La sociologie des activités de régulation : un cadre d'analyse pour les systèmes alimentaires alternatifs

Ronan Le Velly

▶ **To cite this version:**

Ronan Le Velly. La sociologie des activités de régulation : un cadre d'analyse pour les systèmes alimentaires alternatifs. Nouvelles formes d'agriculture : pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale, Institut National de Recherche Agronomique (INRA). UMR Centre d'Economie et de Sociologie Rurales Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (1041).; Maison des Sciences de l'Homme (MSH). Dijon, FRA.; AgroSup Dijon - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement. Dijon, FRA., Nov 2013, Dijon, France. hal-02748615

HAL Id: hal-02748615
https://hal.inrae.fr/hal-02748615

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nouvelles formes d'agriculture :
pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Institut National de la Recherche Agronomique
Département Sciences pour l'Action et le Développement

Département SAD

UMR CESAER – Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

Nouvelles formes d'agriculture :

pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale

Depuis les années 1990, avec l'apparition de mouvements sociaux (tels que la Vía Campesina ou le Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre au Brésil) et le déploiement de dispositifs d'action publique (notamment, en France, autour de la multifonctionnalité agricole puis du Grenelle de l'environnement), l'agriculture est mise en cause à la fois dans ses rapports à l'environnement (avec la demande de modèles d'agriculture plus durables) et dans ses rapports à la justice sociale (par exemple autour de questions relatives au travail salarié ou aux inégalités alimentaires). Ce colloque entend interroger les "nouvelles formes d'agriculture" (agriculture durable, agro-écologie, etc.) à partir de leurs dimensions sociales et politiques : de quelle manière les acteurs qui portent de nouvelles pratiques et de nouveaux modèles d'agriculture contribuent-ils à la construction de nouvelles formes de bien commun et de critique sociale ?

L'hypothèse de départ de cette interrogation est que la place de l'agriculture dans la société, parce qu'elle interroge à la fois des formes relatives au bien commun (la préservation de l'environnement, la traçabilité, etc.) et des revendications à l'épanouissement individuel (le *care*, l'accomplissement dans le travail, la consommation de bons produits, etc.) représente potentiellement un lieu majeur de recomposition de la critique contemporaine. A partir d'études de cas ou de controverses, il s'agira donc ici d'examiner avec un regard sociologique, ethnographique ou historique les diverses manières dont les pratiques des acteurs et les aspirations à une agriculture moins industrialisée, moins standardisée ou plus ancrée dans les territoires, font l'objet de processus de politisation – mais aussi de dépolitisation ("conventionnalisation" ou encore diffusion de représentations idéalisées de l'agriculture et du monde rural).

Les communications qui nourrissent cette réflexion collective et internationale recouvrent schématiquement trois axes de débat, sans forcément s'y limiter :

L'agriculture comme problème public

Au fil par exemple de conflits d'usage ou de grandes controverses sanitaires ("vache folle", etc.), l'orientation de l'agriculture tend à ne plus être aujourd'hui uniquement aux mains des représentants du monde agricole. Un premier axe de réflexion concerne alors la manière dont les activités agricoles sont constituées en problème public. Quels nouveaux acteurs (issus des mondes de la protection de l'environnement, de la santé publique, de l'urbanisme, etc.) prennent-ils part au débat public autour de la définition de ce qu'est la "bonne" agriculture ? Comment sont représentés les agriculteurs, l'agriculture ou "la ruralité" dans les débats publics, les médias, mais aussi les sciences sociales ? Comment circulent les énoncés, mots d'ordre ou termes qui qualifient l'agriculture considérée comme "bonne", et comment sont-ils eux aussi enjeux de luttes et de cadrages ? Comment les pouvoirs publics accueillent des pratiques innovantes et les mettent-ils sur agenda (quels processus de repérage ? quels relais territoriaux ? quelles formes d'aide ? etc.) ?

L'agriculture au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance

De l'importance prise par la référence à la paysannerie dans les mouvements sociaux contemporains (Via Campesina, Confédération paysanne, etc.) à la manière dont de nouveaux collectifs militants investissent les questions agricoles (bien-être animal, OGM, etc.), l'agriculture apparaît comme un des fronts centraux dans le déploiement de nouvelles formes d'engagement militant ou citoyen. Comment appréhender les liens qu'entretiennent les mobilisations contemporaines avec l'agriculture et le monde agricole ? Quelles sont les trajectoires des acteurs ? Comment émergent de nouveaux réseaux (développement de circuits courts de distribution, etc.) ? Comment l'agriculture peut-elle contribuer à des demandes de justice sociale (exclusion, *food justice* et accès à l'alimentation des populations défavorisées dans les grands centres urbains) ?

Pratiques et savoirs professionnels dans la fabrique d'une nouvelle agriculture

Le troisième axe de réflexion concerne la manière dont se concrétisent, dans les pratiques professionnelles, les déplacements qu'opèrent les débats publics, les mobilisations collectives et les demandes de nouvelles formes d'agriculture. Il ne s'agit pas ici de plaider pour tel ou tel modèle censé être plus équitable ou plus durable, mais d'examiner concrètement les pratiques des acteurs, les perspectives de libération qui s'offrent à eux mais aussi les nouvelles contraintes qu'ils doivent affronter. Comment se diffusent dans les exploitations de nouvelles normes (telles par exemple celles relatives au "bien-être animal") ? Comment le surgissement de nouveaux mots d'ordre soulève-t-il des interrogations des agriculteurs en termes de rapport au métier ? Comment de nouvelles pratiques s'institutionnalisent-elles, par exemple les formes d'agricultures urbaines (jardins ouvriers, chantiers d'insertion, potagers militants, cultures sur les toits des immeubles, etc.) ? Comment les rapports entre expertise et savoirs locaux (notamment dans le domaine du conseil agricole) se reconfigurent-ils, ou pas, dès lors que se pose la question de l'abandon d'un modèle diffusionniste sur lequel s'est appuyée la "modernisation" de l'agriculture ?

Composition du Comité scientifique :

Florent BIDAUD (Centre d'Etudes et de Prospective, Ministère de l'Agriculture), Stéphane BELLON (INRA-SAD Avignon), Jacqueline CANDAU (IRSTEA Bordeaux), Yuna CHIFFOLEAU (INRA-SAD Montpellier), Claude COMPAGNONE (AgroSup Dijon), Philippe CORCUFF (IEP Lyon), François DEDIEU (INRA SAD Champs-sur-Marne), Eric DOIDY (INRA-SAD Dijon), Lucie DUPRE (INRA-SAE2 Ivry), Philippe FLEURY (ISARA Lyon), Anahita GRISONI (EHESS-ENS Lyon), Julie GUTHMAN (University of California, Santa Cruz), Florence HELLEC (INRA-SAD Mirecourt), Roger LE GUEN (ESA Angers), Jean-Marc MEYNARD (INRA-SAD Grignon), Jérôme MICHALON (Université Saint-Etienne), Dominique PATUREL (INRA-SAD Montpellier), Nancy PELUSO (University of California, Berkeley), Sandrine PETIT (INRA-SAD Dijon), Justine PRIBETICH (AgroSup Dijon), François PURSEIGLE (ENSA Toulouse), Laura SAYRE (INRA-SAD Dijon), Pierre STASSART (Université de Liège Arlon), Michelle WANDER (University of Illinois Urbana-Champaign)

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013

08h30 : Accueil des participants, MSH Dijon (campus, esplanade Erasme)

Cliquez sur les flèches pour afficher les documents des intervenants

09h-12h20 : Séance plénière

09h00-09h30 : Introduction par **Nicolas Renahy** (UMR CESAER, INRA Dijon), **Eric Doidy, Laura Sayre** (UMR CESAER, INRA Dijon)

REGARDS CROISES SUR LES DIMENSIONS SOCIALES ET POLITIQUES DE L'AGRO-ECOLOGIE (1) RECONSIDERING THE SOCIAL AND POLITICAL DIMENSIONS OF AGRO-ECOLOGY (1)

- Président de séance: François Dedieu (INRA SAD)

09h30- **Yuna Chiffoleau** (INRA SAD UMR Innovation), *Du circuit court de commercialisation à une démocratie alimentaire. Histoire d'un marché ordinaire pas comme les autres* >>>

10h10- **Julie Guthman** (University of California-Santa Cruz, USA), *California Organics Then and Now: Bifurcation Redux*

10h50 : pause

11h00- **Michelle Wander** (University of Illinois-Urbana-Champaign, USA), *Evolving Sustainable Agriculture Standards: Leo-4000 Standard* >>>

11h40- **Michael Bell** (University of Wisconsin-Madison), **Stéphane Bellon** (INRA-Avignon), *Strong versus Weak Agroecology: Positions, Trajectories, Strategies* >>>

12h20-14h : Pause déjeuner – Buffet "Bienvenue à la ferme", Agrosup Dijon (salle cafétéria)

14h-17h15 : 5 ateliers en parallèle (pause entre 15h30 et 15h45)

1- *L'AGRICULTURE : NOUVELLES REPRESENTATIONS, NOUVELLES PRATIQUES ? / AGRICULTURE : NEW REPRESENTATIONS, NEW PRACTICES ?*

- Présidente de séance : Florence Hellec (INRA SAD)

14h00- **Marie-Pierre Caquot Baggett** (Department of Modern Languages and Global Studies, South Dakota State University, USA), **Alexis Annes** (Enseignent Chercheur en Sociologie, INP Toulouse -EI Purpan), *"L'amour est dans le pré" : représentation et problématisation des agriculteurs dans le paysage (médiatique) français* >>>

14h30- **Tiffany Garcia Parilla** (Thèse en anthropologie, Paris 3 Sorbonne Nouvelle), *Les représentations sociales de l'environnement et de l'agriculture biologique* >>>

15h00- **Jérôme Michalon** (Université Jean Monnet/Centre Max Weber - Saint Etienne), *Elever sans tuer. Le travail d'élevage au prisme du soin par le contact animalier* >>>

15h30-15h45 : pause

- Présidente de séance : Laura Sayre (INRA SAD)

15h45- **Alexis Annes** (Enseignent Chercheur en Sociologie, INP Toulouse -EI Purpan), **Wynne Wright** (Associate Professor, Department of Community, Agriculture, Recreation and Resource Studies, Michigan State University, USA), *Locating Social Critique in Agritourism: Farm Women and Rural Representation* >>>

16h15- **Chris Maughan** (English and Comparative Literary Studies, University of Warwick, UK), Producing Radical New Forms or Reproducing 'Neoliberal Governmentalities'? – Literary Representations of Food-based Resistance Movements >>>

16h45- **Charis Boke** (Department of Anthropology, Cornell University, Ithaca, NY, USA), *Resilience/Resistance: or, The Aestheticization of Farming for a Collapsing Future* >>>

2- *L'AGRICULTURE ET LA VILLE / AGRICULTURE AND THE CITY*

- Présidente de séance : Justine Pribetich (Université de Bourgogne)

14h00- **Sandrine Baudry** (UMR SAD-APT INRA/AgroParisTech), **Julie Scapino** (UMR Éco-anthropologie et Ethnobiologie, MNHN), **Élisabeth Rémy** (UMR SAD-APT INRA/AgroParisTech), *L'espace public urbain à l'épreuve du jardinage collectif à New York et à Paris : une dialectique socio-spatiale complexe* >>>

14h30- **Marion Ernwein** (Département de géographie et environnement, Université de Genève), *Qu'est-ce qui est "urbain" dans l'agriculture urbaine ? Une analyse des échelles mobilisées dans deux projets d'agriculture urbaine* >>>

15h00- **Laura Sayre** (INRA SAD, UMR Cesaer), *Les 'Students Farms' sur les campus américains : une nouvelle forme d'agriculture ?* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : Éric Doidy (INRA SAD)

15h45- **Olivier Bories** (Enseignant Chercheur en Aménagement, Ecole Nationale de la Formation Agronomique), **Christophe Darpheuil** (Association NATURAMA), **Thierry Martin**, **Laurent Berthier** (Commune de Dardilly), *L'éco-pastoralisme urbain ou l'émergence d'une nouvelle forme d'agriculture en ville* >>>

16h15- **Isabelle Duvernoy** (INRA, UMR AGIR), **Sylvie Paradis** (Université Toulouse, INPT EI Purpan), *L'agriculture conventionnelle dans les territoires de la demande urbaine. Produire des grandes cultures aux abords de la 4ème ville française* >>>

16h45- **Nasser Rebaï** (Docteur en géographie, Université Paris 1 panthéon-Sorbonne), *Les agriculteurs familiaux peuvent-ils nourrir les villes d'Amérique latine ? Une étude de l'approvisionnement agricole de la ville de Cuenca en Equateur* >>>

3– *RECOMPOSITIONS LOCAL VS GLOBAL / LOCAL VS GLOBAL REPOSITIONINGS*

- Président de séance : François Dedieu (INRA SAD)

14h00- **Rick Welsh** (Professor of Food Studies, Syracuse University, NY), **Amy Guptill** (Associate Professor of Sociology, SUNY Brockport), **Erin Kelly** (Graduate Student in Nutrition and Dietetics, Syracuse University, USA), *Modeling Direct Marketing in the Northeastern United States* >>>

14h30- **Albert L. Park** (Assistant Professor of History, Claremont McKenna College, Claremont, CA, USA), *Crisis and Reconstruction: Agriculture, Cooperative Labor and Democracy in Contemporary South Korea* >>>

15h30- **Audrey Vankeerberghen** (Anthropologie, Université de Liège), **Pierre Marie Stassart** (Sociologie, Université de Liège), *Transition et écologisation de l'agriculture : "l'agriculture de conservation" en Région Wallonne* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : Florent Bidaud (Ministère de l'Agriculture)

15h45- **Philippe Fleury, Carole Chazoule** (ISARA Lyon), *Les circuits de proximité : modèle alternatif de distribution des produits biologiques ou vecteur de la conventionnalisation de l'agriculture biologique ?* >>>

16h15- **Lucie Dupré** (INRA-SAE2, Ivry-sur-Seine), **Jacques Lasseur** (INRA-SAD, Montpellier), **Julia Sicard** (ESA, Angers), ***"**Autonomie fourragère", pâturage et agnelage en élevage ovin alpin : l'exercice de l'élevage entre filières et territoires* >>>

16h45- **Germain Tesniere** (AgroSup Dijon/INRA UMR AGIR), **Julie Labatut** (INRA UMR AGIR), **Jean-Michel Astruc** (Institut de l'élevage/ INRA SAGA), **Nathalie Joly** (AgroSup Dijon/INRA UMR CESAER), **Anne Lauvie** (INRA UR 0045 LRDE), **Marie-Angélina Magne** (ENFA- UMR AGIR), *La rusticité revendiquée : pratiques, savoirs et compétences au service de nouvelles formes de sélection animale territorialisées en Pays Basque* >>>

4– *PROFESSIONS ET POLITIQUES / POLITICS, POLICY AND THE PROFESSIONS*

- Président de séance : (à venir)

14h00- **Julien Dupoux** (Thèse, Université de Clermont-Ferrand II), *Production de pouvoir en milieu paysan à partir du plateau de Millevaches* >>>

14h30- **Catherine Delhoume** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais), **Delphine Caroux** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais), **Michaël Vicente** (Université de technologie de Compiègne), *Les implications sociales et professionnelles de la valorisation énergétique de la biomasse. L'exemple d'un projet de chaufferie en Picardie* >>>

15h00- **Jaime Montes Lihn** (Thèse en Sociologie, IRISSO-Université Paris-Dauphine), *Le défi identitaire et technique du métier : socialisation et apprentissage dans le milieu des viticulteurs "bio" en Bourgogne* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : François Purseigle (ENSAT)

15h45- **Hélène Doddridge**, **Elisabeth Sénéchal** (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), *Débats publics, nouveaux dialogues et consensus : vers une politique de souveraineté alimentaire au Québec* >>>

16h15- **Elisabeth Sénéchal, Hélène Doddridge**, (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), *Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire* >>>

16h45- **Alexandre Martin** (Chargé de mission Economie et politiques agricoles, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), *Réformer la PAC avec de nouveaux acteurs: retour sur 5 ans de construction d'une politique* >>>

5- *POLITISATIONS / POLITICIZATIONS*

- Président de séance : François Purseigle (ENSAT)

14h00- **Aurélie Dumain** (Thèse, Université Lyon 2, centre Max Weber), *Cultiver un goût politique avec des systèmes de paniers "alternatifs"* >>>

14h30- **Hélène Douence**, **Danièle Laplace-Treyture** (Université de Pau et des Pays de l'Adour), **Pierre-Yves Heurtier** (Ingénieur d'études, CNRS), *La "ville potagère" comme lieu de critique sociale : jardins de l'utile et de l'agréable à Pau* >>>

15h00- **Eric Doidy** (UMR CESAER, INRA Dijon SAD), *Retour à la terre et éthique du care dans les mouvements sociaux aux Etats-Unis*

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : François Dedieu (INRA SAD)

15h45- **Gilles Laferté** (Chercheur en Sociologie, INRA-UMR CESAER), *Le capital culturel contre le projet productiviste et l'esprit capitaliste ? Embourgeoisement agricole et critique sociale interne aux familles de l'agriculture dominante* >>>

16h15- **Josiane Stoessel-Ritz** (Université de Haute-Alsace), *Agriculture et bien commun : Pratiques d'agriculteurs, manières de faire société (regard France/Algérie)* >>>

16h45- **Yannick Sencébé** (UMR INRA CESAER), *Empaysannement de luttes urbaines : Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. Du Potager Collectif des Lentillères à Notre Dames des Landes* >>>

17h15-17h30 : pause

17h30-18h10 : Séance plénière

Avec **Philippe Corcuff** (Institut d'Etudes Politiques de Lyon), *Les sciences sociales et le monde agricole : vers une critique compréhensive entre Bourdieu et Rancière*

18h10-Apéritif de bienvenue ("Bienvenue à la ferme"), puis soirée libre

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013

9h00-12h15 : 5 ateliers en parallèle (pause entre 10h30 et 10h45)

Cliquez sur les flèches pour afficher les documents des intervenants

6- *CONTROVERSES / CONTROVERSIES*

- Présidente de séance : Anahita Grisoni (CNRS Lyon)

09h00- **Fabienne Barataud** (INRA ASTER, Mirecourt), **Sandrine Petit** (INRA UMR CESAER), *Mobilisation de savoirs dans l'élaboration de pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau* >>>

09h30- **Julien Noël** (Docteur en géographie, Université de Nantes), *Les pêches artisanales au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance : regard géographique sur l'altermondialisation halieutique* >>>

10h00- **Muriel Surdez**, **Eric Zufferey** (Département des Sciences sociales, Université de Fribourg, Suisse), **Claudia Dubuis** (Université de Neuchâtel, Suisse), *Clivages autour des modes de fixation des prix agricoles : les organisations professionnelles suisses en tension entre défense et critiques des membres* >>>

10h30-10h45 : pause

- Présidente de séance : Anahita Grisoni (CNRS Lyon)

10h45- **Antoine Doré** (INRA – UMR AGIR, Toulouse), *La protection des troupeaux : une affaire publique ? Contestation et mobilisation du monde pastoral face au retour des loups en France* >>>

11h15- **Gilles Lazuech** (UFR de Sociologie, Université de Nantes), **Alain Menotti**, *Comment gérer la ressource ? L'exemple de la pêche côtière en Europe* >>>

11h45- **Clémentine Comer** (Thèse en Science Politique, Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe, Rennes), *Le mythe de "l'égalité-déjà-là" : analyse des contradictions des organisations agricoles "alternatives" au regard des rapports sociaux de sexe* >>>

7- *SAVOIRS / KNOWLEDGE*

- Président de séance : Pierre Stassart (Université de Liège)

09h00- **Monica Castro** (Laboratoire Société Environnement Territoire, Université de Pau), **Elise Demeulenaere** (CNRS, UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie), *Savoirs paysans – jeux d'ombre et de lumière sur la scène internationale* >>>

09h30- **Patrice Cayre** (UMR Métafort / INRA SAD – DGER), **Béatrice Degrange**, **Christèle Roux**, **Fanny Chrétien**, **Patrick Mayen** (Agrosup Dijon EDuter), **Christelle Ponsardin** (DRAAF Champagne Ardenne), *Produire et former autrement en agriculture : rôle de l'exploitation agricole des établissements d'enseignement agricole technique* >>>

10h00- **Bastien Dannevoye** (Thèse en Sociologie, Université de Liège), *Pour une approche tourbillonnaire et horizontale de la R&D agricole ? Les pratiques d'expérimentation des agriculteurs "sur sols vivants" : Ruptures et continuités d'avec un modèle "diffusionniste" et un modèle d'"écologie appliquée" de recherche et d'innovation en agronomie* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : Pierre Stassart (Université de Liège)

10h45- **Gautier Felix** (Muséum National d'Histoire Naturelle), *Répertorier les "savoir-faire paysans" pour la promotion d'autres voies en agriculture : problèmes méthodologiques et questions de terrain* >>>

11h15- **Corentin Hecquet** (Université de Liège, Belgique), *Les semences non-industrielles : une hétérogénéité de pratiques mettent en cause le fixisme* >>>

11h45- **Nicolas Fortané** (INRA – Unité RiTME), *Vie et mort de l'écopathologie. L'émergence contrariée d'une médecine vétérinaire préventive* >>>

8- *NOUVEAUX MARCHES, NOUVEAUX RESEAUX ? / NEW MARKETS, NEW NETWORKS ?*

- Président de séance : François Dedieu (INRA IFRIS)

09h00- **Karlheinz Knickel** (Frankfurt/Main, Germany), **Simone Schiller** (Institute for Rural Development Research, Frankfurt/Main, Germany), *Just a larger tractor and GPS ? Towards a more future-oriented understanding of agricultural modernization* >>>

09h30- **Philippe Pédelahore** (UMR Innovation, CIRAD), *Heur et malheur d'une transition capitaliste : l'exemple des planteurs de cacao du Centre Cameroun* >>>

10h00- **Ronan Le Velly** (Montpellier SupAgro, UMR Innovation), *La sociologie des activités de régulation : un cadre d'analyse pour les systèmes alimentaires alternatifs* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : François Dedieu (INRA IFRIS)

10h45- **Saee Shrikant Haldule** (University of Heidelberg), *Development in context: Seed networking and social recalibration in the state of Maharashtra (India)* >>>

11h15- **Julia Poerting** (Graduate Student, Heidelberg University), *Whose Alternative ? Markets and Agency in the field of organic farming in Pakistan* >>>

11h45- **Alberto Arce**, **Stephen Sherwood** (Wageningen University, Netherlands), **Myriam Paredes** (Rural Territorial Development, Facultad Latinamericana de Ciencias Sociales, Quito, Ecuador), *The strange new materialities of modern food: Genetically Modified Organisms (GMOs) and the consumer-citizen in Ecuador* >>>

9- *TERRITOIRES, CIRCUITS COURTS ET LIEN SOCIAL / TERRITORIES, LOCAL MARKETS AND SOCIAL CONNECTIONS*

- Présidente de séance : Justine Pribetich (Université de Bourgogne)

09h00- **Christine Aubry**, **Anne Cécile Daniel**, **Jeanne Pourias** (UMR SAD-APT, INRA), *L'agriculture sur le bâti urbain : quelles formes, quels porteurs, quelles insertions locales ?* >>>

09h30- **Julien Chavanel** (Thèse en Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour), *Post-productivisme agricole et circuits de distributions alternatifs en France : une catégorie d'agriculteurs est-elle en émergence ?* >>>

10h00- **Dominique Paturel** (INRA Montpellier), *Du droit d'être nourri au droit à l'alimentation: l'enjeu de la relocalisation de l'aide alimentaire en France* >>>

10h30-10h45 : pause

- Présidente de séance : Lucie Dupré (INRA SAE2)

10h45- **Bruno Jean** (Professeur et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski), *La reterritorialisation de l'agriculture : un exemple québécois de fabrique d'une nouvelle agriculture durable en région agricole marginalisée* >>>

11h15- **Florence Hellec** (ASTER-Mirecourt, INRA-SAD), *Agriculture et protection de l'eau : l'enjeu foncier* **>>>**

11h45- **Matthieu Duboys de Labarre** (Agrosup Dijon, UMR CESAER), *Accessibilité et relocalisation alimentaire : un renouveau du lien entre agriculture et aide alimentaire ?* >>>

10-IDENTITES PROFESSIONNELLES ET ENCADREMENT / PROFESSIONAL IDENTITY AND TRAINING

- Présidente de séance : Laura Sayre (INRA SAD)

09h00- **Florence Pinton** (Agroparistech), **Claire Julliand** (Institut de géographie et durabilité, Lausanne), **Jean Paul Lescure** (ex IRD, Beaugency), *L'agriculture au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance. Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?* >>>

09h30- **Frédéric Nicolas** (IEP Toulouse), *La production des "agents intermédiaires" au sein de l'espace social agrobiologique* >>>

10h00- **Elsa Pibou** (Thèse en Sociologie, Université de Toulouse II-Le Mirail), *Les Agriculteurs du mouvement Terres de liens en France : recomposition des représentations et des identités professionnelles* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : Florent Bidaud (Ministère de l'Agriculture)

10h45- **Grégoire Berche** (Thèse, Université de Paris Ouest la Défense), *Etre vigneron aujourd'hui dans le Bergeracois : vers une redéfinition du métier ?* >>>

11h15- **Monique Poulot** (Professeure de Géographie, Dijon, Educagri, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense), *Etre le fermier de proximité dans la ville élargie : nouveau métier, nouvelle identité ? Réflexions à partir d'exemples franciliens* >>>

11h45- **Bertrand Sajaloli**, **Julien Meunier**, **Mikael Motelica** (Université d'Orléans), **Alain Sanou** (Université de Ouagadougou, Burkina Faso), **Denis Chartier** (Université d'Orléans), **Elodie Baritaux** (Réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région Centre), *Acteurs et réseaux d'agroécologie au Burkina Faso. De l'expérience locale à la structuration d'une alternative collective : un agroécologisme des pauvres ?* >>>

12h15-14h00 : Repas buffet "Bienvenue à la ferme", AgroSup Dijon (salle cafétéria)

14h-16h30 : Séance plénière

REGARDS CROISES SUR LES DIMENSIONS SOCIALES ET POLITIQUES DE L'AGRO-ECOLOGIE (2) / RECONSIDERING THE SOCIAL AND POLITICAL DIMENSIONS OF AGROECOLOGY (2)

- Président de séance : Jean-Marc Meynard (INRA SAD)

14h00- **Claude Compagnone** (UMR Cesaer AgroSup Dijon – INRA), *Pratiques négociées et écologisation de l'agriculture* >>>

14h30- **Nancy Peluso** (Department of Environmental Science, Policy, and Management, University of California-Berkeley, USA), *Securing Food in Migrant Agro-forests: Agrarian Forms, Land Rights, and Migration (as industrial agriculture approaches)* >>>

15h15- **Gilles Allaire** (INRA Toulouse), *L'économie politique de la transition agro-ecologique*

15h45- **Laura Sayre**, **Eric Doidy,** Conclusions et perspectives

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013

08h30 : Accueil des participants, MSH Dijon (campus, esplanade Erasme)

09h-12h20 : Séance plénière

09h00-09h30 : Introduction par **Nicolas Renahy** (UMR CESAER, INRA Dijon), **Eric Doidy, Laura Sayre** (UMR CESAER, INRA Dijon)

REGARDS CROISES SUR LES DIMENSIONS SOCIALES ET POLITIQUES DE L'AGRO-ECOLOGIE (1) RECONSIDERING THE SOCIAL AND POLITICAL DIMENSIONS OF AGRO-ECOLOGY (1)

- Président de séance: François Dedieu (INRA SAD)

09h30- **Yuna Chiffoleau** (INRA SAD UMR Innovation), *Du circuit court de commercialisation à une démocratie alimentaire. Histoire d'un marché ordinaire pas comme les autres* >>>

10h10- **Julie Guthman** (University of California-Santa Cruz, USA), *California Organics Then and Now: Bifurcation Redux*

10h50 : pause

11h00- **Michelle Wander** (University of Illinois-Urbana-Champaign, USA), *Evolving Sustainable Agriculture Standards: Leo-4000 Standard* >>>

11h40- **Michael Bell** (University of Wisconsin-Madison), **Stéphane Bellon** (INRA-Avignon), *Strong versus Weak Agroecology: Positions, Trajectories, Strategies* >>>

12h20-14h : Pause déjeuner – Buffet "Bienvenue à la ferme", Agrosup Dijon (salle cafétéria)

14h-17h15 : 5 ateliers en parallèle (pause entre 15h30 et 15h45)

1- *L'AGRICULTURE : NOUVELLES REPRESENTATIONS, NOUVELLES PRATIQUES ? / AGRICULTURE : NEW REPRESENTATIONS, NEW PRACTICES ?*

- Présidente de séance : Florence Hellec (INRA SAD)

14h00- **Marie-Pierre Caquot Baggett** (Department of Modern Languages and Global Studies, South Dakota State University, USA), **Alexis Annes** (Enseignent Chercheur en Sociologie, INP Toulouse -EI Purpan), *"L'amour est dans le pré" : représentation et problématisation des agriculteurs dans le paysage (médiatique) français* >>>

14h30- **Tiffany Garcia Parilla** (Thèse en anthropologie, Paris 3 Sorbonne Nouvelle), *Les représentations sociales de l'environnement et de l'agriculture biologique* >>>

15h00- **Jérôme Michalon** (Université Jean Monnet/Centre Max Weber - Saint Etienne), *Elever sans tuer. Le travail d'élevage au prisme du soin par le contact animalier* >>>

15h30-15h45 : pause

- Présidente de séance : Laura Sayre (INRA SAD)

15h45- **Alexis Annes** (Enseignent Chercheur en Sociologie, INP Toulouse -EI Purpan), **Wynne Wright** (Associate Professor, Department of Community, Agriculture, Recreation and Resource Studies, Michigan State University, USA), *Locating Social Critique in Agritourism: Farm Women and Rural Representation* >>>

16h15- **Chris Maughan** (English and Comparative Literary Studies, University of Warwick, UK), Producing Radical New Forms or Reproducing 'Neoliberal Governmentalities'? – Literary Representations of Food-based Resistance Movements >>>

16h45- **Charis Boke** (Department of Anthropology, Cornell University, Ithaca, NY, USA), *Resilience/Resistance: or, The Aestheticization of Farming for a Collapsing Future* >>>

2- *L'AGRICULTURE ET LA VILLE / AGRICULTURE AND THE CITY*

- Présidente de séance : Justine Pribetich (Université de Bourgogne)

14h00- **Sandrine Baudry** (UMR SAD-APT INRA/AgroParisTech), **Julie Scapino** (UMR Éco-anthropologie et Ethnobiologie, MNHN), **Élisabeth Rémy** (UMR SAD-APT INRA/AgroParisTech), *L'espace public urbain à l'épreuve du jardinage collectif à New York et à Paris : une dialectique socio-spatiale complexe* >>>

14h30- **Marion Ernwein** (Département de géographie et environnement, Université de Genève), *Qu'est-ce qui est "urbain" dans l'agriculture urbaine ? Une analyse des échelles mobilisées dans deux projets d'agriculture urbaine* >>>

15h00- **Laura Sayre** (INRA SAD, UMR Cesaer), *Les 'Students Farms' sur les campus américains : une nouvelle forme d'agriculture ?* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : Éric Doidy (INRA SAD)

15h45- **Olivier Bories** (Enseignant Chercheur en Aménagement, Ecole Nationale de la Formation Agronomique), **Christophe Darpheuil** (Association NATURAMA), **Thierry Martin**, **Laurent Berthier** (Commune de Dardilly), *L'éco-pastoralisme urbain ou l'émergence d'une nouvelle forme d'agriculture en ville* >>>

16h15- **Isabelle Duvernoy** (INRA, UMR AGIR), **Sylvie Paradis** (Université Toulouse, INPT EI Purpan), *L'agriculture conventionnelle dans les territoires de la demande urbaine. Produire des grandes cultures aux abords de la 4ème ville française* >>>

16h45- **Nasser Rebaï** (Docteur en géographie, Université Paris 1 panthéon-Sorbonne), *Les agriculteurs familiaux peuvent-ils nourrir les villes d'Amérique latine ? Une étude de l'approvisionnement agricole de la ville de Cuenca en Equateur* >>>

3– *RECOMPOSITIONS LOCAL VS GLOBAL / LOCAL VS GLOBAL REPOSITIONINGS*

- Président de séance : François Dedieu (INRA SAD)

14h00- **Rick Welsh** (Professor of Food Studies, Syracuse University, NY), **Amy Guptill** (Associate Professor of Sociology, SUNY Brockport), **Erin Kelly** (Graduate Student in Nutrition and Dietetics, Syracuse University, USA), *Modeling Direct Marketing in the Northeastern United States* >>>

14h30- **Albert L. Park** (Assistant Professor of History, Claremont McKenna College, Claremont, CA, USA), *Crisis and Reconstruction: Agriculture, Cooperative Labor and Democracy in Contemporary South Korea* >>>

15h30- **Audrey Vankeerberghen** (Anthropologie, Université de Liège), **Pierre Marie Stassart** (Sociologie, Université de Liège), *Transition et écologisation de l'agriculture : "l'agriculture de conservation" en Région Wallonne* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : Florent Bidaud (Ministère de l'Agriculture)

15h45- **Philippe Fleury, Carole Chazoule** (ISARA Lyon), *Les circuits de proximité : modèle alternatif de distribution des produits biologiques ou vecteur de la conventionnalisation de l'agriculture biologique ?* >>>

16h15- **Lucie Dupré** (INRA-SAE2, Ivry-sur-Seine), **Jacques Lasseur** (INRA-SAD, Montpellier), **Julia Sicard** (ESA, Angers), ***"****Autonomie fourragère", pâturage et agnelage en élevage ovin alpin : l'exercice de l'élevage entre filières et territoires* >>>

16h45- **Germain Tesniere** (AgroSup Dijon/INRA UMR AGIR), **Julie Labatut** (INRA UMR AGIR), **Jean-Michel Astruc** (Institut de l'élevage/ INRA SAGA), **Nathalie Joly** (AgroSup Dijon/INRA UMR CESAER), **Anne Lauvie** (INRA UR 0045 LRDE), **Marie-Angélina Magne** (ENFA- UMR AGIR), *La rusticité revendiquée : pratiques, savoirs et compétences au service de nouvelles formes de sélection animale territorialisées en Pays Basque* >>>

4– *PROFESSIONS ET POLITIQUES / POLITICS, POLICY AND THE PROFESSIONS*

- Président de séance : (à venir)

14h00- **Julien Dupoux** (Thèse, Université de Clermont-Ferrand II), *Production de pouvoir en milieu paysan à partir du plateau de Millevaches* **>>>**

14h30- **Catherine Delhoume** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais), **Delphine Caroux** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais), **Michaël Vicente** (Université de technologie de Compiègne), *Les implications sociales et professionnelles de la valorisation énergétique de la biomasse. L'exemple d'un projet de chaufferie en Picardie* >>>

15h00- **Jaime Montes Lihn** (Thèse en Sociologie, IRISSO-Université Paris-Dauphine), *Le défi identitaire et technique du métier : socialisation et apprentissage dans le milieu des viticulteurs "bio" en Bourgogne* >>>

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : François Purseigle (ENSAT)

15h45- **Hélène Doddridge**, **Elisabeth Sénéchal** (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), *Débats publics, nouveaux dialogues et consensus : vers une politique de souveraineté alimentaire au Québec* >>>

16h15**- Elisabeth Sénéchal, Hélène Doddridge**, (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), *Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire* >>>

16h45- **Alexandre Martin** (Chargé de mission Economie et politiques agricoles, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), *Réformer la PAC avec de nouveaux acteurs: retour sur 5 ans de construction d'une politique* >>>

5- *POLITISATIONS / POLITICIZATIONS*

- Président de séance : François Purseigle (ENSAT)

14h00- **Aurélie Dumain** (Thèse, Université Lyon 2, centre Max Weber), *Cultiver un goût politique avec des systèmes de paniers "alternatifs"* >>>

14h30- **Hélène Douence**, **Danièle Laplace-Treyture** (Université de Pau et des Pays de l'Adour), **Pierre-Yves Heurtier** (Ingénieur d'études, CNRS), *La "ville potagère" comme lieu de critique sociale : jardins de l'utile et de l'agréable à Pau* >>>

15h00- **Eric Doidy** (UMR CESAER, INRA Dijon SAD), *Retour à la terre et éthique du care dans les mouvements sociaux aux Etats-Unis*

15h30-15h45 : pause

- Président de séance : François Dedieu (INRA SAD)

15h45- **Gilles Laferté** (Chercheur en Sociologie, INRA-UMR CESAER), *Le capital culturel contre le projet productiviste et l'esprit capitaliste ? Embourgeoisement agricole et critique sociale interne aux familles de l'agriculture dominante* >>>

16h15- **Josiane Stoessel-Ritz** (Université de Haute-Alsace), *Agriculture et bien commun : Pratiques d'agriculteurs, manières de faire société (regard France/Algérie)* >>>

16h45- **Yannick Sencébé** (UMR INRA CESAER), *Empaysannement de luttes urbaines : Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. Du Potager Collectif des Lentillères à Notre Dames des Landes* >>>

17h15-17h30 : pause

17h30-18h10 : Séance plénière

Avec **Philippe Corcuff** (Institut d'Etudes Politiques de Lyon), *Les sciences sociales et le monde agricole : vers une critique compréhensive entre Bourdieu et Rancière*

18h10-Apéritif de bienvenue ("Bienvenue à la ferme"), puis soirée libre

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013

9h00-12h15 : 5 ateliers en parallèle (pause entre 10h30 et 10h45)

6- *CONTROVERSES / CONTROVERSIES*

- Présidente de séance : Anahita Grisoni (CNRS Lyon)

09h00- **Fabienne Barataud** (INRA ASTER, Mirecourt), **Sandrine Petit** (INRA UMR CESAER), *Mobilisation de savoirs dans l'élaboration de pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau* >>>

09h30- **Julien Noël** (Docteur en géographie, Université de Nantes), *Les pêches artisanales au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance : regard géographique sur l'altermondialisation halieutique* >>>

10h00- **Muriel Surdez**, **Eric Zufferey** (Département des Sciences sociales, Université de Fribourg, Suisse), **Claudia Dubuis** (Université de Neuchâtel, Suisse), *Clivages autour des modes de fixation des prix agricoles : les organisations professionnelles suisses en tension entre défense et critiques des membres* >>>

10h30-10h45 : pause

- Présidente de séance : Anahita Grisoni (CNRS Lyon)

10h45- **Antoine Doré** (INRA – UMR AGIR, Toulouse), *La protection des troupeaux : une affaire publique ? Contestation et mobilisation du monde pastoral face au retour des loups en France* >>>

11h15- **Gilles Lazuech** (UFR de Sociologie, Université de Nantes), **Alain Menotti**, *Comment gérer la ressource ? L'exemple de la pêche côtière en Europe* >>>

11h45- **Clémentine Comer** (Thèse en Science Politique, Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe, Rennes), *Le mythe de "l'égalité-déjà-là" : analyse des contradictions des organisations agricoles "alternatives" au regard des rapports sociaux de sexe* >>>

7- *SAVOIRS / KNOWLEDGE*

- Président de séance : Pierre Stassart (Université de Liège)

09h00- **Monica Castro** (Laboratoire Société Environnement Territoire, Université de Pau), **Elise Demeulenaere** (CNRS, UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie), *Savoirs paysans – jeux d'ombre et de lumière sur la scène internationale* >>>

09h30- **Patrice Cayre** (UMR Métafort / INRA SAD – DGER), **Béatrice Degrange**, **Christèle Roux**, **Fanny Chrétien**, **Patrick Mayen** (Agrosup Dijon EDuter), **Christelle Ponsardin** (DRAAF Champagne Ardenne), *Produire et former autrement en agriculture : rôle de l'exploitation agricole des établissements d'enseignement agricole technique* >>>

10h00- **Bastien Dannevoye** (Thèse en Sociologie, Université de Liège), *Pour une approche tourbillonnaire et horizontale de la R&D agricole ? Les pratiques d'expérimentation des agriculteurs "sur sols vivants" : Ruptures et continuités d'avec un modèle "diffusionniste" et un modèle d'"écologie appliquée" de recherche et d'innovation en agronomie* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : Pierre Stassart (Université de Liège)

10h45- **Gautier Felix** (Muséum National d'Histoire Naturelle), *Répertorier les "savoir-faire paysans" pour la promotion d'autres voies en agriculture : problèmes méthodologiques et questions de terrain* >>>

11h15- **Corentin Hecquet** (Université de Liège, Belgique), *Les semences non-industrielles : une hétérogénéité de pratiques mettent en cause le fixisme* >>>

11h45- **Nicolas Fortané** (INRA – Unité RiTME), *Vie et mort de l'écopathologie. L'émergence contrariée d'une médecine vétérinaire préventive* >>>

8- *NOUVEAUX MARCHES, NOUVEAUX RESEAUX ? / NEW MARKETS, NEW NETWORKS ?*

- Président de séance : François Dedieu (INRA IFRIS)

09h00- **Karlheinz Knickel** (Frankfurt/Main, Germany), **Simone Schiller** (Institute for Rural Development Research, Frankfurt/Main, Germany), *Just a larger tractor and GPS ? Towards a more future-oriented understanding of agricultural modernization* >>>

09h30- **Philippe Pédelahore** (UMR Innovation, CIRAD), *Heur et malheur d'une transition capitaliste : l'exemple des planteurs de cacao du Centre Cameroun* >>>

10h00- **Ronan Le Velly** (Montpellier SupAgro, UMR Innovation), *La sociologie des activités de régulation : un cadre d'analyse pour les systèmes alimentaires alternatifs* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : François Dedieu (INRA IFRIS)

10h45- **Saee Shrikant Haldule** (University of Heidelberg), *Development in context: Seed networking and social recalibration in the state of Maharashtra (India)* >>>

11h15- **Julia Poerting** (Graduate Student, Heidelberg University), *Whose Alternative ? Markets and Agency in the field of organic farming in Pakistan* >>>

11h45- **Alberto Arce**, **Stephen Sherwood** (Wageningen University, Netherlands), **Myriam Paredes** (Rural Territorial Development, Facultad Latinamericana de Ciencias Sociales, Quito, Ecuador), *The strange new materialities of modern food: Genetically Modified Organisms (GMOs) and the consumer-citizen in Ecuador* >>>

9- *TERRITOIRES, CIRCUITS COURTS ET LIEN SOCIAL / TERRITORIES, LOCAL MARKETS AND SOCIAL CONNECTIONS*

- Présidente de séance : Justine Pribetich (Université de Bourgogne)

09h00- **Christine Aubry**, **Anne Cécile Daniel**, **Jeanne Pourias** (UMR SAD-APT, INRA), *L'agriculture sur le bâti urbain : quelles formes, quels porteurs, quelles insertions locales ?* >>>

09h30- **Julien Chavanel** (Thèse en Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour), *Post-productivisme agricole et circuits de distributions alternatifs en France : une catégorie d'agriculteurs est-elle en émergence ?* >>>

10h00- **Dominique Paturel** (INRA Montpellier), *Du droit d'être nourri au droit à l'alimentation: l'enjeu de la relocalisation de l'aide alimentaire en France* >>>

10h30-10h45 : pause

- Présidente de séance : Lucie Dupré (INRA SAE2)

10h45- **Bruno Jean** (Professeur et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski), *La reterritorialisation de l'agriculture : un exemple québécois de fabrique d'une nouvelle agriculture durable en région agricole marginalisée* >>>

11h15- **Florence Hellec** (ASTER-Mirecourt, INRA-SAD), *Agriculture et protection de l'eau : l'enjeu foncier* **>>>**

11h45- **Matthieu Duboys de Labarre** (Agrosup Dijon, UMR CESAER), *Accessibilité et relocalisation alimentaire : un renouveau du lien entre agriculture et aide alimentaire ?* >>>

10-IDENTITES PROFESSIONNELLES ET ENCADREMENT / PROFESSIONAL IDENTITY AND TRAINING

- Présidente de séance : Laura Sayre (INRA SAD)

09h00- **Florence Pinton** (Agroparistech), **Claire Julliand** (Institut de géographie et durabilité, Lausanne), **Jean Paul Lescure** (ex IRD, Beaugency), *L'agriculture au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance. Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?* >>>

09h30- **Frédéric Nicolas** (IEP Toulouse), *La production des "agents intermédiaires" au sein de l'espace social agrobiologique* >>>

10h00- **Elsa Pibou** (Thèse en Sociologie, Université de Toulouse II-Le Mirail), *Les Agriculteurs du mouvement Terres de liens en France : recomposition des représentations et des identités professionnelles* >>>

10h30-10h45 : pause

- Président de séance : Florent Bidaud (Ministère de l'Agriculture)

10h45- **Grégoire Berche** (Thèse, Université de Paris Ouest la Défense), *Etre vigneron aujourd'hui dans le Bergeracois : vers une redéfinition du métier ?* >>>

11h15- **Monique Poulot** (Professeure de Géographie, Dijon, Educagri, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense), *Etre le fermier de proximité dans la ville élargie : nouveau métier, nouvelle identité ? Réflexions à partir d'exemples franciliens* >>>

11h45- **Bertrand Sajaloli**, **Julien Meunier**, **Mikael Motelica** (Université d'Orléans), **Alain Sanou** (Université de Ouagadougou, Burkina Faso), **Denis Chartier** (Université d'Orléans), **Elodie Baritaux** (Réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région Centre), *Acteurs et réseaux d'agroécologie au Burkina Faso. De l'expérience locale à la structuration d'une alternative collective : un agroécologisme des pauvres ?* >>>

12h15-14h00 : Repas buffet "Bienvenue à la ferme", AgroSup Dijon (salle cafétéria)

14h-16h30 : Séance plénière

REGARDS CROISES SUR LES DIMENSIONS SOCIALES ET POLITIQUES DE L'AGRO-ECOLOGIE (2) / RECONSIDERING THE SOCIAL AND POLITICAL DIMENSIONS OF AGROECOLOGY (2)

- Président de séance : Jean-Marc Meynard (INRA SAD)

14h00- **Claude Compagnone** (UMR Cesaer AgroSup Dijon – INRA), *Pratiques négociées et écologisation de l'agriculture* >>>

14h30- **Nancy Peluso** (Department of Environmental Science, Policy, and Management, University of California-Berkeley, USA), *Securing Food in Migrant Agro-forests: Agrarian Forms, Land Rights, and Migration (as industrial agriculture approaches)* >>>

15h15- **Gilles Allaire** (INRA Toulouse), *L'économie politique de la transition agro-ecologique*

15h45- **Laura Sayre**, **Eric Doidy,** Conclusions et perspectives

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Locating Social Critique in Agritourism:
Farm Women and Rural Representation

Alexis Annes, Enseignent Chercheur en Sociologie
Département Sciences Sociales, Environnementales et Biodiversité, INP Toulouse -EI Purpan - alexis.annes@purpan.fr
Wynne Wright, Ph.D, Associate professor,
Department of community, Agriculture, recreation and resources studies, Michigan State university

Abstract.

A growing body of literature suggests that agriculture represents a significant site for social critique via new social movements, alternative production practices, and new forms of consumer consciousness (Wright and Middendorf, 2008). Growth in interest and activity around organic foods, eco-labeled foods, direct marketing, fair trade, local foods, community supported agriculture, and farmers' markets are just a few examples of this alternative impulse crafted to advocate for a new paradigm of sustainable agriculture. It is less clear as to whether such strategies portend an "accumuUation of resistance" that may fundamentally lay a framework for sustainability or whether they represent rather fragmented, atomized expressions of symbolic consumption. In other words, do these trends signify a transformative moment or are they demonstrative of a society rife with extreme egocentrism? As this caUU for papers states, "[t]o what extent do new forms of agriculture rely on idealized representations of agricultural work and rural life? To what extent are they subject to "conventionaUization" or the diUution of their goaUs in the name of more widespread adoption?"

In this paper, we explore these questions through the lens of farm women agritourism entrepreneurs and their representation of agriculture work and rural life. We draw on interviews and participant observation of a farm women's agritourism network in Aveyron, France called, Réseau de Visites de Ferme, to explore such representations. We ask in what ways their symbolic and discursive representations reflect the tensions and struggles emblematic of the livelihoods of those in modern agriculture production. We also explore the manner in which these representations of agriculture and rural life introduce rural realities that are linked to women's daily experience.

Agritourism is one of a handful of service-based development initiatives that are frequently touted as an elixir for many of the ills plaguing agriculture and rural life. A growing body of academic research has been marshaled to advocate for farm-based diversification into agritourism as a remedy for farm family economic stress (McGehee, Kim, and Jennings, 2007; Nickerson, Black, and McCool, 2001), rural development (Neate, 1987), nature conservation (Lane, 1994), and cultural consumption (such as its amenity value, production of typical products, or heritage protection (Burton and Wilson, 2006). Indeed, much of the support for agritourism has been justified on the premise that it is prescriptive for the sustainable development of the countryside (Brandth and Haugen, 2011; Marsden and Sonnino, 2008).

Farm women are often pioneers in agritourism initiatives (Barbieri and Mshenga, 2008; Brandth and Haugen, 2011; McGehee et al., 2007). Hosting visitors on the farm affords women the opportunity to move from a position of societal invisibility (Sachs, 1983) to assume roles that hold potential for significant influence. Their status on the farm may continue to be limited (Haugen, 1998; Pini 2004; Sachs, 1983), and they may confront more obstacles to success than men (Brandth, 2002), but new roles as agritourism entrepreneurs may also open opportunities as new rural culture ambassadors. A rural culture ambassador is one who raises awareness of salient issues pertinent to their farm operation and the activities of daily rural life. Their objective is to help mobilize public interest and support of rural issues, food and agriculture writ large by serving as a cultural resource through their agritourism activity.

A growing body of research explores the gendered nature of agritourism and provides a wide range of consequences from relativeUy static or no change in women's position to significant improvements (Brandth and Haugen, 2010; Evans and Ilbery, 1993; Cánoves et al., 2004). These studies have been primarily concerned with individual, household, or farm-level changes such as those which increase women's status, decision-making, or income or studies this posit a change to individual identity (Brandth and Haugen, 2010). We see farm women's roUe in agritourism as potentiaUUy conferring a broader cultural and political role through their cultural ambassador role as they publically represent agriculture and rural life to farm guests.

Agritourism entrepreneurs are able to shape meaning and understanding of agriculture and rural life with an audience outside the household - with tourists. During the course of their agritourism work, farm women tell stories, provide context, answer questions, give tours, feed guests, and showcase exhibits on agriculture, nature and rural life in ways that collectively serve to construct meaning and represent rurality for a public whose knowledge of these domains is limited. Indeed, Cloke (1997, p. 372) writes that "many peopUe are UikeUy to 'know' ruraU areas more through watching popuUar teUevision programmes than through personaU experience." As such, opportunities for face-to-face interaction between farmers and the non-farm public become ever more important affording women agritourism entrepreneurs an occasion to chip away at the rural-urban divide, deconstruct problematic myths of the rural, and educate a population removed spatially and culturally from the countryside about the realities of rural life and the political and economic

complexities of the modern agrifood system. By the same token, they may reproduce rural-urban distinctions, perpetuate rural stereotypes, and engage in knowledge transfer that is partial and alienates the public from agriculture more than it engages.

This study aims to position farm women agritourism entrepreneurs as agents representing agriculture and rural life. First, we situate this investigation in the everyday social and natural environments in which farm agritourism operators exist to better understand the ways in which meaning of the rural and agriculture are reproduced for public consumption. Second, we find that women's representations are contradictory. While network members often engage in a discourse that uncritically reproduces the rural idyll, they can also extol the complexities of modern agriculture and rural life. We explain these contradictions by drawing on recent theories from the field of cultural studies. In this way, agritourism creates a space for preserving landscape as well as historicaU and symboUic markers deUineating a region's way of Uife, yet they aUso have the potential to reproduce problematic images of the rural. This suggests that agritourism is limited in its ability to contribute to new forms of social critique? We conclude by discussing these limitations.

Bibliographical references

- **Barberi C., Mshenga, P.M.**, 2008. The role of the firm and owner characteristics on the performance of agritourism farms. *Sociologia Ruralis*, 48(2), 166-183.
- **Brandth B.**, 2002. Gender identity in European family farming: A review of literature. *Sociologia Ruralis,* 42(3), 181-200
- **Brandth B., Haugen M.S.**, 2010. Doing farm tourism: The intertwining practices of gender and work. Signs: *Journal of Women in Culture and Society*, 35(2), 425-446.
- **Brandth B., Haugen M.S.**, 2011. Farm diversification into tourism - implications for social identity? *Journal of Rural Studies*, 27, 35-44.
- **Burton, R.J.F., Wilson G.A.**, 2006. Injecting social psychology theory into conceptualization of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity? *Journal of Rural Studies*, 22(1), 95-115.
- **Cánoves *et al*.**, 2004. Rural tourism in Spain: an analysis of recent evolution. *Geoforum*, 35, 755-769.
- **Cloke P.**, 1997. *Contested Countryside Cultures: Rurality and Socio-cultural Marginalisation*. Routledge.
- **Evans, Ilbery**, 1993. The pluriactivity, part-time farming, and farm diversification debate. *Environment and Planning* A(7), 945 - 959.
- **Haugen, Marit S.**, 1998. The gendering of farming. The case of Norway. *The European JournaU of Women's Studies*, U5(2) 133-153.
- **Kneafsey M.**, 2000. Tourism, place identities and sociale relations in the European rural periphery. *European Urban and Regional Studies*, 7(1), 35-50.
- **Marsden, Sonnino**, 2008. Rural development and the regional state: Denying ultifunctional agriculture in the UK. *Journal of Rural Studies*, 24, 422-431.
- **McGehee N.G., Kim K., Jennings G.R.**, 2007. Gender and motivation for agritourism entrepreneurship. *Tourism Management*, 28, 280-289.
- **Neate S.**, 1987. The role of tourism in sustaining farm structure and communities on the Isles of Scilly. In Bouquet M., Winter M. (eds) *Who from their labors rest? Conflict and practice in rural tourism*. Aldershot, Avebury.
- **Nickerson N.P., Black R., McCool J and S.F.**, 2001. Agritourism motivations behind farm/ranch business diversification. *Journal of Travel Research*, 40(1), 19-26.
- **Pini**, 2004. Gender and Farming in the Information Economy. Australian *Journal of Communication*, 31(2), 135-148.
- **Sachs C.**, 1983. *Invisible Farmers : Women in Agricultural Production*. Rowman & Littlefield Publishers.
- **Wright W., Middendorf G.**, 2008. *The Fight over Food: Producers, Consumers, and Activists Challenge the Global Food System*. University Park, PA / Pennsylvania State University Press.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

The strange new materialities of modern food:
Genetically Modified Organisms (GMOs) and the consumer-citizen in Ecuador

Alberto Arce, Rural Development Sociology, Wageningen University, Netherlands - Alberto.Arce@wur.nl
Stephen Sherwood, Knowledge, Technology and Innovation, Wageningen University, Netherlands.
Myriam Paredes, Rural Territorial Development, *Facultad Latinamericana de Ciencias Sociales*, Quito, Ecuador.

Abstract.

As a consequence of the unwanted products of fifty years of agricultural modernization, Ecuador has become the site of a lively alternative food movement. Born to concerns over pesticide technology, it has grown and diversified to become the influential *Colectivo Nacional Agroecologico* – an informal network of networks that spans the country.

In 2008, actors in the *Colectivo* championed a pioneering constitutional mandate calling for a qualitative shift in public policy from "food security" to "food sovereignty", provoking lively debate, followed by legislative proposals and on-going controversy. In addition to other provisions, the law forbids the introduction of transgenic seeds and crops and demanded the labelling of imported food products elaborated with genetically engineered commodities.

Despite initial support for food sovereignty, during a weekly radio program on 1 September 2012, President Correa orchestrated a surprise public event calling for a constitutional amendment that would permit transgenic seeds and crops in agriculture. He argued that the constitution was no place for making decisions over technology and that the well being of Ecuador's rural poor depended on the advancement of science, especially biotechnology. Citing the activity of the international community of "infantile ecologists" in shaping public opinion over GMOs, the President invited the National Secretariat of Science and Technology (SENESYT) to organize a series of forums across the country as a means of bringing forward valid, scientific evidence on the subject, thereby educating the public.

Based on research of on-going public debate over transgenic technology in Ecuador, we posit that the present-day food controversies can be viewed as a deepening reflex of agricultural modernization, giving shape to cosmopolitan society. In particular, we study the emergent forms of 'modern food' – the historic discontinuities with pre-industrial era food production, circulation and consumption -- to which people can link and, at the same time, distantiate themselves, thereby creating new self-constituting nature-cultures and materialities. We ask: What social processes are involved in divergent narratives of government and civic food movements? How is consumption involved in reflexive and relational roles in food issues, leading to the rise of civic counter-movements as an expression of democracy and a potential resource for public policy?

We place our analytical lens on locally distributed and resolved nuances expressed in peoples' daily practices. We describe and explain contemporary patterns of food policy in Ecuador and the discursive associations and competing narratives over food with special attention to recent public encounters over GMOs. In particular, we explore relationships between the historic formulation of public guidelines and the processes in which policy materializes and enters the life-worlds, households and eventually individual men, women and children, as peasants and consumers acting in families, neighbourhoods, and networks. We draw on text analysis, key-informant interviews, and ethnography of public events on two interactive food contexts: 1) GMOs as a product of modernizing agriculture and 2) how urban and rural civic movements link through individual and inter-relational activity (i.e., their co-productions) diverse patterns of food production, distribution, and consumption. Following initial insights on the sociality of Ecuadorian food trajectories, we provided attention to how emerging contexts have generated forms of collective agency organized around narrative, enabling it to effectively operate outside the authority of formalized institutions of government.

Ultimately, we find that peoples' present-day predicament over food in Ecuador is not due to failures of public policy, but precisely its extraordinary "success" – in particular a weakly founded, though highly influential scientific storyline of "feeding the world" and dependence. In light of this situation, we find the contradictions and ironies of modern cosmopolitan society coalescing around peoples' most primal, vital activity: the endless quest for food, during which the multiple tendencies of modernity – old and modern, lay and expert, local and global -- must be resolved at the moment of practice.

The unique experiences of bringing forth and overcoming modern food in Ecuador exemplifies how globality (i.e., the end state of globalization) is not about universality – singular truths arriving to local contexts. In contrast, we find that the unwanted consequences of modern food do not generate a highly predictable and coherent counter response, but rather unique and creative manifestations as a result of peoples' creative and continual translations, as expressed in their individual and collective food practices tied to both elements of continuity and change, internality and externality. In this vein food and agriculture are part of a site where actors' re-organize subjectivities, social relations and environments in the process of being re-created. We describe this simultaneous, often times messy local-global experience as a 'singular plurality'. In this case, the emergence of the consumer-citizen represents a rising critical voice and democratic force, though one that through merit of evolving narrative and practice is capable of bypassing established institutional forms. As a result, it does not necessarily operate in direct confrontation with government bureaucracy or other authoritative configurations. Nonetheless, the rise of the consumer-citizen gives birth to new possibilities, such as the survival of a pre-modern, GMO-free agriculture and food.

Biographies

Alberto Arce (PhD Anthropology of Development, University of Manchester) specialises in development sociology, with extensive fieldwork experience in Latin America, Europe, and Africa. Alberto's research interests include: the changing relations between state and rural producers, issues of policy and practice, the globalisation of food, social valuation, environmental controversies, sustainable rural livelihoods, and the re-ordering of rural space.

Stephen Sherwood (PhD Communication and Innovation, Wageningen University) studies the rising uncertainties associated with modernization in agriculture and food, concentrating on the institutionalization of self-destructive activity around pesticides, obesity, and climate change. Special attention is provided to self-organization in family- and community-level practices and implications for science and development policy.

Myriam Paredes (PhD Rural Development Sociology, Wageningen University) studies endogenous development of agriculture in the Andes. Through research on farming styles and policy processes, she explores the social heterogeneity embedded in agriculture and food practices. She is actively involved in social movements aimed at re-defining and strengthening rural-urban linkages for greater human health, production and sustainability.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

L'agriculture sur le bâti urbain :
quelles formes, quels porteurs, quelles insertions locales ?

Christine Aubry, Inra, UMR Sadapt, Paris - christine.aubry@agroparistech.fr
Anne Cécile Daniel, **Jeanne Pourias**, Inra, UMR Sadapt, Paris

Résumé .

Depuis plusieurs années outre Atlantique et de façon tout à fait récente en Europe, apparaissent des formes d'agriculture intra-urbaine utilisant le bâti et singulièrement les toits, comme lieux de culture. Il s'agit de formes innovantes d'agriculture urbaine qui peuvent remplir différentes fonctions pour la ville. Une étude bibliographique et documentaire, comportant de nombreux entretiens auprès de porteurs de projets en région parisienne a été menée sur ces formes innovantes d'agriculture urbaine (Daniel, 2013). Elle fait écho à une expérimentation en cours de potager sur le toit d'Agroparistech, menée par 3 équipes de recherche de l'INRA dont SADAPT et un partenaire associatif.
Ces agricultures en bâti urbain prennent des formes techniques diverses: cultures à l'air libre poussant dans des substrats organiques (composts, tourbe, marc de café...) et des dispositifs tels que bacs, sacs, tables, pour partie inspirés de microjardins existant dans les pays du sud; serres verres sur les toits, le plus souvent en système hydroponique à l'image de la célèbre Lufa farm à Montréal, ou fermes verticales en hydro ou aquaponie ; agriculture "mobilier urbain" en containers installé sur des parkings... Les types de productions surtout maraîchères (et petits fruits) sont variés, bien que comportant très souvent des légumes feuilles ou fruits et des plants aromatiques (plus rarement des légumes racines) et avec parfois certaines spécificités (champignons dans les containers). Les niveaux d'investissement requis sont extrêmement variables selon le système technique et la taille du toit, mais peuvent être très élevés dans le cas des serres et des fermes verticales, le financement restant cependant un frein encore fréquent. Toutes aussi diverses sont les finalités de ces formes d'agriculture urbaine : La finalité "jardins associatifs" avec autoconsommation des produits est souvent présente dans les potagers sur les toits, répondant à une préoccupation des instances territoriales, et qui comme les autres jardins associatifs, sont à fonctions multiples, dont alimentaires ; les finalités commerciales dominent dans les serres hydroponiques, fermes verticales et containers, mais se retrouvent aussi dans les potagers sur les toits, avec une diversité de systèmes de commercialisation. L'hybridation des finalités est fréquente dans ces derniers cas, avec une partie du toit destinée à un jardin associatif et une partie à la commercialisation. On retrouve de la diversité et des hybridations dans les systèmes commerciaux eux-mêmes : vente de paniers dominante dans les potagers sur les toits, vente dans des marchés de luxe (restaurants gastronomiques), production de masse et vente à des supermarchés etc.

Ces types d'agriculture sur le bâti émanent de porteurs de projet qui, jusqu'ici, sont rarement issus du monde agricole, mais sont plutôt architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs en bâtiment, opérant parfois une reconversion professionnelle. Ces urbains s'adjoignent, rarement, des compétences techniques en horticulture, ou, plus souvent, procèdent à des formations multiformes (autoformation, stages en exploitations maraîchères..). En fonction de ces origines et du type de forme technique retenue, on constate que les visions que ces porteurs ont d'eux-mêmes, des liens avec les habitants, avec les consommateurs et les territoires varient aussi : ainsi, nos premiers constats distinguent deux principaux types de porteurs de projets. Les premiers, impliqués dans des projets à fort investissement financier, revendiquent un statut d'entrepreneur produisant pour des consommateurs recherchant des produits ultra-frais et d'origine connue. Ces entrepreneurs communiquent sur des modes de production à la fois efficaces économiquement et "écologiquement responsables", directement (faible consommation d'intrants chimiques) et indirectement (évitement de transports d'aliments). Les deuxièmes, représentés surtout par les tenants des potagers sur les toits, revendiquent aussi un mode de production "écologique" mais avec d'autres systèmes techniques (usages exclusifs d'intrants organiques) et mettent en avant, en plus de l'évitement de transports alimentaires, d'autres services de type environnemental (contribution à la biodiversité, captation des pluies, réductions d'îlots de chaleur) et de type social : il s'agit souvent d'impliquer les habitants de l'immeuble, voire du quartier, dans le fonctionnement du potager, par le compostage collectif, des ateliers de formation, l'accueil d'écoles… voire l'emploi direct, notamment en insertion. De consommateur, l'habitant devient dans le discours au moins, participant du projet d'agriculture urbaine. Le porteur de projet se décrit ainsi comme "fermier urbain", sans que ceci se traduise aujourd'hui par un souhait de statut administratif d'agriculteur.
La plupart de ces assertions, portant sur les effets environnementaux comme sur l'ancrage local de ces projets, sont fort loin d'être scientifiquement établies : on est là dans un champ de recherche en émergence, relevant de multiples disciplines et notamment de l'écologie territoriale.
Bien qu'exploratoires, ces premiers constats permettent déjà de s'interroger sur le caractère "alternatif" voire "subversif" de ces projets. Si l'on entend par système alimentaire alternatif "des initiatives comportant des allégations de "nouveaux" liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système "dominant" (Deverre et Lamine, 2010), on constate que si le lien de proximité géographique peut être revendiqué par tous, la "rupture avec le système dominant" est loin d'être générale et peut ne pas être du tout dans les préoccupations des porteurs de projet. D'autres "nouveaux" liens sont cependant peut-être en construction à travers des formes de "participation citoyenne» dont il faudrait mesurer la réalité et la nouveauté par rapport à l'existant. Aujourd'hui, la préoccupation première de nombre de ces systèmes en démarrage ou en projet est la pérennité économique, laquelle peut d'ailleurs dépendre des diverses fonctions que la ville reconnait ou reconnaitra à ces projets.

L'agriculture sur le bâti urbain :
quelles formes, quels porteurs, quelles insertions locales ?

Introduction

L'agriculture urbaine a été définie de multiples façons au cours de la dernière décennie (Moustier et Fall, 2004). Aujourd'hui la plupart des chercheurs à l'échelle internationale s'entendent sur des définitions très proches (M'Baye et Moustier, 2000 ; van Veenhuizen, 2006)[1] qui mettent l'accent moins sur la localisation précise de cette agriculture (intra ou périurbaine) que sur ses fonctions pour la ville et sur les ressources qu'elle mobilise, en concurrence ou en complémentarité avec des usages urbains. Dans ses formes plutôt classiques en périphérie de ville et en pleine terre, l'agriculture urbaine est maintenant largement étudiée par différentes disciplines (géographie, agronomie, sociologie, économie, écologie), y compris dans les pays industrialisés (Aubry et Pourias, 2013) sous l'angle de sa multifonctionnalité (Fleury, 2005 ; Zasada, 2011 ; Poulot 2011) et notamment des liens qu'elle entretient avec la ville à travers des circuits courts de commercialisation (Aubry et Kebir, 2013). Cependant, depuis peu, on voit apparaîtrenotamment dans les villes de pays industrialisés, des projets d'agriculture intra-urbaine intégrée au bâti urbain. Ces nouvelles formes d'agriculture urbaine, qu'elles aient déjà pris corps ou qu'elles soient encore sur le papier, posent question quant aux formes techniques qu'elles développent, quant à leurs initiateurs, aux objectifs qu'ils affichent, aux ancrages qu'elles ont ou pourraient avoir dans la ville. L'agriculture urbaine inclut à la fois des productions végétales et animales, et des activités de transformation et services associés. Dans cet article, notre analyse portera uniquement sur les productions végétales, et non sur d'autres types de production comme par exemple l'apiculture, qui s'intègre facilement au bâti urbain, mais dont les formes techniques et les filières liées demanderaient une étude spécifique.

Les premières formes d'agriculture intra-urbaine moderne utilisant le bâti sont nées à la fin du 20ème siècle dans les pays du sud[2] : par exemple, au Caire, dans les "microjardins" des cours ou des toits dakarois (Ba, 2013), à Nairobi, au Kenya, dans les agrisacs ou encore dans le programme en cours du projet AULNA (Agriculture Urbaine Low Space No Space à Antananarivo) [Figure 1].Ces formes d'agriculture utilisent toutes sortes de dispositifs hors sol (tables, pneus, goulots suspendus aux murs, sacs...) et sont le fait d'individus ou de petits groupes, souvent accompagnés par des ONG (Solidarités internationales à Nairobi) voire des institutions (FAO à Dakar). Elles visent essentiellement l'autoconsommation, parfois la vente de surplus, mais peuvent prendre une extension imprévue, comme le développement de G.I.E[3] de femmes de Dakar, opérant de fait une segmentation du marchés des légumes feuilles dans la capitale sénégalaise (Ba, 2007).

Figure 1. Exemples d'agriculture dans ou sur le bâti en pays du sud

Dans les pays du Nord, le phénomène de conquête du bâti par l'agriculture urbaine est plus récent, mais tout aussi protéiforme : au-delà du "boom" des toitures végétalisées à buts multiples (esthétique, dépolluant, protection de la biodiversité urbaine, régulation thermique), on voit depuis moins d'une décennie outre Atlantique, et depuis moins de cinq ans chez nous, apparaître des formes de conquêtes agricoles du bâti. Ces projets ont des vocations très variées, du plus "associatif" au plus "commercial", avec le plus souvent des fonctions multiples revendiquées, dont des fonctions productives. Tout récemment, ces formes d'agriculture urbaine ont reçu le nom de "Z-Farming" pour "Zero-Acreage Farming systems" (Specht *et al*, 2013).

[1] Soit "l'agriculture localisée en ville ou à sa périphérie, dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et non agricole des ressources (...)"
[2] L'agriculture en ville est aussi ancienne que les villes elles-mêmes. Nous n'évoquerons ici que de formes de "reconquête" récente de bâti urbain
[3] Groupement d'Intérêt Economique. Un phénomène équivalent est en train de naître à Antananarivo, où des femmes des bas-quartiers déjà incluses dans des groupements appuyés par des ONG (Femmes pour l'Hygiène appuyés par EAST) commencent à s'organiser pour produire et pour vendre

Nous analyserons ici rapidement quelles sont les principales formes techniques d'agriculture urbaine insérées au bâti urbain que nous voyons émerger [1. Diversité des formes techniques] puis nous nous intéresserons aux porteurs de ces projets [2. Diversité des porteurs et des finalités] avant de discuter sur les caractères plus ou moins "alternatifs" et "subversifs" de ces formes innovantes d'agriculture urbaine [3. Discussion-conclusion].

Précisons que les données qui suivent s'appuient sur les travaux en cours menés dans l'équipe Agricultures Urbaines de l'UMR SADAPT visant à analyser, évaluer, concevoir des systèmes sociotechniques d'agriculture urbaine. Plus précisément, trois travaux sous-tendent ce qui suit (i) la recension bibliographique et documentaire réalisée sur les formes émergentes d'agriculture urbaine en Amérique du Nord et en Europe (Daniel, 2013) (ii) les rencontres de porteurs de projets que nous avons organisées en 2012 et 2013 à Paris ainsi que notre participation à l'évaluation et bientôt peut être au suivi, de l'appel d'offres "Végétalisations Innovantes" menée en 2013 par la Ville de Paris et Paris Region Lab (iii) notre participation directe à l'élaboration de solutions techniques pour la culture sur les toits à travers le projet T4P (Toits Potagers Productifs : projet pilote à AgroParisTech).

1. Une diversité de formes techniques

Ces agricultures insérées aubâti urbain prennent des formes techniques diverses [Figure 2] que l'on peut différencier selon leurs lieux de production (pieds d'immeubles, toits, murs, dalles, caves, mobiliers urbains), leurs supports de production (pleine terre, terre rapportée, substrats de culture constitués à partir de matériaux exogènes ou locaux, hydroponie ou aquaponie), leurs contenants pour les systèmes hors-sols (bacs, sacs, containers, serres en verre sur les toits, voire bâtiments dédiés comme le sont les fermes verticales) et bien sûr les productions qui y sont cultivées[4] (Daniel, 2013).

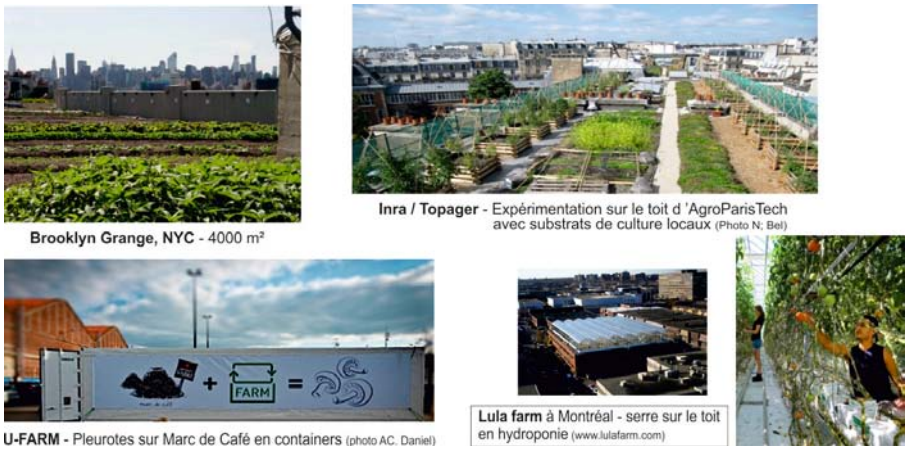

Figure 2. Diverses formes techniques de l'agriculture sur le bâti en pays du Nord

Nous constatons aujourd'hui de par le monde un développement surtout (i) des formes de potagers sur les toits, avec substrats exogènes (fibre de coco, tourbe comme au Canada) ou substrats organiques urbains comme dans l'expérience de potager sur les toits d'AgroParisTech (ii) de serres sur les toits en hydroponie, comme la Lufa Farm de Montréal, Farmed Here de Chicago ou Sky Greens de Singapour. Les fermes verticales chères à Despommiers (Despomiers, 2010) sont encore à l'état de projet.

Sans entrer ici dans les détails techniques, signalons que ces formes ont des potentialités variées, tant dans la diversité possible des productions qu'au niveau dela durée de la saison de culture ou de leur productivité.

- Les cultures sur les toits (en terre rapportée ou en substrats) permettent théoriquement une large palette de production légumière (légume-feuilles –salades et autres-, légumes fruits- tomate, aubergines etc., voire racines –carottes, pomme de terre), d'herbes aromatiques, de petits fruits y compris arbustifs (framboises, myrtilles). Leur saison de culture est printanière et estivale (sauf si des légumes d'hiver tels que chou, épinards sont cultivés en dehors des périodes de gel), variable donc selon les lieux et proche de ce que l'on trouve "au sol" en maraîchage professionnel de plein champ ou dans les jardins amateurs ou associatifs des mêmes régions (Pourias *et al*. 2012). La diversité, la recherche de variétés anciennes, gustatives, sont des critères importants de choix des productions dans ces systèmes (Aubry, Bel *et al*, 2013). Sur les murs se cultivent surtout des plantes à stolons comme les fraises ou certaines herbes aromatiques, et en caves ou dans les containers, essentiellement des champignons. Dans les serres hydroponiques, le choix de cultures est un peu plus limité (essentiellement légumes-feuilles, fraises, tomates et herbes aromatiques, plus difficilement des légumes-racines), par contre la saison de culture peut théoriquement durer toute l'année, en fonction des nécessités et conditions de chauffage hivernal.
- On dispose d'encore peu de données quantitatives quant à la productivité de ces différents systèmes, hors l'hydroponie, largement pratiquée en maraîchage professionnel. Des études en cours montrent sur les toits (jardins associatifs français, canadiens, étatsuniens ; toit expérimental d'AgroParisTech) des niveaux de production qui avoisinent ou dépassent les 5kg/m² (50t/ha) lorsque la fonction de production y est notable (soit une productivité de l'ordre d'un maraîchage professionnel d'intensité moyenne). En serre hydroponique, les niveaux de production peuvent être beaucoup plus élevés : de 15kg/m² en l'absence de chauffage à plus de 50 kg/m² (Sayné-Mengal *et al*, 2012). Notons cependant que là aussi, les données manquent concernant les dispositifs intra urbains où la confidentialité des données va de pair avec la jeunesse des projets. Les containers (productions de pleurotes sur marc de café) comme ceux de la U-Farm à Paris obtiennent des rendements de l'ordre de 30kg/m².

[4] Nous ne parlerons pas ici d'élevage urbain (de l'éco-pâturage aux ruches sur les toits), faute d'avoir consacré suffisamment de temps de recherche à leur analyse jusqu'ici

Souvent soupçonnés de risques de pollution des produits agricoles par l'environnement urbain, ces systèmes techniques intra-urbains mériteraient largement d'être plus étudiés de ce point de vue, car ces pollutions, qu'elles viennent du "sol", du substrat de culture et/ou des dépôts atmosphériques, semblent elles aussi éminemment variables et de fait fort mal connues. (A Berlin, Säumel *et al* 2012) montrent l'existence de concentrations en métaux lourds dans des légumes pouvant dépasser les normes européennes (plutôt dans les jardins au sol que sur les toits, d'ailleurs), alors que l'expérience de culture en plein air sur le toit d'AgroParisTech montre des niveaux de plomb et de cadmium dans les tomates et les salades de 10 à 100 fois inférieurs à ces normes européennes…Beaucoup reste à faire pour comparer sur le plan des risques de pollution les différents systèmes d'agriculture sur le bâti.

2. Diversité des porteurs de projets, des finalités et des visions de l'insertion des projets dans les villes

Nous ne prétendons pas ici développer une analyse sociologique fine des porteurs de projets d'agriculture urbaine ni une compréhension approfondie de leurs motivations, car nous n'en n'avons pas les compétences. Ces points devraient faire l'objet de recherches futures de notre équipe. Cependant, nos premières investigations, au plus près de ces porteurs de projets, au moins sur la région parisienne, permettent de donner quelques indications déjà porteuses de questions pour la compréhension du phénomène global de développement de l'agriculture intégrée au bâti.

2.1. Des profils professionnels variés… mais très peu techniques

Le simple examen des parcours et compétences professionnelles affichés par les porteurs de projets en agriculture urbaine intégrée au bâti, porteurs que nous avons rencontrés, évalués ou que nous côtoyons régulièrement, fait apparaitre le constat suivant : sur 22 porteurs de projets que nous connaissons à Paris en juin 2013, seuls 3 ont directement des compétences agricoles ou horticoles, venant du monde agricole ou ayant créé une entreprise horticole depuis quelques années. Les autres sont dans l'ordre : architectes-urbanistes-paysagistes (11/25), travailleurs sociaux (5), ingénieurs ou entrepreneurs dans d'autres domaines –bâtiment, développement durable- (3). Plusieurs ont déjà (3) ou cherchent à s'attacher à très court terme (4) les compétences techniques d'un agronome ou d'un spécialiste en horticulture et la plupart procède à des formations sur le sujet (autoformation, stages en exploitations maraîchères..). Les origines de ces porteurs de projets montrent bien que le phénomène global d'agriculture intra-urbaine est d'abord né des urbains eux-mêmes, où certains, pour des raisons que nous n'avons pas la capacité d'analyser in extenso, opèrent ou ont opéré une reconversion professionnelle. Nos travaux à Montréal ou nos contacts à New York montrent le même phénomène. Celui-ci n'est pas sans rappeler les reconversions professionnelles largement constatées dans les installations de maraîchers en Amap dans certaines régions, dont l'Ile-de-France, au cours de la dernière décennie (Lamine, 2008 ; Pasquier, 2007).

Les finalités attribuées par les porteurs eux-mêmes à ces projets peuvent schématiquement se classer en trois catégories:

(a) *la finalité associative* est notamment celle des jardins associatifs (partagés ou familiaux, cette distinction étant elle-même sujette à fortes évolutions): l'autoconsommation des produits est alors toujours présente dans les potagers associatifs sur les toits, les dalles, le bâti, même si ces jardins ont des fonctions multiples –récréatives, liens sociaux, animation culturelle, à l'instar des jardins de pleine terre (Wegmüller et Duchemin, 2010 ; Pourias *et al*, 2012). Le projet de toit potager à AgroParisTech avait initialement l'objectif de représenter un tel jardin associatif sur les toits. En effet, la forte augmentation du nombre de jardins partagés à Paris ces dernières années, les problèmes soulevés par l'installation de ces jardins sur des sites pouvant être pollués et la rareté chronique d'espace au sol dans la capitale ont conduit les autorités parisiennes à considérer les toits comme une ressource potentielle pour développer les jardins associatifs.

(b) *les finalités commerciales* dominent dans les serres hydroponiques, fermes verticales et containers, du fait des niveaux de production possibles mais aussi des niveaux d'investissement requis pour installer et/ou développer l'installation. Hormis le container, vendant les pleurotes produits à des restaurants, les serres sont encore peu développées en France. On constate aux Etats-Unis ou au Canada qu'elles vendent à la fois sous forme de production de masse dans des supermarchés et dans des circuits plus directs auprès de particuliers.

(c) *des finalités hybrides* se retrouvent souvent dans nombre de potagers sur les toits, avec dans les projets présentés (notamment lors de l'appel à projets Végétalisations innovantes) une partie du toit destinée à un jardin associatif et/ou à un espace de type pédagogique et une partie à la commercialisation, elle-même avec des formes diverses: vente de paniers à des particuliers, marchés de niche du type restaurants gastronomiques, éventuelle boutique etc.

2.2. Des ancrages a priori variés dans les villes ?

En fonction de ces origines des porteurs de projets, de la forme technique retenue, et des - finalités dominantes, on constate que les visions que ces porteurs ont d'eux-mêmes, des liens avec les habitants, avec les consommateurs et les territoires varient aussi : ainsi, nos premiers constats distinguent deux principaux types de porteurs de projets du point de vue de l'insertion dans la ville.

- Les premiers, impliqués dans des projets à fort investissement financier, tels les serres hydroponiques, revendiquent un statut d'entrepreneur produisant pour des consommateurs recherchant des produits ultra-frais et d'origine connue. Ces entrepreneurs communiquent sur des modes de production à la fois efficaces économiquement et "écologiquement responsables", soit directement (faible consommation d'intrants chimiques) soit indirectement (pas de transports d'aliments).
- Les deuxièmes, représentés surtout par les tenants des potagers sur les toits à vocation au moins partiellement commerciale, revendiquent aussi un mode de production "écologique» mais avec d'autres systèmes techniques (usages exclusifs d'intrants organiques) et mettent en avant, en plus de l'économie de transports alimentaires, d'autres services de type environnemental (contribution à la biodiversité, captation des pluies, réductions d'îlots de chaleur) et de type social : il s'agit souvent d'impliquer les habitants de l'immeuble, voire du quartier, dans le fonctionnement du potager, par le compostage collectif, des ateliers de formation, l'accueil d'écoles[5]… Voire l'emploi direct, notamment dans le cadre d'employés en insertion. De consommateur, l'habitant devient dans le discours au moins, participant du projet d'agriculture urbaine. Le porteur de projet se décrit ainsi comme "fermier urbain", sans que ceci se traduise aujourd'hui par un souhait de statut administratif d'agriculteur.

La plupart de ces assertions, portant sur les effets environnementaux comme sur l'ancrage local de ces projets, sont fort loin d'être scientifiquement établies : on est là dans un champ de recherche en émergence, relevant de multiples disciplines et notamment de l'écologie territoriale (Barles, 2010).

[5] Même la ferme en container participe de telles relations, en donnant son substrat de culture une fois utilisé (marc de café avec mycélium de pleurotes) aux jardins associatifs voisins : or on a constaté sur le toit d'AgroParisTech le grand intérêt agronomique de ce "résidu"

Conclusion

Bien qu'exploratoires, ces premiers constats permettent déjà de s'interroger sur le caractère "alternatif" voire "subversif" de ces projets. Si l'on entend par système alimentaire alternatif "des initiatives comportant des allégations de "nouveaux" liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système "dominant" (Deverre et Lamine, 2010), on constate que si le lien de proximité géographique avec le consommateur peut être revendiqué par tous les porteurs de projets de ces formes d'agriculture intégrée au bâti, la "rupture avec le système dominant" est loin d'être générale et peut ne pas être du tout dans les préoccupations de certains porteurs de projet. D'autres "nouveaux" liens sont cependant peut-être en construction à travers des formes de "participation citoyenne" dont il faudrait mesurer la réalité et la nouveauté par rapport à l'existant (Dubuisson *et al*, 2011). Aujourd'hui, la préoccupation première de nombre de ces systèmes en démarrage ou en projet est la pérennité économique, laquelle peut d'ailleurs dépendre, au-delà de l'aspect strictement productif, des diverses fonctions que la ville reconnait ou reconnaitra à ces projets.

Références bibliographiques

- **Aubry C. Bel N. *et al***, 2013. *Cultiver sur les toits ? De l'utopie à la conduite technique*. Communication orale aux 5ème rencontres du Végétal, Angers, 14-15/01/2013. www.rencontreduvegetal.fr
- **Ba A.**, 2009. *Les fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine dans le contexte dakarois: caractérisation et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal)*. Doctorat AgroParisTech et UCAD, 378 p.
- **Ba A.**, 2013. Un système de production innovant pour lutter contre la pauverté : le cas du microjardinage à Dakar. In Pillon P. (Ed.)*, La Faim par le Marché, aspects sénégalais de la mondialisation*, L'Harmattan, 364 p.
- **Barles s.**, 2010. Ecologies urbaine, industrielle et territoriale. In Coutard O, Lévy J.P. (Dir.), *Ecologies Urbaines,* Economica, Coll. *Villes*, 61-83.
- **Deverre C., Lamine C.**, 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie Rurale*, 3, 57-73.
- **Dubuisson-Quellier S., Lamine C., Le Velly R.**, 2011. Citizenship and consumption: mobilisation in alternative food systems in France. *Sociologia Ruralis*, 51(3), 304-323.
- **Daniel A.C.**, 2013. *Rapport sur l'agriculture urbaine et ses formes innovantes en France.* Chaire Ecoconception, AgroParistech, Paris, 75 p.
- **Despommiers D.**, 2010. *The Vertical Farm, Feeding the world in the 21st Century*. Thomas Dunes Books, St Martin Press.
- **Mbaye A., Moustier P.**, 2000. Market-oriented urban agricultural production in Dakar. In *Growing Cities Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda: A Reader on Urban Agriculture.* Deutsche Stiftung fur Internationale Entwicklung (DSE), Zentralstelle fur Ernahrung undLandwirtschaft. City Case Study Dakar, RUAF Foundation
- **Moustier P., Fall A.S.**, 2004. Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation. In Smith-Olanrewaju B., Moustier P., Mougeot L., Fall Abdou J.A. (Eds.). *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes*. Cirad, Montpellier, 23-43.
- **Pasquier, C.**, 2012. *Histoire de liens entre gens des villes et gens des champs : l'AMAP de la Butte aux cailles et le panier Vanvéen*. Mémoire de master en anthropologie de l'EHESS, Paris.
- **Pourias J., Aubry C.**, 2013. *Locally grown food within cities : food function of Parisian associative gardens*. XXVth ESRS Congress, Florence, Italy, 29 july-1 August 2013.
- **Pourias J., Daniel A.C. et Aubry C.**, 2012. La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question. *Pour* "Alimentation et Territoires", 215-216 et 333-347.
- **Quesnel A., Foss J., Danielsson N.**, 2011. *Solutions from above : Using rooftop Agriculture to move Cities towards Sustainability*. Thesis School of Engineering, Karlskrona, Sweden.
- **Wegmuller, F. & Duchemin, E.**, 2010. *Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours sur la base du programme des jardins communautaires*. www.isda.com.
- **Sanyé-Mengual E., Ceron-Palma I., Oliver-Sol J., Montero J.I., Rieradevall J.**, 2012. Environmental analysis of the logistics of agricultural products from roof top greenhouses in Mediterranean urban areas. *Journal of the Science of Food and Agriculture*; 93, 100–109.
- **Säumel I., Kotsuyk I. Hölscher M., Lenkereit C., Weber F., Kowarik I.**, 2012. How helthy is urban agriculture in high traffic areas? Trace metal concentrations in vegetable crops from plantings within inner city neighboroughs in Berlin, Germany. *Environmental Pollution*, 165, 124-132.
- **Specht K., Siebert R., Hartman I., Fresiger U.B., Sawicka M., Werner A., Thomaier S., Henckel D., Walk H., Dierich A.**, 2013. Urban agriculture of the future: an overview of sustainability aspects of food production in and on buildings. Agriculture and Human Values, 30, 1-19.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Mobilisation de savoirs dans l'élaboration de pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau

Fabienne Barataud, agronome, Inra-Sad, UR Aster, Mirecourt – fabienne.barataud@mirecourt.inra.fr
Sandrine Petit, géographe, Inra-Sad, UMR Cesaer, Dijon

Résumé.

Les "territoires de l'eau" (Bassins Versants ou Aires d'Alimentation de Captage) sont des systèmes complexes, sur lesquels interagissent de multiples acteurs (Reed, 2008), qu'ils soient simplement concernés par la qualité de la ressource (consommateurs ou responsables et gestionnaires) ou qu'ils influent directement sur la qualité de la ressource via leur activité (agriculteurs, pêcheurs, industries, négoces). Sur ces territoires, l'action publique se déploie selon des directives européennes (directive cadre sur l'eau, nitrates), des cadres nationaux (Grenelle) et les particularités départementales inscrites dans des arrêtés préfectoraux. Les acteurs locaux et institutionnels sont à la recherche de solutions localement adaptées et compatibles avec ces cadres. La formulation du problème puis l'élaboration de solutions (Callon, 1986) nécessite de mobiliser des savoirs sur les processus biophysiques, sur les usages et pratiques du territoire et sur le genre de systèmes ou de pratiques agricoles à mettre en place. Préserver ou restaurer la qualité de la ressource en eau sur de tels territoires passe donc par la mobilisation et le partage de connaissances à la fois multiples, hétérogènes, mais aussi partielles et comportant une part d'incertitude (Raadgever *et al.*, 2011).

Nous examinerons comment le débat autour de la qualité de l'eau est structuré par les connaissances apportées et leur distribution parmi l'ensemble des acteurs réunis autour de la gestion de l'eau. Nous analyserons la construction d'énoncés techniques et scientifiques, retenus et faisant autorité pour décider de la "bonne" gestion et des types de pratiques agricoles.

Les résultats présentés ici s'appuient sur une approche comparative et interdisciplinaire fondée sur une recherche action menée de 2011 à 2013 sur deux terrains : Harol, une commune de l'ouest vosgien, intégrée dans le dispositif Aires d'Alimentation de Captages Grenelle, dont les eaux souterraines comportent un excès de nitrates ; le lac de la Sorme en Saône-et-Loire, intégré dans ce même dispositif mais dont les eaux superficielles sont chargées en phosphore.

Dans les situations rencontrées, on fait le constat qu'un "besoin de science" s'exprime tant de la part des gestionnaires de l'eau que des agriculteurs. Ce besoin de science porte sur la connaissance et la spécificité des situations locales ; il concerne la circulation de l'eau dans le sol et le sous-sol, les sources et les mécanismes de pollution, d'érosion, l'eutrophisation ; il porte enfin sur les mesures les plus efficaces à mettre en place pour réduire ces pollutions, notamment celles concernant les systèmes et pratiques agricoles. Mais sur les terrains étudiés, apparaît également une sectorisation forte des domaines de compétences en particulier chez les gestionnaires de l'eau et les représentants des services de l'Etat (entrée par le sanitaire pour l'ARS, entrée protection de captage pour les DDT, entrée protection de captage pour viser *in fine* protection d'une masse d'eau pour l'Agence de l'Eau) et une relative méconnaissance des contraintes techniques liées à l'activité agricole (Darré, 1985) chez les gestionnaires de l'eau. Les connaissances effectivement mobilisées relèvent donc finalement souvent d'un travail d'expertise émanant de cabinets spécialisés en environnement et en hydrologie, de la chambre d'agriculture pour les diagnostics agricoles, ou des services de l'Etat (Direction départementale des Territoires, Agence Régionale de la Santé). Ce sont ces connaissances expertes agencées en rapports d'étude et en avis qui dessinent seules de "ce qu'il faut faire" et ainsi de nouvelles pratiques agricoles jugées favorables à l'amélioration de la qualité des eaux tendent à s'imposer (comme le maintien de prairies aux dépens des cultures, l'agriculture biologique, la plantation de ripisylves, *etc*). Mais des solutions très différentes pourraient émerger selon les représentations que chacun a de l'environnement et du problème (Sylvestre, 1997) et les agriculteurs détiennent eux-aussi des connaissances liées à leur capacité d'observation d'évolution de différents phénomènes (comme l'érosion ou l'eutrophisation) ou leur mémoire du territoire (remembrement, historique des pratiques, ….) (Agrawal, 1995). Pourtant, les savoirs locaux des agriculteurs peinent à être entendus et à constituer un "bien commun" au même titre que ceux des experts et des scientifiques.

Plutôt qu'une hiérarchie entre savoirs, nous considérons qu'il y a des degrés de savoirs distribués entre les personnes (Maurel *et al.*, 2007), et qui varient au cours du temps. Ce constat conduit à concevoir une adaptabilité de l'action publique sur le long terme. Plus les savoirs d'experts s'accumulent plus les préconisations exigent une finesse de gestion agricole (le maintien des prairies ne suffit pas et sont préconisées des périodes de pâturage, une localisation des zones pâturées, l'éloignement des vaches des cours d'eau). En terme de gestion des territoires de l'eau, la progressivité dans la construction des savoirs met en exergue l'importance du temps laissé aux acteurs pour évoluer (dans la représentation qu'ils se font de la situation, dans leurs pratiques), de la possibilité laissée ou non de retours en arrière dans les procédures d'action publique (boucles), enfin de la capacité d'innovation dans l'élaboration de nouvelles pratiques agricoles tantôt permise tantôt empêchée par les dispositifs réglementaires.

Mots clés : acteurs locaux ; expertise, connaissances ; qualité de l'eau ; agriculture ; territoires de l'eau

---

Références bibliographiques

- **Agricolianski E.**, Sommier I. (dir.), 2005. *Radiographie du mouvement altermondialiste*. La Dispute.
- **Den Hartigh C.**, 2012. *Jardins collectifs urbains. Parcours des innovation potagères et sociales*. Educagri.
- **Genel K.**, 2004. Le pouvoir chez Foucault et Agemben., *Methodos,* 4 [en ligne].
- **Lipsky M.**, 1981. la contestation comme ressource politique. In Padioleau J.G. (dir), *L'opinion publique*. Mouton.
- **Mouchard D.**, 2010. Les mouvement sociaux, laboratoire de la démocratie. *La vie des idées.fr* [en ligne].
- **Pérez-Vitoria S.**, 2005. *Les paysans sont de retour*. Actes Sud.
- **Terral P.**, 2011. *Larzac de la lutte paysanne à l'altermondialisme*. Privat.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

L'espace public urbain à l'épreuve du jardinage collectif à New York et Paris : une dialectique socio-spatiale complexe

Sandrine Baudry, Inra, UMR Sadpt, Paris - sandrine.baudry@vents-sauvages.fr
Julie Scapino, MNHN, UMR Éco-anthropologie et Ethnologie - **Élisabeth Rémy**, Inra, UMR Sadpt, Paris

Résumé .

La question de la privatisation de l'espace public et de son contrôle est fondamentale, en ce qu'elle est étroitement liée à la notion de justice sociale (Mitchell, 2003). Il peut s'agir aussi bien d'un contrôle par des entreprises privées (Davis, 1992 ; Whyte, 2001), que par les pouvoirs publics (Smith, 2001). Mais il ne faut pas oublier non plus les formes de surveillance, d'exclusion et d'auto-exclusion appliquées par les citadins eux-mêmes dans leur vie quotidienne, qui font que, en l'absence même de barrières physiques, certaines personnes ne fréquenteront jamais certains espaces. Il semble raisonnable d'en conclure que peu d'espaces dits publics le sont entièrement et pour tout le monde tout le temps, ce qui entraînerait inévitablement des conflits entre usages concurrents. Cependant, cette même analyse des espaces publics montre que ceux-ci ne peuvent fonctionner que s'ils font l'objet d'une certaine appropriation sociale, d'une certaine "domestication" (de Coninck et Deroubaix, 2012). Il apparaît alors que l'équilibre délicat est à trouver entre cette appropriation, qui permet le passage d'espaces conçus par les planificateurs à des espaces vécus par les habitants (Lefebvre, 1974), et la garantie d'une accessibilité des espaces publics au plus grand nombre.

Le cas du jardinage collectif urbain nous permet d'aborder cette question dans toute sa complexité, grâce à la diversité des cas rencontrés sur le terrain et aux débats que cette nouvelle forme d'appropriation citoyenne de l'espace suscite. En effet, tour à tour encensé pour ses bénéfices sociaux (Hynes, 1996 ; Baudelet *et al.*, 2008) et fustigé pour sa cooptation de l'espace public (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013), en réaction à un discours perçu comme trop angélique et militant, il représente bien cette quête d'un équilibre entre appropriation sociale et accessibilité de l'espace. Cet article propose de questionner la légitimité de ces jardins en tant qu'usage de l'espace public urbain, et le rôle que peuvent jouer les collectifs de jardiniers dans l'émergence de nouvelles dynamiques urbaines. Partant de l'idée "qu'une action ne se situe pas à l'intérieur d'un environnement mais définit à la fois son intérieur et son extérieur" (Latour et al, 1991, p. 44), nous chercherons à instruire cette dynamique dedans/dehors (Rémy *et al.*, 2007), propre à chacun des jardins, par le biais de l'étude des liens et barrières qu'ils entretiennent avec leur environnement proche. Dès lors, notre hypothèse est que les jardins collectifs urbains représentent un exemple probant de la dialectique socio-spatiale, par laquelle les citadins modifient l'espace dans lequel ils vivent et sont à leur tour influencés par lui (Soja, 1980), et, en tant que tels, jouent un rôle important dans les dynamiques urbaines à plusieurs échelles.

Nous explorerons cette question sur la base de deux terrains de recherche ethnographique effectués respectivement à New York et à Paris. Les données ont été récoltées grâce à des entretiens semi-directifs, de l'observation participante, ainsi que des archives d'institutions et de presse. Quatre jardins ont été choisis pour illustrer les liens et barrières matériels et immatériels entre l'espace jardiné et le reste de la ville à plusieurs échelles. L'article présentera, pour chaque ville, un bref historique du jardinage collectif et deux cas d'étude. Enfin, la discussion portera sur une analyse de ce que ces diverses formes de relations révèlent de la complexité de l'appropriation sociale de l'espace urbain.

L'espace public urbain à l'épreuve du jardinage collectif à New York et Paris : une dialectique socio-spatiale complexe

La question de la privatisation de l'espace public et de son contrôle est fondamentale, en ce qu'elle est étroitement liée à la notion de justice sociale (Mitchell, 2003). Il peut s'agir aussi bien d'un contrôle par des entreprises privées (Davis, 1992 ; Whyte, 2001), que par les pouvoirs publics (Smith, 2001). Mais il ne faut pas oublier non plus les formes de surveillance, d'exclusion et d'auto-exclusion appliquées par les citadins eux-mêmes dans leur vie quotidienne, qui font que, en l'absence même de barrières physiques, certaines personnes ne fréquenteront jamais certains espaces. Il semble raisonnable d'en conclure que peu d'espaces dits publics le sont entièrement et pour tout le monde tout le temps, ce qui entraînerait inévitablement des conflits entre usages concurrents. Cependant, cette même analyse des espaces publics montre que ceux-ci ne peuvent fonctionner que s'ils font l'objet d'une certaine appropriation sociale, d'une certaine "domestication" (de Coninck et Deroubaix, 2012). Il apparaît alors que l'équilibre délicat est à trouver entre cette appropriation, qui permet le passage d'espaces conçus par les planificateurs à des espaces vécus par les habitants (Lefebvre, 1974), et la garantie d'une accessibilité des espaces publics au plus grand nombre.

Le cas du jardinage collectif urbain nous permet d'aborder cette question dans toute sa complexité, grâce à la diversité des cas rencontrés sur le terrain et aux débats que cette nouvelle forme d'appropriation citoyenne de l'espace suscite. En effet, tour à tour encensé pour ses bénéfices sociaux (Hynes, 1996 ; Baudelet *et al.*, 2008) et fustigé pour sa cooptation de l'espace public (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013), en réaction à un discours perçu comme trop angélique et militant, il représente bien cette quête d'un équilibre entre appropriation sociale et accessibilité de l'espace. Cet article propose de questionner la légitimité de ces jardins en tant qu'usage de l'espace public urbain, et le rôle que peuvent jouer les collectifs de jardiniers dans l'émergence de nouvelles dynamiques urbaines. Partant de l'idée qu' "une action ne se situe pas à l'intérieur d'un environnement mais définit à la fois son intérieur et son extérieur" (Latour et al, 1991, p. 44), nous chercherons à instruire cette dynamique dedans/dehors (Rémy *et al.*, 2007), propre à chacun des jardins, par le biais de l'étude des liens et barrières qu'ils entretiennent avec leur environnement proche. Dès lors, notre hypothèse est que les jardins collectifs urbains représentent un exemple probant de la dialectique socio-spatiale, par laquelle les citadins modifient l'espace dans lequel ils vivent et sont à leur tour influencés par lui (Soja, 1980), et, en tant que tels, jouent un rôle important dans les dynamiques urbaines à plusieurs échelles.

Nous explorerons cette question sur la base de deux terrains de recherche ethnographique effectués respectivement à New York et à Paris. Les données ont été récoltées grâce à des entretiens semi-directifs, de l'observation participante, ainsi que des archives d'institutions et de presse. Quatre jardins ont été choisis pour illustrer les liens et barrières matériels et immatériels entre l'espace jardiné et le reste de la ville à plusieurs échelles. L'article présentera, pour chaque ville, un bref historique du jardinage collectif et deux cas d'étude. Enfin, la discussion portera sur une analyse de ce que ces diverses formes de relations révèlent de la complexité de l'appropriation sociale de l'espace urbain.

New York : du squat de l'espace public à l'insertion dans les politiques municipales

Les *community gardens*[1] new yorkais ont vu le jour au début des années 1970, dans un contexte de crise sociale et économique nationale, particulièrement exacerbée dans les grands centres urbains (Lawson, 2005), mais aussi d'effervescence sociale, avec la montée de mouvements alternatifs et contestataires. Nés de la volonté des habitants, ils ont donné voix à une revendication citoyenne du droit à la ville (Lefebvre, 1968) et notamment du droit à l'accès à un espace urbain alors désinvesti par ses propriétaires publics et privés.

Le mitage et la dégradation du tissu urbain ont favorisé des mouvements d'appropriation citoyenne de l'espace, notamment par le biais des *community gardens*. La Ville, consciente de l'aubaine que représentaient ces citoyens prêts à entretenir bénévolement ses terrains, leur a proposé un contrat de location, dont l'association a cherché à faire profiter d'autres citadins, notamment chez des populations plus défavorisées, souvent issues du milieu rural, qui cherchaient à planter des potagers urbains par nécessité économique. Dès 1978, la Ville a créé le programme *Operation Green Thumb*, chargé de proposer des terrains en friche à la location pour un dollar symbolique par an, à des groupes de résidents enclins à y jardiner, en attendant de leur trouver un usage plus productif financièrement.

Dans les années 1990, la reprise économique et la hausse du prix du foncier ont fait apparaître les jardins comme des occupations trop peu rentables des terrains municipaux, déclenchant un débat entre valeur d'échange et valeur d'usage de l'espace urbain (Schmelzkopf, 2002 ; Staehli *et al.*, 2002). Plusieurs *community gardens* ont ainsi été rasés, mais ces actes violents, quoique parfois justifiés d'un point de vue légal puisque certains baux arrivaient à leur terme, ont permis la cristallisation d'un mouvement de soutien à ces usages citoyens de l'espace, finalement sauvés grâce à l'intervention financière de partenaires privés et un accord signé en 2002 entre le nouveau maire et l'État de New York (Spitzer, 2002). On compte aujourd'hui environ 650 *community gardens* à New York.

Clinton Community Garden

Clinton Community Garden (CCG) est situé dans un quartier de Manhattan ayant subi de fortes transformations sociales et économiques depuis les années 1970. À l'époque, face à la pauvreté et à la criminalité, les résidents ont recherché des solutions locales, dont le déblaiement en 1978 d'une parcelle délaissée afin d'y créer un *community garden*. Aujourd'hui, le quartier est en plein essor, densément peuplé et très fréquenté par les touristes. La population demeure socialement mixte, mais nettement dominée par la classe moyenne et les artistes attirés par la proximité de Broadway.

Avec ses 1 400 m2, le jardin est un des plus grands de Manhattan. Sa particularité est la possibilité d'obtenir une clef de la porte principale contre un paiement de $ 5. Cette clef donne accès, du lever au coucher du soleil, à la partie antérieure (*front garden*), conçue pour que les usagers s'y reposent sur les bancs ou sous les arbres et où les usages sont plus ou moins ceux d'un parc public. Cet espace est séparé de la rue par une clôture érigée au début des années 1980 pour faire face aux problèmes de vol et de vandalisme. Cette grille cadenassée a provoqué des débats enflammés en 1986, lorsque la municipalité a proposé d'intégrer CCG dans le réseau des parcs publics. En effet, s'il semblait justifié de protéger le travail d'habitants bénévoles, l'idée qu'un espace pourvu du statut de parc public soit fermé à clef la plupart du temps choquait une partie de la population et lui faisait craindre un dangereux

[1] Le terme de *community*, difficilement traduisible en français, désigne aux États-Unis le concept multiple de groupe humain, mais aussi de pouvoir politique alternatif fort.

précédent[2]. Aujourd'hui, la végétation haute et touffue permet, une fois dans le jardin, de ne presque plus percevoir visuellement la présence de l'urbain alentour, essentiellement trahie par les bruits de circulation. D'autre part, à l'endroit où la clôture borde des parcelles cultivées, on y a ajouté une plaque de plexiglas pour empêcher les chiens et les hommes d'uriner sur les légumes. Il s'agit donc, là même où la perméabilité visuelle est conservée, de créer une imperméabilité matérielle pour empêcher l'accès physique de pollutions venues de l'extérieur.

Le *back garden* est quant à lui réservé aux cultures gérées par les membres à part entière, au nombre de 134 en 2007. Il est séparé de la partie "parc" par une autre grille, dont seuls les jardiniers bénéficiaires de parcelles ont la clef. Il existe donc une hiérarchie entre usagers "actifs" et usagers "passifs", très nettement marquée par cette frontière physique infranchissable qui permet cependant un accès visuel. Cette clôture est appropriée tout du long par les jardiniers dont elle longe les parcelles et qui y suspendent jardinières et décorations diverses. Ainsi, elle devient, au-delà de son rôle protecteur, une véritable extension de l'espace jardiné.

CCG appartient officiellement au réseau Green Thumb, mais participe rarement aux animations qu'il propose. Il ouvre ses portes aux habitants du quartier lors d'événements festifs ou pour des célébrations privées, et participe au "food festival" local, mais il n'entretient pas de rapports particuliers avec des associations du quartier. Il attire en effet déjà énormément de visiteurs, dont la fréquentation régulière se ressent sur l'état de la végétation.

La Isla

Le second jardin est situé dans le South Bronx, quartier tristement célèbre pour ses taux de criminalité et de pauvreté. Son histoire traduit bien les enjeux liés à l'équilibre entre appropriation et accessibilité de parcelles enregistrées en tant que *community gardens*. Celle de la Isla l'est depuis au moins 1978, mais pendant de nombreuses années, elle a été utilisée à des fins strictement personnelles par la famille propriétaire de l'immeuble attenant, seule à détenir la clef de la grille constamment verrouillée. Ce n'est qu'en 1994 qu'une association de quartier a obtenu un minimum d'ouverture. En 2000, le jardin avait toujours un fonctionnement très informel avec peu de jardiniers impliqués, les parcelles n'étaient pas entretenues et aucune activité ouverte au public n'y était organisée. À partir de 2002, le groupe de jardiniers a commencé à grossir et à s'organiser. Les membres adultes se sont vu attribuer un minimum de devoirs, et le jardin s'est ouvert au public à travers l'organisation d'événements destinés à récolter des fonds, et surtout par le biais d'activités proposées aux enfants et aux adolescents du quartier. En 2007, le jardin comptait 31 membres, dont 21 enfants.

Le jardin mesure un peu plus de 440 m2. Il est flanqué sur deux côtés de petits immeubles d'habitation. Au fond il donne sur un jardin privé et l'entrée se fait par une petite rue tranquille à sens unique. La clôture de ce côté n'est bordée que de quelques arbustes bas qui ne gênent pas la vue sur la rue. On se surveille et on communique d'un côté à l'autre. La Isla est pour l'essentiel un communal garden : tout est mis en commun, les prises de décision et le travail comme la récolte. En revanche, les horaires d'ouverture affichés à l'entrée sont rarement respectés, puisque le quartier, et donc le jardin, attirent très peu de visiteurs. Cette difficulté d'accès est néanmoins compensée par la tradition de surveillance bienveillante entre habitants, qui permet d'identifier la présence de visiteurs devant la grille et de contacter quelqu'un possédant la clef pour l'ouvrir. On voit ainsi que le jardin comme les jardiniers sont parfaitement intégrés à la sociabilité du quartier.

Cette intégration se fait également par le biais de relations avec divers acteurs locaux, comme le *community center* ou Taqwa Community Farm, un *community garden* ciblant particulièrement la production alimentaire dans ce quartier où les produits frais sont difficilement accessibles, et situé deux rues plus loin. Le jardin est également lié à des réseaux d'aide sociale à l'enfance auxquels il offre son espace, en échange d'un soutien financier ou matériel, indispensable pour ces jardiniers peu fortunés.

Les jardins "partagés"[3] à Paris : entre espaces appropriés et espaces institutionnalisés

Dans les années 1990, la Fondation de France, voyant dans les pratiques nord-américaines l'opportunité de créer du lien social tout en intégrant les préoccupations liées à l'autosuffisance alimentaire, organisa des séjours au Québec et à New York autour des jardins collectifs. Alors que le premier jardin "communautaire" est créé à Lille en 1997, les années 2000 verront ces nouveaux modèles de jardinage associatif se diffuser dans toutes les grandes villes de France.

Jusqu'aux années 2000, le jardinage collectif à Paris prenait principalement la forme de potagers pédagogiques municipaux à destination des écoles. Les premiers jardins associatifs, dits "partagés", sont apparus dans le paysage parisien au début des années 2000 sous la forme de squats ou en partenariat avec des grands propriétaires fonciers (bailleurs sociaux, Réseau ferré de France,...). Ils étaient créés par des habitants engagés, associatifs pour la plupart, professionnels militants ou artistes, sur des espaces sous-utilisés ou délaissés.

En 2001, le gouvernement du nouveau maire, Bertrand Delanoë, se saisit de ce phénomène émergent pour rendre possibles ces occupations temporaires de fragments d'espace public, en confiant officiellement leur gestion à des associations d'habitants. Ceci aboutira à la mise en place du programme Main verte, dans laquelle sont décrits les engagements de la Ville et des associations gestionnaires de jardins. Pour la Ville, ceux-ci consistent principalement à réaliser les travaux de sécurisation et de viabilisation des terrains, et à fournir au minimum une arrivée d'eau, une clôture et une cabane. L'association s'engage quant à elle à ouvrir le jardin au public au moins deux demi-journées par semaine, à organiser plusieurs événements publics chaque année et à pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement. Les associations sont également signataires d'une convention d'occupation temporaire et s'engagent à restituer le terrain qu'elles occupent dès que la Ville décide d'un nouvel usage de l'espace. Dix ans après son lancement, le programme parisien compte plus de soixante-dix jardins dont certains, depuis 2005, ont été créés sur des parcelles situées dans l'enceinte d'espaces verts municipaux.

Le Poireau agile

Le Poireau agile est le premier jardin partagé parisien créé dans un espace vert : le Jardin Villemin dans le 10e arrondissement de Paris. Ce parc est fréquenté par des populations diverses, en raison de sa localisation entre une gare importante (autour de laquelle gravitent des personnes en situation de précarité) et un quartier fortement gentrifié. En 2001, suite à la mobilisation d'élus, il est décidé que le jardin public soit étendu sur une parcelle en friche attenante et qu'y soit créé un jardin collectif. Quatre ans plus tard, l'association Graine de jardins est missionnée par la Ville pour créer une association d'habitants et élaborer un projet dans un délai de trois mois. Rapidement, un groupe porteur du projet est constitué, composé d'une quinzaine de personnes aux motivations multiples : évidemment jardiner, mais aussi créer du lien, entre l'association et le public du jardin Villemin, mais aussi avec des publics en difficulté à travers des activités solidaires. Le Poireau agile ouvrit officiellement en juillet 2005 et rencontra dès la saison suivante un vif

[2] Contrairement à de nombreux parcs publics parisiens, ceux de New York ne ferment pas la nuit.
[3] L'appellation "jardins partagés" a été choisie par le cabinet de l'élu en charge des espaces verts.

succès : le nombre d'adhérents augmenta rapidement, comptant principalement des habitants du quartier, quelques associations et des groupes scolaires, sur demande de la mairie d'arrondissement.

L'aménagement de ce JP, particulier car circulaire, a été imaginé par un paysagiste de la Ville de Paris et soumis à l'avis de l'association. D'une superficie cultivable d'environ 220m2, le JP est situé au pied d'une façade d'immeuble aveugle et près d'une entrée secondaire du jardin Villemin. Il sert donc de lieu de passage entre la rue et l'intérieur du parc public, mais de hauts arbres l'entourent sur une partie de sa circonférence, et le rendent invisible de la rue. À la demande des élus initiateurs du projet, le Poireau agile ne dispose d'aucune clôture (fait inédit en 2005). Les parcelles sont essentiellement délimitées par une allée circulaire, longée par une haie basse. Précisons cependant que le JP est protégé par les grilles du parc public, qui ferme ses portes chaque nuit. Si elle est limitée côté rue, la vue sur l'espace du JP est, côté jardin public, totalement dégagée. Le regard constant du public est perçu par les jardiniers comme facilitant le contact avec celui-ci, mais n'offrant aucune intimité. Les agents municipaux du jardin Villemin participent aussi à cette surveillance par leur présence constante, qui influence la vie au jardin. Elle rend par difficiles les petits arrangements avec la réglementation, sans pour autant empêcher des désagréments du type vandalisme dans l'espace du JP.

Ces modalités d'ouverture particulières sont déterminantes dans les rapports qu'entretiennent les membres du JP avec l'extérieur. Elles offrent peu de contrôle sur les entrées de l'autre, en tant qu'extérieur au groupe de jardiniers, dans l'espace du JP. Cela a entraîné des vols ou l'occupation du JP par des populations en situation de grande précarité. Ces difficultés ont participé au délitement progressif du groupe et au délaissement du jardin[4]. Au moment de l'enquête, l'association comptait près de 90 adhérents, mais principalement au titre de "sympathisants", payant une cotisation sans participer activement.

Si les relations au sein de l'association, et avec d'autres groupes fréquentant le jardin public, sont ou ont été problématiques, certains membres ont pu créer des liens au-delà des frontières du JP. À travers une externalisation de leur action (qui a également participé au délaissement du jardin), des liens se sont tissés avec d'autres acteurs à l'échelle du jardin public et du quartier.

Les difficultés rencontrées au Poireau agile peuvent tout aussi bien tenir à l'absence de clôture et au contrôle institutionnel quotidien, qu'au fait qu'il s'agisse d'une initiative municipale précédant la constitution d'un groupe de bénévoles cohérent et maître de son projet.

Le Bois Dormoy

Le jardin du Bois Dormoy est situé dans une petite impasse du quartier de la Chapelle dans le 18e arrondissement. Une véritable petite forêt s'est développée sur ce terrain de 1 400m2, en friche depuis plus de vingt ans, qu'un groupe d'habitants a décidé d'ouvrir au public et de préserver. Après une demande infructueuse à la mairie du 18e en 2006, les habitants ont créé l'association du Bois Dormoy, constituée surtout d'individus au profil associatif et engagé, et ont investi le terrain sans autorisation en 2008. Après deux années de squat, le jardin est finalement entré officiellement dans le programme Main verte.

Le Bois Dormoy est un des plus grands JP à Paris. Le terrain est délimité sur trois côtés par de hauts immeubles. Ces murs servent de support à des formes d'expression artistique. Du quatrième côté, le jardin est longé par une petite impasse, fréquentée surtout par des riverains. À l'époque du squat, une palissade de plusieurs mètres de haut, entièrement opaque, séparait le jardin de la rue. Cette palissade, ajoutée au caractère touffu du bois, donnait au lieu un aspect caché qui repoussait de nombreuses personnes. Les responsables du JP étaient donc très demandeurs d'une clôture permettant au jardin d'être visible de la rue, afin de mieux le faire connaître et de rassurer les usagers potentiels. Une telle clôture a été installée par la Ville quand le JP a acquis un statut officiel. Deux ans plus tard, une végétation grimpante s'était développée çà et là le long de la grille, mais pas assez pour limiter la visibilité. Le jardin est explicitement présenté par ses membres comme facteur d'embellissement du cadre de vie des riverains, qui ont passé près de vingt ans à longer une grande palissade en ferraille grise qui sentait l'urine de chien.

Le Bois est surplombé par les fenêtres de nombreux logements. Selon leur hauteur, elles donnent soit sur une vaste masse végétale, fortement appréciée par les riverains, soit sur l'intérieur du jardin, permettant de surveiller ce qui s'y passe. Il est déjà arrivé que des voisins se plaignent de nuisances sonores ou visuelles engendrées par certaines activités du JP.

En 2012, l'association comptait une soixantaine d'adhérents et près de 300 "sympathisants". Le noyau le plus actif de l'association comprenait une vingtaine de personnes. L'officialisation du jardin (et la visibilité qu'elle a permise) a entraîné une diversification des profils des usagers, avec l'arrivée de nombreux riverains, dont des familles et des enfants, et quelques personnes d'origine immigrée. Même s'il repose sur un noyau particulièrement actif, le fonctionnement du jardin est essentiellement collectif.

Le Bois Dormoy est ouvert deux fois par semaine dont chaque dimanche après-midi, moment privilégié à la fois d'ouverture et de rassemblement des membres. De nombreux événements publics sont organisés et peuvent réunir plusieurs centaines de personnes. L'association fait partie d'un collectif rassemblant les lieux alternatifs du quartier de la Chapelle et entretient des relations avec d'autres JP proches géographiquement, ainsi que d'autres associations dont l'objet est éloigné du jardinage. Le partenariat avec une association de prévention contre la toxicomanie permet par exemple que des toxicomanes, population fréquentant le terrain avant son ouverture, continuent à venir au Bois, mais d'une manière nouvelle.

L'avenir du Bois Dormoy est actuellement en suspens, car la Ville, propriétaire du terrain, a programmé de longue date la création d'équipements sociaux sur ce terrain (une maison spécialisée pour personnes âgées dépendantes et une crèche), dont la construction devrait débuter très prochainement.

Discussion : De la porosité des frontières entre jardins collectifs et milieu urbain

Ces quatre cas d'étude n'ont pas vocation d'exemplarité, mais visent simplement à illustrer la diversité des configurations rencontrées dans les jardins urbains, en particulier en ce qui concerne les dynamiques d'ouverture ou de privatisation de l'espace. La mise en regard de ces cas va nous permettre d'éclaircir six points qui nous semblent importants pour appréhender la relation entre un espace approprié et son environnement : la temporalité, les échanges physiques, les échanges sensoriels, la surveillance, les réseaux sociaux et enfin le changement d'échelle. On verra ainsi que, pour analyser le rôle et la place du jardinage collectif dans la ville, on ne peut se contenter de considérer une parcelle donnée à un moment donné.

Tout d'abord, il convient de considérer les occupations qui ont précédé et suivront la présence du jardin, et qui imposent elles aussi à l'espace des degrés variables d'accessibilité. Il faut aussi analyser les évolutions des usages au cours de l'existence du jardin lui-même, puisque les groupes de jardiniers, les quartiers, la conjoncture à l'échelle municipale se transforment avec le temps et leurs interactions dynamiques font évoluer les relations entre le jardin et son environnement. C'est d'ailleurs cette capacité d'adaptation et d'évolution – évolution vers le repli sur soi ou l'ouverture à l'autre, adaptation par de nouvelles offres correspondant à de nouvelles demandes locales – qui explique la longévité d'espaces gérés bénévolement par des individus très souvent formés sur le tas à la fois

[4] À ces difficultés s'ajoutent des problèmes internes à l'association, principalement liées à l'absence d'un véritable projet commun.

au jardinage et à la vie associative. Le même recul est nécessaire vis-à-vis de l'occupation physique de l'espace par ces jardins, parfois considérée comme inappropriée car visant le bien-être d'une minorité aux dépends de la majorité des habitants du quartier. Cette discussion renvoie à la nature finie de l'espace urbain en tant que ressource, qui entraîne nécessairement une compétition entre les usages possibles à un moment donné. Or, le choix du jardinage collectif comme usage est facilement contesté, tout d'abord à cause du statut ambigu de ces espaces, entre public et privé – si l'on se détache des simples considérations de propriété foncière. D'autre part, leur nature et leur fonctionnement demeurent difficilement identifiables par une partie du public, tout comme leurs modalités d'accessibilité, malgré la signalétique censée définir clairement ces paramètres. À Paris, la Ville a fait le choix d'une clôture standardisée, premier élément installé sur la parcelle, qui permet d'identifier, de circonscrire et de protéger la plupart des jardins partagés, tout en offrant une transparence qui permet de voir, de la rue, ce que sont ces espaces clos.

Cette apparente ambiguïté entre un désir de fermeture à visée protectrice et de visibilité afin de faire profiter les passants de cet espace, est une reconnaissance implicite du fait que la relation entre intérieur et extérieur ne relève pas d'une stricte dichotomie, mais qu'il existe bel et bien une porosité entre ces deux notions (Deleuze et Guattari, 1980). Dans le cas des jardins collectifs, cette porosité à double sens s'avère pouvoir être potentiellement nuisible tout autant que bénéfique. Sa forme la plus évidente tient aux échanges physiques entre le dedans et le dehors. Échanges de plantes et de matériaux, souvent de récupération et dont la circulation dans un sens comme dans l'autre est vecteur de liens entre le jardin et la ville environnante, mais également intrusion d'éléments néfastes depuis la rue, par négligence ou malveillance : déchets, urine, ballons, etc. Il s'agit surtout de l'accessibilité physique de citadins non jardiniers, qui sert souvent à justifier le fait que les jardins collectifs ne relèvent pas d'une forme de privatisation, mais peut également entraîner vandalisme ou squat Elle est régulée, à Paris comme à New York, puisque les statuts instaurent une obligation d'ouverture hebdomadaire fixe, heures durant lesquelles le jardin joue sensiblement le rôle de parc public, tout en offrant la satisfaction de connaître et de fréquenter un lieu "secret". La question de l'accessibilité physique demeure délicate et mérite d'être posée, comme l'ont montré les débats autour de la fermeture de Clinton, ou les difficultés liées à l'absence de clôture au Poireau agile. Cependant, comme nous l'avons rappelé en introduction, c'est une question dont ne sont pas exempts les espaces publics en général.

Par ailleurs, la porosité des frontières relève de l'approche sensible, qui soutient que "notre corps habite l'espace au moyen de chacun de ses sens" (Chelkoff et Thibaud, 1992). Les bruits et les odeurs du jardin, que ce soit ceux, généralement appréciables, des oiseaux et des fleurs, ou au contraire des nuisances liées à des fêtes nocturnes ou à la macération du compost (et inversement lorsque les bruits et odeurs de voitures pénètrent dans le jardin), franchissent bien les grilles, et la végétation du jardin elle-même influence l'ambiance sonore urbaine (Marry et Delabarre, 2011). Mais c'est ici surtout l'entrée visuelle qui nous semble propice à brouiller la frontière entre dedans et dehors, entre public et privé, et ce à double titre. D'abord parce que les jardins produisent un paysage le plus souvent accessible depuis la rue, comme depuis les fenêtres des immeubles mitoyens (Kinoshita, 2010). Ce paysage vert et fleuri contraste généralement avec la minéralité alentour, et ses bénéfices psychologiques ont été largement démontrés (Taylor *et al.*, 2002). Il est néanmoins révélateur de la confrontation de différentes notions du "beau" et du "propre", puisque les jardins en friche, négligés ou expérimentaux, les matériaux de récupération, les expressions artistiques qui trouvent souvent leur place dans ces espaces, choquent parfois la sensibilité des riverains. Au-delà des considérations esthétiques, l'accessibilité visuelle fonctionne également comme un vecteur de surveillance depuis la rue sur les activités du jardin, et vice-versa. La problématique de la surveillance, absente de nombreuses autres activités associatives, nous renseigne sur l'intégration du jardin et des jardiniers dans la vie sociale du quartier. En fonction des circonstances, de la situation du jardin dans la ville, du projet des jardiniers, cette surveillance peut s'apparenter aussi bien au panoptique décrit par Michel Foucault (1975), une pression sociale inhibant les jardiniers, qu'aux "yeux sur la rue", dont Jane Jacobs (1961) nous explique qu'ils participent du bien-être, de la sécurité, et de l'échange social dans la ville. C'est lorsque la surveillance est perçue ainsi, comme un élément constitutif de la sociabilité du quartier, que la végétation le long des grilles est maintenue volontairement basse, afin de ne pas gêner ce contact visuel à double sens, généralement assorti de communications verbales. Dans le cas inverse, si le quartier attire de nombreux visiteurs dont le regard étranger peut gêner, on constate un désir d'opacifier la clôture par une haie végétale, autant pour masquer la ville depuis l'intérieur du jardin, afin de créer l'impression de sortir de l'urbain, que pour protéger cet espace des regards de la rue. Cependant, le résultat est tout autant de masquer la grille elle-même, si bien que ce qui semble devoir diviser l'intérieur et l'extérieur fait au contraire office de connecteur entre les deux (Plowright *et al.*, 2010), puisque, en poussant entre les barreaux, la végétation fait littéralement sortir le paysage du jardin dans la rue dont il essaie de s'isoler.

Enfin, les relations entre l'intérieur et l'extérieur du jardin, en tant qu'entité sociale, correspondent aussi à des connexions à divers réseaux de sociabilité, pré-existants au jardin ou découlant de sa création, et qui le connectent à différents acteurs de la ville : habitants, associations, institutionnels, etc. Au sein de ces réseaux, le jardin peut entretenir avec les autres des liens "forts" (entre proches se fréquentant à un rythme soutenu, qui assurent une cohésion locale forte, mais introduisent le risque de créer des groupes fermés sur eux-mêmes) ou des liens "faibles" (entre personnes plus diverses dépassant l'environnement immédiat et offrant un accès à des informations et opportunités plus diversifiées) (Granovetter, 1973). Cette distinction apporte un éclairage pour penser l'intérêt et la portée de chacun des liens qui créent les jardins avec leur environnement immédiat ou plus lointain. Précisons que "liens" ne signifie pas automatiquement relations "positives", car ils peuvent aussi bien être porteurs de coopérations, de partenariats, que d'oppositions et de conflits. Si l'on prend l'exemple des liens entre réseaux de jardiniers et institutions municipales, on observe que le jardin peut autant servir de relais à la politique municipale, que constituer une force vive d'opposition à celle-ci. Le jardin collectif est dans tous les cas un acteur local à part entière, dont il a d'ailleurs été montré qu'il offre un apprentissage de la démocratie (Alaimo *et al.*, 2010).

La notion de réseau est fondamentale pour changer d'échelle et rappeler que le jardinage collectif urbain ne se résume pas à la somme de parcelles occupées par cette activité. La mise en réseau des jardins, à l'échelle du quartier, de l'arrondissement ou du borough, comme de la commune, permet de créer une alternative à l'organisation verticale de la société qui peut permettre une longévité des pratiques au-delà des aléas électoraux (Castells, 1996). Mais elle permet aussi plus généralement de questionner le rôle de l'habitant dans la ville d'aujourd'hui dans le contexte d'un glissement de l'urbanisme fonctionnaliste à un urbanisme des modes de vie, s'attachant à privilégier une réflexion sur les usages qui seront faits de l'espace construit (Tonnelat, 2010). Au-delà donc de l'observation de chaque jardin, dont le fonctionnement peut effectivement dans certains cas confiner à une forme de privatisation de l'espace public, c'est le mouvement dans son ensemble et sa diversité qu'il faut prendre en compte pour pouvoir analyser plus avant ces pratiques émergentes et bénévoles.

Cet article montre la grande diversité de cas qu'offre le jardinage collectif urbain, diversité indispensable étant donné le rôle que jouent ces espaces à une échelle sociale locale et micro-locale. Elle rend également nécessaire un travail de terrain fin, qui a permis d'instruire la problématique des rapports entre intérieur et extérieur, mais qui soulève de nombreuses autres questions, auxquelles il est rarement possible de répondre par des généralisations. L'apport principal de cette réflexion est peut-être de montrer la nécessité de dépasser une fois pour toutes, en ce qui concerne le jardinage collectif, le débat entre privatisation et ouverture de l'espace urbain. Les cas décrits montrent que le rapport entre intérieur et extérieur des jardins recouvre des réalités complexes, qui ne peuvent être réduites à cette simple opposition. Ils montrent aussi que la création d'un entre-soi et l'appropriation forte d'une partie de l'espace public par un groupe ne sont pas forcément incompatibles avec une ouverture aux autres, voire peuvent être favorables à celle-ci.

Enfin, donner la possibilité à l'habitant d'intervenir dans la construction socio-spatiale de son environnement quotidien, c'est aussi le faire passer de consommateur à acteur du milieu urbain, rôle qu'il a souvent délaissé, de gré ou de force, au profit des propriétaires fonciers et des "experts" (Harvey, 2006). Si cette implication nouvelle peut relever d'un désir de cooptation de l'espace, elle sait aussi se faire dans la perspective d'offrir de nouvelles opportunités de coprésence et de créativité.

Références bibliographiques

- **Alaimo K., Reischl T. M., Ober-Allen J.**, 2010. Community Gardening, Neighborhood Meetings and Social Capital. *Journal of Community psychology*, 38(4), 497-514.
- **Baudelet L., Basset F., Le Roy A.**, 2008. *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*. Terre vivante, 157 p.
- **Bourdeau-Lepage L., Vidal R.**,2013. Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? *Déméter*, 195-210.
- **Castells M.**, 1996, *The rise of the network society*. Blackwell, 687 p.
- **Chelkoff G., Thibaud J.P.**, 1992. L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, 7-16.
- **Davis M.**, 1992. *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*. Vintage Books, 462 p.
- **de Coninck F. et Deroubaix J.F.** (dir.), 2012. *Transformations des horizons urbains : Savoirs, imaginaires, usages et conflits.* L'Oeil d'Or, 375 p.
- **Deleuze G. et Guattari F.**, 1980. *Capitalisme et schizophrénie : Mille plateaux*. Éditions de Minuit, 645 p.
- **Foucault M.**, 1975. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Gallimard, 360 p.
- **Granovetter M.**, 1973. The Strength Of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, 78, 1360-1380.
- **Harvey D.**, 2006. *Spaces of Global Capitalism : Towards a Theory of Uneven Geographical Development*. Verso, 154 p.
- **Hynes P.**, 1996. *A Patch of Eden: America's Inner-City Gardeners*. Chelsea Green Publishing Company, 185p.
- **Jacobs J.**, 1961. *The Death and Life of Great American Cities*. Vintage Books Edition, 433 p.
- **Kinoshita I.**, 2010. Niwa-roju : Private Gardens Serving the Public Realm. In Hou J. (dir.), *Insurgent Public Space: Guerrilla Urbanism and the Remaking of Contemporary Cities*. Routledge, 276 p.
- **Latour B., Schwartz C. et Charvolin F.**, 1991. Crises des environnements : défis aux sciences humaines. *Futur antérieur*, 6, 28-56.
- **Lawson L.J.**, 2005. *City Bountiful: A Century of Community Gardening in America*. University of California Press, 382 p.
- **Lefebvre H.**, 1968. *Le droit à la ville*. Anthropos, 135 p.
- **Lefebvre H.**, 1974. *La production de l'espace*. Economica, 485 p.
- **Marry S., Delabarre M.**, 2011. Naturalité urbaine : l'impact du végétal sur la perception sonore dans les espaces publics, *VertigO*, 11(1), DOI : 10.4000/vertigo.10874.
- **Mitchell D.**, 2003. *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*. The Guilford Press, 270 p.
- **Plowright P., Stevens J., Adhya A.**, 2010. *Rethinking Enclosures: Lineages, Proceedings of the Conference on Sustainability and the Built Environment*. King Saud University, 365-390.
- **Rémy E., Estades J.**, 2007. Nez à nez avec des nuisances odorantes, l'apprentissage de la cohabitation spatiale. *Sociologie du travail*, 49(2), 237-252.
- **Schmelzkopf K.**, 2002. Incommensurability, Land Use, and the Right to Space: Community Gardens in New York City. *Urban Geography*, 23(4), 323-343.
- **Smith N.**, 2001. Global Social Cleansing:Postliberal Revanchism and the Export of Zero Tolerance. *Social Justice*, .28(3), 68-72.
- **Soja E.**, 1980. The Socio-Spatial Dialectic. *Annals of the Association of American Geographers*, 70(2), 207-225.
- **Spitzer E.** (Attorney General of the State of New York)**, Cardazo M.A.** (Cardozo, Corporation Counsel of the City of New York), "Memorandum of Agreement", September 17, 2002.
- **Staehli L.A., Mitchell D., Gibson C.**, 2002. Conflicting Rights to the City in New York's Community Gardens. *GeoJournal*, 58, 197-205.
- **Taylor, Faber A., Kuo F.E., Sullivan W.C.**, 2002. Views of Nature and Self-Discipline: Evidence from Inner City Children. *Journal of Environmental Psychology*, n°22, p. 49-63.
- **Tonnelat S.**, 2008. Comment intégrer les usages dans la démarche de projet ? *Cahiers de l'IAU Ile-de-France*, 149, 55-56.
- **Whyte W.**, 2001. *The Social Life of Small Urban Spaces*. Project for Public Spaces, 125 p.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Strong *versus* Weak Agroecology: Positions, Trajectories, Strategies

Michael Bell, University of Wisconsin-Madison - michaelbell@wisc.edu
Stéphane Bellon, Inra-Sad, Écodéveloppement, Avignon

Abstract.

Agroecology has come a long way – or at least the term has. Although it remains marginal in many settings, agroecology now extends into a wide range of public policy arenas, especially in France and Brazil. For example in February of 2013, the French Minister of Agriculture, Stéphane Le Foll, declared in an interview with the French monthly *Terra Eco*, "J'ai choisi une autre voie, l'agroécologie." ("I choose another road, agroecology.") Increasingly, agroecology has also become an accepted part of academic agendas. A steadily increasingly number of degree programs, North and South, use the term agroecology. The annual number of abstracts in the Agricola academic database which use the term "agroecology" is also steadily rising. It has as well become a reference point in a number of ecologically based agricultures (Ollivier & Bellon, 2013).

But is everyone talking about the same thing? One does not have to look hard to note differences in how the term agroecology (or agro-ecology) is used. Do these differences only reflect a mere diversity of situations, or do they constitute major discrepancies? Is agroecology just a new catchword that is bound to eventually suffer the same fate as the word sustainability, bent this way and that until scarcely stands for anything, or is it something stronger and (if we may say) more resilient?

In this paper, our objectives are two-fold. First, we analyze how various visions of agroecology convey different strategies to transform both farming and food regimes, as well as their relationships with nature and nature's economy. Second, we consider which strategies of envisioning agroecology are most likely to result in significant transformation.

We approach our first objective in three steps. First, we describe the diversity of appropriations of agroecology. We investigate the internationalization in the use of the word agroecology, based on specific literature of the domain. We also review previous categorizations of the diversity of meanings of agroecology. Among others, Dalgaard et al. (2003) opposed "hard" and "weak" agroecology, mostly referring to scientific approaches, whereas Wezel et al. (2009) proposed to consider agroecology jointly as a science, a practice, and a movement.

Second, we modify the triangle of Wezel et al. to consider agroecology as a science, a practice, and *a politics*, as many appropriations of agroecology seem odd to consider as a social movement, such as corporate uses of the term. Based on this modified triangle, we examine the different agendas of different agroecologies, i.e. what different actors are trying to accomplish with the word, and the extent to which agroecology is displacing or replacing other terms for alternative agricultures. As we do so, we also introduce a time dimension, investigating institutional trajectories and perspectives: e.g. looking at how transformative these visions are, how the word agroecology has been used by different actors, and how its uses are changing.

Third, based on these trajectories, we discuss whether agroecology has shown resistance to bending the term as one likes. In what ways have the actors who have appropriated the term been simultaneously confounded by it, finding that its appropriation constrains their agendas, whether willingly or not? To what extent has agroecology enabled their strategies and to what extant has it shaped and resisted their strategies?

This third step in our first objective allows us to entertain our second objective: considering the transformative power of the concept of agroecology. In other words, we will use our study of the strategies actors currently pursue using agroecology to identify which strategies are the most transformative. We consider three broad approaches:

1) Transformation that begins with a "weak" vision of agroecology and, when alliances and commitments have been secured, subsequently goes "strong";
2) Transformation that begins with a "strong" vision and stays "strong," and hopes to effect greater change through challenge and lack of compromise;
3) Transformation that comes from a strategy that offers both a "strong" vision to those who are ready for it and a "weak" vision for those who perhaps can be subsequently enticed into greater transformation.

Here we offer a comparison with the history of sustainability, and its dominant "weak" "3-legged stool" interpretation. In what ways can agroecology achieve greater transformation? Or is it most likely to follow the same trajectory, and leave supporters of greater transformation in agriculture searching, once again, for an alternative conceptual language? Our goal, however, is not to be prescriptive and advocate for a particular strategy (although our own commitment to greater agricultural transformation we do not disguise). Rather, it is to give agroecologists and their fellow travelers some intellectual tools by which they might better consider the question.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Etre vigneron aujourd'hui dans le Bergeracois : vers une redéfinition du métier ?

Grégoire Berche, doctorant, Université Paris-Ouest - gregoire.berche@wanadoo.fr

Résumé .

Le vignoble du Bergeracois, petit vignoble du Sud-Ouest de la France, a connu de profondes mutations ces dernières années à tel point que le métier de "vigneron" tel qu'il a pu être forgé au cours du XX° siècle dans le Sud-ouest français (Lachiver, 1988), s'en trouve modifié. Le fossé entre le viticulteur, celui qui cultive du raisin, et le vigneron, celui qui cultive le raisin, élève le vin et va jusqu'à assurer une partie de la commercialisation du produit, se renforce, tandis que la catégorie "vigneron" évolue elle-même très rapidement, le "vigneron" prenant davantage en charge la partie commerciale et la partie communication sur le produit. Ce constat s'appuie sur un important travail de terrain réalisé au début de l'année 2009 (Berche, 2009) et repose sur près de 60 entretiens de différents acteurs du Bergeracois viticole, dont 35 auprès de vignerons, mais aussi des acteurs institutionnels en lien direct avec la profession ou des acteurs qui les fréquentent parfois quotidiennement (antenne INAO de Bergerac et siège parisien, Organisme de Défense et de Gestion, Office du Tourisme, Chambre d'Agriculture, Interprofession). Les entretiens ont été menés à l'aide de questionnaires semi-ouverts qui ont souvent débouché sur un entretien plus large. Une part importante des questions concerne le métier de vigneron et son évolution. Les portes de certains vignerons, plutôt réticents, m'ont été ouvertes : ils ont eu des propos et des positions engagées, souvent sans complexe, permettant d'ouvrir des perspectives et venant fructueusement nourrir le débat.

Cette évolution à l'intérieur de cette même catégorie de "vigneron", sur laquelle on propose de s'attarder, semble liée à deux processus plus ou moins récents qui viennent creuser les différences entre les vignerons et conduisent à faire varier parfois radicalement leur "profil". En effet, sur le long terme, depuis plusieurs dizaines d'années, l'objectif a été de faire gagner le vignoble en notoriété, celui-ci se trouvant dans l'ombre du vignoble bordelais (Berche, 2012) mais aussi permettre une montée en qualité (Strang, 1997). Sur le court terme, il s'agit de faire du Bergeracois viticole un pôle de développement territorial, fondé sur l'excellence rurale, en s'appuyant sur un projet oenotouristique. Ce projet est renforcé par la récente restructuration de la filière vitivinicole depuis le rapport Pomel en 2006, nouvelle organisation qui a eu pour conséquence que les acteurs locaux soient désormais les porteurs de projets de développement. Ceux-ci cherchent par ailleurs à s'inscrire dorénavant dans une perspective de "durabilité", fortement valorisée par l'Union européenne (Schirmer, 2004).

Dès lors, les vignerons ont acquis brusquement de nouvelles responsabilités. Leur investissement dans ces projets reste toutefois inégal et il produit des différenciations nettes dans l'exercice du métier de vigneron, à l'échelle du vignoble ou même parfois à l'échelle d'appellations, notamment l'appellation Monbazillac ou Saussignac. Les vignerons de ces appellations sont moteurs du projet de développement et font évoluer très rapidement l'image de qualité de leur appellation, souvent plus rapidement que celle de l'ensemble du vignoble. Or le "vigneron" dans ces appellations n'est plus le même. Le vignoble offre ainsi plusieurs nouveaux modèles de vignerons. De plus, le contexte économique récent contribue à un autre rapport au métier (Hannin, 2010). Ce contexte économique, vu et vécu comme difficile pour la majorité des acteurs rencontrés, pèse en particulier sur la vision du métier pour les anciennes générations, mais il ne semble paradoxalement pas dissuader les nouvelles générations de s'installer, même si celles-ci semblent exogènes au vignoble. On pose donc l'idée d'une réelle liberté d'action de la part de nouveaux arrivants et de la jeune génération, qui rénovent l'idée même du "métier" de vigneron.

Etre vigneron aujourd'hui dans le Bergeracois :
vers une redéfinition du métier ?

L'objectif de cet article consiste à appréhender des changements majeurs dans la filière vin française pour ainsi tenter de mieux saisir la recomposition progressive qui s'opère au sein de l'agriculture française, et ce, même si la filière vin présente des problématiques particulières qui peuvent la singulariser au sein de l'agriculture française.
L'article propose une approche géographique, ce qui permettra de mettre en évidence l'importance des acteurs du monde de la vigne et du vin et d'étudier leur positionnement à l'intérieur de la filière, notamment à l'amont, sans occulter les liens qu'il peut exister avec l'aval de la filière, à savoir le consommateur. L'article a également pour objectif de s'inscrire dans le contexte de relatif renouveau de la géographie viticole, domaine de la géographie qui embrasse l'ensemble des problématiques liées aux territoires de la vigne et du vin. L'article se veut en effet le témoin d'un renouvellement qui me semble s'articuler autour de deux axes :

- Un renouvellement thématique d'une part, permettant de nouvelles d'analyse des territoires du vin comme "l'architecture" et le "patrimoine viticole" (Berche, à paraître), le "tourisme"[1] ou encore le thème du "métier" de vigneron[2] et dont le présent colloque se fait l'écho. Ces nouveaux thèmes remplacent ceux, largement travaillés, de la gouvernance ou du terroir quand d'autres demeurent non encore ou peu abordés : la géopolitique du vin, l'entrée par produit (le rosé, le vin pétillant, le vin liquoreux), la cohérence et le fonctionnement de la filière vin, la notoriété, l'image et la représentation que la société ou un groupe social se fait du vin, même si ces trois derniers thèmes transcendent les sciences sociales et ne concernent pas seulement le champ de la géographie.

- Une réactivation de l'échelle régionale d'autre part : après les grandes monographies qui ont permis de dessiner la France de la vigne et du vin, en accordant une large part à une étude pédologique et géologique, puis la prépondérance des travaux sur les principaux vignobles français, Bordeaux, Bourgogne, Champagne en premier lieu et enfin l'étude du local et la convocation des échelles infra-locales par la mise au jour de véritables "systèmes viticoles" identifiant les nouveaux territoires du vin, l'échelle régionale offre sa pertinence pour l'étude des nouvelles thématiques et/ou pour appréhender avec une meilleure "visibilité" les évolutions des sociétés pour lesquelles l'activité viticole et vinicole demeure structurante, mettant ainsi en relief la question de leur(s) insertion(s) dans "la nouvelle planète des vins" (Schirmer, 2004 et 2010).
Le présent article vient dès lors confirmer le statut de science sociale qu'est la géographie, et a fortiori la géographie viticole, en accordant ainsi une part importante aux acteurs qui font exister et vivre les territoires viticoles, en particulier les terroirs viticoles (Hinnewinkel, 2004). Le terroir est en effet un "espace de projet" et il faut pour qu'il existe et se maintienne que ses acteurs le fassent émerger, en dessinent les contours et en entretiennent le périmètre par un bornage, symbolique ou matériel.
En ce sens, en réaffirmant le rôle crucial des acteurs en géographie et pour la meilleure compréhension de l'évolution de l'agriculture et de ses nouvelles formes, on propose de ne plus simplement parler de géographie viticole mais bien d'avoir désormais recours à l'expression de "géographie vitivinicole", afin de mieux prendre en compte les problématiques des hommes qui cultivent la vigne et élaborent du vin, qui entretiennent des territoires agricoles à part entière, insérés à des échelles multiples, plus ou moins bien perceptibles par les agriculteurs eux-mêmes, par les institutionnels ou les chercheurs : l'échelle locale avec le rôle structurant du terroir, l'échelle nationale, notamment celle de la filière vitivinicole française, l'échelle européenne avec le rôle majeur de l'Union Européenne et de ses politiques, l'échelle mondiale enfin avec la nouvelle organisation de l'espace-monde et la redistribution des marchés du vin que génère la mondialisation.

C'est dans ce contexte épistémologique et scientifique que s'inscrit l'étude du métier de vigneron en France, dans une région viticole comme le Bergeracois, petit vignoble du Sud-Ouest de la France représentant environ 2% de la production française. Limitrophe du géant Bordelais (Berche, 2012), caractérisé par une faible notoriété, ce vignoble se recompose progressivement à l'instar de l'ensemble des vignobles du Sud-ouest comme les vignobles de Gaillac, Buzet, Duras, demeurés historiquement sous la tutelle de Bordeaux, les notables bordelais se réservant le droit de faire pénétrer ces vins dits du "Haut-Pays" dans le port de la Lune de manière décalée par rapport à leurs propres marchandises, assurant ainsi leurs propres débouchés et la prospérité de leur commerce. Aujourd'hui, cette suprématie bordelaise demeure dans les esprits, ne serait-ce que parce que le Bordeaux, mais aussi les autres très grands vignobles de France comme le Bourgogne ou le Champagne, ont acquis une puissante image de qualité, pas forcément toujours justifiée mais bien réelle, image qui fait défaut pour l'instant à la majorité des autres vignobles français, et notamment ceux du Sud-ouest, malgré le tournant qualitatif qui y a été entrepris (Strang, 1997). On se heurte même parfois à un inconscient collectif négatif (Simmonet-Toussaint, 2006) qui demeure difficile à faire évoluer et pourra prendre plusieurs générations avant de changer pour le cas de Bergerac.

A ce contexte historique et socio-culturel des vignobles du Sud-Ouest dont fait partie le Bergeracois, s'ajoute un contexte économique difficile (Hanin, 2010) auxquels les acteurs des vignobles concernés doivent faire face. Dans le Bergeracois, le contexte économique a généré une rapide recomposition de l'ensemble du vignoble. Celle-ci s'est établie "par le bas", c'est-à-dire qu'elle a concerné d'abord les producteurs. Ce constat s'appuie sur un important travail de terrain réalisé au début de l'année 2009 (Berche, 2009) et qui constitue la substantifique moelle de cet article, notamment en raison du déficit bibliographique sur le vignoble étudié, ou dont les études, trop anciennes, ne permettent pas d'appréhender ce qu'est la réalité du vignoble aujourd'hui que l'on se propose de présenter à l'aide de la figure ci-dessous.

[1] Colloque international Vin, patrimoine, tourisme, développement prévu à Florianopolis au Brésil, du 3 au 5 décembre 2013
[2] Colloque *Les arts et les métiers de la vigne et du vin : révolution des savoirs et des savoir-faire*, Albi, théâtre des Lices, 18-22 avril 2013

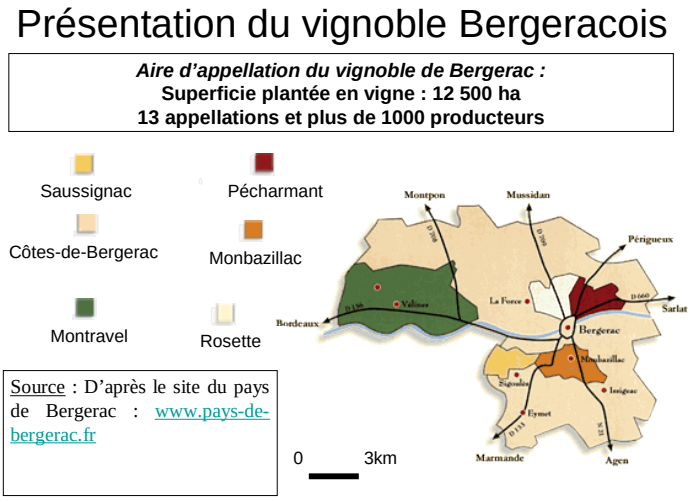

Figure 1 : présentation du vignoble Bergeracois (Réalisation G. Berche)

Ce travail de terrain repose sur près de 60 entretiens de différents acteurs du Bergeracois viticole, dont 35 auprès de vignerons, mais aussi des acteurs institutionnels en lien direct avec la profession ou des acteurs qui les fréquentent parfois quotidiennement (antenne INAO de Bergerac et siège parisien, Organisme de Défense et de Gestion, Office du Tourisme, Chambre d'Agriculture, Interprofession). Les entretiens ont été menés à l'aide de questionnaires semi-ouverts qui ont souvent débouché sur un entretien plus large. Une part importante des questions concerne le métier de vigneron et son évolution.

L'une des recompositions principales concerne les liens entre les viticulteurs et les vignerons. En effet, le fossé entre "viticulteur" et "vigneron" se creuse de plus en plus. Par définition, le viticulteur est celui qui cultive la vigne. Son travail ne consiste pas à transformer le raisin en vin. Il ne vinifie pas, n'élève pas, n'embouteille pas, ces tâches étant dévolues au "vigneron", personne s'occupant de la vigne, cultivant la vigne pour élaborer du vin. Le vigneron assure ainsi le processus complet de la transformation du raisin en vin. Son travail ne s'arrête pas une fois ce long processus achevé puisqu'il doit ensuite vendre son produit. On assiste dans les faits à une déconnexion progressive de ces deux catégories dans le Bergeracois [Tableau 1]. Tout vigneron est donc à un moment donné un viticulteur ou doit effectuer des tâches liées à la viticulture. Le terme "producteurs" pourra ainsi être employé pour désigner l'ensemble des acteurs qui cultivent ou font cultiver la vigne. La viticulture demeure encore en effet une activité essentielle et particulièrement structurante pour le vignoble et sa région.

Viticulteur et vigneron : une déconnexion progressive dans le vignoble visible par le vocabulaire employé

VITICULTEUR, personne qui cultive le raisin	VIGNERON, personne s'occupant de la culture du raisin, de l'élaboration et commercialisation du vin
• Exploitation	• Domaine
• Raisin	• Vin
• Cultiver	• Élaborer
• Culture	• Processus
• Récolter	• Vendanger
• Champ	• Chai
• Un fruit	• Un produit
• Un cultivateur	• Un jardinier

Tableau 1 : Deux catégories de plus en plus distinctes dans le Bergeracois : viticulteurs et vignerons
(Source : enquête de terrain, réalisation : G. Berche)

Néanmoins, si le découplage viticulteur-vigneron semble acté, la catégorie "vigneron" est loin d'être homogène. En réalité, c'est même à l'intérieur de cette catégorie que l'évolution est à la fois la plus perceptible et la plus marquée dans le Bergeracois. L'article se propose donc d'interroger cette catégorie et tenter d'en saisir les évolutions tout en les confrontant aux autres recompositions du vignoble. Cela permettra d'interroger la réalité et la complexité du métier de vigneron dans le vignoble et le sens à lui donner aujourd'hui.

C'est surtout depuis la réforme de la filière vitivinicole de 2008 qu'un tournant a eu lieu : le métier de vigneron évolue fortement à partir de cette date, les vignerons ayant acquis brusquement de nouvelles responsabilités qui les autonomise définitivement par rapport aux viticulteurs. Toutefois, cette soudaine autonomie a eu pour conséquence d'accentuer les inégalités entre les vignerons voire de remettre parfois fortement en cause leur statut et leurs pratiques. Cela a conduit finalement à une restructuration du métier autour de nouvelles "figures" que cet article s'attachera à mettre en évidence.

1. Le nouveau métier de vigneron dans le Bergeracois depuis les années 2000.

La réforme du système agricole français de la fin des années 2000 : vers une redéfinition du métier de vigneron

Les réformes dans le domaine agricole de ces dernières années en France ont conduit à une réforme de la filière vitivinicole française à partir de 2008. Cette réforme a modifié, parfois en profondeur, le rôle d'organismes qui sont en relation directe avec les vignerons. L'organigramme ci-dessous présente la nouvelle structuration de la filière vitivinicole bergeracoise et son insertion dans la filière vitivinicole française [Organigramme 1]. Cette réforme, impulsée donc par le haut, et dont il faut présenter les principaux points et effets, a conduit dans le Bergeracois à des changements notables dans la façon de faire le vin et de le commercialiser. C'est véritablement à partir de ce moment là que le métier de vigneron évolue.

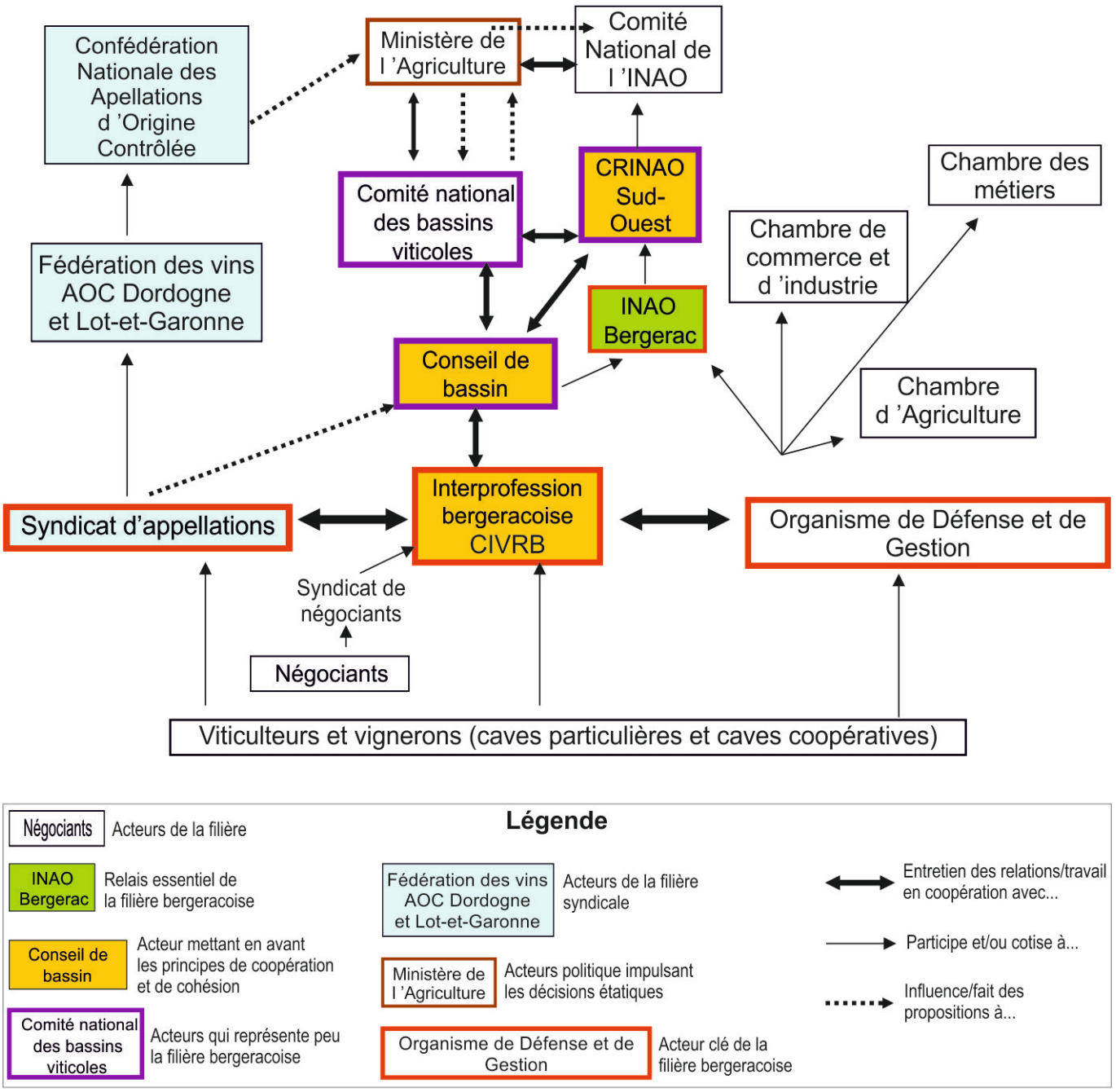

Organigramme 1 : La filière vitivinicole bergeracoise : entre imbrication professionnelle, administrative et politique (Réalisation : G. Berche)

Nourrie de divers rapports (Pomel en 2006, Bastian, 2008), les réformes (notamment la loi n°2005-157 du 23 février 2005 "relative au développement des territoires ruraux", la loi n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 "relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer", et surtout l'importante loi d'Orientation d'Agricole n°2006-11 du 5 janvier 2006, qui permet la réforme du dispositif des signes de qualité) soulignent toutes la nécessité de donner une liberté d'action aux acteurs locaux d'assurer le développement des territoires. La réforme tente ainsi de rendre les acteurs davantage responsables du territoire qui

structure l'activité économique, sociale et culturelle, à l'image du terroir pour les vignerons, faisant des hommes et des femmes qui le composent les principaux acteurs de son développement et de son devenir. Ces acteurs constituent d'autre part la meilleure clé de compréhension d'une appellation qui relève du domaine public (Hinnewinkel, 2004), contribuant ainsi à forger une histoire collective, propriété de tous. Cette initiative vise enfin à répondre aux attentes des vignerons, qui n'ont cessé d'évoquer leur manque d'autonomie et de liberté, en raison selon eux des multiples relais administratifs où les vignerons étaient peu représentés ou écoutés.

La réforme du système agricole français met alors en place des organes étatiques nouveaux, qu'ils s'inscrivent dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques ou dans le cadre de la récente Loi d'Orientation Agricole. Ces organismes étatiques sont liés, à des degrés divers, par leurs objectifs ou leurs missions, à la filière vitivinicole française. L'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 "relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer", redéfinit quant à elle les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'INAO et le rebaptise "Institut national de l'Origine et de la Qualité". Cette ordonnance fixe les modalités de reconnaissance et de contrôle des signes d'identification de la qualité et de l'origine[3]. Elle délimite et spécifie les notions d'organisme de défense et de gestion (ODG), de cahier des charges et d'organisme de certification et d'inspection, mettant ainsi en place les prémices - pour ce qui concerne le secteur vitivinicole - d'une nouvelle gestion de la production et d'une nouvelle approche du contrôle des produits.

La mise en place de l'ODG va alors avoir des conséquences importantes sur le métier de vigneron. Peu avant la réforme, des enquêtes de l'ENITA de Bordeaux (Corade, Delhomme, 2009 et 2005) ont souligné en effet la profonde rupture entre les objectifs initiaux des AOC et les représentations actuelles des viticulteurs. L'analyse de la dimension collective se révèle particulièrement intéressante. Le syndicat viticole y est largement vécu comme un rouage administratif et non comme un lieu de gestion collective. La réforme du syndicat viticole, voulue par l'ordonnance du 8 décembre 2006, tente de répondre à ce ressentiment en mettant en place les principes d'une nouvelle gestion de l'outil de production et du contrôle du produit : l'Organisme de Défense et de Gestion. Le syndicat viticole évolue alors progressivement en Organisme de Défense et de Gestion (ODG). Le but, pour les acteurs interrogés, est d'y "voir plus clair, tant dans ses objectifs que dans ses missions". Cette réforme permet en outre "un nouveau départ", dans le sens où le vignoble bergeracois a connu de profondes mutations, qu'il s'agit désormais d'analyser et d'anticiper afin de maîtriser l'avenir du vignoble, plutôt "inquiétant" selon les vignerons. Même si l'on semble préoccupé de l'avenir du vignoble et de ses acteurs, la réforme "devrait permettre", selon les membres de l'ancien syndicat interrogés, "d'y voir plus clair". En effet, dans les textes, l'ODG a besoin d'une connaissance parfaite du parcellaire, de son évolution, de son vieillissement, de son taux de renouvellement ainsi que des hommes qui y sont rattachés. Ainsi, quinze ans après l'observatoire viticole qui a permis de dresser la sociologie du vignoble, la réforme devrait permettre de pouvoir approfondir ces questions, vitales si l'on veut anticiper les changements qui se font jour : accélération de l'arrachage, vieillissement des vignerons, manque de jeunes, notamment en viticulture, au profit des études commerciales. D'ici quelques années, l'ODG veut mettre en place une banque de données de type Systèmes d'Informations Géographiques permettant une parfaite connaissance du parcellaire et des hommes qui y sont attachés. Cela nécessite que les vignerons soient formés à son usage. Le métier nécessite dès lors une implication plus grande pour l'usage d'outils souvent nouveaux pour les vignerons et parfois ressentis comme abstraits ou inaccessibles.

Les compétences du nouvel organisme de gestion sont larges mais font évoluer les relations du viticulteur avec l'administration. Certes, "l'esprit de syndicat risque de diminuer avec l'ODG : il faut garder un esprit de groupes de corps". Mais la fonction principale de cette nouvelle structure est "la connaissance approfondie de l'appellation, l'identification des opérateurs, la gestion interne, la déclaration des opérateurs extérieurs et le travail en amont pour mettre en place le propre contrôle des viticulteurs". Le viticulteur est ainsi rendu plus autonome : il doit fournir des éléments techniques et pratiques qu'autrefois le syndicat pouvait venir lui-même récupérer directement. Ainsi, le métier change et devient "plus administratif". Nombre de vignerons ont pu ainsi faire part des interminables dossiers à remplir, même si l'amalgame est facile avec les dossiers plus lourds à monter comme les demandes de subvention ou dès que cela concerne un financement émanant de l'Union Européenne.

Un changement de taille : des vignerons désormais initiateurs du développement territorial

L'Interprofession est un des seuls organismes qui se maintient et ne change pas de nom avec la réforme. Ce maintien n'en donne pas moins un nouveau rôle au vigneron : servir l'image du vignoble et en être son ambassadeur. Pour résumer, l'Interprofession bergeracoise, organisme privé reconnu par l'Etat regroupant en son sein les partenaires de l'amont et de l'aval d'une même filière de produit, appelée Comité Interprofessionnel des Vins de Bergerac (CIVRB), est la "machine administrative" du vignoble. Deux familles, la viticulture et le négoce, y cohabitent. L'Interprofession a la charge de la gestion du financement et de l'orientation de ses actions. L'accord interprofessionnel, régi par le Code Rural (articles L.632-1 à L.632-11), est l'outil majeur de l'interprofession : cet accord fixe les stratégies communes mises en place par la filière. Le Comité interprofessionnel intègre les concepts de représentativité, d'équilibre paritaire, d'unanimité et d'arbitrage. Ses missions sont à la fois économiques (connaissance de l'offre et de la demande, élaboration de statistiques …), techniques (qualité des produits, programmes de recherches appliquées de développement, travaux de recherche, …), promotionnelles (valorisation et promotion des produits, …).

Les principaux financeurs de l'Interprofession sont les viticulteurs et les négociants, par le biais des taxes perçues sur les mouvements de commercialisation des vins, les cotisations interprofessionnelles dites "cotisations volontaires obligatoires" (CVO). Les institutions comme le département, la Région, l'Etat ou l'Union Européenne sont également partie prenante et sont des partenaires financiers essentiels. A titre d'exemple, "la promotion représente 80% du budget des CVO" annonce-t-on à l'Interprofession. Le CIVRB envisage de nouvelles pistes en termes de promotion, sans doute autour de la figure de Cyrano de Bergerac qui fonctionne bien à l'export. "*Ces différents éléments se nourrissent des progrès qualitatifs et d'efforts énormes accomplis par les vignerons*" note la chargée de relations presse du CIVRB. "*Il faut toutefois différencier évaluation de la consommation et communication"*. Si la communication du CIVRB a un impact fort, les retombées sont difficiles à évaluer. "*On est là pour la promotion seulement, pas pour faire augmenter les ventes, même si dans l'esprit, c'est quand même un objectif*". "*De plus, une mauvaise image se garde sur plusieurs générations, mais le travail avec la presse montre des résultats probants*". Cette déclaration est claire : c'est au vigneron que revient le véritable travail sur l'image, et donc sur la qualité du produit, auquel le consommateur est de plus en plus sensible. L'Interprofession ne se fait que le relai de l'image de qualité véhiculée par les vignerons et leur travail. Ce sont aux vignerons de vendre du vin, pas à l'Interprofession. Cela explique par exemple que les jours des mois d'été, ce soit les vignerons eux-mêmes qui viennent vendre leurs produits à la Maison des vins de Bergerac et qu'il n'y ait pas d'employés prédisposés à cela. Cela induit un nouveau rapport avec le consommateur. Le vigneron n'est plus qu'un homme de la terre : c'est aussi un urbain qui doit savoir vendre et se vendre [Photo 1].

[3] Les signes d'identification de la qualité et de l'origine regroupent : l'AOC (Appellation d'Origine contrôlée) ; l'AOP (Appellation d'Origine Protégée, déclinaison européenne de l'AOC pour les produits agroalimentaires et laitiers) ; l'IGP (indication géographique protégée, signe de qualité européen) ; le Label Rouge ; la Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) ; et enfin l'Agriculture biologique (Dossier de presse INAO du 18 juillet 2007)

Dégustation et vente des vins du Château Masburel dans le vignoble de Montravel, Maison des vins de Bergerac, août 2013
(Source : Compte Facebook des Vins de Bergerac, août 2013)

Enfin, les syndicats d'appellation confirment leur rôle de partenaires privilégiés et essentiels du vignoble. Avec la mise en place de l'ODG et la teneur désormais réduite du politique au sein de cet organisme, les syndicats d'appellation ont un rôle majeur à jouer au sein du vignoble, un rôle nouveau et essentiel que soulignent unanimement les spécialistes de géographie viticole. Garants de la vie "interne", de la pérennité des appellations, les syndicats d'appellation sont les mieux à même de développer des partenariats avec les collectivités locales (municipalités, communauté de communes) et de contribuer à la vie du terroir en présentant des projets élaborés par ses membres.

Cette réforme, conduite "par le haut" et donnant lieu à une modification des rouages de la filière, a généré toute une série de modifications "par le bas", à commencer par les vignerons. Ces derniers sont désormais moteurs et porteurs des projets de développement qui sont aussi censés faire évoluer l'image de qualité de leur appellation. Cette impulsion que sont censés donner les acteurs locaux écarte en réalité les seuls viticulteurs puisque la vente, la commercialisation et la diffusion des produits du vignoble ne sont qu' "accompagnés" et non pris en charge par la filière, la véritable impulsion étant dévolue aux vignerons. Ainsi, les seuls viticulteurs, n'assurant pas par définition la commercialisation et la vente de leurs produits, semblent temporairement écartés des projets de développement, même si dans les faits ils peuvent y participer dans le cadre des syndicats d'appellation. Ainsi, si les viticulteurs ne sont pas totalement écartés, ils sont pour le moins marginalisés. Ainsi, l'intérêt de s'investir dans ces projets est moindre, en tout cas moins valorisable à court terme. Pour la valoriser, il faudrait changer radicalement de métier, c'est-à-dire passer de "viticulteur" à "vigneron", et cela, peu sont ceux qui souhaitent l'entreprendre pour différentes raisons, les plus nombreuses étant des raisons personnelles ou financières.

Toutefois, cette soudaine autonomie des vignerons pour le développement de leur vignoble et l'amélioration de son image a eu pour conséquence d'accentuer les inégalités entre les vignerons voire de remettre parfois fortement en cause leur statut et leurs pratiques à toutes les échelles.

2. Une évolution du métier qui n'a pas modifié radicalement l'image du vignoble mais qui a accentué les inégalités entre vignerons et changé leur rapport au métier.

A l'échelle du vignoble, une identification de vignerons en fonction de leur exigence envers la qualité et pour une amélioration de l'image des vins.

Le vigneron est le détenteur de l'image de ses produits et du vignoble tout entier. Ne pas apprécier le produit d'un vigneron peut avoir des conséquences sur le vignoble tout entier surtout dans les petits vignobles. Boire un mauvais Bordeaux, un mauvais Bourgogne ou un mauvais Champagne est pardonnable. Il reste l'image du vignoble. Le produit n'est pas bon en soi mais il est bon pour ce qu'il est. On a bu - quand même - un Bordeaux, un Bourgogne, un Champagne. C'est surtout le prestige de convier un nom à la table qui prévaut et que le consommateur rémunère. Pour le moment en effet, le consommateur rémunère un nom de vignoble, éventuellement un produit issu de ce vignoble : il ne rémunère pas encore le travail d'un vigneron comme pourrait le faire un amateur ou un consommateur averti. Le consommateur cherche pour le moment un prix et une image de qualité. Or les consommateurs évoluent et tendent à rémunérer peut-être pas encore totalement le travail du vigneron pour son vin, mais sans doute plus son environnement, le contexte dans lequel celui-ci produit son vin : un paysage harmonieux avec des vignes entretenues, qui permettent l'épanouissement des représentations idéalisées de la nature, une demeure soignée, un espace dédié à la dégustation du public, des éléments aussi concrets que des toilettes ou un accès handicapé.

Dès lors, comment réagissent les vignerons Bergeracois ? Grossièrement, on peut identifier deux catégories : certains font le choix de fournir un prix, en fonction de l'image de l'appellation, autrement dit se fixent des exigences qualitatives basses mais proposent un prix particulièrement compétitif, le vin étant souvent acheté par des intermédiaires comme les négociants ou les caves coopératives. D'autres se fixent des exigences de qualité afin de proposer un vin appréciable et apprécié du consommateur à un prix qui leur semblent juste. Dans tous les cas, tous les vignerons ne produisent pas le même vin, en tous cas pas la même qualité de vins, comme en témoignent les représentations qu'ont les vignerons interrogés des vins de Bergerac [Organigramme 2].

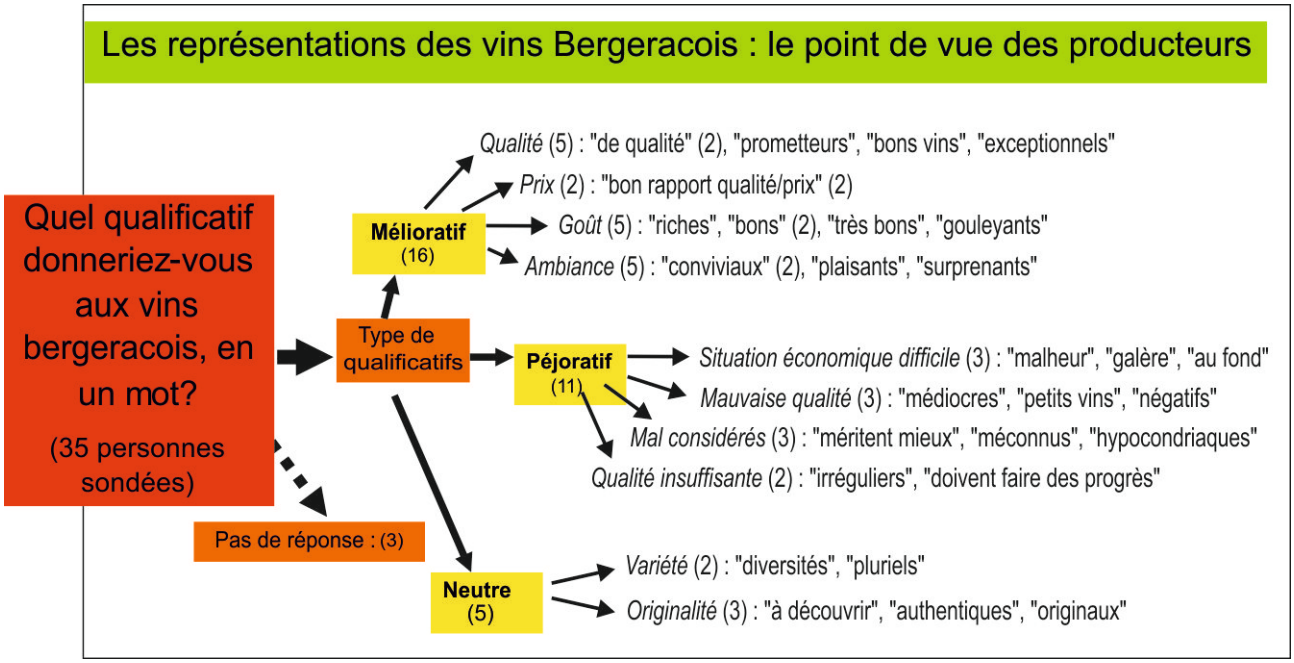

Organigramme 2 : Les représentations des vins Bergeracois par les producteurs interrogés.

(Source : enquête de terrain, Réalisation : G. Berche)

Or cette question de la qualité et donc de l'image à donner au vignoble se pose à l'échelle du vignoble tout entier. Pour preuve, un débat a été réactivé autour de la question des densités de plantation lors de la réécriture des cahiers des charges qui a résulté de la réforme de la filière en 2008. Cela a abouti au final à des propositions de cahiers des charges aux écarts importants en termes de qualité entre appellations, par exemple entre Bergerac, Côtes de Bergerac et Pécharmant pour les vins rouges, et de manière générale, certains vignerons se mettent au plus bas des exigences du cahier des charges, quand d'autres sont beaucoup plus exigeants avec eux-mêmes, tant au niveau des produits élaborés qu'au niveau de l'accueil apporté au touriste, qui demeure encore particulièrement inégal en la matière (Berche, à paraître). De nombreux viticulteurs avouent ainsi leur amertume, comme ce vigneron de Montravel : "*J'y ai de moins en moins d'intérêt [pour le syndicat, devenu ODG]. Le but est de se mettre en commun et de faire avancer un projet collectif. On est sur deux vitesses de débats et de réflexion. Il serait bon de clarifier les objectifs et de diviser les branches. Un seul syndicat n'arrive pas à répondre aux besoins des uns et des autres. Les vignerons de Bergerac ont fait un gros travail de qualité, ont reconsidéré la densité, les productions. Les contraintes mettent dans l'embarras certains vignerons. On revient maintenant sur des décisions antérieures. On rediscute de choses déjà réglées. C'est pour moi une désillusion. C'est le constat que je fais aujourd'hui*". Ce témoignage cristallise le débat qui se fait jour actuellement sur la raison d'être de l'A.O.C, "*le viticulteur pouvant se mettre au degré d'exigence le plus bas*". Ce débat est particulièrement intense en Bergeracois, alors que le vignoble peut, comme le vignoble Bordelais, nous dit ce blog d'un viticulteur, "*se targuer d'être une des AOC de France aux conditions de production les moins contraignantes...*" En effet, "*la majorité des vignerons de notre AOC a choisi de se mettre au niveau de contraintes le plus bas, refusant ainsi de suivre le mouvement engendré par les leaders de l'appellation...*"

Malgré tout, de nouveaux vignerons pour un vignoble ouvert et décomplexé

Ces blocages, qui ont été résolus en proposant un compromis qualitatif, c'est-à-dire avec des exigences moindres par rapport à celles fixées par les tenants de la qualité afin d'améliorer l'image du vignoble, et ce déficit d'image qui perdure ont toutefois permis une réelle ouverture du vignoble. En effet, dans un tel contexte, le coût d'achat de vignes demeure relativement accessible, générant une diversité de profils remarquable au sein de la profession : des étrangers, des gens du cru, des quarantenaires qui reprennent des domaines…

Le vignoble révèle en effet, plus encore aujourd'hui, une sociologie de ses acteurs particulièrement originale, comme le rapporte l'Interprofession : "*Bergerac est un vignoble cosmopolite. Il se compose de néo-vignerons, de vignerons du cru et d'investisseurs (en part moins importante). La part de néo-vignerons est particulièrement significative. Bergerac est un vignoble d'accueil de prédilection pour les vignerons, tant dans "la mode d'achat" que par le prix. Bergerac n'a pas une notoriété suffisante, mais le vignoble atteint un certain niveau. Celui-ci compte des milliardaires (hollandais et russes), des chefs d'entreprises, des quadragénaires en reconversion professionnelle*".

Ces néo-vignerons cherchent avant tout à faire de la qualité afin de réussir leur projet de vie ou leur reconversion professionnelle : dans le Bergeracois, il est en effet difficile, pour un néo-vigneron, de vivre d'une production de faible qualité, achetée par des négociants : ce n'est plus seulement que l'apanage de quelques anciens vignerons ou de quelques viticulteurs qui ont pu hériter de leurs terres. Ainsi, les néo-vignerons s'appuient sur les réussites des "locomotives" du vignoble dont on reparlera un peu plus loin. Les néo-vignerons n'hésitent pas d'ailleurs à se faire accompagner dans leurs démarches, parfois par des acteurs exogènes au vignoble : œnologues, amis vignerons, commerciaux qui assurent la partie vente. Le vigneron en Bergeracois, s'il est de plus en plus sollicité pour être acteur de son propre développement, est aussi de plus en plus accompagné, afin de se concentrer sur la qualité ou la promotion du produit. On note aussi paradoxalement de plus en plus de personnes seules parvenant à mener de front l'ensemble de ces nouvelles exigences, en ayant toutefois le soutien de voisins vignerons. Ce sont là encore ces vignerons qui sont les plus sollicités pour intervenir dans la presse, s'engager dans le vignoble et sa défense. Le vigneron est ainsi quelqu'un de plus en plus engagé et investi dans la reconnaissance de son savoir-faire et de son métier. Il est inséré dans un réseau de pairs et d'acteurs du monde viticole qui partagent la même philosophie que la sienne.

Ainsi, le résultat de l'engagement de certains vignerons est que l'évolution de l'image du vin est souvent plus rapide à l'échelle locale (à l'échelle d'une appellation, d'une commune voire d'un domaine) qu'à l'échelle de l'ensemble du vignoble. On pose donc l'idée d'une réelle liberté d'action de la part des acteurs du vignoble, alimentant ainsi la rénovation de l'idée même du "métier" de vigneron.

A l'échelle des appellations, une pratique du métier qui génère des tensions.

De manière générale, dans l'ensemble du vignoble, des voix ont pu s'élever contre les nouvelles exigences qualitatives, même après la réécriture du cahier des charges. Elles ont pu également, dans certaines appellations, mettre l'ensemble ou la grande majorité des acteurs d'accord sur des règles qualitatives strictes. Comparons par exemple les cahiers des charges des appellations Monbazillac et Saussignac, deux vins liquoreux du sud du Bergeracois [Tableau 2]

Comparaison Monbazillac/Saussignac - cahiers des charges -	
MONBAZILLAC	SAUSSIGNAC
rendement de base : 30 hl Taux de sucres résiduels : 221g/L Taux d'Acidité Volatile > 14%	rendement de base : 25 hl Taux de sucres résiduels : 272g/L Taux d'Acidité Volatile > 17% vol
Chaptalisation autorisée	Teneur en sucres + élevée Chaptalisation interdite : années « sans Saussignac »
Mise à la consommation au plus tôt le 1er juin de l'année suivante	Mise à la consommation au plus tôt le 1er décembre de l'année suivante =durée d'élevage plus longue
Rien sur les conditions matérielles si ce n'est la recommandation concernant les pressoirs	conditions matérielles de récolte et de vinification strictes, par ex, règles sur le nettoyage des cuves
= vin de qualité inférieure d'après le cahier des charges, mais rien n'empêche au vigneron d'élaborer un vin de plus grande qualité encore que le Saussignac	= vin « naturel », de qualité supérieure au Monbazillac d'après le cahier des charges, mais plus risqué à élaborer

Tableau 2 : Comparaison des cahiers des charges des appellations Monbazillac et Saussignac (Réalisation : G. Berche)

L'appellation Saussignac comporte ainsi des vignerons qui se sont fixé des exigences élevées. Toutefois, se fixer de telles exigences revient à prendre un risque, celui de ne pas pouvoir produire du Saussignac certaines années, en fonction du climat, de la qualité du raisin, des maladies de la vigne. Le vigneron bergeracois, pour assurer une meilleure image des produits du vignoble, est un vigneron qui prend donc des risques, les premiers étant des risques de nature économique, d'où l'amertume de ceux qui s'investissent sans voire leurs collègues faire comme eux. Parmi les vignerons engagés de cette appellation que j'ai rencontrés, nombreux étaient en couple, l'un des conjoints ayant un salaire fixe, et presque tous ont créé des chambres d'hôtes ou trouvé des moyens de valoriser la qualité de leurs produits : ainsi certains vignerons vendent les moûts de raisins – biologiques – pour des laboratoires américains. Le vigneron bergeracois est ainsi amené à diversifier ses sources de revenus et s'entourer de personnes qui le soutiennent économiquement dans son projet, à commencer par les conjoints.

A l'échelle des domaines : des pratiques de métier très variées et parfois très originales

"Nous sommes anti-marketing. On a par exemple refusé une commande de 6000 bouteilles de notre Lady[4], parce qu'on ne veut pas que le vin soit mal apprécié et qu'on en dise du mal après. C'est pareil avec notre blanc, un sauvignon récolté vraiment très mûr. On doit prévenir les gens habitués au Sauvignon, pour ne pas qu'ils dénigrent notre vin ensuite". Ces mots du responsable commercial du Château Masburel dans le Montravel auraient pu être ceux d'un vigneron. Cela pose la question de ce que représente le métier de vigneron. Faut-il pour être vigneron dans le Bergeracois avoir une expertise dans le domaine de la viticulture, de la commercialisation et de la vente ? Ne peut-on pas qualifier ce responsable de "vigneron" tant il connaît bien son produit, tant on a l'impression qu'il l'a créé de toutes pièces ?

Soucieux de son image, ce domaine se caractérise par un équilibre intéressant entre tradition (mode de conduite de la vigne, savoir-faire, respect du produit et de ses valeurs) et modernité (technologie de pointe, pratiques œnologiques). La politique de l'exploitation réside dans des choix personnels et semble ainsi répondre à une certaine philosophie à laquelle le consommateur d'aujourd'hui est particulièrement réceptif dès lors que des choix correspondent à une certaine éthique. Ainsi ce domaine s'est converti à la biodynamie, a réalisé une impressionnante salle de dégustation, propose des animations comme une brocante, des soirées dégustation à thème, est engagé dans les manifestations proposées par l'appellation.

Toutefois, comme il semble en exister dans tous les vignobles, j'ai pu visiter des domaines mal tenus, où certaines pièces laissaient à désirer, où le producteur lui-même n'était pas propre sur lui. Il existe également des domaines "invisibles" ou qui ne cherchent apparemment pas à s'ouvrir sur l'extérieur. Peut-on ainsi qualifier de vigneron celui qui vendrait la quasi-totalité de son vin à un négociant, se déchargeant ainsi de la lourde partie commerciale et ne cherchant pas à s'ouvrir vers l'extérieur ? Que dire de ce vigneron qui refuse de faire du "commercial" ?

J'ai enfin pu rencontrer des viticulteurs particulièrement engagés, permettant de nuancer la distinction entre "viticulteurs" et "vignerons". Un viticulteur ne pense-t-il pas au futur vin élaboré par ses vignes, et en cela, n'est-il pas lui aussi vigneron ? Peut-on encore qualifier de simple viticulteur un agriculteur élaborant un raisin de qualité, rémunéré au prix maximal (souvent sur une échelle de trois qualités) par les caves coopératives ?

[4] Le vin rouge "phare" du domaine

La définition d'un vigneron a donc bel et bien évolué depuis la réforme. Elle se nourrit aussi de la variété des situations dans le vignoble. On propose que soit "vigneron" dans le Bergeracois un homme ou une femme qui a une connaissance approfondie de son produit, de l'histoire du terroir qui l'a produit, et qui est capable de la transmettre à n'importe quel public dans un cadre propice. Le vigneron est capable d'allier théorie, savoirs et pratique, ouverture sur le monde, connaissance des attentes des consommateurs dont il cherche à satisfaire les exigences et d'articuler son domaine à son projet de vie. Il réaffirme enfin la prépondérance du soin à apporter à la culture de la vigne.

3. De nouveaux modèles de vignerons ?

Il se trouve malgré tout plusieurs façons d'être vigneron dans le Bergeracois. Toutefois, un point commun semble réunir les acteurs de cette catégorie : la terre. En effet, la définition du vigneron qui a été donnée interroge le lien à la terre et pose la question de l'identification du vigneron à un agriculteur.
D'après les enquêtes menées, pour de nombreux vignerons, la "terre" demeure une notion importante. Certains n'hésitent pas à se déclarer sans avoir à réfléchir "*agriculteur*" voire "*paysan*" [Organigramme 3].

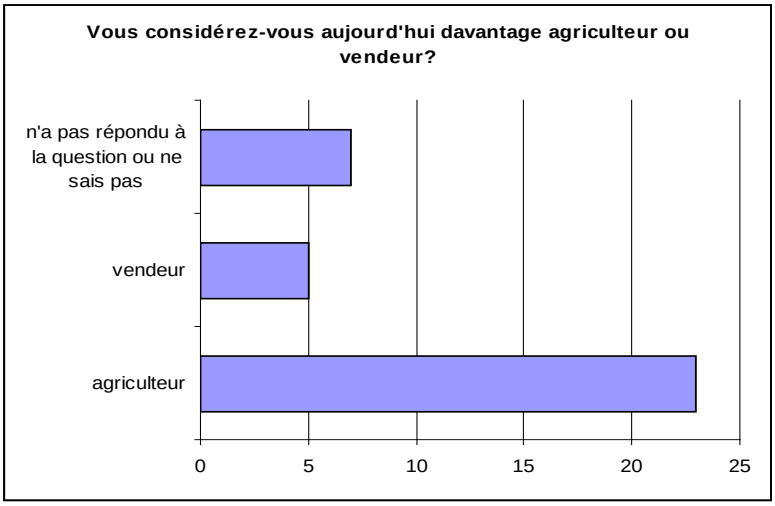

Organigramme 3 : Les représentations des vignerons Bergeracois de leur métier

(Source : enquête de terrain, Réalisation : G. Berche)

La terre est vue comme un capital, fruit des efforts de plusieurs générations et un lieu de souvenirs familiaux. Les jeunes générations lui portent un intérêt moins grand que leurs aînés, la terre étant souvent synonyme "d'enchaînement au travail" et de "vie familiale difficile", même si certains vignerons font véritablement office de modèle en la matière. Le problème des transmissions lors des héritages se pose également avec acuité, et alors que la petite structure est souvent considérée comme génératrice de peu de profits.

La question de la terre et de la taille de l'exploitation a donc constitué une part importante des entretiens. Sur les 35 vignerons interrogés, on peut dégager le tableau suivant :

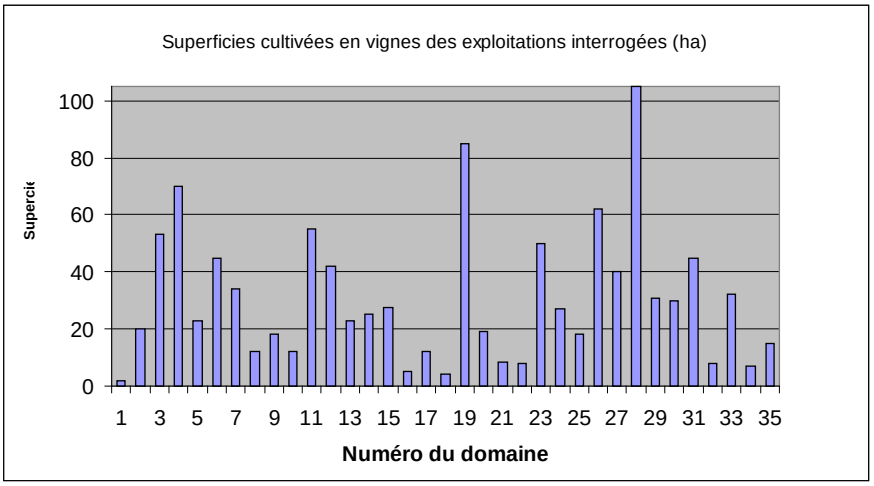

Graphique 1 : Superficies cultivées en vignes par les acteurs interrogés dans le Bergeracois

Source : enquête de terrain, Réalisation : G. Berche

L'analyse du graphique permet d'identifier trois ensembles :
- Quelques grosses structures, supérieures à 40 ha, parmi lesquelles quelques très grosses structures, dépassant la centaine d'hectares.
- Des structures moyennes, entre 20 et 40 hectares.
- De petites structures, inférieures à 20 hectares, parmi lesquelles une part très importantes de très petites structures, inférieures à une dizaine d'hectares.

En effet, si la surface moyenne des exploitations du Bergeracois est de 11 à 12 hectares, la moitié des déclarants cultive moins de 7 hectares[5]. Partant de ce constat, quelles représentations les viticulteurs et les vignerons se font-ils de leur métier ? L'enquête montre que si les vignerons ne sont plus seulement de simples viticulteurs, ils n'en restent pas moins des "paysans-vignerons", attachés à leur exploitation et à leur terre, comme le prouve l'importance de l'image de l'agriculteur donnée à leur métier. Les vignerons du Bergeracois comptent parmi les plus nombreux à se convertir à l'agriculture biologique, tendance croissance chez les vignerons français (Schirmer, 2004) : plus d'un cinquième des raisins du vignoble seront cultivés en agriculture biologique d'ici un à deux ans en Bergeracois et les vignerons les plus réputés du vignoble se sont pratiquement tous convertis même si le biologique ne constitue pas forcément pour eux un argument de vente. Sans franchir le cap de la conversion biologique, la majorité des vignerons interrogés sont en lutte raisonnée, ce qui constitue à la fois un argument de vente et une nouvelle orientation à donner à leur domaine, en retournant davantage vers le vignoble, la lutte raisonnée comme l'agriculture biologique nécessitant une inspection presque quotidienne des vignes afin de détecter les moindres signes annonciateurs de maladies.

L'image du vendeur concerne plus d'un dixième des réponses, montrant que le métier de vigneron a évolué, celui-ci étant devenu de plus en plus responsable de la partie commerciale de son exploitation. A la question "Vous considérez-vous aujourd'hui davantage agriculteur ou vendeur ?", presque un quart des sondés n'a pas répondu directement à la question : ceux-ci ont donné une réponse différente de celles proposées. Ces non-réponses correspondent souvent à l'image mêlée du vendeur et de l'agriculteur. Ce type de réponse prouve cependant les changements bien réels de la profession, même si j'ai pu rencontrer des vignerons qui m'ont répondu ne pas s'intéresser à la partie commerciale et ne pas chercher à s'y intéresser, y compris parmi de jeunes vignerons, posant la question du recours à un employé ou un intervenant extérieur, sauf que dans ce cas précis, il s'agissait du père du vigneron, relativement âgé, qui assurait cette partie commerciale ! L'image du vendeur fait encore peur : les vignerons craignent de perdre leur identité par ce nouveau statut alors qu'il semble venir que le conforter au contraire.

Porteur de l'image d'un produit, ambassadeur d'une région, le vigneron n'en reste donc pas moins un homme de la terre, ancré au monde. Il se doit d'ailleurs, comme il doit l'être pour sa vigne, être sensible à son environnement, au monde qui l'entoure. Le vigneron se doit d'être visionnaire, de faire de bons choix pour anticiper les crises, poser un regard réfléchi et calme sur les évolutions du monde, raisonner à différents termes : à court terme avec les crises et les dégradations ponctuelles, à moyen terme avec la gestion d'un domaine sur plusieurs années, à long terme avec de nouvelles orientations à donner aux produits, à préparer la transmission du domaine.

L'ensemble de ces nouvelles exigences, à croiser avec des histoires personnelles parfois originales (Brunaux, 2008), permet d'établir différents profils de vignerons. Ainsi, en fonction de leur histoire personnelle, de leur engagement dans le vignoble et de l'importance qu'occupe l'activité de vigneron au sein de leur projet de vie, on peut identifier plusieurs "figures" qui peuvent caractériser le métier de vigneron dans le vignoble bergeracois.

- *Les "leaders" du vignoble* : présents sur de nombreux salons, impliqués dans le changement d'image du vignoble ou y contribuant par leurs pratiques culturales et/ou commerciales, les vignerons à la tête de ces domaines ont eu recours à l'achat de nouvelles parcelles, ont entrepris des travaux d'aménagement parfois spectaculaires et longs comme au domaine des Tours les Verdots. Le nom des vignerons possédant ces domaines est toujours connu au-delà de la France, et sont très clairement associés au Bergeracois. On peut y ranger entre autres le Domaine de l'Ancienne Cure, de Tirecul la Gravière, le Château le Fagé, le Château La Tour des Gendres, le Château Bélingard.
- *Le vigneron "ambassadeur"* : engagé dans la défense du vignoble ou l'ayant été très fortement par différents moyens, le vigneron a réussi à forger des domaines associés à une très bonne image pour les amateurs et les connaisseurs, souvent bien au-delà du vignoble de Bergerac. Ce sont les vignerons des Hauts de Caillevel, du Château Combriac, du Château Masburel, du Château Moulin Caresse ou encore du Château Poulvère.
- *Le vigneron "homme d'affaires"* : l'exploitation constitue pour ces vignerons un véritable projet de vie, un héritage à faire fructifier, que l'on vise à transmettre à sa descendance. Ces vignerons ont une approche commerciale sans complexe, issue d'une véritable réflexion sur la viabilité de l'exploitation. Ils n'hésitent pas à créer des partenariats avec les grandes surfaces, ce qui ne les empêchent pas d'élaborer un vin de qualité qui sache répondre aux attentes de tous les consommateurs, y compris des touristes. Ils s'impliquent à l'échelle du vignoble et plus encore à l'échelle de l'appellation. On pense au Château le Raz, au Château Roque-Peyre, au Château Monestier la Tour.
- *Le vigneron "impliqué"* : ces vignerons constituent un atout pour le bergeracois. Ils ont établi un partenariat privilégié avec la maison des vins de Bergerac et l'Office du tourisme. Ils accueillent des touristes dans d'excellentes conditions, proposent l'accueil de groupes. Ils ont souvent un caractère affirmé et des propositions originales et engagées pour le développement du vignoble. Leur engagement peut être aussi musical que sportif (avec le rugby club des vignerons et amis des Vins de Bergerac dénommé "le XV de la grappe"). On peut citer le Domaine de Combet, le château Seignoret les Tours, le domaine des Eyssards, le Château le Payral.

On pourrait par la suite dresser bien d'autres profils de vignerons, mais il serait fastidieux d'en faire la liste ici, chaque vigneron ayant une histoire personnelle (Brunaux, 2008) qui rend chaque profil presque unique.

Conclusion

La réforme de la filière vitivinicole française de 2008 a eu pour conséquence l'acquisition de nouvelles responsabilités pour les vignerons, qui sont venues s'ajouter aux difficultés du métier : vivre de sa terre ou de son domaine, s'adapter aux consommateurs, faire face aux crises, s'impliquer davantage dans le vignoble pour le faire exister aux yeux des autres. C'est sans doute pour cela que le vignoble de Bergerac attire et repousse à la fois. Il attire les néo-vignerons, séduits par la relative liberté dont ils disposent pour élaborer leurs produits. Il repousse cependant aussi les jeunes qui ont vécu les changements du métier, comme s'engager davantage, accueillir les touristes, se convertir à des modes plus respectueux de l'environnement, diversifier ses sources de revenus, et qui ne se considèrent pas suffisamment formés pour y faire face. La réforme accélère la différenciation entre viticulteurs et vignerons mais renforce surtout davantage les statuts et l'exercice même du métier de vigneron. Chaque vigneron ne pratique clairement pas le même métier, qui est amené d'ailleurs à évoluer encore. Ces différenciations sont perceptibles à toutes les échelles : à l'échelle du vignoble, des appellations, des domaines. Elles produisent des inégalités qui semblent esquisser un nouveau redécoupage des appellations, ou la création de nouvelles entités au sein d'appellations déjà existantes. C'est la preuve que le métier de vigneron est un métier moderne et changeant, ouvert sur le monde, qui nécessite une réflexion et une remise en question permanente. C'est encore aujourd'hui un métier difficile mais riche, apportant de nombreuses satisfactions.

[5] Source : données de l'Interprofession

Références bibliographiques

- **Berche G.**, *à paraître*. "Le Bergeracois : quelles stratégies de promotion du vignoble ?". Actes du colloque *Les arts et les métiers de la vigne et du vin : révolution des savoirs et des savoir-faire*, Albi, théâtre des Lices, 18-22 avril 2013.
- **Berche G.**, *à paraître en ligne*. "Le patrimoine architectural au service du renouveau des appellations du Bergeracois ?" Journées d'étude *Bâtir pour le vin, Patrimoine viticole d'Aquitaine et d'ailleurs*, Bordeaux, Hôtel de Région, 10-11 octobre 2013..
- **Berche G.**, 2012. "Le Bergeracois, la construction d'un territoire viticole à l'ombre de Bordeaux". Territoires du vin [en ligne], 03.2012. Varia sur les Territoires du vin, 16 mars 2012.
- **Berche G.**, 2009. *Les vins moelleux-liquoreux du Bergeracois, la stratégie d'un vignoble en quête d'une nouvelle image ?* Mémoire de Master réalisé sous la direction de Monique Poulot, Université de Paris-Ouest la Défense.
- **Bruneaux H.**, 2008. *Bergerac, des Vins et des Hommes*. La Lauze.
- **Corade, N., Delhomme, B.**, 2009. *Le territoire comme fondement de l'avenir des petites A.O.C viticoles : l'exemple de l'A.O.C Pécharmant en Bergeracois*, ENITAB, Région Aquitaine, http://asrdlf2008.ugar.qc.ca/Papiers%20en%20ligne/CORADE.pdf)
- **Corade, N., Delhomme, B.**, 2005. *L'efficacité de la viticulture sous AOC : le marché contre le territoire ? Les perceptions de viticulteurs Médocains et Bergeracois*. Enita Bordeaux.
- **Delpon M.**, 2002. *Les vins de Bergerac, le Périgord pourpre*. Féret.
- **Hannin H.** (dir), 2010. *La vigne et le vin*, La Documentation française.
- **Hinnewinkel J.C.**, 2004. *Les terroirs viticoles, Origines et Devenir*. Féret.
- **Schirmer R.**, 2004. "La viticulture bio, une nouvelle modernité". Des produits de qualité pour des paysages de qualités, colloque franco-québécois.
- **Schirmer R.**, 2004. *Une nouvelle planète des vins*. FIG.
- **Simonnet-Toussaint C.**, 2006. *Le vin sur le divan, des représentations sociales aux représentations intimes*. Féret.
- **Strang P.**, 1997. *Vins du Sud-ouest*, traduit de l'anglais par S. Valléjo. Éditions du Rouergue.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Locating Social Critique in Agritourism:
Farm Women and Rural Representation

Charis Boke, Department of Anthropology, Cornell University - cfb72@cornell.edu

Abstract.

I present a paper based on ongoing ethnographic research with environmental activists and community organizers in rural Vermont in the United States. For the purposes of multimedia presentation, I will be able to offer PowerPoint slides in both French and English. I work with organizers who are using the Transition Towns model to "build local resilience in the face of the triple crisis of economics, environment, and energy." Here, I explore Transition practitioners' orientations towards a future threatened on many fronts as they play out in discussion about and practice within local food systems. The intervention in this paper addresses the conference themes "Agriculture as a Public Issue" alongside the question of "Agriculture as a Site of Resistance." It does so by taking the questions of the embodied and material practices of farming and eating "local" in the same analytical frame as questions of a politicized aesthetics of "the local" and "resilience" more broadly. In this context, I attend particularly to the ways in which my interlocutors' orientations towards collapsing futures via rhetoric around place-based eating become matters of an ethicized aesthetics that partially foreclose the possibility of full inclusivity.

I suggest in this paper that the ways that "local food," "local farms," and "community resilience" are aestheticized *in terms of* appropriately ethical orientations to the future serves to close off the ideological and practical projects that those local farms and local foods intend to make universally relevant. In other words, the tools mobilized in these communities in order to orient to their imagined futures serve to prevent the universality to which practitioners aspire in those orientations. Here, I attend to how "the local" emerges as a category in the moralizing discourse about localness, bioregionality, and resilience among Transition practitioners at the local Farmer's Market. For instance, I am interested in the ways that the subjective beauty and flavor of a head of kale is enhanced, for my interlocutors, by the ability to identify it within a framework and place-making of "localness." Looking at the ways that farming and gardening skills are aestheticized, valorized, and practiced in community contexts, I suggest that agriculture in this context serves both as an emic critique of contemporary neoliberal capitalist forms of exchange, and also as an embodied practice of securing an "appropriate" ethical orientation to a future fraught with changes, real and imagined. While my interlocutors discuss "food security and environmental justice" as issues pertinent to every human on the planet, there are difficulties involved in putting that universality into play as a result of the ethicizing aesthetics offered by "local" food practices which ends up foreclosing potentials for broader inclusivity.

Participants in the Transition Town community I work with are responding directly to the perceived and felt crises of neoliberal capitalist economies. However, rather than opting out of the "system" (a tactic espoused by other sorts of response to crises of capitalism), they work to domesticate the demands of the system by building smaller scale, parallel systems. Localizing one's vegetable consumption, shifting economic expectations to be framed in local terms, and learning to knit in order to be able to purchase wool shorn from sheep raised "in the bioregion" emerge alongside other practices as the materialization of an ethical orientation toward collapse. The intense tactility of Transition practitioners' relationships with the materials at hand--wool, beets, kale, the dirt in the gardens--renders projects of materially relocalizing their consumption in the register of an embodied encounter with a desired and appropriate aesthetics. These tactile and therefore aesthetic encounters produce particular kinds of affective response to the "triple crisis of economics, environment and energy:" canning beets instead of collecting shotguns, carding wool and "building community" instead of getting arrested at protests and blockading senators' offices.

As such, the Transition Towns movement and its corollary projects—re-localizing, re-skilling, and re-wilding—do not as yet pose a direct perceived threat to state and governmental powers. Although some forms of agriculturally based social movements (MST, Zapatismo, La Via Campesina, e.g.) are enacted as threats to state power, the Transition model and its practitioners seem to draw an explicit line around their activities, turning them into projects of personal ontological reworking and aesthetic shift, all the while articulating a strong critique of contemporary forms of exchange-based relations among humans and with nonhuman nature. Thus, local farms seem innocuous enough at the level of bureaucratic management, certainly less threatening than, say, a tree-sit or a road-blockade of a hydraulic fracturing facility for natural gas. In this paper, I suggest that the potential for resistance to globalized neoliberal consumptive capitalist forms of food exchange *in terms of resilience* raised by the Transition Towns model is both enabled and hobbled by a focus on "the local" as an aesthetically practiced and largely unexamined ethical "good." How might we productively take into account recent critiques of scale in critical geography and anthropology in order to think through the ways in which farming *can be* resistance, even in the territorial soils of colonizing power itself?

Drawing on the insights of Ann Stoler and Tim Choy, I suggest that colonialism and its entailments as frameworks of power condition the ways in which the soils of North America, and the people who work them, are enabled or disabled from seeing their labor and love of the food-producing land as part of a network of response and resistance to broader concerns. The question of "how will we get our food when the trucks stop running?" is underpinned not only by an apocalyptic sensibility that demands domestication, but also by the potential for "anticipatory nostalgia;" a future oriented longing for what will have been lost in the post-collapse world. This anticipatory nostalgia plays out on North American soils through an aestheticization of particular forms of "the local" as delimited by the tastes of particular groups of people, rendering the potentially transformative farming labor involved in the Transition Towns model far less broadly effective and appealing as a result.

Bibliographical references

- **Bourdieu P.**, 1984. Distinction: A Social Critique of the Judgement of Taste. Harvard Univ Press.
- **Choy T.K.**, 2011. *Ecologies of Comparison: An Ethnography of Endangerment in Hong Kong*. Duke University Press.
- **Collier S.J., Lakoff A.**, 2008. Distributed Preparedness: The Spatial Logic of Domestic Security in the United States. *Environment and Planning. D, Society and Space* 26(1), 7.
- **Collier S.J., Lakoff A., Rabinow P.**, 2004. Biosecurity: Towards an Anthropology of the Contemporary. *Anthropology Today,* 20(5), 3–7.
- **Escobar A.**, 2001. Culture Sits in Places: Reflections on Globalism and Subaltern Strategies of Localization, *Political Geography* 20(2), 139–174.
- **Escobar A.**, 2008. Territories of difference: place, movements, life, redes. Duke University Press.
- **Guthman J.**, 2011. *Weighing in : obesity, food justice, and the limits of capitalisme*. University of California Press.
- **Hopkins R.**, 2008. *The transition handbook: from oil dependency to local resilience* Totnes.
- **Marston S.A.**, 2000. The social construction of scale. *Progress in Human Geography,* 24(2), 219-242.
- **Masco J.**, 2010., Bad Weather On Planetary Crisis," *Social Studies of Science* 40,(1), 7-40.
- **Masco J.**, 2008. Survival Is Your Business': Engineering Ruins and Affect in Nuclear America. *Cultural Anthropology,* 23(2), 361-398.
- **Paxson H.**, 2008. Post-Pasteurian Cultures: The Microbiopolitics of Raw-Milk Cheese in the United States, *Cultural Anthropology* 23(1), 15–47.
- **Paxson H.**, 2006. Artisanal Cheese and Economies L vJ of Sentiment in New England. Fast Food/slow Food. *The Cultural Economy of the Global Food System,* 24, 201..
- **Rangan H.**, 1996. From Chipko to Uttaranchal. *Liberation Ecologies, Environment, Development, Social Movements*, 205–226.
- **Stoler A.L.**, 2008. Imperial Debris: Reflections on Ruins and Ruination. *Cultural Anthropology* 23(2), 191–219.
- **Weiss B.**, 2012. Configuring the Authentic Value of Real Food: Farm-to-fork, Snout-to-tail, and Local Food Movements. *American Ethnologist,* 39(3): 614–626, doi:10.1111/j.1548-1425.2012.01384.x
- **Weiss B.**, 2011. Making Pigs Local: Discerning the Sensory Character of Place. *Cultural Anthropology,* 26,(3), 438–461.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

L'éco-pastoralisme urbain ou l'émergence d'une nouvelle forme d'agriculture en ville

Olivier Bories, Enseignant-chercheur en Aménagement, Ecole Nationale de la Formation Agronomique - olivier.bories@educagri.fr
Christophe Darpheuil, Directeur de l'association Naturama ; **Thierry Martin**, Adjoint au cadre de vie, patrimoine, maitrise de l'énergie et investissements éco-citoyens, et **Laurent Berthier**, Technicien espaces verts, Commune de Dardilly (69)

Résumé.

Si la ville continue progressivement de s'étaler sur sa périphérie ancrant son élargissement polycentrique sur des pôles secondaires et participant à la pérennisation d'un processus d'artificialisation des espaces ruraux, on peut aussi constater l'inverse. Depuis quelques années la campagne s'installe dans l'espace urbain profitant à son tour d'espaces, publics et privés, initialement dédiés à d'autres usages (embellissement, récréation urbaine, etc.).

L'agriculture urbaine qui introduit les pratiques agricoles en ville marque l'engagement de la "ruralification" des territoires urbains et vient y inscrire sinon la ruralité[1] du moins la nature autrement. Proposée et encouragée par la FAO et l'ONU comme une solution pour faire face aux besoins de sécurité alimentaire, elle participe déjà ailleurs (Chine, Etats Unis, Pays Bas) et aujourd'hui en France à des bouleversements économiques, environnementaux, politiques, sociaux et paysagers.

Les jardins potagers qui fleurissent au pied des immeubles, plus récemment sur le devant des propriétés privées (mouvement *Incredible edible)* et maintenant sur les toits (Ecole AgroParisTech, entreprise Lufa au Québec) à l'image des ruches qui s'y sont déjà installées pour le développement de l'apiculture en milieu urbain, témoignent de pratiques nouvelles et innovantes qui participent notamment à la fabrication physionomique, paysagère de la ville de demain et modifient considérablement les dispositifs de gestion et d'aménagement des espaces enherbés (parcs, jardins, etc.) ou sans affectation (friches, accotements de bords de route, etc.) des zones urbaines.

Plus marginales, **les actions d'éco pastoralisme** qui sont des opérations de génie écologique, s'ancrent sur la gestion raisonnée et l'optimisation du potentiel surfacique des espaces "verts" en ville. Portées par le tissu associatif (Entretien Nature et Territoire, Naturama), elles se développent en zone urbaine et périurbaine comme l'élevage des gallinacés ou l'utilisation du cheval de trait pour le ramassage des ordures ménagères. L'éco-pastoralisme intéresse aujourd'hui plusieurs collectivités (Lille, Lyon, Villeurbanne, Montélimar, Grigny, Viry-Châtillon, Montreuil sur Mer, Chateaugiron) qui y trouvent essentiellement une alternative d'entretien écologique de leurs espaces enherbés en limitant les coûts de gestion. Ces démarches agricoles traitées en marge de l'agriculture institutionnalisée et de la profession qui proposent le développement de nouvelles formes d'agriculture, ne visent pas pour l'instant, des objectifs de production et de rentabilité économique. Cependant les projets d'estive urbaine[2] et de lotissement agricole[3] font en ce sens du chemin.

Indiscutablement, les opérations militantes de pastoralisme urbain auxquelles nous nous intéressons, qui fédèrent différents acteurs territoriaux (élus, aménageurs, citoyens) invitent la nature en ville autrement, redessinent en profondeur l'apparence de ces paysages et modifient le rapport qu'entretiennent les citadins avec les espaces "verts" (pédagogie, lien social).

C'est dans ce contexte que nous situons la proposition de communication. Elle s'appuie sur la **présentation d'une "action-symbole" d'éco-pastoralisme menée par la collectivité de Dardilly** (située dans le périurbain ouest lyonnais) dans le cadre de son agenda 21, action accompagnée et soutenue par l'association d'éducation à l'environnement Naturama qui promeut, pour l'entretien des espaces enherbés, l'utilisation d'une race de moutons adaptée (autonome, peu fragile, etc.), le Soay. Cette action concerne les abords et le toit du fort militaire du Paillet dont la commune, propriétaire, est responsable de l'entretien. Avec les acteurs directement concernés par ce projet (président de l'association, représentant élu, technicien) il s'agit de **présenter une pratique** méconnue et ses avantages (écologiques, sociaux, environnementaux, économiques). Il convient surtout de l'**interroger dans sa mise en œuvre** en questionnant les multiples et divers acteurs mobilisés (types, rôles et fonctions), les difficultés rencontrées (investissements initiaux – matériel et animaux ; manque de compétences – choix des animaux, gestion d'un troupeau en ville, valorisation du cheptel ; absence d'interlocuteurs techniques ; manque d'information sur les pratiques), **ses modalités d'institutionnalisation** (formalisation, pérennisation et acceptation d'un dispositif innovant de gestion), mais aussi **ses impacts qu'ils soient paysagers, environnementaux ou sociaux**.

Si la communication vise donc à **faire "découvrir" une pratique de gestion de l'espace innovante** en devenir, elle vient surtout **questionner le développement d'une nouvelle forme d'agriculture** moins industrialisée, moins standardisée, qui s'inscrit de surcroît dans une zone, urbaine, à priori non dédiée..

Références bibliographiques

- **Bories O.**, 2008. *Le paysage dans les manières d'habiter des résidents du périurbain. Le cas de l'agglomération toulousaine*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse II, 496 p.
- **Communauté urbaine de Lyon**, 2011. *Gestion par pâturage extensif de la prairie du bassin pour la rétention des eaux pluviales au parc d'activités du Chêne à Bron*. Rapport de la direction de l'eau, 22 p.
- **Janin R.**, 2013. L'urbanisme agricole. *Openfield*, 1, 6 p.

[1] En référence et en écho aux écrits de P. Donadieu (1998) dans campagnes urbaines.
[2] Principe d'utilisation d'espaces urbains ou actuellement non agricole pour permettre une augmentation des surfaces estivales par des exploitants installés en dehors de la ville
[3] Quartier densifié accueillant des espaces de production

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

La reterritorialisation de l'agriculture :
un exemple québécois de fabrique d'une nouvelle agriculture durable en région agricole marginalisée

Bruno Jean, Université du Québec à Rimouski (UQAR)- bruno_jean@uqar.ca

Résumé.

De nouvelles formes d'agriculture s'inventent dans les anciens territoires agricoles marginalisées dans le sillage de l'échec de l'agriculture marchande puis l'agriculture productiviste à valoriser leurs potentialités agroalimentaires. Alors qu'on pensait que le processus de déconnexion de l'agriculture avec l'alimentation et le territoire était irréversible, il est maintenant clair que plusieurs expériences innovantes fabriquent de nouvelles formes d'agriculture qui assurent la reterritorialisation de l'agriculture retrouvant son lien avec l'alimentation et le territoire. Dans une étude dans quelques régions agricoles marginalisées du Québec, nous avons pu voir le potentiel de ces nouvelles formes d'agriculture pour le développement de ces territoires..

L'agriculture conventionnelle, basée sur la production au plus bas coût des produits génériques pour des marchés hautement compétitifs s'avère avoir peu d'avantages comparatifs dans les milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches au Québec. C'est plutôt du côté d'une production agricole de spécialité, valorisant les spécificités locales par des labels territoriaux, agriculture souvent nommée agriculture de qualité ou de terroir, que ces milieux offrent des opportunités, dans la mesure où il existe un accompagnement approprié des diverses initiatives par une R&D agroalimentaire régionale.

Après avoir décrit la dynamique de déprise agricole s'expliquant plutôt par des dynamiques sociales (désintéressement des jeunes attirés par les emplois industriels salariés) que des supposées contraintes agro-écologiques (piètre qualité des sols) ou économiques (les marchés), la communication illustrera le processus de reprise agricole induit par des nouvelles entreprises agricoles et agroalimentaires mises en place par une nouvelle génération d'acteurs souvent issus du milieu urbain qui inventent parfois de nouvelles formes d'accès à la terre.

La reterritorialisation de l'agriculture :

un exemple québécois de fabrique d'une nouvelle agriculture durable en région agricole marginalisée

L'évolution de l'agriculture moderne se caractérise par un processus de déconnexion de l'agriculture avec ses bases sociales et écologiques historiques. Bertrand HERVIEU (1993) a bien illustré ce processus déconnexion de l'agriculture avec la famille, avec l'alimentation, avec l'environnement mais aussi avec le territoire. Dans ce dernier cas, cela apparaît paradoxal car l'activité agricole apparaît fortement connectée au territoire. Reprenant cette idée d'une déconnexion de l'agriculture avec le territoire de Hervieu, on peut donc construire une interprétation des dynamiques agricoles récentes et actuelles comme une évolution allant dans deux directions, soit la déterritorialisation de l'agriculture, caractéristique de la mise en place d'une agriculture exclusivement marchande et puis largement productiviste et la plus récente reterritorialisation de l'agriculture. Ce dernier processus est fondée sur l'observation dans plusieurs régions agricoles déclassées, marginalisées, périphériques, de nouvelles formes d'entreprises agricoles misant sur de potentialités agro-écologiques inédites, sur de la production de qualité ou de spécialités, sur les circuits courts de distribution, etc… Cette agriculture est souvent le fait de néo-ruraux qui arrivent milieu rural avec de nouvelles idées et qui sont sensibles à la dimension territoriale dans le mesure où il est à la fois un milieu de vie et lieu de production dont ils essaient d'arrimer au mieux les deux logiques, ce qui ne pas toujours de soi.

De nouvelles formes d'agriculture naissent actuellement en ville, à tel point que l'agriculture urbaine dont on pouvait voir de signes anachroniques dance certaines villes du Sud devient une réalité dans les grandes villes du Nord, mais elles s'inventent aussi dans les anciens territoires agricoles marginalisées et ayant vécu une forte déprise agricole par le déploiement de l'agriculture marchande puis l'agriculture productiviste. Ce processus de recomposition spatiale des territoires agricoles est bien connu et il a été documenté. Il a produit un phénomène de sous-utilisation des terres dans certains zones plus éloignées des marchés mais ayant néanmoins des potentialités agro-écologiques intéressantes. D'un autre côté, il a généré une surutilisation des terres sur d'autres territoires suscitant l'émergence de pratiques agricoles questionnables au plan environnementale avec la perte de biodiversité générés par les monocultures comme le maïs-grain qui couvre de nos jours la grande plaine agricole des Basses Terres du Saint-Laurent au Québec.

Alors qu'il y a peu de temps, on pensait que ce processus de déconnexion de l'agriculture avec l'alimentation et le territoire était irréversible, il est maintenant clair que plusieurs expériences innovantes fabriquent de nouvelles formes d'agriculture qui assurent la reterritorialisation de l'agriculture qui retrouve son lien avec l'alimentation et le territoire. Déjà dans une étude dans quelques régions agricoles marginalisées du Québec, nous avions vu le potentiel de ces nouvelles formes d'agriculture.

Nous postulions alors que l'agriculture conventionnelle, basée sur la production au plus bas coût des produits génériques pour des marchés hautement compétitifs s'avère avoir peu d'avantages comparatifs à être pratiquée dans les milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches et l'histoire agricole récente de ces territoires le démontre clairement. Et on pensait que c'était plutôt du côté d'une production agricole de spécialité, valorisant au mieux les spécificités locales pouvant donné lieu à des labels territoriaux, agriculture souvent nommée agriculture de qualité ou de terroir, que ces milieux en restructuration offrent des opportunités, et cela dans la mesure où il existera un accompagnement approprié des diverses initiatives par une R&D agroalimentaire régionale.

Dans la présente communication, nous allons d'abord illustrer ce processus de déprise agricole sur dans un région agricole plus marginale du Québec, et qui participe de ce processus d'une dynamique de déterritorialisation de l'agriculture qui touche le Québec comme les autres sociétés occidentales; analysé à partir d'une grille d'analyse dérivée du développement durable, nous avons pu comprendre que cette déprise agricole n'est pas seulement un conséquences des contraintes environnementales et économiques mais aussi sociales. Dans un second temps, en explorant les options pour une relance de l'agriculture dans des tels milieux en recomposition, nous tenterons de montrer que c'est du côté d'une reterritorialisation de l'agriculture sur la base d'une nouvelle forme d'agriculture, une agriculture de spécialité, une agriculture durable, et possiblement une agriculture de proximité, que le maintien d'une activité agricole et agroalimentaire contribuant au développement territorial sera possible sur ces territoires déqualifiées par le modèle de l'agriculture marchande productiviste. Finalement nous discuterons des enjeux actuels de cette nouvelle forme d'agriculture re-territorialisée, que ce soit sa capacité d'assurer un développement territorial significatif, de se définir comme une agriculture durable et d'inventer des forme d'accès à la terre pour une relève agricole non issue des milieux agricoles.

1. Déprise agricole et déterritorialisation de l'agriculture : le cas de la région Chaudières Appalaches au Québec

La démarche conduisant à la planification territoriale d'un région fragilisée, soit celle de la couronne sud de la région Chaudière-Appalaches relatée ici repose sur une étude plus vaste. Nous avons pu mettre en œuvre un diagnostic territorial et une stratégie de développement régional découlant d'une application de la théorie du développement durable qui devient alors une méthodologie de développement rural durable. Constitué d'une soixantaine de municipalités considérées comme des «milieux en restructuration» selon le *Conseil régional de concertation et de développement* (CRCD), ce territoire se caractérise notamment par de profondes inégalités sociales et économiques[1]. La mandat initial de cette étude consistait à établir les bases d'une nouvelle stratégie de développement agricole capable de répondre aux attentes des acteurs du milieu tout en valorisant les opportunités économiques, sociales et environnementales de ce territoire.

Sur cet ancien front pionnier soumis à une colonisation agro-forestière, nous avons entrepris un diagnostic territorial en reprenant les grandes dimensions de la théorie du développement durable. Celle-ci nous invite à poser un diagnostic de l'économie agricole régionale en considérant simultanément les dimensions environnementale, économique et sociale du développement. Une telle approche méthodologique nous a permis d'esquisser un nouveau modèle de développement agricole et agroalimentaire plus apte à mettre en valeur les diverses potentialités propres à ce territoire. En abordant certaines contraintes comme des opportunités, ce qui suppose un changement de regard sur la même réalité, nous arriverons à la conclusion que le problème de la dévitalisation rurale de cette région, comme plusieurs autres sans doute, n'est pas tant relié à la marginalisation de l'agriculture familiale ou à l'inadaptation des politiques agricoles mais plutôt à la capacité de prise en main par les acteurs locaux et régionaux du développement agricole régional.

[1] Pour une description plus détaillée du contexte géographique régional, on se référera à l'article de notre assistant de recherche, Majella Simard, publié dans la revue *Ruralia*, no 9 (2001).

La fragilité des milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches: rappel historique et situation actuelle

Les milieux en restructuration, tels que définis par le CRCD de la région Chaudière-Appalaches, englobent 62 municipalités sur un total de 171. Elles couvrent 50% du territoire mais ne représentent que 15,7% de la population régionale.

Caractéristiques/Catégories de localités	Milieux en restructuration	Localités en développement	Localités développées	La région
Population (1951)	75 352	117 618	64 148	262 334
Population (1996)	59 760	158 192	159 075	380 496
% de variation (1951-96)	-20,7	34,5	148,0	45,0
Poids démographique (1951)	28,7	44,8	24,5	100,0
Poids démographique (1996)	15,7	41,6	41,8	100,0
Superficie des terres en kilomètre carré en 1996	7 503,9	4 883,2	2 030,9	14 980,4

Tableau 1 : Évolution démographique dans les différentes catégories de localités de la région Chaudière-Appalaches entre 1951 et 1996

Source: Statistique Canada. Recensements de 1951 et 1996

La fragilité de ces milieux se reflète notamment à partir de certaines caractéristiques socio-économiques que nous avons rassemblées aux tableaux 1 et 2. Alors que le Québec voyait sa population augmenter de 18,4% entre 1971 et 1996, celle de la région Chaudière-Appalaches diminuait de 5,1% au cours de la même période. Pour leur part, les milieux en restructuration subissaient une décroissance démographique encore plus notable passant de 75 352 à 59 760 habitants, soit une baisse de 20,7%. Inversement, le processus d'urbanisation que l'on observe le long du Saint-Laurent et dans un certaine mesure dans la vallée de la Chaudière (la Beauce) a été particulièrement intense. On retrouve, le long de cet axe, la totalité des localités dites développées. Leur population a plus que doublé entre 1951 et 1996 passant de 64 148 à 159 075 habitants, soit une augmentation de 148%.

De plus, la population des milieux en restructuration est vieillissante. La part des 65 ans et plus compose 15% des effectifs régionaux comparativement à 11,2% pour le Québec. C'est aussi une population significativement moins instruite car 38% des personnes qui vivent dans ces localités ont un niveau de scolarité inférieure à la 9^{e} année alors que cette proportion se situe à 18% pour la province. Toute proportion gardée, les diplômés universitaires y sont trois fois moins nombreux que pour l'ensemble du Québec.

La fragilité de ces milieux se vérifie aussi par un faible taux d'activité (54% comparativement à 62% pour la province). La faiblesse de l'activité économique a pour corollaire un taux de chômage relativement élevé (près de 15% par rapport à 10% pour la région selon les données de 1996). La structure de l'emploi est aussi typique de ce segment de l'espace rural. Avec 18% des travailleurs dans le secteur primaire, les ressources naturelles exercent indéniablement un rôle non négligeable dans l'économie régionale. Cette proportion, relativement élevée, n'est pas tant attribuable à la présence d'un potentiel biophysique exceptionnel. Elle reflète plutôt la précarité des autres branches de l'activité économique notamment des secteurs secondaire et tertiaire.

Finalement, le revenu moyen des familles, pour cette catégorie de localités, atteint seulement 71% de celui des familles québécoises. Ce faible niveau de revenu doit être compensé par des paiements versés aux individus sous formes de transferts gouvernementaux (prestations d'assurance-emploi et d'assistance sociale). Ces derniers représentent 28% du revenu total des ménages par rapport à 16% pour l'ensemble du Québec. Le tableau 2 fait état de disparités criantes aux plans de la démographie, de l'économie et des niveaux de revenus entre les milieux en restructuration, la région et la province. Les statistiques qu'il contient illustrent la très grande fragilité de l'économie des milieux en restructuration. Elles montrent que les écarts de développement entre ces localités et les régions urbaines tardent à se réduire et ce, malgré la mise en place de diverses politiques de développement régional.

Caractéristiques	*Les milieu en restructuration*	La région	Le Québec
Évolution de la population entre 1971 et 1996 (en %)	-8,8	-5,1	18,4
% de la population de 0 à 24 ans	33,4	34,5	33,7
% de la population de 65 ans et plus	15,1	11,9	11,2
% d'individus dont le niveau de scolarité est inférieur à la 9^{e} année	36,7	24,3	18,1
% d'individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires	2,0	3,8	6,4
Taux d'activité	54,1	61,4	62,3
Taux de chômage	14,6	10,0	11,8
% des travailleurs du secteur primaire	17,8	10,3	3,7
% d'agriculteurs parmi la population active	9,8	6,2	2,5
% des travailleurs du secteur secondaire	42,5	35,0	26,1
% des travailleurs du secteur tertiaire	39,7	54,7	70,2
Revenu moyen des familles (en $)	35 218	43 557	49 261
% du revenu provenant d'un emploi	64,6	72,4	74,2
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux	27,9	19,6	16,2
% du revenu provenant d'autres sources	7,5	8,0	9,6

Tableau 2 : Principales caractéristiques socio-économiques des milieux en restructuration en Chaudière-Appalaches en comparaison avec celles de la région administrative et du Québec en 1996

Source: Statistique Canada. Recensements de 1971 et 1996

Un retour sur l'histoire agricole régionale

Les milieux en restructuration représentent une réalité palpable aujourd'hui. Leurs caractéristiques sont celles de zones en retard de développement. Mais la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention efficiente nécessite, dans un premier temps, une connaissance de l'histoire agricole régionale.

La marche du peuplement en Chaudière-Appalaches s'est effectuée en trois phases successives. Une première remonte au Régime français (1608 à 1760). Elle coïncide avec l'arrivée des premiers colons qui occupent la plaine littorale. Une seconde va de 1760 à 1900. Au cours de cette période, l'occupation du territoire déborde les rives du Saint-Laurent pour s'étendre vers le Bouclier canadien et les Appalaches. Enfin, une troisième (1900 à 1960) correspond à la dernière grande vague de colonisation menée conjointement par l'État et le clergé. Elle se caractérise par la mise en place du peuplement du plateau appalachien. Ces trois zones de peuplement (le littoral, la zone intermédiaire des collines et la plate-forme appalachienne) se laissent découvrir aisément par une simple lecture du paysage.

À bien des endroits, la qualité des sols est telle qu'on peut s'interroger sur la pertinence du maintien de l'activité agricole. Les sols présentent, en effet, des limitations très sévères liées soit à la pente, à la pierrosité ou à de mauvaises conditions de drainage. Plus au sud, de vastes superficies sont carrément inutilisables. Mais il faut juger les actions passées avec le regard du temps et non celui d'aujourd'hui. À l'époque, il s'agissait d'un modèle de colonisation agro-forestière où l'agriculture supportait une population qui tirait une partie importante de ses moyens de subsistance du travail en forêt. On connaît la suite. La professionnalisation du métier d'agriculteur concomitante avec celle du bûcheron a fait voler en éclat ce vieux modèle et sa relation symbiotique agriculture/forêt. La forte déprise agricole[2] de ces milieux était le reflet de la désarticulation de ce modèle de colonisation. De nombreuses politiques de soutien à l'agriculture s'inscrivaient dans le mandat de la colonisation agricole. La majorité des petites fermes étaient largement dépendantes de ces "mesures d'assistance" aussi nombreuses que variées. La réorganisation des politiques gouvernementales autour de la fonction de production agricole et agroalimentaire s'est traduite par la fin de ces aides dans un contexte où l'évolution technique se matérialisait davantage par des investissements massifs dans des équipements propres à décourager un grand nombre de petits producteurs.

Aujourd'hui, ces milieux en restructuration représentent un héritage ou un patrimoine issu de cette histoire rurale récente du Québec. Malgré de nombreux facteurs limitatifs, ces territoires ne sont pas exempts de ressources. La question est de savoir comment assurer la mise en place d'une nouvelle dynamique de développement supportée par une stratégie publique qui respectera les contraintes économiques de notre temps tout en mettant en valeur les potentialités agro-écologiques de ces territoires et en prenant compte des attentes et volontés des populations concernées. Une telle harmonisation entre une économie, un environnement et une société constitue une condition nécessaire à l'émergence d'un développement rural durable, objet de la seconde partie du présent exposé.

Un bilan synthétique du développement agricole dans les milieux en restructuration

Si les milieux en restructuration englobent 50% du territoire régional, ils ne représentent que 23% des terres mises en culture (tableau 3). Ces milieux sont caractérisés par la présence significative des fermes laitières (une sur deux) qui exercent des effets relativement structurants sur l'économie agricole régionale[3]. Tandis que ces territoires comptaient pour 40% des fermes de la région en 1951, ils n'en composaient plus que 29% en 1996. Les superficies mises en culture ont diminué de moitié au cours de cette période, signe d'une profonde déprise.

Variables/Catégorie de milieux	% de la population régionale	% des fermes recensées	% des terres en culture	% du capital agricole	% du revenu agricole	% de fermes dont le revenu est supérieur à $100 000
Milieux en restructuration	15,7	29,7	22,9	20,8	16,0	18,4
Localités en développement	41,6	45,4	47,4	45,1	38,1	46,3
Localités développés	41,8	15,5	36,9	31,5	43,5	31,6

Tableau 3 :Part du développement agricole (en %) dans les différentes catégories de municipalités de la région Chaudière-Appalaches en 1996

Sources :- MAPAQ. Fiches d'enregistrement des fermes, 2001(données de 1996).
- Recensement agricole de 1996 et nos calculs.

Comme l'illustre le tableau 3, tout porte à penser que les milieux en restructuration ont de plus en plus de difficulté à suivre le rythme d'évolution de l'agriculture régionale. Avec 29,7% des fermes, cette agriculture ne tire que 16% des revenus agricoles de la région. La processus de dualisation semble se confirmer avec l'analyse des revenus selon la taille des entreprises agricoles. On constate une sous-représentation des fermes à hauts revenus[4] ce qui traduit, en corollaire, une présence significative de petites fermes en termes de production et surtout de revenus.

Si le déclin de l'agriculture dans les milieux en restructuration a été tel qu'une relance de cette activité apparaît possible et souhaitable, celle-ci ne pourra à elle seule assurer la redynamisation de ces milieux dont le développement socio-économique devrait faire l'objet d'une planification stratégique globale.

La nouvelle économie agroalimentaire

Certains analystes de la scène agricole anticipent que nous assisterons d'ici quelques années à la mise en place d'une agriculture duale, c'est-à-dire une agriculture industrielle pour une production de masse des grands produits agricoles génériques associée à une production quasi-artisanale pour des produits spécifiques recherchant des rentes de qualité territoriale. Déjà, une nouvelle économie agroalimentaire se met en place tant dans l'ensemble du Québec que dans la région Chaudière-Appalaches. Ses formes, qui reprennent parfois des modèles plus anciens, sont très diversifiées: pluri-activité, vente directe à la ferme, agrotourisme, ferme

[2]Cette déprise s'est notamment traduite par la diminution du nombre d'agriculteurs, une chute très importante du nombre de fermes, une augmentation de la superficie et de la taille des exploitations agricoles, un élargissement de l'écoumène agricole aux endroits présentant les meilleures possibilités versus une rétraction dans les zones à faible potentiel.

[3] Plusieurs fermes se sont modernisées, surtout dans la production laitière. En vertu des mécanismes de régulation du marché du lait et de la péréquation des coûts de transport aux usines de transformation, ces exploitations jouissent d'une position relativement enviable. En ce sens, elles constituent définitivement une assise intéressante pour l'économie locale.

[4] Seulement 18,4% de celles sises dans les milieux en restructuration ont un revenu supérieur à 100 000$.

pédagogique, agriculture biologique, produits d'appellation d'origine contrôlée, etc. Elles mettent souvent en présence de nouveaux acteurs non issus de la classe agricole.

Nous avons consulté un certain nombre d'études[5] pour apprécier la présence et le potentiel de développement de cette nouvelle économie agroalimentaire. Une recherche récente de l'UQAM recense quelque 175 entreprises agritouristiques, toute catégorie confondue, sur les 6 700 fermes que l'on retrouve en Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, sur le site Internet du *Carrefour agroalimentaire* du MAPAQ, on dénombre 140 inscriptions d'entreprises agroalimentaires dont la grande majorité n'est pas située dans les milieux en restructuration. En outre, à partir du recoupage des informations de divers documents, on peut compter 771 initiatives appartenant à cet univers de la nouvelle économie agroalimentaire et misant sur des potentialités locales diverses de la région. De ce nombre, 133 sont issues des milieux en restructuration, soit 17% des micro-projets régionaux. Bien que cette proportion soit relativement faible, elle n'en demeure pas moins hautement significative d'un certain potentiel. Il s'agit d'une avenue particulièrement intéressante à valoriser dans un contexte de développement durable et de multifonctionnalité de l'agriculture.

Le développement agricole et agroalimentaire des milieux en restructuration dans Chaudière-Appalaches: une perspective de développement durable

Conformément au modèle de développement durable évoqué plus haut, nous l'appliquerons à l'analyse de la situation de l'agriculture et de l'agroalimentaire des milieux en restructuration en Chaudière-Appalaches. L'application de ce modèle nous permettra non seulement de caractériser la situation mais aussi de répondre aux questions sous-jacentes au présent exposé, soit les possibilités et l'opportunité d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de relance de l'activité agricole et agroalimentaire dans ces localités à problèmes. À partir des contraintes écologiques, économiques et sociales, nous verrons comment elles peuvent devenir des opportunités pour un développement agricole durable. Cela suppose, par ailleurs, un processus pensé à une échelle plus réduite, soit à celle de la région, voire de la localité. À certains égards, les tables régionales de concertation agroalimentaire font, du moins en partie, ce travail. Leurs moyens d'action devront toutefois être amplifiés.

Les contraintes/opportunités sur le plan écologique

Le potentiel agro-écologique des milieux en restructuration, l'absence d'entreprises de transformation et la disparition de près de la moitié des terres en culture depuis les 50 dernières années constituent certes, des obstacles considérables à l'expansion d'une agriculture de type productiviste dans ces territoires.

S'il est impensable de remettre en culture les superficies cultivées jadis, dont certaines pouvaient l'être dans une système productif agricole de type non-marchand, il reste vraisemblablement une disponibilité de bonnes terres. Le nombre de jours sans gel, les degrés-jours ou les "unités thermiques maïs" sont autant de données agronomiques favorables pour le développement d'une nouvelle économie agricole.

Le virage vers une agriculture durable ouvre des perspectives nouvelles face à un développement agricole plus viable qui respecte le principe de *l'éconditionnalité*. Quant à la forêt, il aurait lieu de réexaminer comment elle peut devenir une activité complémentaire, notamment dans le cadre de fermes agro-forestières modernes qui dépassent le vieux duo agriculture/forêt tout en s'y inspirant.

Les contraintes/opportunités sur le plan économique

En économie agricole moderne, le marché valide et sanctionne le travail. Pour les productions génériques, ce marché est fortement organisé et régulé de sorte que la présence de quotas constitue une puissante barrière. Mais il peut aussi arriver que l'entrée soit ouverte. Cette ouverture commande toutefois de plus grands investissements. Dans d'autres cas, les marchés sont ouverts mais de petite taille. Le producteur doit alors assurer la production, la transformation et la commercialisation de ses produits.

L'analyse des contraintes et des opportunités de marchés en matière agroalimentaire n'est pas une mince affaire. En ce qui concerne les produits génériques, les acheteurs sont généralement de puissants groupes oligopolistiques qui imposent leurs règles. En favorisant les espaces dotés au départ des meilleurs potentiels, les lois de l'économie néolibérale entraînent un élargissement continu de la taille des entreprises, de la croissance des volumes de production et des innovations techniques. Dans un tel contexte, force est de constater que l'économie agricole moderne s'avère incapable de soutenir une gestion rationnelle des terres agricoles et des territoires ruraux fragiles. Autrement dit, alors que l'agriculture traditionnelle, semi-autarcique, souvent en symbiose avec l'activité forestière, favorisait une occupation du territoire, l'agriculture moderne, tournée vers l'efficience de la production, n'est plus en mesure d'assurer cette occupation. Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture reprend donc ni plus ni moins une vieille réalité: celle de la gestion des territoires et de la pérennité des ressources naturelles.

De nouvelles approches de développement économique mettent également l'accent sur la nécessité, pour les localités rurales fragiles, de tabler sur leurs ressources spécifiques ou "immobiles". Encore ici, le travail des tables agroalimentaires est stratégique. Pour qu'ils puissent être en mesure de soutenir cette voie de développement dans les milieux en restructuration, ces acteurs doivent, par ailleurs, bénéficier d'un appui additionnel. Ce dernier doit notamment se matérialiser par des enveloppes budgétaires destinées spécifiquement aux localités à problèmes ainsi que par la modulation des programmes existants.

Les contraintes/opportunités sur le plan social

La dotation en ressources naturelles et l'existence d'un marché constituent des conditions nécessaires mais non suffisantes pour permettre la relance des milieux fragiles en Chaudière-Appalaches. Par exemple, il faut évaluer la capacité de reproduction des entreprises par la succession familiale ou le fonctionnement du marché foncier permettant aux promoteurs extérieurs d'installer de nouvelles entreprises.

Si les données sur l'environnement et l'économie sont facilement accessibles, celles visant à mesurer le capital social, le partenariat, les capacités d'apprentissage et le sentiment d'appartenance (c'est-à-dire les facteurs intangibles du développement) le sont beaucoup moins. Or, ces facteurs, comme le démontre de nombreux auteurs, exercent un rôle de plus en plus important dans le processus de développement régional. Les outils servant à les opérationnaliser restent cependant à peaufiner.

Dans les milieux en restructuration, l'idée d'un marché des terres transparent est plutôt une vue de l'esprit que réalité. Dans ce contexte, la typologie promoteurs/entrepreneurs/investisseurs/propriétaires fonciers pertinente sur le plan théorique est peu utile pour comprendre une réalité qui met plutôt en présence, en agriculture familiale, des propriétaires qui sont à la fois travailleurs, promoteurs,

[5] Solidarité Rurale Du Québec. *Mémoire des terroirs. Étude pour un premier inventaire sélectif des produits du terroir*. Coll. Études rurales. Nicolet, 1999, 80 p. / Conseil Agro-Alimentaire Beauce-Appalaches. *Portrait et opportunités de développement du tourisme rural en région Chaudière-Appalaches*. Saint-Georges, Conseil agro-alimentaire Beauce-Appalaches, mai 1997, 72 p. et annexes. / Conseil Agro-Alimentaire Beauce-Appalaches. *Découvrez et adoptez les produits alimentaires de Beauce-Appalaches*. Saint-Georges, Conseil agro-alimentaire Beauce-Appalaches, sans date, 234 p. / Vachon B., *Les Pages vertes du développement rural. Répertoire d'initiatives locales de développement en milieu rural*. Série Ressource. Nicolet. / Solidarité rurale du Québec, 1998, pagination multiple. / Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Fiches d'enregistrement, 2001 (documents inédits).

entrepreneurs et souvent investisseurs eux-mêmes en autofinançant leurs capitaux ou en faisant affaire avec des *outsiders* qui relèvent des pouvoirs publics. Par rapport à ce marché, on constate que les perspectives de rentabilité sont le plus souvent tellement faibles que la conversion vers une usage forestier apparaît comme une meilleure solution.

Par ailleurs, on sait bien que l'accès tant aux ressources naturelles qu'aux marchés est régi par des règles sociales, d'où la nécessité de bien comprendre cette régulation. Un tel exercice nécessite, au risque de nous répéter, l'élaboration de nouveaux outils. Les faibles perspectives de rentabilité découragent probablement une partie de la relève potentielle. D'autre part, nos travaux portant sur le transfert intergénérationnel des fermes ont montré que la désuétude de certaines exploitations constituait une cause majeure au manque de relève.

Finalement, le développement agricole des milieux en restructuration comporte une importante dimension sociale qui se révèle dans la valeur que les collectivités locales et la société régionale accordent à cette problématique. On peut constater qu'une prise de conscience est en train de se faire, laquelle est révélée par le consensus d'un certain nombre d'acteurs régionaux. La reconnaissance sociale de cette dimension du développement, que l'on observe présentement en Chaudière-Appalaches, est certainement un signe fort encourageant. Elle témoigne qu'un nouveau modèle de développement plus durable est en émergence.

2. Les options de développement des milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches

Nous sommes d'avis qu'il faut revoir les stratégies d'intervention pour qu'elles puissent s'inscrire dans une trajectoire de développement rural durable, c'est-à-dire un développement qui réalise un arbitrage optimal entre les contraintes économiques, les potentialités écologiques et les aspirations (ou attentes) sociales de la population.

La problématique de développement agricole et agroalimentaire dans les milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches et l'analyse des expériences étrangères d'intervention permettent de poser quelques enjeux et options de développement pour ces milieux. Le maintien de l'activité agricole cette catégorie de localités sous-tend **une approche territoriale du développement visant des rentes de qualité territoriale soutenue par une R&D pensée régionalement mais supposant une reconnaissance sociale du problème par les localités et la région et un accompagnement par des politiques agricoles appropriées.**

Une approche territoriale du développement visant des rentes de qualité territoriale…

Selon la conception économique classique (théorie des avantages comparés), lorsqu'une activité disparaît d'un territoire donné, c'est parce qu'une autre peut la remplacer avec une plus grande efficience. Nous avons déjà vu que le marché ne produisait pas un usage optimal des ressources naturelles mais plutôt une sur-utilisation des terres à certains endroits et une sous-utilisation à d'autres (processus de dualisation). De plus, dans le modèle de développement durable, il faut prendre en compte les dimensions sociale et environnementale. Or, le développement agricole et agroalimentaire d'un territoire se justifie par l'existence d'une demande sociale (manifestée notamment par les urbains) et d'un potentiel productif, sachant que ce développement doit s'inscrire dans une logique économique, c'est-à-dire produire des «extrants» qui trouveront leur place sur les marchés.

Par ailleurs, la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture fera en sorte que la fonction territoriale (occupation du territoire, préservation des ressources naturelles, gestion de l'espace, création et entretien des paysages, etc.) sera reconnue au même titre que celle liée à la production. La réhabilitation de la dimension territoriale autorisera des interventions publiques qui ne peuvent avoir de sens dans la seule logique économique.

Une relance de l'agriculture et de l'activité agroalimentaire dans les milieux en restructuration ne peut guère se faire sur la base de la production des grands produits génériques typiques de l'agriculture québécoise comme le lait ou le porc. Cela dit, le lait occupe déjà une place non négligeable dans ces territoires avec environ 425 fermes qui assurent une base agricole solide. Mais c'est plutôt du côté de nouvelles productions, sur des marchés de niche et à forte valeur ajoutée que le potentiel agro-écologique de ces milieux pourrait être mis en valeur[6]. Des produits haut de gamme, qui combinent un haut niveau de savoir culturel et scientifique à des qualités d'entrepreneur, peuvent rendre vie à maintes parties du territoire chaudière-appalachien considérées inutilisables. L'agrotourisme d'aventure constitue également une voie intéressante à explorer à plus ou moins court terme. En outre, ces nouvelles avenues ne nécessitent pas un potentiel biophysique exceptionnel. Enfin, la région jouit d'une localisation favorable par rapport aux centres urbains québécois. La création de rentes de qualité territoriale, reposant sur l'identification du produit par un label, suppose une grande capacité d'innovation et donc une capacité de recherche-développement pensée régionalement qui, par ailleurs, fait cruellement défaut.

... soutenue par une R&D pensée régionalement

Il faut bien comprendre que la R&D agroalimentaire est actuellement pensée en termes de filières et loin de nous l'idée de contester cette approche qui a donné d'heureux résultats dans les grandes productions génériques comme le lait, le porc ou la volaille. De manière assez imprévue, à cause du désengagement de l'État, des équipements de R&D (comme des fermes expérimentales fédérales ou des stations de recherche provinciales) ont été transférées aux milieux régionaux. En Abitibi, sur la Côte-Nord et au Bas-Saint-Laurent par exemple, nous avons pu constater comment les nouvelles institutions, financées et contrôlées par les instances régionales, se sont dotées de nouveaux programmes de recherche qui répondent davantage aux besoins exprimés par le milieu. Les gestionnaires de ces outils savent bien qu'ils n'auront de légitimité que s'ils développent des recherches dont les résultats peuvent se transférer aisément dans le milieu agricole régional. Par ailleurs, ces mêmes gestionnaires ont à supporter eux-mêmes les efforts de R&D.

Une R&D agricole régionale nécessite l'identification des potentialités de développement (terres disponibles pour la mise en valeur agricole, types de productions, promoteurs, etc.) et l'avènement d'une meilleure complémentarité entre l'agriculture et la forêt. Il faut aussi définir une stratégie de développement qui repose sur les avantages compétitifs reliés aux "ressources immobiles" des milieux en restructuration. Selon certains théoriciens du développement rural, les stratégies qui font appel à des ressources accessibles à tous les territoires (comme le capital, la technologie, etc.) sont trop risquées. Il faut plutôt penser le développement à partir des ressources immobiles et spécifiques à un territoire donné.

[6] Les diverses études consultées sur les tendances de l'agroalimentaire montrent l'émergence d'un nouveau marché pour des produits agricoles spécifiques liés aux territoires de production. À ce sujet, le lecteur est convié à se reporter à l'étude suivante: KIMPTON, Hugues, *Tendances lourdes influant sur l'agroalimentaire. Document de réflexion. Québec*, MAPAQ, Groupe de recherche interdisciplinaire et de prospectives, Direction de la recherche scientifique et économique, septembre 2000. Voir également la conférence de Cornélia FLORA.

... mais supposant une reconnaissance sociale du problème par les localités et la région et un accompagnement par des politiques agricoles appropriées

Le développement agricole et agroalimentaire ne peut être l'affaire des producteurs et des transformateurs d'un côté et de l'État de l'autre. Une R&D pensée régionalement laisse entendre un rôle proactif de la région dans le développement agricole. Les politiques agricoles existantes doivent s'adapter au contexte particulier à ces localités fragiles que ce soit par diverses mesures comme des allégements fiscaux municipaux ou encore par des aides directes pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Cela suppose une reconnaissance sociale de leurs problèmes à la fois par les localités elles-mêmes et la région.

Vers un nouveau modèle de développement agricole dans les territoires en dévitalisation

Dans le cadre de cet exposé, nous avons voulu identifier les différentes caractéristiques de la fragilité rurale qui distinguent plus particulièrement les milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches. Cette fragilité se caractérise par des inégalités territoriales. Ces dernières se manifestent à plusieurs niveaux: économique, social, démographique, culturel, etc. L'industrialisation de l'agriculture a eu pour effet d'accentuer ces disparités particulièrement dans les espaces disposant d'un faible potentiel biophysique. Dans certains cas, ces faiblesses peuvent devenir des atouts pour un développement plus harmonieux du territoire. L'émergence d'une demande sociale pour un environnement plus sain et des produits de qualité constitue le signe d'un nouveau modèle. Par ailleurs, ce dernier requiert l'élaboration de politiques spécifiques aux milieux en difficulté, la reconnaissance du concept de multifonctionnalité et la concertation entre les différents acteurs impliqués en matière de développement agricole.

Nos recherches sur la problématique de développement agricole et agroalimentaire dans les milieux en restructuration nous ont conduit à établir un certain nombre de constats:

- Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les localités fragiles doit assurer une utilisation plus optimale des ressources naturelles par la reconnaissance officielle de la multifonctionnalité agricole.
- Les politiques classiques de soutien à l'agriculture sont de moins en moins performantes pour faire face aux objectifs du développement rural durable, selon une importante étude de l'OCDE basée sur une analyse de plusieurs expériences étrangères. Dans un tel contexte, il importe de redéfinir la mission de la politique agricole pour qu'elle puisse prendre en compte les dimensions économique, sociale et environnementale.
- La politique agricole ne peut plus tenir lieu de politique de développement rural. Il faut une politique rurale spécifique, capable de faire face aux multiples défis de développement de la ruralité, et plus particulièrement des territoires ruraux en restructuration.[7]
- Étant donné le nouveau rôle du territoire dans la production agroalimentaire, les régions, les MRC et les municipalités devront élaborer de nouveaux outils d'interventions à l'échelle locale et régionale, outils qui favoriseront une plus grande capacité d'action dans le domaine agricole et agroalimentaire.
- Enfin, une expérience-pilote, du type «Plan de relance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les milieux en restructuration», devrait être menée dans la région Chaudière-Appalaches dans le cadre d'une *Entente spécifique pour le développement agricole et agroalimentaire dans les milieux en restructuration.*

En résumé, il faut rappeler qu'un modèle de développement agricole et agroalimentaire plus solidaire implique le déploiement d'une capacité de R&D agroalimentaire régionale. Dans le cas de la région Chaudière-Appalaches, une telle capacité est embryonnaire. Dès lors, ne faudrait-il pas se demander comment structurer le développement régional en accordant davantage de pouvoir aux institutions existantes telles que la Table Agroalimentaire de Chaudière-Appalaches? Avec la nouvelle économie rurale et agricole qui se met en place, le développement de cette capacité de R&D risque de devenir un facteur stratégique déterminant pour un développement agricole et agroalimentaire durable des milieux ruraux en restructuration.

3. La reprise de l'agriculture dans les régions agricoles marginalisées : une forme de reterritorialisation de l'agriculture

L'étude de cas présenté ici, soit la relance de l'agriculture dans la couronne sud de la région Chaudières-Appalaches au Québec, mené il y a plus d'une dizaines d'années, montrait déjà des signes reprise agricole par une nouvelle agriculture plus arrimée au territoire, plus soucieuse de l'environnement, et tournée vers des circuits courts et des productions de spécialité. Cette nouvelle agriculture, on peut la voir, comme mes collègues Fortin et Handfield, dans plusieurs régions agricoles marginalisées. Ils ont recensés plus de 430 entreprises dans l'Est du Québec en incluant la région de Chaudières-Appalaches dont certaines ne sont pas des très petites entreprises mais des PME solide. On peut penser à la Fromagerie Basques à Trois-Pistoles avec une cinquantaine d'employés et produit plusieurs fromages fins, ou encore à l'entreprise ACER de Vallier Robert qui produit divers alcools à partir de l'eau d'érable. Et on pourrait allonger la liste. Dans les seuls domaines des fromages, au Québec, on assiste à véritable révolution avec plus de trois fromages fins mis en marché par une pléthore de petites entreprises.

Toutes ces petites entreprises agroalimentaires (il existe aussi dans les produits de la mer en Gaspésie) ont en commun le souci de reconstruire un lien avec leur territoire d'implantation, ce qui se traduit souvent dans l'appellation de leurs produits, dans leur volonté d'utiliser des ressources locales, de servir des marchés locaux mais ils n'existent pas toujours ce qui impose parfois une grande distance avec les clients. Mais ce lien au territoire a naturellement conduit ces nouveaux acteurs agricoles à réclamer un encadrement d'une labellisation qui veut certifier ce lien au lieu comme dans le cas du veau de Charlevoix (région sur la rive nord du Saint-Laurent à l'est de Québec) et qui le premier produit agricole jouissant d'une protection en vertu la récente Loi de la « Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants » (LARTV) mis en place par le gouvernement du Québec.

Quelques questions méritent notre attention : 1) cette nouvelle agriculture est-telle en mesure de lutter contre les forces de dévitalisation de ces territoires périphériques en exerçant des effets structurants dans le développement de ces milieux marginalisé? Cette agriculture qu'il est encore difficile de nommer, disons cette agriculture de spécialité, est-elle une agriculture durable? Finalement comme on le voyait déjà il y a plus d'une décennie en Chaudières-Appalaches, comment assurer l'accès à la terre pour ces projets agricoles alternatifs, et des installations en agriculture qui ne suivent pas les filières classiques. Nous discuterons des questions en conclusion de la présenta présentation.

[7] Un pas a été franchi avec l'adoption de la *Politique nationale de la ruralité* au Québec en 2011 et renouvelée en 2007. Cependant, des mesures structurelles, visant l'atténuation des disparités socio-économiques, doivent également être envisagées.

Sur la question des effets structurants, leur mesure n'est pas aisée. Il n'y pas a pas si longtemps, on considérait cette agriculture de spécialité comme marginale mais la situation a changé rapidement durant la dernière décennie et comme le démontre l'étude de mes collègues Fortin et Handfield, avec plusieurs centaines d'entreprises agricoles et agroalimentaires dans l'Est du Québec, on peut maintenant parler d'effets structurants de cette nouvelle agriculture et qui vont dans le sens du redressement démographique et d'une relance économique locale.

Une agriculture durable, c'est quoi? Selon moi, c'est une agriculture qui selon le point de vue où on se place, insiste plus sur la production agricole (économistes), la gestion de l'environnement (écologistes), le maintien de la qualité de vie en milieu rural (sociologues). Une agriculture durable est une agriculture: soutenable écologiquement, efficiente économiquement et équitable et supportable socialement. Une telle définition est pertinente mais incomplète car elle est a-territoriale alors que toute agriculture est fortement territorialisée mais elle offre d'autres critères pour mesurer la durabilité d'un système agricole donné.

Finalement, la question de l'accès aux terres agricoles, notamment pour des néo-ruraux ne pouvant espérer l'accès par les voies du transfert intra-familial, se pose. Un mouvement se fait jour actuellement, puisant au modèle français, qui propose des « fiducies foncières agricoles », un modèle intéressant mais qui ne me semble être propice pour tout le monde car il semble s'appliquer dans le cas d'une ferme familiale sans relève et elle suppose un forme de mécénat de la part de l'agriculteur qui met sa terre dans cette fiducie. Quelques expériences sont en cours au Québec et elles semblent faire la démonstration de la pertinence de ce modèle qui peut trouver sa place dans une approche territoriale de l'agriculture ooù le développement territorial comme la production agricole est mieux servi par le maintien d'une diversité de modèles agricoles et ui coexistent sur un même territoire.

Conclusion

La déprise agricole, et plus largement l'exode de populations rurales des régions éloignées vers les centres urbains a pris une proportion telle que, contrairement aux pays européens, on a vu ici une crise s'exprimer avec la revendication d'un maintien de l'occupation du territoire. Le terme, ambigu en Europe à cause de ses connotations militaires, a signifié ici une préoccupation pour le poursuite de l'occupation du territoire par des collectivités humaines. Certains ont proposé la notion d'habiter le territoire. Mais il n'en reste pas moins que notre ministère des Affaires municipalités et des régions est devenu le ministère des Affaires municipalités, des Régions et de l'Occupation du territoire. Le MAMROT, selon son acronyme, vient d'ailleurs de faire passer une *Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires.*

Le revitalisation de plusieurs territoires passe certainement par la mise en valeur de toutes leurs ressources et notamment leurs ressources agro-écologiques, ce que peut faire ces nouvelles formes d'agriculture ayant un meilleur ancrage au territoire. Ces formes inédites d'agriculture sont en train, au Québec comme ailleurs dans le monde, faire la démonstration qu'elles peuvent contribuer, comme nous avons voulu le montrer ici, au développement durable des territoires.

Références bibliographiques

- **Béland S., Robichaud M.P.**, 2012). Les fiducies foncières agricoles. L'approche coopérative*. Cahier de l'ARUC-DTC*, Série *Conférences*, 4, 25 p. http://aruc-dtc.uqar.qc.ca/images/stories/CON-04-2012(2).pdf
- **Hervieu B.**, 1993. *Les champs du futur*. François Bourin,
- **Fortin M.J., Handfield M.** (avec la collaboration de de Riopel O.), 2012. *De la ressource bioalimentaire au produit distinctif: dynamiques entrepreneuriales et accompagnement public en Chaudière-Appalaches, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie*. Rapport de recherche non publié remis au MAPAQ, Rimouski. Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial, CRDT, UQAR, 139 p. + annexes.
- **Hervieu B.**, 1993. *Les champs du futur*. François Bourin,
- **Fortin, M.J., Handfield M.** (avec la collaboration de Rezelman A.), 2010. *Le territoire comme ressource construite dans l'industrie bioalimentaire : de la production au milieu de vie. Études de cas comparés d'entreprises établies au Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches et en Gaspésie (Québec, Canada)*. Rapport de recherche déposé au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial, Université du Québec à Rimouski, 116 p.
- **Fortin, M.J., Handfield M., Lafontaine D., Jean B.**, 2009. *Territoires et produits agroalimentaires de spécialité : regard sur les dynamiques entrepreneuriales de trois régions du Québec*. Colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), Clermont-Ferrand, 5 /07/2009.
- **Bruno J.** (avec la collaboration de Gouin D.M. et Simard M.), 2002. *Évaluation des mesures de soutien à l'agriculture et l'agroalimentaire dans les milieux en restructuration de Chaudière-Appalaches*. Rapport de recherche, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Rimouski, 117 p.
- **Bruno J.**, 2003. Planifier le développement agroalimentaire durable d'un territoire fragile: le cas des milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches au Québec. *Revue d'Économie régionale et urbaine*, 5, 871-888
- **Bruno J.**, 2006. Le développement rural durable appliqué la planification territoriale: le cas de la région rurale au Canada In "Desenvolvimento e Meio Ambiente". *Revue de l'Universidade Federal do Parana* (Curitiba), 14, 83-92.
- **Simard M.**, 2001. Le processus de recomposition agricole : enjeux et défis pour le développement des localités rurales fragiles. Le cas des milieux en restructuration de la région Chaudière-Appalaches au Québec . *Ruralia*, 9(1). (On line] http://ruralia.revues.org/249#text

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

"L'amour est dans le pré" :
représentation et problématisation des agriculteurs dans le paysage (médiatique) français

Marie-Pierre Caquot-Baggett, Professor of French - marie-pierre.baggett@sdstate.edu
Department of Modern Languages and Global Studies, South Dakota State University (USA)
Alexis Annes, Ph.D., Enseignent Chercheur en Sociologie
Département Sciences Sociales, Environnementales et Biodiversité, INP Toulouse -EI Purpan (France)

Résumé.

Dans les représentations culturelles de l'agriculture en général, les agriculteurs sont souvent dans l'objectivation plutôt que dans la subjectivité. En effet, comme l'avait déjà suggéré Bourdieu (1977), la classe paysanne exemplifie la notion de "classe objet", une classe sociale dominée jusque dans la production de son image dont le contrôle lui échappe et fait appel à des enjeux identitaires plus larges. Cette objectivation de l'agriculteur se situe dans la continuité historique encore récemment signalée par Hervieu et Purseigle (2008) selon laquelle les agriculteurs français ont toujours eu un rôle particulier dans la construction de l'imaginaire national, qu'il s'agisse du paysan "républicain" du 19ème siècle ou du paysan chef d'entreprise "catholique" et "moderne" du 20ème siècle.

Encore plus récemment, les élections présidentielles de 2012 ont rappelé la particularité et la centralité de ce rôle de l'agriculteur : l'incontournable visite des candidats au Salon de l'Agriculture ou leurs discours avec la référence attendue aux valeurs et aux racines rurales de la France témoignent du rôle fondateur de l'agriculture et les agriculteurs dans l'identité collective française (Caquot Baggett, 2009, Nora, 1999). Pourtant, les images et les représentations associées à l'agriculteur se teignent d'ambivalence : à la pérennité de l'image fondatrice du paysan dans la mythologie nationale se greffent aujourd'hui des attitudes de plus en plus répandues envers l'agriculteur qui oscillent entre admiration (pour l'agriculteurpaysan vivant un rapport privilégié avec la terre) et compassion (pour l'agriculteurentrepreneur n'arrivant pas à survivre de sa terre).

De ce point de vue, le succès de l'émission de télé-réalité "L'Amour est dans le Pré" témoigne de cette fascination/commisération par rapport à l'agriculteur-paysan et vient confirmer par l'intermédiaire du paysage médiatique cette place unique de l'agriculteur dans l'imaginaire national. Initialement diffusé durant l'été 2006, le programme a été renouvelé chaque année depuis. S'intéressant à des agriculteurs (ainsi qu'à quelques agricultrices) à la recherche de l'âme sœur, le programme les suit dans leur quête amoureuse pendant toute une saison, créant ainsi des images que le spectateur consomme chaque semaine devant son poste de télévision. C'est à la consommation de cet artefact culturel (le programme de télé-réalité), et surtout à son dispositif de production de sens que nous nous intéressons. En effet, les images de l'émission produisent un sens qui devient partie intégrante du schéma de référence définissant les agriculteurs et leur place dans la société française actuelle. Nous nous proposons donc d'analyser comment ces représentations contribuent à la circulation et à la mise en place de normes sociales dans la sphère publique.

Thèse

En nous appuyant sur le travail de Blanchard et Bancel sur les "zoos humains", nous avançons l'idée que "L'Amour est dans le Pré" "essentialise" l'agriculteur à travers une mise en scène idéalisée dans un milieu "naturel" fantasmé qui s'apparente aux exhibitions coloniales des 19e et 20e siècles. En effet, l'agriculteur/"indigène" se retrouve placé dans son enclos "avec pour objectif qu'il soit vu, dans un espace spécifique reconstitué, non pour ce qu'il 'fait' (un artisan par exemple), mais pour ce qu'il 'est' (à travers le prisme d'une altérité réelle ou supposée)" (Blanchard, Bancel et Boëtsch, 2002).

En effet, notre analyse démontre que dans "L'Amour est dans le Pré" l'agriculteur se retrouve "objectifié" dans une hiérarchie spéculaire qui se construit médiatiquement avec d'un côté un regardant, de l'autre un regardé. La frontière matérialisée par l'écran de télévision renvoie à une autre frontière, la frontière (réelle ou imaginée) entre une France largement urbanisée où 80% de la population vit en milieu urbain--et connaît de moins en moins les mondes ruraux et agricoles (Le Goff, 2012)--et une France rurale où vivent et travaillent les agriculteurs, soit 3% de la population active (Insee, 2007).

De ce fait, l'agriculteur (le regardé) devient "l'autre", un individu appartenant à un "groupe subalterne" dont le devenir, l'existence même est menacée. Car le sujet de l'émission (la recherche d'un(e) partenaire) renvoie l'image d'une population/"espèce" en voie d'extinction- et ceci bien que le célibat parmi la population agricole soit sensiblement équivalent à celui du reste de la population française (Giraud et Rémy, 2008). Il s'en suit donc une relation spéculaire hiérarchisée qui fait du spectateur le dominant/la majorité et de l'agriculteur et de son exploitation agricole le dominé/la minorité. Par conséquent, à travers "L'Amour est dans le Pré", l'agriculteur passe de la figure "fondatrice" du citoyen français défini par un rapport privilégié à la terre à une figure menacée et aliénée dont l'unique identité sociale

tient justement à son identité professionnelle il n'est plus un homme pratiquant une activité agricole-et cherchant l'âme sœur-mais un "agriculteur», ce qui l'essentialise et réduit de manière plus générale l'agriculture non pas à une simple profession, mais au contraire à un mode de vie, un état.

Nous concluons avec l'idée qu'en instaurant un regard extérieur valorisant le divertissement et la mise en spectacle de la différence opposant le rural à l'urbain, l'agriculteur au non-agriculteur, l'émission n'"aide" pas les participants à (re)trouver l'âme sœur ni leur place au sein du paysage médiatique (et social) français, mais au contraire accentue leur marginalisation en les construisant comme "autres". Du point de vue de l'inconscient collectif, ce geste infériorisant légitime habilement l'émission et justifie ses multiples saisons.

Méthodologie

À travers "L'Amour est dans le Pré", nous nous proposons donc d'analyser les représentations médiatiques des formes de dominations sociales des agriculteurs français, et de nous placer dans l'Axe 1 de l'appel à communication : "L'agriculture comme problème public". L'objectif principal de notre travail est de comprendre l'image des agriculteurs (re)produite par l'émission en nous basant sur une analyse de contenu et une analyse de discours des épisodes d'une saison de "L'Amour est dans le Pré"--la saison 7. En d'autres termes, il s'agit d'identifier comment, du point de vue des cultural studies, l'émission véhicule des représentations sociales et culturelles, et comment ces représentations illustrent et stabilisent les rapports sociaux de domination entre la population urbaine française et l'agriculteur. En particulier, comme cela a été fait dans le contexte suédois (Stenbacka, 2011), nous nous interrogeons sur la manière dont les médias contribuent à la construction/reconstruction, mais aussi à la perpétuation de l'altérité de l'agriculteur dans l'imaginaire collectif français.

Références bibliographiques

- **Bourdieu P.**, 1977. Une classe objet. *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, 17-18, 2-5.
- **Blanchard P., Bancel N., Boëtsch G.**, 2011. *Zoos humains et exhibitions coloniales : 150 ans d'inventions de l'Autre*. La Découverte.
- **Caquot Baggett, M.P.**, 2009. 'It Takes a Village'. Transgressing Rural Geographies in Sinapi's Camping à la ferme. *Contemporary French and Francophone Studies*, 13(5), 555-562.
- **Giraud C., Rémy J.**, 2008. Les choix des conjoints en agriculture. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 88 (3), 21-46.
- **Hervieu B., Purseigle F.**, 2008. Troubled Pastures, Troubled Pictures: French Agriculture and Contemporary Rural Sociology. *Rural Sociology*, 73(4), 660-683.
- **Le Goff J.P.**, 2012. *La fin du village, une histoire française*. Gallimard.
- **Nora P.**, 1999. *Les Lieux de Mémoire*, Tome 3. Gallimard.
- **Stenbacka S.**, 2011. Othering the rural: About the construction of rural masculinities and the unspoken urban hegemonic ideal in Swedish media. J*ournal of Rural Studies*, 27, 235-244.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Savoirs paysans – jeux d'ombre et de lumière sur la scène internationale

Monica Castro, Laboratoire Société Environnement Territoire, Université de Pau - monica.castro@univ-pau.fr
Elise Demeulenaere, UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie, CNRS.

Résumé.

Quels savoirs pour construire une agriculture durable, répondant aux enjeux démographiques et écologiques à venir ?

Cette recherche a pour point de départ l'analyse des discours relatifs à l'agriculture, dans les contributions soumises par 450 acteurs (ONG, Etats, collectivités locales, organisations internationales) dans le cadre du processus participatif préparatoire à la Conférence des Nations-Unies de Rio+20. A travers cette focale, complétée par une observation participante à Rio en juin 2012, nous souhaitions voir quels modèles agricoles étaient en concurrence à cette conférence, sur quels points ils divergeaient, et quels acteurs ou coalition d'acteurs les portaient. L'analyse sémantique du corpus de textes fait ressortir la prévalence de trois grandes expressions : "green agriculture", "sustainable agriculture", "agro-ecology", qui toutes trois renvoient à un cortège de notions, d'arguments, de métrologies, et d'appuis de légitimation différents. Un élément saillant est la façon dont l'IAASTD, *International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology*, sert d'appui aux promoteurs de l'agro-écologie. De façon audacieuse pour une expertise issue du processus onusien, l'IAASTD met en effet en avant la pertinence des savoirs paysans pour construire l'agriculture de demain. Des entretiens auprès de chercheurs impliqués dans cette expertise internationale nous apprennent que ce rapport émane à l'origine d'entreprises biotech désireuses de construire un argumentaire légitimé par la FAO sur l'importance des biotechnologies pour résoudre le problème de la faim dans le monde. Au gré des contingences, un grand nombre de scientifiques issus de l'école des Farming systems se sont impliqués dans cette expertise, et ont contribué à reformuler en cours de processus le cadrage de la question, d'où le K de *Knowledge* qui ne figure pas dans l'acronyme de l'IAASTD.

La suite de l'enquête, encore en cours à l'heure de la rédaction de ce résumé, montre que la publication du rapport s'est suivi de contre-feux, incarnés par l'initiative *Farming First* (abondamment représentée à Rio+20), issue de la coalition de représentants des Major Groups "Science and technology", "Agriculture", et "Business" (groupes censés représenter la société civile dans les processus onusiens). De façon emblématique son titre détourne le fameux ouvrage de Chambers, *Farmers first* (1983). La mise en visibilité ou, au contraire l'invisibilisation des agriculteurs apparaît comme un enjeu majeur pour les acteurs qui souhaitent peser sur la construction de l'agriculture de demain. Faut-il interpréter le vote serré à l'Assemblée Générale de l'ONU d'une Année internationale de l'Agriculture familiale en 2014, comme un nouveau rebondissement dans ce jeu d'ombre et de lumière ?

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Produire et former autrement en agriculture :
rôle de l'exploitation agricole des établissements d'enseignement agricole technique

Patrice Cayre, Inra-Sad/DGER/BIPI, UMR Métafort, Clermont-Ferrand – fabienne.barataud@mirecourt.inra.fr
Béatrice Degrange ; **Christèle Roux** ; **Fanny Chrétien** ; **Patrick mayen**, AgoSup EDuter, Dijon
Christelle Ponsardin, DRAFF Champagne-Ardennes

Résumé.

De "produire autrement" à "former autrement"

Les mots d'ordre "produire autrement" et "agroécologie" portés par le Ministère de l'Agriculture traduisent les défis contemporains adressés à l'agriculture, sans pour autant dirent ce que peuvent être les nouvelles formes de l'agriculture. Ils témoignent ainsi de la dynamique professionnelle du métier d'agriculteur et d'un travail d'élaboration d'un nouveau référentiel agricole[1] opérant entre (1) des normes institutionnelles qui cadrent l'activité et qui sont de plus en plus nombreuses, (2) une actualisation des savoirs scientifiques et techniques qui ne réduisent jamais complètement les controverses du devenir de l'agriculture et (3) l'action d'agriculteurs qui expérimentent, ajustent et mettent en débat permanent le sens et les savoirs reconnus par les professionnels de l'agriculture. Si l'enseignement agricole a contribué à produire, diffuser et promouvoir les attributs du métier d'agriculteur des années 60, cette dynamique professionnelle réinterroge son rôle : Comment former à un métier quand celui-ci semble se reconstruire en permanence ? Ce rôle est d'autant plus difficile à trouver que l'institution scolaire semble perdre de son poids dans les processus de socialisation (Dubet F., 2002) et que les personnels de l'enseignement agricole doivent désormais faire avec (1) un flux constant de savoirs de statuts variés hors de l'espace scolaire (2) des acteurs de plus en plus hétérogènes qui "travaillent" le métier d'agriculteur et peuvent détenir une partie des savoirs nécessaires aux apprentissages et (3) des controverses multiples liées aux incertitudes du devenir de l'agriculture (Cayre P., 2013).

Dans ce contexte, les personnels de l'enseignement agricole sont invités à repenser leur manière de faire et de penser leurs activités et l'articulation entre certaines missions spécifiques de cette institution scolaire : missions de "formation", "d'expérimentation et d'innovation" et "d'animation et développement territorial". Nous avons alors considéré que les agents devaient ajuster leur posture de travail et passer, sans l'exclure totalement, d'une diffusion de la connaissance à l'administration de controverses par des transactions sociales avec et entre des acteurs variés pouvant prendre part aux apprentissages. Nous avons considéré également que ces transactions n'opèrent pas seulement en direction des publics en formation ; elles contribuent également au travail de recomposition du métier, en étant à l'origine d'un processus cognitif qui se fait avec et en direction des acteurs agricoles eux-mêmes et sur leur référentiel. Nous faisons l'hypothèse que pour former "autrement" les futurs agriculteurs, les personnels éducatifs sont invités à "former autrement".

Analyse du métier de directeur d'exploitation agricole (DEA) au regard la transition vers une nouvelle agriculture

Nous proposons de présenter une partie des résultats d'une recherche action menée entre 2011 et 2013 avec les sept directeurs d'exploitation agricole (DEA) des établissements publics de formation de la Région Champagne Ardenne. L'intérêt porté ici à ces personnels tient de ce que l'exploitation agricole dont ils ont la responsabilité est à l'intersection entre "produire autrement" et "former autrement" : (1) elle est un carrefour entre l'établissement d'enseignement, le territoire et la profession agricole (2) elle est un lieu de production et d'expérimentation sociotechnique qui met à l'épreuve le référentiel agricole et enfin, (3) elle est un espace où peuvent se faire et s'articuler de manière variée des apprentissages en direction du monde professionnel et des publics en formation.

Si les prescriptions institutionnelles sont nombreuses pour inciter les DEA à expérimenter dans de nouvelles formes d'agricultures et rappeler leur rôle dans les apprentissages des publics en formation, elles ne disent pas tout sur les façons d'y parvenir. Aussi, les DEA explorent de nouvelles façons de travailler que nous avons considérées comme un ensemble d'expériences singulières, susceptibles de fournir les pistes articulant "produire et former autrement". Cette recherche action vise à rendre plus explicites certaines expériences liées à des processus d'innovation en agriculture.

[1] La notion de référentiel s'entend ici au sens de Pierre Muller, c'est-à-dire comme "système d'idées", une matrice (1) normative : il existe des normes institutionnelles et politiques qui prescrivent ce que doit être l'action et des normes sociales intériorisées à partir desquelles les agriculteurs définissent ce qu'est leur travail et se reconnaissent comme des professionnels du secteur et (2) cognitive : ces normes sont mise à l'épreuve et s'ajustent en permanence en action et en situation, individuellement et collectivement. Le référentiel est donc soumis à une dialectique entre normes et processus cognitifs.

Afin de saisir en quoi ces expériences de DEA contribuent aux apprentissages du public en formation et participe à la construction du référentiel agricole, nous nous sommes appuyés sur les travaux d'Armand Hatchuel (2002) qui, dans le champ des sciences de gestion, propose un cadre d'analyse de la gestion des connaissances dans les organisations et des collectifs d'acteurs : nous avons analysé les catégories de savoirs et d'acteurs variés que les DEA mobilisaient pour "produire et former autrement" et la manière dont ils administraient les relations et les échanges multiples avec les différents acteurs (les agriculteurs locaux, les élèves, les enseignants et formateurs et les membres de la direction de l'établissement). Considérant que ces expériences mettaient à l'épreuve le métier de DEA, nous avons cherché à rendre compte de se qui se jouait dans leur champ professionnel, en faisant appel à la sociologie de l'expérience de François Dubet (1994) et au travail de reformulation du concept de champ de Bourdieu par Bruno Lémery (1994) : si les actions des DEA sont dépendantes de normes sociales intériorisées, celles-ci sont ajustées tout au long de ces expériences et dans les interactions quotidiennes avec le monde professionnel et les acteurs de la sphère pédagogique (enseignants et élèves). Enfin, le dispositif mis en place se conçoit également en appui à un travail collaboratif entre chercheurs et DEA pour coproduire des connaissances et expliciter la complexité et le travail des DEA. Ce dispositif permet d'engager ces derniers dans un processus réflexif individuel et collectif. Pour cela, il mobilise également la didactique professionnelle.

Les résultats que nous nous proposons de présenter mettent en évidence le rôle charnière que peut jouer l'exploitation agricole pour accompagner les transitions vers de nouvelles formes d'agricultures. Nous montrons que le travail des DEA se déploie et s'articule de manière variée dans trois espaces : un espace sociotechnique où l'exploitation est le support à un travail avec les acteurs professionnels agricoles du territoire, un espace socio-pédagogique où l'exploitation est le lieu d'apprentissage pour les publics et support de formation pour les enseignants, et un espace de décisions où les orientations sur l'exploitation sont discutées et négociées avec l'ensemble des acteurs responsables de l'établissement. Cependant nous montrons que les DEA occupent des positions variées selon la manière dont ils déploient leurs activités dans les différents espaces et ce qu'ils considèrent comme étant la priorité de leur métier (produire, expérimenter, former et décider). Cette différence de position reposent également sur les façons dont ils articulent et relient le travail qu'ils effectuent dans ces différents espaces, moyennant une activité "discrète" de coordination et de négociation avec la profession, avec les salariés de l'exploitation agricole, avec les élèves et les enseignants et avec les responsables de l'établissement. Nous montrons enfin que les difficultés qu'ils rencontrent pour initier et entretenir ces relations révèlent des conceptions variées du métier de DEA et de son rôle pour produire et former à une nouvelle agriculture.

Si l'ambition de "produire autrement" semble s'imposer de manière plus évidente auprès des personnels de l'enseignement agricole que dans la profession, celle de "former autrement" semble plus difficile. Si l'institution scolaire agricole, au travers d'un ensemble de mots d'ordre comme pluridisciplinarité ou pédagogie de l'action, semble inviter ses agents à repenser leurs pratiques pédagogique, tout se passe comme si ces termes allaient de soi pour les agents dès lors qu'ils intègrent l'enseignement agricole. De ce point de vue, l'institution ne semble plus éprouver le besoin de retravailler ces mots d'ordre alors même que les conditions et les caractéristiques contemporaines de la professionnalisation des agriculteurs ont changé. Nous posons alors que pour réaliser ce travail et engager une réflexion au niveau de l'institution, il est nécessaire de repartir de l'expérience des agents et de les expliciter, pour les engager dans un processus réflexif individuel et collectif de leurs pratiques. C'est là un des enjeux de cette recherche action conduite avec des animateurs et chercheurs du Système National d'Appui à l'enseignement agricole technique. ————

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Post-productivisme agricole et circuits de distributions alternatifs en France : une catégorie d'agriculteurs est-elle en émergence ?

Julien Chavanel, doctorant en géographie, UMR STE, Université de Pau et des Pays de l'Adour - julien.chavanel@gmail.com
Thèse en préparation : *Post-Productivisme agricole et circuits de commercialisation alternatifs : quand le local répond au global.*

Résumé .

Les questions de proximité, en particulier dans le monde agricole, ont gagné une audience particulière au cours de la dernière décennie, tant dans le monde scientifique que dans celui des politiques locales, amenant à s'interroger sur l'émergence d'une agriculture post-productiviste (Mather et al., 2006). Cette démarche se traduit notamment dans les circuits courts alimentaires, que l'on peut analyser comme une nouvelle logique agricole. Mais cette forme d'agriculture, l'agriculture de proximité, ne se substitue pas aux agricultures exclusivement tournées vers des marchés éloignés et anonymes, qui restent largement majoritaires, du point de vue des quantités de biens vendues comme de la gestion des territoires.
L'agriculture de proximité ne constitue cependant pas une catégorie stabilisée. Les difficultés sémantiques tiennent tant à la définition de la proximité, qui peut être autant spatiale que sociale, qu'à la diversité des circuits concernés : en France, on trouvera les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, les Marchés de producteurs, la vente à la ferme, les boutiques de vente de produits locaux, cantines scolaires, mais aussi des opérations commerciales menées par la grande distribution. Cette diversité implique une importante hétérogénéité structurelle, mais également une variété de compétences nouvelles à intégrer pour les agriculteurs.

Notre proposition vise à qualifier les profils de producteurs d'une région particulière, celle de l'agglomération d'une ville moyenne française, afin de tester la possibilité de qualifier cette agriculture selon une nomenclature unifiée. Il s'agit d'étudier plus spécifiquement l'ensemble des agriculteurs vendant en circuits courts sur le territoire de l'agglomération de Pau, représentative de la situation actuelle dans les villes moyennes françaises. Pour une population de 150 000 habitants, on relève notamment la présence de 9 AMAP et 8 marchés (Arnauld de Sartre et *al.*, 2010). Aujourd'hui, c'est environ 10% de la consommation des ménages en biens alimentaires qui serait assurée par la production locale.
Après avoir recensé l'ensemble des producteurs qui vendent en circuit courts dans l'agglomération paloise, nous avons rencontré la majorité de ceux-ci (au total 80 personnes ont été enquêtées). Il apparaît que l'on peut classer ces agriculteurs en deux groupes principaux, à partir principalement de leur origine familiale : ceux issus du monde agricole, reprenant l'exploitation familiale et faisant le choix des filières courtes, se distinguent de ceux s'installant "hors cadre familial" (Rémy, 1997). Pour les premiers, qui reprennent l'exploitation, l'on constate deux types de ruptures. Une rupture avec un système agro-alimentaire qui ne leur convient plus, généralement plus assez rémunérateur ou créant un isolement social jugé trop important, ainsi qu'une rupture avec le mode de production familial. Cependant, leur engagement en circuit court s'avère plus "frileux", dans la mesure où ils se refusent encore parfois à vendre l'intégralité de leur production sur ces circuits. A l'inverse, les producteurs s'installant hors-cadre familial rejettent totalement l'industrie agro-alimentaire et le monde de la grande distribution. Ils sont à la recherche de ce qu'ils considèrent comme étant un idéal, que ce soit dans un mode de production (l'agriculture biologique est bien plus représentée que chez les repreneurs d'exploitations familiales) ou dans des systèmes de vente qu'ils considèrent comme plus "humains".
Notre hypothèse est que ces deux groupes sont suffisamment homogènes et distincts pour que l'on puisse en faire deux catégories à part entière. Ainsi observons-nous l'apparition – ou plutôt l'essor – d'un type d'agriculteurs, fondé sur la proximité relationnelle par une mise en réseau de groupes de producteurs et de consommateurs, mais également entre producteurs. Ici, nous pouvons considérer que, par le biais des filières courtes, ces *nouveaux agriculteur*s s'ouvrent sur l'ensemble de la société, non plus uniquement par l'intermédiaire du bien alimentaire produit, mais également par la création de rapports non-marchands avec le consommateur.

Références bibliographiques

- **Arnauld de Sartre X., Douence H., Mercier C.E.**, 2010. Choisir et redéfinir le local. L'exemple d'un type de filières courtes : les AMAP en Béarn. In Traversac J. B., Villard S. (dir.), *Les circuits courts alimentaires*. Educagri.
- **Aspe C., Auclair L., Baudot P.**, 2006. *Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable*. Editions Ecologie Humaine/Edisud, 358 p.
- **Le Caro Y., Madeline P., Pierre G.** (dir.), 2007. *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*. Presses Universitaires de Rennes, Coll. Espace et territoires, 268 p.
- **Griffon M.**, 2006. *Nourrir la planète - Pour une révolution doublement verte*. Odile Jacob, 455 p.
- **Hervieu B., Viard J.**, 2001. *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*. Éditions de l'Aube, Coll. Intervention, 124 p.
- **Mather A.S., Hill G., Nijnik M.**, 2006. Post-productivism and rural land use: cul de sac or challenge for theorization? *Journal of Rural Studies*, 22(4), 441-455.
- **Mazoyer M., Roudart L.**, 1997. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*. Seuil, 705p.
- **Petit M.**, 2011. *Pour une agriculture mondiale productive et durable*. Quae, 112p.
- **Rémy J.**, 1997. Les sans-dot de l'agriculture: faut-il aider les installations sans aide? *Economie Rurale*, 238, 33-37.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Du circuit court de commercialisation à une démocratie alimentaire
Histoire d'un marché ordinaire pas comme les autres

Yuna Chiffoleau, Inra-Sad, UMR Innovation, Montpellier - chiffole@supagro.inra.fr

Résumé.

Les circuits courts alimentaires, rapprochant producteurs et consommateurs, sont souvent présentés d'emblée comme des systèmes alternatifs, contestant le modèle agro-industriel dominant (Deverre, Lamine, 2010). Si cette image est en partie fondée par l'émergence de nouveaux modes d'échange tels que les AMAP notamment (Maréchal, 2008), elle limite la compréhension des dynamiques sociales à l'œuvre dans la reconnexion entre agriculture et alimentation (Chiffoleau, 2009). A travers l'histoire d'un marché de plein vent accompagné depuis sa création en 2008, cette communication vise à rendre compte de la construction progressive, à partir d'un enjeu pragmatique, d'un mode innovant d'échange économique et social entre production et consommation. Les apports de la sociologie économique et des réseaux (White, 1992 ; Degenne et Forsé, 1994) permettent d'aller au-delà des discours et de saisir les chaînes relationnelles (Grossetti, 2008) sur lesquels se co-construisent les changements de pratiques et l'évolution des valeurs. Basée sur de l'observation participante depuis 2008, une analyse longitudinale à la fois qualitative et quantitative des réseaux sociaux et le suivi de trajectoires individuelles, l'étude de cet exemple contribue à alimenter les travaux sur la construction sociale des marchés (Granovetter, 2000 ; White, 2002) d'une part, que l'analyse mise en œuvre permet d'aborder dans une perspective dynamique, sur l'innovation sociale (Klein, Harrison, 2006) d'autre part. Elle donne également les moyens de comprendre l'émergence d'une « démocratie alimentaire » d'une façon complémentaire aux analyses pointant le rôle clé de consommateurs-citoyens engagés (Renting et al., 2012). L'histoire est celle d'un marché de plein vent initié en 2008 par une équipe municipale nouvellement élue cherchant d'abord à redynamiser une ville devenue cité dortoir, tout en se montrant soucieuse de soutenir l'agriculture de proximité mais sans déstructurer le tissu économique local et en veillant à répondre aux attentes des consommateurs en matière de produits sains à prix abordables. Au fil des liens construits ou rompus du fait de besoins et d'épreuves, des pratiques se mettent en œuvre, des apprentissages s'opèrent, des valeurs se forment et se transforment (Lazega, 2001) : le marché se construit d'abord en tant que « marché ordinaire » en opposition aux « marchés bio bobo » et autour d'un fonctionnement en circuit court, reconnaissant le rôle clé des intermédiaires et de la coopération entre producteurs notamment parce cela permet une gamme plus large de produits. Le projet s'appuie sur une charte et une gestion collégiale. Néanmoins, en 2010, la défiance de certains consommateurs appelle à aller plus loin et à mettre en place un système innovant d'étiquetage de l'origine géographique et sociale des produits : cette ressource de médiation (Grossetti, 2008) fait évoluer les relations entre les acteurs, les pratiques et les représentations. A travers cet exemple de marché ordinaire pas comme les autres, l'enjeu de cette communication est de montrer comment et en quoi, à partir de la préoccupation initiale et concrète d'urbains liée au vivre ensemble, les relations formées entre les acteurs reconfigurent en profondeur les rapports entre agriculture et alimentation, entre agriculture et société, en permettant à la fois de répondre aux objectifs pragmatiques initiaux et de construire les bases concrètes d'une démocratie alimentaire.

Références bibliographiques

- **Chiffoleau Y.**, 2009. From politics to cooperation: the dynamics of embeddedness in alternative food networks. *Sociologia Ruralis*, 49(3), 218-235.
- **Degenne A., Forsé M.**, 1994. *Les réseaux sociaux*. Amand Colin.
- **Deverre C., Lamine C.**, 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie Rurale*, 317, 57-73.
- **Granovetter M.S.**, 2000. *Le marché autrement*. Desclée de Brouwer.
- **Grossetti M.**, 2008. Réseaux sociaux et ressources de médiation dans l'activité économique. *Sciences de la société*, 73, 83-103.
- **Klein J.L., Harrisson D.**, 2006. *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*. Presses Universitaires du Québec.
- **Lazega E.**, 2001. *The collegial phenomenon: the social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*. Oxford University Press.
- **Maréchal G.** (éd.), 2008. *Les circuits courts alimentaires. Bien manger sur les territoires*. Educagri.
- **Renting H., Schermerand M., Rossi A.**, 2012. Building food democracy: exploring civic food networks and newly emergence of food citizenship. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), 289-307.
- **White H.C.**, 1992. *Identity and control.* Princeton University Press.
- **White H.C.**, 2002. *Markets from networks. Socioeconomic models of production*. Princeton University Press.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Le mythe de "l'égalité-déjà-là" : analyse des contradictions des organisations agricoles "alternatives" au regard des rapports sociaux de sexe

Clémentine Comer, Doctorante en Science Politique au Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe, Rennes
clementinecomer@hotmail.com

Résumé.

Travailler sur les trajectoires militantes d'agricultrices engagées dans des réseaux professionnels agricoles rend incontournable le questionnement de l'usage théorique et méthodologique de la relation entre genre, profession et militantisme. Le propos de cette communication vise à interroger la notion de "genre" comme ressource politique en y intégrant une lecture conjointe des discours professionnels et des pratiques militantes. Cette attention portée au caractère sexué des instances en charge de la défense d'une profession permet à la fois de contrecarrer le biais épistémologique qui, en oubliant de s'intéresser aux modes féminins d'organisation, a conduit à la multiplication des analyses postulant la sous-représentation chronique des femmes dans les instances, mais également, qui en se désintéressant de la transmission des héritages politiques agricoles féminins, à laisser un champ d'investigation scientifique vide.

Dans cette optique, nous proposons d'interroger le caractère paradoxal du discours paritaire défendu comme exception professionnelle par les mouvements agricoles alternatifs[1] au regard de la réalité des divisions du travail professionnel et militant qui continuent de se départir en fonction de normes sexuées au sein de ces mouvements. En cela, notre étude sur les trajectoires militantes d'agricultrices permet de questionner le décalage entre le postulat rhétorique de l'existence de rapports naturellement égalitaires au sein des organisations professionnelles appartenant à la gauche paysanne et la réalité de la place accordée aux questions de genre dans leurs préoccupations, lesquelles sont quasi-absentes ou apparaissent de manière éparses. Cette contradiction est d'autant plus surprenante que se développe parallèlement dans ces organisations un discours sur la valeur ajoutée des mutations professionnelles engendrées par la féminisation du métier notamment du point de vue du renouvellement des pratiques et des valeurs. On voit en effet apparaître un argumentaire essentialiste, largement emprunté à l'idéologie de la complémentarité et à la croyance en la prétendue propension naturelle des femmes à l'écologie. Ces discours transformés en modèles professionnels deviennent progressivement des injonctions prenant la forme d'une triple assertion : des femmes au service d'une agriculture durable (l'écologie au sens de respect de la nature), humaine (écologie au sens d'attention au vivant, aux autres), et locale (écologie au sens de territoire et de proximité).

Notre réflexion sur le traitement des questions de genre au sein des instances professionnelles en charge de la promotion d'une nouvelle forme d'agriculture se déclinera sur deux terrains. Nous travaillerons de manière privilégiée sur les femmes en adoptant une une perspective relationnelle, c'est-à-dire en envisageant ce groupe de sexe comme le produit d'un rapport social. D'une part, nous nous appuierons sur une analyse diachronique des modes d'engagements d'agricultrices au sein de la Confédération Paysanne d'Ille-et-Vilaine à partir du dépouillement des archives syndicales[2] et de témoignages d'agricultrices engagées. D'autre part, nous baserons notre réflexion sur des observations participantes réalisées lors de réunions de groupe de parole d'agricultrices au sein de la FDCIVAM[3] et et de l'AFIP[4] de ce même département. Cette analyse territorialisée du militantisme, issue d'une recherche menée dans la cadre d'un travail de thèse, sera mise en lumière au regard des logiques partisanes plus générales portées par les structures organisationnelles agricoles sur les questions de genre.

Nous mobiliserons les biographies des agricultrices engagées dans ces différentes instances professionnelles. Une attention particulière sera portée à leurs trajectoires à la fois professionnelle, familiale et militante pour saisir comment elles se combinent et se co-déterminent. Étudier la cumulativité, simultanéité ou le décalage de ces différents niveaux permet en effet de relier la place et le statut des femmes sur l'exploitation mais aussi dans le giron conjugalo-familial aux cycles de leur engagement professionnel. De même, cette analyse croisée autorise le questionnement des liens entre les pratiques, représentations et idéologies professionnelles. Il s'agit de mettre en avant ce qu'il peut y avoir de commun entre les agricultrices d'un même collectif, "de façon à rapporter les logiques individuelles de l'accord politique entre militants aux conditions sociales de production d'un groupe politique"[5].

[1] Terme emprunté à Estelle Déléage, "Les mouvements agricoles alternatifs", *Informations sociales*, n° 164, 2011, 44-50.
[2] Le degré d'informalité des "groupes femmes" fait qu'il n'existe que peu de leur traces dans les archives syndicales. Nous aurons donc recours à des entretiens avec d'anciennes militantes pour en reconstituer l'existence.
[3] Fédération départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural.
[4] Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales.
[5] Bruneau I., *La Confédération Paysanne : s'engager à "juste" distance*, Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Bernard Pudal, Université Paris X-Nanterre, soutenue en novembre 2006, 2 volumes, 627p

À partir de ces terrains, nous tâcherons d'analyser la carrière militante comme le résultat de l'articulation des trajectoires individuelles des agricultrices aux contraintes induites par le façonnage organisationnel et les attentes pesant sur les rôles militants. Nous verrons ainsi que l'espace des possibles militants offerts aux agricultrices dans les réseaux agricoles dit alternatifs dépend largement de la valorisation d'une culture militante rejetant la spécificité de la lutte féminine et reléguant les structures séparatistes, de type non-mixtes, parce qu'incompatibles avec la croyance en une égalité de fait. Les militantes qui parviennent à franchir les échelons hiérarchiques viennent elles-mêmes appuyer cet argumentaire en postulant que l'égalité entre femmes et hommes serait atteinte et que toute revendication des femmes apparaîtrait comme superflue, voire discriminante à l'égard des hommes. Aussi, les modes d'organisation féminins trébuchent sur des difficultés d'institutionnalisation et de visibilité au sein de ces organisations professionnelles. L'expérience des groupes de parole d'agricultrices reste largement reléguée, en témoigne sa faible inscription institutionnelle ; elle-même conditionnée par la peur de démarcation de la part des femmes, mais également par le caractère secondaire attribué à leur lutte.

Les attributs individuels qui motivent l'engagement des agricultrices permettent alors de saisir cette illusion égalitaire. En effet, de nouveaux profils d'agricultrices se dessinent au sein des mouvements agricoles alternatifs, ces dernières étant pour la plupart non-issues du milieu agricole, très diplômées, et promotrices de nouvelles filières de production. Elles ont alors des trajectoires professionnelles originales qui participent au maintien de la croyance selon laquelle elles auraient des spécificités propres et apporteraient ainsi une nécessaire et saine mixité des approches dans un univers encore traditionnellement masculin.

Aussi, si de nouvelles identités professionnelles se sont forgées dans la résistance au modèle productiviste, en proposant un nouveau type de relations entre agriculture et société, cela ne se traduit pas nécessairement par une redéfinition de la vision de la complémentarité des sexes comme principe organisateur de la profession agricole. La revendication de l'autonomie individuelle portée par les agricultrices n'est pas nécessairement suivie par la volonté de changer les formes pratiques et institutionnelles d'exercices professionnels avec des finalités qui s'inscrivent dans une redéfinition du rôle des hommes et des femmes dans la société de manière plus générale. On retrouve ainsi de véritables pratiques discriminatoires propres aux principes différentiel et hiérarchique des rapports sociaux de sexe dans la formation des carrières militantes des agricultrices. Les sphères de prise de responsabilité des femmes dérogent peu à l'hyperspécialisation du travail militant qui reste largement inscrit dans une division sexuée du travail, rendant alors infranchissables le passage des sphères féminines, généralement peu valorisées, aux sphères légitimes généralement prises en charge par les hommes. L'invocation de l'exemplarité, permise par la valorisation de figures féminines exceptionnelles, vient également camoufler une faible présence des femmes dans les échelons supérieurs des organigrammes.

Le traitement politique des questions de genre au sein des organisations agricoles de la gauche paysanne permet également de tester les influences des changements de référentiels sociétaux sur les identités professionnelles agricoles. Dans la lutte pour la représentativité entre organisations agricoles, s'impose à la profession la nécessité de convaincre la puissance publique et ses clients de l'utilité sociale de son intervention. Aussi, la rhétorique égalitaire est utilisée comme mode de distinction d'une nouvelle identité professionnelle pour la gauche paysanne et permet de faire concorder les réalités des profils sociaux des nouvelles agricultrices avec les attentes de la société civile vis-à-vis de l'agriculture. En cherchant à se distinguer sur le terrain du progressisme politique, les mouvements de gauche postule alors une intégration "innée" des questions de d'égalité dans leurs structures, à la différence de leurs homologues de droite qui continueraient de concevoir de manière séparatiste l'engagement des femmes. Or, la gauche paysanne s'est tardivement emparée des dispositifs publics en faveur de l'égalité professionnelle, pourtant gages de mannes financières, restant en cela dans l'ombre des organisations agricoles majoritaires qui se sont rapidement positionnées sur ce créneau politique. Or, nous verrons que cet usage différé a des conséquences en termes de visibilité des revendications des agricultrices et de mise en place de programme d'action effectifs en faveur de la réduction des inégalités de genre

---

Références bibliographiques

- **Bruneau I.**, 2010. *Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants*. Presses de Sciences Po, Les mondes agricoles en politique, 217-240.
- **Bruneau I.**, 2006. *La Confédération Paysanne : s'engager à "juste" distance.* Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Bernard Pudal, Université Paris X-Nanterre, (2 volumes) 627p.
- **Deléage E.**, 2011. Les mouvements agricoles alternatifs. *Informations sociales*, 164, 44-50.
- **Guillaume C., Pochic S.**, 2007. La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre. *Travail, Genre et Sociétés*, 17, 79-103
- **Lagrave R.M.** (dir), 1987. *Celles de la terre, Agricultrice, l'invention politique d'un métier*. EHESS.
- **Leroux B.**, 2011. *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*. Thèse de sociologie, EHESS.
- **Martin J.P.**, 2003. *Histoire de la nouvelle gauche paysanne : Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*. La découverte, 312 p.
- **Salmona M.**, 2003. Des paysannes en France : violences, ruses et résistances. *Cahiers du Genre*, 35, 117-140.
- **Rieu A.**, 2004. Agriculture et rapports sociaux de sexe. La "révolution silencieuse" des femmes en agriculture. *Cahiers du Genre*, 37, 115-130.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Pratiques négociées et écologisation de l'agriculture

Claude Compagnone, AgroSup, UMR Cesaer, Dijon – claude.compagnone@dijon.inra.fr

Résumé.

Le but de notre propos est de nous interroger sur la forme négociée que peut prendre pour les agriculteurs la mise en œuvre de nouvelles pratiques dans le cadre d'une écologisation de l'agriculture. Plus précisément il s'agit de voir la place qu'occupent les négociations par rapport à d'autres formes d'interactions lorsqu'elles sont engagées avec des opérateurs environnementaux. Ces opérateurs sont des agences de l'eau, des communes ou communautés de communes, des associations, des administrations, des organismes de développement, des unités de recherche, etc., qui interviennent auprès des agriculteurs afin qu'ils modifient leurs pratiques dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement. La conduite d'une telle interrogation nous permet de contribuer à une réflexion en cours sur ce que peut être la composante sociale de l'agroécologie. Pour mener à bien cette réflexion, nous nous appuierons sur différents travaux réalisés dans le domaine agri-environnemental et sur des exemples de situations d'interaction entre agriculteurs et opérateurs de l'environnement.

Nous commencerons par préciser le contour de notre interrogation et la façon dont nous la positionnons par rapport à des travaux déjà conduits sur la négociation et vis-à-vis d'un questionnement plus large sur l'émergence de l'agroécologie. Nous présenterons ensuite ce qu'est un processus de négociation, une certaine ambiguïté résidant non seulement dans la façon dont il se différencie d'autres processus sociaux comme le conflit ou l'imposition, mais aussi dans la forme qu'il peut prendre ainsi que dans le genre de résultats auquel il peut conduire. Nous détaillerons ce que sont les processus de négociation entre agriculteurs et opérateurs environnementaux lorsqu'ils s'instaurent dans des espaces publics différents.

L'engagement des agriculteurs dans un processus de négociation peut s'opérer dans deux espaces publics différents. D'une part dans un « espace public primaire » dans lequel ceux directement concernés par la mise en œuvre des pratiques de préservation de l'environnement vont en discuter avec les opérateurs de l'environnement ou leurs représentants. D'autre part dans un « espace public secondaire »[1] où la négociation se déroule entre des porte-parole des agriculteurs et des représentants des opérateurs de l'environnement. Dans cet espace public secondaire, les porte-parole des agriculteurs ne sont pas forcément directement concernés par l'objet de la négociation et ils n'ont pas à rendre compte de leur discussion à l'ensemble des agriculteurs qu'ils sont censés représenter et qu'ils engagent par leur prise de position. Ils parlent au nom de ces derniers qui n'ont pas voix au chapitre dans l'élaboration des décisions. C'est à cette forme du social que nous voulons nous intéresser pour en voir les conditions d'existence et les conséquences sur les pratiques des agriculteurs.

[1] Pour Alain Caillé (2007) l'espace public primaire renvoie à l'associatif, à l'espace public d'interconnaissance, et l'espace public secondaire correspond à celui de l'Etat, de l'administration et du politique.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

L'innovation "autonome" en agriculture de conservation :
Du désintérêt vis-à-vis des acteurs historiques du développement agricole à la quête d'une alliance renouvelée avec la recherche scientifique

Bastien Dannevoye, Unité SEED, Département de Sciences et Gestion de l'Environnement, Université de Liège (Belgique)- bdannevoye@ulg.ac.be
Co-auteurs(s) : Vankeerberghen, Audrey[a] ; Stassart, Pierre[a]

Résumé.

Cette communication présente les raisons de l'organisation autonome de l'expérimentation et de l'innovation agronomiques, en matière de durabilité et de gestion des sols, au sein de groupes d'agriculteurs et de techniciens se revendiquant d'une agriculture "sans labour" et/ou "de conservation", en France et en Belgique (Région Wallonne). Après un rappel du développement historique des "techniques sans labour" dans les régions enquêtées, la communication rentre dans le détail des motivations des agriculteurs. Celles-ci ont été rassemblées en deux grandes catégories de "critiques" : les critiques envers la recherche agronomique publique, et les critiques envers les acteurs privés de l'agrofourniture. En nous référant à la théorie de l'acteur-réseau (Callon, 1986), nous comprenons ces critiques comme des éléments essentiels d'une dynamique de *désintéressement* vis-à-vis des *traductions* historiques de ces acteurs institutionnels ou économiques, cherchant par-là à montrer comment ce *désintéressement* peut constituer une justification suffisante à la (re)prise en charge de l'innovation par les praticiens. Ces derniers rejettent ainsi le schéma de développement agronomique dit "diffusionniste" hérité de la Seconde Guerre mondiale, selon lequel les missions de recherche et d'innovation avaient été confiées respectivement à des instituts publics de recherche agronomique et aux firmes. En conclusion, nous montrons que ces critiques sont loin d'être des attitudes "anti-scientifiques" ou "anti-marché" mais expriment au contraire des volontés de rencontres et de travail collaboratif renouvelé entre ces acteurs ou ces "rôles prescrits". Les acteurs "désintéressés" de traductions anciennes deviennent ainsi les promoteurs d'une nouvelle problématisation.

L'innovation "autonome" en agriculture de conservation :
Du désintérêt vis-à-vis des acteurs historiques du développement agricole à la quête d'une alliance renouvelée avec la recherche scientifique

Introduction

Problématique

La mise en œuvre d'une (ou de plusieurs formes d') agriculture durable gagne de plus en plus d'importance de par le monde, et en particulier en Europe. La récente "accélération" dans l'agenda politique de cet enjeu, sensible dès les années 80 déjà, renouvelle d'une part les demandes d'appui scientifique et technique, traditionnellement formulées aux sciences agronomiques, afin de réorienter les modes de production désormais dits "conventionnels" ou "productivistes". D'autre part, il oblige les agriculteurs à s'adapter à ces nouveaux enjeux, par la réception des critiques de la "non-durabilité" de leurs pratiques (Aggeri et al, 2003 ; Lémery, 2003).

Dans l'étude des trajectoires d'agriculteurs en quête de durabilité, nous avons privilégié une entrée par l'objet "sol", d'une part car il est en Europe un des derniers "objets" environnementaux à entamer un processus de "réglementation" malgré sa centralité dans l'environnement (en particulier comme interface entre l'air et l'eau), et l'enjeu de sa protection – clairement lié à la thématique de la durabilité – pose de nombreuses questions scientifiques et de gestion dont la plupart restent controversées. D'autre part, l'objet "sol" s'avère particulièrement mobilisateur dans certains groupes agricoles développant des techniques alternatives de culture, en particulier l'agriculture dite "de conservation"[1]. En effet, certains de ces agriculteurs auparavant dits "conventionnels" ont commencé remettre sérieusement en question leurs techniques de travail du sol ainsi que les dégradations de leurs sols, pour certains depuis plus de 20 ans, en particulier en tentant de s'affranchir du labour. Aux dires de ces agriculteurs, ils se sont intéressés à ces techniques sans attendre de conseil ou de promotion de la recherche agronomique, ni des acteurs de l'agrofourniture. C'est ainsi qu'ils aiment se qualifier de "pionniers du non-labour".

Si le problème de la durabilité, en particulier celle de la gestion des sols, renouvelle les demandes adressées aux sciences et à l'innovation, de nombreux auteurs en sciences agronomiques et en sociologie rurale s'accordent également pour reconnaitre qu'il pose également divers problèmes liés aux relations mêmes entre scientifiques, et entre scientifiques et agriculteurs (Cerf, 2010 ; Darré *et al.*, 2004 ; Compagnone, 2013 ; Goulet, 2008). Nous défendons ainsi l'idée qu'il mène à réfléchir aux manières de réarticuler pratiques de connaissances (l'observation, l'expérimentation scientifiques, mais aussi leur traduction dans et par les métiers de l'agriculture) et pratiques de gestion des sols agricoles. Ce sont donc les liens entre recherche scientifique, innovation et gestion qui sont remis en question, ou autrement dit l' "écologie" de ces professions. Ainsi, comme le souligne Marianne Cerf en 2010, "(…) les liens entre chercheurs et agriculteurs doivent être renforcés. La recherche n'a pas toujours accompagné les agriculteurs qui ont su développer des techniques innovantes, mais les raisons qui expliquent que certains agriculteurs ont eu le sentiment de ne pas être soutenus sont certainement multiples, et je n'ai pas eu l'occasion de les analyser.".

Partant de ce constat du besoin de mieux comprendre ces éloignements entre la recherche agronomique et ses utilisateurs, cette communication propose donc d'étudier, comme un cas particulier, les raisons propres de l'organisation en groupes autonomes d'agriculteurs belges et français désireux de développer les techniques sans labour ("TSL") ou l'agriculture "de conservation" ("AC"). Mieux comprendre les critiques de ces acteurs envers la recherche, ainsi que les motivations derrière l'organisation de réseaux d'"essais" apparaît, sinon comme une condition indispensable au dialogue et aux collaborations, très fécond en termes d'apprentissages partagés. Il s'agit en effet d'analyser ce qui peut apparaître au mieux comme des incompréhensions entre des métiers différents, aux histoires et finalités différentes ; au pire comme une situation conflictuelle mais pourtant "sourde", que nombre d'acteurs rencontrés jugent peu efficace en termes de mise en œuvre d'une transition écologique aux bases scientifiques solides.

Cadre théorique et méthodologique

La théorie de l'acteur-réseau (Callon, 1986) sera mobilisée pour appréhender, au sein des réseaux d'acteurs de l'AC, les problématisations qu'ils développent, la construction des "points de passage à éviter" (Goulet, 2012), ainsi que les dynamiques d'intéressement qu'ils mettent en œuvre, en termes de construction et de mobilisation de publics. Les raisons et la "génèse" de l'auto-organisation des praticiens en réseaux autonomes, que nous proposons d'analyser ici, peuvent ainsi se retrouver à la fois dans l'étape de la problématisation et de l'intéressement : elles sont à voir comme autant de raisons de "désintéressement" des praticiens de ce qui les liait classiquement avec les acteurs et institutions publics et privés de la recherche et du développement agricole. Nous pensons en effet que les dynamiques de désintéressement – c'est-à-dire de déprise sur des problématisations passées, ayant réussi à "enrôler", mais devenues critiques – ont trop peu été mises en avant par ce courant théorique mettant plutôt en avant les dynamiques de construction de réseaux nouveaux, que la déconstruction et la résistance de réseaux anciens.

Les concepts de pratiques et d'écologie des pratiques développées par I. Stengers ("La Vierge et le neutrino", 2006) seront également mobilisées pour comprendre l'organisation, la "diplomatie", les obligations et exigences, face aux enjeux de durabilité de l'agriculture, de "gestion durable" des sols, ainsi que de production agricole et de "production de connaissances". Suivant Stengers, nous définissons une pratique par "toute activité pour laquelle toute les manières de faire ne se valent pas", ou autrement dit des métiers dans ou entre lesquels il existe plusieurs références du "bien faire" mais surtout différents niveaux d'hésitations. [2]

[1] Cette "forme" d'agriculture est définie sur le site internet de la FAO, et consiste en premier lieu à respecter trois principes : une perturbation minimale du sol ; une couverture permanente ; des rotations de cultures diversifiées et rallongées. V. aussi Goulet, 2008 ; Kassam *et al.*, 2009.

[2] Cette définition vise dès lors davantage des activités obéissant à (ou mieux, *se* donnant) des règles autres que par exemple strictement économiques (le commerce) ou strictement "numériques" (comme la statistique, par exemple).

Cette communication s'appuie sur un vaste corpus de données qualitatives hétérogènes, issues à la fois de sources médiatiques (documentaires, revues, sites internet des associations[3], nombreuses "capsules" vidéos circulant sur internet (notamment réalisées par les acteurs eux-mêmes), émissions télévisées, …) et d'un travail de terrain et d'enquête qualitative (entretiens semi-directifs) mené auprès d'agriculteurs, de conseillers agronomiques et de chercheurs en agronomie, écologie et/ou en sciences du sol.

1. Retour sur le développement historique des groupes d'agriculteurs "sans labour" (TCS, TSL, SD, …), puis du mouvement d' "agriculture de conservation" (AC)

Si, historiquement, l'agriculture sans labour a précédé l'agriculture avec labour (Lal, 2007), l'emploi de l'araire puis de la charrue s'est par la suite répandu et intensifié de manière impressionnante aux quatre coins du monde, au point de devenir un "pilier" de l'agriculture moderne (Goulet, 2012 ; Vankeerberghen *et al.*, 2012). C'est d'abord aux USA que seront remis en question le labour intensif et la non-couverture des sols, qui suite aux fameux "dust bowls" des années 30 auront souligné les limites productives des écosystèmes (Hobbs et al, 2003). Par la suite, des modes de culture basés sur le défrichage et le labour génèrent d'autres types d'érosion massive, hydrique cette fois, en Amérique Latine notamment, à partir des années 60-70 (Ekboir, 2003). En France et en Belgique, la situation est assez différente, puisque les problèmes d'érosion n'atteignent qu'exceptionnellement des niveaux aussi dommageables et pénalisants pour l'agriculteur que sur les deux continents américains, certainement pour des raisons pédoclimatiques (Walter, entretien), bien que l'érosion fasse partie des principales menaces pesant sur les sols au niveau européen (Toth, 2006).

Historiquement, les raisons environnementales semblent en effet avoir eu un rôle mineur dans la motivation des premiers "non-laboureurs" européens (entretiens), les raisons avancées étant beaucoup plus d'ordres organisationnel et économique, du point de vue de l'agriculteur (ouverture de fenêtres d'interventions aux champs, moindre recours à la main d'œuvre pour la préparation du sol, etc.). L'adaptation des itinéraires techniques aux contraintes de la culture du maïs, démarrant en France dans les années 70, est aussi une motivation du passage à des outils de semis direct permettant de semer dans des résidus denses sans avoir à les broyer, ou sans risquer d'endommager les sols par des labours en conditions humides en automne (de Carville, entretien).

Dans l'ouest français, les motivations "agronomiques" sont pourtant très importantes chez les agriculteurs (CA Bretagne & ARVALIS, 2008 ; entretiens), et à situer au carrefour des motivations économiques et environnementales. Certains sols, qu'ils soient jugés "mauvais" ou qu'ils aient été gérés de manière non-adaptée, ont en effet pu perdre de leur productivité, ou de leur fertilité physique, biologique et/ou chimique : ils sont devenus peu intéressants à cultiver (entretiens d'agriculteurs). Face à ces "problèmes", les techniciens de l'AC s'engagent à faire reprendre à ces sols la voie de l'amélioration (qualité, fertilité, …), principalement par le remplacement du travail mécanique par des actions biologiques (maximisation de l'effet des racines sur la structure des sols, restauration de l'humus, augmentation des lombriciens, …) et chimiques (gestion des adventices en remplacement du labour, techniques de fertilisation, …).

Ces techniques, replacées dans une approche plus systémique de l'agriculture, ont constitué une voie de sortie – ou plutôt de *recherche de sortie* –, à la crise professionnelle de l'agriculture "productiviste" entamée avec les critiques environnementales des années 1980 (Goulet, 2010), et débouchant à de nombreuses initiatives de développement de formes d'"agriculture durable".

Dès les années 1980-1990, ces groupes principalement constitué d'agriculteurs et de techniciens ont stimulé la création de groupes de "passionnés" (de technique, de sol, d'optimisation, …) et ont progressé de manière plus ou moins autonome dans le développement technique de l'AC (Goulet, 2008a ; 2008b ; 2010 ; 2012 ; 2013). Il faut toutefois noter le rôle important pris par certaines firmes de l'agrofourniture[4] dans la constitution et la dynamique des groupes d'expérimentation et de promotion du "non-labour", tant dans sa version "TCS" que "semis direct" (les deux techniques renvoyant souvent à des firmes différentes) (Goulet, 2008b ; 2011).

Egalement, le rôle de "lanceurs d'alertes" comme Claude et Lydia Bourguignon a pu être essentiel dans le basculement de la conception des sols et de leur "travail" sans l'outil "charrue". Ils ont notamment organisé plusieurs voyages d'étude en Amérique du Sud, autour des techniques de semis direct sous couvert, à destination d'agriculteurs français (Jean-Claude, agriculteur, entretien).

En France, ces groupes d'acteurs ont donc développé des essais, développé ou modifié des machines (en particulier des semoirs spécifiques à des sols densément couverts de résidus, peu ou non-travaillés mécaniquement), mis sur pied des "champs de comparaison" de techniques de travail du sol, etc., dans le but d'adapter et littéralement de "faire marcher" la culture sans labour dans les conditions pédoclimatiques et agricoles de l'Europe. Ils semblent ainsi avoir évolué d'une approche assez limitée à la technique, à la mécanisation en elle-même ("non-labour", "techniques culturales simplifiées" (TSL/TCS), semis direct (SD), …), vers une approche technique plus intégrative ou "systémique" (intégration des couverts végétaux comme "outils", …), et enfin une ouverture au fonctionnement plus large, "agro-pédologique" des sols, intégrant préoccupations techniques, économiques et environnementales. Cette vision plus globale prend progressivement forme avec les concepts de d'agriculture ou de techniques "de conservation des sols" (AC)[5] qui apparaît dans les groupes français vers 2000 ; d'"agriculture sur sols vivants" qui apparaît vers le milieu des années 2000[6] ; voire plus récemment et plus largement dans les appellations fédératrices d'"agroécologie" ou encore d'"agriculture écologiquement cohérente" (depuis 2009-2010) (Thomas et Archambeaud, CD Rom AC).

Au-delà du retrait du labour (Goulet et Vinck, 2012) et de l'adaptation des *techniques*, c'est donc les *sols* et leur fonctionnement biologique ou écologique qui sont progressivement réinvestis, remis au centre des réflexions des développeurs de l'AC. Les sols sont ainsi "activés", sont "rendus vivants", soulignant le potentiel de l'AC comme piste de réponse aux enjeux et controverses sur les voies

[3] Associations : BASE (Fr), Greenotec (Be), APAD (Fr), IAD (Fr).
BASE est une association d'agriculteurs et techniciens, créée en 1999, complètement indépendante financièrement depuis 2004 (financée par les agriculteurs). Sa nouveauté par rapport aux autres structures type CUMA, CETA, GEDA est d'être spécialisée sur les itinéraires techniques liés aux TSL, et plus largement d'explorer les techniques complémentaires à l'AC. BASE compte aujourd'hui plus de 800 membres en France et en Belgique, et une "antenne" BASE-UK s'est créée en 2012 (http://asso-base.fr/)
Institut pour une Agriculture Durable (IAD) (http://www.institut-agriculture-durable.fr/) et Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) (www.apad.asso.fr/)
Greenotec est une asbl, créée en 2005, succédant à un ancien Groupe d'Intérêt Economique agricole. Elle compte à ce jour plus de 200 membres (www.greenotec.be)

[4] Il peut s'agir de constructeurs de semoirs ou de techniques de travail du sol, ou encore de fabricants d'intrants censés stimuler l'activité biologique des sols (PRP, TMCE, …), mais aussi de firmes de produits phytosanitaires (Monsanto, Bayer, Syngenta,…).

[5] "AC" est aussi parfois utilisé comme acronyme d'"agriculture du carbone" (Thomas et Archambeaud, CD-Rom TCS) V. www.agriculture-de-conservation.com, et le TCS de "techniques culturales simplifiées" récemment détourné en "techniques de conservation des sols". L'appellation "agriculture de conservation", traduction française d'une appellation reconnue et définie au niveau international, est très peu utilisée en Belgique. Le collectif Greenotec se cantonne plutôt aux appellations "non-labour" et/ou "TCS" pour "techniques culturales simplifiées".

[6] On peut relier cette appellation à des auteurs comme Stéphane Aissaoui (réalisateur de documentaires), Frédéric Thomas, et Dominique Soltner, qui ont ainsi réactualisé et traduit le concept de "living soil" de certains pères fondateurs de l'agriculture "organic", dans la première moitié du XXe siècle (notamment Albert Howard et Lady Eve Balfour).

de "durabilisation" de l'agriculture. Les particularités des sols et de leur vivant vont notamment justifier par la suite pour les praticiens un enjeu de relocalisation et/ou d'une décentralisation forte des lieux d'expérimentation. Les connaissances écologiques ou "agro-écologiques" des sols apparaissent comme autant de promesses de progrès (économique, technique, environnemental, social, …) de leurs systèmes agricoles, dévoilant des marges de manœuvre importantes et jusqu'alors sous-évaluées voire insoupçonnées par la recherche.

Parcourons maintenant de façon transversale, chez les agriculteurs, les raisons de l'auto-organisation des acteurs du "non-labour" sur des territoires (ceux de l'expérimentation, de la production de références techniques, etc.) censés être couverts par les institutions de recherche et de instituts techniques agricoles officiels, ou autrement dit les raisons d'une recherche "par et pour le terrain", "par et pour les agriculteurs" (CA de BASE, 2013)[7].

2. L'autonomisation de l'expérimentation, entre désintérêts et nouvelles attentes envers la recherche agronomique académique

Les délais et "retards" de la recherche publique sur les TSL et les sols

Une première critique des praticiens envers les institutions de recherche agronomique françaises et belges trouve un appui dans le développement historique des TSL en France et en Belgique : aux débuts de l'apparition des TSL, certains agriculteurs avaient commencé les utiliser alors que les chercheurs, soit n'en avaient pas encore forcément connaissance, soit jugeaient qu'elles étaient réservées aux régions connaissant des problèmes graves d'érosion (pensant que l'Europe en était épargnée), soit considéraient que, bien qu'intéressantes de points de vues agronomiques, ces techniques n'étaient pas encore disponibles et/ou intéressantes sur les marchés belge ou français. Pourtant, à ce moment (dans les années 70), un certain nombre d'agriculteurs en importaient de manière souvent officieuse entre pays membres de l'UE (Christophe, ingénieur, entretien). Ceci est cohérent avec les travaux de Pestre (1996), qui a montré qu'une technique "arrive" ou est "proposée" dans la société toujours par le biais du marché. Les questions d'évaluation qui peuvent ou devraient s'ensuivre ne peuvent qu'être ultérieures. Il y a donc un délai temporel tout-à-fait naturel selon lui entre les premiers usagers et promoteurs, et le reste des praticiens et/ou de la société, au nom desquels la recherche publique réalisera une "expertise" généralement commanditée par les autorités politiques.

Pour les agriculteurs et techniciens, il existe d'une part un décalage temporel entre la recherche française/belge et leurs propres pratiques "innovantes", et d'autre part entre la recherche nationale et les recherches menées par exemple aux Etats-Unis sur ces sujets. Or, une image que se donne la recherche (constituant une sorte de contrat avec "la société" ou le fameux "Grand Public") est celle d'être à l'origine de la nouveauté, du Progrès, donc d'une certaine manière au sommet d'une pyramide de la diffusion de l'innovation dont on ne sait pas vraiment comment fonctionnent le passage de cette nouveauté dans les étages du bas… ni comment se sélectionne le sujet de travail au sommet. Le "retard" (voire l'absence) des chercheurs sur le sujet de l'AC est ici perçu comme "anormal" par les praticiens, au sens où les chercheurs devraient, selon l'image qu'ont les praticiens, avoir élaboré eux-mêmes ces techniques, et être en train de les défendre. L'image ne colle pas vraiment avec l'impression de "réserve" que peuvent avoir les agriculteurs de certaines expertises scientifiques (en particulier sur le sujet de l'AC, et autour des bénéfices environnementaux des trois piliers de l'AC ayant pu être mis en évidence outre-Atlantique (Lal, 2010 ; 2013)). Ces avantages ne sont au mieux que timidement et partiellement relayés par les instituts agronomiques et techniques publics belges et français.

Les contraintes de l'expérimentation scientifique

Mais ce "décalage temporel" ou ce problème de "rythme" est aussi celui de l'expérimentation : les contraintes expérimentales (rigueur, répétitions, méthodes, …) et académiques (reviewing, publication, …) liées aux métiers de la recherche, lorsqu'elles sont bien comprises, semblent décalées et "secondaires" pour les agriculteurs "pionniers", qui veulent "avancer" le plus vite possible dans l'innovation agronomique. La critique du "retard" se double alors d'une critique des méthodes de production des connaissances scientifiques. Les agriculteurs découvrant progressivement l'étendue des phénomènes restant à comprendre dans le fonctionnement – en particulier biologique – du sol, vivant quotidiennement les contraintes économiques et sociales pesant sur leur métier, ne comprennent pas comment une pratique si "lente" vis-à-vis du marché et de l'évolution des problèmes environnementaux peut se présenter comme elle le fait, c'est-à-dire précisément comme moteur de l'innovation.

> *"Il y avait tellement peu de choses de faites au niveau de la recherche sur les sujets qui nous passionnent [l'AC], et nous on a tellement de questions… et quand il y a quelque chose de fait, c'est en reproduisant des erreurs qu'on avait déjà pu mettre en évidence dans nos essais "bâtards" ! (…) Oui, tout ça nous a pour le moins énervé."* (agriculteur, entretien)

Une des contraintes majeures de l'expérimentation en agronomie a été – et reste – la maitrise des facteurs, le respect du principe du "Toute Autre Chose Restant Egale". Entre le laboratoire et le "grand monde" (la parcelle agricole), la stratégie des chercheurs a été de créer les *stations agronomiques*, censées représenter une région agricole ou un contexte pédoclimatique important. Pourtant, les stations sont des lieux partagés, entre de nombreux chercheurs et questions de recherche (il y a donc des listes d'attentes, des jeux de pouvoir, etc.), et les questions propres au fonctionnement ou aux changements d'états des sols semblent avoir été mises de côté. Ou plutôt, devrait-on dire, les sols y ont généralement été traité comme une *donnée*, et n'étaient donc pas l'objet des recherches ; les objets étudiés étaient les plantes, les produits, les techniques.

Le manque de prise en compte de la biologie et de l'écologie des sols en agronomie et dans l'agriculture "conventionnelle"

Nos données montrent que le discours de Claude et Lydia Bourguignon a percolé chez énormément de "non-laboureurs". Tous connaissent au moins son nom ; beaucoup ont assisté à au moins une de ses conférences. On pourrait sans doute passer une thèse à analyser son discours "franc-tireur" – et surtout ses effets –, mélangeant informations scientifiques et ce que les scientifiques appellent des "inepties", jouant de son triple-statut d'ex-scientifique, animateur/conférencier, et directeur de laboratoire d'analyses. Pourtant, s'il est un élément de son discours qui se vérifie dans le temps et dans d'autres sources, c'est bien la marginalité historique de la biologie et de l'écologie des sols dans la recherche et la formation en agronomie (Clozier, 1924 ; Bouché, 2003), en particulier en France et en Belgique.

Ce qui nous intéresse à ce stade est que ce discours fait mouche auprès des agriculteurs "sans labour", qui ne manquent pas de relayer ce manque d'intérêt pour la biologie en en faisant parfois même à leur tour un indice de complot dans les "hautes sphères". "*Comme si"* on ne voulait pas chercher sur ce qui est gratuit… Ces doutes font dire à certains agriculteurs, d'une manière empruntant

[7] Il faut garder à l'esprit que ces raisons et critiques peuvent ne pas être partagées par tous les acteurs, ni n'engagent un groupe ou une association en particulier ; simplement, ces raisons ont été souvent relevées lors des entretiens ou des évènements, et donc semblent être ou avoir été motrices dans la fédération de ces groupes.

moins à la théorie du complot, que "*le système de recherche agronomique hérité des trente glorieuses a négligé la base non commercialisable de l'agriculture*" (André, agriculteur, entretiens). La reprise de cette critique semble être récente chez les agriculteurs en non-labour, liée à une prise de conscience tout aussi récente de l'importance effective des organismes vivants du sol, dont les vers de terre sont un peu les "grands témoins". Si on avait parlé il y a une vingtaine d'années de l'effet bénéfique des vers de terre pour la production agricole, nous ne sommes pas du tout certains que le discours aurait pris chez ces agriculteurs productifs/productivistes comme il le fait depuis une petite dizaine d'années (depuis 2003-2005). Par contre, la critique sert à justifier dans le même mouvement une démotivation (au sens littéral de "perte de motifs") de ces agriculteurs vis-à-vis des recherches de l'Inra, ainsi qu'il permet que ce manque de références nationales sur la variété pourtant impressionnante des systèmes agricoles "de conservation" laisse planer l'incertitude sur leurs "performances environnementales" réelles.

Quand les connaissances deviennent non transposables avec la segmentation des pratiques agricoles et la montée en importance des caractères pédoclimatiques locaux

Le problème de la transférabilité des résultats d'une recherche ou de l'innovation technique est toujours présent dès lors que l'innovation et la recherche se font en un lieu unique (par exemple, les stations agronomiques), ou avec des techniques particulières. Les agriculteurs témoignent qu'ils ont systématiquement des adaptations à faire de la majorité des "recettes" ou "techniques" évaluées "sous les conditions de l'essai" en station, pour que celles-ci "marchent" chez eux, dans leurs sols, ou dans leurs systèmes de cultures, chaque fois spécifiques. Ce travail de traduction est rendu plus délicat encore avec les TSL, et une gestion des sols davantage basée sur leur biologie : un milieu moins "artificialisé" (diminution du travail du sol, des intrants, …) verrait ses caractéristiques particulières ressurgir.

Mais tout ceci montre aussi que beaucoup d'agriculteurs se comportent toujours, malgré la volonté de changement de posture défendue dans les associations de promotion des TSL, *comme si* ils attendaient toujours des "recettes" toutes faites, témoignant par-là de l'intériorisation désormais ancienne du schéma pyramidal de recherche et développement agronomique de l'après-guerre : les chercheurs trouvent, les services d'extension diffusent, les agriculteurs appliquent.

Conséquences vis-à-vis de la recherche : incompréhensions du réductionnisme scientifique et de la tendance à l'hyperspécialisation

Ainsi, lorsque les agriculteurs ont pris conscience que même pour "la science", le sol reste un milieu largement méconnu[8] et complexe, ils ne comprennent pas comment il peut être possible de considérer comme "invariables" des propriétés des sols dépendant de mécanismes ou d'acteurs biologiques dont on ne connaît souvent pas le fonctionnement. C'est bien sûr la question de la *réduction* des sols, et plus largement de l'ensemble des écosystèmes cultivés, lorsqu'ils entrent dans le laboratoire, qui pose problème pour les praticiens. Le sol resterait une boite noire, et ne serait pas ouvertement considéré comme tel par la recherche. Lorsqu'il s'agit d'innovation en matière de gestion des sols, les praticiens ne *croient* profondément pas en la possibilité de ce réductionnisme (qu'il s'agisse du laboratoire, de la station agronomique, puis plus tard dans la pratique dominante de la *modélisation* en agronomie), ni en les "vertus" d'une spécialisation qu'ils jugent "exagérée". La spécialisation déboucherait sur un cloisonnement, un manque de dialogue *entre* spécialistes. Ils présentent systématiquement ces tendances comme des chimères ("il y a trop de facteurs" ; "il n'y a pas d'intégration"), et sources d'erreurs d'interprétation, en particulier lorsqu'on chercherait à employer des résultats de telles recherches dans un but de conseil. Avec un air choqué, certains disent : *"J'ai vu des chercheurs faire des mesures d'infiltration sur des "colonnes" de sol reconstituées !"* (Frédéric Thomas, entretien).

Le désintérêt des agriculteurs de conservation se lie également au sentiment que "la société" et la recherche laisseraient trop souvent sous-entendre que la responsabilité des problèmes environnementaux est exclusivement celle du monde agricole… alors qu'ils ont évolué avec/dans un système, *dans* la société. Ceci est bien évidemment vécu comme une profonde injustice professionnelle, qu'alimente de façon inattendue la prise de conscience récente que la recherche agronomique a historiquement sous-estimé et étudié les rôles de la biologie et de l'écologie des sols en agriculture. Nos données laissent penser que ce sentiment d'injustice peut être très présent chez les professionnels de l'agriculture, si bien qu'il peut constituer un levier de mobilisation/d'adhésion important des agriculteurs, notamment dans les stratégies de sociétés cherchant à se faire une place sur le marché de techniques "alternatives", "vertes", ou encore du conseil à la "durabilisation". Sans surprise, il est également un moteur profond dans les groupes d'AC (entretiens), et se retrouve derrière la volonté d'autonomie des agriculteurs de ces groupes.

C'est donc à ce désintérêt, couplé au besoin croissant de répondre à des attentes toujours particulières, comme de maîtrise technique et d'adaptation aux sols, le tout enrobé d'une dose de fierté professionnelle, que répond la création de réseaux expérimentaux de parcelles d' "essais" ou "bouts de champs", conduits par les agriculteurs eux-mêmes, avec leurs moyens limités et leurs idées foisonnantes. Ces réseaux sont ainsi distribués sur différents types de sols (avec des caractéristiques bien plus variées que la texture, la pente ou la profondeur), contrastant fortement avec l'organisation centralisée des dispositifs de recherche agronomique institutionnels, réduits en nombre. Ici, c'est la discussion des résultats (méthodes, hypothèses, problèmes, …) plutôt que les résultats à proprement parler qui semblent importants.

3. Entre rejet et relance des acteurs de l'agrofourniture

Quand le marché ne suit plus

La critique des acteurs privés de l'agrofourniture et du négoce semble présente dès le début des groupes d'agriculteurs en TSL (dès les années 80-90), celle-ci étant constitutive de leur détachement de l'agriculture dite "conventionnelle"[9] désormais en crise. Les agriculteurs de conservation rejettent la tendance de l'agrobusiness à encourager la surconsommation de produits et de machines, au détriment de la profession agricole et de ses sols (le recours à des engins de plus en plus gros et lourds ; mais aussi la gestion intégralement chimique de la fertilisation des cultures ; la sélection variétale basée sur la réponse aux intrants ; etc.). La conviction de "s'être fait avoir par un système", ainsi que de la nécessité de "retrouver son indépendance" (économique, de décision, …) est très présente chez les agriculteurs en AC (du moins chez ceux dépassant la seule approche technique des "TCS"). D'un point de vue économique et environnemental, en effet, les TSL permettent de limiter le besoin de pièces d'usure, la charge de mécanisation (puissance, taille des tracteurs), mais aussi permettent de favoriser certaines résistances naturelles des cultures et des sols, et donc

[8] V. numéro spécial de la revue "Science", 2004, "Soils, the final frontier".

[9] Pour les agriculteurs sans labour, l'agriculture "conventionnelle" est celle qui a toujours recours au labour et/ou au travail mécanique intensif du sol. Pour l'agriculture biologique, l'agriculture "conventionnelle" est celle qui a toujours recours aux produits dits "chimiques".

limitent le reocurs à d'autres intrants. Dès lors, nombreux sont les praticiens qui soupçonnent les firmes de l'agro-fourniture d'avoir découragé le maintien sur le marché des TSL, globalement défavorables à leur économie.

Le corollaire est qu'entre les années 80 et 1995-2000, les recherches publiques sur les TSL, en particulier en Région Wallonne, se réduisent, voire sont stoppées, puisque le marché ne s'est pas développé (Roisin, entretien ; Labreuche, discussion). Les essais de longue durée des stations sont souvent maintenus, mais réduits ou "simplifiés" car leur gestion coûte cher. Le nombre croissant de questions et d'attentes dont sont porteurs les agriculteurs à propos de leurs sols et de la réorientation de leurs systèmes de culture n'a dès lors pu que trouver moins de réponses, à la fois de la part de la recherche et des firmes, entretenant une frustration.

L'innovation en matière de gestion des sols comme condition de survie de l'agriculture

L'enjeu des agriculteurs d'avoir des réponses – rapides – apparaît lié au glissement d'une "liberté d'innover" à un "besoin d'innover". L'innovation dans le refonte des systèmes de cultures et la gestion des sols est présentée par les agriculteurs enquêtés comme une condition de survie de l'agriculture dans le contexte de compétitivité internationale accrue que nous connaissons depuis la réforme de la PAC de 1992… et encore plus depuis la spéculation massive sur les matières premières.

"Même si en changeant de technique, on prend des risques, (…) c'est en ne faisant rien qu'on prend des risques ! Le monde n'arrête pas de changer, et il change de plus en plus vite." (…) c'est clair qu'on allait dans le mur" (Sébastien, agriculteur, entretien).

"Les agriculteurs sont des entrepreneurs, désormais. (…) Moi je considère que toute entreprise doit investir une part de son chiffre d'affaire en recherche et développement, sinon elle ne peut pas s'adapter." (agriculteur, entretien).

Pourtant, cette exigence d'innovation reste aux prises avec la tradition, et le reste de la profession agricole ancrée dans la référence au labour, véritable institution de l'agriculture moderne (Vankeerberghen et al., 2013). Ceux-ci considéraient l'abandon du labour comme une sorte de "folie" ou de déviance professionnelle, ne manquant pas de ricaner avec un air d'évidence, ou de stigmatiser les "non-laboureurs" lorsqu'ils rataient une culture. Il a donc été important dans l'histoire de ces groupes, pour garder "foi" en ces pratiques agricoles complexes et décriées, que les agriculteurs se rassemblent et se forment un discours et une histoire communs, dont les éléments que nous recensons ici des ingrédients importants.

> "*(…) pour moi, en effet, l'ennemi principal des gars qui démarrent dans ces voies-là, c'est la solitude, le doute permanent, l'inquiétude … Il est super important de rencontrer d'autres collègues, de discuter, faire des choses ensemble, tester ses idées, parler de ses problèmes …*" (Elzéar, agriculteur, http://agriculture-de-conservation.com/Impressions-d-un-agriculteur-des.html)

Les sols "pris pour acquis" et la place des "mauvais sols" en agriculture

Le "statut" du sol en agronomie et en agriculture est une histoire qui serait bien trop longue à raconter ici. Pourtant, nos observations montrent que l'AC s'est imposée principalement dans les pays connaissant de graves problèmes de dégradation des sols, notamment d'érosion. En Europe, à fortiori en Belgique et en France, l'érosion est globalement jugée moins sévère – malgré des problèmes parfois très importants localement – et commence à peine à se constituer en problème public, dans certaines sous-régions principalement. Le fait que les sols aient été considérés comme des donnés, toujours déjà là, immuables, a sans doute masqué leurs problèmes, qui se développaient silencieusement et dans l'obscurité, et à plus forte raison avec l'augmentation ces 40 dernières années du poids des engins agricoles, ou encore de l'intensification des cultures très rentables diminuant la longueur et la diversité des rotations culturales. C'est face à ces tendances que réagissent les agriculteurs de conservation : le sol est toujours considéré comme "silencieux", alors que de leurs points de vue ce sont plutôt un ensemble d'acteurs qui feraient la sourde oreille !

Les scientifiques des sols nous disent en effet depuis quelques décennies que les sols belges et français ont bel et bien des problèmes divers, en fonction de leur nature, de leur localisation, et de leur gestion[10] ; il y a donc bien une reconnaissance des problèmes des sols. Pourtant celle-ci n'est pas uniformément partagée (même entre communautés scientifiques), ni ne montre une hiérarchie unique des causes et responsabilités de ces dégradations – et, partant, des solutions. Certes, le caractère "irréductiblement local" de ces problèmes rend la synthèse difficile ; mais un ensemble de questions se pose néanmoins : est-ce que ces risques des sols ne mériteraient pas une attention plus forte des agronomes ? Souvent, au-delà des discours, ne continuent-ils pas de le considérer comme une "donnée" invariable, un substrat défini avant tout par ses caractéristiques physico-chimiques ? Ne faudrait-il pas entamer un travail de re-hiérarchisation des priorités en partant des situations agricoles ? A combien se chiffre le coût de l'érosion pour un agriculteur, et la collectivité ? Les sols des stations agronomiques sont-ils eux aussi sujets à ces dégradations ?

Par rapport à la problématique de la diversité des sols, nos données montrent que la plupart des agriculteurs de conservation "convaincus" ont souvent une partie significative de leur exploitation située sur des terres dites "mauvaises"[11], ou bien des parcelles aux sols hétérogènes. Or, si on regarde la localisation des stations agronomiques dédiées aux grandes cultures – qu'il s'agisse de stations publiques ou privées –, elles sont principalement situées dans les zones des "meilleures terres", et à fortiori très planes. La station de Gembloux, en Belgique, située sur des limons argileux plats et profonds, est un exemple caricatural de ce choix. Celui-ci était bien évidemment justifié par la représentativité des zones de grandes culture, et le besoin de centraliser un outil de recherche coûteux pour la collectivité.

Pour ces "mauvaises terres", les grandes cultures ont souvent été abandonnées, car plus coûteuses à exploiter – d'où une partie du "mauvaises". Pourtant il semblerait qu'on puisse les rendre "meilleures", en entamant un processus de restauration par l'AC, plutôt que de les laisser en prairies, ou pire en "jachères". C'est toujours la menace du moment dans l'évolution économique où certaines "terres" ne rapportent plus rien à l'agriculteur ; s'il les perd physiquement (par l'érosion) la menace est bien évidemment plus grande encore, et justifie de prendre les problèmes à bras-le-corps.

---

[10] Ces problèmes ont été repris et contextualisés dans la stratégie européenne sur la protection des sols : érosion, compaction, salinisation, imperméabilisation, vulnérabilité à la sécheresse, perte de matières organiques, de biodiversité, etc.

[11] Il faut avoir en tête que chez les agriculteurs "de conservation", les terres courent quasiment toutes le risque de *pouvoir devenir* mauvaises (si elles sont mal gérées). Il ne faut pas donc voir cette distinction "bonnes VS mauvaises terres" dans une perspective statique (des qualités fixées une bonne fois pour toutes), mais bien dynamique (des qualités que les sols peuvent perdre s'ils sont mal gérés, et qu'ils peuvent aussi regagner). C'est là aussi une rupture majeure dans leur démarche agronomique, visant à "conserver le potentiel de fertilité à long terme des sols" (Aissaoui, vidéo) "Mauvais" peut ainsi renvoyer à différentes caractéristiques des sols agricoles. Selon nos données, chez les agriculteurs en "non-labour", il peut s'agir de terres sableuses ; sensibles à la battance (principalement des *limons battants)* ; avec beaucoup de cailloux ; peu profondes ; sensibles à la sécheresse ; "lourdes", qui se compactent ; "hydromorphes" ; "peu fertiles" ; etc.

Conclusions

Les raisons permettant de comprendre une auto-organisation de ces réseaux d'innovation technique et agronomique partant du "non-labour" sont multiples et, telles que les praticiens les décrivent, sont à replacer dans une double prise de distance historique (voire une double opposition) : d'une part vis-à-vis de la recherche académique (publique) dite "classique", basée sur le travail en stations (en particulier, il s'agit de l'Inra en France ou des Facultés Agronomiques de Gembloux en Belgique) ; et d'autre part vis-à-vis de la R&D privée, des acteurs économiques (firmes de produits, de machines, …), moteurs de l'agriculture dite "conventionnelle" de laquelle il convient désormais de se détacher. On pourrait aussi rajouter que les praticiens semblent remettre en question dans la foulée les actions des services dits "d'extension" (les Chambres, les instituts techniques, les agronomes/conseillers de proximité, ou encore les services de l'administration), actions qui se sont depuis une vingtaine d'années orientées vers la formation au respect de normes sanitaires et environnementales (Walter, entretien), ce qui n'a plus grand-chose à voir avec l'adaptation d'innovations techniques.

Les critiques ciblées sur les institutions de recherche agronomique se nourrissent d'un sentiment de trahison à l'endroit de leurs missions ou "promesses", ainsi que d'une prise de conscience grandissante du besoin intensif de sciences – des sols, de l'écologie, … mais surtout d'intégration – pour percer les mystères du fonctionnement écologique de ces derniers et de ses liens avec les pratiques agricoles. Elles oscillent donc entre critiques d'objectifs des institutions de recherche ou de formes de sciences (méthodes, cloisonnement, …) passés, et un besoin d'autres sciences ou d'autres manières de les pratiquer. Ces critiques, qui se construisent sur un mode d'argumentation proche de celui des agronomes, ne doivent dès lors pas être interprétées comme des attitudes "anti-scientifiques", au sens que donnent les rationalistes à ce terme.

Les praticiens se trouvent dans une situation où le besoin d'intégration des pratiques innovantes et des connaissances se fait cruellement sentir, et ne peut venir complètement soit de la recherche publique, soit des firmes privées. Cette situation entraîne un désintérêt par rapport aux préoccupations des acteurs, à leurs problèmes. Au-delà d'une attitude de critique, les groupes de promotion de l'AC sont dès lors très actifs à construire des visions plus intégrées de la gestion des sols agricoles. Par exemple, l'appellation de "gestion de la *fertilité*" des sols, ou concept de "volant d'autofertilité" (Frédéric Thomas, conférence) sont utilisés pour marquer une différence : on met en avant la "production" et/ou l'entretien au champ de la fertilité des sols, en quasi-autarcie, grâce aux plantes et aux animaux, *à contrario* d'une approche classique de "fertilisation" où les intrants sont importés. Le concept d' "architecture" du sol est un autre exemple manifestant le passage d'une conception strictement basée sur les aspects physiques du sol (structure) pour l'élargir à une conception plus intégrée (physique ET biologique), rapprochant le sol d'une "maison" – habitée ! Ces propositions sont à comprendre comme les volontés de nouvelles relations entre recherche et innovation autour de l'écologie des sols et de l'AC, tentant d'intéresser la recherche académique par le terrain, par les résultats observables dans les parcelles d'agriculteurs innovant(s).

Par rapport à la question de la théorie de l'acteur-réseau, la genèse de ces collectifs d'apprentissage, d'innovation et de promotion montre qu'elle peut bien se comprendre dans le rejet de traductions passées, ainsi que dans le vide ressenti par ces acteurs sur certaines questions agronomiques (les itinéraires techniques spécifiques de l'AC) ou certaines démarches scientifiques de terrain (l'écologie des sols, …), comme les critiques que nous avons présentées le montrent.

Nous pensons que ces tensions sont à prendre au sérieux pour plusieurs raisons. D'une part, car elles mobilisent, elles ont donc des effets réels et puissants au sein des milieux agricoles, au point de devenir partie prenante des stratégies commerciales de certaines firmes d'intrants. D'autre part ces critiques comportent des éléments de vérité historiques et scientifiques, en particulier à propos des rapports "recherche-sols" et "recherche-agriculteurs". Les trajectoires des institutions et des orientations de recherches portent souvent des marques de choix scientifiques et sociopolitiques passés (ne serait-ce que dans la succession des "générations" de chercheurs, mais aussi dans la survie des "paradigmes" de recherche ou des méthodes). Enfin, raison qui n'est pas souvent discutée, l'embarquement de la recherche dans la nouvelle "économie de la connaissance" internationale laisse planer de nombreuses craintes sur la capacité des recherches agronomiques "de demain" à pouvoir donner des éléments de réponse crédibles et concrets à ces critiques mobilisatrices. La *réception de* et la *réponse à* ces critiques est donc bien moins évidente qu'il n'y paraît, nous en convenons, tant elle renvoie à des écoles de pensée différentes des sciences, des missions et pratiques scientifiques, ou encore des histoires des communautés disciplinaires.

Les appels à "refaire de l'agronomie" fréquemment entendus dans les milieux agricoles, en particulier autour de l'AC, peuvent être compris comme le témoin d'un foisonnement de projets variés, allant de l'autonomisation (parfois hostile) à la collaboration avec les acteurs de la recherche, face à ce qui est parfois conçu par les acteurs comme une "hégémonie de la séparation".

Références bibliographiques

- **Aggeri F., Hatchuel A.**, 2003. Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société. *Sociologie du travail*, 45(1), 113-133
- **Besson Y.**, 2009. Une histoire d'exigences : philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain. *Innovations Agronomiques*, 4, 329-362.
- **Bonneuil C., Demeulenaere E., *et al.***, 2006. Innover autrement ? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. *Les dossiers de l'environnement de l'Inra*, 30, 29-52.
- **Bouché M.**, 2003. *Vers de terre, de Darwin à nos jours. Un révélateur heuristique*. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Séance du 02/06/2003, Conférence n°3826.
- **Callon M.**, 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction ; la domestication des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année Sociologique,* 36, 169-208.
- **Cerf M.**, 2010. Vers une réappropriation de la recherche par l'agriculteur. Un nouveau dialogue entre agriculteurs et scientifiques. *Les enjeux* (mai 2010), 34-37.
- **Cerf, M.**, 2011. "Is participatory research a scientific practice? *Journal of Rural Studies* 27(4), 414-418.
- **Chambres d'agriculture de Bretagne and Arvalis**, 2008. *Techniques Culturales Sans Labour en Bretagne*. Guide pratique 2008.**:** 44p.
- **Clozier R.** 1924. La biologie des sols. *Annales de Géographie*, 169-171.
- **Commission Européenne, DG ENV**, 2010. Soil biodiversity: functions, threats and tools for policy makers. 254p.
- **Derpsc R., Friedrich T., *et al.*** 2010. Current status of adoption of no-till farming in the world and some of its main benefits. *International Journal of Agricultural and Biological Engineering* 3(1), 1-25.
- **Fry P.***, 2*004. Soil assessment between practice and science. *Bodenbeurteilung zwischen praxis und wissenschaft* 26(3-4)*,* 217-226.
- **Gibbons M. and al.**, 1994. The new production of knowledge. The dynamics of science and research in contemporary societies. London, Sage.
- **Goulet F., Pervanchon F., *et al.***, 2008a. Les agriculteurs innovent par eux-mêmes pour leurs systèmes de culture. Congrès - *Journée d'échanges : systèmes de culture innovants et durables,* Paris, 27/03/2008.
- **Goulet F.**, 2008b. L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturales sans labour. Thèse de doctorat. Sociologie. Grenoble, UPM, 433p.
- **Goulet F.**, 2008c. Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2, 291-310.
- **Goulet F.**, 2010. Nature et ré-enchantement du monde. In Hervieu, B. Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., *Les mondes agricoles en politique*. Les Presses de SciencesPo, 456 p.
- **Goulet F.**, 2011. Accompagner et vendre. Les firmes de l'agrofourniture dans l'innovation et le conseil en agriculture. *Cahiers Agricultures*, 20(5),.382-386.
- **Goulet F.**, 2013. Mettre en récits et partager l'expérience. Éléments pour l'étude des savoirs dans des collectifs professionnels. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2, 153-176.
- **Hache E.**, 2010. Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique. La Découverte.
- **Hobbs P.R. *et al.***, 2007. The role of conservation agriculture in sustainable agriculture. *Philosophical Transactions of the Royal Society,* B(363), 543–555.
- **Ingram J., Fry P., *et al.***, 2010. Revealing different understandings of soil held by scientists and farmers in the context of soil protection and management. *Land Use Policy*, 27(1), 51-60.
- **Kassam A., Friedrich T., *et al.***, 2009. The spread of conservation agriculture: Justification, sustainability and uptake. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 7(4), 292-320.
- **Kloppenburg Jr J.**, 1991. Social theory and the de/reconstruction of agricultural science: local knowledge for an alternative agriculture. *Rural Sociology*, 56(4), 519-548.
- **Lahmar R.**, 2010. Adoption of conservation agriculture in Europe. Lessons of the KASSA project. *Land Use Policy,* 27(1), 4-10.
- **Lal R. *et al.***, 2007. Editorial : Evolution of the plow over 10,000 years and the rationale for no-till farming. *Soil and Tillage research*, 93, 1-12.
- **Lemery B.**, 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du Travail*,. 45(1), 9-25.
- **Mormont**, 2012. Présentation au séminaire Pourquoi la controverse ? Définitions, méthodes, enjeux. ULg,16 mai 2012. En ligne www.fructis.ulg.ac.be. (rubrique "matériaux")
- **Prost L., Cerf M., *et al.***, 2011. Lack of consideration for end-users during the design of agronomic models. A review. *Agron. Sust. Dev,* 14p. (On line)
- **Rémy J., Vounouki E.**, 2009. *Vers un réenchantement du monde ? Pratiques agricoles néo-conservatrices en régions de grande culture*. 3èmes journées de recherches en sciences sociales - Inra SFER CIRAD, 09, 10 & 11 décembre 2009 – Montpellier, France.
- **Schneider F., Steiger D., Ledermann T., Fry P., Rist S.**, 2012. No-tillage farming: co-creation of innovation through network building. *Land Degradation and Developmen*t, 23, 242–255.
- **Sébillotte M.**, 1990. Epistémologie, agronomie et formation : regards sur l'œuvre de Stéphane Hénin. In *Sol – agronomie - environnement. Jubilé scientifique.* Mélanges offerts à Stéphane Hénin, Paris, 25/09/1990, ORSTOM, 149-179.
- **Stassart P.M. *et al.***, 2012. L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In Van Dam D., Nizet J., Streith M., Stassart P.M. (eds.), *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*. Educagri.
- **Stassart P., Vankeerberghen A., Dannevoye B. *et al.***, 2013. *Transition et écologisation de l'agriculture en Région Wallonne : trajectoires en Agriculture de Conservation***.** 26p.
- **Stengers I.**, 2006. La vierge et le neutrino. Les scientifiques dans la tourmente. Le Seuil.
- **Thomas F.**, 2011. De la simplification du travail du sol à l'agriculture écologiquement intensive : bilan, acquis et perspectives. L'eau et les sols. Colloque *Eau et Rivières de Bretagne*, 2011.
- **Tóth G.**, 2006. The European perspective on soil quality. JRC*,.ESBN Workshop,* Zagreb, 29/09/2006.

- **Vinck D.**, 1991. La gestion de la recherche. Nouveaux problèmes, nouveaux outils. De Boeck.
- **Von Hippel E.**, 2005. *Democratizing Innovation*. MIT Press.

Autres sources :
Thomas et Archambeaud, 2009. *Vers une agriculture écologiquement cohérente*. CD Rom.
Revue *TCS*, Farming Communication
www.agriculture-de-conservation.com
www.greenotec.be

Vidéos :
Aissaoui S., 2009. Gagnants sur tous les plans avec un sol vivant. *Agrovideo.fr*.
Aissaoui S., 2010. Comment accéder au sol vivant - 1ère partie.
Aissaoui S., 2010. Comment accéder au sol vivant - 2e partie.
Aissaoui S., 2011. Maxi innovations, mini coûts de production - 1ère partie**,** 2h20.
Aissaoui S., 2011. Maxi innovations, mini coûts de production - 2e partie**,** 2h23.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Les implications sociales et professionnelles de la valorisation énergétique de la biomasse
L'exemple d'un projet de chaufferie en Picardie

Catherine Delhoume, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, équipe PICART - catherine.delhoume@lasalle-beauvais.fr
Delphine Caroux, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, Michaël Vicente, UTC, Costech

Résumé.

Nous assistons depuis une vingtaine d'années à l'émergence de "contre-modèles" dans le domaine agricole, qui se veulent des propositions viables au modèle classique d'agriculture intensive. A ce titre, l'agriculture française est questionnée quant à ses rapports avec l'environnement ou le territoire, mais aussi par rapport aux fonctions qu'elle pourrait remplir par rapport à la problématique de la transition énergétique.

Ces reconfigurations multiples ne sont pas sans conséquences sur la définition du métier d'agriculteur, de même que les critiques à l'encontre du modèle d'agriculture productiviste ; ce afin de dépasser une image sociale tâchée par les scandales et de faire correspondre le type de développement agricole aux demandes de la population en termes de "proximité", de qualité des produits et de préservation de l'espace mais aussi aux enjeux environnementaux de ce siècle tels que le développement durable, la transition énergétique etc. L'ensemble de ces mutations affectent ainsi l'identité professionnelle des agriculteurs et tendent à modifier les pratiques et le modèle de développement qui les sous-tend.

De nouveaux projets dans le domaine agricole émergent donc. Parmi cela, on retrouve le projet PIVERT (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques), dont la finalité est la mise en place d'une bioraffinerie territorialisée. Il s'agit notamment de valoriser l'ensemble de la plante – et donc les résidus – dans le but de produire des denrées alimentaires et non alimentaires. Dans cette perspective, la biomasse joue un rôle central en tant que ressource énergétique. Il s'agit donc, en premier lieu via une volonté politique, de faire émerger une nouvelle filière qui se veut plus durable, et plus valorisée socialement (ré-industrialisation du territoire notamment).

Nous nous interrogerons, à partir d'un regard sociologique, sur les modalités de mise en œuvre de cette filière. Dans quelle mesure cette volonté, qui paraît de prime abord politique (logique *top-down*), est – elle réappropriée et acceptée par les principaux acteurs concernés, en l'occurrence les agriculteurs ?

A partir d'une étude de cas portant sur la mise en place d'une chaufferie polycombustibles dans le nord de l'Oise, il s'agit de retracer la construction de nouveaux dispositifs organisationnels et techniques. Ce projet est-il suivi par les agriculteurs, quelles sont les contraintes qui pèsent sur le jeu d'acteurs ? Quels écueils doivent affronter les décideurs de cette initiative ?

Au final, il s'agit de s'interroger sur les tensions et les contraintes que provoquent l'émergence d'un modèle d'agriculture plus territorialisée, via notamment ses implications sociales et organisationnelles. De même, c'est la question des identités professionnelles qui est interrogée, plus particulièrement la question de l'émergence ou non d'un nouveau segment professionnel au sein du métier.

Ce travail a été réalisé, en partenariat avec la SAS Pivert, dans le cadre de l'Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées (IEED) P.I.V.E.R.T. (www.institut-pivert.com/fr) retenu parmi les Investissements d'Avenir. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre du programme d'investissements d'avenir portant la référence ANR-IEED-001-01..

Les implications sociales et professionnelles de la valorisation énergétique de la biomasse
L'exemple d'un projet de chaufferie en Picardie

Depuis une vingtaine d'années, l'émergence de nouveaux modèles de développement agricole est une réalité à prendre en compte. Entre territorialisation de l'activité agricole et logique orientée vers un marché mondialisé, nous sommes face à des modèles d'agriculture qui n'impliquent pas les mêmes projets de société. Parmi les nouvelles problématiques agricoles à l'œuvre, on retrouve la question de la transition énergétique depuis quelques années. C'est donc la question des débouchés non alimentaires qui se posent, de même que la question du potentiel renouveau des dispositifs techniques, agronomiques ou organisationnels pour rendre plausible cette nouvelle fonction énergétique attribuée à l'agriculture.

A partir d'une étude de cas portant sur la mise en place d'une chaufferie polycombustibles dans le nord de l'Oise, il s'agit de retracer la construction de nouveaux dispositifs organisationnels et techniques. Ce projet est-il suivi par les agriculteurs, quelles sont les contraintes qui pèsent sur le jeu d'acteurs ? Quels écueils doivent affronter les décideurs de cette initiative ? Nous nous interrogeons, à partir d'un regard sociologique, sur les modalités de mise en œuvre de cette filière. Dans quelle mesure cette volonté, qui paraît de prime abord politique (logique *top-down*), est-elle réappropriée et acceptée par les principaux acteurs concernés, en l'occurrence les agriculteurs ?

Au final, il s'agit de s'interroger sur les conditions d'émergence d'un modèle d'agriculture plus territorialisé, et cela à partir des logiques d'innovation à l'œuvre – organisationnelles, agronomiques – et ses mécanismes de diffusion. De même, c'est la question des identités professionnelles qui est interrogée, plus particulièrement la question de l'émergence ou non d'un nouveau segment professionnel au sein du métier.

C'est dans le cadre du PIVERT (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques), dont la finalité est la mise en place d'une bio-raffinerie territorialisée, que ce travail de terrain s'inscrit. Il s'agit notamment de valoriser l'ensemble de la plante – et donc les résidus – dans le but de produire des denrées alimentaires et non alimentaires. Dans cette perspective, la biomasse joue un rôle central en tant que ressource énergétique. Il s'agit donc, en premier lieu via une volonté politique, de faire émerger une nouvelle filière qui se veut plus durable, et plus valorisée socialement (ré-industrialisation du territoire notamment).

C'est à partir d'un travail de terrain réalisé du mois de mars au mois de mai 2013 que les données ont été recueillies. Une monographie de la coopérative lin 2000 a donc été effectué, conjointement à la réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs et des recherches biographiques comme données secondaires. Nous présenterons, dans un premier temps, le contexte dans lequel ce projet de chaudière biomasse s'est établi. Puis dans un deuxième temps nous mettrons en perspective les différents obstacles qui se posent ainsi que les contraintes perçues par les acteurs concernant l'émergence d'une potentielle filière biomasse. Enfin, c'est toute la question des représentations et des fonctions attribuées à l'agriculteur qui se posent, ce qui aboutit, à notre sens, à des identités professionnelles qui se pluralisent et se complexifient, non sans tensions.

Enjeux autour de l'émergence d'une chaudière biomasse : une volonté avant tout politique, présentée comme un atout économique auprès des agriculteurs

Le projet de chaudière biomasse et la coopérative Lin 2000

Dès la fin des années 1990, dans un contexte où la filière lin a été touchée par une dégradation des prix, une valorisation via les anas de lien est envisagée par a coopérative Lin 2000. Cette petite coopérative de proximité comprenant environ 300 adhérents et se situant à Grandvilliers dans l'Oise, tente ainsi de renouveler ses débouchés pour assurer à ses agriculteurs un meilleur revenu. Dans cette perspective, la recherche de nouveaux débouchés pour la valorisation du lien constitue une mission régulière des responsables de la coopérative. C'est dans ce contexte que la chaudière a été installée "pour faire plus de valeur ajoutée", comme le rappelle l'ancien directeur de la coopérative.

Le contexte semblait opportun, dans la mesure où plusieurs établissements publics de la commune envisageaient le changement de leurs équipements de chauffage afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des augmentations tarifaires de l'énergie fossile, et dans l'idée de remplacer les dispositifs existants par d'autres utilisant des énergies renouvelables. La rencontre des préoccupations de la coopérative avec celles des établissements communaux a ainsi permis l'installation d'une chaudière polycombustible, c'est-à-dire capable de brûler des coproduits agricoles de la coopérative (anas, pailles de céréales et de lin, ficelles des balles de lin textile) mais également d'autres types de produits pour contrer une éventuelle rupture d'approvisionnement (cultures dédiées à la production de biomasse, coproduits de bois,etc.). La position du directeur de la coopérative, aussi maire de la commune, a aussi contribué à l'éclosion du projet.

L'enjeu principal de cette chaudière biomasse est en premier lieu économique : la chaudière doit permettre de consolider le revenu des agriculteurs liniculteurs par la création d'un débouché local, porteur d'une valeur ajoutée plus importante. En parallèle la chaudière devait permettre une réduction de la facture énergétique de la municipalité et des habitants.

Une forte publicisation du projet : Optabiom

Cette initiative est ainsi saluée, dans la mesure où elle correspond bien aux attentes sociétales et environnementales du moment ; ainsi, les comptes-rendus institutionnels se multiplient en incarnant ce projet dans une rhétorique associée au développement durable. Les journaux et revues tels le Parisien, l'Usine Nouvelle ou encore Paysan Breton contribuent à la publicisation du projet.

Cela se traduit par l'élaboration de documents de restitution propres à chaque projet, ainsi que la réalisation de plaquettes explicatives s'adressant aux agriculteurs. L'aide à la décision est le registre utilisé par ces documents, se présentant comme des guides. De même, ils apparaissent sous forme de conseil individualisé[1] : ainsi, les tableaux et schémas techniques sont incarnés suivant "votre rotation", "votre type de sol", "votre calendrier de travail", "vos objectifs de rendement", "votre marché", etc. Les guides qui apparaissent sont représentatifs du mouvement d'individualisation du conseil opéré à partir d'une logique de ciblage. Il s'agit de procurer aux acteurs des messages adaptés mais reposant sur des analyses standardisées. Le registre de l'aide à la décision s'affirme alors comme "un moyen de convaincre, par le choix du cours de la "démarche rationnelle" et des domaines d'informations jugées nécessaires […]".

[1] OPTABIOM, *Bien choisir sa culture dérobée. Un guide pour vous aider à sélectionner pas à pas les cultures dérobées correspondant le mieux à votre cas*, OPTABIOM, juin 2011.

La mise en place d'une chaudière biomasse, même si elle émane d'acteurs de terrain, a été réappropriée par les institutions régionales, via un dispositif regroupant un ensemble de projets lié à la problématique énergétique. Ce projet de recherche s'intitule OPTABIOM. De ce fait, la chaudière biomasse a bénéficié d'une forte publicisation. La reconnaissance politique pour le développement d'une nouvelle filière existe donc bien, notamment en mettant en valeur les initiatives fournies par les acteurs de terrain, ainsi que par la réalisation de documents de restitution propres à chaque initiative lancée par des acteurs de terrain et intitulés "Vers un approvisionnement en biomasse durable".

Dans ce contexte, il apparaît que le développement d'une nouvelle filière telle la biomasse est encouragé par les instances institutionnelles ; de même, toute initiative de terrain est reprise et valorisée, de façon à appuyer et valoriser l'émergence de la filière. L'exemple de la chaudière biomasse de la coopérative Lin 2000 offre donc de multiples pistes pour l'analyse de l'émergence de la filière de valorisation de la biomasse. La chaudière est l'illustration d'un phénomène de mise sur agenda politique de la volonté de développer cette filière autrefois négligée. Cette mise sur agenda exprime dans le même temps le renouvellement des attentes adressées à l'agriculture et l'affirmation d'une nouvelle donne, celle de la transition énergétique.

Toutefois, cette problématique de la transition énergétique, relativement nouvelle, n'est pas sans susciter des remous et des réactions négatives de la part de l'opinion publique.

Des écueils multiples, qui ont conduit à ce que ce projet soit un semi-échec

Ainsi, cette vision "idyllique" des choses ne peut masquer les écueils qui ne tardent pas à apparaître ; ainsi, en décembre 2011, la chaudière est contrainte à l'arrêt suite à des défauts de fabrication, sa remise en marche est contrainte par le décès de son constructeur. Pour honorer le contrat de fourniture d'énergie passé avec la ville, la coopérative linière installe une chaudière alimentée au fioul puis au gaz. Actuellement cet approvisionnement en chaleur est toujours en vigueur et assuré par la coopérative.

Ainsi, les entretiens réalisés auprès des directeurs successifs de la coopérative mettent en évidence les tensions internes que le projet d'installation de la chaudière a suscitées. Au niveau de la coopérative, les avis des adhérents apparaissent mitigés, puisque selon le directeur actuel de la coopérative, "50% des adhérents étaient pour, 50% étaient contre".

Plusieurs adhérents vont ainsi mettre en évidence le fait que le projet de chaudière leur a uniquement été communiqué à l'occasion d'une Assemblée Générale, parmi d'autres projets. De ce fait, elle n'a pas constitué un enjeu majeur pour une partie des agriculteurs ; en effet, les informations à leur disposition concernant ce projet ont été relativement faibles. De plus, le projet semble avoir été conçu et négocié au sein de l'instance décisionnaire uniquement. Ce projet innovant est d'autant plus mal vécu que le mauvais choix du constructeur est avancé : "on va vendre des kilowatts à toute la ville, c'est une production en plus mais on savait pas qu'elle était la fiabilité du système qu'on allait construire, parce que le gars en question c'était pas Alstom, c'était un bricoleux qui arrivait. Il avait les mains pleines de cambouis, presque une clé à molette qui dépassait de la poche, donc on est parti là dedans, c'était gonflé" (L. D., agriculteur).

A cela s'ajoute un ensemble d'éléments qui aboutissent à ce que l'émergence potentielle d'une filière biomasse soit rendue difficile. En premier lieu, la fonction énergétique et les débouchés non alimentaires apparaissent ainsi comme de potentielles sources de controverses. Ainsi, plusieurs inquiétudes à l'égard d'une agriculture "énergétique" apparaissent du côté de certains agriculteurs : "Peut-être qu'il faut laisser crever les gens, je sais pas, mais l'agriculture c'est nourrir la planète à l'origine. Qu'on valorise les déchets qu'on valorisait pas avant pourquoi pas, c'est bien, mais qu'on parte vers une agriculture énergétique… On a mis du miscanthus dans les champs et on le fauche une fois par an, je vois pas le métier d'agriculteur comme ça" (Bernard, agriculteur). C'est donc toute la question de la légitimité d'une agriculture "énergétique" qui se pose. De plus, les débouchés non alimentaires ont, par le passé, suscités des controverses, à l'instar des biocarburants de première génération.

En second lieu, des risques économiques et sociétaux sont perçus par les agriculteurs, ce qui ne facilite pas la consolidation d'une telle filière à vocation énergétique. En premier lieu, la coopérative est pionnière dans l'installation d'une chaudière alimentée par des anas de lin, ce qui met en évidence les risques économiques que ces nouvelles filières comportent, impliquant un risque de déstabilisation pour la structure impliquée : "on n'a pas les reins assez solides et ça s'est toujours répercuté sur la recette de nos agriculteurs, on a toujours impacté de l'argent, donc la lassitude de nos agriculteurs face à nos projets a fait qu'ils se sont tous mis à arrêter de façon presque unanime après la récolte 2010, on a perdu près de 40%, 30% de nos surfaces en 3 ans. On a du mal au jour d'aujourd'hui à s'en relever et le développement, la recherche de… est pas toujours une bonne solution, il faut pas se tromper quand on va dans ce genre de projets, un peu comme dans le projet Pivert par exemple, parce que les agriculteurs eux vous font pas de cadeaux" (Nicolas Defransure, directeur de la coopérative Lin 2000). Les agriculteurs mettent donc en avant "l'échec que les agriculteurs ont payé" et présentent le projet comme "démesuré financièrement".

Enfin, on peut s'interroger sur les modalités de mise en œuvre de cette filière et si celle-ci s'établit sous forme de nouveaux registres d'action, à savoir sur une logique bottom-up comme cela semble valoriser. Rien n'est moins sûr, et nous faisons l'hypothèse que l'institutionnalisation du projet de la coopérative se traduit par l'apposition de normes qui encadrent le développement de la filière biomasse et guident l'organisation des initiatives des acteurs de terrain, agriculteurs et organisations professionnelles agricoles, et ce afin de les labelliser. Mais il existe peu d'aides pour que les agriculteurs se lancent dans des dispositifs "biomasse". Dans notre cas, la chaudière biomasse a été encouragée par le président de la coopérative mais aussi maire de la communauté. Le projet d'installation de la chaudière est le fruit de l'initiative d'un même acteur, présent à la fois dans la sphère professionnelle et politique locale. Nous sommes face à un acteur "multi-positionné" ; mais au vu de l'échec de cette chaudière, cette situation n'a pas réellement constitué un avantage.

D'ici à l'automne prochain, une nouvelle chaudière alimentée en biomasse sera installée. La coopérative réintègre le rôle de fournisseur de matières premières et perd de vue l'objectif premier de la chaudière, la création d'une valeur ajoutée au bénéfice total de ses adhérents. Ce semi-échec pose ainsi des questions quant à l'émergence et la consolidation d'une filière énergétique ; de même, ses implications sociales sont à évaluer.

In fine, il existe derrière cette question de l'émergence d'une nouvelle filière énergétique de véritables interrogations sur sa pérennité. De même, se posent de véritables enjeux identitaires : ceux de savoir ce qui définit un agriculteur "légitime".

Des identités professionnelles agricoles en tension

A travers le repositionnement de l'activité agricole via ses fonctions énergétiques, c'est la question des identités professionnelles qui se posent. Cela se traduit par une représentation du métier qui est de plus en plus différenciée parmi les agriculteurs, et par là même une redéfinition des pratiques agricoles, plus ou moins innovantes parmi les agriculteurs. Ainsi, le fait que la coopérative valorise des résidus et s'engage sur un nouveau segment d'activité contribue à repenser et redéfinir le positionnement identitaire des agriculteurs.

Ainsi, le rôle de l'agriculteur est-il seulement de produire ? Ou doit-il être en charge de la transformation ?

La chaudière s'inscrit donc dans le cadre de la diversification des attentes exprimée à l'égard de l'agriculture qui induit un processus de relocalisation de la transformation et de l'utilisation des matières agricoles. Dans un contexte marqué par l'épuisement des ressources fossiles, nous pouvons émettre l'hypothèse que la chaudière réactive certains principes de l'agriculture paysanne à travers une forme, certes partielle, d'autoproduction et d'autosubsistance énergétique. Dans ce cadre, l'initiateur du projet de chaudière invite les agriculteurs à ne plus seulement se considérer comme de simples producteurs de matières premières, mais à intégrer dans leur activité la transformation des denrées. C'est une reconfiguration de la définition du métier d'agriculteur qui est ici appelée : "Les agriculteurs ont énormément de difficultés à comprendre qu'il y a nécessité d'aller faire de la recherche pour créer des nouveaux produits et y mettre de l'argent. Ils disent nous on produit après vous vous débrouillez. La majorité de la production agricole, la transformation ne se fait pas par les agriculteurs, ça se fait chez l'industriel et la valeur ajoutée elle se fait chez l'industriel, elle est pas chez l'agriculteur. Il faut continuer, il faut persévérer pour dire aux agriculteurs qu'il faut absolument mettre des capitaux pour faire de la valeur ajoutée sur leurs propres productions et que ce soit eux qui le gèrent quoi" (J. L., ancien directeur de la coopérative Lin 2000).

De ce fait, nous sommes face à une nouvelle filière biomasse encore fragile. Dans notre cas, la performance économique du lin n'est pas encore optimal, et le système de gouvernance régionale ne propose pas de dispositifs suffisamment consolidés. Cela limite, au niveau local, une refonte forte de l'organisation du travail et des pratiques. A ce titre il n'existe pas encore, à notre sens, l'existence d'un nouveau segment professionnel au sens d'Anselm Strauss. Il existe donc un décalage entre la volonté politique – avec une institutionnalisation du projet de la coopérative – et la réalité vécue par les acteurs impliqués dans cette démarche innovante. Ainsi, l'appropriation de cette nouvelle fonction énergétique est diverse parmi les agriculteurs, et implique des logiques d'action plurielles.

L'exemple de la chaudière biomasse de la coopérative Lin 2000 offre donc de multiples pistes pour l'analyse de l'émergence de la filière de valorisation de la biomasse. La chaudière est l'illustration d'un phénomène de mise sur agenda politique de la volonté de développer cette filière autrefois négligée. Cette mise sur agenda exprime dans le même temps le renouvellement des attentes adressées à l'agriculture et l'affirmation d'une nouvelle donne, cette de la transition énergétique. Mais cette "mutation identitaire" apparaît encore inachevée. C'est toute la question de nouvelles fonctions attribuées à l'agriculture et de leur légitimité qui est donc ici en jeu.

Références bibliographiques

- Innovations et alternatives en agriculture. *Pour*, 212, décembre 2011.
- **Baszanger I., Strauss A.**, 1992. *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, 319 p.
- **Darré J.P.**, 1996. L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance, Karthala, 194 p.
- **Hervieu B., Purseigle F.**, 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin.
- **Lemery B.**, 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail,* 45, 9-26.
- **Zélem M.C.**, 2012. Mondes paysans. Innovations, progrès technique et développement. L'Harmattan.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Débats publics, nouveaux dialogues et consensus : vers une politique de souveraineté alimentaire au Québec

Hélène Doddridge, Agroéconomiste, directrice - helene.doddridge@mapaq.gouv.qc.ca
Elisabeth Sénéchal, Économiste rurale
Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Résumé.

D'abord essentiellement économiques, les objectifs de développement du secteur agricole ont fait l'objet de remises en question au Québec au cours des deux dernières décennies. Les citoyens et un nombre élargi d'acteurs ont exprimé leurs préoccupations en rapport avec les impacts, notamment environnementaux et sociaux, engendrés par l'agriculture et les modes d'intervention publique privilégiés. Cette communication présente les étapes marquantes ayant mené à la prise en compte de nouveaux enjeux dans le cadre de l'intervention publique en agriculture au Québec, jusqu'au dévoilement, en 2013, de la Politique de souveraineté alimentaire. Elle contient une description succincte des principales caractéristiques de l'agriculture québécoise et fait office de préambule à la communication intitulée *Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire*.

Débats publics, nouveaux dialogues et consensus : vers une politique de souveraineté alimentaire au Québec

1. Introduction

Au cours des 50 dernières années, de profondes transformations ont marqué l'agriculture et la ruralité au Québec comme ailleurs. Le modèle d'agriculture traditionnelle de subsistance, présent jusqu'à la première moitié du 20e siècle, a été délaissé au profit d'une agriculture moderne et productive répondant à une demande alimentaire croissante. Comme dans divers pays occidentaux, les préoccupations de la population québécoise à l'égard des répercussions environnementales et sociales du modèle agricole dominant ont émergé à partir des années 1980. Les dernières décennies ont d'ailleurs été marquées par des épisodes de contestations et de débats publics à l'intérieur desquels la population et un nombre élargi d'intervenants non agricoles ont fait valoir leurs points de vue.

Cette communication vise à présenter l'évolution récente de la politique agricole québécoise sous l'angle de différents débats publics qui ont influencé l'intervention gouvernementale jusqu'au dévoilement, au printemps 2013, de la Politique de souveraineté alimentaire. De plus, en présentant la situation québécoise, elle fait office de préambule à la communication intitulée *Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire* et proposée dans le cadre de ce colloque.

Des étapes marquantes de l'histoire récente ont mené à une plus large prise en compte des préoccupations et des enjeux touchant la société québécoise dans l'intervention publique en agriculture : 1) la période des années 1990, qui a été marquée par plusieurs grands rassemblements nationaux mettant en question l'avenir de l'agriculture; 2) la crise de l'industrie porcine au début des années 2000, qui a mené à la mise sur pied de la Commission sur le développement durable de la production porcine; 3) l'agriculture présentée comme un enjeu de société à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) en 2008; 4) le lancement, en 2013, de la Politique de souveraineté alimentaire, laquelle interpelle non seulement l'agriculture et l'agroalimentaire, mais aussi la société. Avant d'aller plus loin dans cette présentation, il s'avère opportun de décrire succinctement les principales caractéristiques de l'agriculture québécoise.

2. L'agriculture québécoise en quelques mots

L'agriculture québécoise se distingue de celle que l'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord, que ce soit par les types de productions et d'élevages, la taille des entreprises, l'aménagement de la production sur le territoire, les caractéristiques biophysiques du milieu, la réglementation environnementale ou la dynamique de concertation qui s'y est développée.

Le territoire

Le climat du Québec amène une saison de production végétale de moins de six mois s'étalant de mai à octobre. Ce climat varie de façon significative selon les régions, les températures étant plus élevées et les terres, plus propices à l'agriculture dans la portion sud de la plaine du Saint-Laurent. Étroitement associée au développement de la société québécoise, l'agriculture s'est déployée principalement le long de la vallée du Saint-Laurent (configuration du parcellaire allongée, issue du système de rangs développé lors de la colonisation française) et près des cours d'eau. Sur ces mêmes territoires, la population s'est densifiée. L'agriculture est aujourd'hui présente sur presque tout le territoire habité, mais elle est prédominante dans les régions centrales, soit la Montérégie, la

Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec, qui génèrent 60 % des recettes agricoles monétaires provenant du marché.

De plus, l'État québécois a mis en place, à partir de 1978, un régime de protection des terres agricoles avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), dont l'objectif est d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection ainsi que le développement des activités et des entreprises agricoles dans la zone établie. Cette zone occupe 4 % de tout le territoire québécois. Cela représente près du tiers du territoire municipalisé et plus de 50 % de la superficie des municipalités de la vallée du Saint-Laurent. Enfin, malgré les outils de protection mis en place, la zone agricole continue de subir de fortes pressions dans les endroits qui se trouvent en périphérie des centres urbains.

La zone agricole au Québec

Sources : MAPAQ et CPTAQ, 2013. Production du MAPAQ.

La production agricole et agroalimentaire

Malgré le climat nordique caractérisant le Québec, une agriculture dynamique y génère des recettes monétaires de 8 milliards de dollars[1]. Le secteur animal domine avec 67 % des recettes monétaires agricoles, provenant principalement de la production laitière, porcine, avicole et bovine. Le Québec compte 28 700 exploitations agricoles.

Au Québec, la production agricole est surtout basée sur les produits de grande consommation et est ainsi étroitement liée au secteur de la transformation alimentaire. La valeur des intrants que les producteurs fournissent aux transformateurs est estimée à 5 milliards de dollars, soit 70 % des recettes agricoles provenant du marché[2]. En 2011, le produit intérieur brut (PIB) bioalimentaire du Québec représentait 7 % du PIB de l'économie québécoise et 21 % du PIB bioalimentaire

[1] Dollars canadiens. Ce montant équivaut à environ 5,77 milliards d'euros et inclut 656 millions de dollars provenant des paiements totaux de programmes gouvernementaux.
[2] MAPAQ (2013a).

canadien. Plus de la moitié des ventes de l'industrie bioalimentaire sont effectuées à l'extérieur du Québec. Les viandes, les abats et les préparations de porc figurent au premier rang parmi les produits exportés[3].

Les principales caractéristiques de l'intervention et de l'organisation du secteur

À partir de la fin des années 1950 et au cours des années 1970, des outils d'intervention ont été mis en place. Ils constituent encore aujourd'hui les principaux piliers de la politique et de l'organisation agricoles au Québec. Ainsi, le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est le plus important programme d'appui financier au secteur. Il permet de garantir, pour certaines productions, un revenu net positif et stable. Bien qu'il ait contribué à l'essor de l'agriculture et qu'il soit apprécié des entreprises qui en bénéficient, ce programme a fait l'objet de nombreuses critiques sociales au cours des dernières années. On lui reproche notamment de contribuer à accentuer les problèmes environnementaux et de créer des iniquités entre les producteurs et les régions[4].

Par l'entremise de La Financière agricole du Québec, l'État offre aussi au secteur agricole une gamme d'outils liés au financement agricole avec des garanties de prêt et une protection contre la hausse des taux d'intérêt. Ces interventions génèrent des impacts non négligeables sur le développement du secteur et le maintien d'entreprises agricoles sur le territoire.

En ce qui concerne l'organisation syndicale, la Loi sur les producteurs agricoles définit le statut de producteur. D'après cette loi, une seule organisation peut être accréditée pour représenter l'ensemble des producteurs agricoles du Québec. Cette loi donne aussi à cette association le droit de percevoir des cotisations et des contributions obligatoires. L'Union des producteurs agricoles (UPA) est donc l'unique voix officielle des agriculteurs et agricultrices du Québec. Par ailleurs, la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche permet d'organiser de façon ordonnée la production et la mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires. Plus d'une vingtaine de secteurs de production utilisent les pouvoirs prévus par cette loi par l'entremise de leur fédération spécialisée.

Au cours des dernières années, de nouveaux groupes défendant des modèles agricoles différents et critiquant les pouvoirs conférés à l'UPA en matière de représentation syndicale et de mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires ont émergé. L'Union paysanne, apparue en 2001, milite pour les intérêts de la paysannerie ainsi que pour une agriculture diversifiée et à petite échelle. Depuis 2010, le Conseil des entrepreneurs agricoles défend la liberté de choix et souhaite notamment s'affranchir des mécanismes obligatoires de mise en marché collective.

Enfin, bien que la population vivant de l'agriculture au Québec connaisse une décroissance en milieu rural, celui-ci est encore très associé à l'activité agricole sur le plan de l'occupation de l'espace. Contrairement à d'autres juridictions qui intègrent leur politique de développement rural à leur politique agricole, le Québec intervient au regard de ces enjeux de façon distincte. Ainsi, à partir de 2001, il a développé une politique de développement rural sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. La Politique nationale de la ruralité 2007-2014 (PNR) « constitue l'une des approches d'appui au développement rural qui est parmi les plus avancées de l'OCDE » (OCDE, 2010). Dotée d'une enveloppe de 280 millions de dollars, elle vise à assurer le développement des communautés

[3] À moins d'indication contraire, les données présentées dans cette section proviennent de compilations effectuées par le MAPAQ et présentées sur son site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/production.aspx.

[4] CAAAQ (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 274 p.
ST-PIERRE, Michel R. (2009). *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture*. Ministère du Conseil exécutif du Québec, 60 p.

rurales et à garantir l'occupation dynamique du territoire. Elle consiste en une approche plus communautaire qu'économique et vient principalement en appui aux collectivités.

3. La prise en compte de nouvelles préoccupations de la société

À partir de la deuxième moitié du 20e siècle, la mise en place de mesures de régulation agricole visant une agriculture performante répond aux besoins de la société. « L'adoption de programmes contribuant à soutenir les revenus agricoles, à encourager la croissance de la productivité et par là à permettre une baisse du coût de l'alimentation était […] de nature à favoriser un large consensus, de sorte que ces mesures agricoles ont pu être considérées à juste titre comme un véritable contrat social passé entre la société et ses agriculteurs » (Debailleul, 1991).

Comme le mentionne Debailleul (1991), à partir de la fin des années 1960, un ensemble d'éléments ont modifié les performances de l'agriculture et ont mené à une remise en cause des mesures d'appui. À la fin des années 1970 et au cours des années 1980, les conséquences de l'agriculture moderne sur le milieu rural et l'environnement naturel ont commencé à soulever des inquiétudes sérieuses.

Au cours des années 2000, la Commission sur le développement durable de la production porcine et, quelques années plus tard, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ont été mises sur pied par le gouvernement du Québec pour traiter de problématiques majeures que connaissait alors le secteur agricole. Ces démarches ont donné lieu à d'importants débats publics témoignant de la volonté de la population ainsi que de nouveaux intervenants du milieu de faire valoir leur vision du développement du secteur agricole. Mais voyons d'abord dans quel contexte évoluaient les intervenants du secteur agricole à l'aube de cette période de remises en question.

3.1. Le contexte des années 1990

Les années 1990 sont tout de même marquées par plusieurs grands rassemblements nationaux mettant en question l'avenir de l'agriculture. On peut même considérer que cette décennie marque un point de rupture dans les rapports entre l'agriculture et la société. Les préoccupations des citoyens et des intervenants non agricoles concernant les impacts de l'agriculture sur la vitalité des milieux ruraux et les ressources naturelles commencent à se faire sentir. Néanmoins, le développement économique et le maintien des acquis demeurent au centre des préoccupations des intervenants du secteur agricole et des orientations relatives à l'intervention publique.

Les États généraux du monde rural, organisés en 1991 par l'Union des producteurs agricoles, se caractérisent par une volonté d'élargir le débat dans un contexte marqué par le déclin des régions rurales. Cet événement réunit 1200 participants de tous les horizons socioéconomiques et sollicite la collaboration de chercheurs universitaires pour alimenter les réflexions. On y soulève notamment les effets de la modernisation agricole sur la déstructuration des espaces ruraux (Vachon, 1991). Toutefois, ainsi que le rapporte Morisset (2010), les producteurs ne font pas partie du discours condamnant le « modèle productiviste » qui est présent dans les délibérations des États généraux du monde rural. Ainsi, l'événement n'aura pas de suites dans le monde agricole. Cette première tentative de débat élargi, bien que considérée comme un échec par les agriculteurs, contribue toutefois à la mobilisation des acteurs du développement rural avec la création de Solidarité rurale du Québec (SRQ)[5] et la mise sur pied, une décennie plus tard, de la première politique nationale de la ruralité.

[5] Créée en 1991, Solidarité rurale du Québec est une coalition d'organismes nationaux et de membres associés qui a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural. Depuis juin 1997, SRQ est reconnue comme une instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

Les autres grands rendez-vous de cette décennie sont lancés par le gouvernement. En 1992, le Sommet sur l'agriculture québécoise et, en 1998, la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois mobilisent principalement les acteurs de la filière agroalimentaire autour d'objectifs de croissance et de conquête des marchés. On mise alors sur le développement des exportations pour favoriser la croissance et la création d'emplois. À l'occasion du sommet de 1992, on note « un retour à un dialogue "agroalimentaire" n'impliquant que des "partenaires" directement concernés par le développement de ce secteur d'activités. Le discours redeviendra lui-même à caractère essentiellement économique – et le demeurera au cours des dix prochaines années » (Morisset, 2010).

Malgré le maintien d'une approche avant tout sectorielle et économique, il est pertinent de souligner que, du Sommet sur l'agriculture québécoise, a émergé un nouveau type d'organisation vouée au développement régionalisé de l'agroalimentaire: les tables de concertation agroalimentaire régionales. Toujours actives aujourd'hui dans plusieurs régions administratives, elles ont pour mission de mobiliser les intervenants régionaux autour d'une vision commune et d'objectifs de développement du secteur, et ce, à l'échelle de leur territoire.

Sur le plan national, le MAPAQ établit à cette époque un mécanisme de concertation avec les principaux acteurs du secteur agroalimentaire par l'entremise de la Filière agroalimentaire du Québec. Celle-ci se réunira pour la dernière fois en 2008. En 2013, dans le cadre de la Politique de souveraineté alimentaire, un nouveau forum sera mis sur pied. Ce forum sera toutefois composé d'une gamme élargie d'intervenants préoccupés par les enjeux du développement rural et municipal, de l'environnement et de la santé.

3.2. La crise de l'industrie porcine, une étape marquée par la volonté des acteurs non agricoles de s'impliquer dans le développement de l'agriculture

Au cours de la décennie de 1990, la production porcine est une occasion de croissance pour le secteur agricole avec le développement des exportations. Ce contexte fait cependant naître une grande controverse sociale et de nombreux conflits autour de cette production. Le fait que la production animale soit concentrée géographiquement dans certaines régions accentue alors les problématiques liées au surplus de phosphore provenant des déjections animales. De plus, l'arrivée de projets d'établissements porcins dans de nombreuses municipalités est la source de conflits d'usage causant plusieurs problèmes de cohabitation. Une grande part des critiques sociales ciblent aussi le soutien accordé par l'État à la production porcine par l'entremise du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Elles mettent en doute les retombées positives engendrées par les stratégies d'exportation du secteur porcin, alors que les externalités négatives se font sentir en sol québécois.

En 2002, le gouvernement instaure un moratoire sur le développement de l'industrie porcine et mandate le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)[6] pour qu'il tienne une consultation publique et crée la Commission sur le développement durable de la production porcine. L'intérêt est tel que la Commission sollicite la participation de plus de 9100 personnes et reçoit près de 400 mémoires provenant de citoyens, de producteurs agricoles, de groupes, d'associations, de l'industrie, de municipalités et d'organismes.

Les médias et la population contribuent activement à alimenter les débats de l'époque. Lionel Levac, journaliste à Radio-Canada, en témoigne :

[6] Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

> « Désormais, rien ne sera plus pareil : les urbains et les non-agriculteurs – bon nombre en tout cas – souhaitant être partie prenante aux décisions agroalimentaires. [...] Les consommateurs, voire la société québécoise, éveillés par la crise porcine et s'appuyant sur diverses tendances émergentes venues d'Europe et des États-Unis s'intéressent davantage à l'alimentation. On entend dire de plus en plus que les citadins ont autant droit de regard sur la terre productrice que les agriculteurs eux-mêmes. Les événements négatifs que connaît l'agroalimentaire lui vaut une place remarquée dans les médias. On est en pleine crise de la vache folle, il y a le moratoire sur l'expansion de la production porcine et l'Union paysanne, qui vient de voir le jour, s'en prend au monopole de l'Union des producteurs agricoles et à l'agriculture dite industrielle » (Levac, 2013).

Le rapport du BAPE, déposé auprès du ministre de l'Environnement en 2003, comprend 58 recommandations visant la mise en place d'un cadre de développement durable de la production porcine. Le gouvernement doit aussi élaborer et mettre en œuvre un plan d'action dans ce domaine. Parmi les suites qui seront données à ce rapport, notons l'intégration du principe d'écoconditionnalité dans les principaux programmes de soutien et l'instauration d'un mécanisme permettant une plus grande transparence dans les processus d'autorisation et d'implantation des établissements porcins. Enfin, l'agroenvironnement constitue désormais une priorité d'intervention au MAPAQ.

3.3. L'agriculture comme enjeu de société à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

En 2006, dans un contexte que certains ont qualifié de crise au sein du secteur agricole et agroalimentaire et où les attentes de la société à l'égard de ce secteur se sont accrues et complexifiées, le gouvernement confie à une commission publique et indépendante un mandat d'envergure. Au regard de nombreux enjeux, dont la baisse des revenus agricoles, l'endettement des agriculteurs, la hausse des coûts de certains programmes d'aide financière à la production agricole, la difficulté à transférer les fermes à la relève, la prise en compte des impératifs du développement durable et l'expression de nouvelles exigences sociétales, une grande réflexion s'impose. La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), présidée par Jean Pronovost, sociologue et ancien haut fonctionnaire, se voit alors confier le mandat de faire un état de la situation relative aux enjeux et aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire, d'examiner l'efficacité des interventions publiques dans des domaines tels que l'environnement, la santé, l'occupation du territoire et le développement régional, et de formuler des recommandations concernant les adaptations nécessaires.

En 2008, la CAAAQ remet son rapport constitué de 49 recommandations. Pour y arriver, elle a tenu 48 journées d'audiences publiques dans 15 régions, analysé 720 mémoires, commandé plus d'une quinzaine d'études et consulté des ministères, des entreprises et des experts.

Le rapport Pronovost présente l'agriculture comme un enjeu de société. La Commission « juge de la plus haute importance le ralliement des Québécois et des Québécoises autour d'une même vision de l'agriculture et de l'agroalimentaire. […] En contrepartie, l'agriculture que l'on pratique au Québec et les entreprises qui y sont associées, en amont et en aval, doivent traduire dans leurs actions les valeurs propres de la société québécoise » (CAAAQ, 2008).

La Commission est très critique à l'égard du système mis en place au fil des 40 dernières années pour protéger l'agriculture. Elle fait le constat que celui-ci est fermé aux jeunes et aux nouveaux arrivants, à l'agriculture à temps partiel et à celle pratiquée sur de petites superficies. Ce système ne fait pas assez de place à la différenciation des produits et les programmes de soutien du revenu en place masquent les signaux du marché et les attentes des consommateurs. La Commission

recommande de préserver les principaux piliers du système agricole et agroalimentaire québécois tout en y apportant des ajustements. Elle propose une vision de l'agriculture qui contraste sensiblement avec celle qui a mobilisé les intervenants du secteur jusqu'à maintenant, avec des attributs tels que la pluralité des modèles d'entreprise et la multifonctionnalité.

La plupart des intervenants du milieu ont salué ce rapport, mais généralement pour des motifs différents, tous pouvant trouver leur compte parmi les diverses recommandations qu'il contient. Malgré l'accueil défavorable réservé à certaines recommandations, dont celle visant à reconnaître plus d'une association professionnelle représentative des producteurs agricoles, il demeure que ce rapport a réellement constitué pour le MAPAQ un levier pour la mise en place de nouvelles interventions et qu'il représente une volonté de rapprocher le secteur de l'agriculture des consommateurs et des citoyens.

Parmi les nouvelles approches, mentionnons l'appui à la réalisation de plans de développement de la zone agricole (PDZA) par les municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que l'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Outre ces mesures, on peut souligner aussi les considérations nouvelles et les appuis, notamment financiers, qui ont été accordés aux projets liés à la diversification de l'agriculture, à l'agrotourisme, aux circuits courts de commercialisation, à l'achat local, à la relève, au biologique et à la santé. Ce contexte a également insufflé une dynamique nouvelle suscitant la collaboration entre le MAPAQ et un plus large éventail d'acteurs préoccupés par les enjeux liés à l'environnement, à la société et au développement territorial.

Il est à noter que l'enjeu de la relève a toujours fait consensus, tant chez les intervenants du secteur agricole que dans la population. Dans un contexte où le nombre d'entreprises agricoles est peu élevé et tend à diminuer, la population a toujours eu un préjugé favorable à l'égard de cet enjeu et de l'établissement de nouvelles fermes.

Toujours dans la foulée du rapport de la Commission, le gouvernement a été amené à approfondir ses analyses et ses réflexions au regard de deux importants piliers de l'intervention en agriculture, soit la sécurité du revenu et la protection du territoire agricole. C'est dans ce contexte que des rapports supplémentaires ont été déposés au gouvernement en 2009. Ainsi, le rapport St-Pierre propose une réforme des programmes de soutien du revenu qui entraînera un resserrement notable du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

Par ailleurs, le rapport Ouimet, tout en ne compromettant pas l'intégrité de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), suggère de faire évoluer les façons de faire de manière à permettre une plus grande marge de manœuvre ainsi qu'une responsabilisation accrue des acteurs concernés. On y propose de diminuer la pression sur la zone agricole par une gestion plus serrée de l'urbanisation et d'adapter, dans le but d'appuyer l'occupation dynamique du territoire, les interventions pour tenir compte des particularités régionales tout en favorisant la mise en valeur de la zone agricole. De plus, on y recommande de miser sur des approches privilégiant les perspectives à long terme, la recherche de consensus et la concertation entre les instances du monde agricole et du monde municipal. À la suite du dépôt de ce rapport, le gouvernement a entrepris des travaux, toujours en cours à l'heure actuelle, visant la modernisation de la LPTAA.

3.4. La Politique de souveraineté alimentaire, qui interpelle non seulement l'agriculture et l'agroalimentaire, mais aussi la société

Au printemps 2013, le gouvernement du Québec lançait la Politique de souveraineté alimentaire (PSA). Bien que cette politique gouvernementale revête une dimension économique majeure, elle présente aussi une étroite cohérence avec les aspirations de la société québécoise dans des domaines tels que la santé, l'environnement et le développement rural.

Depuis quelques années, notamment dans le cadre des audiences de la CAAAQ, plusieurs intervenants du milieu exprimaient une opinion favorable à l'égard de la possibilité que le concept de souveraineté alimentaire devienne un élément central de la future politique agricole. Toutefois, la portée de ce concept différait considérablement selon les interlocuteurs. Dans le cadre de la PSA, le gouvernement a tenté d'adopter la définition la plus consensuelle possible de la souveraineté alimentaire : « la capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire[7] ».

La PSA s'appuie sur les quatre axes suivants :

- **L'identité des aliments** : en mettant en valeur l'offre et les particularités des produits d'ici sur le marché québécois et les marchés extérieurs;

- **L'occupation dynamique du territoire** : en assurant l'intégrité et une utilisation optimale du patrimoine foncier agricole ainsi qu'en stimulant le dynamisme et la diversification du secteur bioalimentaire en région;

- **La valorisation du potentiel économique du secteur** : en permettant à tous les maillons de la filière de bénéficier de conditions favorables à l'essor et à la mise en valeur d'un secteur bioalimentaire dynamique;

- **Le développement durable** : en incitant l'ensemble du secteur à adopter des modes de production, de transformation et d'approvisionnement durables au bénéfice des générations actuelles et futures.

Quelles ont été les réactions à la suite du dépôt de cette politique? Les communiqués qui ont été émis après son annonce démontrent qu'elle a été accueillie favorablement par plusieurs organisations, non seulement par des acteurs des secteurs de l'agriculture et de la transformation (UPA, Coop fédérée, Conseil des entrepreneurs agricoles, Association des marchés publics du Québec, etc.) ou de la distribution et du commerce de détail (IGA, Conseil canadien du commerce de détail, etc.), mais aussi par des organisations préoccupées par des enjeux sociétaux (Coalition pour la souveraineté alimentaire[8], Fédération québécoise des municipalités [Union des municipalités du Québec], Coalition Poids, Confédération des syndicats nationaux [CSN], Solidarité rurale du Québec, etc.). Parmi ces organisations, plusieurs voient l'adoption de la PSA comme un pas dans la bonne direction. D'autres saluent l'instauration d'une vision à long terme et la mise en place de mesures pour favoriser l'achat local, la relève, l'établissement de nouvelles fermes et la santé.

Une analyse de la couverture médiatique effectuée par le MAPAQ à l'occasion de l'annonce de la PSA révèle que la majorité des commentaires négatifs en rapport avec celle-ci portent sur les aspects suivants : elle ne tient pas compte des recommandations du rapport Pronovost et évite les grandes réformes; elle dénote un manque de leadership et une capacité d'action limitée du gouvernement; aucune vision ni aucune action concrète n'y sont proposées et elle ne permet pas de régler les problèmes d'accès aux tablettes des épiceries, de la Société des alcools du Québec et du marché institutionnel.

Les critiques mentionnant que la PSA ne tient pas compte du rapport Pronovost et évite les grandes réformes concernent principalement les questions délicates liées au monopole syndical et

[7] Politique de souveraineté alimentaire, p. 21

[8] La Coalition pour la souveraineté alimentaire regroupe 80 organisations ou réseaux membres agricoles, environnementaux, consuméristes, municipaux, syndicaux, professionnels, coopératifs, d'économie sociale et de sécurité alimentaire.

à la sécurité du revenu. Pour ce qui est de la sécurité du revenu, comme il a été mentionné précédemment, des resserrements ayant eu des impacts significatifs ont été déployés depuis 2009. De plus, les réflexions sur cette question se poursuivent avec la mise sur pied, à l'été 2013, d'un comité qui a pour mandat de réviser les programmes de sécurité du revenu. Ce comité est notamment composé de représentants du gouvernement, de l'UPA et de Solidarité rurale du Québec.

Sinon, de nombreux thèmes promus dans le rapport de la CAAAQ se trouvent dans la PSA et sont susceptibles de guider l'intervention du Ministère au cours des prochaines années : les circuits courts et de proximité, le soutien à la production et à la transformation régionales, le lien entre le secteur bioalimentaire et l'identité du Québec, l'accès à la terre, la diversification, la relève, l'accès des produits aux réseaux institutionnels, le développement des appellations et des certifications telles que celles liées au biologique, le bien-être animal, la prise en compte de la pluralité des modèles d'entreprises dans l'aménagement du territoire, la reconnaissance du caractère multifonctionnel de certaines activités agricoles, l'agriculture urbaine et périurbaine, l'agroforesterie, l'adaptation de l'aide pour appuyer les projets réalisés sur une base régionale ou par bassin versant, le développement durable et les responsabilités environnementales et sociales des entreprises, etc. Il s'agit là de préoccupations sociétales dont la légitimité peut certainement être davantage affirmée aujourd'hui grâce aux processus de réflexion et aux débats publics qui ont eu cours pendant les deux dernières décennies.

En ce qui a trait particulièrement à la protection du territoire agricole, la PSA prévoit des modifications à la LPTAA. La modernisation du cadre légal permettra de tenir compte du caractère exceptionnel de la zone agricole, justifiant le maintien d'un régime fort de protection de cette ressource, tout en laissant plus de place à une diversité de modèles d'entreprises agricoles.

Enfin, pour assurer la réussite de sa mise en œuvre, la PSA introduit une gouvernance impliquant les partenaires du secteur bioalimentaire et le gouvernement. Ainsi, la Table de concertation des partenaires du bioalimentaire québécois a été créée. Elle est composée de 22 personnes nommées par le ministre, qui préside lui-même les travaux. Elle réunit les hauts dirigeants des organisations jugées les plus représentatives des différents maillons du secteur bioalimentaire et les partenaires intéressés de la société québécoise. On remarque une évolution quant à la provenance des acteurs qui composent cette table comparativement à la Filière agroalimentaire, qui était active dans les années 1990 et 2000. Ainsi, on y trouve maintenant des acteurs du monde municipal et rural (Fédération québécoise des municipalités, Union des municipalités du Québec et Solidarité rurale du Québec) ainsi que des domaines de l'environnement et de la représentation citoyenne (Coalition pour la souveraineté alimentaire, Équiterre et Québec en forme).

Conclusion

Au cours des vingt dernières années, un changement s'est progressivement opéré dans le schéma décisionnel de l'intervention gouvernementale en agriculture. L'attention s'est progressivement portée sur de nouveaux acteurs issus de la société civile et de différents secteurs d'activités. Ces acteurs ont réclamé la prise en compte de nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, bref l'intégration du développement durable. Ils ont eu l'occasion de s'exprimer de plus en plus à travers les médias et différents exercices démocratiques.

Dans un contexte de précarité des finances publiques, l'État doit faire des choix. Des priorités se font sentir dans divers domaines, par exemple la santé et l'éducation. L'aide publique accordée au secteur agricole se fait désormais sous le regard citoyen. On peut penser que celui-ci sera toujours aussi présent et critique et que l'intervention publique devra se justifier en démontrant qu'elle répond aux valeurs et aux aspirations de l'ensemble de la société québécoise.

Références bibliographiques

- **BAPE**, 2003. *L'inscription de la production porcine dans le développement durable*. Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec, rapport principal. Gouvernement du Québec, 251 p.
- **CAAAQ**, 2008. *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 274 p.
- **CPTAQ** [Commission de protection du territoire agricole du Québec]. http://www.cptaq.gouv.qc.ca/
- **Debailleul G.**, 1991. Régulation agricole et déstructuration du milieu rural : le rôle des mesures agricoles. In Vachon B. (ed.),. *Le Québec rural dans tous ses états*. Boréal, 127-147.
- **Laprade Y., Larivière T.**, 2013. Le comité pour réviser les programmes de sécurité du revenu est en marche., *La Terre de chez nous*, 23 août 2013.
- **Levac L.**, 2013. Politique agroalimentaire : dix ans déjà*. L'Actualité alimentaire,* 10(3).
- **MAPAQ**, 2013(a). *Activité bioalimentaire au Québec en 2012 – Bilan et perspectives.* Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 68 p.
- **MAPAQ**, 2013(b). *Politique de souveraineté alimentaire*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 52 p.
- **Morisset M., Couture J.M.**, 2010. *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 452 p.
- **OCDE**, 2010. Examen de l'OCDE des politiques rurales. Éditions OCDE, 343 p.
- **Ouimet B.**, 2009. Protection du territoire agricole et développement régional : une nouvelle dynamique mobilisatrice pour nos communautés. Rapport remis au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 35 p.
- **St-Pierre M.R.**, 2009. Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture. Ministère du Conseil exécutif du Québec, 60 p.
- **Vachon B.** (Dir.), 1991. *Le Québec rural dans tous ses états.* Ouvrage réalisé dans le cadre des États généraux du monde rural, Montréal, Boréal, 311 p.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

La protection des troupeaux : une affaire publique ?
Contestation et mobilisation du monde pastoral face au retour des loups en France

Antoine Doré, Inra-Sad, UMR Agir, Toulouse – antoine.dore@toulouse.inra.fr

Résumé.

Avant même que les loups ne s'attaquent aux troupeaux, il est admis pour de nombreux acteurs alliés des loups que les solutions techniques efficaces contre la prédation sont disponibles et les dommages aux troupeaux s'expliquent principalement par des "facteurs culturels" qui entravent les capacités d'adaptation des professionnels de l'élevage et leurs prédispositions à l'acceptation de la présence des loups. D'une manière plus générale, l'hostilité à la présence des loups (lycophobie) est souvent interprétée comme la réminiscence des "conflits originels" entre les hommes et les loups.

Cette contribution de vise pas à remettre en cause la réalité des affrontements bien documentés qui ont opposé des hommes et des loups pendant des siècles. Néanmoins, l'ensemble des matériaux compilés et analysés au cours de mes enquêtes réalisées tout au long de mon travail de thèse auprès de différentes personnes hostiles à la présence de ces animaux (entretiens semi-directifs ; corpus documentaires) nous amène à ne pas en faire d'emblée une variable explicative privilégiée de l'émergence d'une défiance envers ces prédateurs. En effet, une rétrospective historique doublée d'une analyse sociologique des représentations ne nous apprend pas grand-chose sur les conditions d'émergence et de circulation de la trajectoire actuelle des "loups menaçants". Au contraire, cela conduit à minimiser, voire à nier, les spécificités contemporaines des modes de confrontation entre des loups et des éleveurs d'une part, et des conditions de recevabilité publique de la dénonciation des modes de présence de ces animaux d'autre part. Ainsi, cette contribution propose plutôt de concentrer l'analyse sur les modalités concrètes de constitution des publics lycophobes à partir des enseignements tirés de l'écologie de pratiques (Stengers, 2006) et de l'analyse sociologique de la forme affaire (Boltanski, 1990 ; Offenstadt & al., 2007). Il s'agit alors de considérer que la trajectoire des "loups menaçants" est amorcée par un certain nombre d'expériences concrètes, vécues par un certain nombre d'éleveurs, qui déstabilisent l'"*agencement écologique*" (Stengers, 2006) des pratiques pastorales et qui suscitent l'expression publique d'un mécontentement où "*ceux qui protestent le font parce que leur sens de la justice a été offensé*" (Boltanski, 1990 : 20).

À une période où les représentants de l'État et certains défenseurs de la nature croient connaître d'avance les modalités techniques d'une cohabitation pacifique entre les loups et les professionnels de l'élevage, des manifestations d'hostilité émergent sur les territoires colonisés par les prédateurs et gagnent progressivement l'espace public. L'indignation des victimes de la présence des loups se propage. La lycophobie s'établit alors comme une forme d'idiotie (au sens deleuzien du terme) qui vient compliquer considérablement les conditions de possibilité de paix là où elles apparaissent si simples pour ses artisans de "bonne volonté". Contrairement à la figure culturaliste du lycophobe pétri de représentations archaïques issues d'affrontements ancestraux entre les hommes et les prédateurs, la figure de l'idiot - qui structure l'analyse proposée dans cette contribution - permet de prendre au sérieux le *travail politique* accomplie et suscité par une certain nombre d'éleveurs confrontés à la présence des loups. Les "loups menaçants" ne constituent pas seulement une figure généalogique dont la trajectoire publique s'opèrerait par filiation symbolique. Ils apparaissent aussi et surtout comme des entités agissantes, affectant concrètement des éleveurs pour qui un quelconque "processus de paix" importe moins que la préservation des conditions d'exercice de leurs pratiques.

Comment se propage progressivement une reconnaissance étendue des conséquences indirectes des dommages liés à la présence des loups ? Comment passe-t-on d'une multitude d'expériences vécues singulières à une connaissance partagée par l'ensemble des personnes affectées ou potentiellement affectées directement par la menace ? Comment enfin cette connaissance sort-elle du champ professionnel concerné pour gagner des publics élargis ? En tentant de répondre à ces questions, nous verrons comment la politique de gestion des loups devient l'objet de sérieuses remises en cause et comment le statut d'"emblème intouchable" de ces prédateurs s'érode progressivement pour aboutir au plan nouveau "plan d'action national-loup 2013-2017" autorisant la destruction de quelques individus.

Références bibliographiques

- **Boltanski L.**, 1990. *L'Amour et la justice comme compétences*. Métailié.
- **Boltanski L.**, 2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard.
- **Dewey J.**, 2003 [1927]. *Le public et ses problèmes*. Publications de l'Université de Pau.
- **Doré A.**, 2011. *Des loups dans la Cité. Eléments d'écologie pragmatiste.* Thèse de doctorat ; Institut d'Etudes Politiques de Paris et Université de Liège.
- **Gusfield J.**, 2009 [1981]. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Economica.
- **Mauz I.**, 2005. *Gens, cornes et crocs*. Quae.
- **Offenstadt, N., Van Damme S.** (eds.), 2007. *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrates à Pinochet*. Stock.
- **Rémy C.**, 2009. *La fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Economica.
- **Rémy J.**, 1987. La crise de professionnalisation en agriculture: les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail*, 4, 415-441.
- **Roux J.**, 2002. Où se loge la collectivité d'un risque collectif ? L'exemple de la pollution industrielle des sols. In Gilbert C. (ed.), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*. L'Harmattan, 93-110.
- **Stengers I.**, 2006. *La vierge et le neutrino. Les scientifiques dans la tourmente*. Les Empêcheurs de penser en rond.
- **Thévenot L.**, 2001. S'associer pour composer une chose publique. In Chopart J.N. *et al*. (eds.), *Actions associatives, solidarités et territoires*. Publications de l'Université de Saint Etienne, 267-274

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

La "ville potagère" comme lieu de critique sociale : jardins de l'utile et de l'agréable à Pau

Hélène Douence, MCF en géographie, - helene.douence@univ-pau.fr
Danièle Laplace, MCF en géographie **; Pierre-Yves Heurtier**, Ingénieur d'études CNRS.
Laboratoire Société Environnement Territoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Résumé.

Les jardins collectifs, sous leurs diverses appellations et mises enœuvre, sont de plus en plus perçus comme des formes nouvelles d'agriculture urbaine. Cet intérêt grandissant incite de façon plus large à les regarder comme des lieux où s'élabore quelque chose *d'autre* dans le registre du vivre ensemble, en référence par exemple au lien social, au désir de nature ou encore aux processus de décision. Depuis les années 90, les expériences se sont à la fois multipliées et beaucoup diversifiées au point que les catégories (jardins "familiaux", "partagés", "solidaires", "d'insertion",…) toujours utiles à la réflexion rendent partiellement compte d'initiatives souvent protéiformes où s'entremêlent et s'interrogent ce que l'on pourrait appeler des actes d'une « résistance croisée quotidienne » : lutte contre la pauvreté et l'un de ses corolaires l'alimentation de mauvaise qualité, contre la relégation en périphérie et/ou la ghettoïsation des personnes fragiles et en difficultés, mais aussi lutte contre la bétonisation et l'urbanisation des friches, contre la disparition de la nature en ville, lutte enfin contre les pratiques agricoles conventionnelles.

C'est le cas à Pau (ville moyenne du Sud-Ouest de la France) qui voit se complexifier le paysage de ses jardins collectifs urbains, bien au-delà du "modèle" des jardins familiaux resté longtemps dominant. Si ces jardins collectifs se localisent aussi bien dans les espaces centraux qu'aux périphéries de la ville de Pau, un secteur en particulier (intra urbain, péri central même) en regroupe plusieurs, de générations et de types différents. Sur cet espace de taille modeste et à la jonction de plusieurs quartiers, pas moins de cinq expériences anciennes ou en cours d'installation coexistent. Les réflexions proposées ici s'appuient sur une étude en cours financée par la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées. Une analyse du projet agricole palois y est conduite sur la base d'entretiens et d'enquêtes auprès des acteurs au sens large ; différentes sources documentaires (documents d'urbanisme, chartes, presse locale…) complètent le travail de terrain.

Sans nous interdire des comparaisons avec d'autres expériences paloises, on partira de ces exemples pour saisir comment un jardin, dans un espace/temps donné, peut incarner un "contre-pouvoir positif" (selon l'expression d'un des porteurs de projets). Qu'ils portent des initiatives médiatisées ou bien qu'ils fassent vivre des alternatives silencieuses et peu visibles au sein de la ville, l'ensemble de ces porteurs de projets sont en relation plus ou moins étroites avec les acteurs politiques et techniques qui font la ville. Partant de l'idée que ces jardins de l'utile et de l'agréable (toujours selon une expression entendue sur le terrain) nourrissent une ou des forme(s) de critique sociale, on voudrait montrer qu'ils dessinent aussi à côté d'autres manifestations de l'agriculture urbaine, un espace urbain où la ville se donne à elle-même la possibilité de se construire de manière réflexive.

Références bibliographiques

- **Baudelet L. *et al*.**, 2008. *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*. Terre vivante.
- **Bourdeau-Lepage L., Torré A.**, 2013. Quand l'agriculture s'installe en ville… désir de nature oucontraintes économiques ? *Métropolitiques,* [En ligne] http://www.metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html. Consulté le 28/2/2013 (Dossier *Nature(s) en ville*).
- **Cérézuelle D.**, 2003. Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité. *Communications*, 74, 65-83.
- **Certeau (de) M.**, 1990 [1980]. *L'invention du quotidien*. Gallimard.
- **Collectif *Aimons la ville !*** , 2004. *Cosmopolitiques*, 7.
- **Consalès J.N., Pashchenko O.**, 2010. Les jardins collectifs : derrière une seule notion, des réalités territoriales contrastées. *Durabilis e-magazine*, 1-10. [En ligne] http://www.magazine-durabilis.net/les-jardinscollectifs-des-realites-territoriales-contrastees. Consulté le 28/03/2013 (Dossier *Les jardins urbains partagés*)
- **Dubost F.**, 1997. *Les jardins ordinaires*. l'Harmattan (réédition de Côtés jardins, 1984).
- **Fortier A.**, 2003. Les vertus du jardinage d'insertion. *Communications*, 74, 85-101.
- **Guyon F.**, 2008. Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés. *Espaces etsociétés*, 3, 131-147.
- **Wegmuller F., Duchemin E.**, 2010. Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *VertigO*, 10(21), [En ligne] http://vertigo.revues.org/10445. Consulté le 5/03/2013. (Dossier *L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et descommunautés*)
- **Saurruger S.**, 2002. L'expertise un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire. *Revue française de science politique*, 52(4), 375-401.
- **Trouvé A**., 2009. Les régions porteuses de nouveaux compromis pour l'agriculture? *Revue de la régulation*, 5, http://regulation.revues.org/index7550.html

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Accessibilité et relocalisation alimentaire : un renouveau du lien entre agriculture et aide alimentaire ?

Matthieu Duboys de Labarre, AgroSup, UMR Cesaer, Dijon - dpaturel@supagro.inra.fr

Résumé

Cette proposition de communication est issue d'une recherche interventionnelle qui a commencé en janvier 2012. Cette dernière, Empowerment, Comportement Alimentaire et Economie Solidaire (ECOALES), coordonnée par le Centre Emile Durkheim (CNRS, Science Po Bordeaux et Université Bordeaux Ségalen), associe le monde de l'économie solidaire – l'intervention (UNITERRES) est portée par l'A.N.D.E.S, un réseau d'épiceries sociales et solidaires – et le monde de la recherche (sociologie, anthropologie, économie et épidémiologie nutritionnelle). UNITERRES, qui est expérimenté dans les régions Poitou-Charentes et Aquitaine, repose sur une double approche. D'une part elle vise par un mode d'approvisionnement innovant qui s'apparente à celui des AMAP, à créer du lien entre le public des épiceries solidaires et des producteurs locaux susceptibles de revaloriser la relation à l'alimentation des personnes défavorisées. D'autre part avec des ateliers autour de l'alimentation, elle redonne sens et plaisir à cette activité. Elle met donc en jeu, de manière conjointe, trois axes de l'activité alimentaire : son accessibilité économique, sa signification dans la chaine de production (replacer l'aliment dans son contexte de production et créer un lien entre producteur et consommateur), et son lien avec des savoirs faire et des compétences culinaires. Par ailleurs, cette intervention interroge le modèle économique de l'aide alimentaire et la viabilité pour les producteurs de s'inscrire dans une telle démarche.

Problématique

En se basant empiriquement sur l'intervention UNITERRES, cette communication souhaite interroger les processus institutionnels et politiques à l'œuvre dans l'émergence d'une nouvelle vision du lien entre agriculture et aide alimentaire. Comment des conceptions issues de la consommation critique (soutien aux circuits courts, à une agriculture relocalisée et "durable", importance des liens de solidarité entre consommateurs et agriculteurs) se diffusent ou sont incorporées au sein du secteur de l'aide alimentaire ? Peut-on parler d'un phénomène *d'empowerment,* dans le sens où des associations issues de l'économie sociale et solidaire imposeraient cette nouvelle vision dans l'agenda politique et administratif ? Sommes-nous plutôt face à une logique d'institutionnalisation, les pouvoirs publics s'emparant de cette vision de l'agriculture pour définir de nouvelles modalités d'actions et de financements de l'aide alimentaire ? Il s'agira d'explorer les processus sociopolitiques qui sont à l'œuvre autour de cette intervention. Quelles sont les interactions et les stratégies des différents acteurs (associatifs, administratifs et politiques) ? Quels processus ont permis la mise sur agenda de ces questions ? Comment analyser les jeux d'échelle et les relations entre les niveaux local, national et européen ?

Terrain et méthodologie

Les résultats de cette communication se basent sur une approche ethnographique mêlant entretiens semi-directifs, observation participante et analyse de textes. Un corpus d'entretiens a été réalisé auprès de certains salariés de l'association A.N.D.E.S, des politiques et administratifs au niveau local[1] et au niveau national[2]. Ces entretiens ont été complétés par une observation participante réalisée à Bruxelles lors d'une visite de l'A.N.D.E.S. qui y a rencontré des membres de plusieurs institutions et associations européennes (membres du Parlement, de la Commission et de la représentation permanente de la France)[3].

Idées principales

Le lien entre agriculture et aide alimentaire a été formalisé à la fin des années 90 au travers du PEAD[4] (Programme Européen d'Aide au plus Démunis) : ce programme, qui reposait à l'origine sur la gestion de surstocks communautaires, s'est progressivement transformé, au fil de l'élargissement de l'Union et d'une meilleure gestion des excédents, en une enveloppe d'achat. Le financement du PEAD sur les fonds de la Politique Agricole Commune (PAC) est aujourd'hui remis en question. En l'état, il est maintenu jusqu'en 2014

[1] Il s'agit d'interviews réalisées auprès d'administratifs et d'élus des Conseils régionaux et de certains Conseils généraux, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) des deux régions impliquées dans l'expérimentation.

[2] Interviews réalisées auprès de responsables administratifs de plusieurs directions centrales : Direction Générale de la Santé (DGS) et Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour le Ministère de la Santé et Direction Générale de l'Alimentation (DGAl) pour le Ministère de l'agriculture.

[3] Il s'agit de rencontres qui ont eu lieu entre l'A.N.D.E.S et des membres de la Direction Général de l'Agriculture (Commission européenne), d'un membre de cabinet du commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural, de délégués de la représentation permanente de la France (affaires agricoles et santé), de 3 députés européens ou de leurs assistants, du coordinateur de Via Campesina.

[4] Programme mis en place en 1997, découlant de la PAC et visant à stabiliser les marchés agro alimentaires en procédant à des mises à disposition de produits auprès de l'aide alimentaire des pays membres.

mais pas au delà. Dans ce contexte, l'expérimentation UNITERRES représente une tentative de reconnecter agriculture et aide alimentaire sur la base d'un nouveau modèle (soutien à une agriculture relocalisée, en circuit court et durable et accessibilité à cette production pour l'aide alimentaire). Si cette tentative est loin d'être adoptée comme un nouveau modèle, que ce soit au niveau national ou européen, il est intéressant de comprendre comment elle a réussi à occuper une place non négligeable dans l'agenda des administrations qui gèrent le secteur de l'aide alimentaire. Nous avons mis au jour deux facteurs qui nous semblent centraux dans ce processus. Le premier est que, loin d'être uniquement le fruit du secteur associatif (qui l'aurait "imposé" aux administrations), ce projet est dés ses origines une co-construction entre des acteurs, des administrations centrales et les associations. Nous verrons quelles formes a pris cette co-construction et quelles en sont les implications. Le second facteur concerne les jeux d'échelles entre le niveau local, national et européen. L'inscription locale de l'intervention (expérimentée dans les région Aquitaine et Poitou-Charentes) et le soutien des politiques à ce niveau a constitué une ressource permettant d'accéder aux institutions Européennes. Cet accès a en retour légitimé les porteurs du projet au niveau national. Ainsi, nous avons pu observer un processus d'imbrication entre différents niveaux d'échelles qui ont contribué à renforcer la visibilité et l'émergence de ce projet comme une possible alternative au lien entre agriculture et aide alimentaire.

Références bibliographiques

- **Delavigne A.E.**, 2012. Logique du local et pratiques territoriales dans une action d'aide alimentaire. *POUR*, 215-216.
- **Deverre C., Lamine C.**, 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie Rurale,* 317.
- **Laville J.L.**, 2010. *Politique de l'association*. Seuil.
- **Pleyers G.** (dir.), 2011. *La consommation critique, Mouvement pour une alimentation responsable et solidaire*. Desclée de Brouwer.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Cultiver un goût politique… avec des systèmes de paniers

Aurélie Dumain, Doctorante Université Lyon 2, Centre Max Weber - dumainaurelie@gmail.com

Résumé .

Depuis la création de la première Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) en 2001, une pluralité d'initiatives qui se réclament de cette forme de commercialisation en *"paniers"* s'est développée. En réponse à cette prolifération, des associations et coopératives de l'agglomération lyonnaise se sont réunies au sein du collectif Raccourci pour formaliser une différence *"politique"* avec ce qu'elles identifient comme des *"faux systèmes"* car *"simplement commerciaux"*. Selon le répertoire de la "consommation engagée" (Dubuisson-Quellier, 2009) ou "citoyenne" (Mylondo, 2005), ces *"paniers"* sont présentés comme un lieu de redéfinition des rapports entre marché et politique, ainsi que de *"critique en actes"* de l'agriculture *"productiviste"* et du *"capitalisme"*. Ma question est donc la suivante : comment Raccourci définit une qualité *"alternative"* ou *"politique"* de ses paniers ? Et comment, ce faisant, il participe à une politisation de l'agriculture et de l'alimentation ? Ce questionnement prend appui sur une enquête ethnographique de longue durée *via* une participation observante et la réalisation d'entretiens compréhensifs. En situant ma focale à un niveau méso, j'envisage ce méta collectif comme une opération de traduction qui cherche à accorder une hétérogénéité d'acteurs autour d'un format identifié - ou plutôt à faire identifier. Cette communication s'attache à présenter l'intention du collectif, en explorant de quelles manières il cultive un répertoire de goût *"politique"*, pour lequel les producteurs et les consommateurs sont appelés à être *"militants"* et les aliments à prendre le goût de la revanche sur l'industrie. J'identifie trois étapes de ce processus : la problématisation, l'institution de critères de différenciation, et la mise en œuvre d'un dispositif d'attachement. Cultiver des goûts *"alternatifs"* suppose tout d'abord un geste de définition d'un goût public existant qu'il s'agit de donner à éprouver comme problématique. Cette "problématisation" (au sens de Callon 1986 mais aussi de Dewey 1927) est définie par les salariés des structures qui pilotent Raccourci. Elle est relayée par une activité de *"sensibilisation"* des consommateurs à l'occasion de débats publics et d'opérations de communication sur l'espace public avec diffusion de tracts et dégustation. Cette problématisation énonce une mise en crise plurielle (environnementale, territoriale, sociale, économique, etc.) de l'agriculture *"productiviste"* et du *"capitalisme"*. Ces systèmes de paniers sont alors présentés comme des solutions à des *"enjeux"* publics, puisqu'ils sont chargés d'expérimenter des alternatives au salariat, d'être des *"prétextes"* pour *"recréer du lien"* ou encore des *"lieux d'éducation populaire"*, etc. Raccourci s'emploie à formaliser la différence *"politique"* de son action par rapport à ce goût public existant. Définissant son rôle comme un moyen de *"redonner du sens"* aux *"actes de consommation"*, c'est par un travail conceptuel qu'il définit des critères permettant de distinguer les *"paniers alternatifs"* des *"faux paniers"*. L'économie sociale et solidaire, qui délimite une frontière entre économie *"capitaliste"* et *"solidaire"*, constitue le statut juridique des structures en signe de différenciation des paniers *"entrepreneuriaux"* (sociétés anonymes) et des paniers *"alternatifs"*

(associations, SCIC). La certification Agriculture Biologique et la charte de l'Agriculture Paysanne permettent aussi d'arbitrer entre les pratiques agricoles considérées comme acceptables ou non par le collectif. Elles servent aussi de références pour inscrire les producteurs dans une *"démarche de progrès"* pour faire advenir *"une agriculture citoyenne et territoriale"*. Ces critères servent de base pour définir une *"éthique"* inscrite dans une *"charte d'engagements mutuels"*, qui sert de guide à la redéfinition conjointe tant des formes de distribution que des manières de produire et de consommer. Cette définition formelle des *"paniers alternatifs"* permet d'apprendre aux consommateurs à décrypter des différences, qu'il s'agit en même temps de faire advenir. Selon le modèle de Raccourci, la forme *"paniers alternatifs"* organise un dispositif capable d'accorder producteurs, consommateurs et salariés autour d'un répertoire de goût *"politique"*. Comment ce goût est véhiculé par les paniers ? Cette forme de *"circuit-court"* (avec au maximum un intermédiaire), par abonnement, cadre le goût en ce que le type d'aliments est restreint par la saison, une *"région"* et des méthodes de production. Elle est chargée de redonner du goût à une alimentation *"insipide"*, selon l'idée que la *"proximité"* est gage de *"maturité"*, de *"fraîcheur"* et de *"diversité"*. Le *"vrai goût"* est ici opposé à un goût *"chimique"*, d'autant plus savoureux que l'on est sensible *"éthiquement"* à leurs différences en termes de conséquences. La consommation et la production sont constituées en *"actes d'engagement"* et les aliments prennent le goût de la revanche sur l'industrie. La politisation de l'agriculture effectuée par ces paniers semble bien être à envisager comme un processus qui n'est pas que de l'ordre du discours mais entraîne la coproduction d'enjeux, d'un public concerné, de modes de production, consommation et distribution.

Enfin, à côté de ce modèle véhiculé par le méta-acteur Raccourci, l'enquête ethnographique menée au sein du collectif pointe l'existence de répertoires différents. Si la forme *"paniers alternatifs"* permet d'exclure les démarches *"marchandes"*, elle exclut aussi des formes d'actions plus *"radicales"* rejetant les labels et ne s'inscrivant pas dans ce format de distribution. Cette forme est aussi considérée comme *"trop contraignante"* par de nombreux consommateurs. De plus, la priorité donnée à une Agriculture Paysanne n'est pas aisée à faire advenir quand certains producteurs sont inscrits dans une Agriculture Biologique sur des exploitations de taille moyenne, et quand certains consommateurs résistent à une politisation perçue comme syndicale. *In fine*, on note une tension entre un régime de la participation d'un petit nombre et une délégation de la majeure partie. L'arrivée d'un collectif plus large autour de la *"relocalisation alimentaire"* accentue cette représentation. Ce dernier exemple indique surtout la pluralité de collectifs qui émergent autour de ces nouvelles formes d'agriculture, pour cultiver un agir collectif et peser sur les décisions des institutions.

Cultiver un goût politique… avec des systèmes de paniers

Comme leur nom l'indique, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) sont chargées de défendre une agriculture "locale" et "paysanne", face au modèle agricole "productiviste" associé à la grande distribution. Cette forme de circuit-court est présentée comme un lieu de transformation "potentielle" d'un acte de consommation individuel en "acte politique" (Lamine, 2007 : 149), quand leur développement exponentiel[1] fait parler d'"un véritable mouvement citoyen pour une transition sociale et écologique de l'agriculture" (Alliance PEC, 2008). Plus de dix ans après la création des premières AMAP en France, celles-ci coexistent avec une pluralité d'initiatives qui se réclament d'une forme de commercialisation en "paniers" tout en prenant plus ou moins de distance avec la charte fondatrice des AMAP[2]. On trouve alors une diversité de "paniers" : avec ou sans abonnement, intermédiaires, livraisons à domicile, produits importés d'autres pays, etc.

Ces réinterprétations plurielles suscitent des débats : correspondent-elles à l'extension d'un mouvement politique ou au contraire à un phénomène de mode de type marchand ? Le collectif lyonnais Raccourci s'est constitué en 2008 en réponse à cette prolifération de "paniers". Il cherche à formaliser une différence "politique" des systèmes définis comme "alternatifs", vis-à-vis de ceux qui sont qualifiés de "faux systèmes" car "simplement commerciaux"[3]. Ainsi, la question qui s'éprouve collectivement autour des paniers est : qu'est-ce qu'une alternative ?

L'étude de la trajectoire de Raccourci permet de suivre la définition collective d'une "alternative", ou selon la perspective d'une sociologie pragmatique du goût adoptée ici, comment Raccourci cultive un répertoire de goût "politique" pour lequel les producteurs et les consommateurs sont appelés à être "militants" et les aliments à prendre le goût de la revanche sur l'industrie. Ce processus de politisation des paniers de Raccourci s'opèrerait selon quatre niveaux : l'institution d'un collectif (1), la co-définition d'un problème public et de solutions (2), la mise en œuvre d'un dispositif d'attachement destiné à produire et faire éprouver une saveur politique (3), et enfin, la réorganisation du collectif à l'épreuve de différents formes de politisation (4).

L'institution d'un collectif : *"Vous allez pas tous nous mettre dans le même panier !"*

Raccourci pour "Relocaliser l'agriculture par courts-circuits" rassemble la fédération régionale des AMAP (Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs Rhône-Alpes), l'ADDEAR (l'Association Départementale pour le Développement Agricole et Rural du Rhône qui émane de la Confédération Paysanne), A deux pas des champs (une association de producteurs qui a mis en place un système de commande par internet), et enfin Alter-Conso Croc'éthic et L'arbràlégumes. Ces trois dernières associations et coopératives procèdent de cette réinterprétation, puisqu'à la différence des Amap qui reposent sur le bénévolat des consommateurs, elles emploient des salariés pour organiser la distribution des "paniers".

1. 1. L'alternative en débat

C'est sous le mode de rencontres "amicales" entre "militants" que les premiers échanges ont d'abord eu lieu entre les salariés des structures de Raccourci ("on est des copains", "c'est des petits réseaux", beaucoup de producteurs sont liés à l'ADDEAR, etc.). A ce stade, les discussions portaient principalement sur le constat d'une hétérogénéité de formes de paniers qui renvoient à des conceptions distinctes de l'alternative : "on partait plus sur le constat de nos différences" (un salarié d'Alter-Conso). Ces différences s'éprouvent aussi par la voie d'articles, parus au sein de revues de réflexion sur les alternatives, à savoir "S !lence" et "Sortir de l'économie. Bulletin critique de la machine travail planétaire". Ces articles, qui circulent dans le collectif, alimentent la discussion. Ils participent à éprouver la teneur politique des différents systèmes de paniers en présence. Trois versions de l'alternative sont alors définies : un "militantisme concret" avec les AMAP, une rupture radicale avec les "coopératives de prosommateurs", ou encore une "démocratisation" pour une transformation sociale "massive" avec Alter-Conso.

Un entretien réalisé avant le lancement public de Raccourci, indique que l'accord n'est pas unanime au sein de la fédération des AMAP quant à la portée politique de systèmes avec salariés comme Alter-Conso. Un administrateur d'Alliance Rhône[4] se montre en effet sceptique vis-à-vis de la capacité de ces structures de permettre un "engagement collectif" des consommateurs. La présence de salariés limiterait une participation bénévole des consommateurs à la vie de l'association, qui constitue à ses yeux le vecteur d'un "engagement citoyen". Elles risquent de rester sur un engagement "individuel" et se contenter de répondre à un nouveau marché, "une niche", "ce qu'ils ne veulent pas". Au contraire, les AMAP représenteraient "la forme la plus adéquate pour faire de l'éducation populaire", développer et revaloriser "une forme de militantisme", qui consiste à s'engager "dans un mouvement" à travers des activités "matérielles" : "Faire vivre une association, participer au conseil d'administration, aller faire des visites de ferme, et tout, c'est là l'engagement ! " Selon cette conception, sont chargées d'être un lieu de re-politisation des citoyens. Elles participent du renouvellement des formes d'engagement passant d'un militantisme partisan, vertical, à un "militantisme concret" (administrateur, *op. cit.*), reposant sur des formes d'actions horizontales et localisées (Ion 1997, in Lamine 2008).

Le "mouvement officiel" des Amap n'échappe pas non plus à la critique de ne pas être suffisamment subversif. Il est accusé, au sein du bulletin "Sortir de l'économie", non seulement de ne pas permettre comme il l'annonce de court-circuiter le capitalisme (Clément et Deun, 2008), mais de maintenir dans cette économie, puisque le prix du panier est fixé en fonction de l'économie dans laquelle sont insérés agriculteurs et consommateurs (qui pour payer leur panier ont besoin d'un salaire). Si le lien entre producteurs et consommateurs permet d'humaniser l'échange, celui-ci reste marchand, car il est toujours médié par l'argent. Au lieu de remettre en cause l'économie et "la chaîne du travail", on "l'enrobe" d'un esprit tout en continuant à faire jouer la concurrence, et étendre le marché à ce qui lui échappait encore : "loin d'amputer l'économie, la réparation de ses dégâts écologiques comme humains par les alternatives la relance toujours de plus belle" (*Ibid.*). Les auteurs proposent quant à eux de "sortir les Amap de l'économie", en passant "du consomm'acteur au prosommateur, du citoyennisme à la forme-de-vie". Le modèle imaginé consiste en "coopératives de

1 On compte aujourd'hui environ 1600 groupes de consommateurs qui se nomment Amap, ce qui concerne "plus de 50 000 familles et près de 200 000 consommateurs". Cf. http://miramap.org.

2 En 2003, Alliance Provence (le premier réseau régional des AMAP) a déposé le mot AMAP à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle, ainsi que la charte qui définit les principes et valeurs à respecter pour pouvoir bénéficier de cette appellation.

3 Cette étude prend appui sur une enquête ethnographique de longue durée via une "participation observante" (Soulé, 2007) et la réalisation d'entretiens compréhensifs. Les termes entre guillemets sont issus d'entretiens, de documents produits par les acteurs de Raccourci ou de réunions publiques.

4 Cet entretien avec un administrateur d'Alliance PEC Rhône et un salarié d'alliance Rhône-Alpes a été réalisé par Emilie Lanciano et Céline Rivat pour le programme LIPROCO.

prosommateurs", détenues en commun par les producteurs et les consommateurs, au sein desquelles l'argent ne circule pas et où chacun peut participer à une "autoproduction". Ce qui se cultive ici, c'est donc une "autonomie" vis-à-vis "des instances extérieures".

Enfin, Alter-Conso est présentée dans la revue "S !lence" comme "une manière de prolonger les expériences des Amap à une échelle plus vaste sous une forme coopérative originale " (Keller, Gamblin, 2009), l'un de ses créateurs expliquant : "on est parti des lacunes des AMAP desquelles on s'inspire pour en élargir l'accès" (*Ibid*.). La présence d'un intermédiaire (salarié) est thématisée comme répondant à un double objectif : d'une part "l'ouverture" du système Amap à un public "plus large" considéré comme "moins militant" et "moins aisé", et d'autre part l'expérimentation d'alternatives en matière d'emploi et d'économie. Une présence dans les "quartiers populaires", ainsi que des tarifs différenciés selon les revenus, sont chargés de "démocratiser" cette alternative. Ce souci "d'accessibilité" et "d'ouverture" répond aussi à une envie des salariés de "sortir d'un entre soi militant" ("j'ai fait trop de choses où on reste entre soi", un salarié). Sortir d'une logique "groupusculaire" passe notamment par des prises de précautions langagières pour ne pas exclure, une vigilance vis-à-vis de l'emploi de termes qui relèvent du "jargon militant", et en premier lieu d'ailleurs celui d'"alternative" qui est considéré comme porteur de "ce risque-là (…) y'a ce sens là un peu de chose petite, militante, réservée à quelques uns (…) je crains ce renvoi dans l'alternative en disant ça va pour quelques personnes" (*Ibid*.).

De fait, Alter-Conso atteint rapidement la limite de 700 adhérents, qui a été préalablement fixée pour rester à une échelle "humaine". Elle aide ensuite à la création de L'Arbràlégumes et Croc'éthic, avec lesquelles elle mutualise ses locaux et certains outils au sein du collectif LaBruyère61. Cette coopérative entend aussi travailler avec les institutions en vue de les "entraîner (…) sur le chemin d'une relocalisation de l'économie, du soutien à l'agriculture paysanne et biologique, d'une alimentation saine pour tou-te-s, de la décroissance" (Keller, Gamblin, 2009). C'est en partie pour pouvoir accueillir les collectivités au sein de son collège de "sympathisants" qu'elle a choisi la forme juridique SCIC, même si cette coopération n'est toujours pas effective. Cette conception de l'alternative que l'on peut qualifier d'intégrée est une stratégie pour avoir un impact plus "massif" sur la "relocalisation des échanges (…), la décroissance", dans l'espoir de "changer le système plutôt que de rester à la marge" (un salarié, *op. cit*.). L'enjeu et la difficulté consistent alors à "ouvrir" le système tout en maintenant des exigences "de radicalité et de transformation sociale" (*Ibid*.).

Ces trois versions de l'alternative (du "militantisme concret", au groupe "autonome" en passant par des formes plus intégrées) illustrent la co-production d'une forme de "panier" avec un fond politique. La critique adressée aux uns et aux autres de ne pas être suffisamment subversif est considérée comme constructive, mise au service d'une vigilance partagée pour préserver la portée politique des paniers : "je sais qu'ils réfléchissent à tout ça" (administrateur d'Alliance, *op. cit*.). En réponse à l'article "Sortir les Amap de l'économie", un journaliste de la revue "S !lence" opère un rapprochement entre Alter-Conso et l'idée de "coopératives de prosommateurs", en expliquant que ces expériences "sont différentes mais pas nécessairement opposées" (Gamblin, 2009) : là où la "radicalisation" ne pourra toucher que peu de monde, elle nourrit un "imaginaire alternatif", quand "l'élargissement social" permis par des "expériences moins militantes" visent "une transformation plus massive des comportements" (*Ibid*.). L'alternance renverrait donc à la multiplication d'expérimentations, de versions de l'alternative considérées comme complémentaires dans leur diversité, ce que résume un créateur de l'Arbràlégumes en filant une métaphore biologique : "on est comme des écosystèmes, on est différents, mais on fonctionne ensemble". Plus que le contraste entre ces trois formes de paniers, ce qui prime ici c'est l'idée que ces différentes versions "fonctionnent ensemble", elles circulent dans le collectif et alimentent la réflexion de salariés, qui naviguent entre elles. Toute la question est alors de définir la limite entre les versions considérées comme convergentes et divergentes.

1. 2. S'accorder face à un risque de récupération

Au-delà de ces échanges entre "militants", le collectif s'est véritablement constitué "en réaction" à un projet de la Ville de Lyon de rassembler tous les systèmes de paniers du territoire sous un même label "Lyon ville équitable et durable". Pour ces acteurs, qui partagent une vigilance vis-à-vis des rapports de pouvoir, ce label est perçu comme relevant d'une double "récupération" par le marché et le politique d'un mode d'action défini comme "alternatif". D'une part, ils présument que la Ville cherche à récupérer "l'image alternative" des paniers, au service d'une politique de "développement durable" essentiellement symbolique. D'autre part, ils craignent un amalgame entre paniers "associatifs" et "commerciaux", qui renforcerait "l'image alternative" des seconds et diluerait la portée politique de leurs propres projets, au risque - selon un administrateur d'Alliance - de faire "mourir le concept" AMAP.

Face à ce traitement indifférencié de tous les "paniers", l'objectif de Raccourci est de définir une "identité commune" à même d'établir une frontière entre panier "politique" et "commercial". "Vous allez pas tous nous mettre dans le même panier !" résume une salariée de l'Arbràlégumes. La constitution de Raccourci permet de faire émerger un macro-acteur chargé de discuter avec les élus pour les sensibiliser à la perception d'une différence "éthique" entre des structures qui relèvent de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et des structures définies comme strictement commerciales,. Cette organisation collective est chargée d'un rôle de "lobbying politique" (réunion de Raccourci), à même de "faire changer le regard des politiques" et par là, tenter d'infléchir la politique municipale en matière de circuits-courts. Se présenter en tant que collectif donne plus de poids à chacune des structures, cela permet de s'appuyer sur le pouvoir du nombre et donc de la représentation, puisqu'il "représente 4000 foyers, 200 agriculteurs (…) avec ou sans soutien ils avancent" (un porte-parole de Raccourci).

Le dialogue autour du label n'a toutefois pas permis de faire changer le point de vue de la Ville, dont l'interlocuteur de l'époque "n'a pas voulu entendre" la "distinction à faire entre une association, une SARL et une coopérative (…) ça a vraiment été un travail politique de rencontres, dire non nous économie solidaire c'est pas ça (…) on n'est pas d'accord, on marchera pas ensemble" (Ibid.). Raccourci a donc refusé de participer, jugeant qu'il ne pouvait pas apporter sa "caution" à un label flou qui n'apporte pas de garantie suffisante sur le type d'initiatives fédérées. Ce faisant, il se pose en garant de la définition des alternatives et résiste à une logique descendante. Si le label s'est fait sans lui, il a tout de même obtenu le financement d'une plaquette de communication, qui lui permet de "maîtriser sa communication" face aux risques de "déformation" (un créateur de l'Arbràlégumes).

La création de Raccourci entraîne un déplacement des conceptions de l'alternative des uns et des autres. Si, au départ, les créateurs de l'Arbràlégumes revendiquent une indépendance financière vis-à-vis des politiques publiques et donc une alternative par la marge et le bas (selon une perspective antiautoritaire plus fortement affirmée que dans les autres structures), leur participation à Raccourci leur a fait réviser leur position. Raccourci est alors l'occasion d'expérimenter une version de l'alternative intégrée, pour laquelle il ne s'agit pas d'opposer alternative et institutionnalisation, mais de "composer autrement avec les politiques" (Dumain, Maurines, 2012), en cherchant à aménager une relation de type horizontale avec eux. De plus, la création de ce collectif de structures introduit un déplacement d'un régime de la participation fortement valorisé au sein des paniers à un régime de la représentation. Concrètement, Raccourci fonctionne comme "un collectif de salariés" à cause d'une difficulté à faire participer producteurs et consommateurs à ses réunions mensuelles (réunion du collectif). Il est donc porté par quatre ou cinq salariés qui sont chargés de représenter leur structure. Soulignons néanmoins que ceux-ci cultivent une réflexivité exacerbée à propos du rapport au pouvoir, leur souci de représenter le point de vue des absents, associé à un fonctionnement non hiérarchique ralentit le processus de prises de décisions (demandant des allers et retours des salariés présents vers chacune des structures).

2. Formaliser une différence politique

Un important travail conceptuel est mené par les salariés de Raccourci pour stabiliser une définition commune de l'alternative, et surtout, pour formaliser cette différence "politique" à laquelle ils cherchent à sensibiliser élus, consommateurs et producteurs. "Donner du contenu" ("politique", "éthique") aux "paniers alternatifs" passe à la fois par une activité de "problématisation" (au sens de Callon 1986 mais aussi de Dewey 1927) et par la définition de critères utiles pour "discerner" les paniers "alternatifs" des "faux systèmes". A ce titre, une charte ainsi que des plaquettes de communication communes constituent les principaux instruments produits par Raccourci.

2.1. Problématisation ou définition d'un problème public

Les salariés s'accordent rapidement autour de deux grandes causes publiques à poursuivre, à savoir : "remettre en cause le fonctionnement de l'agriculture" en défendant une agriculture "locale" "paysanne et/ou biologique", et "être moteur d'un changement de logique économique" (première réunion publique du collectif). Les "citoyens" sont par exemple invités, à travers l'adhésion à un système de panier, à "participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale" (plaquette Raccourci 2012). Face à un système agricole considéré comme "verrouillé" (un salarié d'Alliance en réunion publique), ces initiatives "locales" sont chargées de permettre aux "consom'acteurs" de "reprendre une part de décision sur le devenir de notre monde !" (présentation Arbràlégumes), de "notre alimentation" et de "nos vies", "résister" à une soumission à "l'agriculture industrielle, hors-sol" : "Les agriculteurs deviennent esclaves de trusts comme Monsanto (…) la bouffe qu'on nous fait ingurgiter est faite pour nous soumettre" (*Ibid*.). Cultiver un goût "politique" pour l'alimentation passe par une invitation des consommateurs et producteurs à s'interroger sur la question du pouvoir : qui décide de l'alimentation ? interroge l'Arbràlégumes.

Cette problématisation requalifie le geste de consommation en acte politique : un régime de l'action "collective" (on parle de "consom'action") est chargé de rompre avec celui passif et même soumis de la consommation. La critique sociale prend alors la forme d'une critique en actes et de l'expérimentation. L'engagement passe par : "des trucs matériels", les paniers sont présentés comme "des solutions concrètes" et l'AMAP un "concept concrétisateur d'idées" (administrateur d'Alliance, *op. cit*.). L'expérimentation permet de faire la preuve par l'expérience qu'un "autre" mode de vie, de rapport au travail et de développement est possible : Alter-conso est par exemple qualifiée de "laboratoire de l'entreprise et l'économie de demain" (Chapelle, 2013). Les trois structures avec salariés de Raccourci partagent un souci pour "travailler autrement" en opposition à la logique salariale, guidé par des principes de "liberté autonomie et créativité" (une salariée de l'Arbràlégumes). Ce type d'emploi permet encore de lier "engagement militant" et emploi, dans le but de tendre à une certaine "cohérence" des idées avec "tout un mode de vie". Enfin, comme l'acronyme Raccourci nous l'indique, l'action prend la forme du "court-circuit", du contournement, car si l'on considère qu'il est difficile de lutter directement contre "le capitalisme", "agir pour quelque chose de différent c'est possible. L'alternative c'est une solution originale à une question que tout le monde se pose" (une créatrice de l'Arbràlégumes).

2.2. L'institution de critères de différenciation

C'est par la mise en place de garde-fous (charte, contrat, abonnement, etc.) chargés de garantir un certain niveau de respect de principes écologiques, sociaux, etc., que Raccourci justifie le fait que seuls ses systèmes sont capables de travailler en profondeur (à "s'attaquer à la racine du problème" et "créer les conditions pour que ça change vraiment"), quand les autres en restent au niveau du discours en appliquant une "pommade" qui ne s'attaque "qu'aux symptômes" (administrateur d'Alliance). La charte constitue aux yeux des salariés la réalisation la plus importante du collectif, puisque "c'est la première charte en France sur les circuits-courts" (réunion du collectif). Elle précise même la définition prévue par la loi, qui ne retient "que" la présence d'un intermédiaire maximum entre producteurs et consommateurs, sans spécifier ni la distance géographique ni le type d'économie et d'agriculture défendus. Cette charte est centrée sur l'ESS, qui constitue par exemple le statut juridique des structures en signe de différenciation des paniers "entrepreneuriaux" (sociétés anonymes) et "alternatifs" (associations, SCIC). La charte de l'agrobiologie de l'IFOAM ainsi que celle de l'Agriculture Paysanne (de la FADEAR) permettent aussi d'arbitrer entre les pratiques agricoles considérées comme acceptables ou non par le collectif. Elles servent surtout de références pour inscrire les producteurs dans une "démarche de progrès" vers "une agriculture citoyenne et territoriale". Cette charte engage encore chacune des structures à : assurer une transparence sur les pratiques agricoles, ainsi qu'une "gouvernance démocratique" des structures, ou encore à faire exister un "lien producteurs, consommateurs", en organisant "des rencontres et des échanges entre tous (…) qui favorisent le lien social et la convivialité". *In fine*, cette "charte d'engagements mutuels" n'est pas tant une synthèse de l'existant qu'un guide commun pour la redéfinition conjointe tant des formes de distribution que des manières de produire et de consommer en faveur d'un "commerce équitable local" (*Ibid*.).

Formaliser la différence politique des paniers de Raccourci passe donc principalement ici par une inscription dans l'ESS, et donc plus largement dans le répertoire de la "consommation engagée" (Dubuisson-Quellier, 2009), selon une version de l'alternative qui cultive une intrication du politique et du marchand. L'un des deux fondateurs d'Alter-Conso a par exemple consacré un essai à la "consommation citoyenne" (Mylondo, 2005) en même temps qu'il mettait en place ce système de panier. Ce double geste (à la fois théorique et pratique) indique comment un "fond" ("politique", "éthique") et une forme de paniers sont coproduits. Dans son ouvrage, Mylondo explique comment l'oxymore "consommation citoyenne" procède d'un décloisonnement du marché et du politique, puisqu'il semble à la fois porter en germe une politisation du marché et un élargissement de la citoyenneté. La "consommation citoyenne" entraîne d'une part un élargissement de la citoyenneté, en la faisant sortir des formes classiques de participation politique ("voter avec son porte-monnaie"), au risque d'un "galvaudage" de la citoyenneté à cause d'une "récupération" par le marché. Elle fait d'autre part (et surtout) la promesse d'améliorer le marché et de limiter ses "dérives" : "mieux consommer" et "mieux produire". Les structures cultivent aussi cette intrication entre économique et politique. Cette différence n'est donc pas produite que sur un plan conceptuel, elle est transportée matériellement par les paniers.

3. Comment ce goût politique est véhiculé par les paniers ?

Concrètement, les "adhérents" se rendent chaque semaine à un horaire précis dans un lieu public de leur quartier (souvent lui aussi choisi pour son caractère "militant" : centre social, local associatif, cinéma indépendant, etc.), pour récupérer le dit "panier", c'est-à-dire un lot qui est constitué des produits de la production du moment. Le terme d'"engagement" emprunté au répertoire militant est largement employé ici, pour décrire le type de participation attendu, puisque dans les systèmes avec abonnement, les "adhérents" "s'engagent" par contrat de 6 mois, payent à l'avance (selon des modalités plus ou moins souples), doivent "participer" à l'association. Les producteurs "s'engagent" aussi contractuellement à avoir une production régulière, des pratiques "respectueuses de l'environnement", à participer aux distributions, etc. Notons que les structures avec salariés introduisent une plus grande souplesse que les AMAP : parce qu'elles regroupent un réseau de producteurs (ici une quarantaine), elles offrent une plus grande diversité de produits, demandent une participation moindre de la part des consommateurs et des producteurs (puisque ce sont les salariés qui vont chercher les produits dans les fermes, et qu'un seul producteur est présent aux distributions). Participer à ces systèmes (et *a fortiori* dans les structures avec abonnement) implique pour les consommateurs d'accepter des "contraintes" imposées par la relation : payer

à l'avance, être disponible chaque semaine à la même heure, ne pas choisir le contenu des paniers, suivre les saisons, cuisiner et participer. Ces "paniers" combinent donc un régime de captation volontaire avec un régime d'activité fortement affirmé par le répertoire militant. La présence de contraintes (comme le fait de ne pas choisir ses produits) est définie par certains comme un signe d'"engagement".

Les aliments prennent une saveur politique. Déjà le type d'aliments est cadré par la saison, des méthodes et une "région" de production (moins de 100 km). La "proximité" est ici gage de "fraîcheur", de "maturité", à la différence des circuits "longs" où - selon un arboriculteur - les fruits n'"ont pas de goût" parce qu'ils ne sont pas cueillis mûrs. Afin de diversifier les paniers toute l'année, les producteurs doivent multiplier les variétés (là encore les structures avec salariés acceptent une plus grande spécialisation des producteurs). La diversité des goûts est donc constituée en objet de connaissance pour les consommateurs qui apprennent à identifier, accommoder et goûter les différentes variétés, elle est aussi un objet d'engagement pour lutter contre l'"agrobusiness" à travers la question du maintien d'une multiplicité d'exploitations en réaction à la concentration, ou encore celles de la réduction de la "biodiversité cultivée" par le catalogue officiel, de la privatisation des semences, etc. Le "vrai goût" se développe alors en association avec un dégoût éprouvé pour le "chimique" et "l'insipide" associés à "l'agrobusiness". Il est d'autant plus savoureux que l'on est sensible éthiquement aux différences de conséquences que ces deux types de production supposent. Goûter consiste à se poser la question à laquelle l'Arbràlégumes invite ses futurs adhérents "Qui produit ? Où ? Dans quelles conditions sociales et environnementales ?", ou à cultiver un art des conséquences en portant attention aux différents êtres engagés indirectement par notre action (de l'achat jusqu'à la production, mais aussi après l'achat, puisque la manière dont on cuisine et recycle ses déchets sont interrogées). L'aliment, devenu un moyen d'action, peut alors prendre le goût de la revanche et de la résistance, comme le dit cette inscription apposée par un producteur sur ses conserves : "C'est toujours ça que l'industrie agroalimentaire n'aura pas !".

Le goût des aliments est aussi utilisé comme un vecteur d'engagement. Il est considéré comme un moyen privilégié pour déclencher une prise de conscience et une réflexion qui fondent un "engagement" : "le déclic" passe souvent selon un créateur de l'Arbràlégumes par un goût "qui fasse tilt", un "choc" "qui entre en résonance avec leur histoire" et déclencherait une réflexion pour comprendre les enjeux du "manger local". La conscientisation politique est alors envisagée comme un processus : "tu peux pas faire changer d'avis les gens du jour au lendemain, il faut des étapes, pour accepter de voir la part d'ombre de l'alimentation" (une créatrice de l'Arbràlégumes, *op. cit*.).

Avec l'opération annuelle "Pommes en ville", qui consiste en une distribution gratuite de 5000 pommes sur l'espace public, pour faire "découvrir les structures" de Raccourci (et en particulier les 86 lieux de distribution répartis sur le Grand Lyon, qu'une plaquette de communication commune est chargée de répertorier - Raccourci, 2012). "Une pomme produite localement" fraîchement cueillie, donnée de la main à la main, sans être calibrée nettoyée emballée ou encore étiquetée, est utilisée comme un opérateur de rencontre et un "support d'information" (invitation aux bénévoles, 2012). Ces fruits offrent des "prises" (Bessy et Chateauraynaud, 1995) pour comparer et évaluer deux types de circuits de production et de distribution. Lors de la session 2012, beaucoup de fruits sont tachés par la grêle, des champignons, ou troués par des insectes, malgré cela presque tous les passants en prennent. Ces "défauts d'aspects" sont considérés par certains passants comme des détails, leur faisant privilégier une évaluation de la qualité par une prise gustative plutôt que visuelle, telle une femme qui réagit à l'évocation des taches : "non mais on est bien d'accord, c'est rien ça. Mais le goût ça n'a rien à voir". Un arboriculteur utilise "ces imperfections" pour alimenter la discussion et inverser l'ordre des grandeurs : "on peut discuter à partir de ces taches, ça c'est des signes de grêle, et ça c'est une tavelure, c'est un champignon, quand on voit ça, on peut être sûr que c'est pas traité". Equipés de ce savoir de type indiciaire, les consommateurs apprennent les codes qui permettent de faire la différence entre deux modes de production et de distribution. Les qualités se construisent par contraste avec le système agroalimentaire "classique", puisque les aliments "sans défauts" deviennent signes de la présence de "mauvais" traitements, quand les "imperfections" se transforment en traceurs d'un mode de production "naturel". Une compétence à "percevoir en éthique" se transmet autour des pommes, un savoir permettant de lire "leurs expressions morales", et de percevoir l'écart qui sépare ces systèmes de paniers de l'agriculture "productiviste" et de la grande distribution (Laugier, 2011).

4. Un collectif à l'épreuve de différentes formes de politisation.

Aujourd'hui, l'existence de Raccourci est remise en question face à un essoufflement des salariés qui portent sur un temps souvent bénévole un collectif, qui dispose certes d'une "autonomie" vis-à-vis du politique mais de peu de moyens pour agir (réunion). Cet effet d'essoufflement est inhérent au manque de participation des consommateurs et des producteurs, il est redoublé par la sollicitation des salariés à participer à d'autres regroupements qui émergent autour de la "relocalisation de l'alimentation" (Labruyère61, PIRAT, PTCE). En 2013, les salariés ont donc convoqué producteurs et consommateurs pour réfléchir au devenir de Raccourci. Ce collectif apparaît donc mis à l'épreuve par différentes formes de politisation.

Tout d'abord, nous avons noté qu'il fonctionne comme "un collectif de salariés" à cause d'une difficulté à faire participer producteurs et consommateurs. Cette tension entre un régime de la participation et un de la délégation se retrouve au niveau de chaque structure, elle est intensifiée par ce statut de "collectif de structures". D'une part, la grande majorité des producteurs et consommateurs participe peu et de manière irrégulière aux distributions, à l'animation et à l'administration de structures qui restent en large partie pilotées par les salariés. Pour remédier à cela, les salariés relancent régulièrement la participation et tentent de l'encadrer par des règles, des outils, etc. D'autre part, en ce qui concerne la participation aux réunions de Raccourci, les salariés notent une tension entre un engagement dans le "proche", "localisé", fortement valorisé avec les paniers, et une mise en réseau vécue comme distante : "c'est peut-être trop loin" de leurs préoccupations (réunion). Néanmoins, lorsque certains consommateurs participent, ils se trouvent "en décalage" au sein d'un collectif de "professionnels", "d'initiés", du fait d'un investissement moindre en terme de temps et d'une différence de connaissance des dossiers (un porte-parole de Raccourci). Pour contrecarrer ce manque de participation, qui pose d'autant problème aux salariés qu'ils cultivent une vigilance sur le rapport pouvoir et cherchent à "avoir un système tripartie", ils s'efforcent d'être de bons représentants (*Ibid*.).

La création de deux autres collectifs plus larges, en terme d'acteurs concernés et d'ambitions, amplifie cette logique de représentation et de professionnalisation. PIRAT - Pôle d'Initiatives pour une Relocalisation de l'Alimentation sur les Territoires - rassemble tous les membres de Raccourci ainsi que d'autres acteurs (dont la fédération des jardins partagés et un Jardin de Cocagne). Alors que PIRAT est en train de réaliser son étude de faisabilité, un projet de "PTCE agri-alimentaire" (Pôle Territorial de Coopération Economique agriculture alimentation de la métropole lyonnaise) prévoit déjà la fusion de PIRAT avec un autre groupement (GRAP : Groupement Régional Alimentaire de Proximité qui rassemble les épiceries de l'ESS). Ces "pôles" territorialisés témoignent de la pluralité de méta-organisations, qui émergent très rapidement autour de ces nouvelles formes d'agriculture et cultivent un agir collectif territorialisé. On passe ici clairement d'un régime de la participation à une logique de réseau territorialisé qui demande des compétences en ingénierie agricole et territoriale : le problème de PIRAT selon une consommatrice c'est que "les consommateurs ne sont pas représentés" (réunion de Raccourci). Ces pôles procèdent d'une institutionnalisation d'"alternatives". Financé et cadré par la Région et la CRESS, le PTCE se forme en réponse à la loi-cadre de l'Economie Sociale et Solidaire qui "prévoit de soutenir l'émergence des PTCE". Ces macro-acteurs apparaissent comme de puissants outils pour lever certains freins, qui se présentent à chacune des structures (accès

au foncier, financements, avoir un ″poids politique″, etc.), et surtout donner ″la capacité d'action″ pour expérimenter une ″relocalisation de l'alimentation″ à l'échelle d'un territoire, qui soit exemplaire à l'international (une salariée de l'Arbràlégumes).

Les missions de Raccourci ont été redéfinies au regard de ce contexte, face au constat de l'existence d' ″un échelon en trop″ et du ″fonctionnement absurde″ qui consiste à missionner quelqu'un pour représenter Raccourci dans PIRAT, alors que toutes ses structures y sont présentes. Le débat concernant la redéfinition de Raccourci est pris entre d'une part un intérêt pour une mutualisation ″par le bas″, au plus ″proche de l'expérience″, un lieu d'échange entre salariés avec des structures qui partagent les ″mêmes valeurs″ et ″des choses concrètes″, et d'autre part une logique de réseau territorialisé et institutionnalisé (pour partager des moyens et des projets). Le choix a finalement été fait de répartir les missions de Raccourci sur les différents collectifs existants. Raccourci proprement dit, est alors chargé de la mission de communication commune. Les questions d'échanges, de mutualisation et d'accompagnement des systèmes de panier, sont déléguées au collectif Labruyère61, en espérant qu'il pourra entrer dans PIRAT pour défendre la charte de Raccourci pour garantir un niveau d'exigence des initiatives fédérées, et se faire financer ses missions : ″à nous d'être bons dans l'échange de pratiques pour faire vivre″ la dimension ″humaine″ ″et on sera payés pour le faire″ (réunion). Par là, il s'agit d'être présent presque partout, de multiplier les versions alternatives en étant à la fois : sur ″le terrain″ des valeurs, de l'échange à dimension ″humaine″ entre ″militants″, et dans un ″réseau″ professionnel et institutionnalisé pour bénéficier de moyens.

L'étude de la trajectoire de Raccourci met au premier plan le rôle des médiateurs que sont les salariés. Nous ne sommes pas dans une simple opposition entre institutionnalisation et alternative, ces acteurs jouent avec les règles publiques, pour frayer en situation de nouvelles voies ″alternatives″.

Conclusion. Quand le goût entre en politique ?

Pour Claire Lamine, la puissance politique des AMAP passera par une capacité à créer des alliances (avec le milieu associatif, les collectivités locales, etc.) pour participer à la définition de politiques publiques en matière d'agriculture et d'environnement (2008 : 158). L'émergence actuelle de nombreux collectifs qui s'organisent autour des paniers sur différentes échelles (URGENCI, MIRAMAP, PTCE, PIRAT, etc.) vise à développer cette dernière forme de politisation en réseaux. L'exemple de Raccourci nous invite à considérer une politisation plurielle des paniers, qui s'opèrerait sur différents niveaux à la fois. Cette pluralité complexifie le travail des médiateurs, à la fois ″militants″ et ″professionnels″, qui s'efforcent d'être présents partout pour faire advenir un régime de la participation ″militante″ dans les structures et un de la représentation et de la professionnalisation dans les réseaux. La politisation devrait être cultivée partout, aussi bien dans le champ du maraîcher, qu'au cours d'une dégustation ou d'une distribution ou encore en réunions de réseau. Les instruments produits par Raccourci visent à accorder les structures membres du collectif, les élus, ainsi que les consommateurs et producteurs à un même répertoire de goût politique, en vue de faire advenir ce qui appelé ici ″commerce équitable local″. Cette politisation n'est pas produite que sur un plan conceptuel, mais elle est cultivée et transportée matériellement par les ″paniers″ et les aliments, dont le goût lui-même est constitué en vecteur d'engagement. Pour autant ce travail de traduction est mis à l'épreuve par l'hétérogénéité du collectif ainsi que des impératifs d'ordre pragmatiques.

Loin d'être stabilisée une fois pour toutes par les textes de Raccourci, la définition de la portée politique de ces systèmes peut susciter des désaccords. Les consommateurs et les producteurs ne sont pas tous ″militants″ et ″engagés″ au même degré et surtout envers les mêmes causes. La diffusion d'une ″feuille de choux″, dans laquelle des créateurs de l'association dévoilent les jeux des lobbys internationaux, suscite par exemple le mécontentement de quelques adhérents pour qui, manger local c'est agir pour leur santé, l'environnement, maintenir les exploitations ″locales″, mais pas forcément s'engager contre les politiques agricoles internationales et surtout pas s'affilier à des syndicats agricoles. Il en va de même pour les producteurs, si certains sont des ″militants″ de la première heure de la Confédération Paysanne ou du développement de l'Agriculture Biologique, d'autres qui ont par ailleurs une grande capacité de production voient avant tout un intérêt entrepreneurial à ces systèmes. L'Arbràlégumes s'est par exemple séparé d'un de ses producteurs pour cette dernière raison, au terme d'une réflexion de plusieurs années. Ainsi, les régimes de l'approvisionnement, de la consommation et de la délégation prennent souvent le dessus sur ceux de la participation et de l'engagement. De plus, des impératifs d'ordre pragmatique, tels que la nécessité d'assurer la continuité des emplois salariés qui demandent de faire des concessions sur la radicalité des initiatives : accepter des producteurs peu militants, des adhérents ayant des comportements de consommation, fermer des lieux ″en banlieue″ insuffisamment ″rentables″ mais dans lesquels être présent ″a un sens″, etc. Enfin, si la forme ″paniers alternatifs″ permet d'exclure les démarches ″marchandes″, elle exclut aussi des formes d'actions plus ″radicales″ rejetant les labels et ne s'inscrivant pas dans ce format de distribution, avec qui elles partagent pourtant les ″mêmes valeurs″. Le goût politique qui est cultivé ici semble donc être pris entre participation et délégation, format et hétérogénéité, ou encore aspiration et moyens.

Finalement, l'objet que l'on savoure ici ne semble pas seulement être une alternative au productivisme. L'alimentation apparaît surtout comme un ″prétexte″ pour cultiver du collectif et un agir collectif, celle-ci est - selon les créateurs de l'Arbràlégumes - ″un connecteur universel″ (″autour d'une table tout le monde discute″) qui permet de ″ recréer du lien″ (″percer les bulles, on est tous dans sa petite bulle et on agit pour sa bulle″), et de réapprendre à décider ensemble. L'alimentation est envisagée comme un vecteur de politisation des citoyens, à la fois par le goût utilisé comme déclencheur d'un engagement, mais aussi par des systèmes de paniers chargés d'être des ″lieux d'éducation populaire″, de ″repolitisation″ des citoyens. Le cas de Raccourci nous permet donc de suivre un renouvellement de l'engagement politique, de ses formes, de ses lieux et de ses objets : vers un engagement qui accorde une large part au sensible, passe par des gestes qui relèvent du quotidien et du marché (s'alimenter, consommer, entretenir un lien social de proximité, animer une association), et s'expérimentent dans une sphère du ″proche″ (défense de l'agriculture de proximité). Cet espace du ″proche″ ressort aussi requalifié puisqu'il est activé au regard de préoccupations globales, et réunit le lien interpersonnel de la ″communauté″ et le réseau territorialisé et institutionnalisé. L'une des forces de Raccourci est en effet de cultiver le court-circuit, de ne pas séparer, en expérimentant à la fois des alternatives en matière d'économie et de politique, de salariat et d'agriculture.

Références bibliographiques

- **Bessy C., Chateauraynaud F.**, 1995. Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception. Métaillé.
- **Callon M.**, 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique,* 36, 169-205.
- **Clément & Deun**, 2008. Sortir les Amap de l'économie. Du consomm'acteur au prosommateur, du citoyennisme à la forme-de-vie. *Bulletin critique de la machine-travail planétaire*, 2, 12-30.
- **Dewey J.**, 1927. *Le public et ses problèmes*, Traduit par Zask J., 2003. Farrago.
- **Dubuisson-Quellier S.**, 2009. *La consommation engagée*. Presses de Sciences Po, coll. Contester, 144 p.
- **Gamblin G.**, 2009. Les Amap entre élargissement et radicalisation. *S !lence*, 371, 14-17.
- **Keller S., Gamblin G.**, 2009. Alter Conso : circuit court, idées larges !. *S !lence*, 371, 5-9.
- **Mylondo B.**, 2005. Des caddies et des hommes. Consommation citoyenne contre société de consommation. La dispute.
- **Laugier S.**, 2011. Care et perception. L'éthique comme attention au particulier. In Paperman P, Laugier S (dir.), Le souci des autres. Éthique et politique du care. *Raisons pratiques*, 16, 359-389.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Production de pouvoir en milieu paysan
à partir du plateau de Millevaches

Julien Dupoux, Doctorant, Ceramac, Université de Clermont-Ferrand II - julienhochart@yahoo.fr
Thèse en cours : *Production et exercice du pouvoir dans le milieu paysan sur le plateau de Millevaches*. L.Rieutort et P.Desmichel (dir.)

Résumé .

Une rupture dans les modes de conception de l'agriculture. On parle de nouvelles formes d'agriculture depuis l'émergence du "bio", la prise en considération des cultures du tiers monde (une ère "pots-coloniale" revendiquée), et peut-être une volonté d'alléger des conditions de travail (en regard des congés salariés ?).

Les "nouveaux" paysans et ce qu'ils font.

La "nouveauté" s'installe en rupture avec l'emploi de pesticides et, progressivement, avec les politiques des principales institutions agricoles qui contrôlent le milieu : SAFER, Chambres d'agricultures, PAC dans lesquelles la FNSEA, principal syndicat agricole joue un rôle majeur.

Dans la "nouveauté", il y a paradoxalement l'éloge des anciennes traditions paysannes, d'une relative autonomie des anciens, de la nature et à travers elle, pour les paysans, du territoire sur lequel ils vivent. Ces nouveaux "paysans" sont peut-être davantage ceux du "pays", parlent d'un ensemble paysager (avec des exemples de propos à citer), d'un rythme de la nature à respecter, plutôt que ceux d'une profession. Ils obligent les anciens à se positionner par rapport à eux, ce qui provoque aussi toute une gamme de nuances dans la rupture.

Leurs projets sont pensés à diverses échelles puisque leurs réflexions s'insèrent dans celle de la politique nationale et dans une militance mondiale pour la sauvegarde de la planète (partie II). Plusieurs se définissent dans l'action et se sentent, par ce biais, une maîtrise sur leur mode de vie et potentiellement sur le paysage local. Mais en parlant surtout d'un pouvoir -sur la nature- qu'ils savent refuser. Beaucoup sont donc aussi en rupture avec les modes de pouvoir verticaux institutionnels bien qu'ils puissent être inscrits dans ou proches de partis politiques et syndicats qui ne sont pas exempts de hiérarchie. Plusieurs de ces nouveaux paysans sont des "néo-ruraux", venus s'installer dans une nouvelle région et veulent se construire leur territoire. Ils ne sont pas toujours les héritiers de terres ni ne veulent des grandes surfaces (d'où la rupture avec la Safer). Il y a aussi des retour à la paysannerie, à la suite des parents, après une phase par une autre profession.

Ces nouveaux paysans utilisent des connaissances littéraires, scientifiques ainsi que le savoir d'anciens, ils ne reproduisent pas simplement les pratiques du début XXème siècle. mais veulent produire leur savoir : biodynamie, permaculture et dérivés.

La production de savoir

C'est une forme d'influence, de pouvoir sur son territoire fortement présente sur le plateau de Millevaches. Présentation de plusieurs associations/activités qui vont dans ce sens : Plateaux Limousins, apéros-débats des bistrots d'hiver, éducation populaire, stages ou "sorties pratiques"(la Loutre par les cornes). Ces savoirs font appel aux universitaires et à la tradition. Ils se pratiquent au sein de collectivités ou s'inscrivent dans des réseaux. Présentation des réseaux Millevaches : de Fil en réseaux, réseau "bio". Des liens qui permettent une certaine emprise sur le territoire, qui touchent -voire troublent- les institutions et qui trouvent un relais médiatique.

Des initiatives qui s'inscrivent dans des réseaux nationaux (exemple du réseau REPAS) et internationaux prônant des formes horizontales de pouvoir et dans des problématiques plus vastes (Environnement, énergie) : exemple de l'appel "Minga". Une presse s'est montée avec en toile de fond la nouvelle agriculture : l'âge de faire, silence... : un pouvoir culturel.

Vers une nouvelle condition paysanne ?

- Partie qui relate les comptes rendus (et extraits) d'entretiens avec les paysans, les contraintes supportées car insérées au rythme de la nature, l'accaparement du métier, l'indépendance vis-à-vis des grossistes, grandes surfaces, institutions. Les interrogations de jeunes par rapport au temps de travail, à la reprise des terres.
- Exemples aussi de modes de vie en communautés, de pluri-activités qui permettent d'insérer une pratique agricole choisie dans un mode de vie "moderne" avec déplacements, vacances, loisirs, production culturelle.
- Conclusion : la paysannerie comme nouveau rêve et comme prise de pouvoir sur sa vie.

Production de pouvoir en milieu paysan
à partir du plateau de Millevaches

Ce sont certainement mes origines rurales et creusoises qui m'ont mené vers le thème de la paysannerie et plus précisément sur le plateau de Millevaches, au cœur du Limousin. Pourquoi ce territoire plutôt qu'un autre ? Parce qu'il est moteur d'innovation, en milieu agricole mais pas seulement. Le Plateau de Millevaches, outre son aspect profondément rural et sa densité inférieure à 10 habitants/km² en son centre, est un espace ou se créent des initiatives alternatives à la société de consommation, liées aux mouvements libertaires, écologistes, anarchistes ou chrétiens "de gauche". On y trouve force diversité en termes de nouvelles initiatives, dans le monde paysan y compris, sur un espace relativement petit. Ce qui me permet de rencontrer beaucoup de personnes d'opinions diverses et réfléchissant à de nouvelles pratiques de la terre et plus ou moins liées ou monde associatif florissant du Plateau. "*La région Limousin compte, en rapport à sa population, 2,63 fois plus d'associations que la nation et le Plateau de Millevaches compte, proportionnellement, 1,3 fois plus d'associations que la région soit 3,47 fois plus que la nation"* relève Olivier Davigo dans le premier numéro du journal local IPNS1 (avril 2002).

Le territoire me semblait donc propre à rencontrer des paysans aux origines et aux pratiques diverses. De plus, l'investissement culturel du Plateau, la forte présence des idées libertaires peut offrir un paysage particulier à la paysannerie.

Mon désir est de savoir si les paysans, ceux d'aujourd'hui, peuvent maîtriser leur vie. Comment peuvent-ils avoir du pouvoir dans la vie locale et sur leur activité alors que cette dernière est souvent décrite comme éreintante, prenant beaucoup de temps et, de plus, sous perfusion financière ? Où le paysan peut-il trouver sa liberté, et c'est peut-être à dire : son pouvoir ?

L'information dont j'ai besoin est donc essentiellement qualitative et je dois voir au maximum la diversité des façons d'exercer du pouvoir, de se créer des espaces de liberté. Cela suggère d'aller voir des paysans aux pratiques diversifiées et novatrices et le Plateau de Millevaches me semble un bon terrain pour cela. Sérier les discours obtenus ne me servira pas : je ne veux pas comparer l'emploi de facteurs de pouvoir ou décrire leur provenance en fonction de tels critères généraux d'un groupe de population et j'aurais bien trop peur de tomber dans une grotesque généralisation en procédant ainsi mais je veux savoir si ces facteurs existent et quels sont-ils et comment on peut se procurer (ou essayer de) un espace de liberté. Il faut donc voir comment peuvent procéder certains paysans. Ce sont déjà des positions méthodologiques avoisinantes qu'avaient adoptées Agnès Bonnaud et Tania Nasr sur Millevaches [Bonnaud, 1998] et [Nasr, 2005].

J'ai choisi de me centrer sur certaines communes, à la limite des trois départements limousins, connues pour héberger des militants actifs, pour être le cœur novateur de Plateau de Millevaches, pour pouvoir être qualifiés, comme je l'ai entendu de "dinosaures de l'alternatif". Sur ces communes, je vais m'employer à voir tous les paysans. Ce sont les communes de Peyrelevade et Tarnac pour la Corrèze, Nedde et Rempnat pour la Haute-Vienne, La Villedieu, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles (auxquelles j'ajouterai peut-être Royère). Sur ces communes, je vais me rendre dans chaque hameau pour savoir dans lesquels des paysans habitent encore. Les paysans du Plateau que j'ai appelés "novateurs" ne résident pas tous sur les communes sélectionnées et la réputation me fera aller chez d'autres sur les communes avoisinantes parce qu'ils pourront apporter un réel complément à ce que j'ai visité et font partie de ce Plateau dit novateur.

S'il y a des paysans dits novateurs, c'est, d'une certaine manière qu'il existe une fracture dans le milieu agricole, c'est parce que ces novateurs veulent se démarquer d'une pratique. Et cette pratique, c'est celle qu'on appelle couramment "l'agriculture conventionnelle", qui est plutôt un nom sobre pour parler de l'agriculture industrielle. Pour présenter les nouveaux paysans, je vais donc rappeler brièvement le contexte avec lequel ils apparaissent : la rupture dans les modes de conceptions de l'agriculture.

Les nouveaux paysans et ce qu'ils font

La rupture. Qu'est-ce qu'un paysan ?

Les techniques d'agriculture intensive, issu de la mécanisation de cette dernière ont provoqué une fracture dans le monde agricole ; si je reprends la formulation d'un habitant de Faux : c'est la fin de la "civilisation paysanne", la même évoqué dans *La fin des paysans* [Mendras, 1984]. Les anciens disent, en effet, que l'activité n'a plus rien à voir aujourd'hui avec ce qu'elle était. Aujourd'hui, ce qu'il faut être, c'est un "chef d'exploitation". Le refus de cette marche, prétendument inéluctable, vers l'industrialisation et l'intensification de l'agriculture a fait apparaître de nouveaux paysans qui, pour nombre d'entre eux aujourd'hui, ont dépassé le simple stade expérimental ou d'opposition. Vincent Tardieu regroupe les diverses tendances issues de l'agriculture "biologique" sous le terme "d'agro-écologie" [Tardieu, 2012] et relate les conditions d'émergence de cette dernière depuis l'Amérique du Sud. En France, il précise que son développement s'est fait en dehors des institutions et, en particulier, en dehors de l'INRA. Et comment l'aurait-elle pu puisqu'elle n'est pas simplement une alternative mais une opposition politique ? L'agro-écologie relève d'un autre mode de société que celui qui vise à la course au profit avec les disparités de richesse qu'il engendre. Les premiers courants de pensées écologistes sont d'ailleurs d'inspiration libertaire [Atkinson, 1991].

L'opposition politique et la conception de l'activité paysanne peut d'ailleurs se lire à travers la nomenclature des principaux syndicats : la FNS Exploitants Agricoles et la Confédération Paysanne. Politiquement, le mot paysan renvoie donc à une négation du système intensif. Mais la définition du "paysan" renvoie à des oppositions sur d'autres angles que le politique :

- un angle historique, pour parler d'une civilisation paysanne passée, de personnes capables de subvenir à presque tous leurs besoins mais qui joue aussi sur l'opposition de l'activité et de la simple profession (agriculteur).
- un angle rural. Le paysan est lié à la campagne, à l'inverse du bourgeois, habitant du bourg.
- un angle local, qui rejoint en partie le précédent et reprend le sens littéral "d'habitant du pays": la paysan est celui qui habite, qui occupe le pays et s'y implique, à l'inverse d'un nomade.

Ces angles sont bien sûr interdépendants. Pour ma part, je ne vais pas considérer le forgeron comme un paysan, malgré la position du mari d'une "nouvelle paysanne" qui m'enjoignais à m'en tenir au sens littéral, mais je vais m'attacher à rencontrer "les personnes qui ont une activité en relation avec la terre". Le milieu paysan rassemble, pour moi, les paysans et les personnes qui leur sont liées. On pourrait presque dire que c'est le milieu rural local avec un fort accent mis sur la paysannerie ou le milieu rural local ayant pour centre d'étude les paysans.

Refuser le pouvoir sur la nature

"On a surtout le pouvoir de ne pas faire de mal" me répondait un paysan lorsque je lui demandais son pouvoir potentiel sur son environnement ou son territoire. Ne pas utiliser ce qui pourrait nuire à l'environnement : les pesticides, les engrais et, à travers l'environnement, ne pas nuire à la biodiversité est un discours dont sont empreints plusieurs paysans en agriculture "bio". On peut noter, dans les nouvelles formes d'agriculture, la volonté de comprendre les rythmes, les cycles, les complémentarité des éléments au sein de l'environnement, de ne pas voir le paysan comme quelqu'un qui lutte contre la nature mais comme quelqu'un qui l'appréhende, la connaît, et connaît l'utilité qu'elle peut avoir pour lui. Ce n'est pas par obligation, par contrainte qu'il suit les rythmes naturels car, désormais, il a la relative capacité de les dépasser mais par volonté et par conviction.

Cette faculté à ne pas exercer son pouvoir est déjà évoquée par Elysée Reclus et lui fait différencier l'homme civilisé du barbare, ce dernier n'ayant que la possibilité de piller la Terre. C'est la culture, le savoir, qui amène, chez Elysée Reclus, au non-exercice de sa puissance et à comprendre son intérêt confondu avec celui de tous et avec celui de la nature elle-même. Ce discours est très proche de celui qu'ont pu me servir plusieurs paysans relevant de l'agro-écologie.

Pouvoir "ne pas pouvoir", refuser consciemment l'exercice de sa puissance est selon Giorgio Agamben, le paroxysme même de la puissance[Agamben, 2006]. Cela veut au moins dire qu'on se sent autant de pouvoir sans le devoir d'en user qu'en en faisant la démonstration .

Qui sont les nouveaux paysans ?

Je parle des "nouveaux paysans" en tant que liés aux mouvements d'agro-écologie : agriculture biologique et ses dérivés : permaculture, agroforesterie, biodynamie qui rejettent l'emploi du chimique. Je devrais, évidemment, dire qui sont-ils. Etablir leur profil. Je crains de ne pas réussir dans cette entreprise puisque j'ai vu des exemples divers. C'est la pratique qui définit les "nouveaux paysans". Dans mes discussions, j'ai pu toutefois soulever certains critères récurrents qui découlent d'une certaine logique de fonctionnement. Ces nouvelles pratiques ne passent que peu par les écoles d'agriculture : certains me parlent de l'apprentissage direct (des stages), certains ont suivi des études universitaires qui n'avaient rien à voir avec l'agriculture. Bien plus, elles critiquent une formation orientée dans le sens de la consommation industrielle de machines et produits divers.

Si beaucoup n'avaient donc pas suivi la filière agricole, beaucoup avaient aussi l'obligation de chercher du terrain. Le maraîchage et la production de fromage (en particulier de chèvre) nécessitant de moins grandes surfaces, ces activités ont tendance à être plus plébiscitées par les personnes n'ayant aucun héritage foncier et qui voudrait s'installer à la terre autrement qu'en suivant la filière "de firme" et en étant obligé d'emprunter des sommes colossales à la banque. Mais on trouve aussi des fils d'agriculteurs qui se reconvertissent vers des modèles "bio".

Les nouveaux paysans sont-il des ringards, travaillent-il "à l'ancienne" ? Ils semblent en effet par leurs méthodes et leurs pratiques plus proches de la génération pré-1950, mais avec une connaissance dans les raisons de leurs pratiques qui a dû s'enrichir en arguments pour faire face à celles proposées par les méthodes industrielles. Car ils revendiquent que leurs façons de faire sont meilleures car laissant des sols plus riches et produisant des denrées plus saines. Ils utilisent des connaissances littéraires, scientifiques ainsi que le savoir d'anciens, ils ne reproduisent pas simplement les pratiques du début XXème siècle mais veulent produire leur propre savoir.

Plusieurs de ces nouveaux paysans sont des «néo-ruraux», venus s'installer dans une nouvelle région et veulent se construire leur territoire. Ils ne sont pas toujours les héritiers de terres ni ne veulent des grandes surfaces (d'où la rupture avec la Safer, l'organisme qui décide de l'attribution des terres). On peut alors voir resurgir la taille de la surface comme élément marquant de la nouvelle paysannerie. Si on veut reprendre la définition de "paysans", les nouveaux seraient peut-être davantage ceux du "pays" ; c'est une position qui reste subjective. Toutefois, on les retrouve beaucoup sur les marchés (par exemple à celui d'été de Gentioux), plaidant pour la vente directe, voire la vente à domicile ou à des restaurants qui travaillent avec eux. La politique qui consiste à devenir moins dépendant des institutions agricoles pousse aussi vers un regain d'autonomie, et potentiellement, une prise de pouvoir par un contrôle de l'organisation de l'activité.

Cette implication dans le territoire, on la retrouve aussi à travers les échanges et les rencontres, à travers la mise à la connaissance de leurs pratiques pour un public plus large que le public "paysan".

II – La production de savoir

Le savoir en débat

Le savoir est une forme d'influence, de pouvoir sur son territoire et cette forme est fortement présente sur le plateau de Millevaches. Parce que plusieurs associations s'impliquent dans des formes d'éducation populaire, ou se mêlent connaissances locales, pratiques et universitaires et parce que ces associations restent en contact pour échanger. C'est aussi l'occasion de remettre en question une sciences d'experts, peut-être trop orientée par les nécessités financières.

Sur la pertinence d'une science d'experts lorsque je posais mes questions sur le pouvoir, un retraité d'un hameau de Tarnac relatait la présence d'ingénieurs qui dirigèrent des travaux de goudronnage d'une piste. Ils ont voulu faire des fossés malgré la réticence des habitants, fossés qui ont servi de réservoir d'eau qui se déversait sur la route. Une connaissance générale, experte, a été suivie au lieu d'une connaissance locale, populaire mais plus adéquate. Un chargé de mission du PNR m'a relaté une expérience similaire. Un syndicat s'occupant des eaux, fort de sa position institutionnelle reconnue et de ses experts, a voulu aménagé les berges de certains cours d'eau, rendre ceux-ci bien droits, bien propres, sauf qu'ils détruisaient les échanges minéraux entre le fleuve et les berges et le nombre d'espèces diminuait drastiquement dans le ruisseau. Au contraire, l'ancien système paysan des *levadas* [Boudy, Caunet, Vignaud, 2009] (livre que m'a donné le chargé de mission) qui consistait à tracer des sillons pour arroser progressivement diverses parties du champ ne modifiait ni le lit de la rivière ni les apports minéraux de la terre vers l'eau. Cela reflète la coupure entre culture populaire et technologie scientifique pointée par Paul Claval, ressentie et décrite par certains [Claval, 2001] et la critique par les habitants de la domination de la dernière sur la première. Animant une conférence gesticulée (04/05/2012) aux Plateaux Limousins, Hervé Chapelais évoquait la nécessité de se réapproprier des savoirs populaires, l'idée d' "une convergence des rustres" capables de fabriquer aussi leur science et de ne pas être dans la domination d'une science d'experts, possiblement contrôlée et orientée par des puissances financières.

La réappropriation du savoir est une forme de création et d'exercice du pouvoir de la part des "rustres" ("rustre, lourdaud" étant aussi une sous-définition du mot "paysan" dans le dictionnaire Larousse 1995) mais il faut peut-être surtout entendre les "ruraux", éloignés des métropoles où se trouvent les universités. Je vais présenter maintenant certaines de ces associations qui ont maille à partir avec la production de savoir paysan ainsi que les réseaux auxquels elles sont attachées.

Associations paysannes et diffusion de savoir

La conférence gesticulée aux Plateaux Limousins, déjà citée, s'est déroulée dans le cadre d'une "semaine d'échange et de partage de savoirs et de pratiques", semaine centrée autour de l'agro-écologie avec des ateliers sur les alternatives aux pesticides, le jardinage, les plantes à usage culinaires, la construction de murs en pierres sèches. Les ateliers visaient à pouvoir se réapproprier son espace proche et rappelle, par ces simples activités d'auto-production (et d'auto-consommation) que la maison villageoise avec son jardin, la nature environnante peut être le premier lieu d'activité. Cependant, les Plateaux Limousins n'ont pas une base agricole, contrairement à la ferme de Lachaud et au Gaec Champs Libres.

La ferme de Lachaud est aussi une antenne CNRS. Elle fonctionne autour d'un élevage de moutons et la production de céréales (mélange pois/seigle) pour les nourrir. Le pôle scientifique s'occupe de l'insertion de l'activité dans le paysage, de la production de paysages par l'activité paysanne et, à ce titre de nombreux stagiaires (souvent en master, envoyés par l'université de Poitiers) viennent à Lachaud. La ferme organise aussi (via une association) des journées pédagogiques de connaissances du milieu et de la biodiversité. Elle constitue un pôle expérimental.

Le Gaec Champs Libres, à Trasrieux, organise également des rendez-vous pédagogiques. Leur activité tourne autour du maraîchage en biodynamie. Ils accompagnent des jeunes, porteurs de projets, qui veulent s'installer en agriculture en leur permettant de se tester sur leur ferme : ils ont donc un rôle formateur. Ils s'impliquent aussi dans la vie politique et locale : on peut lire sur leur plaquette de présentation qu' "*ils souhaitent également montrer que la ferme n'est pas un lieu où l'on produit seulement des aliments mais qu'à travers elle chacun d'entre nous peut découvrir sa relation à l'environnement, sa responsabilité vis à vis de la Terre. Ils affirment à leur manière que les paysans, malgré leur affaiblissement en nombre, sont au cœur des grandes questions de notre société (réchauffement climatique et développement durable ; OGM, biodiversité et souveraineté alimentaire ; foncier et aménagement du territoire,...). Leur positionnement sur ces questions est déterminant pour l'avenir. C'est parce que l'agriculture est partie prenante de la culture, et afin d'élargir leur possibilité d'action locale, qu'ils ont créé l'association Contrechamps".* Cette dernière association organise des rendez-vous culturels : concerts, bals, conférences... et s'insère donc dans la vie du "pays"., participe à l'orienter.

Les manifestations culturelles sont nombreuses sur le Plateau de Millevaches et peuvent se tenir dans des petits hameaux (aux Salles, au Villard, à Lachaud,...), avec la complicité du cadre paysan. Cette émergence culturelle est soutenue par les liens entre les associations ou collectifs informels.

Les réseaux

Du fait de leurs pratiques novatrices ou originales, les paysans "bio" arrivent à mieux se connaître entre eux et à former un petit réseau local. Ils se fréquentent en particulier lors des marchés où ils sont regroupés à proximité les uns des autres. Le marché d'Eymoutiers (samedi matin) offre un cas caractéristique : le "bio" sont regroupés sur la même petite place, à une centaine de mètres des autres producteurs (sur une autre place). Ils représentent aussi la quasi totalité des vendeurs au marché nocturne de Gentioux.

L'association "de fil en réseaux" a pour but, également, de créer un lien entre les différentes structures aux démarches alternatives sur le Plateau et organise tous les mois des apéros ou ils se retrouvent. Les structures y sont de types divers : agricoles (comme Champs Libres), industriels (comme la SAPO Ambiance Bois), d'éducation populaire (Pivoine), de solidarité... ce qui permet aussi un croisement de savoirs et de pratiques et une solidarité au delà d'un même secteur d'activité. La volonté de faire vivre le territoire et d'y créer des activités innovantes, avec un fonctionnement non hiérarchique, est une donnée commune. L'horizontalité du pouvoir est revendiquée par de nombreux collectifs. A ce titre Télé Millevaches [Deleron, Lulek, Pineau, 2006] relate qu'ils ont dû s'opposer à tous les intermédiaires et aller jusqu'au ministère pour faire accepter leur statut d'association sans président. Cette horizontalité invite à une autre forme de la transmission de savoirs, proche de la convergence des rustres.

Le réseau REPAS, réseau de compagnonnage) est très implanté sur le Plateau (Lachaud et Champs Libres en sont) : il envoie des stagiaires qui désirent découvrir des activités et se former dans les différentes structures adhérentes. Cette présence de stagiaires oblige aussi à une innovation de savoir et la présence des jeunes invite aussi une vie locale et à des activités culturelles.

Les structures alternatives peuvent donc avoir une portée et une influence nationale. Les initiatives locales s'inscrivent dans des réseaux nationaux (comme REPAS) et internationaux prônant des formes horizontales de pouvoir et dans des problématiques plus vastes sur l'environnement et l'énergie : l'appel "Minga" militant pour une politique post-extractiviste va dans ce sens. Une presse s'est également montée avec en toile de fond la nouvelle agriculture avec des titres comme "l'âge de faire" ou "silence" qui ont régulièrement pour toile de fond l'agro-écologie. Les nouvelles formes d'agricultures jouissent indéniablement d'un pouvoir culturel. D'ailleurs, de nombreux documentaires leur sont consacrés.

Elle offre une autre lecture de l'activité et du rôle du "paysan", beaucoup moins compris comme un simple statut social, un métier que comme une insertion dans la vie locale et mondiale via les thèmes et les théories partagées.

III – Vers une nouvelle condition paysanne

L'activité paysanne, sous sa forme de statut social bridé et dirigé par les institutions peut, via la mécanisation, l'assurance de toucher les primes, l'accord de crédits pour s'engager dans une activité rentable, presque industrielle, apporter une version du confort par les biens matériels qui deviennent accessibles mais ce confort-là se paie souvent par une forme de servilité ou d'allégeance aux institutions et aux financiers qui les guident. Les anciens décrivent souvent l'activité paysanne d'aujourd'hui comme beaucoup moins pénible, mais certains, qui côtoient et travaillent toujours avec leurs enfants, disent que la pénibilité a seulement changé de visage et qu'il faut désormais compter avec le stress de devoir gérer une grosse exploitation, de remplir des papiers innombrables, et de n'avoir pas plus de temps pour soi.

Les nouveaux paysans ne prennent guère davantage de vacances que les autres. Les paysans, d'ailleurs, déclarent souvent ne pas se ressentir le besoin de vacances. Mais c'est aussi parce qu'ils craignent de laisser leurs bêtes entre d'autres mains. Les formes collectives permettent des relais et offrent la possibilité de vacances mais elles ne sont que peu développées dans le monde paysan. L'exode rural et les agrandissements font qu'ils sont de moins en moins nombreux et de plus en plus éloignés les uns des autres : les formes collectives sont plus délicates sur des fermes distantes. C'est pourquoi la limitation de la taille de l'exploitation me semble être un critère d'un plus forte solidarité paysanne et de relais facilités. Chez certains nouveaux paysans, l'insertion dans un réseau et la venue de stagiaires offre une alternative. Par la venue de stagiaires de diverses régions, les paysans ont également accès à d'autres modes de pensées et sortent de l'isolement.

Les contraintes

Vouloir parler de la condition paysanne, c'est pour moi, vouloir parler de la maîtrise de son activité, de la prise de pouvoir sur celle-ci et sur son rythme de vie. C'est vouloir être paysan en dépassant certaines contraintes.

J'ai déjà pu parler du temps libre. L'organisation du temps est contraint par l'environnement (saison, météo...) et par les besoins des animaux mais cela est accepté et les paysans arrivent à prendre du temps libre au sein de leur journée, ils peuvent s'arrêter pour discuter, organiser leurs activités et c'est pour beaucoup d'entre eux fort appréciable, en plus du fait du pouvoir que confère l'espace : la vie à la campagne. Le temps libre semble beaucoup moins possible dans l'enchaînement des journées (les vacances) mais ce n'est pas la contrainte la plus décriée, même si, pour moi, la possibilité de pouvoir s'absenter plusieurs semaines reste essentiel si je veux être paysan. Cela oblige à la solidarité : le système de remplacement fourni par la Chambre d'Agriculture restant payant et utilisé uniquement pour les maladies ou congés parentaux.

Les contraintes les plus décriées sont celles relative "au flicage", pour certains il s'agit des obligations quant au mode d'exploitation (non retournement des prairies, par exemple), pour d'autres de l'obligation de s'agrandir pour toucher des aides à l'installation, pour d'autres de l'obligation de respecter certaines normes (obligation de faire construire un nouveau bâtiment car l'ancien n'est plus aux normes, impossibilité de vendre les œufs du poulailler sur un marché sans tout un arsenal de conformité), et pour beaucoup des obligations administratives. Les éleveurs de brebis s'insurgent beaucoup contre l'obligation des boucles électroniques : ils sont perdants sur tous les tableaux. Ils sont obligés d'acheter les boucles (cher : 1,50€/boucle), ils sont "fliqués", ils doivent retourner sous 7 jours la déclaration de bouclage et doive procéder à ce dernier dès la naissance (ainsi les voilà obligés de boucler les agneaux qui peuvent mourir tôt).

Les nouveaux paysans qui veulent entrer dans le statut agricole sont aussi concernés par ces contraintes. La vente directe, à la ferme, est parfois un bon moyen de passer outre sur nombre de ces contraintes. La ferme de Lachaud, par exemple, vend ces agneaux uniquement à la ferme.

La résistance, dans certains cas, s'avère un facteur de reprise du pouvoir, pas forcément chez les nouveaux paysans, qui parce qu'ils innovent, craignent peut-être davantage les contrôles et le "flicage" potentiel. Un petit paysan, qui possède une trentaine d'hectares et une quinzaine de vaches, qui n'est pas dans la mouvance de l'agro-écologie mais ne suit pas non-plus le système industriel déclare se moquer des normes et utilise toujours ses anciens bâtiments. De ce fait, il conserve un patrimoine et n'a pas besoin d'empiéter sur de nouveaux terrains pour construire de nouvelles stabulations.

Un paysan de Gentioux est, pour sa part, après une expérience peu concluante et une dépendance aux emprunts bancaires sévèrement constatée, a choisi de sortir du statut agricole et de n'être plus que simple "cotisant solidaire" à la Mutuelle Sociale Agricole (statut beaucoup moins onéreux qu'on peut prendre si l'on exerce sur des petites surfaces) : il ne touche donc pas de primes agricoles et ne s'en soucie pas. Il fonctionne indépendamment des institutions agricoles, par le bouche à oreille et les marchés. Il essaie d'être au maximum autonome, y compris pour son énergie puisqu'il possède une éolienne et des panneaux solaires. Pour lui, il n'y a pas de mauvaises conditions de travail car il ne distingue pas son travail de sa vie : il exerce une activité paysanne. Son originalité fait que la ferme de Lachaud lui envoie parfois quelques stagiaires.

La pluri-activité

Les collectifs sont souvent le berceau d'activité multiples, comme à Lachaud ou à Trasrieux (Champs Libres) pour garder ces exemples. Un des occupants de la ferme, qui s'occupe de l'antenne CNRS et en même temps professeur à Bourganeuf. Champs Libres s'est aussi investi dans le domaine culturel. De même aux Salles ou un maraîcher s'est investi dans l'organisation d'événements culturel via l'association "La loutre par les cornes", événements qui concernent tous le village.

La pluri-activité répond parfois à la nécessité de se procurer un revenu et donc d'être moins dépendant des primes. Des paysans aux méthodes plus conventionnelles peuvent investir dans le photovoltaïque ou tenir des gîtes à la ferme.
Pour certains nouveaux paysans, l'activité liée à la terre n'est qu'une activité parmi d'autres, à petite échelle et ils travaillent à côté. Ils sont "paysans" au sens premier du terme d' "habitants du pays" : leur activité paysanne n'est pas spécifiquement un métier.
La pluri-activité, liée aux nouvelles pratiques et au courant de pensée écolo-libertaire dont elles sont pour beaucoup issues remet en question la notion de "travail" et de "métier". l'activité paysanne, pourvue de conditions d'activité laissant un temps de vie pour l'implication sociale et culturelle construit, en même temps, un modèle alternatif à celui proposée par l'ère industrielle et la division des tâches. Les nouveaux paysans sont aussi en attente d'un accès aux savoirs, de sortir de l'enfermement culturel qui pourrait être induit parla pratique constante de leur activité et réfléchisse à des organisations susceptibles d'aller vers un mode de vie choisi. Qu'ils exercent au sein d'un collectif ou de manière individuel, la fréquentation des réseaux associatifs ou libertaires du Plateau leur procure une sécurité morale, un soutien : ils ne sont pas seuls dans leur résistance ou dans leur différence. Bien au contraire, leurs pratiques alternatives peuvent être relayées. Ils jouissent donc d'une certaine influence.

La construction d'une nouvelle condition paysanne, sur des bases plus humanistes et plus solidaires, se construit en dehors des institutions, des dernières étant souvent perçues par les nouveaux paysans comme exerçant un contre-pouvoir autoritaire, ce que, je pense, elles exercent réellement par un système quasi obligatoire d'emprunts et crédit, par des institutions ou les conflits d'intérêts sont trop patents (la FNSEA dirige presque à elle seule les Chambres d'Agriculture et on retrouve ses adhérents à l'administration des Crédits Agricoles ou à la SAFER) pour que les nouvelles idées y trouvent leur place. Du fait des blocages institutionnels, les nouveaux paysans, impliqués aussi dans les milieux libertaires, pensent aussi la diffusion du savoir et des pratiques comme étant à construire en dehors des institutions.Dans l'*Eco-Pouvoir,* Pierre Lascoumes écrit (chapitre 6) que les actions des associations *"jouent un rôle essentiel dans la construction des représentations sociales comme dans le développement des interventions publiques et privées*" et ceci s'applique tout à fait au Plateau de Millevaches où les combats écolo-associatifs sont aussi une "*dénonciation des influences exercées par les groupes de pression économique sur les élus locaux et l'administration territoriale*"[Lascoumes, 1994]. Avec les nouvelles mouvances d'agriculture, c'est aussi un "droit au village" qui est revendiqué et qui se construit, c'est à dire une possibilité de vivre au village, de faire du village un lieu de démocratie locale, de pouvoir profiter des activités culturelles et de l'accès au savoir.
C'est pourquoi je veux parler d'une condition paysanne, qui a conscience de ses avantages et qui s'inscrit dans une recherche d'une meilleure qualité de vie et qui veut gagner en liberté.

Conclusion : la fabrication du rêve

Le rêve du retour à la nature existe toujours et la paysannerie offre celui de l'imbrication dans l'environnement, de l'accès directe à la terre, à ce qu'elle peut produire, d'une prise de pouvoir sur sa vie car on reste son propre patron, on a la possibilité de ne plus être dépendant du magasin où l'on achète ses vivres, on a la possibilité de recourir à des pratiques autres que l'emploi de pesticides et le productivisme. *La vie d'un simple* n'est pas seulement magnifié par une forme d'estime de celui qui a toujours connu l'effort paysan, comme dans le roman de Guillaumin, mais par l'ouverture sur un autre modèle de société qu'elle propose. On peut être à la fois, comme Guillaumin écrivain et paysan, on peut mener des activités culturelles novatrices (sans pour autant habiter la métropole) et avoir une activité en lien avec la terre. Ne plus considérer l'activité paysanne comme une "tâche" à part entière, comme un métier est une des idées qui enjoignent à reprendre du pouvoir sur son activité et son mode de vie. Pour cela, l'insertion dans les collectifs et réseaux associatifs reste un moyen de recevoir et diffuser un savoir. Plutôt que la recherche d'un pouvoir de position, fixe (comme la place au sein d'une institution ou l'assise de la propriété), les nouveaux paysans recherchent à exercer des formes de pouvoir plus dynamiques, par l'activité même, par les manifestations à caractère culturelle, par l'influence, par la diffusion des idées.

Cela fait sortir le paysan de son image d'esclave, depuis les temps anciens, d'exploité laborieux pour le compte des grands bourgeois des métropoles et nous amène à le réfléchir au sein d'une nouvelle condition paysanne

---

Références bibliographiques

- **Agamben G**., 2006. *La puissance de la pensée,* Paris, Payot & Rivages, 350p.
- **Atkinson A.**, 1991. *Principles of political ecology*, London, Belhaven Press, 254p.
- **Bonnaud A.**, 1998. Thèse Paris VIII (dir.Y. Prats) Autonomie locale et développement de quatre plateaux dans le massif central : les monts de Lacune, le Millevaches, l'Aubrac, le Larzac, 476p.
- **Boudy P., Caunet J.M., Vignaud J.F.**, 2009. Mémòria de l'aiga. Enquête ethnolinguistique sur l'eau en montagne limousine, Doublevébé Récup, 50p.
- **Claval P.**, 1978. *Espace et pouvoir,* Paris, PUF, 258p
- **Deleron S., Lulek M., Pineau G.**, 2006. Télé Millevaches. La télévision…qui se mêle de ceux qui la regardent, Valence, REPAS, 144p
- **Guillaumin E.**, 1977. *La vie d'un simple,* Le livre de poche, 286p
- **Lascoumes P.**, 1994. *L'éco-pouvoir,* Paris, La découverte, 318p
- **Mendras H.**, 1984. *La fin des paysans,* Arles, Actes Sud, 440p
- **Nasr T.**, 2005. Thèse Muséum d'histoire naturelle de Paris (dir. R. Larrère), Perception et appréciation du paysage forestier. Le cas du plateau de Millevaches, 342p
- **Tardieu V.**, 2012. *Vive l'Agro-révolution française,* Paris, Belin-Pour la Science, 464p

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

"Autonomie fourragère", pâturage et agnelage en élevage ovin alpin : l'exercice de l'élevage entre filières et territoires

Lucie Dupré, Inra-SAE2, UMR Sadapt, Ivry-sur-Seine - Lucie.Dupre@ivry.inra.fr
Jacques Lasseur, Inra-Sad UMR Selmet, Montpellier **; Julia Sicard**,ESA, Angers

Résumé.

Faisant écho à des débats excédant largement le monde agricole, l'autonomie de l'exploitation agricole, particulièrement en élevage d'herbivore, apparait comme un objectif de plus en plus affiché, à défaut d'être véritablement un mot d'ordre pour tous. L'autonomie d'une exploitation agricole renvoie à sa capacité à limiter l'achat de produits et de fournitures agro-industriels (Commissariat général du développement durable 2011). Elle s'y décline de différentes façons parfois combinées entre elles (autonomie énergétique, en intrants, fourragère, etc.) et s'adosse à la nécessité de sécuriser les exploitations, selon une réorganisation permettant tout à la fois, de limiter les dommages environnementaux, de réduire les coûts de production et les incertitudes concernant l'approvisionnement en fourniture "agro-industrielle". De fait, autonome rime souvent avec économe, et de ce point de vue-là, en agriculture tout au moins, la réflexion ne peut être qualifiée de "nouvelle". Le Rapport de Jacques Poly (1978) est là pour le rappeler. Dans les systèmes d'élevage ovin, développés notamment dans le pourtour méditerranéen, cette notion est d'autant moins nouvelle que l'autonomie est véritablement le ressort si singulier du "principe pastoral" réduisant le plus possible tout lien de dépendance avec des agents et des institutions extérieures à la société locale. En effet, la clé de voûte du pastoralisme est de reposer, complètement ou le plus possible, sur des ressources alimentaires prélevées directement par les animaux grâce au pâturage dans les différents espaces étagés du territoire. La mobilité non seulement quotidienne sur des parcours mais aussi parfois saisonnière (traditionnellement en estive) des hommes et des bêtes est l'une des façons de s'assurer de la disponibilité de ces ressources tout au long de l'année. Elle s'adosse à un rapport bien particulier aux bêtes, aux hommes et aux territoires et à leurs ressources naturelles fait d'ajustements permanents et d'adaptations qui ont caractérisé les sociétés pastorales méditerranéennes (Lenclud, Pernet, 1978). Si l'on ne peut plus guère continuer à parler de "sociétés pastorales", le pastoralisme reste une activé importante et structurante des territoires montagnards méditerranéens, qui se renouvelle dans un environnement politique, économique et social en pleine mutation avec lequel il doit composer.

Dans les Alpes du sud, pour améliorer leurs résultats économiques, les éleveurs ovins font schématiquement face à l'alternative suivante : faire du label (et se diversifier parfois) ou s'agrandir (et se spécialiser). D'un côté, les éleveurs ayant choisi de s'engager dans la démarche de certification label (qui s'accompagne pour être réellement rémunératrice d'un désaisonnement de la production) voient leur capacité à asseoir l'autonomie fourragère par le pâturage, très fortement limitée; de l'autre, le système de primes de la Pac qui a encouragé d'autres éleveurs à augmenter la taille de leurs troupeaux. Il ne s'agit donc pas ici, de devenir autonome mais de le rester lorsqu'on agrandit le troupeau et alors que la donne globale socio-économique et politique de l'élevage, des filières et des territoires ruraux a grandement changé, conduisant à une réorganisation des pratiques qui a été bien repérée, ailleurs, par les zootechniciens (Dedieu et al. 2008). Lorsque le troupeau augmente fortement, la valorisation économique s'accroit puisque le nombre d'agneaux augmente, mais les ressources pâturables doivent elles-aussi augmenter et le territoire alpin (alentour de l'exploitation + estives) n'y suffit plus : la pratique de la transhumance inverse (c'est-à-dire hivernale) vers les pâturages de plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône) ou du Var devient nécessaire (Sicard 2012) : c'est une autre façon d'exercer et de concevoir l'élevage qui prend forme et dont nous attacherons à saisir les figures, les discours, les pratiques et les moments décisifs. L'agnelage en est un particulièrement important car sa période repose sur des choix économiques précis en matière de valorisation du troupeau, qui sont autant de façons de s'inscrire dans des filières mais aussi dans des territoires - le calendrier d'agnelage allant souvent de pair avec le calendrier de pâturage.

A partir d'un matériau empirique constitué lors d'une enquête ethnographique conduite auprès d'une vingtaine d'éleveurs ovins du pays dans la haute vallée du Verdon (Alpes de Haute Provence) destinée à caractériser les pratiques d'élevage en lien avec l'exploitation des territoires et des ressources naturellement disponibles, nous montrerons comment l'autonomie fourragère, reliée avec la question de l'agnelage, repose sur la réorganisation du travail d'élevage et de sa distribution dans l'espace et dans le temps agricole selon des grandes séquences, et notamment sur une mise en cohérence des périodes de (re) production du troupeau et des disponibilités en fourrages dans les différents espaces mobilisés. Elle prend largement appui sur un réseau de relations sociales facilitant la mise en complémentarité de territoires pastoraux étendus et étagés, de plaine et de montagne, à distance ou à proximité, telle qu'elle caractérise parfaitement la figure extrême et très singulière de "l'herbassier" , l'éleveur itinérant par excellence (Labouesse 1982). Dans l'exercice de l'élevage s'opère alors un travail d'enrichissement, de mise en ordre et de coordination des grandes catégories culturelles qui soutiennent l'édifice pastoral "traditionnel" qui va de pair avec des déplacements et des réagencements importants : le haut vs le bas, le proche vs le lointain, le cultivé vs "le sauvage", le dedans vs le dehors… Nous serons particulièrement attentifs à la façon dont les éleveurs, en voulant rester autonomes et gagner en souplesse, redéfinissent leurs rapports aux ressources non cultivées dont le renouvellement est basé sur les seules dynamiques de végétation et aux territoires dans lesquels ils circulent (Lasseur 2006), pour certains avec désormais beaucoup d'amplitude. Ce faisant, nous montrerons comment la redéfinition de leurs activités d'élevage et de la place qu'ils occupent au sein des différentes communautés renvoie à la façon dont ils travaillent ce double attachement aux territoires et aux filières.

Références bibliographiques

- **Poly J.**, 1978. *Pour une agriculture pus économe et plus autonome*. Inra éditions, 65 p + annexes.
- **Lenclud G., Pernet F.**, 1978. Gestion du milieu, gestion du troupeau et évolution sociale: Le cas de la Corse. *Études rurales*, 71/72, Campagnes marginales, campagnes disputées, 49-87.
- **Sicard J.**, 2012. *Entre mobilité et sédentarité des éleveurs ovins. Débats autour des liens au(x) territoire(s) dans les élevages pastoraux, en Haute-Provence*. Mémoire d'ingénieure, ESA. 67 p.
- **Labouesse M.**, 1982. La diversité du secteur agricole : approche et réflexions à partir d'une forme originale d'élevage méridional. *Série Etudes et Recherches*, 68, 1-88.
- **Landais E., Deffontaines J.P.**, 1989. Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. *Études rurales*, 109, 125-158.
- **Lasseur J.**, 2005. Sheep farming systems and nature management of rangeland inFrench Mediterranean mountain areas. *Livestock Production Science*, 96, 87–95
- **Hellec F., Blouet A.**, 2012. "Technicité versus autonomie" Deux conceptions de l'élevage laitier biologique dans l'est de la France. *Terrains & travaux*, 1(20), 157-172.
- **Dedieu B., Chia E., Leclerc B., Moulin C.H., Tichit M.** (eds.), 2008. *L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*. Quae.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

L'agriculture conventionnelle dans les territoires de la demande urbaine

Produire des grandes cultures aux abords de la 4ème ville française

Isabelle Duvernoy, Inra, UMR agir, Toulouse, France - duvernoy@toulouse.inra.fr
Sylvie Paradis, INPT El Purpan, Université Toulouse

Résumé.

En France, l'agriculture périurbaine fait face à un paradoxe. La « demande urbaine », exprimée par les collectivités territoriales de différents ordres, met en exergue la production d'une alimentation de proximité, notamment de produits frais et témoignant d'un souci pour le maintien d'une qualité et d'une accessibilité de l'environnement à proximité des villes. Pourtant, la majorité des surfaces agricoles, de mieux en mieux protégées par les documents d'urbanisme, et des exploitations agricoles sont orientées vers des productions plus conventionnelles, comme les grandes cultures. Nous entendons par celles-ci les cultures de céréales, oléagineux et protéagineux. C'est le cas par exemple dans l'aire urbaine de Toulouse, où les surfaces déclarées en grandes cultures au RPG de 2009 composent la majorité des surfaces des communes.

Nous souhaitons dans cette communication questionner l'opposition entre une agriculture de territoire (urbain dans notre cas), qui serait dédiée aux circuits de proximité et aux activités de loisirs, et une agriculture considérée comme professionnelle, qualifiée de conventionnelle (dans ses pratiques, ses intérêts, son idéologie), spécialisée dans les grandes cultures, potentiellement délocalisables, inscrite dans un espace mais pas ancrée dans un territoire. Cette opposition paraît schématique mais transparaît nettement dans les politiques territoriales qui prennent en compte l'activité agricole dans l'aire urbaine toulousaine et qui portent sur le développement d'une alimentation de proximité ou d'une économie sociale et solidaire. Néanmoins, le projet d'un parc à proximité de Toulouse, dans un paysage marqué par les grandes cultures, oblige désormais à inclure ce type de productions dans les finalités urbaines.

Pour dépasser cette opposition, nous avons étudié le rapport des producteurs en grandes cultures au territoire où ils exercent leur activité. Pour le définir, nous nous sommes appuyés sur les propositions d'Agnew (1990) qui différencie trois dimensions dans le rapport d'une activité au territoire. Ces dimensions ont servi de guide pour analyser les entretiens menés auprès de 15 producteurs en grandes culture installés dans l'aire urbaine toulousaine et connus pour 14 d'entre eux de la chambre d'agriculture départementale ou d'un de ses services, critère choisi pour rencontrer des agriculteurs considérés comme bien intégrés dans les institutions majoritaires de la profession.

Nous avons pu constater une diversification de ces producteurs en termes de production et en termes de services d'activités, ce qui nuance l'opposition entre productions, grandes cultures et maraîchage, pour la fourniture de biens et services à la ville.

De plus, il apparaît que les contraintes et opportunités pour les productions en grandes cultures ne résultent pas exclusivement ni directement d'effets structurels à petite échelle de l'urbanisation (liée à leur localisation ou à leur distance par rapport à la ville) mais également au contexte social dans lequel ils exercent et des effets de lieu et d'appropriation des lieux par de nouveaux types d'acteurs.

Cette première analyse a permis de mieux comprendre le contexte spécifique de leur activité en contexte périurbain à travers ces trois dimensions, tout en permettant d'identifier des éléments pour mieux les accompagner et développer de nouveaux services et biens pour la vie urbaine.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Qu'est-ce qui est "urbain" dans l'agriculture urbaine ?
Une analyse des échelles mobilisées dans deux projets d'agriculture urbaine

Marion Ernwein, Département de géographie et environnement, Université de Genève - Marion.ernwein@unige.ch

Résumé.

L'agriculture urbaine est un terme générique qui désigne un ensemble de pratiques culturales émergentes qui participent à repenser la relation ville-agriculture. Accoler ces deux termes généralement conçus comme antinomiques ne va pas de soi. En effet, dans le contexte ouest-européen, le discours sur la ville s'est historiquement construit sur une opposition forte entre la ville malsaine et destructrice, et la campagne bénéfique (Salomon Cavin, 2005, 2012). La construction du terme d'agriculture urbaine porte donc un enjeu de vocabulaire important, qui dénote un changement radical dans le mode de pensée sur la ville et sa relation à l'agriculture, et *in fine*, sur la nature de la ville et de l'agriculture. En effet, que deviennent la ville et l'agriculture dès lors qu'elles se font ensemble ? Ce terme pose au demeurant problème aux acteurs sur le terrain, en témoigne le cas genevois : la Direction Générale de l'Agriculture (DGA), cherchant à développer une politique d'agriculture urbaine dans l'agglomération genevoise, a développé un "lexique genevois sur l'agriculture urbaine", à destination des urbanistes et des agriculteurs. Celui-ci a fait un tollé dans ces deux milieux, les uns contestant l'idée que l'agriculture puisse se pratiquer en zone urbaine, les autres refusant d'être associés à la ville. Rapidement, la DGA a réagi en changeant la dénomination du lexique en "production agricole d'agglomération", évitant l'écueil d'accoler deux termes encore opposés dans l'imaginaire de nombreux acteurs.

Dans cette communication, je m'interroge sur la manière dont la dimension urbaine de l'agriculture est mobilisée voire revendiquée par les acteurs qui portent des projets dits agriurbains. Assument-ils voire revendiquent-ils nécessairement leur dimension urbaine ? Comment l'échelle (urbaine, infraurbaine, régionale…) mobilisée pour définir leurs pratiques et le public qu'ils souhaitent toucher est-elle conçue et quels enjeux cela porte-t-il ? Je fais l'hypothèse que pour comprendre l'enjeu de la dimension "urbaine" de l'agriculture urbaine, il ne faut pas s'arrêter à la question de la localisation, intraurbaine ou périurbaine, des exploitations agricoles, ou des relations réciproques entre l'agriculture et la ville (voir Fleury & Donadieu 1997), ni même aux pratiques des espaces agricoles par les citadins (voir Nahmias & Le Caro, 2012). Je postule qu'il importe également de voir si et comment l'urbain est mobilisé par les acteurs engagés dans de tels projets, avec quelles définitions et au sein de quels discours. Par ailleurs, s'intéresser à la relation entre les agriculteurs dits urbains et les acteurs institutionnels permet de voir comment le cadrage d'un projet et la définition de sa portée spatiale sont influencés par les relations de pouvoir inter-acteurs. Cette perspective permet de resituer les projets d'agriculture urbaine dans leur contexte micro-politique.

Je fais ici référence au corpus des *politics of scale* (Herod & Wright, 2002), qui a pour objet la construction sociale des échelles spatiales. Ce courant s'intéresse, d'une part, à la manière dont les acteurs, lorsqu'ils construisent des projets, mobilisent des réseaux à différentes échelles, généralement pour obtenir du soutien et une crédibilité. On parlera alors d'échelle de référence ou d'engagement. D'autre part, il s'agit de comprendre comment la définition d'une échelle à laquelle le projet souhaite agir – en d'autres termes sa portée spatiale – est un enjeu et fait l'objet de relations de pouvoir. On parlera d'échelle d'action. Aborder l'agriculture urbaine de cette manière permet de voir si et comment la ville est mobilisée et définie par les acteurs engagés dans les projets agriurbains, et de laisser apparaître d'autres référents spatiaux de pratiques qui peuvent être pensées à différentes échelles et au sein de multiples réseaux, formels ou informels.

Le cas mobilisé dans cette communication est celui du parc Beaulieu, à Genève. Ce parc présente une particularité : celle d'accueillir un plantage – version Suisse du jardin partagé – et un projet d'agriculture urbaine. Ce parc historique se situe dans la partie centrale de la ville, et il n'est pas anodin que deux projets ayant trait à l'agriculture urbaine s'y soient installés : ils s'y constituent en vitrine de l'agriculture urbaine. Le plantage est un projet municipal, mis en place par l'Unité d'Action Communautaire du quartier dans le but principal de favoriser le lien social et l'intégration par le biais du jardinage, alors que le projet d'agriculture urbaine est porté par le Collectif Beaulieu, regroupement d'associations ayant toutes en commun de se préoccuper d'agriculture. Le Collectif porte un discours militant et est inséré dans des réseaux d'action et des mouvements paysans tels que la Via Campesina. En plus de leur proximité spatiale, ces projets sont liés par une relation financière, puisque le Collectif Beaulieu dépend de subsides municipaux ; par ailleurs les porteurs des deux projets collaborent dans le cadre du "projet Beaulieu", qui vise à réaménager le parc, et notamment à repenser le lien spatial et fonctionnel entre les deux projets agriculturaux.

Cette communication vise à identifier comment les acteurs de ces deux projets construisent et négocient leurs échelles de référence et d'action, notamment à travers la définition de leur public, et comment la relation de pouvoir inégalitaire entre eux engendre des reconfigurations scalaires dans leurs discours et leurs pratiques. Je montre que la mobilisation de la ville se fait de différentes manières, et que la définition d'une échelle de référence et d'action se fait à travers des jeux de pouvoir, qu'il est nécessaire d'identifier et de comprendre pour saisir les nuances dans l'appellation "urbaine" de l'agriculture urbaine.

Le cas de Beaulieu constitue une des études de cas de la thèse de doctorat que je mène sur les pratiques de jardinage en ville. Sur ce terrain, cinq entretiens ont été menés auprès d'acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans le plantage, dans le Collectif Beaulieu ou au niveau de la municipalité ; par ailleurs, de l'observation participante est menée auprès d'une des associations membres du Collectif Beaulieu.

.

Références bibliographiques

- **Fleury A., Donadieu P.**, 1997. De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement*, 31.
- **Herod A., Wright M.** (eds), 2002. *Geographies of power. Placing scale.* Blackwell.
- **Nahmias P., Le Caro Y.**, 2012. Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement urbain / Urban environment*, 6, 1-16.
- **Salomon-Cavin J.**, 2005. *La ville, mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaisons, évolution*. PPUR, Lausanne.
- **Salomon-Cavin J.**, 2012. Entre ville stérile et ville fertile, l'émergence de l'agriculture urbaine en Suisse. *Environnement urbain / Urban environment*, 6, 17-31.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Répertorier les "savoir-faire paysans" pour la promotion d'autres voies en agriculture : problèmes méthodologiques et questions de terrain

Gauthier Félix, Animateur du projet de répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine, ingénieur agronome et étudiant en Master 2 'Environnement, Développement, Territoire et Sociétés' au Muséum National d'Histoire Naturelle, co-habilité avec AgroParisTech. La partie recherche du projet est encadrée par Yuna Chiffoleau, INRA-SAD, UMR Innovation, Montpellier - gautier.felix@gmail.com

Résumé.

Les "savoir-faire paysans", valoriser les pratiques pour de nouvelles voies en agriculture.

Cette communication se propose, à partir de l'étude d'un projet de répertoire des "savoir-faire paysans" mené en Lorraine, de répondre à la question suivante : Comment le travail de recueil et de valorisation de savoir-faire et d'expériences dans la profession agricole permet la création d'un réseau d'échange et d'innovation pour la promotion de nouvelles voies en agriculture ? L'incorporation de nouveaux savoirs et de pratiques ré-interroge le métier d'agriculteur et les modèles d'exploitation. Ils donnent aux acteurs de nouveaux rôles, croisant l'engagement dans la pratique et le positionnement dans les réseaux socio-professionnels (Chiffoleau et Dreyfus, 2004), fondant ainsi de nouveaux champs de compétences. Ils invitent les métiers de l'accompagnement à s'intéresser aux pratiques ainsi qu'aux réseaux sociaux dans lesquels ces pratiques se forment et se transforment (Lémery, 2003, Compagnone, 2004) pour appuyer les initiatives des agriculteurs.

Enquêter, classer et offrir des savoir-faire pour créer un espace d'échange.

Le projet de "répertoire des savoir-faire paysans" en Lorraine est initié par des agriculteurs issus de la Confédération paysanne et réunis au sein de l'ALADEAR (Association Lorraine Alsace de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) qui ont décidé de "*permettre aux porteurs de projets en agriculture et aux agriculteurs souhaitant modifier leurs pratiques ou développer de nouveaux projets, de pouvoir trouver auprès d'agriculteurs en activité ou retraités des ressources et des compétences en lien avec leur projet, d'en intégrer la dimension humaine, économique ou technique par le partage d'expérience.*"[1] Il s'agit alors d'imaginer de nouvelles modalités d'échanges entre agriculteurs, entre agriculteurs et porteurs de projet afin de construire un espace d'autoformation (Darré et *al.*, 1989) qui soit aussi un outil de promotion du "faire autrement"[2] et de la diversité des agricultures qui subsistent sur les territoires.

Les savoirs locaux, agricoles et ruraux, parfois nommés "savoirs écologiques paysans" (Bousset, 2009) ou "savoir agroécologiques ruraux" (Duda, 2010), sont l'objet d'un intérêt croissant pour les sciences sociales (anthropologie) dans les pays occidentaux. Ils sont perçus comme des réponses possibles aux enjeux de gestion des ressources naturelles et de la constitution d'un nouveau rapport de l'Homme à la nature. Des enquêtes sont alors menées, notamment en France, pour recueillir ces savoirs et trouver des pistes de valorisation dans l'enseignement et la profession agricole (Duda, 2010). Certains travaux soulignent aussi l'importance du réseau professionnel dans la production et l'échange de savoirs dans les réseaux d'agriculture écologique (Richardson, 2005).

Mais il ne s'agit pas ici de recueillir des "bonnes pratiques" oubliées ou marginalisées, mais d'identifier des savoirs, des compétences et des expériences qui peuvent-être utiles à toute personne (agriculteur, porteur de projet) qui souhaiterait changer de pratiques ou acquérir des connaissances pour la mise en œuvre d'un projet agricole. Ce travail pose alors une série de questions méthodologiques communes à qui s'intéresse aux savoirs : Comment évaluer le savoir énoncé ? Comment recueillir et transmettre les savoirs incorporés ? Comment comprendre les réseaux d'apprentissage des agriculteurs ? Pour répondre à ces questions, nous devons piocher dans une batterie d'outils qui empruntent à la sociologie rurale, pour comprendre le contexte général dans lequel s'inscrivent les initiatives (Hervieu et Purseigle, 2013), à la sociologie des réseaux pour mettre en lumière les modalités d'échange, d'apprentissage et d'innovation des agriculteurs (Chiffoleau et Dreyfus, 2004), à la sociologie économique qui met en avant le rôle du capital social dans les dynamiques d'apprentissage (Lazega, 2002) et enfin aux sciences de l'éducation pour la compréhension de la relation entre apprenant et sachant (Pharo, 1985).

1 Extrait des objectifs énoncés dans la demande de financement du projet auprès du Conseil Régional de Lorraine.
2 Une référence forte est faite à l'agriculture paysanne, dont les principes sont déclinés dans une charte en 8 points. Ils peuvent être évalués par une méthode de diagnostic (www.agriculturepaysanne.org).

Une nouvelle approche des "savoir-faire paysans" en sciences sociales.

Nous souhaitons montrer ici que ce projet de répertoire, ainsi que l'approche que nous en proposons à partir des sciences sociales, participent à répondre aux recompositions importantes d'un monde professionnel en pleine mutation (Hervieu et Purseigle, 2013). Nous voyons surgir sur le terrain de multiples acteurs – en premier lieu des agriculteurs militants – qui s'attellent à poser des questions, à œuvrer à la réalisation d'autres façons de faire en agriculture (Dufour et Lanciano, 2012), investissant autant le champ des pratiques culturales, que celui des services et de la production de connaissances (Demeulenaere et Goulet, 2012). Nous avons donc choisi d'aborder la question des savoir-faire comme un objet social constitutif d'une profession qui cherche à se redéfinir en s'appuyant sur son propre vécu et ses caractéristiques de fonctionnement, œuvrant ainsi à la création d'un espace d'échange. Cette approche offre de nouvelles perspectives à la notion de savoir-faire, qui concernent ici les multiples expériences et compétences qui caractérisent le métier d'agriculteur. Elle sort ainsi des préoccupations environnementales, qui caractérisent les travaux anthropologiques, pour s'enchâsser dans le social.

Références bibliographiques

- **Bousset C.**, 2009. *Les savoirs écologiques paysans (SEP)*. Mémoire bibliographique sous la direction d'Aurélie Javelle et de Sophie Lemonnier, SupaAgro Florac.
- **Chiffoleau Y., Dreyfus F.**, 2004. Cognitive styles and networks patterns; a combined approach of learning processes in sustainable agriculture. Workshop 4: *Knowing and Learning: labour and skills at stake for a multidimensional agriculture*, 757-770
- **Compagnone C.**, 2004. Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne. *Recherches Sociologiques*, 3, 103-121.
- **Darré J.P., Lémery B., Le Guen R.**, 1989. Changement technique et structure locale en agriculture. *Economie Rurale*, 192-193, 115-122.
- **Demeulenaere E. et Goulet F.**, 2012. Du singulier au collectif. Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agricultures "alternatives". In Aux bords du champ. Agricultures et sociétés contemporaines*. Terrains & Travaux*, 20(1), 121-138.
- **Duda R.**, 2010. *Les savoirs agro-écologiques. Recueil, valorisation et transmission dans l'enseignement agricole. L'exemple de la viticulture dans le Mâconnais*. Mémoire de master 'Evolution, patrimoine naturel et sociétés, spécialité de recherche 'Environnement, développement, territoires et sociétés', AgroParisTech/MNHM, sous la direction d'Aurélie Javelle et Sophie Lemonnier, SupAgro Florac.
- **Dufour A. et Lanciano É.**, 2012. Les circuits courts de commercialisation : un retour de l'acteur paysan ? *Revue Française de Socio-Économie*, 1(9), 153-169.
- **Hervieu B., Purseigle F.**, 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin, Coll. U, 318p.
- **Lazega E.**, 2002. Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale. In Alter N. (dir.), *Les logiques de l'innovation*. La Découverte, Coll. Recherches, 288p.
- **Lémery B.**, 2003. *Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ?* Actes du séminaire sur l'évolution du conseil en agriculture et les métiers du développement, Guyancourt, 23-24/04/2003, 8p.
- **Pharo P.**, 1985. *Savoirs paysans et ordre social. L'apprentissage du métier d'agriculteur*. Formation Qualification Emploi, Coll. Des Etudes, 194p.
- **Richardson M.**, 2005. À la recherche de savoirs perdus? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez des agriculteurs biologiques au Québec. *VertigO,* 6(1), 1-8.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Les circuits de proximité : modèle alternatif de distribution des produits biologiques ou vecteur de la conventionnalisation de l'agriculture biologique ?

Philippe Fleury, Carole Chazoule, Isara Lyon département Agriculture, Systèmes alimentaires et Territoires (Aster), Laboratoire d'Etudes Rurales. Agrapole

Résumé.

L'agriculture biologique (AB) du fait de son histoire comme modèle alternatif à l'industrialisation de l'agriculture et du fait de sa réglementation, dont le point central est l'exclusion de l'usage de produits de synthèse (engrais et phytosanitaires), est considérée comme ayant un impact favorable sur l'environnement. Par ailleurs, l'AB est souvent associée à une notion de proximité entre le consommateur et le producteur, image largement véhiculée par les médias qui actuellement s'intéressent souvent aux circuits courts et à la forte présence de producteurs biologiques dans ceux-ci. La représentation fréquente de l'AB est tout à la fois celle d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une agriculture de proximité contribuant à un développement local plus équitable.

Mais les évolutions récentes de l'organisation des filières biologiques interrogent la capacité de l'AB à maintenir ces "*avantages comparatifs*". Depuis le début des années 1990, répondant à un fort potentiel de croissance, de nouveaux acteurs ont particulièrement contribué à l'extension du marché de l'AB. Le développement des secteurs de la transformation via notamment l'arrivée d'industriels issus de l'agriculture conventionnelle et l'allongement des circuits de distribution via la place croissante prise par les grandes et moyennes surfaces (GMS) ont favorisé une meilleure visibilité et accessibilité des produits biologiques sur les marchés. L'arrivée de ces nouveaux acteurs a aussi fortement fait évoluer les pratiques et les modes de coordination au sein des filières. Un mouvement de transition d'un mode de coordination domestique vers des modes de coordination plus industrialisés a ainsi été mis en évidence (Sylvander et al 2006).

Ces évolutions de l'AB ne sont pas spécifiques à la France, ni même à l'Europe, elles concernent également l'Amérique du Nord. Le débat y est particulièrement vif sur la "*conventionnalisation*" de l'AB et sur le risque que l'apparition de grands groupes agro-alimentaires (comme Wal-Mart aux Etats-Unis) se traduise par une modification des pratiques productives de l'AB et ce, dans un sens défavorable à leur durabilité (Buck and al., 1997 ; Guthman, 2004 ; Darnhofer *et al.,* 2009 ; Stassart et Jamar, 2009). Selon la thèse de la conventionnalisation, l'AB serait de plus en plus interprétée comme un simple cahier des charges, se réduisant à une liste d'intrants autorisés. Elle serait aussi de plus en plus dominée par de grosses entreprises, dans la production comme dans la transformation et la distribution. Cette situation conduirait l'AB aux mêmes impasses que celles rencontrées par l'agriculture conventionnelle : concentration et spécialisation des exploitations, augmentation et recherche d'une meilleure efficience des intrants, dépendance des agriculteurs envers les fournisseurs, érosion des exigences de la réglementation, etc. En clair, le risque est de voir émerger une AB productiviste que l'on qualifie souvent par le terme de "*Bio intensive*".

Les tenants de la thèse de la conventionnalisation de l'AB mettent en avant le rôle des grands groupes de l'agro-alimentaire et affirment, en contrepoint, la capacité de systèmes de distribution fondés sur des relations de confiance, souvent directes, entre producteurs et consommateurs à assurer un développement de l'AB en accord avec ses principes fondateurs : principes de santé, d'écologie, d'équité et de précaution (IFOAM, 2005). Mais l'évolution des modes de mise en marché des produits biologiques ne peut pas se saisir en considérant seulement une dichotomie entre circuits courts, sans intermédiaire (ou avec un seul intermédiaire) entre producteur et consommateur et circuits longs, faisant intervenir de nombreux intermédiaires.

Nous observons en effet, le développement de nouvelles de formes de distribution intermédiaires entre circuits courts et circuits longs que l'on peut qualifier de "*circuits de proximité*": systèmes de paniers avec une logistique complexe, magasins collectifs de producteurs, plateformes pour la restauration collective, industries agro-alimentaires et grandes et moyennes surfaces (GMS) s'approvisionnant régionalement, etc. Ces circuits se différencient des circuits courts par leur plus grande complexité, leur échelle géographique pouvant être régionale et le nombre plus important d'intermédiaires. Il s'agit ainsi de gagner en efficacité et d'atteindre de nouveaux marchés (plus éloignés ou ayant des exigences fortes en termes de volumes ou d'homogénéité des lots). Pour autant, ces circuits se distinguent aussi des circuits longs, tout d'abord par leur ampleur plus réduite, mais aussi par la volonté de maintenir une proximité entre le producteur et le consommateur.

L'objectif de cette communication sera double :

- Analyser la diversité des circuits de proximité de la région Rhône-Alpes, du point de vue de leurs formes d'organisation et des acteurs parties prenantes d'une part et, d'autre part, du point de vue de leurs finalités économiques, sociales, éthiques ou environnementales ;
- Resituer ces résultats dans le débat sur la conventionnalisation de l'AB et la "*Bio intensive*" ou en d'autres termes voir si ces nouveaux circuits de proximité "*tiennent leur promesses*", c'est à dire maintiennent les avantages communément prêtés aux circuits courts (renforcement des liens entre les producteurs et les consommateurs, rémunération plus équitable des producteurs,

contribution au développement local et au développement durable (Maréchal 2008, Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2009)) tout en proposant des solutions à un certain nombre de leur limites en matière d'efficacité et d'atteinte de nouveaux marchés.

Méthodes et cadre théorique

Ce travail repose sur une double approche :

- un travail de référencement de la diversité des circuits de proximité de la région Rhône-Alpes concernant les produits biologiques. Nous avons identifié plusieurs grands types de circuits : ceux organisés par la grande distribution lorsqu'elle cherche à s'approvisionner au niveau régional ; ceux impliquant le secteur agro-alimentaire, coopératives et industriels ; ceux initiés ou accompagnés par les collectivités locales pour leur restauration collective et enfin ceux issus d'initiatives paysannes ou consumeristes et qui sont souvent le fruit du développement de circuits courts.
- l'analyse détaillée de quatre circuits de proximité choisis de façon à saisir la diversité identifiée dans la phase de référencement. Nous avons retenu :
  - une association d'une vingtaine de producteurs de produits biologiques mettant en commun leurs produits ;
  - une plateforme collective virtuelle sous statut associatif permettant la collecte et la distribution des produits d'une cinquantaine de producteurs ;
  - une PME d'une soixantaine d'employés spécialisée dans la confection de pains ;
  - une PME d'une vingtaine de personnes produisant des plats transformés de type "traiteur", son approvisionnement est partiellement régional alors que sa clientèle est nationale ;
  - nous n'avons pas d'étude de cas concernant la grande distribution. Ceci supposait un accès à des réseaux d'acteurs difficiles à motiver par une démarche de recherche, pour autant l'approche de référencement de la diversité régionale des circuits de proximité nous a permis de disposer d'un certain nombre d'information sur les stratégies de ces acteurs.

Pour chacun de ces quatre circuits de proximité nous avons associé :

- Une analyse de leurs supports de communication (documents, plaquettes, emballages des produits, sites internet) afin d'identifier les pratiques, le territoire et ses attributs éventuels, les valeurs mis en avant.
- Des enquêtes auprès des différents acteurs de ces circuits. Un total de 28 enquêtes a été réalisé auprès des animateurs, agriculteurs, gestionnaires, responsables d'entreprises, clients de ces circuits. L'objectif a été double, d'une part reconstituer les principales étapes de la construction et l'organisation actuelle de ces circuits, d'autre part recueillir les points de vue des différents acteurs sur ces circuits en particulier sur la façon dont ils qualifient leur proximité (géographique et organisée) et dont ils évaluent leurs avantages et leurs limites.

Nous rendons compte tout d'abord de la dynamique de construction et de l'organisation de ces quatre circuits en mobilisant les concepts de la sociologie de l'action organisée (Musselin, 2005) : diversité des acteurs impliqués, transformations de leurs référentiels respectifs, relations et règles qui se sont progressivement établies. Nous associons cette analyse des processus à une qualification de ces circuits en termes de proximités géographique et organisée (Rallet et Torre, 2004). Nous nous intéressons aux dispositifs relationnels qui se mettent en place pour compenser à la fois un éloignement géographique croissant entre producteurs et consommateurs mais aussi un certain desserrement de leur proximité organisationnelle du fait de l'apparition d'intermédiaires, transformateurs, transporteurs, distributeurs. Nous montrons la diversité de ces dispositifs (organisation de rencontres, visites d'exploitations, plaquettes, charte, contrats, etc.) Nous rendons compte tout autant des apports que des limites de ces dispositifs.

Enfin, la discussion finale de la communication s'inscrira dans le cadre de la théorie de la conventionnalisation de l'AB et en mobilisera les concepts.

Références bibliographiques

- **Buck D., Getz C., Guthman J.**, 1997. From farm to table: the organic vegetable commodity chain of northern California. *Sociologia Ruralis*, 37(1), 3-20.
- **Darnhofer, I., T. Lindenthal, *et al.***, 2009. Conventionalisation of organic farming practices : from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review. *Agronomy for Sustainable Development,* 30(1), 67-81.
- **Guthman, J.**, 2004. The Trouble with "Organic Lite" in California : a Rejoinder to the "Conventionalisation" Debate. *Sociologia Ruralis*, 47(3), 301-316.
- **IFOAM**, 2005. Les principes de l'agriculture biologique, 4p. http://www.ifoam.org/pdfs/POA_folder_french.pdf.
- **Lamine C. Bellon S.**, 2009. *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Quae / Educagri, 315 p.
- **Leroux B.**, 2011. *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*. Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales. 408 p.
- **Maréchal G.**, 2008. *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*. Educagri, 213p.
- **Ministère de l'agriculture et de la pêche**, 2009). *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs. Plan d'action pour développer les circuits courts*. http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4p-CircuitsCourts.pdf.
- **Musselin C.**, 2005. Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? *Revue française de science politique*, 55, 51-71
- **Rallet A., Torre A.**, 2004. Proximités et localisation. *Economie rurale*, 280, 25-41.
- **Stassart P.M., Jamar D.**, 2009. Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionnalisation des filières agroalimentaires bio. *Innovations Agronomiques*, 4, 313-328.
- **Sylvander B., Bellon S., Benoit M.**, 2006. Facing the organic reality: the diversity of development models and their consequences on research policies. *Organic Farming and European Rural Development*, 30-31, Odense (Danemark), 58-61.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Vie et mort de l'écopathologie

L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative

Nicolas Fortané, INRA-RiTME – nicolas.fortane@ivry.inra.fr

Résumé.

Dans le courant des années 1970, quelques vétérinaires émettent un regard critique sur le modèle productiviste de l'agriculture intensive. Ils développent alors une médecine vétérinaire alternative, mieux adaptée aux pratiques d'élevage moderne et repensant le rôle des vétérinaires sur l'exploitation agricole : l'écopathologie. Mais, une vingtaine d'année plus tard, celle-ci ne parvient à échapper à ses contradictions et disparaît. En effet, les savoirs et les pratiques de l'écopathologie sont réappropriés par les acteurs dominants, favorables à l'élevage intensif, et perdent leur dimension critique du modèle productiviste.

Pour comprendre comment une telle trajectoire a été possible, comment en somme l'écopathologie a échoué à s'imposer comme forme *alternative* de médecine vétérinaire, il faut restituer les enjeux qui ont concouru à restructurer l'espace des relations entre la médecine vétérinaire et les acteurs de la santé animale pendant la seconde moitié du vingtième siècle. On verra ainsi dans quelle mesure la dimension critique du projet écopathologique doit en réalité être rapportée aux luttes et aux concurrences auxquelles devait faire face la médecine vétérinaire pour préserver son territoire. C'est en définitive la configuration des forces professionnelles et institutionnelles du monde agricole qui permet d'expliquer la portée politique des savoirs et des pratiques écopathologiques.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Usages de l'environnement et pratiques agricoles différenciées dans les cartes mentales, étude comparée France/ Brésil

Tiffany Garcia-Parilla, Paris 3 Sorbonne Nouvelle - tiffanygarciadoctorante@gmail.com

Résumé .

L'espace agricole est aujourd'hui un champ d'affrontements scindé entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture alternative (biologique, biodynamique, permaculture, etc.) autour des usages de l'environnement. Le territoire appréhendé de manière subjective (Frémond, 1999 et Di Méo, 1998) dévoile un concept de l'environnement qui appartient aux groupes d'agriculteurs rencontrés. Notre hypothèse de départ suppose une relation directe entre représentations de l'environnement et pratiques agricoles. Selon Garnier et Sauvé (1999), il existe en effet, un lien étroit entre la représentation et l'agir. D'un côté, la représentation met en forme une stratégie, et de l'autre, elle la rendrait légitime. Dans une perspective anthropologique où l'environnement est l'objet des rapports sociaux, notre communication propose de discuter des représentations sociales de l'environnement et de l'agriculture biologique lors d'une étude comparée dans des milieux ruraux français (Vendée et Yonne) et brésiliens (Etat du Rio Grande do Sul). Notre méthodologie s'articule dans un premier temps avec les cartes mentales, permettant de mettre à jour la manière dont l'homme voit et structure le monde. Dans la phase analytique, un principe d'objectivité est conféré au "dessinateur" afin qu'il puisse fournir son interprétation lors d'un entretien complémentaire. Cette démarche minimise la place du chercheur et valorise celle du "profane". Les concepts de *Topophobia* et de *Topophilia* (Tuan, 1974) y sont mobilisés afin de saisir les dimensions socio-environnementales de ce que nous appelons : "l'espace communale imaginé". Dans les relations antagonistes et contradictoires qui régissent l'agriculture contemporaine, l'identité professionnelle met en jeu des luttes de pouvoir dans lequel les attitudes, les stéréotypes et les représentations animent ces interactions. Les représentations sociales jouent ainsi un rôle fondamental dans la défense de l'identité du groupe. Comme nous l'explique Joffe (2003), les personnes forgent des représentations, souvent générées par les émotions. Elles peuvent répondre à une sensibilité causée par une situation ou un comportement qui intègre des jugements de valeur moralisateurs (le bon et le mauvais paysan, le pollueur et le protecteur, etc.), qui circulent dans la société et qui domine particulièrement le discours écologique. Les théories relatives à l'histoire de vie (Legrand, 1993) et aux tensions identitaires (Higgins, 1991) viennent appuyer nos enquêtes de terrains internationaux. L'objectif principal étant de comprendre les racines du conflit d'usage de l'environnement et les blocages qui enlisent les différentes manières de penser et de faire l'agriculture. Dans cette optique, le concept du *Just-Talk* (Polletta, 2008) rend intelligibles, les conversations spontanées venant compléter nos expériences d'observation participante lors des séjours de longues durées. Dans une démarche inductive, nous défendons une méthodologie interdisciplinaire où des outils d'enquêtes transversaux enrichissent notre étude comparée dans des cas ethnographiques diversifiés.

Mots clés : les représentations sociales, environnement, agriculture, France, Brésil.

Usages de l'environnement et pratiques agricoles différenciées dans les cartes mentales, étude comparée France/ Brésil

Introduction

L'espace agricole est aujourd'hui un champ d'affrontements scindé entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture alternative (Biologique, biodynamique, permaculture, etc.) autour des usages de l'environnement

L'existence d'un manque de cohérence des politiques environnementales marque les contradictions entre les deux modèles, dans lesquelles les mesures agroenvironnementales et les mesures de soutien à l'agriculture semblent s'orienter dans des directions opposées.

Nouvelle idéologie. Ecologisation des sociétés, l'agriculture conventionnelle subit des critiques sociales de plus en plus vives et perd de son hégémonie par l'institution de mesures agro-environnementales et la reconnaissance de la réussite technique et économique efficaces des agricultures alternatives.

Cependant, on observe d'un côté et de l'autre, d'importantes résistances qui reflètent l'instabilité et les incertitudes qui guettent les deux systèmes.

Alors que l'agriculture se caractérise par l'hétérogénéité de la base de ressources naturelles, des systèmes de production utilisés par les agriculteurs et des spécificités environnementales spécifiques au site, il a été enrichissant de comparer les représentations de l'environ au sein de terrains ethnographiques extrêmement diversifiés. Notre étude comparative concerne effectivement des terrains en France, à La Genétouze (Vendée) et à Saints en Puisaye (Bourgogne), et au Brésil, dans la communauté de Rio Veado (Etat de Santa Catarina).

C'est donc à une véritable remise en cause des modèles dominants de production agricole que l'on a assisté depuis plus de vingt ans avec les débats sur les limites de la logique productiviste et marchande (Tirel, 1989, 1991) Cette remise en cause aboutit à l'émergence de nouveaux modèles de développement durable (Bonny, 1994) : agriculture intégrée (Viaux, 1995) ou agriculture raisonnée (Bonny, 1997) découlant des modèles intensifs.

Le thème principal du présent article concerne les pratiques de l'agriculture en lien avec les représentations de l'environnement.

Il s'agit de questionner : la notion d'environnement (dans les représentations socio-spatiales) appliquée à la durabilité des exploitations, les nouvelles conceptions sur les pratiques agricoles**,** les nouveaux rôles attribués aux agricultures (acceptation/engagement/refus/résistances).

En quoi les cartes mentales peuvent-elles contribuer à saisir les singularités sociales et culturelles autour des nouvelles formes d'agriculture ?

Plan de la communication

Question de l'application de l'écologie dans l'agriculture, faire fonctionner production et durabilité

Idéologie qui continue de légitimer un système économique moderne destructrice. Application en agriculture : la chimie a été réduite (mesures agro-environnementales) mais reste synonyme de fertilité (différent de l'humus), industrialisation de l'agriculture persistante.

Alors que l'une des idées maîtresses de l'agriculture durable est d'augmenter la diversité spécifique et génétique des cultures dans le temps et l'espace. L'autre modèle pratique la courte durée et les monocultures/concentration de cultures.

Agriculture bio : (celle qui rencontre le plus de succès et peu à peu sortie de son statut de marginal).

- Changement de paradigme nature/société : idée de mimer le fonctionnement des systèmes naturels, on ne contrôle plus la nature, on s'en inspire.
- Changement de paradigme nature/société : idée de mimer le fonctionnement des systèmes naturels, on ne contrôle plus la nature, on s'en inspire.
- Prohibition des engrais chimiques, valorisation de l'humus, fonctionnement de la forêt comme modèle
- Nourrir le sol et pas la plante.

Les insectes deviennent un indicateur et non plus un problème.

- Valorisation de l'expérience paysanne.
- Exploitation est prise comme un tout.
- Critique d'un modèle = critique des personnes aussi.

Les études agronomiques montrent que la plupart des agriculteurs savent comment gérer les ressources – sols, eau et ressources biologiques – dont ils disposent pour optimiser la production, du moins à court terme.

Alors que bon nombre de controverses alimentent les critiques face au modèle agricole dominant et de que de nouveaux modèles sont apportés, la logique industrielle et productive ne cesse de gouverner.

Les mesures agro-environnementales sont inscrites depuis vingt ans dans les pratiques agricoles mais normalisation, entrée fragile de l'écologie dans la société entière qui se révèle aussi dans le monde agricole.

L'agriculture biologique ménage davantage l'environnement que l'agriculture traditionnelle. (impacts moins agressifs sur l'environnement)

C'est à travers des pratiques plus durables, que le rôle de l'agriculteur s'est diversifié.

Même si l'agriculture biologique a un impact favorable sur l'environnement, particulièrement pour les systèmes de polyculture-élevage, cependant, évaluation technique/économique du modèle est insatisfaisant.

La société et les politiques reconnaissent à l'agriculture des rôles multiples qui vont bien au-delà de la fonction de production jusqu'alors privilégiée. (Alvoine-Mornas & al.)

On exige de l'agriculture de gérer l'environnement en limitant les effets négatifs des pratiques agricoles sur les milieux et les ressources.

Agriculture et environnement

(…) sur la base de relations dissymétriques : le monde de l'agriculture ne se soucie pas encore de l'environnement (le terme n'existe pas dans le vocabulaire agricole) ; le monde de l'environnement assimile l'agriculture à une entité globale, facteur de destruction des milieux et pollution dont il faut se protéger. http://www2.toulouse.inra.fr/lerna/chercheurs/thomas/projets/propageFIN.pdf

"Les agricultures françaises sont très diversifiées et les effets positifs de nombreuses exploitations sur l'environnement contrastent avec les impacts problématiques de certaines pratiques intensives et concentrées" (Pujol, Dron, 1999)

Les environnements et les agriculteurs, deux mondes diversifiés. (milieu naturel et milieu social)

"Les politiques agricoles et environnementales, les marchés, les pratiques de gestion des exploitations, les changements structurels, les évolutions technologiques et les préférences socioculturelles sont les principaux éléments dont l'interaction détermine les performances environnementales de l'agriculture, et qui émettent des signaux parfois contradictoires. Il n'est cependant guère aisé d'identifier et de mesurer l'influence respective de tous ces facteurs. L'hétérogénéité de la base de ressources naturelles, la structure des exploitations et les systèmes de production utilisés par les agriculteurs, ainsi que la capacité d'assimilation des écosystèmes, diffèrent d'un endroit à l'autre. Démêler les influences de ces divers facteurs sur les résultats environnementaux soulève des problèmes d'identification et de mesure, compte tenu notamment de la prédominance des sources diffuses de pollution en agriculture et des délais souvent importants de manifestation de certains effets sur l'environnement, comme la pollution des eaux souterraines". http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/agriculture-durable/indicateursetpolitiquesagro-environnementaux/33914112.pdf

Hypothèse : Relation directe entre représentations de l'environnement et pratiques agricoles.

- On cherche à comparer ses deux éléments car la dimension environnementale redessine les rapports au métier. On veut montrer que les modèles, les différentes idéologies sont spatialisés.
- Position de notre recherche : caractérisation subjective de l'environnement. De quel environnement parle-t-on ? L'environnement se situe loin des considérations purement techniques et objectives, puisqu'il se veut être "(…) ni [celui] du ministère dont c'est le domaine de compétence, ni [celui] des biologistes dont c'est le domaine de recherche. (Petit, Fleury, Mougenot, 2008)
- Contexte national : "En France, on a longtemps considéré que le problème était d'abord scientifique et technique et que les questions d'environnement relevaient de l'expertise" (Larrère, 2006)
- La question de l'environnement est une (…) interrogation institutionnalisée mobilisant et organisant les représentations collectives. (Jollivet, 1992)
- Selon l'auteur, l'environnement d'un point de vue sociologique est une "idéologie", "(…) un champs structuré de représentations collectives fondé sur un système de valeurs sociales.
- On serait dans une idéologie de type politique, où sont soulevées des idées nouvelles sur la démocratie en terme de participation citoyenne, prise de décision publique, etc.

En partant du constat que l'environnement est source d 'équivoques et de contradictions, il nous intéresse de savoir comment celles-ci s'animent à l'interface des politiques, des sciences et des sociétés.

On retrouve dans une pratique agricole, une réflexion ou une censure sur l'environnement.

La question de l'environnement est étroitement liée à celle de paysage. Selon Jollivet, "La notion d'environnement enrichit celle de paysage d'un sens nouveau".

Les relations à l'environnement, par l'exercice des cartes mentales peuvent être vérifiées, et ainsi elles permettent d'ouvrir un espace de discussions sur les mesures agroenvironnementales aujourd'hui en vigueur.

L'expérience montre que les politiques agroenvironnementales sont d'autant plus efficaces que les objectifs environnementaux sont clairement définis et que les actions requises de la part des agriculteurs se rattachent étroitement à ces objectifs, les mesures étant éventuellement adaptées au caractère localisé de bien des problèmes écologiques.

Nous justifions l'échelle communale du fait que les problèmes d'environnement en agriculture sont souvent localisés. Ainsi, en demandant aux agriculteurs de "dessiner" l'environnement de leur quotidien, on cherche à connaître leurs représentations de l'espace de vie et des interfaces entre leur métiers et l'environnement, leur métier et la gestion politique communale, leur métier et l'aménagement du territoire, leur métier avec le monde non-agricole, etc.

Partie 1 : justifications théoriques

La carte mentale est une alternative méthodologique pour l'Anthropologie, qui traditionnellement travaille autour de l'image ou de l'oralité. Lorsque la discipline s'applique à une recherche action, elle peut être un élément fondamental d'amélioration d'un projet en cours qui, en dépassant le cadre stricte de la connaissance du territoire par le découpage politique et administratif, se focalise sur la prise en compte du vécu des habitants.

Dans le cadre participatif, cet outil met en pratique l'interdisciplinarité en servant de base de dialogue entre les trois disciplines mobilisés. (Anthropologie, Écologie et Géographie). Elle correspond également dans le cadre d'une recherche appliquée, à un instrument des négociations, une base de dialogue entre les différents acteurs.

La carte mentale est un outil qui permet la rencontre entre la dimension mentale et la dimension matérielle des représentations. D'après Casti (2000), elle "présente une vision spécifique du monde". C'est un moyen d'analyser les pratiques socio-spatiales et les modes de construction de l'espace. Elles révèlent le processus ou le produit de la représentation mentale de l'espace, certains chercheurs parlent carrément d'image mentale au lieu de carte. Deux finalités lui sont attribuées, l'une est pédagogique c'est à dire qu'elle évalue les connaissances d'un individu et agit en conséquence. L'autre est analytique et dévoile la manière dont les populations se représentent, vivent et ressentent leur espace de vie.

Elle interroge les conséquences des aménagements du territoire sur la vie des habitants. Dans le contexte du programme CLEVERT, l'exercice cartographique a permit de renouer le dialogue entre sciences et sociétés, de ne plus considérer les aménagements uniquement dans une rhétorique technicienne mais comme une production sociotechnique. (Callon *et al*, 2006)

Par exemple, face aux enjeux posés par les corridors biologiques, on renouvelle les analyses, en portant un intérêt plus important aux sociétés et plus spécifiquement autour des conflits que peuvent entraîner un aménagement, aux territoires des controverses.

(…) la cartographie participative est considérée comme un système communicatif pouvant exprimer des valeurs et des savoirs provenant du terrain qui ne devraient pas être négligés lors d'une planification environnementale". (Burini, 2008)

D'après le géographe italien, (…) la carte ne peut être définie comme neutre, au contraire, elle possède des forts objectifs persuasifs, puisqu'elle montre les éléments territoriaux qui font sens pour le groupe et sélectionne l'information pour produire un message cartographique spécifique".

L'objectif principal est la gestion durable et participative du territoire en question. L'enjeu s'exprime à deux échelles ; la carte mentale est une production sociale, qui dévoile les pratiques de construction de l'imaginaire et des connaissances territoriales d'une société et elle est un moyen de communication qui oriente les planifications en matière d'aménagement du territoire.

"La cartographie participative, en abandonnant la logique rédactionnelle de type euclidien et prévoyant une pluralité d'acteurs qui se prononcent sur leur territoire, montre une mise en scène de leurs visions de l'espace, une démonstration des savoirs référés aux ressources et donc la restitution des valeurs identitaires." (Burini, 2008)

Sous quel angle d'approche abordons-nous le territoire ?

Nous avons fait le choix d'une approche subjective du territoire, où l'espace de vie devient "espace vécu" selon le terme employé par (Di Méo) .

Par définition, cet "espace vécu" naît de la "conceptualisation du rapport de représentation à une réalité (spatiale) qui fait partie des pratiques quotidiennes" et "s'élargit ou se rétrécit à la mesure des âges, des sexes, des classes sociales, des possibilités de déplacement, de la nature même de l'espace". (Gilbert, 2006)

Dans ce sens, "l'espace vécu" pour lequel nous nous intéressons, regroupe les trois dimensions suivantes : l'espace de vie qui concerne l'ensemble des lieux fréquentés ; l'espace social qui correspond aux interrelations sociales, puis l'espace mental qui concerne les valeurs perçues et projetées.

Il devient alors "le lieu ou des hommes d'idéologies différentes cherchent à imposer leurs représentations, leurs pratiques et leurs intérêts".

"Tout lieu est chargé de multiples significations par ses coordonnées, par ses limites, par ses valeurs, et enfin par les propriétés symboliques et/ou fonctionnelles qui lui sont attribuées."

Selon Gumuchian, les acteurs doivent être replacer au cœur de l'analyse des dynamiques territoriales (Gumuchian, 2003).

La dimension matérielle du territoire, issue de la production de l'espace par les sociétés dans un écosystème donné, s'inscrit dans une dynamique temporelle, soumis à des contraintes naturelles, historiques, économiques, sociales et physiques qui lui confèrent son originalité et qui le différencient des autres territoires.

Le rôle joué par les acteurs individuels et collectifs dans les dynamiques territoriales construise la dimension actorielle ou "organisationnelle".

Enfin la dimension idéelle, celle que nous allons discuter dans cet article, concerne les perceptions et les représentations des habitants, où l'imaginaire, l'identité, le sentiment d'appartenance forment les visions du monde.

Les representations

Selon Jodelet, "en tant que phénomène complexe, les représentations sociales engagent plusieurs éléments de nature informative, cognitive, idéologique, normative comme les croyances, les valeurs, les attitudes et les images. L'intérêt pour nous est que cette diversité est organisée en système, lequel permet de construire un savoir à propos d'un objet, d'un phénomène ou d'une situation".

Selon Abric, les individus ou les groupes reconstituent le réel auquel ils sont confrontés et leur attribuent une fonction spécifique. Les agriculteurs dépendamment de leurs pratiques sont amenés à reconstruire leur commune/communauté dans le but que nous puissions réfléchir à la fonction qu'ils donnent à l'environnement, social et naturel. L'environnement au sein de la pratique agricole, est donc toujours selon l'auteur, "d'élément central de la représentation".

Partie 2 : Méthodologie

Question : une méthodologie unique pour des pratiques différenciées fait-elle sens ? (dans un monde de controverses).

Partie 3 : Résultats de l'enquête anthropologique

- Redéfinition de l'écologie locale
- Critique sociale et hostilités territoriales
- Représentations, pratiques et altérité

Partie 4 : discussion et conclusion

A qui appartient la vision systémique ?

Les apports de la carte mentale sur les nouvelles formes d'agriculture : temps et espace comme fondement des résistances autour des nouvelles formes d'agriculture

Références bibliographiques

- **Abric J.C.**, 1994. *Pratiques sociales et représentations*. PUF..
- **André, Y.**, 1989. Cartes Mentales pour un territoire : à propos du bassin de Genève. *Mappemonde*, 89(1), 12-15.
- **Bailly A., Ferras R., Pumain D.** (Dir.), 1995. *Encyclopédie de Géographie*. Economica, Chap. 20, 369-381.
- **Bailly A.**, 1990. Paysages et représentations. *Mappemonde*, 3, 10-13.
- **Breux S., Loiseau H.,Reuchamps M.**, 2010. Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en science politique, *TRANSEO*, 02/03, http://www.transeo-review.eu/Apports-et-potentialites-de-l.html
- **Calvo-Mendieta I.**, 2004. Conflits d'usage dans la gestion des ressources en eau : analyse territoriale des modes de régulation. In *Les territoires de l'eau*. Actes de la journée d'études, Université d'Artois, Arras, 55-70**.**
- **Charles L., Kalaora B.**, 2003. Sociologie et environnement en France : l'environnement introuvable ? *Écologie politique*, 27, 31-57.
- **Di Méo G.**, 1998. *Géographie sociale et Territoires*. Nathan.
- **Echabe-Echebarria A., Fernandez-Guede E., Gonzalez Castro J.L.**, 1994. Social representations and intergroup conflicts: who's smoking here? *European Journal of Applied Physiology*, 24(3), 339-355.
- **Flick U.**, 1994. Social representations and the social construction of everyday knowledge : theoretical and methodological queries. *Social Sciences Information*, 33(2), 179-197.
- **Fournand**, 2003. Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse. *Annales de Géographie*, 112(633), 537-550.
- **Huyhn N.T. *et al.***, 2010. Gender differences in the sketch map construction process. *Journal of Maps*, 270-288.
- **Garnier C., Sauvé L.**, 1999. Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement-conditions pour un design de recherche. In Sauvé L., Goffin L. (Eds), *Bilans, enjeux et perspectives de la recherche en éducation relative à l'environnement*. FUL/UQAM/IFRÉE, Institut du Sahël, 65-77.
- **Gendron C., Vaillancourt J.G.**, 2007. Environnement et sciences sociales, les défis de l'interdisciplinarité. PUL.
- **Gilbert A.**, 2006. La territorialité du vivre-ensemble. Les cahiers de la Géographie du Québec, 50, 381-384.
- **Glaeser B.**, 1995. Development, agriculture, integrated policy through human ecology. *Environnment*.
- **Gould P., White R.**, 1974. *Mental map*. Penguins book.
- **Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E.**, 2003. *Les acteurs ces oubliés du territoire*. Anthropos.
- **Jodelet D.**, 1989 Les représentations sociales. PUF.
- **Joffe H.**, 2003. Risk : From perception to social representation. *British Journal of Social Psychology*, 42, 55-73.
- **Marié M.**, 2005. "L'anthropologue et ses territoires". Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ? *Espaces et sociétés*, 1(119), 177-198.
- **Pujol J.l., Dron D.**, 1999. Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige. Courrier de l'environnement de l'Inra.
- **Rowntree B.**, 1997. Les cartes mentales, outil géographique pour la connaissance urbaine. Le cas d'Angers (Maine-et-Loire). *Norois*, 176, 585-604.
- **Sampaio A. *et al.***, 2004. O lugar dos mapas mentais na representação do lugar. *Geografia*, 13(1), 127-141.
- **Sperber D.**, 1991. L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives. In Jodelet D. (Ed.), *Les représentations sociales* (2e édition). PUF, 115-130.
- **Tuan Y.**, 1974. *A study of environmental perception, attitutes, and values*. Columbia university press.
- **Van Dam D.**, 2005. *Les agriculteurs biologiques : vocation ou intérêt ? Les agriculteurs biologiques : la réappropriation de l'identité de fermier*. PUN.

20-21 November, 2013 - AgroSup, Dijon (France)

Silent Defiance

Seed networks and the re-negotiation of social hierarchies in the Western Ghats of India

Saee Haldule, Karl Jaspers Centre for Advanced Transcultural Studies, Heidelberg University
PhD Candidate: JRG "Agrarian Alternatives" Cluster of Excellence "Asia and Europe in a Global Context" - saee.haldule@asia-europe.uni.heidelberg.de

Abstract.

Since the Green Revolution of the 1970s, successive governments of India have laid emphasis on "embracing technology" with policies encouraging the use of High Yielding Varieties (HYVs) heavily reliant on fertilizers and pesticides and hybrid seeds at the cost of replacing thousands of indigenous landraces. The New Economic Plan which liberalized the Indian seed sector in the early 1990s further corporatized its traditionally public nature by ratifying laws and implementing policies aimed specifically towards this end. This paper discusses the response of medium and marginal farmers who are now trying to regain resource autonomy through control of seeds by re-establishing seed networks. In locating the study in NGO-run community seed banks as well as independent initiatives, it contrasts their narratives, and addresses whether these networks are being revitalized in silent resistance against Central and State seed legislations for resilience against both, corporate seed producers and the government. Finally it goes on to outline the effects this has had on societies long regulated by caste and gender.

Silent Defiance

Seed networks and the re-negotiation of social hierarchies in the Western Ghats of India

Introduction

The Green Revolution (GR) transformed the face of agriculture in India completely by changing production methods, land-labor relations, inputs, outputs and externalities along with altering human social relationships just as much as the social relationships that cultivars fostered with humans (Gupta 1998; Pereira, 1993; Pionetti 2005; Shiva 1991). These changes had an effect from the macro to the micro level thus forming a complex, intricate social, political and economic development lattice that is unique to India and yet, shares characteristics with other developing countries (Gupta 1998; Shiva 1991). As the poster-baby of the GR, successive governments since the 1970s have laid emphasis on the importance of "embracing technology". This has meant implementation of policies encouraging the use of High Yielding Varieties (HYVs) and hybrid seeds at the cost of replacing (and thus eradicating) hundreds of indigenous landraces. Replacement of heirloom seeds with those heavily reliant on fertilizers and pesticides introduced during the GR was followed up by concrete steps in the form of legislations and economic policies towards privatization and corporatization of the traditionally public Indian seed sector. Whether it be the loosely drafted and highly contested Seeds Bill (2004) that aims at substituting the Seed Act (1964) and overriding the authority of the Protection of Plant Varieties and Farmers' Rights (PPVFR) Bill (2001) or the potential introduction of the Biotechnology Regulatory Authority of India (BRAI) – most of contemporary agricultural concerns in India stem from seeds.

Policy induced resource scarcity has been at the core reason behind most movements to regain control over resources. Regaining resource autonomy in the context of seeds has been quite central to peasant movements globally and has been documented an analyzed at length within the framework of Political Ecology as well as Environmental Justice (Escobar 1998; Martínez-Alier 1997; Martinez-Torres 2010; Menser 2008; Shiva and Jalees 1998). However, the networks that are documented here are not national, transnational or global movements to regain resource autonomy. They are silent resistances to new agricultural technologies which were introduced according to stipulations of epistemic communities largely removed from "ground reality". The subjects of these stipulations, primarily marginal farmers, are convinced that introduction of new policies and technologies whereby their dependence on market seeds is only set to increase will strip them of even the little autonomy they have left over their primary input. These farmers are aware of peasant revolts in other countries. However they are also aware that these peasant revolts, that have at times toppled governments, have only served to replace these ruling elites with a new, "(…) vaster and more dominant state apparatus that is capable of battening itself on its peasant subjects even more effectively" (Scott, 1985: xvi).

Against this background, the primary aim of this paper is to outline the way individual marginal farmers are trying to cope with legislations restricting their rights to save, exchange and locally trade in seeds. It is a study of why seed networks are being re-innovated in a post GR India. It examines the reasons behind the drive to regain access to and control of this very basic resource. To begin with, the paper gives a brief outline of the structure of the Indian seed sector and the legislations that regulate it. It goes on locate the responses to these legislations in seed networks of community seed banks and independent seed savers' groups before finally presenting an analysis of this in the context of social hierarchies of caste and gender.

Charting the territory and situating the study

The fieldwork that forms the basis of this research was mainly carried out during the months of August/September (2011), February to April (2012) and August/September (2013). However throughout the duration of these three years with my advantage of being a native anthropologist who visited India every few months, each trip back would informally add to the data through compilation and analysis of articles in vernacular languages (mainly Marathi and Hindi) as well as informal talks with my contacts. Although I interacted with farmers, NGOs/NPOs and activists at the outset, based on the names that were mentioned repeatedly during formal interviews, informal talks over chai as well as in grey literature and other media, administrative bureaucrats at the local, state and national levels were selected and interviewed to get a comprehensive picture.

Points of entry to stakeholder/ actor groups were varied and I usually approached individual farmer contacts on a personal level without interference from a third party. My linguistic compatibility facilitated what seemed, at the beginning, a largely free dialogue with them. However, with time I realized that responses of farmer contacts approached through NGOs or activists differed from those I had approached independently. Farmers who had been approached independently usually spoke their mind after a level of trust was established. They spoke for or against people, NGOs, institutions, companies, the government and legislations with little pressure and a veiled pleasure at being able to share their views anonymously. However, those approached as members or "friends" of NGO(s) working in a given area were less forthcoming in their replies often duplicating the views and observations of the NGO overseer(s) of that particular group/ area.

Defining the stakes

With a view of examining the dimension of a seed networking as a reaction to State and Central seed legislations, my first step was to talk to farmers of their relationship with seeds. Exploring this aspect was an important step in contextualizing the reasons behind the present exercise of these farmers to regain control of and access to a resource that they believed was theirs to begin with – a resource now trapped in neoliberal market policies, selective subsidization and restrictive legislation. An allied point of discussion was whether the very high rate of farmer suicides in Maharashtra and neighboring States[1] during the past decade has led farmers to rethink their present ways of farming and the inputs that they have come to depend on through policy diktats – whether going back to the "old ways" and revitalizing former seed exchange pathways to innovate modern "seed networks" is an educated choice, and why.

In the context of this paper, I have used the term "seed networking" (following Aistara 2008) to encompass networks of farmers who save and exchange indigenous varieties of seeds on which they depend for subsistence. For the supply of seeds used for agronomic production, members of these networks (seed savers) depend on each other rather than on corporate (HYV/hybrid/GM) seeds. Seed networks are usually intra-village although formal seed exchanges are also carried on with other networks of "seed-friendly" farmers at an inter-village or inter-district level.

[1] Over 200,000 farmer suicides in total (Shiva 2009) at an average of 16000 annually have been recorded in the states of Andhra Pradesh, Karnataka, Kerala and Maharashtra (Gruere *et al* 2008).

Seed saving and exchange was traditionally a part of several Indian agrarian systems (Dumont 1970; Fuller 1986) which had declined in many regions during the GR. A drive towards "progress" and "development" during this period[2] led to a disruption in the aforementioned seed networks, as they were increasingly considered "regressive". Introduction of private sector stakeholders in the form of multi-national corporate seed companies which entered the Indian market in the late nineties (post market liberalization) added to this view of the informal sector as being regressive, thereby further disrupting seed networks. This also reinforced the split between the formal and the informal seed sectors.

The 1990s saw an increasing awareness of the ecological effects of the GR. Along with these, the social and economic effects of the complete dependence of farmers on the market for seeds and chemical inputs have also been observed and widely documented. On this background, since the late 1990s, ethnographers have noted conscious efforts by individual farmers, farmers' groups as well as NGOs towards revitalization of seed networks resulting in a marked rise in the number of seed savers (Khurana 1998; Pionetti 2006; Shiva et al 1999; Vasavi 1999). Pre-colonial seed exchange pathways were embedded within the rigid framework of the caste system as well as complex, distinct class structures that varied even in individual villages. In contrast, contemporary seed networks have been revitalized voluntarily by farmers from various castes, classes and religions as parallel seed systems to reduce their dependence on markets in case of sudden crop failure (due to both, natural or anthropogenic reasons), change in technology, legislation etc. In addition to being a form of social capital for their members, these re-innovated seed networks arguably have had unintended social consequences, such as easing social stratification of caste and gender hierarchies (Pionetti 2006).

In a period of economic instability and environmental insecurity, seed networks provide the security of not having to worry about "what to sow" in the next season. Thus one could assert that seed networks contribute to socio-ecological resilience, cultural self-determination and the creation of alternative economies in rural India. Such seed networks are closely related to the idea of a "Social Imaginary" that Taylor (2002: 106) defines as "(…) the ways in which people imagine their social existence, how they fit together with others, how things go on between them and their fellows, the expectations that are normally met, and the deeper normative notions and images that underlie these expectations". Gaonkar and Lee (2002) take this concept a little further and add the function of a moral order to the social imaginary. This accords legitimacy and meaning to the cultural forms and practices that these social imaginaries come to be defined by, thus giving a perspective to assess the easing of pre-existent social hierarchies that seed networking can be observed to promote.

Brief overview: The Indian seed sector

The seed sector in India was an ambiguous term prior to the GR. The onset of the GR in the 1960s, introduced a "formal" (commercial) seed sector set apart from what is now termed as the traditional "informal" (or non-commercial) seed sector (Shiva and Crompton 1998; Shiva and Jalees 1998). Earlier, due to the absence of HYVs and hybrids, the entire sector predominantly comprised only of seeds traded through the informal seed sector. The informal seed sector is still the primary source of seed for most crops worldwide (Almekinders *et al* 1994; Pereira 1998; Pionetti 2005; Pray and Ramaswamy 2001) and it forms the backbone of farming as practiced by small/ marginal farmers in India, controlling up to 90% seeds used in a country where 2/3rd of the population is engaged in agriculture (Pereira 1993; Pray and Ramaswami 2001; Pionetti 2006). The informal seed sector is characterized by seeds saved, bred, exchanged and traded by farmers[3] and is a "(…) a complex and dynamic system of interrelated activities (…)" (Alkeminders *et al* 1994, 207). In India, this sector has developed through the practice of both, *in-situ* as well as *ex-situ* conservation methods. However, it is the *in-situ* method that has traditionally been preferred by farmers as seeds saved *ex-situ* have a shorter shelf life and have to be repeatedly regenerated every season. Small clusters of such local systems come together to form the myriad organization of the informal seed sector in India. Unlike the formal seed sector which is an inflexible top down hierarchy, the informal seed sector is spread sideways, connecting farmers who are primary producers of seeds and hence direct recipients of profits from their sale/ exchange.

Presently, the formal seed sector which comprises of government run public organizations as well as private firms is growing at the rate of 15% per annum and the total availability of seeds has increased from 8.62 million quintals (2000-01) to 32.136 million quintals (2010-11) (NSC 2011). Fernández-Cornejo (2004), Venugopal (2004) and Murugkar *et al* (2006) have estimated the value of the commercial seed market in India to be approximately $1 billion which puts it in league with the top-ten seed markets in the world. This encouragement of the usage of HYVs and hybrids through administrative policies and governmental subsidies (Mohan Rao 2004; Jain and Khanna 2011) and neglect of indigenous varieties that are far more resilient to climate change and other vagaries of nature than artificially designed seeds (Navdanya 2009, Pionetti 2005) goes to show that India is no different from other developing nations that are victim of the common misconception that the introduction of "modern technology" to agriculture translates into progress and development[4]. As is the case of most predominantly agrarian economies worldwide, in India too, the share of the formal seed sector is between 5% and 10% of the total seed supply for most staple crops (Agrawal 1997; Pray and Ramaswamy 2001; Pionetti 2005). In the post-liberalization era, the formal seed sector which was earlier characterized by the dominance of public sector institutions began sharing revenues with private sector organizations. The private seed sector in India was encouraged to grow on the basis of the simple premise that competition would nurture excellence and is presently estimated to control about 60% of the economic value of the Indian seed market. Nevertheless, this is largely attributed to its sale of high value hybrids rather than the actual volume of seeds sold (Shiva and Crompton 1998; Murugkar *et al* 2006)[5].

Criminal Seeds: Seed legislations for the marginalized illiterate

Various legislations have been passed so as to control and streamline seeds used in India. There are, however, certain legislative benchmarks that have shaped the development of the way farming is done in the country today. The 'Seed Act' which was passed in 1966 at the onset of the GR was the first legislation implemented to update and formally restructure the Indian seed sector. It was under this Act and its consequent amendments (the latest one in 2004 as 'The Seeds Bill') that public sector seed production was initiated and propagated. The Seed Control Order of 1983 deemed seeds as 'essential commodities' and made it compulsory to obtain a license for their trade. This Order was the precursor to the notification and certification[6] clause included in the Protection of Plant Varieties and Farmers' Rights (PPVFR) Act (2001) as well as the Seeds Bill (2004), both of which have a pervasive reach among

[2] Refer to Gupta (1998) for a detailed account and fantastic analysis of the populist agrarian development policies of the GR.
[3] After the GR, however, hybrid seeds have infiltrated and oftentimes interbred with indigenous varieties to form second generation hybrids that reduce yield (Singh and Morris 1997; Pray and Ramaswami 2001).
[4] For more on this refer to Escobar's (1995) *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third world*
[5] Also refer to Pal *et al* (2007) and Shiva *et al* (2009) for further research regarding the prices of Bt Cotton seed which were found to be thrice the price of non GM hybrid varieties.
[6] Notification to the Government of India of new varieties to be introduced to the market and certification of the same

farmers (Bala ravi 2004; Ramanna 2003). Due to its unique model, in addition to allowing farmers to save, exchange and sell (within limits) indigenous seeds, the PPVFR Act (2001) also provides protection to farmers who may have unknowingly violated the Plant Breeders' Rights (Bala Ravi 2004; Andersen and Winge 2008). It is unlike the UPOV (Union for Protection New Varieties of Plants) model, which grants comprehensive rights exclusively to plant breeders by completely prohibiting exchange and sale of seeds between farmers (Andersen and Winge 2008)[7]. The PPVFR Act also decrees that there must be benefit sharing based on plant parentage and portrays a visible flexibility in the interpretation of the *sui generis* system[8] of varietal protection that is meant to avoid detriment to farmers' interests.

However, in recent years, under the guise of a need to increase competition in the formal seed sector or to protect farmers (especially small and marginal ones) from the consequences of using *sui generis* seeds that may lack yield or be intolerant to pests, new legislations are on the way. These legislations, like the proposed National Biotechnology Regulatory Authority of India (NBRAI) Bill and the Seeds Bill (2011), are inherently limiting in their design to the informal seed sector. According to the constitution of India, agriculture (like health) is to be administered by the State rather than the national authority, but the Seeds Bill (2011) overturns this and applies a uniform law that requires all seeds sold at all levels to be registered with the State Governments. If implemented, this will be a big blow to local seed markets that are a very important part of the informal seed sector. By regulating the sale of set varieties in the markets that have been certified, the bill also regulates what is to be excluded from the market, thus making the authority almost omnipotent and limiting varietal diversity.

Towards new seed bonds

With all this in view, groups of farmers have already started bracing themselves to cope with the impending situation by revitalizing traditional seed exchange pathways to re-innovate seed networks that meet their present needs. Almost all the farmers that I interacted with, even the absolutely illiterate ones knew about the incumbent Seeds Bill (2011) and the PPVFR Act (2001). They were aware of the changes that Seed Bill (2011) was set to bring about. Many were concerned but most were afraid of a potential introduction of Genetically Modified Organisms in the seed supply and the rise in prices of seeds this would bring about. Women were especially concerned. However their knowledge was mainly based on rumors and hearsay regarding these issues. They were afraid of the "suicide epidemic" raging in the state reaching their doorstep and claiming their husbands, brothers or sons. Very few actually started saving seeds with a view of agro-biodiversity protection. Seed exchange bonds among groups of farmers were usually re-vitalized out of a mutual distrust for legislations and administrative policies and the subsequent collective scramble for appropriating the remainder of their resource autonomy.

The system of seed exchange within these networks is thus designed to suture multiple social and economic layers of the society. It does this in three ways mainly:

1- Barter exchange

2- Sale of indigenous varieties

2- Seed loans

Barter exchange is carried on mainly when all parties involved need a variety of the same or different crop and are able to reciprocate with another variety desired by a counterpart in the seed network. Sale of indigenous varieties occurs when only one party requires a substantial amount of seed usually during the sowing period. In such a case, he/she can buy it at nominal rates from another member of the network. In case a farmer has neither the variety required by others nor the means to monetarily pay for his requirement, he can still sow his land by way of a "seed loan". This is a very important aspect of seed networks, one that makes them robust through equal exchange and an added advantage of profit without having to depend on money. It has been detailed by Pionetti (2005: 146-157) in the context of the Telangana region of Andhra Pradesh, and I too came across it widely in Maharashtra. Although practiced in the past, the system of seed loans has begun to thrive again of late. This is a practice whereby farmers "loan" seeds to one another for a fixed "seed interest" that is to be repaid after a pre-decided period of time, although in case of crop failure the period for repayment can be made flexible. These aforementioned seed loans are important in keeping up the diversity and health of local varieties of landraces as well as affording resource security to marginal farmers while simultaneously garnering profit in the form of the seed-interest earned.

Calibrating communities

Negotiating caste:

Caste and gender distinction have been two very dominant hindrances to social cohesion in India. Despite the abolition of the caste system, affirmative action the form of the quota system for the backward castes and increasing politicization of the issue have kept it alive in the society and still deeply entrenched in the social fabric, especially in rural parts of India (Gupta 1998). This makes it important to document a blending of these socially and politically divided segments on an egalitarian platform. Especially since in this case, it is a silent unified resistance to legislations implemented by political superiors to improve their present social and economic status of these segments. It would be misleading to say that seed networking in and itself as an activity, is helping overcome systems of social stratification that have been in place for centuries. However, the fact that change can be seen in communities on account of the networks that these seed exchange activities are developing would not be an overstatement

The present awareness towards seed conservation stems mainly from economic and environmental concerns (Shiva 1991; Shiva and Jalees 1998; Pionetti 2005). The changes this is bringing about in the social structure are allied benefits that were not part of the actual objective of the activity. Although Neha Rai, the founder-initiator of the NGO Ranalakshmi[9] says, "Barren, infertile lands and a hungry stomach mean the same to the Brahmin as they do to the Dalit"[10] alluding to a common need as being reason enough to ease stratification, members of other networks mentioned that caste hierarchies were very much in place during the initial stages of the networks. The GR had added to the pre-existent stratification by introducing technology that alienated and marginalized service castes, further weakening social bonds and adding to the cleavage between landowners (primarily higher castes or HCs) and laborers (primarily lower castes or LCs) (Gupta 1998). In contrast with Neha's earlier statement, Sushila, a member of the Ranalakshmi seed network, mentioned that immediately after inception, some of the Brahmin (HC) members of Ranalakshmi behaved in a markedly high-handed manner with their LC counterparts. However, on realizing the ability of these same LC women to procure landraces that would

[7] UPOV is currently followed by 71 countries including members of the EU, the United States and the United Kingdom (UPOV 2012)
[8] *Sui generis* means 'generated by self' or of 'unique kind'
[9] A seed network in conservative, caste-ruled village of Sakri.
[10] Brahmins are considered the highest caste in the Hindu caste system, while Dalits are considered the lowest.

strengthen the group financially and aid their orchards environmentally, the atmosphere relaxed and there was interaction on a common, open platform. Surprisingly, Rai later came to observe (which Pionetti 2005 reiterates in her book) that small/marginal farmers are considered better seed keepers than medium/large farmers because they depend on those seeds as a means of livelihood unlike medium or large farmers who oftentimes partake in the activity for the sake of social status. So in the case of Ranalakshmi, the economic incentive to save seeds was a driver with the environmental benefits considered important, yet peripheral.

Meshram Pawar, an LC tribal farmer from the hills around Nachangaon who changed from chemical to organic farming due to the environmental degradation caused by the former, had a complementary, yet contrasting experience. In his experience, relations between various castes in the tribe thawed suddenly after a session with the Bharatiya Sheti Udyog Trust. The NGO oversees from the trust had put in words the environmental degradation and loss of health that their tribe had been experiencing. It seemed as though suddenly the socially powerful HCs of the tribe wanted share the knowledge of the LCs who had kept up their practice of saving and using their own indigenous seeds throughout the GR mainly on account of a lack of money to change to HYVs. These LCs had been taken for granted in the pre-GR period and completely forsaken in a bid for HYVs and hybrids later, further increasing the chasm between the castes similar to the case of Aligarh as observed by Gupta (1998). Pawar said that they all suddenly seemed to understand that "(…) one who owns the seeds will own (rule) the area and its diversity. They needed us, just as much as we needed them."

Traditionally, due to difference in the diets followed by the various castes, the types of seeds (species as well as varieties) saved by them were markedly different. The GR was a great dietary leveler as it changed diets and habituated people to crops that they were not used to by making their seeds available throughout the country[11]. Development had brought exposure to new tastes and traditional taboos seem to have eased in many villages. So communities that never thought they would need a particular kind of crop gradually started to feel the need to find access to their seeds for personal consumption or even sale. In the completely tribal Nachangaon, as well as the conservative, caste-ruled Sakri, traditionally, the HCs possessed most of the diversity of food crops while LCs usually owned lentils and pulses. The need for almost similar vegetables in diets today has served to fortify the co-dependence of farmers from various castes for good indigenous seeds, further nurturing the egalitarian nature of seed networks in these areas.

Throughout my fieldwork in various villages, communities and seed savers groups, I observed that seed networking had opened up a new channel of relating with one another. In her work, Shiva too has mentioned that the more a community is made resource poor, the higher the chances that they will be polarized on religious and caste lines (Shiva 1991*)*. This of course, cannot be taken to mean that regaining resource autonomy would automatically make a community cohesive. However, in the context of this paper, it must be considered with the fact that farmers who are a part of seed networks are not being compelled but have voluntarily joined the activity to make their livelihoods resilient in the face of restrictive legislation and increasing environmental and market unpredictability. This has given them a very valid motivation to cross over caste lines to form co-dependent seed networks.

Negotiating gendre:

According to the Indian Census (2011), the average sex ratio in Maharashtra was 922 females – on par with most other Indian states in an obvious bias towards the male child. This translates into severe subjugation of women in certain parts of the State with the need for their empowerment visible. It is especially the case in rural areas where they do not enjoy the financial independence and thence social status of their urban counterparts. Orientalists have usually portrayed women the "bearers of an authentic culture and 'indigenous tradition'" (Gupta 1998: 362). In line with this, both, Pionetti (2005) and Shiva (1998) stated that prior to the GR, one of the ways in which rural women asserted their place in the production process was through their traditional role of primary seed savers[12]. Pionetti's (2005), research which focused on women seed savers documented the importance of seed saving in empowering women and giving them greater respect and status in their family as well as their society at large. Agarwal (1994, 1999) too has observed the importance of solidarity networks that women maintain, which help their subsistence in times of climatic, monetary or agrarian crises. These solidarity networks afford women with greater bargaining power in family decisions as much of this power depends on control over resources among other things (Agarwal 1997, 1999; Moore 1988; Pionetti 2005; Whitehead 1981). By developing active seed networks on the foundation of pre-existent solidarity networks to redeem rare landraces, women are slowly changing gender dynamics to re-assert some of their lost social status and thence power.

In choosing varieties to be saved, male farmers may lay emphasis on yield and diversity (Shiva and Jalees 1998). However, Howard (2003) and Pionetti (2005) have observed that through specialized ethno-botanical knowledge that women possess on account of their varied roles as cultivators, cooks, gardeners and healers, they select and preserve varieties different from the ones chosen by men. Traditionally, this gave them an indirect channel to influence farm production and a means to retain a respectable position in the decision making process. During the GR, once seed autonomy was forsaken and agriculture began to increasingly depend on market input, women lost this function of seed-saving and with it, their position in the decision making process. Tukamai, a septuagenarian farmer kept lamenting this "loss of space to make decisions, a loss of place with her 'person'[13] (husband)" and the dislocation of knowledge flows that came with it. Her son and three daughters never learnt about seeds from her, but now, her granddaughter-in-law (Vasanti) meticulously saves seeds. She is one of the 13 women in a seed network who document knowledge about local landraces in as much detail as possible. They trek to tribal villages in a bid to find whether these landraces have been saved there so that they may be brought back to the plains. Vasanti's husband depends on her for input regarding the varieties to be sown and after having stopped using hybrids in the past six years, they are yet to experience crop failure despite some near-extreme weather conditions. This is not an isolated incidence. Ranalakshmi was officially endorsed as an NGO much after having started off as a group of farmer wives recovering seeds from pockets around their homes to revive heritage varieties of the area. Today it is a collective of over a hundred women in thirteen villages.

[11] This said, various taboos were still in place and certain vegetables would never be consumed (and thence grown) by certain communities.
[12] Further reiterated by all interviewees.
[13] In the Marathi language, the word *"manoos"* literally translated means 'person'.

Conclusion

The caste system has been studied and defined by social scientists in many ways. The basic characteristics of classification have, however, remained constant: endogamy, restriction on commensurability and hierarchy (Ghurye, 1932). This paper is not an exercise in justifying that just being part of a seed network has helped farmers broach or overcome these restrictions that are still manifest in rural parts of the country. However, the purpose served by these re-innovated seed networks must not be denied either. They have served to give an egalitarian platform by empowering small and marginal farmers from various castes, tribes and communities to come together in silent recognition of their mutual hardships. Within their limited reach, they have helped women regain their sense of purpose and social status in a society marked by gender bias and discrimination.

Members of these seed networks are coming together not as a part of an organized rebellion. They are not coming together to raise a voice or to bring down a government. They have started coming together on a voluntary basis to re-assert rights on a resource that is slowly but surely escaping their hands. Theirs is a silent defiance of policies that they had no say in making and legislations that took for granted their acquiescence. This is not a revolution but a classic example-in-the-making of what Scott calls an everyday form of resistance, the petty acts that make the ship of the state run aground (Scott 1985: 95). There is of course a louder voice of NGOs and workers from opposition political parties urging the members of these seed networks to rise against policies they consider unjust – to revolt. However, throughout my time in the field I realized the truth in both, Scott and Hobsbwam's view that all these farmers are least interested in changing larger structures. All they want is to regain resource autonomy by negotiating the system so that it is least detrimental in their daily exigencies (Hobsbwam 1973; Scott 1985). They have no political aspirations as a group, not even to raise a voice against the legislations that are limiting their reach to their resources. They do not want to make sweeping changes. They just want to safeguard their livelihoods and possibly, the environment on which they depend. This is what is helping them create spaces for negotiation of caste and gender roles in their societies through reinnovation of an agrarian heritage. Re-negotiation might not mean a sudden upheaval of the entire system, but it definitely is a start.

Bibliographical references

- **Agarwal B.**, 1994. Conceptualising gender relations. In *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge University Press.
- **Agarwal B.**, 1997. Bargaining power and gender relations: within and beyond the household. *Feminist Economics*, 3(1), 1-51.
- **Agarwal B.**, 1999. The gender and environment debate: lessons from India. In Menon N. (ed.), *Gender and Politics in India*. Oxford University Press: New Delhi, pp: 96-142.
- **Agrawal, P.K.**, 1997. Seed regulations in relations to seed industry development in India. In D. Gisselquist D., Srivastava J. (eds.), *Easing Barriers to Movement of Plant Varieties for Agricultural Development*. The World Bank: Washington D.C World Bank Discussion Paper no. 367: 105–111.
- **Aistara G.A.**, 2008. *Land and Seeds: The Cultural, Ecological, and Global Politics of Organic Agriculture in Latvia and Costa Rica*. Doctoral dissertation submitted to The Department of Natural Resources and Environment: The University of Michigan.
- **Alkeminders C., Louwaars N., de Bruijn G.H.**, 1994. Local seed systems and their importance for an improved seed supply in developing countries. *Euphytica*. 78, 207-216.
- **Andersen R., Winge T.**, 2008. Background study 7: success stories from the realization of farmers' rights related to plant genetic resources for food and agriculture. Fridtjof Nansen Institute, Lyasker: Norway
- **Bala-Ravi S.**, 2004. *Manual on farmers' rights*. M.S. Swaminathan Foundation, Chennai, India.
- **Dumont L**., 1980. Homo Hierarchicus : The Caste System and Its Implications (Nature of Human Society). University of Chicago Press.
- **Escobar A.**, 1995. Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World. Princeton University Press.
- **Escobar A.**, 1998. Whose knowledge, whose nature? Biodiversity, conservation, and the political ecology of social movements. *Journal of Political Ecology*, 5, 53–82.
- **Fernández-Cornejo J.**,2004. The seed industry in U.S. agriculture. **Agriculture Information Bulletin**, 786.
- **Fuller C.J.**, 1989 .Misconceiving the grain heap. A critique of the concept of the Indian Jajmani system. In J. Parry, M. Bloch (eds.) *Money and the morality of echange*. Cambridge University Press, 33–63.
- **Ghurye, G.S.**, 1932. Caste and Race in India. London: Kegan Paul, Trench. Trübner.
- **Gruere G.P., Mehta-Bhatt P., Sengupta D.**, 2008. *Bt cotton and farmer suicides in India: reviewing the evidence*. International Food Policy Research Institute: Washington D.C, USA.
- **Gupta A.**, 1998. Postcolonial Development. Agriculture in the Making of Modern India. Duke University Press.
- **Hobsbwam E.J.**, 1973. Peasants and politics. *Journal of Peasant studies*, 1, 3-22.
- **Howard P.**, 2003. Women and the plant world: an exploration. In Howard P. (ed), *Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation*. Zed Books.
- **Indian Census 2011**. Maharashtra population census data 2011. http://www.census2011.co.in/census/state/maharashtra.html. (Retrieved on: October 25, 2013)
- **Jain T. R., Khanna O.P.**, 2011. *Development Problems and Policies*. V.K. Publications.
- **Khurana I.**, 1998. The seed supremo. In Down To Earth. http://www.downtoearth.org.in/node/22889. (Retrieved on October 18, 2013)
- **Martinez-Alier J.**, 1997. Environmental justice (local and global. *Capitalism Nature Socialism*, 8(1), 91-107
- **Martinez-Torres, M., Rosset, P.**, 2010. La Vía Campesina: the birth and evolution of a transnational social movement. The *Journal of Peasant Studies*, 37(1), 149-175.
- **Menser M.**, 2008. Transnational participatory democracy in action: The case of La Via Campesina. *Journal of Social Philosophy*, 39(1), 20–41.
- **Mohan-Rao R.M.**, 2004. Growth and Rural Transformation. A Comparative Study of Republic of Korea and India. Concept Publishing Company, New Delhi (India).
- **Moore H.L.**, 1988. *Feminism and Anthropology*. Polity Press, Oxford.

- **Murugkar M., Ramaswami B., Shelar M.**, 2006. *Liberalization, biotechnology and the private seed sector: the case of India's cotton seed marke*t. Planning Unit, Indian Statistical Institute, New Delhi, India, Discussion Paper 06-05.
- **NSC** [National Seeds Corporation], 2011. Annual Report 2010-11. National Seeds Corporation: New Delhi, India.
- **Navdanya**, 2009. Biopiracy of climate resilient crops. Gene giants steal farmers' innovation of drought resistant, flood resistant and salt resistant varieties. Navdanya/Research Foundation for Science, Technology & Ecology: New Delhi, India.
- **Pereira W.**, 1993. Tending the earth. Earthcare Books.
- **Pionetti C.**, 2005. *Sowing autonmy: gender and seed politics in semi arid India*. International Institute for Environment and Development (IIED): London, UK.
- **PPVFR** [Protection of Plant Varieties and Farmers Rights], 2011. Annual Report 2010-11. National Seeds Corporation: New Delhi, India.
- **Pray C.E., Ramaswamy B.**, 2001. Liberalization's impact on the Indian seed industry: competition, research, and impact on farmers. *International Food and Agribusiness Management Review*, 2(3/4), 407-420
- **Ramanna A**., 2003. *India's Plant Variety and Farmers' Rights legislation: potential impact on stakeholder access to genetic resources*. International Food Policy Research Institute: Washington D.C, USA, EPTD Discussion Paper No. 96.
- **Scott, J.C.**, 1985. Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance. Yale University Press.
- **Scott, J.C.**, 1990. Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts. Yale University Press.
- **Seeds Bill**, 2004. The Department of Agriculture & Cooperation, Ministry of Agriculture, Government of India.
- **Shiva V.**, 1991. The Violence of the Green Revolution. Zed Books.
- **Shiva V.**, 2009. *From seeds of suicide to seeds of hope: why are Indian farmers committing suicide and how can we stop this tragedy*. The Huffington Post. http://www.huffingtonpost.com/vandana-shiva/from-seeds-of-suicide-to_b_192419.html. (Retrieved on: January 29, 2011)
- **Shiva V., Crompton T.**, 1998. Monopoly and Monoculture: Trends in Indian Seed Industry. *Economic and Political Weekly*, 33(39), 137-151.
- **Shiva V., Jalees K.**, 1998. Seeds of Suicide: The Ecological and Human Costs of Seed Monopolies and Globalisation of Agriculture. Navdanya, Delhi, India
- **Singh R.P., Morris M.L.**, 1997. Adoption, management, and impact of hybrid maize seed in India. CIMMYT, Mexico, Economics Working Paper No.97-06.
- **UPOV** [International Union for the Protection of New Varieties of Plants], 2012. Members of the International Union for the Protection of New Varieties of Plants. http://www.upov.int/export/sites/upov/members/en/pdf/pub423.pdf. (Retrieved on: October 29, 2013)
- **Vasavi A.R.**, 1999. Harbingers of Rain. Land and life in South India. Oxford University Press.
- **Venugopal P.**, 2004. Input management. In *State of the Indian Farmer: A Millennium Study*. Academic Foundation, New Delhi.
- **Whitehead A.**, 1990. Rural women and food production in sub-Saharan Africa. In Dreze J., Amartya J., Sen K. (eds.), *The Political Economy of Hunger*. Clarendon, Oxford.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Les semences non-industrielles :
une hétérogénéité de pratiques mettant en cause le fixisme

Corentin Hecquet, Université de Liège (Campus d'Arlon) - Unité SEED - corentin.hecquet@ulg.ac.be

Résumé.

Les débats concernant les semences occupent depuis quelques années l'espace public. Se centrer sur cet objet permet de comprendre comment se construit une critique par des discours (dénonciation) et des pratiques (proposition). Ces enjeux scientifiques s'inscrivent dans une perspective agroécologique (Stassart, Baret *et al.* 2012). La critique porte sur le processus de désappropriation des semences et des connaissances et s'inscrit dans le paradigme productiviste (Bonneuil C. , Demeulenaere E. *et al.* 2006). Ma question de recherche au sujet des différentes constructions de qualification des semences non industrielles se fonde sur mes lectures reprises dans un état des lieux (partie 1). Par semences non industrielles j'entends celles qui ne sont pas inscrites dans une perspective productiviste. Afin de décrypter, j'utilise un cadre analytique constitué de trois catégories questions (la caractérisation ; les modes organisationnels et de circulation ; le positionnement juridico-politique). Ce cadre offre une lecture des tensions et synergies au sein de chacun des cas repris dans la deuxième partie (Kaol Kohz ; Kokopelli ; Semailles ; Bionatur). Leur hétérogénéité balise les cas d'étude. Ils offrent à comprendre les différentes stratégies développées par les pratiques des porteurs de projet, elles vont de l'utilisation du dispositif déployé par le régime semencier à la désobéissance en vue de qualifier leurs semences. Il est également nécessaire de comprendre comment chacun des projets parvient à chercher/maintenir sa proposition. Ce papier ambitionne non à présenter des résultats, mais plutôt comment produire des résultats sur cette question.

Les semences non-industrielles :
une hétérogénéité de pratiques mettant en cause le fixisme

1. Trajectoire des semences : de la désappropriation à la (ré)appropriation

Le travail de l'agriculteur lie pendant des millénaires production et sélection en vue de la multiplication et l'amélioration (Kloppenburg 2012) progressive d'adaptation des ressources génétiques à leur environnement (Desclaux, Nolot *et al.* 2008). Différents acteurs y contribuent (moines, premiers scientifiques) sans jamais quitter l'espace du champ (Kastler 2006). La fin de la deuxième guerre mondiale marque le tournant vers une agriculture productiviste. Aujourd'hui, le monde des semences semble s'organiser autour de deux conceptions polaires. D'une part, l'approche dominante structurant le marché global, qualifié d'industrielle, aborde les semences comme un produit. Elle est fondée sur la notion de variété, développée *ex situ,* qui se plie à la norme *"*Distingue Homogène Stable*"* (DHS). D'autre part, les semences déclarées *"*paysannes*"* se distinguent par une sélection opérée par les paysans *in situ.* Ils qualifient ces semences sur base d'autres caractéristiques que la productivité. Cette dimension considère les semences comme un *"*patrimoine de l'humanité*"*. Cette polarisation entre modèle dominant et modèle critique et alternatif occulte la palette nuancée et colorée des différentes expériences de semences non industrielles. Cette palette peut se décliner selon des trajectoires de développement des semences. Elle se décline à travers un triple mouvement de désappropriation – critique – (ré)-appropriation

1.1 Désappropriation

Suite aux famines causées par la seconde guerre mondiale, l'agriculture productiviste est fortement soutenue par l'Etat et dans, une certaine mesure, par l'industrie militaire (trouver des débouchés pour les surplus chimiques et mécaniques). Ainsi, l'agriculture se pense comme un système de production avec des inputs le plus standardisé possible, dont les paramètres doivent être circonscrits. Cette standardisation doit favoriser les échanges marchands dans un marché qui est déjà global à l'époque. L'agriculture passe de la sphère domestique à la sphère marchande (Bonneuil C., Demeulenaere E. *et al.* 2006) ; (Allaire 2002). Les semences deviennent un objet scientifique fixé par le concept de variété (DHS). L'usage de produits chimiques dispense les sélectionneurs d'efforts pour obtenir des variétés résistantes. Le focus se concentre sur le rendement via l'extension des superficies, la monoculture, l'homogénéité.

La place du laboratoire

Le laboratoire, point de passage obligé du régime semencier, rassemble les éléments du *"*monde réel*"*. Ensuite, la recherche confinée, instrumentalisée, débite, analyse, classe, sélectionne. La variété DHS a pour vocation d'être l'unité de comportement des semences et d'analyse, fixée en *"*lignées pures*"*. Finalement, une fois la variété définie DHS et inscrite au Catalogue, les organes administratifs prescrivent la variété dans la sphère du marché (Demeulenaere and Bonneuil 2007).

De nouvelles variétés sont développées sur base de croisement entre deux semences sélectionnées pour un critère spécifique. Cela donne naissance à un hybride. La structure hétérozygote des hybrides de deuxième génération (F2) perd le rendement supérieur des hybrides de première génération (F1). Les hybrides créent en même temps un marché où les agriculteurs ne peuvent plus produire leurs propres semences (Berlan 1983) ; et un marché dont les développeurs d'hybrides détiennent la capacité de fixer des prix (Ambec and Lemarié 2006). Les hybrides se substituent à la longue sélection paysanne adaptée à un terroir particulier, échangé selon des règles de socialisation, pour être vendu à des agriculteurs-usagers détachés d'un territoire (Demeulenaere and Bonneuil 2007).

Verrous juridiques

Une fois ce dispositif scientifique développé, le dispositif juridique évolue pour autoriser exclusivement la commercialisation de semences de variétés inscrites au Catalogue. Cet ensemble de normes verrouille la filière semencière afin qu'elle réponde à des intérêts économiques ; elle produit une uniformité de la diversité désirée (Desclaux, Nolot *et al.* 2008).

Pour le Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants - GNIS (Wohrer 2006), la réglementation vise trois objectifs : 1) protéger les utilisateurs 2) faciliter les échanges 3) offrir aux créateurs de variétés une rémunération de leurs activités de recherche en vue d'apporter un progrès. La législation évolue en fonction de la structuration du secteur semencier. Dés 1961, la convention de l'Union Internationale de Protection des Obtentions végétales – UPOV octroie le droit aux obtenteurs de contrôler la commercialisation et le marketing, mais non les autres utilisations. Toutefois, l'agriculteur maintient la liberté de resemer. Au cours des années 80' (Boy 2008), les biotechnologies bouleversent le marché semencier par la concentration progressive dans les mains de quelques multinationales (Monsanto, BASF, Bayer, Syngera , Pionner, Limagrain). Le travail de sélection s'appuie alors sur le génie génétique et sur des brevets (Boy 2008). La stratégie d'adaptation des entreprises semencières consiste à renforcer le cadre de l'UPOV afin de la rendre aussi compétitive que la protection par brevet. Début 2000, l'Accord International de Protection des Droits Intellectuels (ADPIC) oblige les gouvernements à fournir une forme de protection sur les plantes par des droits tels que brevets et/ou droits *sui generis* (Goodman 2009). Les Etats-Unis et l'Union Européenne utilisent les accords bilatéraux pour forcer la main aux états n'ayant pas les moyens de développer leur propre système juridique, mais possédant des ressources génétiques estimées intéressantes, pour accepter leur aide dans la mise en place d'ADPIC allant dans le sens de l'UPOV.

1.2 : critique

La remise en question du modèle d'après-guerre naît de deux dynamiques elles-mêmes en tension. D'un côté, la libéralisation des marchés et l'économie de la demande, de l'autre, une demande de requalification de la qualité des terroirs et de l'environnement (AOC, IGP, AB) (Allaire 2002). Elle se traduit par un questionnement de l'approche *"*fixiste*"* de la DHS, ainsi que des règles juridiques qui en résultent (inscription au Catalogue) (Bonneuil C., Demeulenaere E. *et al.* 2006). La critique fondée sur des pratiques alternatives remet en question la délégation de l'innovation aux chercheurs (Chiffoleu and Desclaux 2006). Ces pratiques alternatives revendiquent un affranchissement technique et financier (Demeulenaere and Bonneuil 2011). Plusieurs expériences s'organisent autour de l'agriculture biologique (AB). Au sein de cette filière, l'industrie se montre incapable de proposer des semences adaptées à différentes régions et conditions (Conseil and Chable 2009). Y répondre nécessite un nouveau type de sélection. S'inspirant d'expériences au ProcheOrient (Cerralli 2006) en Amérique du Sud et en Afrique (Chiffoleau and Desclaux 2006), la sélection participative est mise en avant. Elle repose sur une diversité génétique importante (Larsson 2006), où l'agriculteur lui-même définit les caractéristiques de sélection (critères de goût, taille, résilience …). Elles se réalisent de manière décentralisée *in situ* et amènent à travailler conjointement les aspects organisationnel, juridique et politique. La réappropriation formule et construit une *biodiversité cultivée* passant par un travail de coévolution dans un terroir déterminé. Cette hétérogénéité s'inscrit dans l'air du temps des résistances, fondées sur la multiplicité des expressions.

1.3 : (ré)appropriation

Les pratiques alternatives interrogent, via les semences, le rapport au vivant, en y intégrant les rapports humains. L'interaction entre environnement (E) et génotype (G) considère E comme étant l'exploitation et l'expression de G comme un phénotype *"*populationé et/ou *"*ancienne variété*"*. La définition de l'objectif de sélection (amélioration du rendement versus autonomisation des agriculteurs) conditionne les moyens et dispositifs mis en place ainsi que le type de rapport au génotype.

La sélection participative offre la possibilité d'une agriculture à faible intrant (Goldringer, Enjalbert *et al.* 2012), une diversité génétique plus nombreuse et une meilleure utilisation des fonctionnements écologiques agrosystémiques où sont mises en avant des diversités inter et intra spécifiques des plantes cultivées. L'inter consiste *"à organiser, dans le temps et l'espace, la culture de plusieurs espèces sélectionnées pour diverses fonctions de production ou de service et l'entretien d'espèces sauvages pour les services qu'elles jouent dans l'écosystème cultivé local"* (Papy and Goldringer 2011). Cette approche nécessite un travail au niveau des espèces elles-mêmes (intra-spécifique). Il est également recherché *"une bonne compétitivité vis-à-vis des adventices, ainsi que des résistances aux multiples maladies et prédateurs"* (Papy and Goldringer 2011). Toutefois, l'une des difficultés est que l'amélioration *in situ* de nouvelles variétés s'avère moins rapide que le contournement par des pathogènes des résistances.

Ce travail technique de sélection implique également de nouvelles formes d'assemblage entre acteurs, environnement, semences et compétences. Cette réinscription de l'amélioration variétale dans l'écosystème suppose des dynamiques de relation de coordination et de coopération afin de développer un réseau réunissant les acteurs et les compétences (Allaire 2004). Il s'agit d'aborder la semence via une triangulation entre savoir-faire traditionne, diversité d'espèces et la multiplicité des agroécosystèmes (Delafoulhouze 2012). Ce type de dispositifs *in situ* s'oppose à la sélection *ex situ*, où la semence est scrutée uniquement comme objet fixiste à portée productiviste scotchée à la notion de variété DHS. La conservation *in situ* fait aujourd'hui l'objet de deux approches distinctes non exclusives : la *"*conservation fidèle*"* qui cherche à maintenir ou à retrouver les caractéristiques d'une population existante ou disparue et la *"*conservation dynamique*"* qui autorise la coévolution entre pratiques et caractéristiques de la variété population. Pour Delafoulhouze (2012) ces stratégies de conservation sont complémentaires. Il souligne que la sélection participative n'est toujours pas reconnue comme étant nécessaire et efficace pour conserver la biodiversité. La sélection participative implique une co-construction entre praticiens et scientifiques. Mais le poids de l'histoire de désappropriation par la science rend les agriculteurs méfiants face au monde scientifique. Toutefois, ne nous leurrons pas, la notion de participation présente des limites quant à sa pratique. La participation des agriculteurs est, dans la majorité, très limitée (Chiffoleau 2006). Et la pluridisciplinarité revendiquée s'avère difficile à mettre en place.

La recherche participative, basée sur le fait que la nature est particulière et diversifiée, passe d'un régime d'uniformité à un régime d'hétérogénéité (Demeulenaere and Goulet 2012). Dans l'approche de la biodiversité cultivée, l'agriculteur joue, endosse un rôle de coévolution entre lui et la nature selon sa diversité et sa singularité. L'approche de la biodiversité cultivée implique d'autres acteurs présents au sein de réseaux agençant des humains et des non-humains. Ces réseaux, ayant comme objet intermédiaire, les semences, rendent accessible des biens rares, inaccessibles dans le commerce et stimulent le potentiel génétique des ces semences. La singularité des diversités de la nature et de ces collectifs fondent le réseau. Il ne s'agit plus d'un collectif défini par la reproduction de la standardisation, mais par l'articulation de singularité, y cherchant les points communs, non plus dans le matériel végétal en tant qu'objet de science, mais bien dans les *"*valeurs*"* communes développées dans les singularités. Ainsi, les lots circulant de ferme en ferme sont le point de départ des relations sociales entre agriculteurs et de partage des expériences (Demeulenaere and Goulet 2012). Agriculteurs et scientifiques coconstruisent des grilles d'observation et d'interprétation des expériences décentralisées. L'une des difficultés est de rendre générique des connaissances locales. Se pose alors la question des enjeux au sein de l'arène académique de la définition et reconnaissance de formes de sciences. La semence devient un objet intermédiaire dans les relations entre agriculteurs. Dès lors, leur circulation se développe en marge de la filière semencière officielle. Les paysans s'organisent de proche en proche en vue de se réapproprier des savoir-faire, d'échanger des semences. Ainsi par exemple en France cela aboutit en 2003 à la création du Réseau Semences Paysannes – RSP.

2. Comment observer la construction de qualification ?

La manière de différencier les semences consiste à adjoindre un attribut sous forme d'adjectif (paysannes, du paysan, agroécologiques, biologiques, anciennes, orphelines, citoyennes) afin d'y coller une valeur au-delà de la caractérisation agronomique. Il signifie son appartenance en prenant ainsi un chemin plus politique. Au regard du concept développé par Thévenot (1986) d'*investissement de forme*, il apparaît qu'au sein des semences, existe un conflit de qualification mettant en tension les *investissements de formes spécifiques* de chacune des alternatives et *l'investissement de forme générale*.

Mon hypothèse est qu'un double mouvement s'opère pour donner une place aux semences non industrielles. D'une part, une disqualification des semences industrielles et d'autre part une qualification des semences non industrielles. L'enjeu est de produire une équivalence interne et/ou externe (Eymard-Duvernay fév 2002). Celle-ci s'appuie sur la mise en place d'épreuves – via des objets- qui s'appliquent tant à la semence, qu'à celui qui la travaille. Produire des équivalences (entre des personnes, entre les choses, entre des personnes et des choses) constitue le ressort de la coordination (Eymard-Duvernay (fév 2002)) sur base de débat, d'argumentation, de justifications (Thévenot et Boltansky, 1991).

L'enjeu de l'*investissement de formes* est un étroit ajustement permettant la compatibilité afin d'en faire un rouage, un processus de filtre, mais comme le souligne Thévenot (1986), capable de résister aux efforts de déformation. L'enjeu de l'effort vise à établir, à un certain prix, une relation stable pour une certaine durée. Le coût de l'investissement, pour parvenir à construire les bases d'appui pour penser et travailler vers l'avenir, est cette capacité de mettre en relation le renoncement de satisfaction à court terme et l'avantage *"*résultant du détour de production*"*. L'avantage attendu consiste à une stabilité accrue. La manière d'équiper, d'objectiver pour stabiliser la forme se réalise par la répétition. L'étendue offre une large *équivalence* et donc force leur propre stabilité dans le temps.

Concernant les semences, c'est par la notion de variété, par la DHS, par le droit d'Obtention, par le Catalogue que la semence devenue variété, devient par cet objet un produit équivalent. Cette équivalence permet d'articuler un système de standardisation du mode de production, dont le rendement est le critère d'évaluation. Sur cette base, ma question de recherche consiste à comparer différents assemblages. Ainsi ma question se formulerait de la manière suivante :

Comment des organisations, proposant d'autres approches que l'articulation science-marché-productivisme des semences industrielles, élaborent-elles la qualification de leurs semences non industrielles ?

Pour y répondre, je m'intéresse aux pratiques de quatre organisations en y cherchant les détails des épreuves de qualification via la trajectoire des preuves incarnées par des objets assemblant humain et non-humains (Latour 1989) (Latour 1993, réédition 2006). Cette observation et analyse des pratiques devraient me permettre d'élaborer le type de relation de *l'investissement de forme spécifique* du projet par rapport à *l'investissement de forme générale*.

2.1 La qualification par assemblage

J'identifie les tensions et synergies de l'assemblage entre : d'une part la manière de les faire circuler, de s'organiser et d'autre part d'établir un rapport qui interpelle et questionne le cadre législatif. Ainsi ce qui transite par une graine - organe de reproduction de la plante - ne se limite pas à sa dimension physique, mais la (simple) mise en œuvre de son ensemencement produit d'autres dimensions. Produit de connaissances (Aigrain 2009), de technique, de culture et d'histoire (Valmor de Campos 2012), elle transporte un condensé de son terroir (Bocci and Chablé 2008) basé sur des savoir-faire (Demeulenaere and Bonneuil 2010). Objet d'intermédiaire elle tisse aussi un réseau social. Chaque organisation oriente les équivalences vers l'interne et/ou vers l'externe par des accords (Eymard-Duvernay fév 2002). Voyons les différents éléments.

Caractérisation des semences

La qualité de la semence repose sur différents éléments d'ordre physique, d'origine territoriale, et aussi sur les compétences et savoir-faire pour entrer en relation avec les semences. Il s'agit de définir les épreuves validant les compétences des producteurs de semences sur base des critères définis par les paysans. Il s'agit de saisir ce qui est attendu de la plante (du porte-graine) par son utilisateur et comment ils collaborent ensemble.

Le rapport à l'investissement de forme générale s'effectue par l'intermédiaire de la notion de variété DHS. Il s'agit de saisir comment chacune des organisations positionne son curseur sur les deux lignes d'opposition homogénéité - hétérogénéité et stabilité – évolution des semences ainsi que de comprendre les caractéristiques des dispositifs pour y parvenir.

Circulation et mode d'organisation

Hormis les entreprises semencières Bio, au sein des semences non industrielles, le système de circulation des semences sort du système conventionnel organisé par le marché. Il s'agit de comprendre les critères de qualification non plus ici de la semence, mais les personnes qui échangent. L'épreuve devient un type d'engagement au sein d'une "communauté de pratique". La qualité s'élabore dans une dynamique de coordination où le jugement porte sur les membres et leur mode organisationnel (Cheyns (2003) se référant à Eymard-Duvernay (1994).

Il s'agit de rendre visibles les dispositifs de production transmettant une information probante sur la qualité des produits et des personnes. Ce que Torre (2002) nomme de double réputation. Premièrement, la réputation du bien par une identification se référant à des processus de production et/ou de gouvernance attaché au produit et aux producteurs. Deuxièmement, une réputation interne des différents acteurs entre eux (Torre 2002).

En ce sens, nous pouvons définir les semences non-industrielles comme un bien commun — donc ni un bien public acquis par un droit et ni un bien privé basé sur l'échange monétaire. Car elles possèdent les modalités de circulation définies par un groupe donné (un club). Les biens de club se caractérisent par l'exclusion des bénéficiaires et une non-rivalité partielle entre membres d'une communauté de taille limitée. Cette collaboration se base sur un calcul économique où la simple utilité retirée par un membre du club doit être supérieure à l'utilité associée au statut de non-membres ; ainsi une utilisation par un trop grand nombre de membres engendre un phénomène d'encombrement ou de concession (Torre 2002).

Les échanges se réalisent sur base d'une confiance construite. Elle se développe par une réputation de la réalisation d'engagements. Le premier enjeu est d'obtenir un nombre critique de membres ; le second est la gestion de la taille du groupe.

Lors de l'échange, l'enjeu est la réappropriation collective de savoir (Demeulenaere and Bonneuil 2011). Les échanges se construisent socialement par une économie morale basée sur le don ; le principe de réciprocité variable ; où les partenaires de l'échange sont librement choisis, mais où les liens interpersonnels préalables déterminent la circulation effective des semences (Demeulenaere and Bonneuil 2011). Les échanges ont donc un caractère "attaché" à l'échange s'opposant à la transaction marchande et aux services publics. Ce type d'échange construit, de manière évolutive la trajectoire des semences au sein de réseaux.

Positionnement juridico-politique

Le cadre juridique, en modification au niveau européen, sert l'investissement de forme générale. L'enregistrement des variétés DHS au sein du Catalogue circonscrit le matériel autorisé à circuler. En qualifiant, il disqualifie toute autre approche. Ce droit d'entrée est critiqué par les tenants des semences non-industrielles.

Au niveau de l'analyse, il s'agit d'une part de comprendre le développement de stratégies par les organisations face au cadre législatif. Les différentes organisations ne partagent pas les mêmes approches. Par exemple, concernant l'inscription au catalogue, certain, comme Kaol Kohz rompt avec le Catalogue tandis que les Croqueurs de Carottes veulent en faire un instrument de reconnaissance de l'équivalence entre des semences industrielles et non industrielles. Autre exemple, Kokopelli et les membres du Réseau Semences Paysannes ne partagent pas le même type de rapport à la loi/aux règles. Pour le premier, les semences doivent circuler librement (sans cadre réglementaire); pour le second, un cadre législatif est nécessaire, tout en soulignant que l'actuel ne répond pas aux enjeux des semences non industrielles. Le type de rapport à la législation oriente la mobilisation des semences comme objet politique. Différentes initiatives tentent de contourner la législation ou décident de pratiquer la désobéissance civile, ou encore de trouver des manières de protection du travail collectif par une licence commune (Kloppenburg 2012). La question du statut juridique des semences, d'une part définit le mode d'échange et les caractéristiques des semences et d'autre part, cristallise les épreuves de qualifications et construit l'identité de la démarche réalisée par chacun *des investissements de forme spécifique*. Ce processus s'incarne dans l'adjectif adosé.

2.2 Le terrain

Quatre cas d'étude traiteront des questions de circulation, d'organisation et de rapport au juridique. Les trois premiers se situent dans le contexte européen tandis que le quatrième cas, se situe au Brésil. Il nous permet, par le recul qu'il offre, de mieux appréhender les spécificités du contexte européen.

J'analyse, au sein de chacun d'entre eux, d'une part comment les porteurs de projets élaborent la construction d'une équivalence interne et d'autre part, comment ils la mettent en rapport avec le régime semencier (l'investissement de forme générale). Par exemple, il est possible qu'existent des tensions au sein de Kokopelli entre un discours libertaire et des pratiques permettant un cadrage de la multiplication afin de répondre aux demandes des clients au niveau du taux de germination.

Mes quatre cas : Khoal Kohz (France) ; Kokopelli (France) ; Semailles (Belgique) et Bionatur (Brésil). Le tableau ci-dessous offre une vue d'ensemble des cas en relation avec les trois questions permettant de saisir leur positionnement et l'articulation au sein de leur projet respectif.

CAS	Caractéristiques de leurs semences non industrielles	Modes organisationnels et de circulation des semences	Positionnement juridico-politique
Kaol Kozh (France)	Sélection participative avec INRA en Bio adapté au terroir breton	Entre membres (paysans, jardinier et consommateurs) circuits courts	Propriété coll. contournement "légal" de la loi Délégation au RSP
Kokopelli (France)	Multiplication de semences "anciennes» par des professionnels en vue de commercialisation	Commercialisation/foires d'échange/ dans l'illégalité affichée	Libertaire, déni des contraintes législatives Désobéissance /médiatisation
Semailles (Belgique)	DHS en Bio pour des "anciennes variétés" à destination de particuliers	Filière de Commercialisation par la vente directe et dans commerce de détail spécialisés/bio/ artisanal	Mise en association au sein des Croqueurs de Carottes pour mobiliser les outils du système semencier afin d'y "protéger" les anciennes variétés
Bionatur (Brésil)	Agroécologique en respectant la DHS Multiplication par des paysans	Coopérative de vente. 80% des ventes via des programmes d'aide publique. Difficulté de diffusion via les réseaux de MST	L'agroécologie en opposition aux OGM par le Mouvement des Sans Terre

Kaol Kozh[1]

Cette organisation bretonne se crée en 2007, par des maraîchers travaillant au recensement et à la préservation des populations végétales adaptées et adaptables aux terroirs bretons et à la production biologique par la sélection, l'amélioration et la création de populations (Conseil and Chable 2009). Kaol Kozh mène une recherche participative avec la généticienne Véronique Chable (INRA Rennes). Les adhérents sont indemnisés pour la mission de multiplication effectuée et la mise à disposition de terre et d'outils.

En plus de la sélection participative, ce projet développe un mécanisme d'échange de semences qui permet de contourner "légalement" l'obligation d'échanger uniquement des semences reprises au Catalogue. Ainsi, par leurs pratiques, ils innovent au niveau des enjeux de la propriété intellectuelle. Ils arrivent à ce que la propriété des semences ne s'identifie pas à un individu, mais à une association (copropriété collective). Kaol Kozh se donne également pour mission de défendre le droit ancestral des paysans à produire leurs propres semences. Dans ce sens, l'association est un membre actif du Réseau Semences Paysannes - RSP.

Le RSP ne désire, ni le cadre législatif actuel, ni une absence de cadre. Il vise la possibilité d'une place pour les semences paysannes dans la nouvelle législation européenne. Dans cette optique le RSP participe activement, entre autres via Guy Kestler aux discussions de la modification de la Loi Semence.

Kokopelli

Ces dernières années, l'association française Kokopelli – implantée en Inde, au Brésil, au Sénégal, en Belgique- connaît un succès grandissant. La médiatisation du procès les opposants à l'entreprise Baumaux en est un facteur important. Ce projet fondé en 1999 se donne pour mission *"d'œuvrer pour la libération de la Semence et de l'Humus et la Protection de la Biodiversité alimentaire"*. L'association s'inscrit dans un rapport d'opposition avec les multinationales qui, selon eux, s'autoqualifie de "sciences de la vie". Cet objectif se traduit par des actions commerciales, le développement d'échanges de semences, la sensibilisation, un travail d'expertise juridique suite aux poursuites de l'Etat français (2003 - 2005) et de l'entreprise Baumaux (2005-2013). L'association s'impose comme porte drapeau de la libéralisation des semences.

La volonté de Kokopelli est que le Catalogue inscrive uniquement les *"variétés protégées par des droits de propriété intellectuelle, hybride F1 non reproductibles"*[2]. L'association souligne qu'il n'y a pas de raison de soumettre les semences "à une procédure préalable de mise sur le marché". Par contre, ils veulent que *"les semences anciennes et nouvelles appartenant au domaine public et librement reproductible sortent du champ d'application de la législation sur le commerce des semences"*[3].

L'association commercialise des semences. Ils ont besoin d'un minimum d'équivalence entre semences afin de satisfaire la demande des consommateurs. Ceux-ci désirent que les semences leur offrent des légumes, fleurs d'une certaine qualité pour une quantité raisonnable.

Semailles

En 2001, une ancienne salariée de Nature & Progrès Belgique fonde Semailles. Aujourd'hui ils commercialisent plus de 500 variétés anciennes (dont 150 produites par leurs soins) (Deketelaere and Maerckx 2012). Pour eux, produire d'anciennes variétés est "plus cohérentes avec la production biologique. Ceci, non seulement, afin d'éviter qu'elles ne tombent dans l'oubli ou qu'elles disparaissent tout simplement, mais aussi parce que ces variétés sont issues d'une sélection qui se faisait encore pour la saveur et la rusticité et non prioritairement pour la productivité, la standardisation ou le "longlife"".

Semailles s'inscrit dans un travail de conservation et de multiplication de sauvegarde d'un patrimoine génétique régional. Pour eux, ces variétés présentent des atouts en terme de saveurs, de rusticité et d'adaptabilité à notre terroir. C'est le cas par exemple du Haricot Roi des Belges, du Poireau Gros Vert de Huy, de la Laitue Blonde de Laeken, du Navet boulette de Champagne, du mâche de Comines. La finalité commerciale nécessite le respect de la législation en vigueur et la conformité aux normes DHS. Ils ajustent cette contrainte à leur volonté de produire des variétés anciennes.

Semailles est membre du RSP et des Croqueurs de carottes. Cette dernière association se crée en 2005 autour de 5 entreprises semencières Bio (Le Biau Germe, Ferme Ste Marthe Production, Germinance, Graines del Païs et Semailles). Ils se donnent pour mission de *"participer à la sauvegarde des variétés potagères traditionnelles"*. L'objectif est de recenser, assurer l'évaluation et sauvegarder des variétés menacées d'érosion génétique. L'un des outils mobilisés est l'inscription ou la réinscription des *"variétés les*

[1] En breton cela signifie "vieux choux"; en russe "bien commun".
[2] https://kokopelli-semences.fr/juridique/proces_perdu_2012 (consulté 11/12/12)
[3] https://kokopelli-semences.fr/juridique/proces_perdu_2012 (consulté 11/12/12)

plus méritantes au catalogue officiel afin d'assurer à nouveau leur disponibilité commerciale"[4]. L'ensemble de ces petits établissements semenciers produisent des semences Biologiques certifiées.

Bionatur

Bionatur est une coopérative du Mouvement des travailleurs Sans Terre brésilien produisant des semences agroécologiques. Elle se situe au sud du Brésil (Rio Grand do Sul). Les différents *assentamentos* de la région organisent la commercialisation de leurs produits via la coopérative COPERAL (Cooperativa Regional dos Assentados). Celle-ci facilite les accords commerciaux entre les entreprises et les paysans. A ce titre, en 1993, COPERAL parvient à attirer une entreprise semencière pour travailler avec les paysans. En 1994, le partenariat avec le Ministère de l'agriculture (MAPA), aboutit à la réalisation d'une unité de traitement des semences. En trois ans, la région produit 70 % des semences potagères brésiliennes; dont 65% produit par 300 familles *assentadas* (Agroecologicas). Après une année de réflexion, en janvier 1997, l'assemblée de COOPERAL décide de rompre son partenariat avec les entreprises privées pour se lancer dans la production de semences agroécologiques et fonde Bionatur en avril 1997.

En 1998, l'arrivée clandestine de soja transgénique via l'Argentine lance un double travail au sein de Bionatur, d'une part la mobilisation contre les OGM ; d'autre part, le renforcement d'une proposition alternative : l'agroécologie (Borges 2010). Durant toute son histoire, Bionatur vit sous cette tension. En 5ans, Bionatur devient un exemple pour aborder pédagogiquement la transition vers l'agroécologie basée sur les savoirs populaires et partant des semences pour aborder un questionnement plus ample sur le modèle agricole dans son ensemble. Bionatur a pour mission de proposer des semences reproductibles par n'importe quelle famille (sans droit d'obtention, ni de royalties). En 2005 se constitue la coopérative CONATERRA (Coopérative Nationale Agroécologique Terre et Vie). Elle renforce les partenariats avec des entités nationales de recherches et de développement d'alternatives (EMBRAPA, CETAP (Centro de Technologias Populares Alternativas), AS-PTA (Assessoria para Projetos em Tecnologia Alternativas) ; CONAB (Companhia Nacional de Abastecimento) ; INCRA ; COPTEC (Cooperativa de Prestação de Serviços Técnicos) ; CONCRAB (Confederação das Cooperativas de Reforma Agraria do Brasil). En bref, la petite expérience est outillée pour se développer au niveau national via un réseau. Mais actuellement le développement ne prend pas.

Conclusion

Les semences qui ne s'inscrivent pas dans l'investissement de forme général consistant à sélectionner en vue de la productivité de la semences, ne trouvent pas leur place dans ce régime d'inscription. Dés lors, les porteurs de projets de semences non-industrielles critiquent ce régime et en même temps tentent d'innover ou de composer avec le régime semencier. Nous émettons l'hypothèse que les quatre cas d'études devraient nous permettre de rendre compte de l'hétérogénéité des réponses pour qualifier leurs semences. Ces mises en valeur s'effectuent par la mobilisation d'outils également utilisés par l'investissement de forme général, mais manipulé selon d'autres modalités. Un exemple est la place des sciences dans l'un et l'autre. Elle passe d'instrument de monopole à un instrument de co-construction. Cela questionne non plus les semences, mais les manières de produire de la connaissance et de la valeur par une production décloisonnée du laboratoire.

Au sein de ma thèse, la construction d'un cadre analytique devrait me permettre de saisir les interactions renforçant les synergies ou mettant en tension le processus de qualification au sein des quatre projets. L'articulation entre agriculteurs et semences est une coévolution singulière, diversifiée, qui a, parfois, de collectif, le réseau sociotechnique mobilisé (Demeulenaere and Goulet 2012). Tant le rapport à la nature, qu'aux humains, structure l'enjeu au sein de ces trajectoires alternatives. Dans ces trajectoires, la diversité des modes de connaissances, des modes de circulation, des objectifs possèdent en commun une rupture avec le fixisme par sa proposition d'un rapport évolutif transdisciplinaire Ce rapport remet en question la notion de propriété individuelle. De ces ouvertures naissent des projets singuliers se regroupant ou pas dans des réseaux dont la mission vise à diffuser cette approche dans différents domaines et à décloisonner le cloisonné. Ces projets provoquent ainsi l'entrée des sciences, du droit dans la construction de modèles spécifiques adaptés aux territoires où ils se développent, sans pour autant être duplicables. Pourrions-nous dire que chaque projet est un investissement de forme spécifique, dû à sa singularité, s'encrant dans un investissement de forme général consistant à accepter cette ouverture d'approche ?

Au-delà de la description et l'analyse des différentes articulations, se pose la question de l'émergence et de la place de cette hétérogénéité d'expérience. Cette critique hétérogène sera à expliciter. Cette critique non seulement diverse dans ces expériences, mais également dans ces rapports avec le paradigme dominant, s'oriente davantage vers la cohabitation entre différentes conceptions plutôt que la modification d'un paradigme par un autre. S'agirait-il alors de permettre la cohabitation entre différents investissements de formes générales et spécifiques afin de laisser la "liberté d'engagement" dans un monde de plus en plus pluriel et organisé par les droits individuels ?

[4] http://www.semaille.com/quisommesnous.html (consulté 6 décembre 2012)

Références bibliographiques

- **Aigrain P.**, 2009. Innovation partagée et biens communs en biologie. *La Bioéquité. Bataille autour du partage du vivant.* Autrement.
- **Aistara G.A.**, 2012. Privately public seeds: competing visions of property, personhood, and democracy. In Costa Rica's entry into CAFTA and the Union for Plant Variety Protection (UPOV). *Journal of Political Ecology*, 19, 127-144.
- **Allaire G.**, 2002. L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes. *Géographie, Economie et Société*, 4, 155-180.
- **Allaire G.**, 2004. Coopération, qualification professionnelle et régimes de responsabilité (Innovation institutionnelle et crise professionnelle en agriculture. *Economies et Sociétés*, 23.
- **Ambec S., Lemarié S.**, 2006. L'impact économique des innovations agricoles : l'arbitrage entre hybrides et lignées dans le secteur des semences. *INRA Sciences Sociales*, 5-6, 4 p.
- **Berlan J.P.**, 1983. L'industrie des semences, économie et politique. *Economie rurale*, 158, 18-28.
- **Bocci R., Chablé V.**, 2008. Semences paysannes en Europe : enjeux et perspectives. *Agriculture*, 17(2), 216 - 221.
- **Bonneuil C. Fenzi M.**, 2011. Des ressources génétiques à la biodiversité cultivée. La carrière d'un problème public mondial. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 5(2), 206-233.
- **Bonneuil C., Demeulenaere E. *et al.***, 2006. Innover autrement? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. *Dossier de l'environnement de l'Inra*, 30, 29-51.
- **Boy L.**, 2008. L'évolution de la réglementation internationale : vers une remise en cause des semences paysannes ou du privilège de l'agriculteur. *Revue internationale de droit économique*, XXIII(3), 293-313.
- **Cerralli S.**, 2006. Decentralized - Participatory Plant Breeding: Lessons from the South - Perspectives in the North. In Desclaux D., Hédont M., *Participatory Plant Breeding : Relevance for Organic Agriculture?*. Proceedings of the ECO-PB Workshop, E.c.f.O.P. Breeding. La Besse, 112.
- **Chable V., Conseil M.**, 2003. *Variétés et semences de choux et choux-fleurs pour Agriculture Biologique : de l'évaluation des ressources génétiques vers l'organisation d'une filière semences*. Séminaire Bio, Draveil.
- **Cheyns E.**, 2003. L'implication des ressources locales dans les dispositifs de qualification des produits. Cirad, 29-42.
- **Cheyns E.**, 2003. Le rôle des institutions professionnelles dans la production et la garantie de la qualité des produits. Cirad, 59-73.
- **Chiffoleau Y.**, 2006. La sélection participative, du Sud au Nord : enjeux et conditions d'un "transfert". *Dossier de l'environnement de l'Inra*, 30, 145-151.
- **Chiffoleau Y., Desclaux D.**, 2006. Participatory plant breeding: the best way ti-breed for sustainable agriculture? *International Journal Of Agricultural Sustainability* 4(2), 119-130.
- **Conseil M., Chable V.**, 2009. Variétés et semences pour l'Agriculture Biologique : une réponse pour les choux par la sélection participative en Bretagne. *Innovation Agronomique*, 4, 39-47.
- **Delafoulhouze M.M.**, 2012. Contributions d'expériences brésiliennes au développement des organisations collectives de gestion de la biodiversité cultivée en France. Le cas de la Maison de la Semence de AgroBio, Périgord, Rennes, 63.
- **Demeulenaere E., Bonneuil C.**, 2005. Haricot d'ici et blés d'antan, réinventer la variété dans les collectifs "haricots tarbais" et "Réseau Semences Paysannes Blé."
- **Demeulenaere E., C. Bonneuil C.**, 2007. Vers une génétique de pair à pair ? L'émergence de la sélection participative. In Charvolin F.,Micoud A., Nyhart L.K., *Les sciences citoyennes. Vigilance collective et rapport entre profane et scientifique dans les sciences naturalistes*. Éditions de l'Aube, 122-147.
- **Demeulenaere E., Bonneuil C.**, 2010. Cultiver la biodiversité : Semences et identité paysanne. In *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de Siences Po, 73-92.
- **Demeulenaere E., Bonneuil C.**, 2011. Des semences en partage. Construction sociale et identitaire d'un collectif "paysan" autour de pratiques semencières alternatives. *Techniques & Culture*, 57, 202-221. Disciplinary point of view. *Euphytica*, 163, 533-546.
- **Eymard-Duvernay F.**, fév 2002. Les qualifications des biens. *Sociologie du travail*, février 2002.
- **Goldringer I., Enjalbert J. *et al.***, 2012. Recherche participative pour des variétés adaptées à une agriculture à faible niveau d'intrants et moins sensibles aux variations climatiques. *POUR*, 213.
- **Goodman Z.**, 2009. Seeds of hunger : intellectual property on seeds and the human rights response. *3D Trade Human Rights Equiatble Economy*, 2, 1-25.
- **Kastler G.**, 2006. Les semences paysannes : situation actuelle, difficultés techniques, besoin d'un cadre juridique. *Dossier de l'Environnement de Inra*, 30, 53-56.
- **Kastler G.**, 2009. Semences : les droits collectifs des paysans, des jardiniers et des communautés contre le droit de propriété intellectuelle. Réseau Semences Paysannes http://www.rsp.fr,.(consulté le avril 2012)
- **Kloppenburg J.**, 2012. Seed Sovereignty. The promise of open source biology. In *Food Sovereignty. Reconnectiong food, Nature and Community*. Fernwood Publishing, 152-167.
- **Larsson H.**, 2006. Old cultural cereal varieties are broadening the genetic base for organic farming and will increase the quality for consumers in the North. In Desclaux D., Hédont M., *Participatory Plant Breeding : Relevance for Organic Agriculture?*. Proceedings of the ECO-PB Workshop, E.c.f.O.P. Breeding. La Besse, 52-57.
- **Latour B.**, 1989. La science en action. Introduction à la sociologie des sciences. La Découverte.
- **Latour B.**, 1993. *Petites leçons de sociologie des sciences*. La Découverte. (réédition 2006)
- **Maxted N., Guarino L. *et al.***, 2002. Towards a methodology for on-farm conservation of plant genetic resources. *Genetic Resources and Crop evolution*, 49, 31-46.
- **Papy F., Goldringer I.**, 2011. Cultiver la biodiversité *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 60, 55-62.
- **Stassart, P.M., Baret P. *et al.***, 2012. *Qu'est-ce que l'agroécologie ?* Educagri
- **Sylvander B., Bellon S. et al.**, 2006. Facing the organic reality : the diversity of development models and their consequences on research policies. Joint Organic Congress. P.p.at. Odense, Denmark.
- **Thévenot L., Boltanski L.**, 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. Gallimard
- **Torre A.**, 2002. Les AOC sont-elles des Clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée entre coopération et règles formelles. *Revue d'Economie Industrielle*, 100, 39-62.
- **Valmor de Campos A.**, 2012. Sementes de vida: Pesquisa e propriedade intelectual. *Revista de Ciëncias Humanas*.
- **Varella M.D.**, 2006. Propriété intellectuelle et Semences : les moyens du contrôle des exportations agricoles par les entreprises multinationales. *Revue internationale de Droit Economique*, 2, 211-228.
- **Wohrer J.**, 2006. Créer une nouvelle variété : et après ? In Desclaux D., Hédont M., *Participatory Plant Breeding : Relevance for Organic Agriculture?*. Proceedings of the ECO-PB Workshop, E.c.f.O.P. Breeding. La Besse, 75-77.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Agriculture et protection de l'eau : l'enjeu foncier

Florence Hellec, sociologue contractuelle, ASTER-Mirecourt (Inra-Sad) - florence.hellec@mirecourt.inra.fr

Résumé.

Le foncier agricole serait-il le nouvel enjeu des politiques de protection de l'environnement ? "L'outil foncier" est en effet un moyen de plus en plus couramment envisagé par les gestionnaires de l'eau pour contraindre les agriculteurs à modifier leurs pratiques sur les périmètres de captage menacées de pollution. Les terres agricoles acquises peuvent être ensuite allouées à des agriculteurs en échange du respect d'un cahier des charges. Recourir à l'outil foncier, c'est se soustraire à l'exigence de concertation qui fonde les politiques environnementales françaises (Theys, 2003) et entrer ouvertement dans une phase de conflit avec les agriculteurs, comme en témoignent différents exemples de négociation autour de mesures de protection de l'eau (Hellec *et al.*, à venir ; Yannick *et al.*, 2009). C'est, surtout, s'immiscer dans un domaine le plus souvent réservé aux représentants professionnels agricoles : celui de la redistribution des terres entre agriculteurs.

Le foncier est une ressource centrale pour les agriculteurs, qui est en constante régression sous l'effet des dynamiques d'urbanisation. De nombreux travaux traitent des conflits fonciers liés à cette concurrence avec d'autres activités économiques et sociales. Toutefois, l'accès aux terres agricoles est d'abord un objet de tensions entre agriculteurs, et ces tensions restent à notre sens insuffisamment étudiées. Alors que les exploitations agricoles ne cessent de s'agrandir, et que le nombre d'agriculteurs continue de diminuer à un rythme élevé, nombreux sont ceux qui aimeraient exercer ce métier mais qui, faute de terres, ne le peuvent pas (Vianey, 1998). Des associations, telles que Terres de liens, ont d'ailleurs été créées pour lutter contre ce paradoxe et accompagner ceux qui ont le projet de s'installer en agriculture biologique. L'incursion de nouveaux acteurs tels que les gestionnaires de l'environnement dans le jeu foncier agricole peut aussi conduire à remettre en cause des hiérarchies socio-professionnelles propres au monde agricole, en facilitant l'accès des terres à des agriculteurs au profil atypique. Dans cette communication, nous proposons d'examiner un cas concret de conflit foncier, lié à des actions de protection de l'environnement conduites par une entreprise privée sur le plateau de Vittel. Nous montrerons que le conflit n'oppose pas de manière simple l'industriel et les agriculteurs, mais qu'il se caractérise par des tensions particulièrement vives entre les agriculteurs, révélant des lignes de fragmentation au sein même du monde agricole local (Hervieu, Purseigle, 2013). Ces tensions sont révélatrices du rapport singulier des agriculteurs à la terre, d'une part, et de la dureté des luttes locales pour l'imposition de certains modèles de production, qui sont associés à des identités professionnelles spécifiques (Hellec, Blouet, 2012)

Sur l'impluvium de Vittel, la Société Générale des Eaux Minérales de Vittel (reprise par Nestlé Waters France en 1992) a acheté une grande partie des terres agricoles afin de préserver la qualité des sources d'eau minérale qu'elle exploite. La mise à disposition de ces terres aux agriculteurs est conditionnée par le respect d'un cahier des charges, incluant notamment l'arrêt de la culture du maïs et de l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette démarche de protection de captage d'eau, associant acquisitions foncières et contractualisations avec les agriculteurs, demeure singulière au regard des moyens financiers importants mis en oeuvre. Souvent citée en exemple dans les médias, elle soulève de nombreuses critiques parmi les acteurs agricoles locaux, critiques auxquelles nous avons été confrontée dès le démarrage de notre travail d'enquête.

La question foncière, absente de notre questionnement initial, s'est en effet imposée avec force au cours de notre travail de terrain. L'objectif premier de notre recherche était d'analyser l'évolution d'un dispositif de qualité de l'eau, en revenant sur un terrain étudié vingt ans plus tôt par une équipe de recherche pluridisciplinaire (Deffontaines, Brossier, 1997). La revisite (Buroway, 2003) du plateau de Vittel a ainsi permis de renouveler le regard sur les rapports entre agriculteurs et industriel, en mettant au jour les conflits qui se sont noués autour de la stratégie foncière de ce dernier. Le travail d'enquête a compris la reprise des travaux scientifiques antérieurs, la consultation d'archives et la réalisation d'une trentaine d'entretiens auprès de différentes catégories d'acteurs (agriculteurs exploitants sur le plateau de Vittel, conseillers agricoles intervenant ou ayant intervenu sur ce secteur, responsables professionnels agricoles, responsables de l'entreprise agro-alimentaire, chercheurs). Les entretiens avec des personnes retraitées ou ayant changé de fonction, et donc désengagés des jeux de pouvoir locaux, nous ont permis d'accéder à une information particulièrement riche sur le déroulement des négociations foncières.

La première partie de la communication présentera la stratégie foncière menée par l'entreprise agroalimentaire, avec l'appui de la SAFER[1] des Vosges, organisme chargé de réguler le marché foncier agricole. Dans une seconde partie, nous mettrons en évidence les effets de cette stratégie foncière sur l'agriculture locale, en intégrant deux niveaux d'analyse : l'un qui porte sur l'évolution des structures agricoles et des pratiques mises en oeuvre, le second sur les débats locaux que cette stratégie a suscité – et qu'elle suscite encore. Nous examinerons selon une perspective pragmatique les formes de justice sociale et d'excellence professionnelle qui fondent les différents points de vue au sein de ces débats (Lémery, 2003). En conclusion, nous reviendrons sur les luttes foncières qui traversent le monde agricole et nous montrerons en quoi elles favorisent la permanence d'un modèle agricole productiviste.

Agriculture et protection de l'eau : l'enjeu foncier

Introduction

Le foncier agricole serait-il le nouvel enjeu des politiques de protection de l'environnement ? "L'outil foncier" est en effet un moyen de plus en plus couramment envisagé par les gestionnaires de l'eau pour contraindre les agriculteurs à modifier leurs pratiques sur les périmètres de captage menacés de pollution. Les terres agricoles acquises peuvent être ensuite mises en location à des agriculteurs en échange du respect d'un cahier des charges. Recourir à l'outil foncier, c'est se distancier de l'exigence de concertation qui fonde les politiques environnementales françaises (Theys, 2003) quitte à entrer ouvertement dans une phase de conflit avec les agriculteurs, comme en témoignent différents exemples de négociation autour de mesures de protection de l'eau (Yannick *et al.*, 2009 ; Hellec *et al.*, 2013). C'est, surtout, s'immiscer dans un domaine le plus souvent réservé aux représentants professionnels agricoles : celui de la redistribution des terres entre agriculteurs (Bernardi, Boinon, 2009). Dans cette communication, nous proposons d'examiner un cas concret de conflit foncier, lié à des actions de protection de l'environnement conduites par une entreprise privée sur l'impluvium de Vittel-Contrex. Dès le début des années 1990, Nestlé Waters France a en effet acheté une grande partie des terres agricoles de ce territoire afin de préserver la qualité des sources d'eau minérale qu'elle exploite. La mise à disposition de ces terres aux agriculteurs est conditionnée par le respect d'un cahier des charges de bonnes pratiques agricoles, élaboré avec l'appui de chercheurs de l'INRA (Deffontaines *et al.*, 1993). Cette démarche de protection de captage d'eau, associant acquisitions foncières et contractualisations avec les agriculteurs, a été largement médiatisée[1], elle demeure toutefois singulière au regard des moyens financiers importants mis en œuvre. La démarche d'analyse que nous avons adoptée se concentre sur le processus de négociation entre agriculteurs et gestionnaires de l'eau, tout en se démarquant des travaux habituellement réalisés sur ce sujet. D'une part, alors que ces travaux évaluent l'efficacité des démarches de négociation et des formes d'accords mis en place au regard de l'impact sur la ressource aquatique (par ex. Mermet *et al.*, 2005 ; Barraqué, Viavettene, 2009 ; Bosc, Doussan, 2009), nous avons fait le choix de nous intéresser, quant à nous, à ses effets sur l'agriculture locale. Cette perspective nous a alors amené à

ne pas considérer le monde agricole comme un ensemble unifié, un groupe d'acteurs défendant les mêmes intérêts, mais plutôt à explorer les lignes de fragmentation qui le traversent (Hervieu, Purseigle, 2012). Pour ce faire, nous avons été attentifs à relier les représentations du métier avec les pratiques techniques effectivement mises en œuvre[2], ce qui nous a permis de mettre à jour les différents modèles de référence professionnels locaux, selon une approche articulant sociologie des professions anglo-saxonne et sociologie rurale (Lémery, 2003 ; Candau, Ruault, 2005).

D'autre part, nous avons étudié les négociations autour du dispositif de protection de l'eau sur le temps long, le cas de Vittel-Contrex offrant un recul de plus de 20 ans. Cette approche longitudinale permet de saisir l'alternance entre des phases conflictuelles et des moments plus calmes, où rien n'est remis en cause. Elle conduit également à intégrer dans l'analyse les accords issus de la négociation et leur solidité car, comme l'écrit Sophie Allain (2004, p. 31) "tout résultat d'une négociation (.) ne vise pas seulement à mettre fin à un désaccord, mais aussi à gérer dans le temps un accord". Cette approche longitudinale s'est donc appuyée pour partie sur les éléments collectés antérieurement par les chercheurs qui nous ont précédés à Vittel, que nous avons complétés en réalisant notre propre enquête de terrain. La première partie présente le cas de Vittel tel qu'il est habituellement décrit dans les travaux de recherche antérieurs et la méthodologie d'enquête. La seconde partie reprend l'analyse de la stratégie foncière menée par l'entreprise d'eau minérale et ses effets sur le collectif des agriculteurs. La dernière partie présente les évolutions récentes de l'agriculture sur l'impluvium de Vittel-Contrexéville, en reliant les changements techniques aux valeurs professionnelles défendues par les agriculteurs.

Première partie : Contrôler les terres pour maîtriser le risque de pollution xxx.

Ce qui est appelé *l'impluvium de Vittel-Contrex* correspond à un territoire défini selon des critères hydrogéologiques : c'est l'ensemble du bassin versant qui approvisionne les sources exploitées pour l'embouteillage des différentes eaux minérales de Vittel et de Contrex[3]. Les actions de protection de l'eau mises en place sur ce territoire sont généralement considérées comme exemplaires. De fait, dix ans à peine ont suffi pour réduire significativement le taux de nitrates dans les eaux souterraines exploitées, alors même que la pollution azotée demeure un problème insolvable dans d'autres régions françaises. Dans cette partie, nous allons présenter les grandes lignes de la démarche de protection de l'eau mise en place à Vittel, telles qu'elles sont définies dans les travaux des chercheurs qui nous ont précédés (en particulier Deffontaines *et al.*, *op. cit.* ; Deffontaines, Brossier, *op. cit.* ; Lémery *et al.*, 1997 ; Barbier, 1998), avant d'indiquer la démarche de revisite que nous avons adoptée pour notre propre recherche.

1.1.Une recherche-action pourconcilier protection de la qualité de l'eau et activité agricole

A partir de la fin des années 1980, des mesures ont été mises en place sur l'impluvium de Vittel par la Société Générale des Eaux Minérales de Vittel (SGEMV) afin de réduire les risques de pollution des ressources en eau par l'activité agricole[4]. En 1985, les laboratoires de la SGEMV constatent une augmentation régulière des taux de nitrates dans les sources de contrôle, qui atteignent alors 8,8 mg/l[5]. Les traitements curatifs étant interdits pour les eaux minérales, le maintien de l'activité industrielle d'embouteillage nécessitait donc des mesures préventives de protection de la qualité de l'eau. La hausse des nitrates était corrélée à l'activité agricole du plateau de Vittel, et l'intensification de la conduite des cultures depuis les années 1970. Dans ce secteur, qui comportait des terres considérées comme les plus riches du département, une partie des agriculteurs s'était tournée très tôt vers la voie productiviste, se

[1] De nombreux journaux généralistes, nationaux (le Monde, Libération, Le Figaro, La Croix) ou régionaux (Ouest France et, bien-sûr, Vosges Matin), ainsi que la presse spécialisée (la France Agricole, Neoplanete.) ont publié des articles sur le dispositif de protection de l'eau de Vittel, qui comportent cependant des inexactitudes. Du côté des chercheurs, en plus des articles scientifiques, un site internet est dédié à l'opération de recherche conduite sur Vittel (http://www7.inra.fr/vittel/), ainsi qu'une maquette visible au dernier étage du Museum National d'Histoire Naturelle qui montre l'évolution du paysage vittellois suite aux changements de pratiques agricoles et souligne, en commentaires, le "changement de métier" vécu par les agriculteurs.

[2] Je remercie André Blouet, enseignant-chercheur en agronomie à l'université de Lorraine, pour les échanges que nous avons eus et qui m'ont permis de saisir avec précision les techniques d'élevage et de culture utilisées par les différents agriculteurs rencontrés. Je remercie également Lison Delsalle, dont les observations faites au cours de son stage réalisé à l'INRA de Mirecourt en collaboration avec la société Agrivair (Delsalle, 2013) ont permis de confirmer certaines de mes analyses.

[3] Les différentes eaux minérales produites sur ce territoire sont celles de Vittel (Grande source, Bonne Source, Source Marie), de Contrex et d'Hépar.

[4] À cette époque, les eaux minérales de Contrex étaient exploitées par l'entreprise Perrier SA. L'impluvium de Contrex a été inclus dans le périmètre de protection au début des années 1990, comme nous le montrerons ensuite.

[5] Pour obtenir la mention (convient à l'alimentation des bébés, les eaux minérales doivent avoir une teneur en nitrates inférieure à 15mg/l. En 2003, l'Agence Française pour la Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) a même proposé un seuil de 10mg/l de nitrates.

spécialisant dans l'élevage laitier associé à la culture céréalière. Ils étaient en effet parmi les premiers du département des Vosges à cultiver du maïs ensilage (dans le courant des années 1970) et à développer des ateliers d'engraissement de taurillons. Les niveaux de productivité atteints étaient parmi les plus élevés du département, tant en élevage qu'en cultures céréalières.

Pour maîtriser le risque de pollution par les nitrates des sources qu'ils exploitaient, les dirigeants de la SGEMV se sont engagés dans deux types d'actions en parallèle : d'une part, le rachat de terres agricoles avec l'appui de la Société d'Aménagement Foncier Rural des Vosges (SAFER) sur lequel nous reviendrons dans la suite, d'autre part, la définition de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement via le financement d'une recherche-action. Auparavant, la direction de la SGEMV s'était d'abord adressée au préfet des Vosges pour obliger les agriculteurs à limiter les apports en azote des cultures, mais celui-ci ne disposaient d'aucun moyen de contrainte. Elle a donc ensuite sollicité les chercheurs de la station INRA de Mirecourt située à proximité et spécialisée dans l'analyse des systèmes agraires. Deux programmes de recherche portant sur les liens entre pratiques agricoles et pollution azotée de l'eau ont été ainsi financés par l'industriel : Agrev 1 (1989-1991) pour la redéfinition des systèmes de production agricole et Agrev 2 (1993-1995) pour l'étude du changement en situation.

1.2.. La contractualisation avec les agriculteurs volontaires

La reprise de la SGEMV par l'entreprise multinationale Nestlé en 1991 a conduit à accélérer la mise en place des actions de protection de la ressource en eau. Agrivair, une filiale locale de Nestlé Waters, a été créée en 1992 pour prendre en charge les relations avec les agriculteurs. Le directeur d'Agrivair a alors demandé aux chercheurs de livrer leurs conclusions, afin d'établir un cahier des charges de bonnes pratiques agricoles. Celui-ci est resté le même jusqu'à aujourd'hui, et il comprend les mentions suivantes : (1) suppression de la culture du maïs ; (2) compostage de l'ensemble des déjections animales ; (3) chargement sur les pâtures limité à 1 UGB/ha ; (4) interdiction des produits phytosanitaires, fertilisation raisonnée assurée en priorité par les déjections animales compostées ;

(5) mise en place d'une rotation de cultures à base de luzerne.

Les pratiques agricoles préconisées par les agronomes de l'INRA, et qui ont servi de référence pour l'élaboration du cahier des charges Agrivair, renvoient à un modèle technique de production de lait à partir de foin de qualité, mobilisant le séchage en grange. Ce modèle a été inspiré des pratiques agricoles mises en œuvre par l'un des agriculteurs de l'impluvium de Vittel, qui était un pionner de l'agriculture biologique dans le département des Vosges. Les essais agronomiques réalisés par les chercheurs de l'INRA ont ainsi permis d'évaluer les effets des pratiques de cet éleveur biologique sur la qualité de la ressource en eau et ainsi de les ajuster à la marge. Les chercheurs de l'INRA ont donc joué un rôle important dans la formalisation et la légitimation de savoirs agronomiques locaux auprès des dirigeants de l'entreprise d'eau minérale qui ne disposaient pas pour leur part de compétences en agronomie.

Le directeur d'Agrivair a ensuite proposé aux agriculteurs le contrat suivant : en contrepartie du respect du cahier des charges, ceux-ci recevaient différents soutiens matériels et financiers, à savoir des aides au changement de pratiques pendant une période de sept ans, des aides pour des investissements matériels (fumière, installation de séchage en grange), la prise en charge par Agrivair de la gestion des effluents d'élevage (compostage des fumiers et épandage du compost et des lisiers sur les champs et les prairies) et l'accès aux terres agricoles dont cette même entreprise était devenue propriétaire pour le compte de Nestlé Waters.

Le récit classique de la protection de l'eau à Vittel, que nous venons de retracer succinctement, met donc l'accent sur deux éléments : l'originalité de la démarche de recherche, tournée vers l'action et associant des disciplines scientifiques différentes ; les caractéristiques du contrat environnemental liant agriculteurs et entreprise d'eau minérale. Il participe de la publicisation du cas de Vittel, repris par d'autres chercheurs menant des démarches comparatives de politiques environnementales (Depres *et al.*, 2008 ; Grolleau, McCann, 2008). Cependant, cette image très positive qui circule à l'extérieur, dans la sphère scientifique et politique[6], se heurte aux critiques émises par les acteurs agricoles locaux, que nous avons récoltées lors d'une précédente enquête réalisée dans l'ouest vosgien[7], et qui ont en partie motivées notre désir de revenir sur ce territoire.

1.3.La démarche de revisite

La démarche de *revisite* (Laferté, 2006) que nous avons adoptée consiste à revenir sur un terrain ayant déjà fait l'objet de recherches par le passé. Notre premier objectif était d'étudier, comme cela se pratique en ethnologie (Buroway, 2003), en agronomie et en géographie (Dumont, Ravignan, 1977 ; Brossier, 2008)[8], l'évolution d'un territoire sur un temps long, en nous concentrant plus particulièrement sur l'agriculture, les systèmes de production mis en œuvre et les identités professionnelles défendues par les éleveurs. Nous avons également fait le choix d'adopter une posture scientifique différente de celle des chercheurs qui nous ont précédée, ce qui nous a conduit à explorer un aspect peu documenté relatif à la stratégie foncière conduite par l'entreprise d'eau minérale. De fait, nous avons mené notre recherche de manière indépendante vis-à-vis de l'industrieagro-alimentaire, pour aller à la rencontre d'acteurs du territoire qui étaient relativement absents des écrits scientifiques sur Vittel.

Revenir sur le terrain de Vittel n'a pas été chose facile. Nous nous sommes vite heurtés à plusieurs refus d'entretiens de la part d'agriculteurs. Ces réticences étaient non seulement dues à une certaine lassitude après les nombreuses sollicitations provenant des médias, mais elles s'expliquaient aussi par un malentendu lors de la prise de contact téléphonique. C'est ce que nous comprîmes plus tard, à la suite des premiers entretiens réalisés avec des agriculteurs. L'étude était présentée comme portant sur l'évolution des exploitations agricoles sur le secteur de Vittel. L'évolution qui nous intéressait concernait les systèmes techniques et les identités professionnelles agricoles. Or les agriculteurs ne donnaient pas la même signification à l'expression "évolution des exploitations agricoles", qui était pour eux synonyme d'agrandissement foncier, sujet hautement sensible comme nous nous en aperçûmes par la suite. Nous nous sommes donc tournés vers d'autres personnes qui avaient été impliquées, de près ou de loin, dans les négociations entre les agriculteurs et les cadres de l'entreprise agro-alimentaire. Au fil de l'enquête et des chemins de traverse que nous avons été amenée à emprunter, la question foncière a surgi avec tant d'insistance qu'elle a été finalement placée au cœur de l'étude.

Ainsi, le travail d'enquête a compris la reprise des travaux scientifiques antérieurs, la consultation d'archives et la réalisation d'une trentaine d'entretiens auprès de différentes catégories d'acteurs (agriculteurs exploitants sur le plateau de Vittel, conseillers agricoles intervenant ou ayant intervenu sur ce secteur, responsables professionnels agricoles, responsables de l'entreprise agro-alimentaire, chercheurs). Les entretiens avec des personnes retraitées ou ayant changé de fonction, et donc désengagées des jeux de pouvoir locaux, nous ont permis d'accéder à une information particulièrement riche sur le déroulement des négociations foncières, que nous allons maintenant présenter.

---

[6] Comme en témoigne cette scène, à laquelle nous avons assistée : en 2010, lors du discours introductif d'un séminaire associant agents de chambre d'agriculture, d'instituts techniques et scientifiques autour du thème agriculture et protection de la ressource en eau, une conseillère technique du ministre de l'agriculture de l'époque a cité Vittel comme un exemple à suivre.

[7] Cette enquête s'inscrivait dans une recherche portant sur les dynamiques de développement de l'agriculture biologique sur la plaine vosgienne et en Alsace bossue (Hellec, Blouet, 2012).

[8] D'autres travaux prennent une forme différente : celle du retour du sociologue ou de l'anthropologue dans son village natal, pris comme terrain d'étude afin de saisir les mutations de la société française rurale (Dibie, 2006 ; Le Goff, 2012).

Deuxième partie : acquérir des terres pour protéger l'eau

L'analyse de la stratégie foncière de l'entreprise d'eau minérale met au jour la complexité des rapports entre individu et collectif dans chez les agriculteurs. De fait, bien qu'organisés collectivement pour la défense de leurs intérêts via un nombre important de structures agricoles et para-agricoles, ils sont d'abord des entrepreneurs indépendants, en concurrence pour l'accès à la ressource centrale qu'est la terre. En devenant peu à peu le gestionnaire du foncier sur l'impluvium de Vittel et, de manière plus limitée, sur celui de Contrexéville, le directeur d'Agrivair a ainsi engendré des tensions nouvelles entre les éleveurs de ces secteurs, qui ont nui à la mise en place d'une dynamique collective autour de l'appropriation du cahier des charges de bonnes pratiques agricoles proposé, comme nous allons maintenant le montrer.

2.1.L'attitude ambivalente des responsablesprofessionnels agricoles

Les responsables professionnels agricoles, tous rattachés au syndicat majoritaire (la FDSEA) ont adopté une attitude ambivalente par rapport à la démarche de protection de l'eau. La profession agricole a été d'emblée associée aux recherches portant sur les liens entre pratiques agricoles et pollution de l'eau, une convention entre l'INRA et la chambre d'agriculture étant signée fin 1988. Des représentants des agriculteurs locaux ont été désignés : il s'agissait de deux agriculteurs implantés sur l'impluvium de Vittel et disposant déjà de mandats professionnels, l'un en tant qu'élu cantonal FDSEA, l'autre comme élue JA puis présidente de l'ADASEA des Vosges. Mais des tensions sont rapidement apparues, l'implication des chercheurs auprès des éleveurs étant vécue comme une concurrence par les représentants de la chambre d'agriculture, ce qui a limité les collaborations entre ces deux organismes.

Dans le même temps, les premières acquisitions foncières réalisées par la SGEMV ont suscité l'inquiétude des agriculteurs, qui craignaient une envolée des prix. Les représentants professionnels agricoles se sont donc engagés dans des négociations pour encadrer cette stratégie foncière. A la fin des années 1980, un accord a été passé entre les responsables professionnels agricoles (les représentants du secteur de Vittel, le responsable de la SAFER des Vosges, également élu à la chambre d'agriculture) et la SGEMV, faisant de la SAFER l'intermédiaire des transactions foncières[9]. Il était initialement prévu que la SAFER préempte les terres disponibles pour le compte de la société d'eau minérale, qui s'engageait ensuite à les louer gracieusement à des agriculteurs respectant le cahier des charges sous forme de baux de longue durée[10], ces agriculteurs devant être choisis avec un comité rassemblant des élus agricoles. Le cahier des charges devait quant à lui être défini à partir des recommandations faites par l'INRA et la chambre d'agriculture. Mais l'arrivée d'Agrivair en 1992 a changé la donne. Le cahier des charges a été finalement défini sans concertation avec les membres de la chambre d'agriculture, qui n'ont guère apprécié l'interdiction du maïs. De plus, le directeur d'Agrivair[11] a décidé de négocier de manière individualisée les contrats avec chaque éleveur, décidant seul de l'attribution des terres acquises. Dès lors, les représentants professionnels se sont montrés très opposés à la contractualisation.

Cependant, la SAFER a joué pleinement son rôle dans l'appui à la stratégie foncière d'Agrivair, s'initiant à une mission environnementale encore nouvelle à l'époque pour cet organisme (Sencébé, 2012). Rapidement, d'importantes surfaces agricoles ont été acquises, cédées notamment par des agriculteurs proches de la retraite, ou d'autres qui ont choisi de quitter le périmètre de protection des eaux de Vittel pour aller s'installer ailleurs. Par ailleurs, le secteur de Vittel a bénéficié d'une politique à part en matière de gestion des quotas laitiers. A cette époque, les quotas étaient en effet liés aux terres agricoles. Mais sur le département des Vosges, une petite partie du quota laitier était prélevée lors des transactions foncières pour être ensuite redistribué à des éleveurs considérés comme prioritaires (installations, faibles quotas). Les responsables de la FDSEA au niveau départemental (direction de la chambre d'agriculture) ont décidé que ce prélèvement ne serait pas effectué sur les terres du secteur de Vittel reprises par Agrivair[12].

2.2.Le succès des contrats

L'opposition forte des élus professionnels locaux aux contrats d'Agrivair ne reflétait pas le point de vue de l'ensemble des agriculteurs exploitant des terres sur l'impluvium de Vittel. Trois attitudes des agriculteurs face à la démarche environnementale de la SGEMV avaient été identifiées au tournant des années 1990 (Lémery *et al.*, 1997) : ceux qui étaient bien disposés (volonté d'explorer ou de poursuivre un mode d'exercice du métier d'agriculteur respectueux de l'environnement) ; les ambivalents (position ambivalente entre captation d'opportunité, méfiance vis-à-vis de l'intégration et "productivisme") ; les opposants (refus revendiqué au nom d'un attachement à un modèle d'entrepreneur-producteur agricole). Les deux premiers contrats sont signés en 1993 (avec notamment l'agriculteur biologique qui avait collaboré avec les agronomes de l'INRA) puis, année après année, le directeur d'Agrivair est parvenu à convaincre un nombre croissant d'agriculteurs de contractualiser. L'accès à de nouvelles terres - et de nouveaux quotas - a constitué un argument central pour les éleveurs laitiers, d'autant plus que les baux signés couvraient une longue période. De plus, en 1993 apparaît la nouvelle réglementation européenne concernant la gestion des effluents[13]. Or pour les agriculteurs signataires, les investissements importants nécessaires pour respecter ces normes environnementales ont été financés en partie par Agrivair.

Les eaux minérales de Contrex ont été reprises par le groupe Nestlé en 1992, en même temps que celles de Vittel. En 1993, le dispositif de protection de l'eau a donc été également étendu à l'impluvium de Contrex mais plus lentement, les risques de pollution azotée liés à l'activité agricole étant moins élevés du fait de la présence importante de forêts sur ce territoire. Le contrat proposé aux agriculteurs sur cette zone comprenait le même cahier des charges, mais des conditions de contractualisation moins avantageuses. Plus généralement, sur l'ensemble du périmètre de protection des eaux de Vittel-Contrex, on observe que le cahier des charges est le même pour tous les agriculteurs signataires mais que les conditions d'application (sur ensemble ou partie de l'exploitation) varient ainsi que les contreparties financières et foncières octroyées. Ce sont notamment les agriculteurs les mieux "dotés", c'est-à-dire propriétaires d'importantes surfaces agricoles, et les plus âpres à la négociation qui semblent avoir obtenu le plus. Sur ce territoire qui, aux dires de conseillers agricoles retraités, était déjà très individualiste, un climat de suspicion s'est installé, chaque agriculteur estimant que son voisin avait été mieux indemnisé. Parmi les deux principaux responsables professionnels, l'un a finalement signé le contrat avec Agrivair, le second a négocié le déménagement intégral de sa ferme en dehors du périmètre de protection des eaux de Vittel, à des conditions si avantageuses qu'il a soulevé un scandale et a été finalement mis à l'écart de la FDSEA. A l'inverse, deux

[9] Un tarif unique a été fixé pour l'ensemble des terres achetées par l'industriel : 20 000 F/ha pour le propriétaire, auxquels s'ajoutaient 20 000 F/ha d'indemnités pour le locataire, soit un total de 40 000 F/ha pour les propriétaires exploitants choisissant de céder leurs terres.

[10] Ces baux sont des prêts à usage signés pour une période de 18 ou 30 ans ; ce sont donc des actes notariés.

[11] Le premier directeur d'Agrivair est un ancien conseiller de secteur de la chambre d'agriculture, employé pendant 6 mois à l'INRA pour suivre des essais techniques chez les agriculteurs. Tout au long de sa carrière à Agrivair, il entretiendra de mauvaises relations avec les agents de la chambre d'agriculture, évitant toute collaboration avec eux.

[12] Nous ne connaissons pas les raisons exactes de cette décision. D'après les éléments recueillis, il semblerait que certains responsables de la FDSEA qui avaient par ailleurs des ambitions politiques ont préféré accompagner la démarche environnementale menée par une entreprise qui est l'un des principaux employeurs de l'ouest vosgien.

[13] Il s'agit du Plan pour la Maîtrise des Polluants d'Origine Agricole (PMPOA).

agriculteurs "hors-cadre familiaux"[14] ont obtenu avec difficultés du directeur d'Agrivair la surface dont ils avaient besoin pour prétendre aux aides publiques à l'installation en agriculture. La négociation individualisée des contrats a créé un sentiment durable d'injustice parmi les agriculteurs.

2.3.L'absence d'une réflexion technique

Agrivair est souvent présenté comme une structure d'appui technique aux agriculteurs dans les médias. Cependant, aucun des agriculteurs rencontré n'attribue une telle fonction à cette structure. Les premiers agriculteurs signataires ont bénéficié d'un accompagnement technique, réalisé par un

conseiller indépendant employé durant quelques années par Agrivair[15]. Ce conseiller a également été mobilisé pour réaliser les dossiers administratifs de mise aux normes des bâtiments d'élevage des agriculteurs conventionnés, en lieu et place du conseiller de secteur de la chambre d'agriculture. Le directeur d'Agrivair souhaitait en effet limiter l'intervention de cet organisme dans les fermes avec lesquelles il avait contractualisé. Ce faisant, les conseillers de secteur de la chambre d'agriculture ont évité d'organiser toute animation collective avec les agriculteurs de l'impluvium de Vittel.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de réunions techniques entre agriculteurs contractualisant organisées par Agrivair. De manière générale, les différentes personnes enquêtées insistent sur la mentalité individualiste des agriculteurs du plateau de Vittel. L'individualisation de la négociation des contrats semble avoir renforcé une tendance au repli sur soi qui existait déjà auparavant. Certes il existe des échanges techniques entre agriculteurs, qu'il s'agisse de systèmes d'entraide, d'échanges de matériel ou de main d'œuvre, ou simplement de discussions régulières autour de nouvelles techniques, mais celles-ci sont toujours présentées comme limitées.

Différents projets collectifs ont certes été initiés en collaboration avec l'entreprise d'eau minérale, mais ils en sont tous restés au stade d'études préliminaires, qu'il s'agisse de la création de filières agricoles locales (baguette ou lait Vittel) ou du développement de nouvelles productions agricoles (luzerne). Le dernier projet en date, toujours d'actualité, concerne la construction d'une unité de méthanisation. Une partie seulement des agriculteurs du secteur ont été contactés pour ce projet, dont les modalités pratiques de réalisation restent à définir plus précisément pour l'instant.

En l'absence de dynamique technique collective, il n'y a de développement d'un modèle de production intrinsèque en lien avec le cahier des charges imposé. Les travaux portant sur le changement technique en agriculture soulignent en effet que c'est dans le cadre de groupes ou de réseaux professionnels que les agriculteurs expérimentent de nouvelles pratiques, à la fois pour échanger sur les succès et les échecs mais également pour obtenir une réassurance identitaire face à des voisins plutôt critiques (Compagnone, 2004 ; Lamine, 2011). C'est donc à travers les relations qu'ils entretiennent avec les agriculteurs situés à l'extérieur des impluviums et par conséquent non contraints par le cahier des charges, que les éleveurs de Vittel-Contrexéville ont trouvé des appuis pour réfléchir à leurs systèmes de production et aux changements à y apporter. C'est ce point que nous allons aborder dans la dernière partie.

Troisième partie : l'agriculture aujourd'hui dans le secteur de Vittel-Contrexéville

Nous avons indiqué que dans les années 1980, les fermes du secteur vittellois étaient considérées parmi les plus modernes et les plus productives du département. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'évolution de l'agriculture sur l'impluvium de Vittel est d'abord caractérisée par un mouvement d'agrandissement important des exploitations laitières, qui correspond cependant à celui observé sur l'ensemble du département des Vosges. Sur le plan technique, on observe une diversité de systèmes de production : les exploitations associant élevage laitier et grandes cultures dominent mais on trouve également quelques exploitations pratiquant d'autres types d'élevage (bovins allaitants, chevaux, ovins). Les agriculteurs qui n'ont pas contractualisé avec Agrivair ont maintenu le système de production dit "intensif", basé sur l'ensilage de maïs pour l'alimentation des vaches laitières. Les agriculteurs conventionnés ont quant à eux abandonné ce système sans pour autant suivre à la lettre le modèle technique conçu par les agronomes de l'INRA. Si les pratiques des uns et des autres apparaissent assez différentes, deux tendances distinctes semblent toutefois se dégager : celle de l'agriculture biologique et celle de la recherche d'intensification.

3.1.La place restreinte de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique (AB) a connu un développement sensible sur l'impluvium de Vittel au tournant des années 2000 mais elle a ensuite reculé. Le modèle technique proposé par l'INRA était assez proche de celui qui prévaut en agriculture biologique dans les Vosges[16], dans la mesure où les agronomes s'étaient largement inspirés de la seule ferme laitière biologique située sur l'impluvium. Sept éleveurs sont passés en AB après avoir contractualisé avec Vittel, bénéficiant par ailleurs des aides publiques pour la conversion proposées à partir de la fin des années 1990. Mais pour différentes raisons (problèmes de santé des animaux, manque de structuration de la filière laitière biologique vosgienne à l'époque), trois d'entre eux ont arrêté l'AB, ce qui a donné aux éleveurs du secteur de Vittel une réputation de "chasseurs de primes" aux yeux des autres agrobiologistes du département. Au moment de notre enquête, il restait quatre élevages laitiers biologiques (trois sur le périmètre de captage de Vittel et un autre sur celui de Contrexéville), auxquelles s'ajoute la petite ferme de poly-activité, créée en 2008 et exploitée par un couple qui s'est installé directement en AB.

De manière générale, les éleveurs du plateau de Vittel ont cherché à maintenir une productivité laitière des animaux, qu'à leurs yeux l'AB ne permet pas d'atteindre. Les différences entre le cahier des charges de l'AB et celui d'Agrivair, aussi minimes soient-elles, conduisent en effet à des niveaux de production assez différents. L'autorisation d'un apport d'azote minéral sur les cultures en sortie d'hiver permet des rendements plus élevés qu'en AB. De la même manière, les niveaux de production laitière des vaches sont plus importants compte-tenu de l'absence de contraintes sur les rations alimentaires distribuées aux animaux ainsi que sur les modalités de soins thérapeutiques, les exigences portant uniquement sur la conduite des cultures et les épandages d'effluents d'élevage.

3.2.Une nouvelle forme d'intensification qui se profile

Peu à peu, les agriculteurs conventionnés ont pris leurs distances avec le modèle technique proposé par les agronomes de l'INRA. Le foin constitue certes la base de l'alimentation mais il est complété par d'autres fourrages plus riches tels que l'ensilage d'herbe, des concentrés achetés (pulpe, tourteaux) ou encore l'ensilage de sorgo. Cette dernière production fourragère qui se développe depuis quelques années dans les Vosges, notamment chez les jeunes agriculteurs, est apparue sur le plateau de Vittel en 2008. Le sorgo est une plante qui peut être cultivée avec peu voire pas d'intrants de synthèse. Ensilée, elle est utilisée pour l'alimentation des animaux, de la même façon que le maïs dans les autres fermes de la région. Elle s'inscrit en effet dans un mode d'alimentation des animaux standardisé, dans lequel le pâturage occupe une place très réduite. Trois éleveurs cultivaient du sorgo au moment de notre enquête

[14] Il s'agit d'agriculteurs qui reprennent une ferme ou des terres appartenant à des personnes avec lesquelles ils n'ont aucun lien de parenté, ce qui suppose un apport important de capitaux.
[15] Il s'agissait d'un ancien technico-commercial de la société Lemaire-Boucher, qui s'était installé à son compte pour réaliser du conseil technique ; il était plus particulièrement spécialisé dans le compostage et la culture des prairies temporaires à base de luzerne.
[16] Le modèle de l'élevage laitier biologique dans les Vosges a été étudié au cours d'une recherche précédente (Hellec, Blouet, 2012).

(2011), parmi lesquels deux n'utilisent plus les cellules de séchage en grange, pour des raisons qui tiennent essentiellement à l'agrandissement de leurs exploitations et les formes d'automatisation de la production qui l'accompagnent. La technique du séchage en grange nécessite des investissements importants en cas d'évolution de la structure d'exploitation, contrairement à d'autres méthodes de récolte des fourrages pour lesquelles le matériel permet une utilisation plus flexible. Ainsi, la plupart des agriculteurs suivent actuellement une logique d'agrandissement et d'automatisation du travail ; ils explorent des techniques leur permettant d'augmenter la productivité de leurs cultures et de leur élevage laitier tout en respectant le cahier des charges Agrivair. Ils sont assez critiques à l'égard des contraintes techniques qui leur sont imposées, considérant par exemple qu'il serait possible de produire à nouveau du maïs sur la zone sans risque de pollution pour les ressources en eau.

Aujourd'hui, l'agriculture du plateau de Vittel apparaît relativement diversifiée. Au final, et même si la majorité des agriculteurs respectent un cahier des charges spécifique, l'agriculture n'apparaît pas si différente d'ailleurs. Les tendances que nous observons, que ce soit la certification AB ou la voie de l'intensification, renvoient à des mouvements techniques qui dépassent les frontières de ce territoire. Cependant, les contraintes techniques établies dans le cahier des charges n'ayant fait l'objet d'aucune renégociation, elles apparaissent de moins en moins justifiées aux yeux de certains éleveurs du secteur, notamment parmi les plus jeunes. Le nouveau directeur d'Agrivair, arrivé en août 2012, est alors confronté à un nouveau défi : mettre en place un projet agricole collectif, permettant de créer davantage de liens entre les agriculteurs et de repenser les systèmes techniques en cohérence avec les structures actuelles des exploitations agricoles.

Conclusion

La démarche de revisite nous a amené à mettre en lumière un point qui avait été peu étudié antérieurement, relatif aux transactions foncières, et ainsi à proposer un bilan plus nuancé du dispositif de protection de l'eau de Vittel, comme cela a été fait pour d'autres actions de protection de l'eau (Laurans, Aoubid, 2012). Les tensions entre agriculteurs, l'absence de réflexion agronomique au fil du temps concernant les contraintes techniques imposées peuvent ainsi mettre en péril ce dispositif, qui tient avant tout par la puissance économique de l'industrie agro-alimentaire et la stratégie foncière mise en œuvre.

Ces éléments nous amènent ainsi à relativiser le statut d'exemplarité de Vittel. Toutefois, la montée en puissance de "l'outil foncier" comme moyen de protéger les périmètres de captage invite à reconsidérer cette expérience pionnière, pour en tirer de nouveaux enseignements. Le rachat de terres dans une visée environnementale ne peut qu'aviver les tensions entre agriculteurs, concurrents dans l'accès à cette ressource limitée, et par ailleurs en régression sous l'effet des dynamiques d'urbanisation (Cavailhès *et al.*, 2011). Mais l'incursion de nouveaux acteurs tels que les gestionnaires de l'environnement dans le jeu foncier agricole peut aussi conduire à remettre en cause des hiérarchies socio-professionnelles propres au monde agricole, en facilitant l'accès des terres à des agriculteurs au profil atypique. Tout dépend en fait de la manière dont les terres sont ensuite redistribuées. C'est ici que la SAFER a un rôle central à jouer en tant qu'acteur intermédiaire, à condition d'en avoir les moyens (Sencébé, 2012).

Références bibliographiques

- **Allain S.**, 2004. La négociation comme concept analytique central d'une théorie de la régulation sociale. *Négociations*, 2, 23-41.
- **Barbier M.**, 1998. *Pratiques de recherche et création d'une situation de gestion d'un risque de nuisance. D'une étude de cas à une recherche-intervention*. Thèse de doctorat en sciences de gestion, IAE, Université de Lyon.
- **Barraqué B., Viavattene C.**, 2009. Eau des Villes et Eau des Champs. Vers des accords coopératifs entre services publics et agriculteurs? *Economie rurale* 310, 5-20.
- **Bernardi V, Boinon J.P.**, 2009. L'action des syndicats agricoles en faveur de l'installation dans les Commissions départementales d'orientation agricole. *Economie rurale,* 312, 80-92
- **Boinon J.P.**, 2011. Les politiques foncières agricoles en France depuis 1945. *Economie et statistique,* 444-445, 19-37.
- **Bosc C., Doussan I.**, 2009. La gestion contractuelle de l'eau avec les agriculteurs est-elle durable ? Approche politique et juridique. *Economie Rurale,* 309, 65-80.
- **Buroway R.**, 2003. Revisits : an outline of a theory of reflexive ethnography. *American Sociological Review*, 68, 645-679.
- **Brossier J.** (coord.), 2008. *Quels paysans avec quels paysages ?* Quae.
- **Candau J., Ruault C.**, 2005. Evolution des modèles professionnels en agriculture : scène de débat, questions d'écologie et catégories de connaissances. *Cahiers d'économie et de sociologie rurales* 75, 51-74.
- **Cavailhès J., Mesrine A., Rouquette C.**, 2011. Le foncier agricole : une ressource sous tensions. *Economie et statistique* 444-445, 3-18.
- **Compagnone C.**, 2004. Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne. *Recherches Sociologiques* 3, 103-121
- **Deffontaines J-P., Brossier J.** (eds.), 1997. Agriculture et qualité de l'eau. L'exemple de Vittel. *Dossier de l'Environnement de l'Inra*, 14.
- **Deffontaines J.P., Benoit M., Brossier J., Chia E., Gras F., Roux M.**, 1993. *Agriculture et qualité des eaux. Diagnostic et propositions pour un périmètre de protection. 1989 1992*. Inra.
- **Delsalle L.**, 2013. *Evolutions du fonctionnement du territoire agricole de Vittel-Contrexéville depuis la mise en place d'un dispositif de protection des eaux minérales : systèmes de production, systèmes de culture et pression azotée*. Mémoire de stage de fin d'études d'ingénieur, AgroParisTech.
- **Depres C., Grolleau G., Mzoughi N.**, 2008. Contracting for Environmental Property Rights: The Case of Vittel. *Economica*, 75, 412-434.
- **Dibie P.**, 2006. *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*. Plon.
- **Dumont R., Ravignan (de) F.**, 1977. *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*. Seuil.
- **Grolleau G., McCann L.M.J.**, 2012. Designing watershed programs to pay farmers for water quality services: Case studies of Munich and New York City. *Ecological Economics,* 76, 87-94.
- **Hellec F., Blouet A.**, 2012. Technicité versus autonomie. Deux conceptions de l'élevage laitier biologique dans l'est de la France. *Terrains&Travaux,* 20, 157-172.
- **Hellec F., Barataud F., Martin L.**, 2013. Protection de l'eau et agriculture : une négociation au long cours. *Natures Sciences Sociétés,* 20.
- **Hervieu B, Purseigle F.**, 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin.
- **Laferté G.**, 2006. Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite. *Genèses,* 63, 25-45.
- **Lamine C.**, 2011. Anticiper ou temporiser : injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture. *Sociologie du Travail,* 53(1), 75-92.
- **Laurans, Y., Aoubid, S.**, 2012. L'économie au secours de la biodiversité ? La légende des Catskills revisitée, *Working Papers n014/12*, Paris, Iddri.
- **Le Goff J.P.**, 2012. La fin du village. Une histoire française. Gallimard.
- **Lémery B.**, 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45(1), 9-25
- **Lémery B., Barbier M., Chia E.**, 1997. Une recherche-action en pratique : entre production d'eau minérale et agriculture. *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 30, 71-89.
- **Mermet L., Billé R., Leroy M., Narcy J.-B., Poux X.**, 2005. L'analyse stratégique de la gestion environnementale: un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13, 127-137.
- **Sencébé Y.**, 2012. La Safer. De l'outil de modernisation agricole à l'agent polyvalent du foncier : hybridation et fragmentation d'une institution. *Terrains&Travaux* 20(1), 105-120.
- **Theys J.**, 2003. La Gouvernance, entre innovation et impuissance, *Développement durable et territoires* (http://developpementdurable.revues.org/1523).
- **Yannick A., Kervarec F., Verena M.**, 2009. Gestion concertée de l'environnement: itinéraire vers des engagements volontaires forcés. *VertigO*, 9**,** 1 (http://vertigo.revues.org/8566).

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Just a larger tractor and GPS?

Towards a more future-oriented understanding of agricultural modernization

Karlheinz Knickel, Frankfurt / Main, Germany - karlheinz.knickel@gmail.com (Website: http://linkedin.com/in/kknickel)
Simone Schiller, Institute for Rural Development Research, Frankfurt/Main, Germany.

Abstract.

In this paper we want to explore the meaning of agricultural modernization at a time when the agricultural sector must respond to increasing resource scarcity and distributional demands, and when society as a whole faces deep uncertainty regarding future developments. We want to examine the (potential) connections between the development of agriculture and the wider societal and policy goal of vibrant and prosperous rural areas.

The paper's argument

A basic idea is to translate some key ideas from Tim Jackson's book 'Prosperity without Growth' into a corresponding analysis for the agricultural sector and the related research, policy and practice. Agriculture is wonderful for doing that because of the close links between social and ecological 'systems', its enormous diversity and the strong connections with policy and markets. We will examine recent communications from the European Commission in respect of the use of key concepts and terms. The documents we will examine relate to the CAP post-2013 and the European Innovation Partnership (EIP) "Agricultural Productivity and Sustainability". Examples of such concepts and terms are: Sustainable intensification, greening, bio-economy, smart growth, inclusive growth, innovation, knowledge-based, sustainable agriculture, productivity, resource efficiency, multifunctionality, rural prosperity and resilience. Our hypothesis is that present European policy frameworks still mainly express a concern that environmental and social goals are compromising economic goals and competitiveness. We also hypothesize that concerns around competitiveness and technological leadership are still by far the dominant factor in policy development. At the same time we will try to identify those areas where a more integrative view might first be recognized and where convergence in interpretations might start from. Adaptive capacity and knowledge integration might be such an area.

Methodology and empirical basis

The paper is based on:

- Some of the key ideas underlying the forthcoming RETHINK project "Rethinking the links between farm modernization, rural development and resilience" that will be jointly funded under the RURAGRI ERA-Net by the European Commission and the funding bodies in the 14 countries involved in the joint call.
- Recent communications from the European Commission related to the Common Agricultural Policy post-2013 and, more specifically, the European Innovation Partnership (EIP) "Agricultural Productivity and Sustainability".

Some questions asked to guide our analysis are: What constitutes positive change and 'progress' in farming, and why? When is 'modernization' in agriculture positive? Are capital-intensive production systems more 'advanced' than 'traditional' mixed farming systems? Is agriculture like any other economic sector? Is multifunctionality a useful concept and characterisation? How are changes in agriculture related with the development of rural areas? Our assumption is that the kind of transformation needed in the economies, production systems and lifestyles of the industrialized world has changed a lot during the last decades. We argue that competitiveness and growth are expressions of the old 'race to the bottom' that needs to be overcome, and that policy and agricultural sciences have to change much faster in order meet future demands – as well as societal expectations.

Bibliographical references

- **Brunori G., Jiggins J., Gallardo R., Schmidt O.**, 2008. *New challenges for agricultural research: climate change, food security, rural development, agricultural knowledge systems*. EU Commission, Standing Committee on Agricultural Research (SCAR), Brussels.
- **Cairol D., Coudel E., Knickel K., Caron P., Kröger M.**, 2009. Multifunctionality of agriculture and rural areas in policies: The importance and relevance of the territorial view. *Journal of Environmental Policy and Planning,* 11(4), 269-289
- **Darnhofer I., Fairweather J., Moller H.**, 2010. Assessing a farm's sustainability: insights from resilience thinking. *International Journal of Agricultural Sustainability,* 8(3), 186–198
- **European Commission**, 2011. Regulation of the European Parliament and of the Council on support for rural development by the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD) COM(2011) 627 final/2
- **European Commission**, 2012) Communication from the Commission to the European Parliament and the Council on the European Innovation Partnership 'Agricultural Productivity and Sustainability', COM(2012) 79 final
- **Group de Bruges**, 2012. *A CAP for the future?! Why we need a better CAP that can face the challenges of today and tomorrow*. Position paper on CAP proposals. GdB: Wageningen (NL)
- **Hubert B.**, 2002. Sustainable development – think forward and act now. Agricultures and sustainable development. The stakes of knowledge and research attitudes. *Les Dossiers de l'environnement de l'Inra*, 22
- **Jackson T.**, 2009. *Prosperity without Growth: Economics for a Finite Planet*. Earthscan/Routledge
- **Van der Ploeg J.D., Laurent C., Blondeau F., Bonnafous P.**, 2009. Farm diversity, classification schemes and multifunctionality. *Journal of Environmental Management*, 124-131

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Le capital culturel contre le projet productiviste et l'esprit capitaliste ?
Embourgeoisement agricole et critique sociale interne aux familles de l'agriculture dominante

Gilles Laferté, Inra-SAE2, UMR Cesaer, Dijon et chercheur associé au CMH, Paris – gilles.laferte@dijon.inra.fr

Résumé.

La critique du modèle productiviste en agriculture est aujourd'hui également interne aux mondes agricoles, même au sein des familles qui en ont pourtant tiré le plus grand profit. En effet, à partir d'une enquête de terrain dans le Châtillonnais, nous voudrions montrer combien au sein des familles agricoles embourgeoisées, de la modernisation agricole à nos jours, les formes contemporaines de la rémunération agricole et la reproduction sociale des agriculteurs opposent des normes et des destinées sociales contradictoires, ouvertes par les reconfigurations institutionnelles au premier rang desquelles, la PAC et la démocratisation scolaire jouent un rôle central.

L'embourgeoisement né du productivisme

Les agriculteurs du Châtillonnais ont en effet connu une mobilité sociale intergénérationnelle importante. D'une agriculture pauvre au début du siècle, la spécialisation céréalière et le gigantisme agricole ont porté les revenus et le patrimoine de ceux qui ont pu rester au niveau des cadres. Dans des formes localisées de la structure sociale marquées par une forte surreprésentation populaire, ils font indéniablement partie aujourd'hui de la petite et moyenne bourgeoisie économique de ces campagnes.

La culpabilité de l'enrichissement agricole

Dans ces grandes structures, la modification de la PAC en 1992 fondée désormais sur la distribution de subventions directes a été très profitable. L'augmentation tendancielle des cours des céréales assurent toujours des revenus confortables aux agriculteurs enquêtés. Cette politique a conduit à un enrichissement patrimonial. Mais l'enrichissement agricole contemporain renvoie à une triple tension normative.

La première, tient à la culpabilité diffuse de l'enrichissement dans la société française, modèle français pris dans une troisième voie républicaine entre communisme et socialisme. Cette difficulté politique est alors renforcée pour l'agriculture par le modèle républicain toujours présent bien que déclinant de l'agriculture familiale et de la construction de la profession agricole, fondé sur le mutualisme, le mouvement coopératif et syndical, avec l'horizon d'un développement harmonieux de tous les agriculteurs. S'enrichir et grossir, s'est de fait s'insérer et exceller dans un modèle libéral d'agriculture, réussite qui se bâti contre la construction historique de la profession.

La seconde tension plonge ses racines dans le modèle méritocratique. L'enrichissement naît d'un mode de reproduction sociale extrêmement fermé, fondé sur le patrimoine, patrimoine familial, que les intéressés se représentent toujours comme collectif, fruit d'une histoire et des efforts familiaux, à l'inverse du diplôme, pensé comme pleinement personnel. Ce mode de reproduction vient heurter le modèle méritocratique dominant dans la société des diplômes, tout d'abord au sein des fratries, puisque les plus méritants scolairement et généralement les filles quittent l'agriculture avec des revenus parfois plus fragiles, et plus largement, au sein de la structure sociale locale, puisque les agriculteurs accèdent à des franges de la bourgeoisie sans en passer par l'excellence scolaire.

La troisième tension vient finalement de ces subventions. La politique actuelle de la PAC apparaît comme une rente déplacée de revenus, un détournement de l'Etat providence, même pour les intéressés, ceux aux plus grosses structures, qui taisent le montant de ces subventions à la légitimité contestée. A cela s'ajoute la blessure dans l'estime entrepreneuriale de ces agriculteurs. Etre un "assisté", être rémunéré par subvention, fonctionne comme une dévalorisation professionnelle et sociale culpabilisante, toujours sujette à critique au sein des fratries et dans l'espace local et public.

Démocratisation scolaire, socialisation critique et départ vers le haut des enfants d'agriculteurs embourgeoisés

La démocratisation scolaire a profondément bouleversé les mécanismes de la reproduction sociale agricole. En effet, si les familles agricoles jouent désormais le jeu de l'école avec un niveau d'étude chez les enfants d'agriculteurs en forte progression absolue et relative par rapport aux classes populaires, elles ont par contre limité l'ouverture professionnelle induite par la société des diplômes. Les enfants d'agriculteurs sont surreprésentés dans les filières agricoles, techniques et scientifiques, mus par un modèle de l'oscillation agricole dans les premiers temps de la vie active, pour se garantir un repli toujours possible vers la reprise de l'exploitation, au grès des bifurcations scolaires puis professionnelles des divers membres de la fratrie et des départs prévus ou accidentels des parents de l'exploitation. Les enfants qui ont les plus fortes réussites scolaires, même dans les filières agricoles, notamment au sein

des écoles supérieures d'agronomie et au gré de leur vie estudiantine, peuvent alors être socialisés à des modèles alternatifs d'agriculture et à un modèle de loisirs, entrant alors en conflit avec leurs parents sur le projet de la reprise et la reconfiguration souhaitée de l'exploitation productiviste. Ainsi, la réussite scolaire technique et agricole conduit finalement une partie d'entre eux à préférer la destinée de cadre urbain à celle d'agriculteur à la tonalité encore trop col bleu, dans un univers rural éloigné des services et des loisirs, pour un modèle agricole et une vie sociale qu'ils ne désirent pas. Ceux qui ont finalement le mieux réussi la reconfiguration culturelle du capital économique familial par l'école, soit normalisent l'exploitation pour la comprendre comme une firme ou une entreprise en s'en faisant le patron col blanc employant des ouvriers agricoles (trajectoire réservée aux plus importantes exploitations), soit quittent l'agriculture ou la réinventent sur des modèles alternatifs.

"C'est le plus con qui reprend" ou l'éthos du faire adapté à l'esprit entrepreneurial

Comme le disait en rigolant un enquêté agriculteur, "c'est finalement le plus con qui reprend". Il voulait dire par cette formule provocatrice, que c'est principalement ceux qui n'ont pas réussi à embrasser la destinée de cadre par les études qui reprennent, ceux qui n'ont pas réussi à se conformer à la naturalisation ou certification scolaire des compétences intellectuelles. L'exploitation et le patrimoine professionnel fonctionnent finalement comme une garantie sociale pour éviter aux membres de la fratrie scolairement fragiles les déclassements ouvriers. Et ce sont donc finalement les moins embourgeoisés culturellement par la socialisation scolaire, estudiantine, la jeunesse urbaine, qui reprennent. Les repreneurs et plus encore les GAEC familiaux se forment alors principalement dans les familles au plus faible capital culturel. Ces repreneurs, que l'on pourrait qualifier de "classes populaires argentées" tant le capital économique surplombe le capital culturel légitime, défoulent alors un ethos populaire particulièrement bien adapté à l'esprit entrepreneurial, ethos d'indépendants depuis des générations à l'écart de la société salariale, ce que nous avons appelé un ethos du faire. L'exploitation agricole est alors l'élément historique d'un développement entrepreneurial plus large (sociétés immobilières, de transport, de travail à façon, achat de commerces…).

A la lecture de ces trajectoires, il semble que les mécanismes scolaires de la reproduction sociale agricole conduisent les plus dotées culturellement à la plus forte critique du modèle productiviste et les moins dotés au développement entrepreneurial productiviste et capitalistique. ————

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Comment gérer la ressource ?
L'exemple de la pêche côtière en Europe

Gilles Lazuech, MCF-HDR, CENS, Université de Nantes- gilles.lazuech@univ-nantes.fr

Résumé.

Cette communication s'inscrit dans un projet de recherche portant sur les risques et la prévention des risques en milieu littoral et marins (projet COSELMAR) financé par la Région des Pays de la Loire pour la période 2013-2016 et associant plus de 100 chercheurs de l'Université de Nantes et de l'Ifremer.

Le terrain investigué couvre les ports des Sables d'Olonne (Vendée), l'Herbaudière (Vendée), Le Croisic-La Turballe (Loire-Atlantique), Le Guilvinec et Audierne (Finistère). Les entretiens (une quinzaine à ce jour) ont été effectués auprès de patrons pêcheurs, de marins pêcheurs professionnels, de salariés et/ou élus d'organisations professionnelles (OPPAN, Pêcheurs de Bretagne) et des comités régionaux des pêches. La communication proposée est un premier bilan d'étape d'une recherche en cours.

Notre communication s'inscrit dans une problématique plus générale qui est celle de la gestion – la gouvernance – des biens communs. Le concept de bien commun est relativement récent. Il émerge avec le sommet de Rio (1992) et s'inscrit dans une doctrine plus générale qui est celle du développement durable (*sustainable developpement*). Les biens communs sont constitués des ressources susceptibles d'être appropriées par plusieurs utilisateurs. La question de leur répartition entre les différents utilisateurs et de leur pérennité en vue d'une transmission aux générations futures constitue le principal enjeux de la gouvernance de ces biens particuliers.

A l'évidence, les ressources halieutiques ont le caractère des biens communs : ce sont des ressources communes dont la jouissance ou l'appropriation est individuelle. Ce fait - ressources communes pour des usages individuels - est susceptible de conduire à un épuisement de la ressource et/ou sa captation par quelques uns au détriment des autres ayant droit. Au tournant des années 80, après une première phase de développement productiviste des activités de pêche, la gestion publique des ressources halieutiques dans l'espace européen (la politique commune des pêches, 1982) est apparue comme une évidence à nombre d'acteurs confrontés à l'incapacité/l'impossibilité des "communautés" de pêcheurs à gérer par eux-mêmes la ressource.

Le projet de "bonne gouvernance environnementale" de l'espace maritime a été soutenu par un climat idéologique plus général porté par la "sauvegarde de l'environnement" le respect des écosystèmes et de la biodiversité. Peut-être davantage que l'espace terrestre en grande partie privatisé, l'espace halieutique – espace libre de droits de propriété – est certainement apparu pour l'Union européenne, les membres des associations environnementalistes, les experts et scientifique intéressés par ces questions, comme le terrain d'expérimentation idéal et d'un projet réalisable de développement durable.

Nous n'évoquerons pas les ambiguïtés de ce projet ainsi que ses éventuelles contradictions, comme l'illustre l'émergence de plus en plus insistante d'usages concurrents de l'espace maritime (EMR, granulats, extraction de pétrole) dont l'impact environnemental n'est pas toujours évalué. Ce que nous voudrions exposer à l'appui des matériaux dont nous disposons ce sont les modalités locales de retraduction de la PCP qui conduisent à observer des formes d'adaptation plus ou moins originales des contraintes de gestion de la ressource (quotas, licences, taille minimale, RMD, fermeture de certaines pêcheries, interdiction des rejets, concessions de pêche transférable, etc.) mais aussi de réappropriation par des pêcheurs ou des « communautés » de pêcheurs du travail de transformation symbolique de la ressource (la requalification symbolique et économique du poisson).

Nous souhaitons exposer comment sont retraduit localement ou régionalement les politiques publiques issues de la PCP. En particulier quel est le rôle des organisations professionnelles, OP et comité départementaux ou régionaux des pêches ; en quoi ces organisations exercent-elles un rôle d'intermédiaire voire de relais entre les politiques publiques et les demandes /contraintes des professionnels et des pêcheries spécifiques et/ou des configurations portuaires originales (cas des ports du Guilvinec, de Lesconil et de Loctudy par exemple ou la flottille de chalutiers pratiquant les arts trainants est très significative).

Quel est le poids de certaines associations professionnelles, quel est l'enjeu du processus de labellisation ? Comment certains professionnels se saisissent du discours sur les "bonnes pratiques" et la "pêche responsable" pour développer et faire reconnaître des formes plus ou moins alternatives d'exercice de la profession (rapprochement des ligneurs de la pointe Bretagne avec le WWF, mise en avant de la sélectivité pour la langoustine dans le golf de Gascogne) et ou de gouvernance par l'appel à la notion de territoire (baie de St Brieux pour la coquille St Jacques, prud'homies en méditerranée) ? En quoi et pourquoi d'autres professionnels et pêcheries sont opposés, partiellement ou totalement, à ces politiques (en particuliers l'interdiction des rejets en mer) et, dans ce cas, ont-ils des réponses collectives ou individuelles à apporter (comme par exemple la reconversion vers d'autres activités ou vers d'autres types de pêche comme la grande pêche hors ZEE) alors même que le dispositif d'attribution des quotas et des licences tend à rigidifier les possibilités de transformations rapides d'activités et de type de pêche ?.

Publications de Gilles Lazuech

- *Enseignants débutants "Faire ses classes" L'insertion professionnelle des professeurs du second degré* (avec Pascal Guibert et Franck Rimbert). Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- La figure du manager-militant : une nouvelle catégorie pour penser les cadres de l'économie sociale ? (avec fanny Darbus). In *Management humains des organisations*, Alain Max Guénette et Jean-Claude Sardas (dir.), L'Harmattan, 2010.
- Les cadres de l'économie sociale : une identité à inventer ? (avec fanny Darbus). In *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?* Paul Bouffartigue, Sophie Pochic (dir.), Armand Colin, 2011.
- Socialisation professionnelle et effets générationnels : le cas des enseignants du second degré (avec Pascal Guibert). In *Entre formation et travail. L'insertion professionnelle des enseignants dans une perspective internationale,* Bernard Wentzel et Abdeljalil Akkari (dir.), Presses Universitaires de Laval, 2011.
- *L'argent du quotidien.* Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Femmes de chambre de l'hôtellerie de luxe ou le déclassement professionnel d'une élite invisible (avec Pascal Guibert et Vincent Troger). *Formation Emploi*, à paraître, 2013.

Références bibliographiques

- **Barbier E.**, 2012. *Economie verte et développement durable : enjeux de politique économique*, De Boeck Supérieur
- **Commissariat général du développement durable**, 2011. *Troisième rapport annuel au Parlement sur la mise en œuvre des engagements du Grenelle environnement*.
- **Commission européenne**, 2012. *La politique commune de la pêche en chiffres.*
- **Conseil Economique, Social et Environnemental**, 2012. *Bilan du Grenelle de l'environnement. Pour un nouvel Elan*. Éditions des journaux officiels.
- **Conseil Economique, Social et Environnemental**, 2012. *La future politique commune des pêche*. Éditions des journaux officiels.
- **Gaudillère J.P., Wasseman G.**, 2005. L'écologie contre l'économie ? Dialogue sur le développement durable, la décroissance sélective et la gestion écologique. *Mouvements*, 41.
- **Gouzien A.**, 2006. *Les coopératives d'armement et le soutien public à l'activité : quel avenir du modèle artisanal des pêches maritimes françaises*. Colloque RULESCOOP.
- **Greenpeace**, 2011. SOS océans. *Dossier d'investigation*, 2. http://www.plateforme-petite-pêche.fr
- **Le Bail J., Nicot C.**, 1995. Le modèle halieutique à l'épreuve de la crise. *Norois*, 167.
- **Ostrom E.**, 2010.*Gouvernance des biens communs*. De Boeck.
- **Rumpala Y.**, 2010. Recherche de voies de passage au développement durable et réflexivité institutionnelle. Retour sur les prétentions à la gestion d'une transition générale. *Revue française de Socio-Economie*, 6.
- **ISSEMAR**, 2012. *Atlas 2012 des enjeux maritimes.* Université de Nantes. www.bloomassociation.org.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

La sociologie des activités de régulation : un cadre d'analyse pour les systèmes alimentaires alternatifs

Ronan Le velly, SupAgro, UMR Innovation, Montpellier - levelly@supagro.inra.fr

Résumé.

L'objectif de cette communication est de montrer la pertinence d'un cadre d'analyse centré sur la confrontation des activités de régulation pour l'étude des "systèmes alimentaires alternatifs". Elle s'appuie sur une revue de la littérature en sciences sociales sur ce sujet, et sur plusieurs enquêtes de terrain menées par l'auteur depuis le début des années 2000 sur le commerce équitable et les circuits courts de proximité (Le Velly, 2006 ; Le Velly et Bréchet, 2011 ; Le Velly et Paturel, 2012). La communication insiste tout d'abord sur les difficultés posées par l'étude des systèmes alimentaires alternatifs. Un double écueil est identifié : celui consistant à surestimer les ruptures opérées par les systèmes alimentaires alternatifs, notamment en prenant pour acquises les oppositions qui structurent les discours de leurs promoteurs (commerce équitable *vs* commerce conventionnel, local *vs* global, artisanal *vs* industriel, etc.), et celui consistant à nier la pertinence même d'un raisonnement en termes d'alternative et de conventionnel, au risque cette fois-ci de perdre de vue le sens que ces acteurs donnent à leurs activités. Il s'agit alors de rendre compte des dimensions sur lesquelles se réalisent les alternatives et sur lesquelles elles ne se réalisent pas, d'exposer les relations que les systèmes alternatifs entretiennent avec les systèmes conventionnels ... Comme en témoigne cette dernière phrase, les questions se comprennent de façon intuitive mais ne sont pas faciles à poser et traiter avec rigueur. Quelles sont les "dimensions" alternatives et conventionnelles ici évoquées ? A quel niveau observe-t-on ces "articulations" entre conventionnel et alternatif ?

Ma présentation expose ensuite un cadre d'analyse qui me semble à même de rendre compte de ces phénomènes. Ce cadre d'analyse, que je nomme Sociologie des activités de régulation, est inspiré de la sociologie des organisations de Jean-Daniel Reynaud, Michel Crozier et Erhard Friedberg (Crozier et Friedberg, 1977 ; Reynaud, 1997 ; Terssac de, 2003). Il place au cœur de l'analyse les activités par lesquelles les agents participent à l'organisation des systèmes alimentaires. Ces activités de régulation passent par l'établissement de relations stabilisées, de règles formelles, d'équipements matériels, de routines ou de conventions. En outre, elles sont entreprises à des niveaux micro, méso et macro, sur des temps plus ou moins longs, de façon plus ou moins cohérente ou contradictoire, coopérative ou conflictuelle, par des acteurs traduisant leur autorité et d'autres la contestant. Pour prendre un exemple issu de mes enquêtes, lorsqu'une collectivité territoriale établit un appel d'offres, elle participe à la régulation de ses approvisionnements, mais elle le fait en tenant compte de l'activité de régulation exercée par le législateur via le code des marchés publics. Elle sait par exemple qu'elle ne peut favoriser des organisations de producteurs locales, sous peine d'enfreindre le principe d'égalité d'accès affirmé dans le droit. Néanmoins, lorsqu'elle procède à des négociations informelles avec les sociétés de distribution qui répondent à son appel d'offres, elle peut aussi les inciter oralement à privilégier dans leurs propres achats des producteurs de la région. Elle affirme alors ce que Jean-Daniel Raynaud nomme une "régulation autonome" contestant la "régulation de contrôle" que le droit cherche à lui imposer.

Ma communication montre enfin comment la sociologie des activités de régulation permet d'appréhender les processus d'innovation, de création de régulations alternatives, dans les systèmes alimentaires. Dans cette perspective, il s'agit de restituer les contraintes et les marges de manœuvre des régulations existantes-conventionnelles et de rendre compte de la capacité des acteurs à porter des régulations innovantes-alternatives. Les régulations innovantes-alternatives sont alors systématiquement étudiées dans leur articulation aux régulations existantes-conventionnelles. Par exemple, le développement d'un approvisionnement local pour la restauration collective peut être appréhendé comme une innovation-alternative dès lors que s'y manifeste la capacité créatrice d'acteurs à contester les régulations d'approvisionnement non-territoriales existantes (notamment du fait des schémas rationnalisés à des échelles nationale et internationale qui structurent les achats des distributeurs comme Pomona, auprès desquels se fournissent généralement les acteurs de la restauration collective). Mais, cette relocalisation des approvisionnements doit être également étudiée au regard des façons dont elle peut être facilitée par les régulations existantes-conventionnelles c'est ainsi que certaines démarches de relocalisation que j'ai observées s'appuient sur les équipements et les compétences de grossistes qui travaillent habituellement pour des circuits géographiquement longs. Enfin, il convient également de voir quelles régulations existantes ne sont pas modifiées dans les processus d'innovation : dans une expérimentation que nous avons suivie dans mon UMR, la relocalisation des approvisionnements en fruits et légumes frais d'un acteur important de l'aide alimentaire n'avait ainsi été possible qu'à la condition d'un maintien des prix pratiqués au niveau national.

Références bibliographiques

- **Crozier M., Friedberg E.**, 1977. *L'acteur et le système*. Éditions du Seuil.
- **Le Velly R.**, 2006. Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché. *Revue*
- *française de sociologie*, 47, 319-340.
- **Le Velly R., Bréchet J.P.**, 2011. Le marché comme rencontre d'activités de régulation : initiatives et
- innovations dans l'approvisionnement bio et local de la restauration collective. *Sociologie du*
- *Travail*, 53, 478-492.
- **Le Velly R., Paturel D.**, 2012. *Associer circuits courts et aide alimentaire ? Un dispositif de marché expérimental en Languedoc-Roussillon*. 6èmes journées de recherche en sciences sociales, SFER/INRA/CIRAD, Toulouse.
- **Reynaud J.D.**, 1997. *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*.
- Armand Colin (troisième édition).
- **Terssac (de) G.**, 2003. *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*. *Débats et prolongements*. La découverte.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Réformer la PAC avec de nouveaux acteurs :
retour sur 5 ans de construction d'une politique

Alexandre Martin, Chargé de mission Economie et politiques agricoles - alexandre.martin@agriculture.gouv.fr
Centre d'Études et de Prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Résumé.

Si l'agriculture est partout questionnée, notamment sur ses rapports à l'environnement, c'est également le cas des politiques publiques qui l'accompagnent. Or la particularité du secteur agricole étant de bénéficier d'un cadre politique intégré à niveau communautaire, les débats dans la « sphère publique européenne » autour de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) constituent de plus en plus une caisse de résonance de ces contestations.

A Bruxelles aussi, l'agriculture est devenue un « problème public ». La construction des politiques communautaires reste un domaine particulièrement codé et élitaire, mais des changements sont à l'œuvre, et le temps où la PAC se négociait entre syndicats agricoles et hauts fonctionnaires de la Commission est révolu. Au contraire, une grande diversité d'acteurs organisés à niveau européen sont aujourd'hui partie prenante du débat sur la réforme de la PAC pour la période 2014-2020. Cette mise au débat public de la politique agricole s'est même traduite par une innovation institutionnelle inédite : la consultation publique organisée en 2010 par la Commission européenne sur l'avenir de la PAC.

Ces nouveaux acteurs sont des *think tanks*, des organisations environnementales, ou des plateformes de la société civile constituées pour l'occasion, et parfois composées de réseaux d'agriculteurs « alternatifs ». Par leurs visions sensiblement différentes de l'agriculture et de la PAC, ils viennent bousculer les acteurs traditionnels du lobbying agricole européen, représentants des syndicats agricoles majoritaires structurés depuis 50 ans au sein du COPA-COGECA. Ils constituent en effet une concurrence dans la mise sur agenda des problèmes et dans le jeu d'influences auprès des institutions européennes.

Quelles conséquences l'arrivée de ces nouveaux acteurs sur la scène européenne, a-t-elle sur la décision publique communautaire? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, l'article s'intéressera en particulier au traitement de l'enjeu environnemental tout au long du débat communautaire sur la réforme. Bien qu'il ne se soit pas imposé comme l'enjeu central, le « verdissement de la PAC » a concentré une grande partie du débat et de la controverse.

1. Trois grandes séquences pourront être distinguées pour servir l'analyse:
2. la formulation du concept de bien public par le forum des économistes
3. 2008-2009: L'idée héritée de la notion de multifonctionnalité est re-conceptualisée notamment par l'OCDE, puis reprise par divers think tanks et organisations environnementales. Il s'agit de réorienter la PAC vers un meilleur ciblage des aides vers les biens publics environnementaux
4. la circulation du concept entre les différents forums dans le débat public
5. 2010: La consultation publique de la Commission révèle une très grande diversité d'attentes vis a vis de la PAC. Le concept de bien public est fortement repris, mais interprété différemment par chaque acteur pour avancer sa vision de l'intérêt stratégique de la PAC.
6. la traduction en politique par le forum des politiques publiques

2011-2012: La Commission propose le verdissement du 1er pilier, compromis permettant à la fois de « verdir » l'agriculture, et de légitimer les aides directes. Les acteurs se repositionnent, les clivages s'accentuent. La négociation au Conseil et au Parlement tendent vers une transformation de la proposition initiale et vers une plus forte subsidiarité.

L'article s'attachera ainsi à analyser la manière dont, dans un contexte de débat communautaire et en présence d'une diversité inédite d'acteurs, une idée est produite, interprétée, utilisée puis enfin traduite en politique. Une attention particulière sera prêtée aux stratégies adoptées par les acteurs historiques du débat agricole.

Par son parcours professionnel, à Bruxelles et à Paris, dans les instances professionnelles et dans l'administration, l'auteur a été partie prenante de ces débats, et a par conséquent une proximité avec l'objet d'étude. Cette situation offre cependant l'intérêt de l'accès à des sources d'information (notes internes, discours, comptes rendus de réunions) qui viendront enrichir les entretiens semi-directifs menés pour l'occasion.

Références bibliographiques

- **Aldrin P.**, 2012. Producteurs, courtiers et experts de l'information européenne. Sociogenèse d'un champ professionnel dans le monde des affaires européennes. In Georgakakis D. (dir.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'Union européenne* (Ch. 6). Economica p. 151-181.
- **Brun G.**, 2006. *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle*. Harmattan
- **Delorme H.** (dir.), 2004. *La PAC : Anatomie d'une transformation*. Presses de Science Po.
- **Fouilleux È.**, 2000. Entre production et institutionnalisation des idées. La réforme de la Politique agricole commune. *Revue française de science politique*, 50(2), 277-306.
- **Gravey V.**, 2011. *Réformer la PAC pour quoi faire? Cartographie du débat PAC 2013*. IDDRI
- **Hrabanski M.**, 2006. Lobbyiste agricole, lobbyiste en agriculture. Recrutement et carrières des représentants d'intérêts du COPA. In Michel H. (éd.), *Lobbying et lobbyistes en Europe*. Presses universitaires de Strasbourg, 47-68.
- **IEEP**, 2009. Provision of publig good through agriculture in the European Union.
- **Roullaud É.**, 2012. L'élargissement du front de la contestation de la PAC. La Confédération paysanne au sein des coalitions transectorielles. *Terrains & travaux*, 2012/1(20), 53-68.
- **Saurruger S.**, 2002. L'expertise un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire. *Revue française de science politique*, 52(4), 375-401.
- **Trouvé A.**, 2009. Les régions porteuses de nouveaux compromis pour l'agriculture? *Revue de la régulation*, 5, http://regulation.revues.org/index7550.html

20-21 November, 2013 - AgroSup, Dijon (France)

Producing Radical New Forms or Reproducing 'Neoliberal Governmentalities'?
Literary Representations of Food-based Resistance Movements

Chris Maughan, PhD Candidate, English and Comparative Literary Studies, University of Warwick - c.j.maughan@warwick.ac.uk

Abstract.

Food-based resistance movements have attracted much praise in recent years, especially those operating in the Global South (such as Via Campesina and the Landless Workers Movement (Desmarais (2007), Patel (2007), McMichael (2008), Shiva (2010), etc.)), though also those emerging in the Global North (CSAs, Food Co-ops, Organics, etc. (Tudge (2007) and Reed (2012)). Part of the interest in such phenomena is undoubtedly explained by the dynamic which defines them; i.e. '"ordinary" resistance and/or political engagement [which] develops outside established or existing networks'. In order that these movements continue to be seen positively and achieve their respective aims, it has been argued (Aerni 2011), their operation and influence cannot remain 'outside' mainstream agricultural networks. This paper will examine the representation of food-based resistance movements in two novels, Ruth Ozeki's All Over Creation and Michael Cliff's No Telephone to Heaven – based, respectively in the Global North and South – for an alternative accounts of the problems confronted by such movements, ones imbued with the detail and nuance characteristic of the literary imagination.

Whilst this paper acknowledges that agriculture clearly 'represents a significant site for the refashioning of contemporary social critique' the problems it faces are huge and bound up in longue-durée, world-historical processes (Moore 2001). There is, correspondingly, a sizeable sociological and political discourse aimed at interrogating these new forms of food-based resistance (Guthman (2008), Patel (2009), Aerni (2011), etc.) pointing, inter alia, to the lack of clarity with which they describe and represent themselves, as well as the extent to which they may be inadvertently reproducing behaviours characteristic of the productive and consumerist patterns which they ostensibly emerged to critique, resist, and overturn.

The discourse surrounding the success or failure of these movements raises many questions, not least those concerning how food-based resistance groups name their adversaries and frame the debates of which they are part. Terms like 'Neoliberalism', 'Capitalism', 'Agri-business' and 'Large-scale farming', are regularly deployed without rigorous qualification, thereby contributing to difficulties commonly encountered by those who wish to imagine beyond them. The political and sociological discourse on food-based resistance movements, I will argue, stands to gain a lot by being reconceived and critiqued in terms of the imaginative and representational possibilities which have been occluded, even by those mobilising democratically for agricultural change.

In an effort to contribute new perspectives on this emerging site of resistance this paper offers an analysis of how such models of resistance are being imagined and explored in contemporary novels. Following Imre Szeman, I will examine two texts (named above) for a picture of the 'social life' of food-based resistance movements in order that their problems are "named and solutions to [them] proposed" (Szeman 2012).

In recent decades, literatures of the Caribbean, Central and South America, and East Asia have shown an increasing appetite for thematising the cultural and ecological impacts of the intensification of agricultural production specific to their regions, as well as the food-based resistance movements which have emerged in their wake. Examples are many and include Miguel Angel Asturias's Men of Maize and the Banana Trilogy (Strong Wind; The Green Pope; The Eyes of the Interred); Patrick Chamoiseau's Chronicle of the Seven Sorrows, Texaco, and Biblique Des Derniers Gestes; Edouard Glissant's Malemort; Michelle Cliff's No Telephone to Heaven; Sam Selvon's 'peasant' novels (e.g. Brighter Sun); The poetry and writings of Juan Antonio Corretjar; Julia Alvarez, A Cafecito Story; Alan Cambeira, Azucar! The Story of Sugar; Jorge Amado's Cacau, The Violent Land, the Golden Harvest; Mao Dun's Village Trilogy of short stories ('Spring Silkworms', 'Autumn Harvest', and 'Winter Ruin'); Mo Yan's The Garlic Ballads, Red Sorghum, The Republic of Wine, Pow, and Big Breasts and Wide Hips.

Food resistance movements in the Global North have been less frequently depicted. Despite a growing interest in food, attention has been more keenly focused (in the UK popular media at least) on celebrity chefs, cookery-themed TV shows, dieting trends, etc. (Germov & Williams (2008) and Aphramor (2010)). Despite this disparity, my evidentiary material has been selected to represent sites of resistance in both the Global South and the Global North. Nonetheless, given the aforementioned disparity, one of the focuses of this paper will be to account for this geographical unevenness. My main focus, however, as previously stated, is to attempt to uncover in these stories the difficulties which face resistance movements advocating for new forms of agriculture in order that strategies for overcoming such problems can be proposed..

Producing Radical New Forms or Reproducing 'Neoliberal Governmentalities'?

Literary Representations of Food-based Resistance Movements

Introduction

The World Trade Institute is not a place I would expect to find an intellectual ally. However, a 2011 paper by one of its senior lecturers, Philipp Aerni, is perhaps the most useful I have read in the last two years of researching agro-ecological resistance movements. In Aerni's view, political and academic statements from food sovereignty advocates are rarely 'about addressing today's agricultural problems but about saying something that sounds meaningful [...] History and facts don't matter it is enough to learn who stands for the corporate (evil) system and who stands for the 'alternative' (good) system' (2011: 28). Though the passage may shamelessly caricature proponents of food sovereignty (especially when not given its full context as I have done here) it carries a powerful reminder that we gain more by testing and interrogating our assumptions than permitting ourselves to recycle platitudes which sound challenging but only affect a relatively small audience, and often those already converted to the 'cause'.

The other component of my research is creative literature. Since embarking, one of my major problems has been the apparently awkward 'fit' between aesthetics and politics. 'Literature', I was told in the first months of my doctorate 'cannot be enlisted to promote the objectives of political causes' - at least, not without becoming the unforgivable: propaganda. Creative literature seemed to have a distant, or at best complex, relationship to the issues I wished to explore. In more recent months, other ways of approaching this relationship have presented themselves. Indeed, with respect to the need to remain mindful of our unexamined assumptions, literature, it turns out, can be extremely useful. There is the hint of regretful resignation in Ernst Fisher's famous declaration that 'In a decaying society, art, if it is truthful, must also reflect decay'. However, Fisher continues, 'unless it wants to break down with its social function, art must show the world as changeable, and help to change it'. What was by me initially (and naively) considered a weakness of literature - i.e. its resistance to be enlisted to the service of political objectives, turns out to be its greatest strength: literature has the capacity to 'show the world as changeable', to assert critical pressure, to estrange us of the assumptions we are least aware we hold (quoted in Fenyo, 1987: 31). This, in short, is the subject of my paper today; that is, an argument for the value of literature in assessing the effectiveness of 'alternative' food systems, specifically with regard to its capacity to 'resist' those trends in the food system many agree to be socially and environmentally destructive..

Interventions within (and critique of) the neoliberal food system

To return then to my initial point: ensuring that what we say does not consolidate unexamined beliefs. The literature on alternative food movements, resistance movements and environmental impacts of the food system are united, I argue, by one question: 'does opposition to the 'corporate food regime' (CFR) (as it is commonly referred to by those most critical of it) provide a workable or successful model of resistance? Here is one example:

> Is the food movement (including both Progressive and Radical trends) a social force capable of driving a [...] counter-movement for reform of the corporate food regime? (Holt-Gimenez, 2011)

There are huge problems with this question. Firstly, an alternative to what? Discussion about the 'food movement', as Eric Holt-Gimenez calls it, has a tendency to gloss the movement as homogenous in way that has obvious initial advantages but which inevitably falls down under any serious critical pressure, becoming 'everything and nothing' (Patel, 2009: 670). Note, for example, the political and practical differences between food banks, permaculture communes, and some of the poorest conventional farmers, radicalised by their negative experience dealing with the corporate powerhouses which dominate seed, grain, processing and retail sectors of the food system (Mukherjee, 2010; Holt-Gimenez & Shattuck, 2011). The reality is, as many commentators are aware, that the alternative food movement is heterogenous. It comprises of, what Michael Taussig calls 'islands of resistance' (2010: 86), or appears, like Harriet Friedmann noted of radical resistance movements in general , 'everywhere like plants breaking through the cracks in the asphalt!' Sometimes this heterogeneity is viewed positively (Gross, 2009), yet at others, fragmentary and isolated (War on Want, 2011) As one producer puts it 'We are islands of good food and good community in a sea of bad news' (quoted in Holt-Gimenez & Shattuck, 2011).

The other side to the question is one which assumes an equally monolithic substrate of, what Aerni calls, the 'evil' system, to which activists automatically oppose, often referred to in the literature as 'neoliberalism'. It is way beyond my scope here to offer an exhaustive critique of neoliberalism; however, to give a sense of the difficulty which occasionally afflicts the discourse consider the following three examples:

1. *Vagueness*. Neoliberalism is a notoriously hard concept to talk about. McCarthy and Prudham's fantastic article 'Neoliberal Nature and the Nature of Neoliberalism' (2004) argues that discussion of neoliberalism in abstract terms 'can run the risk of playing the "game" by exactly the same rules that help make neoliberal discourses so beguiling' (276). Neoliberal theorist, Wendy Brown, suggests such inadvertent complicity often proceeds from the confusion between political and economic liberalism: 'Neo-liberal rationality, while foregrounding the market, is not only or even primarily focused on the economy; rather it involves *extending and disseminating market values to all institutions and social action'*, resulting, ultimately, in what Brown describes as the 'end of liberal democracy' (2003).
2. *Depoliticisation*. Given this confusion, in some cases engagement with neoliberalism has come to be seen as depoliticising, whatever the initial motive: 'If neoliberalism', claim Nina Laurie and Liz Bondi '"recognises" political resistance as the performance of neoliberal subjectivity, there is no way of resisting that which remains wholly outside neoliberalism. In other words, there is no uncontaminated form of, or space for, political resistance.' (2005: 399). Other commentators have also noted the emergent friction identified by agro-ecological activists (or at least those working counter to or outside of the CFR) between themselves and conventional producers (Gross, 2009), the awkwardness of resolving apparent contradictions between 'independence and interdependence' (Maxey, 2006), and the reproduction of neoliberal governmentalities in all forms of consumer activism: 'Reducing politics to consumerism and political economy to ethics, current approaches to responsible foods tend to reflect the actual foreclosure of political opportunity' (Lavin , 2009: 1; Lang, 2003; Guthman, 2008). Validating neoliberalism, then, can engender such a large political horizon that all actions occurring within it become suspect, irrespective of their particular character, or however incremental the gains made.

3. *Market focus*. The third aspect, which flows from the previous, concerns the specific difficulty of realising within a social movement the aspiration of becoming the 'master' of market forces. Some of the most powerful work on neoliberalism, in fact, often adopts this approach. Michael Taussig, for example puts it this way: we must begin to ask 'what is business good for?', not 'what is good for business?' (2010: 32). 'Society', argues Taussig, is 'more satisfying when man is the aim of production' (29). Such a move, suggests Chad Lavin is essential because otherwise we reproduce 'the market as the solution to political problems' (2009). Much like the previous point this can be fatal for certain organisations who misidentify limited contact with the global market by producers as laudable examples of 'food sovereignty' (Markowitz, 2010). As Aerni points out many producers are 'disconnected from trade not because they think this will lead to more sustainable agriculture or because they believe that this is a better lifestyle, but because their demands for better access to outside resources are ignored by their government' (24).

Specificity - case studies and 'literary studies'

One strategy for mitigating such problems is one which most of the best commentators recommend - specificity:

> while certain ideas and practices run through neoliberalism, the best critical engagements with neoliberalism, environmental change, and environmental politics are historico-geographically specific. One reason for this preference, already mentioned above, stems from the growing acceptance of abstract neoliberal discourses as self-evident truths in today's world. Only specific case studies can unpack the complex interplay between neoliberal projects, environmental politics, and environmental change (McCarthy & Prudham, 2008: 279).

Academic writing on 'Food Sovereignty', does, it has to be said, acknowledge this, even listing it as a strength. 'In short', Neva Hassanein tells us, 'movements move … because the actors are diverse and they challenge one another in ways that at least potentially can lead to further positive change'. Even more famously, the first declaration of what food sovereignty was predicated on the idea of radical devolution, of 'building unity within diversity' that each should be able to choose their own mode of food production 'in culturally and ecologically appropriate ways' (quoted in Desmarais, 2007: 27). Again, the consequences of this have been, as we have heard, the undesired isolation and fragmentation of such movements. A number of ideas have been put forward to address this. Most promisingly, perhaps, the deployment of 'Actor Network Theory' which encourages us to see the 'immanent fragility of networks' (Maxey, 2006). Elsewhere, other commentators have simply advocated extending knowledge about the supply chains (Morris & Kirwan, 2006). Holt-Gimenez has pointed to areas where important actions are being undertaken but without sufficient theoretical or macro-management (2009)[1]. These approaches, however, have the obvious disadvantage of returning us to abstract levels of analysis.

A companion purpose to this essay then is to propose the idea that literature can be deployed in order to recuperate the same sense of specificity from the global food system discourse advocated by McCarthy and Prudham, to recover, as Victor Shklovsky put it, 'the sensation of life' (1965: 12), though specifically a firm grasp of the context of the various sites of agro-ecological resistance.

One of the most celebrated programmes of agro-ecological resistance, Campesino a Campesino, proffers specifics in precisely the way that McCarthy writes about. The project is about facilitating exchanges between farmers in order that agricultural techniques as well as social organisation tactics and political insight can be shared. Holt-Gimenez reports many of the successes of the project where 'peasant-technicians farming and working in over a dozen countries … by adding organic matter to soils, and by implementing soil and water conservation techniques, [...] frequently obtained yield increases of 100-400 percent (2009). Annette Desmarais, reports 'very political exchanges' (83) between Canadian and Nicaraguan producers, highlighting the capacity for the programme to communicate the 'daily realities' and 'commonalities' between agricultural contexts (79-80) often revealing that their 'objective' and 'enemy is the same' (83). The project is exemplary in its capacity to transcend a lot of the problems catalyzed by the combination of the economic and political aspects of neoliberalism, allowing, in Desmarais' view producers to form 'an international peasant movement' based on a complex but workable understanding of difference (84).

My proposal here is that literary criticism can provide the same comparative insight as does a project like Campesino a Campesino. The comparative element is obvious and the specificity advantages come from Literature's capacity to estrange, as that institution Jacques DSerrida described as giving one 'the power to say everything, to break free of the rules, to displace them' (1992: 37). By comparing the literary specificity of each depiction of resistance we gain the double advantage of gaining insight into the health of a particular setting or 'site' of resistance as well as a movement towards glimpsing the bigger picture of the food system and resistance movements as a whole (through their comparative similarities and differences).

Literature which thematises agro-ecological resistance

The invocation of literature as a useful way of understanding the particular experience of agro-ecological resistance is not new. Michael Taussig, in his discussion of the particular character of resistance to capitalist food system by peasant communities in South America, notes that the actions, beliefs and rites of the 'miners and plantation workers' of the region 'have inspired some of the mightiest class struggles and poets of our times' (2010: 232). Understandably, the literary output of areas markedly affected by the global food system over recent centuries have often reflected the social and ecological impacts of such a system[2]. The literary response from the global north has been less extensive, however. Indeed, as Joshua Dolezal suggests many western writers 'have not addressed the story [of the connections between global poor and environmental damage] in their own work, focusing instead on what he calls 'the preservation of roadless areas and wildlife refuges' (2008: 12). This 'story of neglect' is a serious shortcoming of the developed world, and is one that writers and sociologists alike well know needs to be rewritten (Sims, 2009). Despite this, the following two examples span this divide. It is hoped that a dual focus of specificity and commonality can be grasped as a result of this comparison.

My first example is Michelle Cliff's *No Telephone to Heaven* (1987), particularly the narrative thread concerned with Clare Savage, a mixed race Jamaican woman. Clare, after travelling the world to work and study, is eventually brought back to Jamaica after being alerted to the extent to which her homeland is bound up in the insidious, unfair, and destructive influence of the global food system. After returning, she forms an association with a radical, armed cell of freedom fighting guerrillas. The exact motives of the group are not made entirely clear, though they are intent on purging what they see as inimical foreign influence on all aspects of Jamaican life. The group begin squatting a piece of land, growing much of their own food, bartering for the rest and planning disruptive interventions on conspicuously foreign targets.

---

1 'The farmers of PELUM in West Africa excel in agroecological farming but until recently were largely uninvolved in policy work to halt the spread of the new internationally funded Green Revolution' (150).

2 E.g. Miguel Angel Asturias's *Men of Maize* and the *Banana Trilogy* (*Strong Wind*; *The Green Pope*; *The Eyes of the Interred*); Patrick Chamoiseau's *Chronicle of the Seven Sorrows*, *Texaco, and Biblique Des Derniers Gestes*; Edouard Glissant's *Malemort*; Sam Selvon's 'peasant' novels (e.g. *Brighter Sun*); The poetry and writings of Juan Antonio Corretjar; Julia Alvarez, *A Cafecito Story*; Alan Cambeira, *Azucar! The Story of Sugar*; Jorge Amado's *Cacau*, *The Violent Land*, *the Golden Harvest*; Mao Dun's Village Trilogy of short stories ('Spring Silkworms', 'Autumn Harvest', and 'Winter Ruin'); Mo Yan's *The Garlic Ballads*, *Red Sorghum*, *The Republic of Wine*, *Pow*, and *Big Breasts and Wide Hips*.

The second is Barbara Kingsolver's *Flight Behaviour* (2012) which tells the story of a poor farming family in Tennessee. The novel's principal character, Dellarobia (young, troubled wife and mother of two), happens upon over 100 million Monarch butterflies which have unaccountably and uncharacteristically 'chosen' - on mass - to overwinter in a forested section of their land. What is initially described as a beautiful, if freak, occurrence, Dellarobia struggles as the episode plunges her into the centre of the contemporary climate change debate. Scientists, activists, journalists, neighbouring farmers and local community members descend on the farm to contest the significance of the phenomenon.

No Telephone to Heaven is an intensely personal story for each of its characters, though the focus is unquestionably directed on Clare. The stories of other characters seem to orbit around hers, contributing to her sense of cultural and personal loss; indeed, we are told that she did not 'feel much of anything, except a vague sense that she belongs nowhere'. Clare travels the world but soon, we are told, 'the longing for tribe surfaces - unmistakable' (*NT*, 91). It is at this point that my specific interest begins, the point at which Clare begins to recuperate a sense of her identity via her experience of resistance, 'to create if not to find'. As this formulation of creating rather than finding suggests, this is by no means an easy task. In making the decision to engage directly with the problem Clare knows she must 'give herself to the struggle. She belongs in these hills. And she knows the choice is irrevocable and she will never be the same. She is the woman who has reclaimed her grandmother's land'. Her identity is in her hands but it is a heterogeneous identity 'She is White. Black. Female. Lover. Beloved. Daughter. Traveler. Friend. Scholar. Terrorist. Farmer' (91).

Clare's struggle to recuperate her sense of self, to define her struggle , to create something out of the rubble of empire is reflective of the broader instability and indeterminacy of contemporary context of Jamaica in the 1980s. 'There are no facts in Jamaica. Not one single fact. Nothing to join us to the real. Facts move around you. Magic moves through you' (92). It is a situation that we are shown is born out the particular circumstances of Jamaican environmental conditions. Late on in the book Clare's interview to join the group is relayed and in it Clare and her unnamed interviewer debate the political significance of understanding the history of place. 'You know then', asks her interviewer 'that the rivers run red ... and the underground aquifers are coloured ... from the waste from the bauxite mines and the aluminium refineries? We do not speak of past here, but present, future. These things are connected ...women wash in it. Men fish from it … the waste leaches into the land [...] what good is your history to a child with bone cancer […]?' (195) Clare's response to this picture of contemporary despoilment is that one cannot see the significance of now, 'the immediate', as others in her group call it, without an understanding of historical context: 'My history brought me to this room ... I know only that the loss, the forgetting ... of resistance ... is a terrible thing' (196)'

The particular form of resistance that Clare and her group espouse, however, reflects this unstable cultural, political, and existential territory on which such ideas are founded - one in which the broader economic and cultural forces of capitalism, 'moves through you' like 'magic'. Despite the group's particular origins, it evades simple expectations or definition, particularly of and by Clare. Clare is anxious in her initial meeting with the guerilla group that her grandmother's beliefs that the land be used 'to feed people' be respected, citing her 'communist' heritage. It is clear that Clare expects some kind of change in social relations and environmental sustainability to flow from a formal change in the way land is owned and used; this is what Clare had been 'given to understand' (189). The ends the group's representatives plan to realise, however, are much less stable. 'We do not offer the standard form of nourishment' they suggest, euphemistically. While the land may eventually be redistributed and food grown for collective good, they confess that such activities are 'not our main purpose' (189). It is not, in fact, revealed what their main purpose is.

Clare's expectations notwithstanding, this encounter is by no means fatal to her continued engagement, but come to fit alongside the experience of resistance she has accumulated thus far; that is, the effect of real circumstances of oppression and alienation as forces which make resistance 'necessary': *'Resistez*. What else was there?' she asks rhetorically when prompted on her motives (113). It is the same impulse that Food Sovereignty advocate, Philip McMichael, invokes when he writes that the

> mobilized peasantry is making its own history. It is 'mobilized' precisely because it cannot do this just as it pleases – its political intervention is conditioned by the historical political-economic conjuncture through which it is emboldened to act (2009: 219).

The lack of agency fostered by a marketised global food system 'produces' the necessity of mobilising as many have done, but not in merely an abstract way; they do so, as Raj Patel (another Food Sovereignty commentator) puts it, 'because they are dying' (2007: 15). Clare's group themselves make direct reference to the Marxist idea of 'making history' in passing (*NT*, 4), but more important is the underlying idea that 'Of course it was never only a matter of appearance, symbol. Not at all … the whole damned blasted t'ing – a matter of survival' (5).

In *Flight Behaviour* the narrative concerns an area traditionally thought to be the heartland of the global food system - the United States - yet it is interesting to note the similarities between the way a white, American farmer and Jamaican dissident (often thought to bear the benefits and burdens of the global food system in entirely different ways) become radicalised. Each eventually possess a profound sense of historical situatedness and begin to see the food system as bound up in patently unsustainable behaviour. Yet each moves towards this understanding under very specific circumstances. Dellarobia moves from seeing her encounter with the butterflies (or 'vision' and 'miracle' as it is described by her early on) as a beautiful to a 'terrible' thing, a foreshadowing of world disintegrating under climate change. This shift is of no small significance. As Dellarobia begins to see the extent of ecological interconnectivity via the 'living flow, like a pulse through veins' of the Monarch butterfly's migratory patterns, this new '*vision* filled her with strong emotions that embarrassed her' (*FB*, 146, my emphasis). Part of this, of course comes directly from the relationship she develops with the charismatic scientist, Ovid Byron, who comes to observe the butterfly phenomenon, but it is not enough to simply be told about things and her shift in perspective is consolidated by actions undertaken by her independently.

In addition to the active nature of Dellarobia's change in perspective such actions are performed in the midst of catastrophe, both in the sense of gradually unfolding climate change as well as the breakdown of her world-view. Many of Dellarobia's problems in this regard come from the limiting nature of her family's farming enterprise, both the financial constraints endured by her combined with the fiercely held attitudes of her close family and fellow community members, many of which she gradually feels compelled to challenge. This transition is managed, however, while retaining a sensibility to financial constraints and the traditions which set the powerful limitations on particular communities. There is a strong emphasis throughout, for example, on the limited choices available to small family farms like Dellarobia's. Early on it becomes clear that Bear, Dellarobia's father-in-law (the actual owner of the land to which Dellarobia and her husband, Cub, act as custodians) has the opportunity to sell a logging contract for the land on which the butterflies are then occupying. Kingsolver manages, nonetheless, to convey the complexity of the situation, acknowledging on the one hand 'that the miracle was whatever it was, but a logging contract [is] money in the bank' - an important consideration for a family who literally have to make a choice between Christmas presents and heating bills (242, 264). Dellarobia's transition towards seeing things differently is detectable at and early stage, and while this change is slow and processual ('she was slowly submitting to his sense of the weather as everything' (319)) it is accompanied by smart and sensitive actions. In a debate with her husband - whose attitude towards the logging contract is that they have 'no choice, we need the money' - Dellarobia tries to make the climate change argument without even naming it as such, 'trying to keep the scientists out of her argument for keeping the mountain intact. Their wonder, their global worries, these of all things would not help her case with Cub' (171).

In addition to this, and more important with regard to political radicalisation is the resultant picture Dellarobia begins to paint of sustainability from the perspective of the poor. A number of episodes indicate that Dellarobia's modest income means her family lead a relatively low impact lifestyle already, most spectacularly revealed when she shows up the short-sightedness of a visiting activist's pledge system designed to get people (amongst other things) to fly less and take away leftovers from restaurants, lifestyle features utterly irrelevant to a family on Dellarobia's income (328); indeed, through her contact with Dr Byron's research team, Dellarobia becomes well aware that 'drought and floods' exacerbated by climate change are a real worry for farmers (322). Moreover, in her specific case, with increased rainfall the loss of forest on her land would likely lead to 'mudslides and floods' as it already had done in the butterflies' original mating ground of Mexico (137-8); the 'money in the bank' promise of logging contracts was actually a false promise (131; 133). Elsewhere, we learn that the price paid for high intensity inputs on the neighbouring farm owned by the Cook family is bone cancer (204; 257), echoing the kind of toxic leaching and resulting ailments which afflict the poor in *No Telephone* (*NT*, 195).

In other words, Dellarobia's opposition to the conventional approach to agriculture and land management emerges from her particular situation, and her ability to read that situation. Dellarobia's ecological literacy emerges precisely at the point of her contact with the butterflies, when she first begins to feel that 'her eyes had learned the secret' (94). Like the butterflies, for the majority of people it is the world that has changed (or 'gone wrong') while they have stayed the same, 'so it confuses them' (260). Like Clare, it is in this moment of realisation that she is 'emboldened to act' because the situation means she 'cannot do as she pleases'. This feeling begins with the genuine anxiety about the future: 'dread still struck her down' when thinking about 'her now living children and their future' (232). The passage is not explicitly about climate change but appropriately so, with Dellarobia's actions and thoughts becoming more subtly aligned with local and global concerns rooted in her particular experience than abstract concepts like climate change could ever allow.

Conclusion

The picture of activism which comes out of both novels is a positive one - one built on particulars but defined as in process, as any intervention which exists in the maelstrom of the corporate food system would be. Like, the Mexican community which were once the stewards of the Monarchs while they overwintered have literally had the 'ground washed from under their feet', in a way that foreshadows Dellarobia's communities own rapidly approaching despoilment. Particularly in *Flight Behaviour* the actions of those threatened by this prospect expose the fuzzy logic of comparatively poorly conceived resistance: it is the visiting activists who are seen to ones propagate abstractions and ideas which fall apart in context. Dellarobia's compulsion to act is rooted directly in her experience of poverty as well as her encounter with the reality of a 'disordered ecosystem' on which she subsequently connects integrally to the future of her family (and the human race). In *No Telephone*, the decision to 'intervene' is similarly one borne out of 'necessity' ('a matter of survival') - an ability to see the destructiveness of the globalised food system is important but it is more than this, as her friend suggests, 'We got to do something besides pray for the souls of our old women' (160). And they do, they make something: 'Their efforts were tender. They were making something new, approached not without difficulty, with the gravest opposition' (5).

But - and this is a big 'but' - there are huge shortcomings with the resistance portrayed in both these novels. They are pathologically isolated and fragmentary - they are the islands of good in a 'sea of bad news', to which I referred earlier on. In *Flight Behaviour* Dellarobia is beset on all sides and, as an individual, is no match for the challenges which currently shape the food system and the planet more broadly. *No Telephone*, ends in harrowing aporia with all members of the resistance group dying in a failed insurrection. Quite simply, it is for this reason that the stories have been written and why the broader narratives they represent must be enlarged. This is the point at which art must 'reflect the decay' of the communities forced into toxic and financial adversity, against all odds, in such a way that they 'can't do as they please'. As Fisher and McMichael suggest, however, this is also the moment at which the writer and activist is 'emboldened to act' to effect change in the only way they can, by showing social relations as subject to change.

Bibliographical references

- **Aerni P.**, 2011. Food Sovereignty and its Discontents. *ATDF Journal* 8(1-2), 23-40.
- **Bondi L.**, Lauri N., 2005. Introduction: Working the Spaces of Neoliberal Subjectivity. *Antipode* 37(3), 401–494.
- **Brown W.**, 2003. Neo-liberalism and the End of Liberal Democracy. *Theory & Event* 7(1).
- **Cliff M.**, 1996. *No Telephone to Heaven*. Penguin Books.
- **Derrida, J.**, 1992. *Acts of Literature*. Routledge.
- **Desmarais A.**, 2007. *La Via Campesina - Globalization and the Power of Peasants*. Pluto Press.
- **Dolezal J.**, 2008. Literary Activism, Social Justice, and the Future of Bioregionalism. *Ethics & the Environment* 13(1), 1-22.
- **Fenyo M.**, 1987. Literature and Political Change: Budapest, 1908-1918 - The Literary Context. *Transactions of the American Philosophical Society* 77(6), 28-39.
- **Gross J.**, 2009. Capitalism and Its Discontents: Back to the Lander and Freegan Foodways in Rural Oregon. *Food and Foodways* 17(2), 57-79.
- **Guthman J.**, 2008. Neoliberalism and the making of food politics in California. *Geoforum* 39(3), 1171-1183.
- **Hassanein N.**, 2003. Practicing Food Democracy: A Pragmatic Politics of Transformation. Journal of Rural Studies 19(1), 77-86.
- **Holt-Gimenez E.**, 2009. From Food Crisis to Food Sovereignty: The Challenge of Social Movements. *Monthly Review* 61(3), 142-156.
- **Holt-Giménez E., Shattuck A.**, 2011. Food Crises, Food Regimes and Food Movements: Rumblings of Reform or Tides of Transformation? *Journal of Peasant Studies*, 38(1), 109-144.
- **Kingsolver B.**, 2012. *Flight Behaviour*. Faber & Faber.
- **Lang T.**, 2003. Food Industrialization and Food Power: Implications for Food Governance. *Development Policy Review* 21(5-6), 555-568.
- **Lavin C.**, 2009. The Year of Eating Politically *Theory and Event,* 12(2).
- **Markowitz L.**, 2010.'Expanding Access and Alternatives: Building Farmers' Markets in Low-Income Communities. *Food and Foodways* 18(1-2).
- **Maxey L.**, 2006. Can We Sustain Sustainable Agriculture? Learning From Small-scale Producer-suppliers in Canada and the UK. *The Geographical Journal,* 172(3), 230-244.
- **Morris, C., Kirwan J.**, 2006. Vegetarians: Uninvited, Uncomfortable or Special Guests at the Table of the Alternative Food Economy *Sociologia Ruralis,* 46(3), 192-213.
- **McCarthy J., Prudham S.**, 2004. Neoliberal Nature and the Nature of Neoliberalism. *Geoforum* 35(3), 275–283.
- **McMichael P.**, 2008. Peasants Make Their Own History, But Not Just as They Please. *Journal of Agrarian Change*, 8(2-3), 205–228.
- **Patel R.**, 2007. *Stuffed and Starved: Markets, Power and the Hidden Battle for the World Food System*. Portobello Books.
- **Patel R.**, 2009. What Does Food Sovereignty Look Like? *Journal of Peasant Studies*, 36(3), 663-706.
- **Shklovsky V.**, 1965. Art as Technique. In Lee T., Lemon and Marion J., Reiss. L. (eds.), *Russian Formalist Criticism: Four Essays*. University of Nebraska Press, 3-24.
- **Sims R.**, 2009. Food, Place, and Authenticity: Local Food and the Sustainable Tourist Experience. *Journal of Sustainable Tourism* 17(3), 321-336.
- **Taussig M.**, 2010. *The Devil and Commodity Fetishism in South America*. University of North Carolina Press.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Élever sans tuer
Le travail d'élevage au prisme du soin par le contact animalier

Jérôme Michalon, ATER Sociologie - Université Jean Monnet/Centre Max Weber - Saint Etienne - jerome.michalon@gmail.com

Résumé.

Plusieurs travaux récents (Porcher 2007, 2011 ; Mouret, 2012) prennent acte d'une certaine crise d'identité qui frappe les éleveurs. Depuis l'affaire de la vache folle, et les autres scandales sanitaires impliquant l'industrie de la viande, les éleveurs sont régulièrement pointés du doigt par le grand public comme étant responsables tout à la fois de la mise en danger des consommateurs et d'une certaine maltraitance vis-à-vis de leurs animaux. Ces critiques de l'élevage sont doublement alimentées par le développement de l'éthique animale, et par la place grandissante prise par les théories de la Libération Animale, impliquant un rejet de la consommation de viande (et par là même de sa production). Pour autant, Jocelyne Porcher explique que, dans cette affaire, les éleveurs sont autant victimes de l'industrialisation de la filière viande qu'ils en sont les acteurs. Porcher insiste en effet sur la nécessité de distinguer les productions animales et les activités d'élevage. Les premières, construites relativement récemment grâce à la zootechnie (Larrère & Larrère, 1997), n'ont rien à voir avec les secondes dans la mesure où il s'agit avant tout de produire de la chair, en mobilisant un travail industriel, impersonnel, interdisant toute espèce de relation entre humains et animaux. L'élevage, quant à lui, est une activité ancestrale qui s'est toujours traduite par une relation de proximité entre l'éleveur et ses animaux, incluant affectivité et respect, jusque dans la mise à mort. Selon Porcher, la critique actuelle de la consommation de viande amalgame les deux activités, qui n'auraient au final rien à voir. Pour faire face à cette critique, il y a donc tout intérêt à clarifier en quoi consiste le travail d'éleveur, les valeurs qu'il mobilise, et de défendre une identité de l'éleveur qui puisse être en phase avec le développement de nouvelles sensibilités vis-à-vis des animaux (intérêt social pour le bien être animal, bienveillance et montée en personnalité des animaux ; Michalon, 2011). Dans cette entreprise, le soin apporté aux animaux fait office de pierre angulaire de la reproblématisation identitaire : les éleveurs ne font pas que mener les animaux à la mort, ils s'occupent d'eux quotidiennement, s'inquiètent de leur bien être, les caressent, les écoutent, les individualisent. Bref, en échange de leur mort (ou de leur vie), les animaux reçoivent "la vie bonne" de la part des éleveurs donnent (ce qui n'est pas concevable dans les productions animales).

Le but de cette communication est d'examiner cette assimilation du travail d'élevage à un travail de soin, en observant des situations où le soin à l'animal est central, mais où sa mort (ou même sa vente) n'est pas un enjeu. Les situations dont il s'agit relèvent des pratiques de soin par le contact animalier. Définies sommairement, il s'agit de pratiques paramédicales visant à mettre en relation des animaux vivants, personnifiés, et des humains en souffrance (situation de handicap et/ou troubles psychologiques, psychiatriques, psychomoteurs), dans le but d'une amélioration pour ces derniers. Ces pratiques se déroulent souvent dans des univers qui se rapprochent des fermes pédagogiques ; notamment les pratiques impliquant les équidés et les animaux d'élevage (chèvres, volailles, moutons…). De fait, le travail effectué par les thérapeutes avec les personnes intègre les tâches quotidiennes nécessaires au soin et à l'entretien des animaux : préparation de nourriture, nourrissage, nettoyage des animaux et de leur environnement de vie etc. Ce travail de soin aux animaux est thématisé comme un des éléments thérapeutiques structurant de la pratique : par le soin aux animaux, on soigne les humains. Ces moments de soin sont en effet l'occasion pour les thérapeutes de faire intégrer aux personnes un certain mode de relation aux animaux, caractérisé par une posture de sollicitude articulée à une prise en charge active des besoins d'autrui : bref, une posture de *care* (Tronto, 2008 ; Molinier *et al.*, 2009). A travers des exemples tirés d'observations ethnographiques, on cherchera à montrer que cette posture implique une certaine anthropisation des êtres en présence. Qu'il s'agisse des humains ou des animaux, la production d'un bénéfice thérapeutique passe en effet par le traitement en personne (Thévenot, 1994) des êtres et leur rapprochement de l'humanité comme communauté (Boltanski, 2004).

Cette dimension anthropisante, inhérente à l'activité de *care*, peut constituer une limite importante à la mobilisation du soin aux animaux comme registre identitaire utilisé par les éleveurs pour répondre à une critique sociale de plus en plus présente. Donner la mort à des êtres dont on s'occupe comme des congénères peut en effet apparaître contradictoire, et rendre peu lisible la défense d'une identité des éleveurs fondée sur le soin.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Le défi identitaire et technique du métier :
la construction sociale de la connaissance dans le système d'interdépendances des viticulteurs "bio" en Bourgogne

Jaime Montes-Lihn, IRISSO; Université Paris-Dauphine - email
Doctorant en Sociologie Economique

Résumé.

Le monde agricole doit répondre aujourd'hui au défi environnemental, qui remet en question aussi bien les pratiques que la définition identitaire de la profession. A partir d'un travail ethnographique et de la construction d'un réseau complet au niveau inter-organisationnel parmi des viticulteurs bourguignons qui pratiquent l'agriculture biologique, nous analysons les relations entre le processus d'apprentissage collectif et celui de la reconstruction identitaire.

Abstract

The agricultural sector faces an environmental challenge that questions practices as well as the profession's definition of identity. Based on an ethnographic research conducted among organic wine-growers from the French province Burgundy and on the construction of a complete network at an inter-organizational level, we analyze relationships between the collective learning process and that of identity reconstruction.

Le défi identitaire et technique du métier :
la construction sociale de la connaissance dans le système d'interdépendances des viticulteurs "bio" en Bourgogne

Introduction

A partir d'un travail ethnographique et de la construction d'une base de données unique comprenant un réseau complet (Wasserman Stanley et Faust Katherine, 1994 ; Lazega Emmanuel, 1998), au niveau inter-organisationnel, d'échanges de conseils et de discussions professionnelles entre les membres de 55 domaines viticoles certifiés et en cours de certification en agriculture biologique dans un territoire viticole de Bourgogne (taux de réponse de 95%[1]), nous analysons le processus d'apprentissage collectif entre les vignerons ainsi que les "chevauchements" entre les échanges liés à l'apprentissage collectif et ceux liés à la (re)construction identitaire.

L'effet "réseau" dans la conversion vers l'agriculture biologique est reconnu comme un facteur clé mais peu exploré par les recherches en sciences sociales. Selon Claire Lamine et Stéphane Bellon (2010), "*le rôle des réseaux apparaît [...] décisif, ce qui s'oppose à une certaine image de l'agriculteur biologique souvent perçu comme isolé et individualiste"*. La population des viticulteurs "bio" dans ce territoire viticole bourguignon est passée de deux exploitations à la fin des années 1980 à 55 en 2011, avec parmi elles des vignes de grande renommée. Cette innovation dans l'activité économique représente non seulement un changement radical dans les pratiques de culture de la vigne, mais aussi un défi en termes de (re)construction identitaire.

Le monde agricole est aujourd'hui contraint de répondre au défi environnemental, qui questionne aussi bien les pratiques que la définition identitaire de la profession. L'agriculture biologique se trouve au cœur de ce débat car elle représente une alternative à l'agriculture conventionnelle, en incarnant la possibilité de produire et de s'alimenter autrement. En ce sens, le type de réponse au défi environnemental apporté par les agriculteurs ne porte pas uniquement sur le comment, c'est-à-dire n'est pas uniquement d'ordre technique ; ils doivent aussi répondre aux questionnements croissants sur les fondements mêmes de leur activité : ce que doit être un agriculteur (Lémery Bruno, 2011). Selon Lémery, "*en amont du "dialogue technique" conceptualisé par Jean Pierre Darré, le travail des agriculteurs inclut une activité réflexive relative à ce qui vaut et à ce qui ne vaut pas dans leur métier, activité reposant sur une sorte de "méta débat", fournissant, en quelque sorte, le "fond" à partir duquel ce dialogue peut se (re)constituer, que je propose de qualifier de débat professionnel, qui peut être considéré comme l'opérateur principal du travail ordinaire de redéfinition du rôle des agriculteurs"* (Lémery Bruno, 2011).

En ce qui concerne le "défi" technique2, le viticulteur rompu aux méthodes conventionnelles doit faire face à des risques difficilement maîtrisables sans l'utilisation de produits phytosanitaires. La prévention nécessite une connaissance profonde de la vigne, du terroir, des signes de la nature, des doses et de la temporalité des traitements naturels. Il s'agit d'acquérir des techniques, mais aussi des gestes et une capacité d'observation et d'interprétation qui ont été oubliés et dévalorisés par la culture technique-technicienne (Compagnone Claude, 2004). Ainsi, les viticulteurs en phase de conversion, mais aussi ceux qui sont plus expérimentés, doivent prendre dans un temps limité des décisions concernant par exemple les traitements à apporter, et les conséquences d'une erreur sont perçues comme irréversibles. Afin de prendre la décision la plus pertinente, les producteurs confrontent leur vision à celle de leurs collègues. La connaissance qu'ils élaborent est praxéologique (Lazega Emmanuel, 1992) : les communications ont comme objectif de résoudre un problème concret lié aux tâches productives. Ils confrontent donc leur perception de la situation à celle des autres pour construire une information qu'ils jugent pertinente.

Pour observer le processus d'apprentissage et de socialisation des viticulteurs, nous nous situons dans une perspective mettant l'accent sur l'aspect production de l'activité économique (White Harrison et al, 1976 ; Perrow Charles, 1991 ; Lazega Emmanuel et al, 2002), la finalité étant de comprendre les mécanismes sociaux spécifiques sous-jacents de l'action collective parmi les producteurs viticoles. La perspective théorique néo-structurale, "*synthèse entre une théorie de l'action, une analyse relationnelle des processus sociaux et une identification des structures d'opportunités et de leurs effets à l'échelle méso- et macro-sociale"* (Lazega Emmanuel, 2006 : 537), nous semble pertinente pour comprendre le système d'interdépendances ainsi que les aspects à la fois symboliques et économiques des activités professionnelles (Lazega Emmanuel, 2001).

Nous discernons deux types de réseaux : un réseau de dialogue et un réseau de conseil (Lazega Emmanuel, 2001 ; Chiffoleau Yuna, 2004). Plus spécifiquement, nous analysons l'échange de conseils visant à la résolution de situations problématiques liées à l'activité agricole (Darré Jean Pierre, 1996, Compagnone Claude, 2004, Guiliani Elisa, 2003). Ce système d'interdépendance épistémique permet d'observer les mécanismes sociaux de l'apprentissage de pratiques agricoles. Quant au réseau de débat professionnel (Lémery, 2011), il nous permettra d'observer si la socialisation professionnelle relative au défi environnemental se produit en dehors des échanges de conseils ou bien comme un "fond" sur lequel s'appuie le réseau de conseil.

I L'approche des entrepreneurs interdépendants pour une étude inter-organisationnelle

Certains processus comme l'apprentissage collectif, la solidarité limitée ou les stratégies d'inclusion/exclusion dans un milieu professionnel ont déjà été observés et analysés par cette approche au niveau intra- et inter-organisationnel (Lazega Emmanuel 2001, 2002 ,2007 ; Comet, Cathérine, XXXX, Eloire Fabien 2010 ; Pina-Stranger Alvaro, 2008 ; Oubenal Mohamed, 2013). Ces types de processus peuvent aussi être présents lors de la conversion vers l'agriculture biologique, défi à la fois technique et identitaire, qui a lieu dans un milieu professionnel particulier, où la connaissance et l'information pratique pour résoudre des situations non récurrentes et caractérisées par l'incertitude passent par des structures relationnelles.

L'étude des systèmes d'interdépendances à l'échelle inter-organisationnelle entre "coopétiteurs" (Nalebuff Barry, Brandeburger Adam, 1996 ; Lazega Emmanuel 2002 et 2009) a mis en évidence que les acteurs au sein des organisations n'agissent pas de façon isolée. Bien au contraire, le milieu structure à la fois les opportunités et les contraintes, notamment dans un contexte d'interdépendance de ressources. Selon Lazega (2009), la coopération entre concurrents à l'échelle inter-organisationnelle, devenue le quatrième facteur de production (après le capital, le travail et les ressources naturelles), est caractérisée par une capacité de l'entrepreneur à endogénéiser

1 La totalité des questionnaires sociométriques a été réalisée en face à face.
2 Technique dans le sens d'une façon de faire pour obtenir un résultat (i.e. non issue de connaissances scientifiques).

les structures relationnelles. Cette prise de conscience permet de "rationaliser" la construction des niches sociales[3] et d'entrer dans la concurrence de statut[4].

L'entrepreneur est ainsi capable de politiser et d'introduire la durée dans les échanges sociaux et développe alors un investissement relationnel (Coleman James, 1990) et symbolique avec ses pairs.

La théorie néo-structurale accorde une place centrale à la discipline sociale entre concurrents (Lazega Emmanuel, 2009), une autorestriction contextuelle qui introduit la durée dans les échanges, et qui est considérée comme légitime par les acteurs. Cette discipline est une condition nécessaire pour agir collectivement. Il est possible d'en observer deux dimensions de manière analytique. La première se situe au niveau individuel et comporte les formes dont les acteurs mettent en œuvre des stratégies pour protéger leurs investissements relationnels : la recherche de niches ou la concurrence de statut sont des reflets de ces stratégies individuelles qui activent la discipline sociale.

La deuxième dimension de la discipline sociale est collective. Des processus sociaux comme l'apprentissage, la régulation, la solidarité particulariste ou le contrôle social, s'ils sont facilités ou freinés par des structures relationnelles, dépassent le niveau purement individuel et ne peuvent pas être "gérés" de façon intentionnelle par l'individu.

La connaissance, ressource clé dans des organisations *knowledge-intensive*, est au centre des processus étudiés par l'approche néo-structurale. Ainsi, dans des contextes d'incertitude où les entrepreneurs sont forcés de trouver des réponses toujours nouvelles à des situations non récurrentes, le dialogue, le conseil et d'autres ressources pouvant structurer le milieu (Blau, 1964, Lazega Emmanuel 2001), comme la discussion professionnel, forment un système d'interdépendances et d'échanges multiplexe qui est difficilement observable de manière systématique "à l'œil nu" si la population dépasse un certain nombre d'acteurs. L'observation systématique de cet échange permet d'introduire des indicateurs relationnels pour chaque acteur, comme le prestige ou le niveau d'activité relationnelle. Ainsi, nous pouvons observer des hiérarchies informelles (Blau Peter, 1964), la construction de statut et d'autres éléments qui dérivent des choix des acteurs, de leurs relations interpersonnelles, en prenant la relation entre deux acteurs comme unité d'analyse (Coleman James, 1990). A partir de là, il devient également possible d'étudier de façon systématique la dimension collective de la discipline sociale, à savoir, des processus sociaux.

L'observation des structures relationnelles ainsi que des processus à l'œuvre dans le milieu des viticulteurs suppose de faire le choix méthodologique d'observer le réseau complet du milieu (Wasserman Stanley et Faust Katherine, 1994 ; Edward O. Laumann, Peter V. Marsden, et David Prensky, 1983 ; Lazega Emmanuel, 1998) et de réaliser un travail ethnographique afin de mener une sociologie du travail des viticulteurs en production biologique et de faire ressortir les ressources les plus déterminantes qui structurent le système d'interdépendances.

II Une approche méso-sociale de l'activité agricole : distinction entre dialogue technique et discussion professionnelle

Parmi les chercheurs en sciences sociales qui ont étudié le secteur agricole, Darré (1988, 1989, 1996) a été l'un des pionniers à s'intéresser aux interdépendances entre agriculteurs. Afin d'analyser la production de connaissance et l'invention de pratiques dans l'agriculture, l'auteur concentre son attention sur le niveau méso-social et la structure relationnelle entre producteurs. A contre-courant des théories centre-périphérie de l'innovation selon lesquelles un centre ─ soit au niveau institutionnel, soit au niveau local avec un "leader" ─ produit la connaissance, les agriculteurs étant des récepteurs de ces changements techniques, Darré et ses coauteurs. (1989) proposent une approche pour entreprendre ces travaux de recherche qui comporte deux caractéristiques :

- *l'attention portée aux "micro-processus" d'interaction sociale, au lieu de descriptions des "faits sociaux" fondées sur les effets spécifiques de "systèmes sociaux" ou d'agrégats d'individus ayant des caractéristiques communes ;*
- *l'importance accordée, pour l'interprétation des phénomènes sociaux, à la façon dont les sujets eux-mêmes conçoivent la réalité, la décrivent* (Darré Jean Pierre et al., 1989 : 116).

Darré accorde donc une attention toute particulière aux interactions entre les acteurs au travers de l'introduction du niveau d'analyse méso-social pour comprendre les processus qui parfois échappent, en termes de capacité explicative, aux caractéristiques purement individuelles. Les particularités de l'individu et son "herméneutique", les distinctions à partir desquelles il observe la réalité, sont aussi prises en compte. Pour opérationnaliser le niveau d'analyse méso-social, Darré utilise le concept de réseaux dialogiques : "qui parle avec qui des questions professionnelles" (Darré Jean Pierre, 1996). En termes méthodologiques, il est selon lui fondamental de prendre en compte non seulement la fonction et orientation des dialogues et les critères pour sélectionner les interlocuteurs, mais aussi le contexte de l'interaction : les lieux de communication.

Selon Darré (1996), le réseau de dialogue est la forme sociale de production de connaissance pour l'action. Sa position est proche de celle de Wenger (2000) et de son concept de communauté de pratique, où la connaissance est vue comme une action de participation dans des "systèmes sociaux d'apprentissage complexes"[5].

Wenger et Darré définissent également l'aspect identitaire ou l'appartenance comme un élément intimement lié à l'acte de connaissance. Selon le premier, cet acte est composé de deux aspects : d'une part, la compétence qui est établie et validée par la communauté, et qui reflète une reconnaissance de sa part sur ce que c'est que d'agir et d'appartenir en tant qu'un de ces membres ; et d'autre part, l'expérience actualisée[6] de l'acteur comme membre d'une ou de plusieurs communautés.

Dans la même ligne argumentative, Darré (1996) constate que l'accès aux ressources vitales dans le milieu agricole dépend d'appartenances identitaires. Ces appartenances ne seraient pas fixes, mais dépendraient d'une négociation et renégociation des normes pertinentes dans un contexte d'activité donné. Ainsi, et selon les mots de l'auteur, *Identités (ethnique, lignagère, villageoise, etc.) et activité "professionnelle" se trouvent par conséquent de plus en plus mêlées et en situation de "co-production" réciproque* (Darré Jean Pierre, 1996 : 10). L'objectif de Darré lorsqu'il considère les réseaux dialogiques comme unité d'analyse est de décrire un double mouvement où les agriculteurs, à travers leurs interactions, produisent une conception de la réalité qui encadre dans un même temps leurs possibilités de choix personnels.

Les facteurs observés ─ en termes descriptifs et qualitatifs ─ et qui ont une influence sur la morphologie du réseau et la construction de grappes, ou "niches" pour utiliser le terme de Lazega (2001), sont de différentes natures. Parmi les plus importantes, soulignées par

3 Définition de Niches : "Sous-ensembles des membres de l'organisation avec lesquels il/elle a des relations spécialement denses, multifonctionnelles, durables et liées, directement ou indirectement, à ses activités de production : elle constitue un pool de partenaires privilégiés dans l'échange social de ressources multiples". Lazega, 2003.

4 Statut dans le sens de Max Weber (1920) qui distinguait les dimensions économique, sociale et politique du statut.

5 "Knowing is an act of participation in complex social learning systems" (Wenger, 2000).

6 *Ongoing experience* dans le texte original (Wenger, 2000).

Darré dans son étude des réseaux de dialogue d'agriculteurs sur vingt-six communes (Darré Jean Pierre, 1996), se trouvent le voisinage ou la localisation géographique, la parenté ou les liens anciens entre familles, l'homogénéité de culture technique, l'homogénéité d'âge, l'homogénéité de production, l'homogénéité de taille d'exploitation et l'homogénéité politique ou syndicale.

Au niveau d'analyse de l'individu, l'auteur nous donne également des pistes sur les éléments qui définissent la position ou le statut de l'agriculteur : le dialogue, les relations de travail matériel, l'appartenance à des groupes formels et des liens familiaux. Il faut signaler que la construction et le maintien des niches ne sont pas nécessairement un processus exempt de situations de conflit entre les acteurs.

Plus globalement, cette approche s'inscrit dans la tradition de Herbert Simon (1991) de placer la notion d'apprentissage au niveau organisationnel, et la question de fond qui se pose est celle de la possibilité d'une cognition collective. Selon Kœnig (2006), cette question marque de vifs débats entre ceux qui conçoivent l'apprentissage comme l'acquisition de compétences individuelles, et ceux qui le rattachent à une vision d'une dimension organisationnelle ou méso-sociale de l'apprentissage.

Une limite que nous observons chez Darré est un certain manque de clarté du concept de dialogue, car il ne fait pas de distinction analytique entre les dialogues techniques pour résoudre des situations productives problématiques et ce que Lémery (2011) appelle le *débat professionnel*. La morphologie des réseaux dialogiques reflète "qui parle avec qui des questions professionnelles" (Darré Jean Pierre 1996) sans préciser le contenu de ces dialogues (technique, professionnel ou les deux). Néanmoins, par l'approche de Darré (1989) et l'objectif de sa démarche, à savoir éclairer les conditions sociologiques des formes de production des connaissances techniques parmi les agriculteurs, nous situons les réseaux dialogiques plutôt du côté technique. Le concept du débat professionnel se situe en complément de la notion de Darré, et son introduction est pertinente pour comprendre le milieu agricole dans le contexte actuel, car la profession se sent menacée par des variables démographiques, mais aussi par une remise en question de ses pratiques à cause de leur impact environnemental.

L'agriculture biologique se trouve au cœur de ce débat car elle représente une alternative à l'agriculture conventionnelle qui, elle, s'inscrit dans une modernité réflexive (Beck Ulrich, 1992) : en incarnant la possibilité de produire et de s'alimenter autrement, i.e. en préservant l'environnement (Lamine Claire, 2010). En ce sens, le type de réponse que l'on attend des agriculteurs ne porte pas uniquement sur le comment, c'est-à-dire n'est pas uniquement d'ordre technique ; ils doivent aussi répondre aux questionnements croissants sur les fondements mêmes de leur activité : ce que doit être un agriculteur (Lémery Bruno, 2011). Les agriculteurs doivent trouver leur place au milieu des controverses. Les débats sont vifs entre les différentes formes de concevoir la profession, qui se confrontent et ont des visions concurrentes. L'agriculture biologique, pour certains acteurs, va même au-delà de la définition de la profession, elle relève également d'un projet de société (Baqué Phillipe, 2012).

Selon Lémery (2011), la situation actuelle incite à la réflexion de la part des agriculteurs, qui discutent des fondements de la profession en amont du dialogue technique : *Dans ces conditions, ce que l'on est en droit de penser c'est, qu'en amont du "dialogue technique" conceptualisé par J-P Darré, le travail des agriculteurs inclut une activité réflexive relative à ce qui vaut et à ce qui ne vaut pas dans leur métier, activité reposant sur une sorte de "méta débat", fournissant, en quelque sorte, le "fond" à partir duquel ce dialogue peut se (re)constituer, que je propose de qualifier de débat professionnel, qui peut être considéré comme l'opérateur principal du travail ordinaire de redéfinition du rôle des agriculteurs* (Lémery Bruno, 2011 : 250).

L'agriculture biologique, qui représente à la fois des défis techniques et un positionnement "politique" dans le milieu agricole, est un terrain privilégié pour explorer cette double articulation des interactions, d'une part la construction d'un savoir technique et, d'autre part, une discussion de fond sur la profession elle-même.

Nous proposons de séparer analytiquement ces deux aspects — identitaire et technique — pour éclairer le rôle de chacun des dialogues dans le milieu agricole. Nous avons montré plus haut que l'appartenance est un élément fondamental dans le processus d'apprentissage. Reste à explorer l'articulation de ces deux types de dialogue et les types de processus qui y sont à l'œuvre.

Nous définissons le conseil technique comme un échange ayant pour but la résolution des problèmes liés à la production. Ainsi, nous nous intéressons directement à la dimension praxéologique de la connaissance (Lazega, 1992).

La discussion professionnelle, quant à elle, comporte les échanges qui concernent directement une réflexion sur la profession, comme par exemple l'avenir du métier ou bien les relations entre l'agriculture et l'environnement.

III Le métier de vigneron et le défi environnemental

Actuellement, les méthodes de l'agriculture conventionnelle montrent leurs limites et leur impact. L'OCDE révèle une détérioration de la qualité de l'eau entre 2000 et 2010 dans les pays membres (OCDE, 2012), et désigne l'agriculture comme un des principaux responsables de cette pollution, par l'usage des produits phytosanitaires. Dans ce contexte, l'enjeu de la production de vin est de taille, car la culture de la vigne en agriculture conventionnelle est l'une des activités agricoles où l'utilisation de produits chimiques est la plus intensive.

Pour produire un vin issu de l'agriculture biologique, le viticulteur rompu aux méthodes conventionnelles doit faire face à des risques difficilement maîtrisables sans l'utilisation de produits phytosanitaires. La prévention nécessite une connaissance profonde de la vigne, du terroir, des signes de la nature, des doses et de la temporalité des traitements naturels. Il s'agit d'acquérir des techniques, mais aussi des gestes et une capacité d'observation et d'interprétation qui ont été oubliées et dévalorisées par la culture technique-technicienne (Compagnone Claude, 2004). Ces sujets font l'objet de dialogues et de conseils entre les viticulteurs qui dépassent le cadre purement technique : l*es meilleures conditions techniques et matérielles ne suffisent pas. Il faut développer une sensibilité et une attention conscientes dans tous les gestes (…). La qualité et la précision du geste s'apparentent plus à un art qu'à une technique.* (Masson Pierre, 2010). En conséquence, l'apprentissage et les questions pratiques et symboliques qui occupent les viticulteurs ne peuvent pas toujours être codifiés et encore moins écrits. Le métier est composé de gestes, d'interprétations de l'état de la nature, d'intuitions, et souvent de désobéissance à la technique officielle.

Cette dimension tacite de la connaissance (Polangy Michel, 1962) est fondamentale dans le métier, notamment dans un contexte de changement technique où l'apprentissage et la création de connaissances au sein du milieu viticole deviennent un facteur productif clé. Le travail du vigneron "bio" dépasse ainsi de loin la simple exécution de tâches automatiques ou récurrentes. Nous allons ici tâcher de décrire les principales recherches qui ont été menées sur les vignerons depuis une approche méso-sociale. Ces travaux utilisent l'analyse des réseaux sociaux pour observer la structuration du milieu viticole et le rapport entre la position des producteurs et des facteurs cognitifs, identitaires ou de performance.

La situation actuelle du vigneron, dont une des caractéristiques principales est d'être à la fois inséré dans un milieu "territorialisé" d'interdépendances et dans un contexte d'innovation environnementale associée à une recherche de pratiques plus respectueuses de l'environnement, a été étudiée par Claude Compagnone (2004). L'auteur analyse le milieu et les pratiques des viticulteurs en observant leur triple position : pratique, argumentative et matérielle. Il montre l'adaptation des viticulteurs à un tournant technique vers des

pratiques plus respectueuses de l'environnement, et le changement des statuts de ces techniques parmi les viticulteurs qui sont encadrés par des organismes professionnels, pour développer une agriculture "raisonnée". Compagnone ─ suivant l'approche de Darré ─ montre dans quelle mesure la dynamique de changement est expliquée par la morphologie des réseaux dialogiques. Le statut et les positions centrales dans le réseau permettent aux individus de réguler et d'orienter les pratiques techniques.

Dans un même temps, l'auteur analyse le changement cognitif par rapport aux techniques viticoles dans les vignobles de la Côte-de-Nuits en Bourgogne : par exemple, en agriculture conventionnelle, avant le temps de la remise en cause environnementale, la maîtrise des produits chimiques pour le désherbage était associée aux "bons" vignerons. Garder sa vigne "propre", sans un grain d'herbe, était la norme. Aujourd'hui, cette distinction "morale" est contestée par les viticulteurs en agriculture raisonnée. Ainsi, Compagnone met l'accent sur la façon dont un processus social comme l'apprentissage est à l'œuvre dans une structure relationnelle.

Une autre étude qui a été menée auprès des viticulteurs en France est celle de Chiffoleau (2004), qui observe un phénomène particulier : le non-chevauchement entre le réseau de discussion et le réseau de conseil technique, c'est-à-dire la formation d'un réseau lié à l'identité sociale et d'un autre lié aux réponses aux questions pratiques. A partir d'un échantillon de ving-cinq membres d'une coopérative viticole qui participent aux innovations techniques plus respectueuses de l'environnement, Chiffoleau prend comme hypothèse pour expliquer ces résultats que dans un contexte rural, et de par la coïncidence du lieu de travail et du hors travail, l'identité sociale et le statut seraient liés à la lignée ou aux relations de voisinage plutôt qu'à la dimension professionnelle. Une autre hypothèse explicative mentionne la difficulté de demander un avis technique aux compétiteurs directs, à ceux qui sont structurellement équivalents, qui sont aussi parfois les personnes les plus proches ; les agriculteurs iraient donc chercher conseil auprès de collègues plus éloignés.

D'autres recherches montrent aussi le rôle structurant de l'échange de conseils dans l'innovation et la diffusion des connaissances dans le secteur viticole. Cette fois sans la composante environnementale, Giuliani (2003) a analysé vingt-huit vignobles conventionnels au Chili pour comprendre la diffusion des connaissances et l'importance des cercles de connaissance construits non seulement par la proximité géographique, mais aussi par la proximité sociale et épistémique. Une de ses principales conclusions a trait à la diffusion de la connaissance, qui ne serait pas disponible pour toutes les organisations de manière égalitaire par un effet "cluster" ou par la proximité géographique. Les organisations qui ont une capacité d'absorption plus élevée seront capables de capitaliser les flux d'information. L'auteur observe la capacité d'absorption à partir des critères du domaine viticole, comme les ressources humaines et les efforts d'expérimentation des organisations.

En synthèse, la plupart des recherches menées auprès des viticulteurs observent les interdépendances au niveau technique, que ce soit par l'approche des réseaux dialogiques ou par l'échange de conseil entre collègues, et ne prennent pas en compte un autre type de dialogue, le dialogue professionnel, qui contribue pourtant à la construction identitaire de la profession. Chiffoleau (2004) qui, lui, mesure les deux aspects, constitue une exception. Nous nous attacherons à explorer, en nous appuyant sur les résultats de l'enquête de terrain, l'imbrication des dialogues professionnels avec les interdépendances techniques, et chercherons à savoir dans quelle mesure le processus d'apprentissage est lié au processus de construction identitaire.

IV Méthodologie et définition de la population

Dans une première phase et afin de mieux comprendre le contexte régional, nous avons mené une enquête ethnographique (hiver 2010-2011) auprès des acteurs institutionnels de l'agriculture biologique en Bourgogne (entretiens exploratoires).

Dans une seconde phase (hiver 2011-2012), nous avons mené une enquête ethnographique auprès de dix-huit viticulteurs de la Côte de Beaune (région de Bourgogne) et de deux conseillers techniques spécialistes de la viticulture et en charge de promouvoir la conversion vers l'agriculture biologique. Cette enquête ethnographique avait un double objectif : il s'agissait d'une part de réaliser une sociologie du travail du métier de vigneron, de comprendre les enjeux du milieu et des activités du vigneron, ainsi que les ressources fondamentales à l'accomplissement de ses tâches. Il était aussi fondamental de savoir s'il existe un milieu dans le territoire étudié, et éventuellement un système d'interdépendances autour des ressources clés. D'autre part, dans le cas où le système d'interdépendances existait, le deuxième objectif était de délimiter la frontière d'une population cohérente à partir du travail ethnographique pour réaliser par la suite une étude de réseau complet (Wasserman Stanley et Faust Katherine, 1994 ; Edward O. Laumann, Peter V. Marsden, et David Prensky, 1983 ; Lazega Emmanuel, 1998). Les entretiens ont duré en moyenne une heure et demie et ont été réalisés selon un guide d'entretien qualitatif.

Enfin, deux observations participantes ont été faites, la première pendant la réunion annuelle de la viticulture biologique en Bourgogne, et la seconde au cours d'une réunion informelle entre une quinzaine de viticulteurs et des conseillers techniques.

Dans une troisième phase, nous avons administré un questionnaire sociométrique en face-à-face auprès de la population qui a été définie par l'ethnographie, à savoir, dans le territoire viticole de la Côte-de-Beaune, la totalité des viticulteurs dont le domaine est certifié en agriculture biologique ou en cours de certification officielle, soit, au moment de l'enquête, 55 domaines viticoles au sein desquels 69 viticulteurs composent le "milieu". Notre étude portant sur les ressources clés qui configurent le milieu inter-organisationnel, les personnes interviewées étaient le propriétaire du domaine ou le chef de culture, i.e. la personne en charge du travail de la vigne au sein du domaine. Dans certains cas, les deux ont été interviewés : nous cherchions en effet à comprendre les aspects à la fois techniques et stratégiques en jeu dans la conversion vers l'agriculture biologique, et la division du travail impliquait parfois de chercher des réponses auprès de ces deux personnes. Le questionnaire sociométrique a été administré en face à face aux représentants de 95% de ces domaines (52 sur 55). En termes géographiques, les viticulteurs interviewés sont localisés dans une surface approximative de 20 km par 7 km.

Les résultats que nous allons analyser par la suite se concentrent sur deux questions sociométriques qui ont été posées aux viticulteurs ainsi que sur le travail ethnographique, fondamental à la compréhension des processus sociaux à l'oeuvre dans le milieu. A chacune des questions sociométriques, nous avons montré aux personnes interrogées la liste exhaustive des 69 viticulteurs constituant le milieu des viticulteurs "bio" en Côte-de-Beaune. Une des particularités des études de réseau complet est précisément d'observer les caractéristiques structurales du milieu en prenant en compte tous les individus de la population.

La première question concerne la discussion professionnelle entre les viticulteurs et vise à déterminer l'environnement relationnel où la (re)construction identitaire se produit :

> *Avec quels vignerons vous est-il arrivé de discuter d'aspects généraux de votre profession, comme l'avenir de votre métier ou les répercussions à long terme des différentes formes d'agriculture sur l'environnement ?*

La deuxième question cherche à observer le contexte relationnel de la construction de la connaissance pour résoudre des situations liées à la production proprement dite, à partir des échanges de conseil technique :

> *À quels viticulteurs de la liste vous est-il arrivé de demander un avis pour résoudre une situation problématique liée au travail du sol, du végétal, ou au processus de vinification ?*

Résultats

Description de la population : un milieu constitué de domaines familiaux

Le vin issu de l'agriculture biologique produit par les viticulteurs interviewés est un vin haut de gamme : le prix moyen d'une bouteille de vin d'appellation communale est de vingt-deux euros, de trente-sept euros pour un premier cru, et de plus de cent euros pour les grands crus.

La quasi-totalité de leur production est vendue en bouteille[7]. Il s'agit donc d'un vin de qualité, dont une partie est en général vendue directement par le propriétaire aux particuliers, une autre partie est vendue aux restaurateurs et cavistes, le reste étant destiné à l'exportation.

Les domaines sont majoritairement familiaux ; la structure juridique est en général une SCEA ou une EARL. Les domaines portent dans la plupart des cas le nom du propriétaire ou du fondateur. Une grande partie des vignerons interviewés sont des fils ou petits-fils de vignerons, même si des producteurs qui ne viennent pas du milieu viticole bourguignon ou qui n'ont pas à la base une formation agronomique ont aussi participé à l'enquête. Certains d'entre eux travaillent avec des membres de leur famille, et il s'agit généralement de structures où moins de quatre personnes sont employées à plein temps.

Tant les domaines comme les vignerons sont hétérogènes. Les domaines présentent d'une part une disparité en termes de surface et de proportion de propriété de la terre par les producteurs. Les techniques et les visions appliquées à la vigne varient d'autre part beaucoup d'un domaine à l'autre, ainsi que l'histoire et le rapport à la vigne et à l'agriculture biologique.

Les vignerons sont par ailleurs très différents entre eux, non seulement de par l'héritage familial (appartenance ou non au milieu viticole bourguignon, origine paysanne ou appartenance à une famille noble de la région), mais aussi de par leur formation et parcours (certains ont à l'origine un métier sans rapport avec l'agriculture). L'éventail de profils sociologiques est large.

La population étudiée comporte ainsi des viticulteurs qui sont en mode de culture biologique, biodynamique[8] ou en processus de certification. En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques des viticulteurs interviewés, ils ont un âge moyen de quarante-huit ans, et en moyenne dix-huit années d'expérience dans la vigne où ils travaillent actuellement.

VI L'imbrication des aspects technique et identitaire

La conversion

Nous pouvons supposer que les conséquences qu'implique un changement productif comme la conversion vers l'agriculture biologique peuvent révéler uniquement des aspects techniques et une rationalité qui calcule les coûts et bénéfices d'une telle décision. Néanmoins, la littérature montre aussi l'importance de l'aspect identitaire et "politique" de la démarche de conversion. Notre objectif sera donc d'observer et d'analyser les processus sociaux sous l'angle des deux aspects, technique et identitaire, imbriqués.

Un premier résultat nous montre la présence de la dimension relationnelle dans la prise de décision du passage vers une démarche de certification : dans notre population d'étude, 55% des domaines ont été convertis à l'agriculture biologique en prenant en compte l'opinion d'au moins un des 69 viticulteurs du milieu et 27% ont pris en compte l'opinion d'au moins 2 d'entre eux. Nous observons donc que dans la majorité des cas, la conversion passe par des échanges avec les pairs et qu'il s'agit donc d'un processus plus complexe et collectif que le calcul individuel coût-bénéfice.

Le passage vers l'agriculture biologique est un processus graduel et définitif : graduel, car la plupart des viticulteurs mettent en avant le temps de réflexion et les démarches progressives avant de commencer la certification qui comporte entre autres un aspect relationnel avec ses pairs dans la prise d'une tel décision pour le domaine ; et définitif, car ils n'envisagent en aucun cas de revenir en arrière après la certification.

L'aspect identitaire de la sortie d'un rôle social pour devenir un viticulteur "bio" présente des éléments décrits par Ebaugh (1988) comme la présence de doutes lors de la prise de décision, l'existence d'un temps de réflexion avant le passage vers l'agriculture biologique, la transition vers le nouveau rôle qui est assurée de manière institutionnelle, et la création d'un ex-rôle pour signaler que le changement a eu lieu. Le caractère définitif semble être un aspect identitaire car au niveau institutionnel et pratique, il est possible d'abandonner le cahier des charges et de revenir à l'agriculture conventionnelle.

Néanmoins, selon les viticulteurs interrogés, il s'agit d'une décision sans retour

> *J'ai eu du mal à me décider pour le bio, il y a eu quelques mois de doute, mais maintenant je ne reviendrais plus en conventionnel*. (Viticulteur 69)

Ce viticulteur témoigne au long de l'interview du changement de milieu professionnel qu'a entraîné cette conversion. Le cadre de partage d'expériences mis en place par le SEDARB[9] est une opportunité de s'incorporer à un milieu professionnel qui partage le même type de défis, à la fois techniques et identitaires. Le changement de type de culture est une décision dont la responsabilité repose sur le propriétaire de la vigne, mais la période de réflexion de ce dernier implique des discussions tant à l'intérieur de son organisation qu'avec les collègues d'autres domaines. Aller voir d'autres domaines et en savoir plus sur les expériences des autres est une ressource fondamentale pour prendre une décision d'une telle envergure.

En 1994, je suis allé voir le domaine (nom du domaine A) qui est en biodynamie dans la Loire. Le domaine (nom du domaine B) faisait aussi des essais en bio et en biodynamie, et on est allé le voir également avec mon chef de culture. En biodynamie, on a vu que les vignes était plus belles, c'était vraiment intéressant. Le chef de culture m'a dit, "ça m'intéresse, on y va". En 1995, on a attaqué des essais sur 3 hectares en biodynamie, et tout le reste en biologique. Après trois ans les résultats étaient concluants. En 1998, je me suis dit que ne le faire qu'un peu n'avait pas de sens. C'était tout ou rien. Viticulteur 10

Envisager la décision de passer à l'agriculture biologique comme définitive, "tout ou rien", est certes lié à des considérations techniques, mais il s'agit aussi d'un élément qui permet la construction d'un nouveau rôle en laissant derrière l'ancien. Ce nouveau rôle doit être socialement reconnu. Un passage avec de telles caractéristiques (doutes relatifs à la prise de décision, temps de réflexion et caractère définitif de la conversion) a selon Ebaugh (1988) trois fonctions : la réduction de la dissonance cognitive, l'opportunité d'annoncer la décision aux autres et la mobilisation des moyens nécessaires pour sortir de l'ancien rôle.

7 Les autres alternatives de vente pour les producteurs sont le moût, la vente en vrac ou la commercialisation des raisins.
8 Qui sont eux aussi certifiés AB.
9 Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne.

Le métier de vigneron face à l'incertitude et l'effet cliquet

Une fois que la décision est prise et que le viticulteur s'engage dans une démarche officielle de conversion, il doit faire face à de nouveaux types de problèmes à résoudre, qui sont spécifiques à l'agriculture biologique. Pour assurer l'effet cliquet d'une conversion réussie, il est amené à constamment construire et valider collectivement l'information afin de prendre des décisions pertinentes.

Le métier de vigneron, comme toute activité agricole, s'organise en grande partie autour des saisons. Des activités comme la taille ou la vendange sont déterminées par les cycles naturels, ainsi que par les particularités du terroir et les aléas météorologiques. Ainsi, les rythmes de travail sont similaires et les urgences surgissent en même temps pour les viticulteurs d'un même terroir. La principale activité pendant l'hiver est la taille de la vigne (réalisée les jours où la température le permet), qui influence le rendement et la qualité du raisin. Au printemps, le cycle végétatif redémarre, la sève remonte et la vigne "pleure" au niveau des cicatrices de la taille : l'activité centrale pendant cette période de l'année est le débourrement, qui consiste à attacher les sarments afin d'organiser la poussée de la vigne. A la même période commence le travail préventif qui vise à contrôler les maladies pouvant apparaître dans la vigne et qui auront des conséquences néfastes sur le rendement et la qualité des raisins. L'été est caractérisé par la fleuraison de la vigne et la vendange en vert, qui consiste à enlever des grappes pour limiter le rendement et augmenter la qualité des grappes restantes. La surveillance des pressions des maladies reste une activité importante jusqu'à début août. Enfin, l'automne est la saison des vendanges, activité impliquant la mobilisation de main-d'œuvre la plus importante. Le raisin récolté subira par la suite le processus de vinification.

Une des particularités de l'agriculture biologique est l'interdiction d'utiliser des produits de synthèse. Or, ces produits sont utilisés principalement dans l'agriculture conventionnelle pour désherber les rangs et soigner les maladies de la vigne. Les produits utilisés en agriculture biologique ─ principalement le cuivre et le soufre ─ ont des propriétés qui permettent uniquement d'éviter ou de maintenir sous contrôle les maladies, mais une fois que la maladie est présente, il est impossible de la faire reculer avec ce type de produits. Cette situation représente un point d'incertitude majeure pour les viticulteurs. Le fait de dépendre uniquement du soufre et du cuivre pour maintenir sous contrôle l'oïdium et le mildiou implique que les décisions qui doivent être prises pour tenter de contrôler la maladie peuvent se traduire par une baisse de rendement et de qualité, et donc par des pertes financières. Il existe aussi un impact symbolique : la présence incontrôlée de maladies est associée à l'image d'un viticulteur qui ne maîtrise pas ses vignes. Une situation de maladie peut par ailleurs se propager aux parcelles voisines d'autres propriétaires.

Si le traitement est appliqué trop tôt, il le sera en vain car la maladie ne s'est pas encore répandue. S'il l'est trop tard, il sera inefficace. Les principaux facteurs à prendre en compte sont les probabilités de pluie dans les jours à venir (car contrairement aux produits de synthèse, s'il pleut le traitement devra être renouvelé), tout en minimisant les doses de cuivre afin de ne pas dépasser les doses maximales indiquées dans le cahier des charges de l'agriculture biologique et biodynamique. La conversion à l'agriculture biologique comprend donc une phase de tâtonnements et un fort degré d'incertitude lié à l'acquisition de ces nouvelles pratiques.

> *On se protège, on utilise plus de doses au début et on garde une marge assez importante, car on ne joue pas avec le feu : si le raisin a la maladie, c'est mort. (...) Quand l'oïdium commence on se dit : "Ouh la ce n'est pas bon". Il faut toujours faire très attention, parce qu'on ne le voit pas (l'oïdium NdA). C'est un champignon qui reste là, le raisin a alors du mal à mûrir et c'est la merde.* (Viticulteur 23, en conversion)

La présence de maladies affecte le rendement ainsi que la qualité des raisins et les conséquences économiques peuvent être graves. "Jouer avec le feu" se réfère au fait que les vignerons en culture biologique font généralement des efforts pour minimiser les traitements et les doses de cuivre utilisées. Néanmoins, pendant la phase de conversion, ils préfèrent ne pas prendre ce type de risque et utiliser des doses plus élevées afin d'acquérir une maîtrise progressive des nouvelles techniques. Un autre viticulteur récemment certifié insiste sur les précautions prises dans son domaine pendant la période de conversion ainsi que sur les conséquences des erreurs décisionnelles :

> *Au début, pendant la période de conversion, on a commencé avec des fortes doses de cuivre : 6 kg en 2009, 4,7 kg en 2010 et 2,6 kg en 2011. Maintenant que je suis plus à l'aise avec le bio, c'est pas plus compliqué qu'avant : il faut traiter en fonction de la pluie. Il faut une rigueur dans les traitements parce qu'il n'y a pas de possibilité de rattrapage. En 2009, j'ai commencé le processus de certification et je n'ai pas le droit à l'erreur parce que je paierais cash, en termes de récolte et en termes de chiffre d'affaires*. (Viticulteur 57, récemment certifié en AB)

Ces deux viticulteurs soulignent donc d'une part les précautions qu'il faut prendre pendant la période de conversion, et d'autre part les graves conséquences économiques des erreurs dans les tentatives de contrôle des maladies.

Le risque de maladies n'est pas un problème exclusif des agriculteurs en cours de conversion. Des vignerons expérimentés ont aussi souffert de la présence de maladies sur leurs vignes. Ne pas disposer de produits pour éliminer les maladies une fois qu'elles sont présentes dans la vigne peut signifier une perte de récolte même pour un vigneron qui cultive en agriculture biologique depuis plusieurs années :

> *Il y a eu des années difficiles où viticulteurs biologiques et conventionnels ont souffert : en 2008, j'ai perdu toute ma récolte à cause du mildiou, et tout le monde l'a vu*. (Viticulteur 17, pionnier)

Il n'y a évidemment qu'une vendange par an. Un point qui va de soi, mais qu'il est important de souligner, est que la perte d'un pourcentage de la récolte ou la diminution de la qualité des raisins remet en jeu une année entière de travail et les investissements associés. Les enjeux de la prévention des maladies sont donc considérables. Les vignes sont ouvertes au regard des vignerons voisins et la présence d'une maladie nuit également au prestige du vigneron auprès de ses collègues.

Le passage vers l'agriculture biologique implique souvent une chute du rendement et une augmentation des frais de personnel. Il s'agit d'un changement productif qui va au-delà d'une innovation marginale : la conversion de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique se fait graduellement, elle implique avant de s'engager dans le processus de certification de changer de techniques et de s'équiper en nouveau matériel.

> *C'est un changement dans les méthodes de culture qui peut nuire au rendement. Le passage en bio a signifié pour moi 20% de perte la première année. C'est une perte cash, parfois on est juste au niveau économique. Pour beaucoup c'est le crack*. (Viticulteur 2, en conversion)

En contrepartie, les viticulteurs témoignent d'un sol plus vivant, d'une meilleure qualité du raisin et d'un accès à de nouveaux marchés. Le sol constitue aussi l'autre grand "chantier" de la conversion vers l'agriculture biologique. Nous avons préféré détailler davantage la description de la maîtrise des maladies du végétal car les produits de synthèse qui sont appliqués à la vigne sont souvent le dernier élément chimique à laisser de côté avant la conversion, alors que les désherbants liés au travail du sol sont souvent abandonnés plus tôt dans le processus de conversion.

La conversion comporte une innovation radicale par rapport à l'agriculture conventionnelle. Une nouvelle situation se présente pour les agriculteurs en conversion qui doivent gérer des incertitudes liées à la prévention des maladies et à la qualité des raisins, deux facteurs qui ont des conséquences économiques sur toute une année de travail. Les viticulteurs doivent apprendre à maîtriser une

nouvelle forme de culture qui comporte un changement dans les gestes quotidiens et les matériels utilisés ainsi que dans la structure de coûts et le rendement du domaine.

Les interdépendances et l'élaboration de l'information

La question qui se pose alors est de savoir comment les producteurs peuvent prendre une décision informée (Lazega Emmanuel, 1992) pour contrôler la présence de maladies dans les vignes et produire un vin de bonne qualité. L'observation et l'interprétation de ce qui se passe dans la vigne sont encore plus importantes qu'en culture conventionnelle pour les raisons mentionnées plus haut (traitements uniquement préventif et conséquences économiques des maladies). Les viticulteurs en phase de conversion et ceux qui sont plus expérimentés doivent prendre dans un temps limité des décisions concernant les traitements et les conséquences d'une erreur sont irréversibles. Afin de prendre la décision la plus pertinente, les producteurs confrontent leur vision à celle de leurs collègues. La connaissance qu'ils élaborent est praxéologique (Lazega Emmanuel, 1992) : les communications ont comme objectif de résoudre un problème concret lié aux tâches productives. Ils confrontent donc leur perception de la situation avec celle des autres pour construire une information qu'ils jugent pertinente.

Dans notre cas d'étude, les échanges de conseil ou d'avis concernant la résolution de situations problématiques liées au travail de la vigne conforment un réseau d'une densité de 4,8%. Ces interdépendances sont conformées d'un cœur épistémique, où se produisent une grande partie des échanges, et d'une périphérie moins dense. Onze viticulteurs sont isolés, c'est-à-dire qu'ils ne demandent pas d'avis à leurs collègues du milieu et ne sont pas non plus consultés par eux. Une analyse structurale des échanges de ce réseau[10] indique la création de liens transitifs, révélatrice d'une tendance à travailler en groupe : si A demande conseil à B, et B demande conseil à C, A aura une probabilité élevée de demander conseil à C. Cet aspect collectif ou "tryadique" de l'apprentissage montre la dimension sociale de la co-construction d'information pertinente pour résoudre les questions techniques.

À partir de l'ethnographie, nous retrouvons cette dimension sociale dans la co-construction et validation de l'information, notamment à partir de la reconnaissance d'un statut particulier pour certains viticulteurs, et également dans la construction de niches sociales entre viticulteurs.

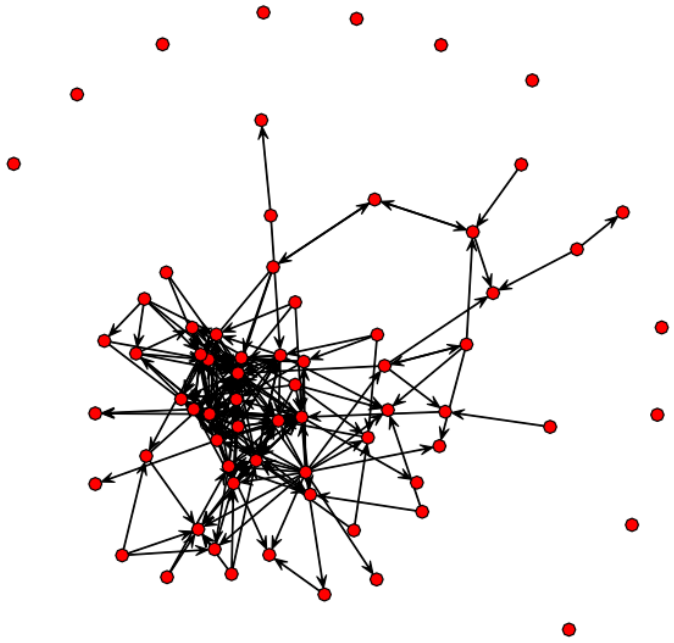

Toutefois, nous pouvons constater que certaines définitions de la réalité peuvent être concurrentes ou contradictoires. En conséquence, le viticulteur doit faire l'effort de "trier" l'information en évaluant la pertinence de chacune des versions de la réalité qui circulent. La confiance, le partage d'une vision commune sur le métier et la personnalisation des relations sont des facteurs qui vont jouer dans l'évaluation des différents jugements. Quelques exemples du travail ethnographique peuvent éclairer ce processus de co-construction collectif de l'information appropriée :

> *A quelqu'un qui débute je recommande de demander conseil aux anciens parce que quand on commence, on a peur. On s'appelle, c'est le téléphone arabe : il s'agit d'écouter ce qui se raconte, de comprendre quelles sont les tendances. Mais après il faut trier. Cela se fait beaucoup au cas par cas. Je tiens beaucoup compte des conseils de mon beau-frère et du SEDARB, mais il faut aller au bout de ses convictions et rester dans son idée.* (Viticulteur 23, en conversion)

Le viticulteur 23 met en avant l'incertitude à laquelle sont confrontés la plupart des vignerons en conversion face à une situation inédite où une nouvelle forme de production doit être mise en place. Il laisse également entrevoir le système d'interdépendances autour de la construction de la connaissance et l'effort de sélection et d'évaluation de l'information : il existe une forme de reconnaissance de statut (*demander conseil aux anciens* et *au SEDARB*) afin de s'incorporer efficacement au milieu et d'obtenir des conseils pertinents qui viennent d'une autorité épistémique ou de viticulteurs qui, s'ils ne bénéficient pas forcement d'un statut particulier, ont une relation privilégiée avec eux.

Dans notre cas d'étude, nous avons fait la distinction entre les échanges relatifs à la résolution de situations problématiques liées à la production et les discussions plus générales sur la profession, dans un contexte d'une réflexivité sur le métier liée notamment aux aspects environnementaux.

10 À partir d'une modélisation Exponential Random Graph Models (Robins, G.; Pattison, P.; Kalish, Y.; Lusher, D. (2007))

Le réseau de discussion professionnelle présente une densité trois fois plus élevée (15,7%) que celle des échanges de conseil technique avec seulement un acteur isolé.

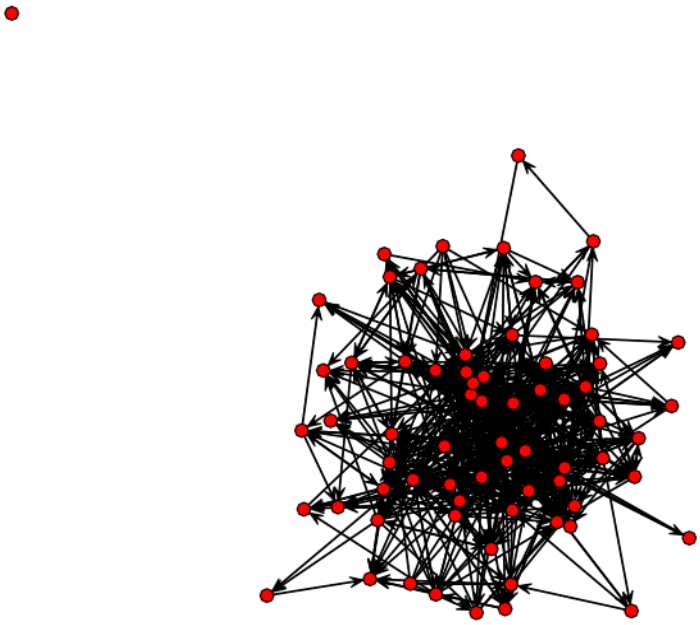

Pour explorer la question de l'imbrication ou séparation des sphères technique et identitaire de manière quantitative sur l 'ensemble du milieu, nous faisons le chevauchement des deux réseaux. Nous constatons que parmi les 214 liens dirigés présents dans le réseau de conseil, 207 sont accompagnés d'un lien dirigé dans le même sens dans le réseau de discussion professionnelle, ce qui représente un chevauchement de 97% des liens de conseil technique avec ceux de discussion professionnelle. Cette observation confirme l'idée présentée par Lémery (2011) selon laquelle les discussions professionnelles dans le milieu agricole agissent comme un support, comme une toile de fond sur laquelle se produisent l'échange et la construction collective de l'information permettant la prise de décisions techniques liées aux tâches de production.

Nous retrouvons cet aspect général du milieu dans le récit des viticulteurs qui mettent en avant l'aspect identitaire accompagnant l'exercice de tri d'information, et le besoin de personnaliser les relations pour s'assurer de la pertinence des informations récoltées.

> *On se rencontre entre viticulteurs selon les affinités, et on échange des conseils en bio et en biodynamie. Certains en Bourgogne ont une solide expérience, mais il y a beaucoup de discours et de réponses faciles. Certains essaient seulement de se vendre, alors que d'autres veulent vraiment travailler différemment, ils sont sincères et ont envie que les gens autour d'eux adhèrent. Pour tenir compte des conseils d'un viticulteur, je dois lui faire confiance, il faut qu'il s'agisse d'un ami, comme ça je suis sûr qu'il dira vraiment ce qu'il fait et ce qu'il pense. Je me souviens d'une conversation avec un viticulteur qui était vraiment dans les vignes, il parlait de la grêle et ça sentait le vécu. Le monde viticole est petit et le discours de quelqu'un peut être différent de ce qu'il fait. J'aime aller voir les vignes et goûter le vin.* (Viticulteur 69, en conversion)

Ce qui montre ce viticulteur est la multiplexité de ressources qui sont en jeu dans le partage d'avis techniques. L'amitié, la confiance et une identité commun lié aux affinités professionnels sont des éléments qui sont prises en compte par les acteurs. Ainsi, l'échange purement professionnel, sans une personnalisation des relations est très improbable dans le cas des viticulteurs.

Il ne s'agit pas uniquement d'écouter l'avis d'un collègue lambda, mais de dévoiler des secrets. Ces expériences montrent aussi que la connaissance n'est pas une ressource échangeable de valeur constante qui circule parmi les viticulteurs, mais qu'il s'agit au contraire d'une co-construction presque intime où l'on dévoile l'expérience mais aussi les difficultés rencontrées, éléments pouvant s'avérer fondamentaux pour prendre les décisions pertinentes et éviter les erreurs. La confiance et les affinités constituent un support qui permet la construction de cette connaissance et le processus d'apprentissage. Dans un contexte où les viticulteurs sont confrontés à l'apprentissage ou à l'amélioration des nouvelles techniques de culture, la capacité de participer au processus d'apprentissage collectif et de prendre des décisions informées dans un court délai est une ressource clé pour éviter des erreurs techniques.

Ainsi que différents travaux sur la construction de la connaissance au niveau organisationnel l'ont montré (Wenger Etienne, 1999 ; Lazega Emmanuel,1992 ; Lazega Emmanuel, 2001), le processus de co-construction et de jugement d'une information se fait au sein de niches qui partagent une identité commune. Dans le cas des viticulteurs en culture biologique, l'aspect identitaire est observé de manière structurelle d'une part pour le contexte relationnel groupale et tryadique des échanges de conseil, et également par la dimension multiplèxe des échanges de conseil qui s'accompagnent en 97% des cas par une discussion professionnelle qui porte sur la définition du métier et ses enjeux.

Toutefois, cet aspect multiplexe et groupal de l'apprentissage n'est pas synonyme d'un enfermement dans un univers cloisonné ou sectaire. Les données montrent au contraire que le processus d'apprentissage collectif se produit accompagné d'un processus de socialisation et de (re)construction identitaire qui incorpore les viticulteurs les plus récemment convertis. Les pionniers sont en partie là pour accompagner ce changement complexe.

> *La conviction profonde devrait être pour le bien du sol, de la plante et des générations à venir. Certains viticulteurs le font pour le marketing, pour augmenter les ventes et profiter d'un effet de mode, mais ils ne sont pas en phase avec eux-mêmes. S'il n'y a pas une conviction et une remise en cause profondes derrière, à long terme ça ne peut pas durer pour ces domaines. Tout dépend de l'intelligence des gens.* (Viticulteur 31, pionnier)

Nous pouvons constater que l'innovation productive porte avec elle un regard sur l'identité et la cohérence entre les pratiques de culture et le vigneron en tant que personne, dans ses convictions intimes. La question de fond qui est posée est de savoir dans quelle mesure existe un changement dans le système de croyances du vigneron, qui touche à la personne toute entière et non pas uniquement à la sphère du travail, se rapprochant même de la conversion religieuse.

Etre un viticulteur "bio", et c'est encore plus vrai pour ceux qui cultivent en biodynamie, implique des conséquences au niveau identitaire qui ne sont pas superficielles. Les viticulteurs comme les conseillers techniques ont mentionné que dans leur relations personnelles avec d'autres agriculteurs qui ne sont pas en culture biologique, ils évitent d'aborder le sujet de la conversion car il provoque des tensions.

La présence des débats professionnels (Lémery Bruno, 2011) permettrait la (re)création d'une identité professionnelle liée à l'agriculture biologique et la réduction de la dissonance cognitive associée aux phases de transition. Les discussions professionnels ─ informels ou ayant lieu dans le cadre des réunions encadrées par les conseillers techniques ─ constituent une base de support pour faciliter l'accueil et l'insertion dans leur nouveau milieu des viticulteurs qui laissent derrière eux leur ancien rôle, et ainsi diminuer les incertitudes de la phase de transition.

Dans le même temps, ces discussions permettent de personnaliser les relations professionnelles et de créer des niches où l'apprentissage et la transmission des conseils techniques peuvent avoir lieu.

VII Conclusion

La transition vers l'agriculture biologique comporte un changement technique qui nécessite à la fois l'apprentissage collectif d'un savoir peu codifié et la construction identitaire permettant de sortir de l'ancien rôle et de s'affirmer dans le nouveau.

Les résultats de l'ethnographie et des questionnaires sociométriques administrés à 95% de la population d'étude montrent que ces deux processus se déplient dans un même contexte relationnel. Nous observons cet élément à partir d'un chevauchement quasi-complet entre le réseau d'échange de conseils technique où le processus d'apprentissage collectif a lieu et le réseau de discussion professionnelle où les acteurs mènent une réflexion sur la profession dans le contexte d'un défi identitaire lié à l'environnement.

Les discussions professionnelles dans le milieu agricole (Lémery Bruno, 2011) agissent comme un support sur lequel tant les décisions stratégiques du domaine que les décisions liées aux tâches de production sont prises. La co-construction de la connaissance et la légitimation d'une décision informée (Lazega Emmanuel, 1992) passent par la personnalisation des relations (Lazega Emmanuel, 2001) et la création des niches, où devient improbable la présence d'échanges "purement" techniques (Wenger Etienne, 1998, Lazega Emmanuel, 2001). Les viticulteurs combinent donc les deux processus dans leur structure relationnelle : la construction identitaire et la co-construction de connaissance praxéologique.

Références bibliographiques

- **Baqué P.**, 2012. La bio entre business et projet de société. Agone.
- **Beck U.**, 1992. Risk Society. Towards a New Modernity. Sage.
- **Berthou Y., Capillon A., Cordonier J., Roumain De La Touche Y.**, 1972. *L'agriculture biologique : éléments de diagnostic à partir d'une enquête sur 40 exploitations*. Ronéo INA Paris-Grignon.
- **Blau P.**, 1964. *Exchange and Power in Social Life*. John Wiley.
- **Chiffoleau Y.**, 2004. Learning about innovation through networks: the development of environment-friendly viticulture. *Technovation*.
- **Compagnone C.**, 2004. Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne. *Recherches Sociologiques* Volume XXXV(3)
- **Compagnone C., Golé S.**, 2011. La reconfiguration de l'espace social du conseil en agriculture : le cas du conseil phytosanitaire en viticulture bourguignonne. *Cahiers Agricultures*, 20, 400-405.
- **Coleman James S.**, 1990. *Foundations of Social Theory*. Cambridge, Mass, Harvard University Press.
- **Darré J.P.**, 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture*. Karthala.
- **Darré J.P., Le Guen R., Lemery B.**, 1989. Changement technique et structure professionnelle locale. *Economie Rurale*, 192/193, 115–122.
- **Ebaugh H.R.**, 1988. *Becoming an Ex: The Process of Role Exit*. University of Chicago Press.
- **Eloire F.**, 2010. Une approche sociologique de la concurrence sur un marché, le cas des restaurateurs lillois. *Revue Française de Sociologie*, 481-517.
- **Giuliani E.**, 2003. Knowledge in the Air and its Uneven Distribution : A story of a Chilean Wine Cluster. Paper presented at the DRUID Winter Conference 2003.
- **Kœnig G.**, 2006. L'apprentissage organisationnel : repérage des lieux. *Revue française de gestion*, 1(160), 293-306.
- **Lamine C., Bellon S.**, 2010. Transitions vers l'agriculture biologique : pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants. Quae, coll. Science en Partage.
- **Laumann E.O., Marsden P.V., Prensky D.**, 1983. The Boundary specification problem in network analysis. In Burt R., Minor M.J., *Applied Network Analysis*: Sage.
- **Lazega E.**, 1998. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. PUF, Coll. QSJ ? (rééd. 2007)
- **Lazega E., Pattison P.**, 1999. Multiplexity, generalized exchange and cooperation in organizations. *Social networks*, 21, 67-90.
- **Lazega E.**, 2001. *The collegial phenomenon*. Oxford University Press.
- **Lazega E., Mounier L.**, 2002. Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: a research program for structural economic sociology in a society of organizations. In Favereau O., Lazega E. (eds.), *Conventions and Structures in Economics Organization*, *Markets, Networks and Hierarchies.* Edward Elgar Publishing, 147-199.
- **Lazega E.**, 2003. Rationalité, discipline sociale et structure. *Revue Française de Sociologie*, 44, 305-330.
- **Lazega E.**, 2006. Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective. In Bevort A., Lallement M. (eds.), *Capital social : échanges, réciprocité, équité*. La Découverte, 213-225.
- **Lazega E.**, 2009. Théorie de la coopération entre concurrents : Organisation, marché et analyse de réseaux. In.Steiner P., Vatin F. (eds), *Sociologie et économie*. PUF, coll. Quadrige.
- **Lémery B.**, 2011. Les agriculteurs : une profession en travail. In *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. L'Harmattan
- **Masson P.**, 2010. De l'agrobiologie à la viticulture biodynamique. In Lamine C., Bellon S., *Transitions vers l'agriculture biologique : pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Quae, coll. Science en Partage.
- **Nalebuff B., Brandenburger.**, 1996. La coopétition, une révolution dans la manière de jouer concurrence et coopération. Village mondial.
- **OCDE**, 2012. *Water Quality and Agriculture: Meeting the Policy Challenge*. OECD Publishing.
- **Pina-Stranger A.**, 2011. *Apprentissage collectif à l'échelle inter-organisationnelle : le cas des entrepreneurs en biotechnologie*. Thèse pour l'obtention du Doctorat, Université Paris-Dauphine.
- **Perrow C.**, 1991. A society of organizations. *Theory and Society*, 20, 725–62.
- **Piriou S.**, 2002. *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique (1980-2000)*. Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes.
- **Polanyi M.**, 1962. Tacit Knowing: Its Bearing on Some Problems of Philosophy. *Reviews of Modern Physics*, 34 (4), 601-616.
- **Robins G., Pattison P., Kalish Y., Lusher D.**, 2007. An introduction to exponential random graph models for social networks. *Social Networks*, 29, 173-191.
- **Ruault C.**, 2006. Le conseil aux agriculteurs bio : un analyseur des interrogations et évolutions du conseil en agriculture. In Lemery et al, *Conseiller en agriculture*. Quae/Educagri
- **SEDARB** [Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne], 2010. L'agriculture biologique en Bourgogne, Résultats 2009.
- **Simon H.**, 1991. Bounded Rationality and Organizational Learning. *Organization Science*, 2(1), 125-134.
- **Wasserman S., Faust K.**, 1994. *Social network analysis: methods and applications*. Cambridge University Press.
- **Wenger E.**, 1998. Communities of Practice: Learning, Meaning and Identity. Cambridge University Press.
- **Wenger E.**, 2000. Communities of practice and learning system. *Organization*, 7(2), 225-246.
- **White H.C., Boorman S.C., Breiger R.L.**, 1976. Social Structure From Multiple Networks I. Blockmodels of Roles and Positions. *American Journal of Sociology*, 81, 730-80.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

À nouvelles formes d'agriculture nouvelles formes d'encadrement agricole ?
La production des "agents intermédiaires" au sein de l'espace social agrobiologique

Frédéric Nicolas, IEP Toulouse et GRIMS, Université Laval, Québec - frederic.nicolas@sciencespo-toulouse.fr

Résumé

Constituée en alternative au modèle productiviste qui a émergé après la seconde guerre mondiale, l'agriculture biologique a été dès l'origine portée par des groupes d'agents dont l'ascendance agricole était faible (en ce sens que leurs parents et grands-parents n'étaient pas forcément agriculteurs) ; ces groupes d'agents – que l'on parle des pionniers reconnus comme tels (Masanobu Fukuoka, Rudolf Steiner, Raoul Lemaire, etc.), d'agents intermédiaires tels que les conseillers agricoles et les formateurs, ou des simples praticiens – sont notamment caractérisés par une forte dotation en capital culturel, capital scolaire et dans une moindre mesure en capital économique – typiquement des enseignants, des travailleurs sociaux, des scientifiques, des artistes, etc. L'arrivée de ces populations s'opère dès la fin des années 60 et le début des années 70 à un moment où la "crise de la reproduction agricole" - que l'on peut expliquer par une crise de la croyance en la nécessité de la reproduction (Champagne, 2002) mais également par le travail de sélection opéré par la profession agricole elle-même sous délégation de l'Etat (Jobert & Muller, 1987; Rémy, 1990) – a pour effets une diminution substantielle de la population d'actifs agricoles et des mouvements de population des zones rurales les moins ajustées à la doctrine développementaliste vers des bassins d'emploi situés en zones péri-urbaines, urbaines mais aussi parfois rurales-industrielles.

Cette configuration socio-historique, associée aujourd'hui et depuis le milieu des années 80 à une crise du modèle agricole productiviste, donne lieu à des conflits et/ou concurrences d'usage autour des espaces ruraux entre agriculteurs et néo-agriculteurs, entre ruraux et urbains, entre agriculteurs conventionnels et agriculteurs biologiques, etc. Les conséquences de ces conflits d'usage ont pu être étudiées sur le marché matrimonial (Bourdieu, 2002), sur le marché des loisirs (Bozon & Chamboredon, 1980; Chamboredon, 1982; Raison du Cleuziou, 2009) ou encore sur le marché de l'entraide (Sourdril & Georges, 2012). A l'exception notable des travaux de Marc Perrenoud et de Nicolas Rénahy (Renahy, 2010), les conséquences de ces conflits d'usage sur le marché du travail sont en revanche peu étudiées, y compris sur ce qui a longtemps constitué le principal marché du travail des zones rurales, à savoir le marché du travail agricole.

Or, l'arrivée de nouvelles populations d'actifs n'est pourtant pas sans conséquences sur ce marché car elle implique un travail de requalification de l'activité agricole autour d'injonctions à la multifonctionnalité et au développement durable mais également autour de revendications de bien-être au travail et de style de vie. De ce point de vue, il paraît important de questionner les manières dont s'opère le contrôle des vocations agricoles au niveau de l'encadrement mais également en pratique sur le terrain à travers l'incorporation par les agrobiologistes d'une culture professionnelle agricole en chantier. Nous proposons donc de revisiter la question essentielle de Jacques Rémy en nous intéressant à la production des systèmes de classement présidant au travail de sélection de "qui est agriculteur ?" (Rémy, 1990) en même temps qu'au processus de production des producteurs de classements – les "agents intermédiaires" (Grignon, 1971), soit les conseillers agricoles (Rémy, Brives, & Lémery, 2006), les référants techniques, les formateurs, les "vieux", etc. La production de ces agents intermédiaires – et donc d'un encadrement technique, administratif, économique et social des agrobiologistes – est en effet un enjeu dans la mesure où elle s'opère par la mise en tension de deux logiques en partie contradictoires – l'une endogène qui verrait les agrobiologistes se doter de leur propre encadrement et l'autre exogène qui verrait les agents "historiques" de l'encadrement agricole assurer cette fonction.

En menant une étude comparative entre la région Midi-Pyrénées et la province du Québec, nous entendons montrer que l'émergence d'agents intermédiaires ne relève pas tant d'un affrontement frontal et dogmatique entre deux conceptions irréconciliables de l'agriculture (agriculture biologique contre agriculture conventionnelle, agriculture durable contre agriculture productiviste, etc.), mais qu'elle est le produit d'une part, du système de dispositions des agents en concurrence (leur ascendance agricole, leur âge et leur âge dans le métier, leur capital scolaire, etc.), et d'autre part de leur position au sein des deux principaux espaces de production des réputations, à savoir le territoire (espace informel de production des réputations) et *la* profession (espace institutionnel de production des réputations). Notre communication reposera sur un travail de terrain consistant en des observations participantes auprès des agriculteurs biologiques, des entretiens semi-directifs avec les agents impliqués dans l'encadrement de l'agriculture biologique (formateurs, conseillers techniques, chercheurs, acteurs publics, mais également producteurs) et des observations dans les foires et salons techniques au Québec et en Midi-Pyrénées.

Références bibliographiques

- **Bourdieu P.**, 2002. Le bal des célibataires crise de la société paysanne en Béarn. Seuil.
- **Bozon M., Chamboredon J.C.**, 1980. L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique. *Ethnologie française*, 1.
- **Chamboredon J.C.**, 1982. La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural. *Études rurales*, 87-88, 233-260.
- **Champagne P., 2002**. L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie (1950-2000). Seuil.
- **Grignon C.**, 1971. L'ordre des choses. Les fonctions sociales de l'enseignement technique. Éditions de Minuit.
- **Jobert B., Muller P.**, 1987. Deux exemples de politiques sectorielles. Grands corps et professions face aux politiques. In Jobert B., Muller P. (eds.), *L'État en action. Politiques publiques et corporatisme*. PUF, 79-118.
- **Raison du Cleuziou Y.**, 2009. L'invention de la chasse durable. Genèse d'une appropriation subversive des normes de développement durable par les chasseurs de la baie de Somme. In Villalba B. (ed.), *Appropriations du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*. Presses Universitaires du Septentrion, 341-362.
- **Rémy J.**, 1990. Qui est agriculteur ? In Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M., Lacombe P. (eds.), *Les agriculteurs et la politique*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 257-265.
- **Rémy J., Brives H., Lémery B.** (eds.), 2006. *Conseiller en agriculture*. Inra/Educagri.
- **Renahy N.**, 2010. Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale. La Découverte.
- **Sourdril A., Georges A.**, 2012. Du voisinage à la parenté : le "système à maison" aux prises avec le changement social dans le canton d'Aurignac. *Ethnologie française*, 42, 79-92.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Les pêches artisanales au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance : regard géographique sur l'altermondialisation halieutique

Julien Noël, Docteur en géographie de l'Université de Nantes, Post-doctorant sur le projet régional VALPARESO,
Chercheur associé aux laboratoires *ESO-Nantes* et *Géolittomer*, Université de Nantes - julien.noel@univ-nantes.fr

Résumé.

L'objectif de cette contribution consiste à analyser les formes d'engagement militant d'un mouvement social singulier, "l'altermondialisation halieutique". Plus précisément, il s'agit de démontrer comment cette mouvance sociale propres au secteur des pêches (l'équivalent de la *Via Campesina* dans le domaine agricole) inscrit la politisation de sa cause – la promotion et la défense de modèles artisans dans le secteur – dans une logique de **réappropriation socio-spatiale** (territoriale) au processus de mondialisation inégalitaire développée dans cette filière. Notre réflexion s'appuie sur les apports théoriques et méthodologiques développées dans le cadre de ma thèse de doctorat (Noel, 2011) et dans quelques publications associées (Noel, 2009 ; 2010 ; Noel et Malgrange, 2011). Sur le plan conceptuel, mes travaux s'appuient sur les travaux menés notamment en géographie sur le processus de mondialisation (Dollfus, Carroué) ainsi que sur ceux menés en sociologie et sciences politiques sur les mouvements altermondialistes (Sommier, 2003 ; Fougier, 2004 ; Agrikoliansky *et al.*, 2005 entre autres). Appliqué dans le champ géographique et au domaine halieutique, ces réflexions se couplent à une méthodologie empirique qui repose principalement sur des enquêtes de terrain et une analyse textuelle à travers les multiples supports bibliographiques produits par les militants. Enfin, mon argumentation s'ancre plus particulièrement sur deux terrains militants halieutiques : les pêches artisanales de la côte Ouest française d'une part, les pêches traditionnelles de la côte Est malgache d'autre part.

Pour ce faire, trois réflexions majeures structurent notre raisonnement.

Il convient en premier lieu de comprendre de **quelle mondialisation halieutique** parle-t'on (1). La globalisation du secteur de pêches, qui résulte de l'interconnexion de plus en plus intensifiée de ces activités à l'échelle mondiale, génèrent de multiples situations conflictuelles et inégalitaires, tant en termes d'exploitation que d'accès et de partage aux ressources et aux espaces. Face à ces profonds dysfonctionnements qui "déterritorialisent" un peu plus ces filières, ce processus de globalisation halieutique permet (paradoxalement) la rencontre d'acteurs contestataires diversifiés engagés dans la défense des pêches artisanales, dont il nous faut saisir les représentations spatiales construites (figure oppositionnelle *vs.* posture tributienne) ainsi que les discours mobilisés (tiers-mondisme).

Il convient dans un deuxième temps de poursuivre l'analyse de la construction de ces collectifs locaux intégrés dans un mouvement social international, que nous dénommons "altermondialisation halieutique" (2). Cela revient alors à décrypter les multiples **dimensions spatiales** que recèle cette forme d'engagement propres au secteur des travailleurs artisans de la mer. Nous interrogeons tout d'abord l'organisation réticulaire et multiscalaire de ce système d'acteurs, en révélant les interrelations sociales spatialisées que ceux-ci y nouent entre eux ainsi que les formes de militantisme auxquels ils font appel (syndicalisme, associatif....). Une deuxième entrée s'intéresse par la suite aux stratégies spatiales des militants, en cherchant à saisir les ressorts de l'altermondialisme halieutique, tant sur le plan des représentations (rhétoriques et idéologies "tiers-mondistes"...) que sur la multiplicité des pratiques spatiales et des répertoires d'action collectives mis en œuvre (contre-expertise, manifestations, *agora...*).

Enfin, nous souhaitons interroger les **dynamiques géographiques** que connaît ce mouvement altermondialiste halieutique (3). Sur le plan interne, et à diverses échelles, celui-ci est confronté à trois déficits majeurs – crédibilité politique, popularité sociale, globalité spatiale – qui menacent l'essence même de cette mobilisation. Néanmoins, certains nouveaux "modèles" en matière de développement territorial durable des activités sont proposés ces dernières années par les militants à des niveaux d'échelles plus "localisés", en réponse notamment aux stratégies de verdissement que connaissent plus globalement ces filières. En amont, celles-ci s'axent autour d'une réappropriation politique en termes de pouvoir sur l'aménagement des ressources et des espaces halieutiques (par l'intermédiaire de droits collectifs de gestion). En aval, ces initiatives s'articulent autour d'une réappropriation culturelle visant à (re)valoriser l'image mais aussi l'identité des producteurs et de leurs produits "artisans".

Mots clefs : (alter)mondialisation, pêches artisanales, dimensions spatiales, territoire, France, Madagascar.

Références bibliographiques

- **Agrikoliansky E., Fillieule O., Mayer N.** (dir.), 2005. *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*. Flammarion, 371 p.
- **Carroué L.**, 2006. La mondialisation. Approche épistémologique et méthodologique. In Carroué L. (dir.), *La mondialisation*. Éditions CNED-SEDES, 5-30.
- **Dollfus O**., 2001. *La mondialisation*. Presses de Sciences Po, 167 p.
- **Fougier E.**, 2004. *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?* Éditions Lignes de repères, 174 p.
- **Noel J.**, 2011. *Regards géographiques sur la mondialisation halieutique. L'altermondialisation et les formes de résistance des « pêches artisanales*. Thèse de Doctorat, géographie, Université de Nantes, 474 p.
- **Noel J., Malgrange B.**, 2011. Un autre monde halieutique est possible ! : pêche durable et altermondialisation halieutique en France. *VertigO*, 12p. [En ligne] http://vertigo.revues.org/10921 (rubrique *Regards/Terrain*).
- **Noel J.**, 2010. Regards géographiques sur la conception altermondialiste du développement. Quelques réflexions à partir des activités halieutiques. In Bouquet C. (dir.), *Les géographes et le développement. Discours et actions*. Éditions MSHA, 147-164.
- **Noel J.**, 2009. Regard géographique sur les dimensions spatiales de l'altermondialisation halieutique. *Norois*, 211(2), 7-21.
- **Sommier I.**, 2003. *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*. Flammarion, 352 p.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Crisis and Reconstruction

Agriculture, Cooperative Labor and Democracy in Contemporary South Korea

Albert L. Park, Assistant professor of Hystory (Korean and East Asian), Claremont McKenna College - albert.park@cmc.edu

Abstract.

This paper traces the rise of new forms of democracy in South Korea (hereafter Korea) through the efforts of agricultural cooperatives to construct a new culture of food under a neo-liberal economy. Since the government's push for neo-liberal reforms starting in 1993, a discursive and material framework has served as the key components of this culture of food. The discursive framework designed by cooperatives, such as Hansalim, Dure and the Korean Women Peasant Association, includes languages that not only advocate alternative ways of working and living daily life, but also connect agricultural and rural issues to prevalent political, economic, social and environmental concerns in Korea. Embodying and spreading these languages and symbols, the material framework, which is comprised of movements and institutions, has spurred on the creation of new democratic-based systems of production, exchange and consumption that have led to the growth of local and regional moral economies. In analyzing the cooperative-based culture of food, this paper shows that the discursive and material frameworks collectively have enabled a process of valuation that has supplied new meaning to labor, social relations, civil society and political economy, which have been used to critique political and economic injustices and have informed the development of new forms of agency and association centered on mutualaid. In effect, this paper argues that this new culture of food has furnished a distinct vision of democracy emphasizing both political and economic equality and a process of democratization that has afforded alternative types of political organization and activism.

Through an historical analysis, the first part of the paper maps out the evolution of agrarianbased cooperative movements in the modern period of Korea. Specifically, this part examines movements starting from 1920 to 1993 that challenged the hegemonic model of modern development, which emphasized industrialization and urbanization, through campaigns to build a modern society centered on agriculture, rural life and the farmer. The cooperative movements championed a pastoral life based on farming because farm work ensured a robust life of virtue and provided the means to manage capitalism. These movements also prized the rural landscape, which was seen as a source of spiritual therapy in which people enjoyed deep experiences through their daily interactions with nature.

In particular, this part shows that many of these cooperative movements featured a Danishstyle cooperative system because it strengthened the economic power of farmers through the collective organization of labor and resources and created a collective body of individuals that aimed to protect life. The movements argued that cooperative members working collaboratively would create harmonious social relations through which the members would become committed to caring for and helping each other. The underlying goal of the cooperative system went beyond simply reaching material success toward communally achieving a life of well-being grounded in morals and ethics. Cooperatives thus became mechanisms that framed and conditioned labor as a practice for expanding personalities and ensuring the good life in a robust pastoral setting. This paper argues that these cooperative movements supplied new means for critiquing established models of modern development through a process that emphasized the value of a modern pastoral life that features a Danish cooperative system. In so doing, this paper demonstrates how the movement's ideologies helped to inform the make-up of contemporary agricultural cooperatives and their drives to create a culture of food.

The second part of the paper details why contemporary agricultural cooperatives have focused on creating a new culture of food and how this new cultural structure has fostered an alternative form of democracy in Korea as neo-liberal reforms since 1993 have further deregulated the economy and subjected Koreans to the vicissitudes of the global political economy, weakened the social welfare state and increased social and economic disparities. This culture of food has chiefly emphasized the development of new methods for organically raising agricultural goods and livestock, the cultivation of intimate ties between consumer and producers, bolstering food security and sovereignty and sustaining the environment. More than just goals for enhancing the agricultural economy and rural life, language and ideas in the culture of food have linked these objectives to solving major political, economic, social and cultural problems, such as the centralization of political power by economic elites, growing income and educational inequality and the erosion of personal autonomy and cultural traditions due to globalization. Alongside language and ideas, the culture of food has transformed institutions and economic mechanisms into forms of mediation that are leading to new kinds of labor, fostering intimate communities of rural producers and urban consumers and forging economies driven by moral sentiments and political, social and economic equality. This paper shows how the culture of food with its languages and institutions has allowed for a process of valuation that has expanded conceptions of and the means of practicing democracy, especially in the present moment when traditional ways for promoting democracy, such labor and student movements, have declined. This paper, in particular, explains how agricultural cooperatives have negotiated the neo-liberal environment and expanded democracy by using agriculture and rural life as symbols to encourage the creation of new forms of consciousness, agency and community that are appropriate for the present, rather than calling for the rejection of the present and a return to a conservative agrarian past, which historically has been a common feature in agrarianist movements throughout the world.

Methodology and Empirical Basis

This paper adopts a historical and anthropological approach toward analyzing agriculturalbased cooperatives and their drives to build a new culture of food. In particular, it draws from both historical texts, which include manifestos by the cooperatives, writings by cooperative members and statistics on cooperative activities, and ethnographic studies that highlight the daily experiences and activities of farmers and cooperative members. Using historical texts and ethnographic studies allows for a comprehensive understanding of the continuities and changes in these agricultural cooperative movements because historical texts provide for a macro analysis on the formation of structures while stories from ethnographic studies give particular details on people's experiences in their everyday lives. Historical texts and ethnographic studies are in Korean and English.

Bibliographical references

- **Abelmann N.**, 1996. *Echoes of the Past*. University of California Press.
- **Burmeister L.**, 2006. Agriculture cooperative development and change. In Chang Y.S., Lee S.H. (eds.), *Transformations in Twentieth Century Korea*. Routledge, 64-85.
- **Korean Rural Economic institute**, 2010. *Agriculture in Korea*. Korean Rural Economic Institute, Seoul.
- **Chung Heesun, Veeck G.**, 1999. Pessimism and pragmatism: agricultural trade liberalization from the perspective of South Korean farmers. *Asia Pacific Viewpoint*, 40(3), 271-284.
- **Hansalim**, 2010. *Chukŭmim ŭi munmyŏng aesa salim ŭi munmyŭng ro: Hansalim sŏnŏn* (From the Death of Civilization to the Birth of Civilization: the Hansalim Manifesto). Hansalim.
- **Hong Pyŏng-sŏn**, 1930. *Nongch'ŏn hyŏpdong chohap kwa chojikpŏp* (Organization of Rural Cooperatives). Kyŏngsŏng, Ch'ŏngnyŏnhoe yŏnhaphoe.
- **Hong Pyŏng-sŏn**, 1940. *Chŏngmal nongim kwa Chosŏn* (Danish Farmers and Korea). Seoul, Kwangmun.
- **Kim Hyŏndae** , 2012. Hyŏpdong chohap sidae kaemak (The Opening of a Cooperative Era). *Hankyoreh*, 29.
- **Ku, Do Wan**, 2009. The Emergence of Ecological Alternative Movements in Korea. *Korean Social Science Journal*, 36(2), 8-29.
- **Müller, Anders Riel**, 2012. *The Fight for Real Food in Korea*. Korea Policy Institute. http://www.kpolicy.org/documents/interviewsopeds/120404andersmullerfightforrealfoodinkorea.html.
- **Reinschmidt M.**, 2009. Rural Development: Lessons from the Liberalization of Korean Trade. *Korea Journal* 49(4), 91-134.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Du droit d'être nourri au droit à l'alimentation :
l'enjeu de la relocalisation de l'aide alimentaire en France

Dominique Paturel, Inra-Sad, UMR Innovation, Montpellier - dpaturel@supagro.inra.fr

Résumé

Les récents débats sur la diminution des subventions européennes pour le Programme d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD) et leurs médiatisations ont propulsé l'aide alimentaire en première ligne comme symbole des retombées de la crise sociale, politique et économique actuelle. Le dispositif français contemporain, élaboré sous l'influence de Coluche en 1985, doit se réorganiser pour faire face aux changements en cours. Quant au dispositif européen, après l'arrêt de la cour européenne de juin 2011 à la suite d'un recours déposé par six pays, lui aussi doit trouver une nouvelle forme d'organisation en accord avec le traité de Lisbonne.

Cependant la massification des processus de précarité et de pauvreté entraîne de plus en plus de personnes à chercher des solutions pour accéder à l'alimentation. On assiste à une multitude d'initiatives : groupements d'achats informels, jardins partagés, troc, glanage, partage et échange des produits de l'aide alimentaire…Le Plan national pour l'alimentation (PNA) de 2010 prend le relais d'une montée en puissance de la problématique de sécurisation alimentaire des plus précarisés : l'aide alimentaire devient alors une des réponses à cette forme d'exclusion.

L'augmentation des utilisateurs de l'aide alimentaire est fortement relayée par la presse depuis 2008-2009 ; cette campagne de presse qui s'appuie sur les derniers rapports d'activité des opérateurs de cette distribution alimentaire, pose comme une évidence le fait qu'il faut augmenter les moyens de ces derniers, sous peine de laisser une frange grandissante de la population avoir faim. Pour autant, l'offre alimentaire est largement suffisante en quantité et en qualité et personne en France, ne meurt de faim ; mais il y a bien une population (environ 2,5 millions de personnes) qui ne peut accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Il existe aujourd'hui un problème d'insécurité alimentaire ; cette insécurité n'est pas générée par un manque de production ou de l'insuffisance de réseaux de distribution mais par l'insuffisance de revenus d'une partie de sa population. De plus, cette question de l'accès à l'alimentation fait partie des enjeux mondialisés des systèmes alimentaires et la politique européenne, à cet égard, en est bien le reflet.

L'aide alimentaire est dans une course en avant, "coincée" entre la montée de la pauvreté et la logique gestionnaire inhérente à tout projet. Son mode d'organisation, basé principalement sur le circuit long en fait un acteur du marché pour l'accès à l'alimentation. Le paradigme mis en oeuvre relève du pragmatisme : face à la montée des besoins, il faut organiser la réponse et optimiser sa mise en oeuvre.

Au niveau local, des organisations à visée citoyenne prennent appui sur la question de la dépendance alimentaire pour reposer l'enjeu du lien social. Il s'agit pour elles de chercher à reconstruire des formes d'autonomie par le développement de pratiques d'autoproduction, d'entraide, de solidarités de proximité, en favorisant une mixité sociale propice à générer un sentiment positif d'inscription dans une collectivité : par exemple, les circuits courts offrent l'opportunité de réappropriation du lien entre alimentation et conditions de sa production. La mise en oeuvre de ces pratiques ne peut être standardisée dans la mesure où elles s'appuient sur un jeu d'acteurs et d'interactions propre à chaque contexte. Ces approches, à visée qualitative ou citoyenne traduisent un investissement dans une modification des comportements et des représentations dans le but de développer de l'autonomie, de l'équité économique, de la mixité sociale et d'enrayer, autant que faire se peut, le schéma de la dépendance alimentaire.

Fort de ces constats, cette communication s'appuiera à la fois sur une approche de la justice sociale via les théories du care et les résultats de deux types de travaux : le dispositif expérimental d'approvisionnement en circuit de proximité en fruits et légumes des Restos du coeur de l'Hérault et l'analyse de deux initiatives d'accès à l'alimentation. Dans les deux cas, il s'agit de recherche intervention.

Références bibliographiques

- **Delavigne A.E., Montagne K.**, 2008. De la honte d'avoir faim dans un pays riche, Introduction : manger pour vivre : l'alimentation en condition de précarité dans les pays "riches" [The shame of being hungry in a developed country]. *Anthropology of food*,6, [En Ligne] http://aof.revues.org/index4243.html.
- **Le Goff A.**, 2008. Care, empathie et justice Un essai de problématisation. *Revue du MAUSS,* 2(32), 203-241.
- **Golay C.**, 2011. Droit à l'alimentation et accès à la justice. Emile Bruylant.
- **Paturel D.**, 2012. Un hiver pas comme les autres. *Pour,* 215-216 (Alimentation et territoires), 285-294.
- **Touzard J. M., Temple L.**, 2012. Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ? *Cahiers Agricultures*, 21(5), 293-301.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Heur et malheur d'une transition capitaliste : l'exemple des planteurs de cacao du Centre Cameroun

Philippe Pédelahore, Cirad, UMR Innovation, Montpellier - philippe.pedelahore@cirad.fr

Résumé.

La culture du cacao a été introduite au Cameroun au début du 20ème siècle par les puissances coloniales allemandes et françaises. L'essor de cette culture sera porté par le travail de plus de 250.000 petits planteurs autochtones (DNRA, 1987). La production cacaoyère passera ainsi en 55 ans (1910-1965) de 3.400 tonnes à 100.000 tonnes. Après une longue période de stagnation (1965-1995), et contre toute attente, cette production connaitra entre 1995 et 2012 un nouvel accroissement qui portera la production nationale à plus de 200.000 tonnes. Cet accroissement spectaculaire est t-il dû aux nouvelles surfaces cacaoyères installées par les petits planteurs et/ou à l'amélioration des techniques de production et des rendements des plantations cacaoyères existantes ? Quelles sont les causes de cette soudaine embellie ?

Pour répondre à cette question, et du fait de l'absence de données statistiques récentes sur les structures et les performances des exploitations familiales cacaoyères, nous avons recueilli nos propres données de terrain.

Nous avons choisi de travailler dans deux zones représentatives de la diversité des dynamiques cacaoyères du principal bassin cacaoyer du pays, celui du Centre Cameroun. Il s'agit de la vieille zone cacaoyère densément peuplée d'Obala, et de la zone de Talba qui correspond à un nouveau front pionnier cacaoyer très actif depuis une trentaine d'années. Nous avons tout d'abord avec 11 personnes ressources réalisé un diagnostic territorial (Sabourin et al., 2004) et établi une première typologie des planteurs à dire d'experts (Perrot, 1990; Landais, 1996). Cette typologie, basée sur l'importance des surfaces cacaoyères détenues par chaque type de planteur, nous a permis de choisir un échantillon représentatif de 82 planteurs (Ghiglione et Matalon, 1998). Nous avons ensuite réalisé des d'entretiens semi-directifs (Olivier de Sardan, 1995) auprès de ces 82 planteurs pour leur faire préciser leurs stratégies (Yung et Zaslavsky, 1992) et trajectoires d'accumulation (Gafsi, 2006) en surfaces cacaoyères, leurs pratiques techniques (Ferraton et Touzard, 2009) et les rendements obtenus au cours des trois dernières campagnes agricoles.

Les données obtenues montrent que dans la zone d'Obala les petits (0.1 à 2ha) et moyens planteurs (2 à 6 ha) continuent de détenir 86% des surfaces cacaoyères. Par contre, dans la zone de Talba, la marchandisation de la terre et de la force de travail, a conduit à ce que les grands (6 à 30 ha) et les très grands planteurs (> à 30 ha) contrôlent aujourd'hui 75% des surfaces cacaoyères. Ces données montrent également que ce sont ces grandes et très grandes exploitations, de type patronales ou capitalistes, qui portent aujourd'hui l'essentiel de l'accroissement productif du bassin cacaoyer du Centre Cameroun. Ces nouveaux entrepreneurs agricoles, ainsi que leurs capitaux financiers, sont majoritairement d'origine urbaine. Leur puissance financière leur permet d'acquérir des terres et de la force de travail salariée pour planter rapidement d'importantes surfaces cacaoyères. Ce sont les grands gagnants de la « course à la terre » qui se développe depuis une trentaine d'années dans ce front pionnier forestier.

La mobilisation de la grille d'analyse proposée par Castex (1977) nous permet d'affirmer que nous assistons depuis une trentaine d'année à une transition capitaliste dans le secteur cacaoyer camerounais. Cette transition a des effets positifs sur l'évolution de la production cacaoyère nationale et sur l'amélioration des rendements à l'hectare, mais elle contribue à accroitre les disparités socio-économiques, les tensions autour de l'accès aux ressources foncières et les difficultés d'installation dans l'agriculture pour la jeune génération.

Face à cette situation, les familles de la zone cacaoyère historique d'Obala se sont engagées dans un processus de patrimonialisation de leurs terres. Certaines chefferies interdisent les ventes de terres et les pères de famille gardent leurs terres, mêmes exigües, pour tenter d'assurer la permanence d'un lieu de vie et d'insertion socio-économique pour leurs enfants et petits enfants.

On assiste ainsi à la construction progressive de deux territoires agraires distincts. Dans la zone d'Obala la terre constitue un espace de refuge et de replis pour des catégories sociales indigentes ou modestes. Un espace où de nombreuses familles mêlent activités agricoles et non agricoles pour subsister. A Talba, la terre, la force de travail salariée originaire du Nord Ouest Cameroun, et la production cacaoyère sont mobilisées pour l'obtention de profits financiers importants. Ce développement dual, inéquitable et générateur de tensions, invite l'Etat et les communautés rurales à ne pas abandonner au seul jeu du marché la gestion et le devenir des hommes et des territoires.

Références bibliographiques

- **Castex P.**, 1977. *Voie chilienne au socialisme et luttes paysannes. Approche théorique et pratique d'une transition capitaliste non révolutionnaire*. François Maspero, coll. Documents et recherches d'"économie et socialisme, 290 p.
- **DNRA**, 1987. *Recensement agricole 1984. Secteur traditionnel. Volume 1, résultats du niveau national*. Yaoundé: Direction Nationale du Recensement Agricole. Ministère de l'Agriculture, 255 p.
- **Ferraton N., Touzard I.**, 2009. Comprendre l'agriculture familiale. Diagnostic des systèmes de production. Quae// CTA/Presses agronomiques de Gembloux ,coll. Agricultures tropicales en poche.
- **Gafsi M.**, 2006. Exploitation agricole et agriculture durable. *Cahiers Agricultures* 15(6), 491-497.
- **Ghiglione R., Matalon B.**, 1998. *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*. Armand Colin, 301 p.
- **Landais E.**, 1996. Typlologies d'exploitations agricoles. Nouvelles questions, nouvelles méthodes. *Economie rurale*, 236, 3-15.
- **Olivier de Sardan J.P.**, 1995. La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête,* 1, 71-109.
- **Perrot C.**, 1990. Typlogie d'exploitations construite par agrégation autour de pôles définis à dire d'experts. *INRA Productions Aniales,* 3(1), 51-66.
- **Sabourin E., Caron P., Tonneau J.P.**, 2004. Dynamiques territoriales et trajectoires de développement local : retour d'expériences dans le Nordeste brésilien. *Cahiers Agricultures*, 13, 539-545.
- **Yung J.M., Zaslavsky J.**, 1992. Pour une prise en compte des stratégies des producteurs.Cirad, Coll. Documents Systèmes Agraires, 74 p.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Cultivating Subjects: Land Use Transformations and Articulations of Rights

Nancy Lee Peluso, Department of Environmental Science, Policy, and Management, University of California - npeluso@berkeley.edu

Abstract.

My paper/keynote speech makes connections between often-disparate literatures on land use, property, and articulated subjectivities, using the changing politics of plantation agriculture and mining in West Kalimantan, Indonesia to illustrate. Using the situated historical approach of political ecology, I show how tree crop production and gold mining have given rise to territorial claims associated with, and productive of, ethnic and national subjectivities. These articulated with land use practices in ways that were dependent on the political economies and cultural politics at play in particular historical moments, and affected by changing institutional, scientific, and popular conceptions of what it has meant to be "Chinese" or "Dayak". Racialized categories of subjects and citizens have been configured differently through this historical trajectory, affecting and affected by practiced land uses and changing means of access to land for production of tree crops, rice, and gold. Frequently punctuating the region's trajectories of incremental landscape transformations, political violence uprooted many farmers periodically and forced shifts in claims, not only to land and resource access, but also to various citizen-subjectivities. Today, plantation production of oil palm and "wild-cat" gold-mining are re-articulating and re-racialized territories, changing and changed by the meanings of citizenship in Indonesia.

This study aims to position farm women agritourism entrepreneurs as agents representing agriculture and rural life.

First, we situate this investigation in the everyday social and natural environments in which farm agritourism operators exist to better understand the ways in which meaning of the rural and agriculture are reproduced for public consumption.
Second, we find that women's representations are contradictory. While network members often engage in a discourse that uncritically reproduces the rural idyll, they can also extol the complexities of modern agriculture and rural life.

We explain these contradictions by drawing on recent theories from the field of cultural studies. In this way, agritourism creates a space for preserving landscape as well as historicaU and symboUic markers deUineating a region's way of Uife, yet they aUso have the potential to reproduce problematic images of the rural. This suggests that agritourism is limited in its ability to contribute to new forms of social critique? We conclude by discussing these limitations.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de liens en France

Elsa Pibou, Doctorante en sociologie à l'université Toulouse II – Le Mirail - email
Laboratoire Dynamiques Rurales, ATER au département d'économie de l'UFR Sciences Espaces et Sociétés

Résumé.

À partir de l'étude de Terre de liens, structure contemporaine d'accès au foncier agricole en France, nous proposons à la fois d'éclairer d'une manière large les relations entre les mondes agricoles et la société et d'examiner les ruptures et continuités susceptibles d'affecter les identités socioprofessionnelles des agriculteurs. Sensibiliser les citoyens et les pouvoirs publics à la question de l'accès au foncier agricole, lutter contre la spéculation foncière, soutenir les porteurs de projets agricoles dans leurs démarches d'installation constituent les ambitions initiales de Terre de liens. Afin d'incarner ce projet et de proposer un soutien effectif aux agriculteurs, Terre de liens a créé deux outils financiers qui permettent de récolter des dons et de l'épargne auprès de citoyens. Grâce à ces sommes financières, Terre de liens achète terres agricoles et les loue à des agriculteurs souhaitant développer des activités en agriculture biologique.

La manière dont la structure s'est développée porte les marques de l'appropriation des questions agricoles par les citoyens. Aussi, Terre de liens est analysé comme formalisant et institutionnalisant le droit de regard que l'ensemble de la société exerce sur les espaces ruraux de manière générale et sur les espaces agricoles plus particulièrement. Cette formalisation s'avère complexe. Entre mouvement social contestataire dans son objet et véritable institution dans sa forme, le fonctionnement de la structure est révélateur des contradictions et tensions susceptibles d'animer les mobilisations contemporaines agricoles. L'examen des trajectoires et discours des agriculteurs de Terre de liens révèle que ces contradictions se retrouvent in fine dans les connexions ou ruptures qui s'opèrent entre les objectifs que la structure se fixe à une échelle globale et les représentations des agriculteurs qui sont locataires de ses terres..

Tensions institutionnelles et recomposition des identités socio-professionnelles agricoles : éléments d'analyse du mouvement Terre de liens en France

Les stratégies que mettent en place les porteurs de projets agricoles pour accéder à la terre, lorsqu'ils n'ont pas de ressources financières, informationnelles, relationnelles suffisantes, sont complexes et aboutissent difficilement. Ces obstacles sont le fruit d'un ensemble de facteurs au premier rang desquels figurent la saturation du marché foncier, l'urbanisation et l'artificialisation des terres agricoles ainsi que l'agrandissement des exploitations. Si l'Etat français a mis en place des politiques visant à contourner ces freins et à préserver l'usage agricole des terres, les difficultés demeurent. C'est au vu de ces problèmes que des citoyens, paysans et acteurs de la société civile se sont mobilisés depuis 2003 autour de la création de Terre de liens. Parmi les initiatives d'accès au foncier collectif en France (Groupements Foncier Agricoles [GFA], Société Civile Immobilière, Société Civile des Terres du Larzac), cette dernière est singulière. Issu de trois mouvements fondateurs distincts, le mouvement d'agriculture biodynamique, l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement la finance solidaire avec la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) et le mouvement d'éducation populaire avec le réseau RELIER (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en milieu rural), Terre de liens trouve son origine dans des rencontres humaines et informelles autour d'un objectif commun, celui de mettre au cœur des débats qui avaient lieu sur le milieu rural, la question de l'accès au foncier agricole.

De ces rencontres qui ont débuté en 1999 et qui rassemblaient une quinzaine de personnes - pour la majorité des acteurs du monde agricole (agents de développement, agriculteurs retraités, représentant de GFA, ...) - sont apparues des réunions qui ont abouti en 2003 par la création de l'association Terre de liens. Très rapidement, des outils financiers opérationnels ont été créés. Outil de collecte d'épargne (La Foncière-Terre de liens), outil de collecte de don (la fondation-Terre de liens qui était une fonds de dotation jusqu'en juin 2013) et association (association nationale et association territoriale en région) forment aujourd'hui ce que nous appelons le mouvement Terre de liens ou la structure Terre de liens..

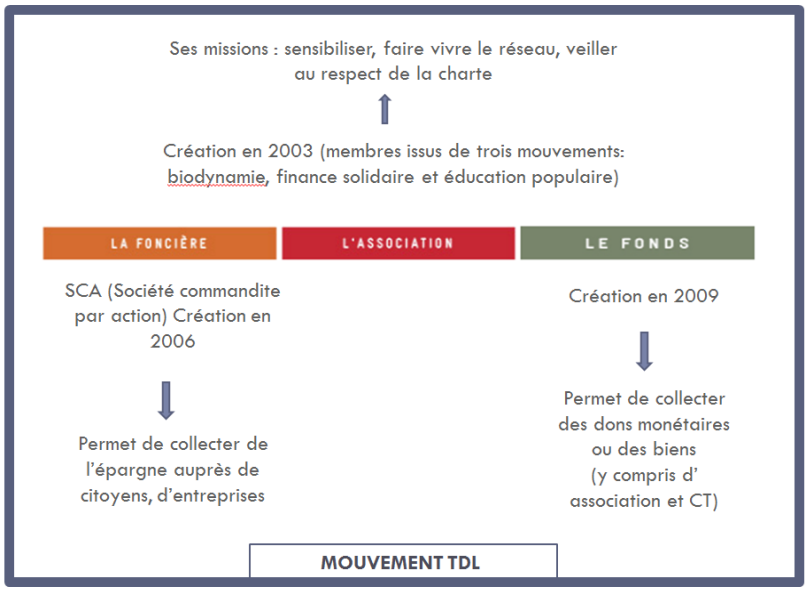

Figure 1 : Représentation schématique du mouvement Terre de liens et de ses composantes

Les deux outils financiers, la Foncière et la Fondation, permettent à la structure d'engranger des sommes financières lors d'appels publics à épargne et don auprès de citoyens ou d'entreprises, d'acheter des terres et de les louer à des agriculteurs, ainsi "libérés" du poids financier du foncier. En contrepartie, les agriculteurs installés, le plus souvent non issus du monde agricole, sont tenus au respect d'une charte et des closes prévues en amont dans le Bail Rural Environnemental (BRE)[1] qu'ils signent avec le propriétaire (Foncière-Terre de liens ou Fondation-Terre de liens). Comme c'est le cas d'un grand nombre d'exploitants agricoles en France sous le statut du fermage, ces exploitants évoluent et travaillent des terres qui ne leur appartiennent pas et qu'ils ne pourront racheter. Le mode de faire valoir est dit-indirect. Pour autant, ce bail se révèle particulier en cela qu'il impose aux agriculteurs de développer une agriculture biologique. À ce bail, s'ajoute un ensemble dispositifs plus ou moins systématisés visant à contrôler la bonne utilisation des terres : état des lieux agronomique des exploitations, réunions organisées sur les exploitations où se rencontrent adhérent, bénévole, donateur, actionnaire et agriculteur, absence d'automaticité de transmission du bail aux enfants des fermiers en place[2], etc... À l'heure actuelle, Terre de liens a permis l'installation ou le maintien[3] d'environ 160 agriculteurs, ce qui représente 80 exploitations dans toute la France métropolitaine [Figure 2].

[1] a rédaction de ce bail particulier se fait de manière conjointe entre des représentants de Terre de liens et des porteurs de projet agricole. Il s'agit ici de formaliser et de responsabiliser les agriculteurs quant aux données écologiques et agronomiques du lieu dont la Foncière ou la Fondation vont se porter acquéreuses. Par la rédaction de clauses environnementales précises, telles que la plantation d'une haie, le curage d'un fossé, la création d'un point d'eau, les fermiers et Terre de liens contractualisent leurs attentes respectives.

[2] Le projet des repreneurs d'une ferme-Terre de liens, quels qu'ils soient, seront examinés et avalisés par les conseils de gouvernance de la structure. Il s'agit d'une rupture par rapport au statut du fermage, qui priorise les enfants du fermiers installés en cas de cession.

[3] Certains des agriculteurs signataires d'un bail avec Terre de liens sont parfois propriétaires d'une partie de leur exploitation ou locataires auprès d'autres bailleurs.

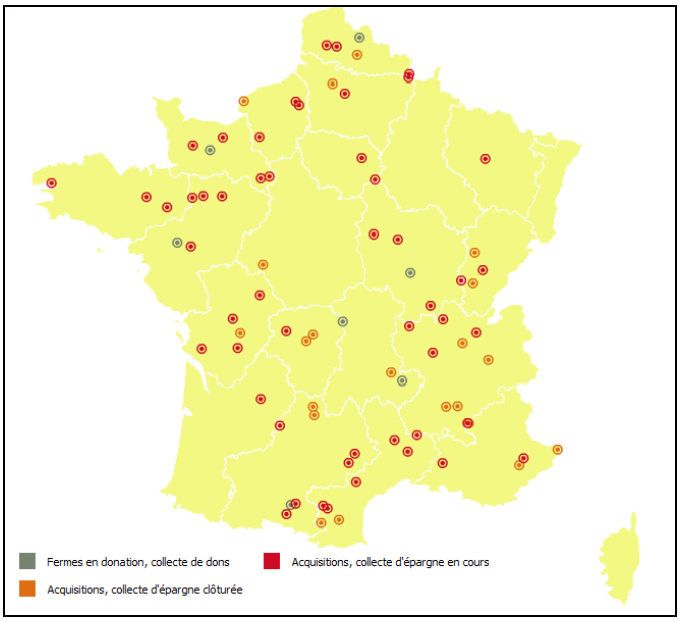

Figure 2 : Les fermes en donation ou acquises par Terre de liens en France en 2013

Source *Terre de liens* (http://terredeliens.org/)

De quelle manière l'apparition de cette structure dans le paysage du foncier agricole est-elle susceptible de transformer les modalités de réalisation des activités agricoles ? Sous quelles formes et à partir de quels dispositifs participe-t-elle à la recomposition des espaces ruraux ? Qu'est-ce qui dans son fonctionnement la rapproche d'un mouvement contestataire et de résistance ? Si Terre de liens participe à l'émergence d'une nouvelle agriculture, qu'en est-il des agriculteurs ?

Dans cette communication, nous proposons d'éclairer ces quelques questionnements à partir de l'étude des relations, connexions ou ruptures qui s'opèrent entre les ambitions d'ouverture du mouvement à une échelle globale et les représentations et parcours des agriculteurs de Terre de liens. Pour cela, nous nous sommes appuyés à la fois sur l'étude des profils et trajectoires des agriculteurs de la structure en France que nous avons récemment mené (étude quantitative), l'examen des représentations et valeurs qui apparaissent dans leurs discours (enquête qualitative menée auprès des agriculteurs installés par Terre de liens dans la région Midi-Pyrénées). Enfin, dans la perspective compréhensive qui est la nôtre, notre analyse a été alimentée par un travail d'observation participante et d'immersion dans la structure qui a débuté en 2011 et se poursuit aujourd'hui[4].

De l'institutionnalisation du droit de regard de la société sur la gestion des espaces agricoles

La manière dont la structure s'est développée est révélatrice des tensions qui structurent la gestion et l'appropriation des espaces ruraux, du mouvement de publicisation dont les activités agricoles sont l'objet. Autrefois perçues et gérées comme un espace productif et nourricier, les campagnes françaises tendent actuellement à être appréhendées dans leur dimension naturelle (environnement, paysage et durabilité constituent les enjeux de ces territoires ruraux), dans leur dimension résidentielle (l'urbanisation et l'essor résidentiel du rural en témoigne) ou dans leur dimension récréative (l'offre d'activités touristiques, culturelles et de plein air en est une des marques) (Hervieu, Viard, 1996 ; Perrier-Cornet, 2002a, 2002b ; Mormont, 2009). À ces différentes fonctions, viennent s'ajouter un ensemble de valeurs symboliques, patrimoniales et identitaires qui font de l'espace rural un lieu de mémoire, auquel on veut se rattacher. La promotion des produits de terroir, la conservation du patrimoine naturel et culturel s'inscrivent dans cette dynamique. La reconnaissance de ces dimensions a eu comme effet de "publiciser l'espace des campagnes, c'est-à-dire d'instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas" (Hervieu, Viard, 1996, p. 155). Ce regard confère ainsi aux terres agricoles une dimension de bien public ou de bien commun (Harribey, 2011, p. 104). Terre de liens participe pleinement de ces processus.

D'une part, la structure institutionnalise le droit de regard de la société et des citoyens sur l'usage qui est fait des terres agricoles et participe à la publicisation dont ces espaces et activités sont les supports. Elle intègre aux échanges de terres agricoles, des citoyens qui sont traditionnellement, socialement exclus de leur achat et de leur gestion. D'une part, elle leur permet de s'investir financièrement par l'achat d'actions auprès de la Foncière ou par la réalisation de don auprès de la Fondation. D'autre part, elle leur permet de s'investir bénévolement auprès des associations régionales de Terre de liens ainsi que des groupes locaux (qu'il s'agisse de groupe de consommateurs voulant aider un agriculteur à s'installer, ou de groupes locaux directement liés à Terre de liens et ayant un rôle actif dans la collecte de fonds dédiés nécessaires pour les projets instruits par la Foncière). En cela, elle fait de la question du devenir des terres agricoles et de leurs utilisations une question globale qui dépasse les frontières - imaginaires ou réelles - du monde rural et des mondes agricoles.

D'autre part, son mode de fonctionnement singulier formalise les nouveaux rapports à la nature qui s'opèrent entre villes et campagnes (Papy et al., 2012) et la reconnaissance de multifonctionnalité attribuée aux espaces ruraux. Cette structure incarne un des indices d'une évolution des rapports à la nature (ibid). Terre de liens participent, de manière indirecte, à la récréation de lien entre ceux qui produisent les aliments et ceux qui les consomment : la majorité des producteurs installés sur des terres de la Foncière-Terre de liens ou de la Fondation-Terre de liens commercialisent leurs produits via des circuits courts et de nombreux d'entre eux se sont engagés et ont contractualisé avec un groupe de consommateur au travers du système des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). En outre, Terre de liens met en scène toute une rhétorique, un discours visant à impliquer les citoyens et les décideurs politiques afin de leur faire prendre conscience de leur pouvoir et leur rôle dans la préservation de l'environnement [Figure 3]

[4] L'ensemble de ces données est issue du travail mené dans le cadre de notre thèse.

Figure 3 : Support de communication pour une campagne de collecte de don.

Source : *Terre de liens*, http://terredeliens.org/, 2012.

Enfin, la structure privilégie de manière quasi-systématique l'installation et le maintien d'agriculteurs développant des activités en agriculture biologique. La labellisation AB, si elle n'est pas exigée et ne constitue pas une condition d'acceptation d'un dossier d'installation, est vivement conseillée par la structure, qu'y voit une assurance pour les sociétés que les projets installés respectent bien l'environnement. Dans les faits, 77% des agriculteurs du mouvement que nous avons enquêtées détiennent le label.

Aussi, Terre de liens est un des témoins de la globalisation des campagnes, de l'écologisation des campagnes (Mormont, 2009).

Entre mouvement social contestataire et l'institution : le fonctionnement de Terre de liens.

L'objet de Terre de liens ainsi que sa forme font de cette structure une organisation militante et citoyenne.

Depuis ses premiers développements, elle promeut le maintien et le développement d'une agriculture paysanne, se déployant sur de petites superficies, fournissant de l'emploi à plusieurs personnes, s'engageant dans des circuits de commercialisation courts ; une agriculture respectueuse de l'environnement et des cycles écologiques ; une agriculture permettant d'impliquer des citoyens, qu'ils soient bénévoles, adhérents, actionnaires ou donateurs. Aujourd'hui, ce projet agricole se retrouve en substance au centre de plusieurs initiatives (Amap par exemple) ou de plusieurs mouvements sociaux, réseaux, associations, syndicats (Via Campesina, Droit Paysan, Confédération Paysanne, etc…). Le caractère subversif et militant de ce projet agricole tient dans la valorisation d'une agriculture différente du modèle agricole productiviste dominant. "En s'inscrivant en faux à propos des itinéraires techniques comme des formes de reproduction sociale qu'on leur propose ou qu'on leur impose, ces acteurs témoignent de la persistance des capacités, proprement politique, de détournement et d'innovation sociale des mondes agricoles" (Rémy, 2010, p. 50). En outre, cette structure se donne pour vocation de sensibiliser, d'alerter, d'informer et de former les citoyens et les pouvoirs publics et s'emploie pour cela au déploiement de campagnes protéiformes : campagnes d'appel à dons à épargne, mais aussi réunions publiques, formations de bénévoles et d'ambassadeurs de Terre de liens, participations à des consultations publiques, à des réunions mettant au jour la question foncière dans les collectivités territoriales, etc. Ces dispositifs se développent à une échelle nationale mais aussi européenne : Terre de liens a récemment soutenu une étude visant à répertorier différents dispositifs d'accès au foncier agricole collectif dans plusieurs pays de l'UE, a invité et accueilli des structures étrangères intéressées par la mise en place de système équivalent, notamment en Belgique et Espagne. Les mêmes stratégies et processus d'essaimage et d'internationalisation des mouvements sociaux de paysans que certains auteurs observent (Mésini, 2004) se retrouvent à l'échelle de Terre de liens.

Au-delà de l'objet et des ambitions du mouvement, la forme même du mouvement est révélatrice d'une certaine forme de contestation et de résistance. Pour lutter contre la dépossession des moyens de produire des agriculteurs, pour sensibiliser et alerter les citoyens, la structure a fait le choix d'un cadre institutionnel qui renvoie au projet de l'économie sociale et solidaire. La forme associative dans l'établissement des liens entre ruraux et urbains illustre en effet le projet de société que le mouvement s'est donné de défendre et entend mettre au cœur de son fonctionnement la solidarité. Si le mouvement de Terre de liens n'est pas uniquement et purement un mouvement associatif, c'est bien la logique associative, la recherche d'horizontalité dans les rapports sociaux, la recherche de relations sociales égalitaires qui prévaut et semble dominer le fonctionnement de la Foncière-Terre de liens et de la Fondation-Terre de liens. Le choix de la voie associative comme support institutionnel n'est pas neutre (Déléage, 2004) et constitue un nouveau pont ou passerelle entre les mondes agricoles et la société (Dubuisson-Quellier, Giraud, 2010).

Si c'est la forme associative qui est la forme de gouvernance caractéristique de la structure, il n'en reste pas moins que vous avons à faire à une institution et que les processus d'institutionnalisation qui la traversent sont de plus en plus marqués. Terre de liens a multiplié les instances de gouvernance qu'il s'agisse des associations (association territoriale en région, association nationale), des instances décisionnaires (Foncière-Terre de liens administrée par une SARL, comité d'engagement, comité de surveillance, CA de l'association nationale,…), des instances de débat, de travail et d'échanges entre les salariés, bénévoles, actionnaires (commissions,

réunions de travail…). À l'origine composée de bénévole, Terre de liens est aujourd'hui traversé par un mouvement de salarisation et de professionnalisation croissant. De la même manière, les procédures d'instruction des dossiers d'acquisition, qui initialement s'appuyaient pour une grande partie sur des rapports d'interconnaissances ténus, tendent progressivement à se formaliser. Par ailleurs, la structure tend progressivement à s'imposer dans le débat public et auprès des opérateurs fonciers traditionnels (SAFER, les chambres d'agriculteur,...) et fait ainsi reconnaitre sa place et son rôle dans le paysage des organisations professionnelles agricoles.

Terre de liens se révèle ainsi au cœur d'une tension entre mouvement social et institution. Si cette tension est bien réelle, l'opposition entre formes institutionnelles et non-institutionnelles de contestation demeure peut pertinente dans ce cas précis. C'est pourquoi nous lisons dans le fonctionnement de la structure une forme de contestation et de résistance maitrisée (à l'opposé d'une forme transgressive) (Mathieu, 2004)

Une nouvelle forme d'agriculture ou de nouveaux agriculteurs ?

Si ces deux axes d'analyse nous amènent à considérer que Terre de liens est une des organisations qui promeut une nouvelle forme d'agriculture, qu'en est-il des agriculteurs ? Le fait de se tourner vers Terre de liens constituait-il pour eux une simple opportunité d'installation, une possibilité d'installation par l'achat collectif de foncier parmi d'autres, ou bien correspondait-il à l'incarnation d'un projet personnel et militant ? Y-a-t-il une déconnexion entre les ambitions définies par la structure à une échelle nationale et les représentations des agriculteurs ? Comment qualifier les relations entre les agriculteurs et la structure, dans la mesure où Terre de liens leur laisse la possibilité de participer à la vie associative du mouvement et déclare vouloir leur donner les moyens de se réunir et de constituer un groupe représentatif au sein du mouvement? En outre, les agriculteurs de Terre de liens renoncent-ils sciemment à la liberté de pratiquer l'agriculture qu'ils souhaitent et de posséder leurs terres ? Le caractère collectif de l'appropriation fait-il obstacle assez efficacement à l'affectivisation intense du rapport à la terre des agriculteurs (Hervieu, 200, p. 95 ; Jean, 1993) susceptible de réapparaitre au moment de la transmission et du départ des agriculteurs ? En d'autres termes, en promouvant une nouvelle forme d'agriculture, la structure maintient-elle ou installe-t-elle pour autant de nouveaux agriculteurs ? Les projets, attentes et parcours de ces derniers sont-ils nouveaux ?

Les agriculteurs de Terre de liens présentent des parcours singuliers, développent des projets en accord avec les ambitions du mouvement, partagent pour plupart une vision de la terre comme bien commun. Notons tout d'abord que les agriculteurs de Terre de liens, dont nous avons étudié les trajectoires, se sont retrouvés dans des situations directement en prise et liées au contexte d'accès au foncier que nous avons initialement dépeint. Qu'il s'agisse du prix élevé du foncier, du manque de disponibilité des terres agricoles, des relations avec les OPA, la plupart d'entre eux ont rencontré des difficultés dans leurs parcours à l'installation. Ces difficultés et les évolutions actuelles du monde agricole les ont amenés à définir leur profession, leur place et leur propre vison du métier souvent en opposition et en rupture vis-à-vis de ce qu'ils observaient. En outre, ils sont majoritairement non issus du monde agricole (76% des personnes enquêtées par questionnaire) et ont suivi des formations spécifiques. À l'instar de ce qu'il est possible d'observer pour des agriculteurs défendant d'autres pratiques[5], les agriculteurs de Terre de liens s'inscrivent dans des réseaux militants très similaires : ils sont bénévoles, s'investissent, de manière active ou non, dans des associations (pour 77% d'entre eux), se syndiquent (pour 40% d'entre eux) auprès de la Confédération Paysanne (94% des personnes syndiquées). Pour la plupart, ces associations sont en majorité des associations de défense des paysans, de défense des circuits courts. Par ailleurs, les activités agricoles qu'ils développent tendent à correspondre aux ambitions de Terre de liens : il s'agit très largement d'agriculteurs développant des activités maraichères ou d'élevage (l'idée étant de recréer un lien à l'alimentation), commercialisant leurs produits via des circuits courts (AMAP par exemple) ou pratiquant la vente directe (vente à la ferme, magasin de producteurs,…). Il s'agit aussi généralement d'agriculteurs installés aujourd'hui sur des exploitations de petites superficies (moins de 50 ha). Ces éléments participent au phénomène de reterritorialisation des activités agricoles qui traversent les espaces ruraux (Mormont, 2009, Papy *et al.*, 2012). Par ailleurs, à une très grande majorité, ils ont déclaré se définir avant tout comme des "paysans" et avoir choisi ce métier à la fois afin de développer une agriculture respectueuse de l'environnement et de produire des aliments sains et de qualité mais aussi afin d'agir sur l'opinion publique en rendant visible un autre modèle agricole. Au travers de ces éléments, l'on observe que ces agriculteurs tendent à vouloir marquer leur différence.

Cependant, de nombreux points de clivage et de tensions apparaissent au sein du mouvement, notamment entre Terre de liens (le propriétaire) et les agriculteurs-locataires et amène à appréhender ce groupe d'acteur d'une autre manière. Si les agriculteurs dont le dossier est accepté et porté par la structure ne sont pas choisis et identifiés au hasard, si leur parcours présentent un certain nombre de similitudes, il n'en reste pas moins qu'ils observent le "système-Terre de liens" de manière très différente : certains y adhèrent et y voient une des conditions de d'ouverture de la profession, certains les vivent comme des intrusions, comme une perte d'autonomie. L'examen des justifications, choix et renoncements qui ont précédé l'entrée des agriculteurs dans le mouvement Terre de liens est marquante. D'après ce que nous avons observé, les agriculteurs de Terre de liens sont loin de tous correspondre à l'idéaltype de l'agriculteur engagé et militant tel que nous pouvions l'imaginer et tel que nos hypothèses initiales le laissaient penser. La diversité des profils et des sensibilités que l'on peut retrouver dans le monde agricole ne fait pas exception dans Terre de liens. Ce n'est pas de manière systématique le militantisme et l'engagement originel des agriculteurs qui les a conduits à se tourner vers la structure. Même s'il est nécessaire de nous défaire de l'image d'agriculteur présentant un gout immodéré pour la propriété privée (De Crisenoy, 1998, p. 88), 26% d'entre eux déclarent qu'ils auraient préféré devenir propriétaire de leur exploitation si cela avait été possible et environ 44% d'entre deux déclarent s'être tournés vers Terre de liens par nécessité (56% d'entre eux par militantisme). Du fait de cette diversité des sensibilités et des motivations initiales qui les ont poussés à travailler avec le mouvement, l'on observe également une diversité des formes d'acceptation, de détours et d'affrontement avec la structure.

D'aucuns contestent le Bail Rural Environnemental, d'autres les difficultés de dialogue avec la structure notamment au sujet de la prise en charge des travaux à effectuer sur les bâtiments agricoles[6]. Quels que soient les difficultés ou motifs de discussion, Terre de liens est le théâtre de rapport de force et de domination qui ne sont pas à l'avantage des agriculteurs. Peu structuré, pas ou peu représentés, exclus de fait des instances décisionnaires, les agriculteurs de Terre de liens semblent constituer un groupe social dont les attentes et la parole ne sont pris en compte qu'à la marge. Ceux qui ont toutes les chances d'être davantage entendus et de s'imposer en cas de conflits sont ceux qui disposent déjà d'une certaine capacité à prendre la parole publiquement, qui disposent déjà d'une certaine capacité à traduire leurs intérêts particuliers en intérêt général et qui ont adopté les codes et les éléments langagiers propres à la structure. L'investissement des citoyens dans l'achat et la gestion des terres qui formalise le droit de regard que l'ensemble de la société pose sur les mondes agricoles ainsi que le processus d'institutionnalisation et de développement de la structure semblent donc avoir eu comme corollaire d'affaiblir et de diluer la parole des agriculteurs. Alors que le mouvement défend d'une part la reterritorialisation des activités agricoles, l'échelle nationale de prise de décision concernant les travaux, l'instruction des

[5] Frédéric Goulet observe que les agriculteurs pratiquant le semi-direct et défendant une agriculture de conservation s'inscrivent dans des réseaux similaires (Goulet, 2010). C'est bien ce que nous avons observé dans le cadre de Terre de liens.

[6] Cela constitue la première source d'inquiétude des agriculteurs du mouvement que nous avons enquêtés.

dossiers imposent une distance qui peut être vécue comme une forme de domination. "Dans un article aux allures conclusives, Bourdieu reviendra non seulement sur les processus d'effondrement d'un monde, mais aussi sur la domination symbolique qui s'exerce sur lui, et qui fait des paysans l'idéaltype de la classe objet" (Purseigle, Hervieu, 2013, p. 67). Cette domination symbolique, si elle s'exerce de manière moins importante, si elle n'est généralement pas exprimée en ces termes par les acteurs du mouvement, n'en reste pas moins perceptible. L'intégration des agriculteurs dans les instances de gouvernance de la structure, qui est demandée par certains d'entre eux en raison des conséquences importantes pour eux des décisions et orientations prises par la Foncière-Terre de liens, n'est à ce jour pas jugée "souhaitable" pour la structure. "Dominée jusque dans la production de leur image du monde social et par conséquent de leur identité sociale, les classes dominées ne parlent pas, elles sont parlées (…) Entre tous les groupes dominés le classe paysanne, sans doute parce qu'elle ne s'est jamais donnée ou qu'on ne lui a jamais donné le contre discours capable de la constituer en sujet de sa propre vérité, et l'exemple par exemple de la classe-objet, contrainte de se former sa propre subjectivité à partir de son objectivation" (Bourdieu, 1977, p. 4).

Entre repli sur soi ou conversion identitaire, les représentations et positionnements des agriculteurs de Terre de liens demeurent extrêmement variés. La nouvelle forme d'achat et de gestion du foncier agricole ne permet pas donc pas de conclure à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteur, stable et unifiée. Cette forme contestataire d'accès au foncier - contestée de l'intérieur – rompt avec la transmission patrimoniale et familiale du métier et de d'exploitation qui a été et continue de demeurer structurante en France et bouleverse de fait les identités socio-professionnelles. "L'identité paysanne contemporaine n'a rien d'une évidence, ni pour ceux qui se réclament de ces mouvements, ni pour ceux qui les observent (…). Cette identité se construit, se négocie, s'invente en fonction des objectifs politiques et identitaires du groupe" (Demeulenaere, Bonneuil, 2010, p. 90). Le nouveau référentiel défendu par Terre de liens, même si il est symboliquement plus riche et plus ouvert, est porteur de changements susceptibles d'être profonds pour la profession. "Là réside la difficulté pour les agriculteurs à reformuler le nouveau pacte attendu entre eux et leurs concitoyens" (Purseigle, Hervieu, 2013, p. 187).

Terre de liens fait de l'agriculture une question de société et ses modalités de fonctionnement font d'elle une structure en tension entre mouvement contestataire et institution. La structure n'institue pas une nouvelle forme d'agriculture à proprement parlé, les pratiques des agriculteurs qu'elle installe ou maintient font écho à d'autres formes d'agriculture qui se sont dernièrement développés, mais demeurent différentes au regard du modèle agricole dominant aujourd'hui. Pour autant, ce sont les relations qui s'instituent entre Terre de liens-propriétaire et les agriculteurs, qui sont singulières et porteuses de nouveauté. Terre de liens participe de l'émergence de nouveaux liens et nouvelles relations entre les mondes agricoles et la société.

Terre de liens s'avère être une structure susceptible de faire écho à une dynamique de revendications et d'expérimentations bien plus larges en milieu rural, qui fait des thèmes de la relocalisation, la protection de l'environnement, la défense de droits à la terre à l'usage des communs, ses fers de lance. Ces mouvements sont pour beaucoup issus d'un contexte, d'une conjoncture qui marginalise les agricultures paysannes et se créent en défense et en réaction face à ces contextes (Mésini, 2004). Il semble pourtant aujourd'hui que les formes qu'ils prennent et le discours qu'ils portent, tendent à proposer des changements structurels d'appréhension des activités agricoles et une nouvelle place des activités agricoles. Il apparait que l'étude de ces mouvements ne peut se réaliser sans qu'une attention particulière ne soit portée à ceux qui incarnent au quotidien et qui vivent de manière choisie ou subie ces bouleversements. Si d'une manière générale, la ruralité tend progressivement à devenir des "qualités" et non plus des "hommes" (Mormont, 2009, p. 143), une sociologie des mondes agricoles et des nouvelles formes d'agricultures ne pourra faire l'impasse d'un examen minutieux des recompositions socioprofessionnelles à l'œuvre chez la profession agricole. Quelle que soit la forme qu'ils observent, ces mouvements appellent à un changement de regard et à l'observation de relations au sein des mondes agricoles à différentes échelles.

Références bibliographiques

- **Bourdieu P.**, 1977. Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales,* 17(17-18), 2-5.
- **De Crisenoy C.**, 1988, De l'origine et du rôle de la politique foncière agricole, *Économie Rurale*, 184-186, 85-91.
- **Demeulenaere E., Bonneuil C.**, 2010. Cultiver la biodiversité. Semences et identité paysanne . In Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole,* Presses de Sciences Politiques, 73-91.
- **Déléage E.**, 2011. Les mouvements agricoles alternatifs. *Informations sociales*, 2(164), 44-50.
- **Déléage E.**, 2004. *Paysans de la parcelle à la planète. Socio anthropologie du Réseau agriculture durable*. Syllepese.
- **Deverre P., Mormont M., Soulard C.**, 2002. La question de la nature et ses implications territoriales. In Perrier-Cornet P., *Repenser les campagnes*. Éditions de L'Aube / Datar, 217-237.
- **Dubuisson-Quellier S., Giraud C.**, 2010. Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles. In Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), *Les mondes agricoles en politique – De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 114-130.
- **Harribey J.M.**, 2011. Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom. *L'Économie politique*, 49, janvier 2011, 98-112
- **Hervieu B., Purseigle F.**, 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin.
- **Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J.** (dir.), 2010. *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de Sciences Politiques.
- **Hervieu B., Hervieu-Léger D.**, 2005. *Le retour à la nature, "au fond de la forêt… l'Etat" précédé de les néo-ruraux trente ans après*. Éditions de L'Aube (1ère éd. 1979).
- **Hervieu B., Viard J.**, 1996. *Au bonheur des campagnes*. Éditions de L'Aube.
- **Jean B.**, 1993. Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire. *Cahiers de Géographie du Québec*, 37(101), 291-307.
- **Jollivet M.**, 1968. Structures agraires et changement économique en agriculture. *Revue française de sociologie*, 9(3), 338-354.
- **Jouve A.M., Vianney G.**, 2012. Évolution des usages et des droits sur la terre en espace périurbain : conséquences sur l'agriculture (cas de cinq communes des alpes du Nord). In Papy F., Mathieu N., Férault C. (éd.), *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Quae, 23-39.
- **Mathieu L.**, 2004. Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective. *Revue française de sociologie*, 45(3), 561-580
- **Mésini B.**, 2004. Résistances et alternatives rurales à la mondialisation. *Études rurales*, 169-170(1), 43-59.
- **Mormont M.**, 2009. Globalisations et écologisations des campagnes. *Études rurales*, 183, 143-160.
- **Papy F., Mathieu N., Férault C.** (éd.), 2012. *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Quae.
- **Perrier-Cornet P.** (dir.), 2002a. *À qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, Éditions de L'Aube / Datar.
- **Perrier-Cornet P**. (dir), 2002b. Repenser les campagnes. Éditions de L'Aube / Datar.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?

Florence Pinton, AgroParisTech, UMR Sadapt, florence.pinton@agroparistech.fr - **Claire Julliand**, UNIL, IGD, claire.julliand@unil.ch
Jean-Paul Lescure, ex IRD.

Résumé.

L'objet de cette communication est de montrer que les activités de production artisanale de plantes aromatiques et médicinales (PAM), associant généralement des activités de culture et de cueillette de ressources végétales spontanées, est indissociable d'un mouvement de contestation et de résistance vis-à-vis des schémas de développement auxquels se réfèrent l'agriculture conventionnelle, le système de santé dominant et le monopole pharmaceutique. Elle présente des caractéristiques spécifiques qui la distingue de la production industrielle et ce, tant au niveau des acteurs que des territoires.

Notre proposition est de saisir les dynamiques liées à la structuration et la professionnalisation de ces activités de production à travers l'étude du Syndicat Simples, qui regroupe près de 90 cueilleurs-producteurs et l'AFC (Association française des cueilleurs de plantes sauvages) qui a largement mobilisé ses adhérents. Emprunts d'une éthique qui se veut respectueuse de l'environnement, les producteurs-cueilleurs du Syndicat sont en majorité des petits cueilleurs, œuvrant localement et commercialisant eux-mêmes leur production. L'AFC de son côté, vise à structurer la profession de cueilleurs des plantes sauvages afin de défendre leurs intérêts et de participer activement à la construction de filières d'approvisionnement durable. Notre hypothèse est que ces dynamiques dessinent les contours d'une néo-paysannerie, proche de celle définie par Ploeg (2008). Ce dernier défend l'existence d'une condition paysanne caractérisée par la lutte pour l'autonomie, et étroitement tributaire d'un mode de production menacé aujourd'hui par le développement sans précédent de l'agro-business. Les pratiques de résistance relevées par l'auteur dans un contexte de mondialisation participent selon lui à la reconstruction d'un paysannat reposant sur des fondements dont la lecture renouvelle les approches plus classiques des *peasants studies* (Sabourin, 2009).

Nous nous appuyons sur l'analyse d'enquêtes menées auprès des producteurs du syndicat Simples en 2011 et des échanges survenus lors d'une journée de rencontre entre professionnels de la cueillette organisée dans le cadre de l'appui au processus de création de l'AFC. Les résultats sont discutés autour des trois thématiques suivantes :

- Géographie du syndicat Simples et sociologie des adhérents
- Cueilleurs et société globale
- Le métier de cueilleur-producteur, les modèles de valorisation des ressources et d'inscription dans les filières.

Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?

Texte provisoire de la communication

Introduction

"À travers la recherche d'une médecine végétale populaire rénovée apparaît vite une évidence : ce sont d'abord les carences en liberté qu'il s'agit de guérir" écrivait en 1983, l'ethnbotaniste Pierre Lieutaghi.

"L'expérience nous a montré que rien n'était inéluctable et que les combats n'étaient jamais perdus d'avance. Résistons à la confiscation de notre patrimoine de l'humanité et restons solidaires. Restons Simples, restons paysans." proclame trente ans plus tard Wicki Gerbranda, productrice de plantes aromatiques et médicinales du Syndicat Inter-Massifs pour la Production et l'Economie des Simples.

L'objet de cette communication est de montrer que les activités de production artisanale de plantes aromatiques et médicinales (PAM), associant généralement des activites de culture et de cueillette de ressources végétales spontanées, est indissociable d'un mouvement de contestation et de résistance vis-à-vis des schémas de développement auxquels se réfèrent l'agriculture conventionnelle, le système de santé dominant et le monopole pharmaceutique.

En France, depuis le XIX^{ème}, les Pays de Loire (Maine-et-Loire et Anjou) sont le berceau de la production industrielle des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Aujourd'hui cette production couvre 38.000 ha répartis au sein d'environ 4800 exploitations implantées principalement dans le bassin de production mais également dans le Sud-Est, le Languedoc-Rousillon, la Champagne-Ardenne, l'Aquitaine, le Centre, la Bourgogne et la Haute-Normandie. En réponse aux exigences des consommateurs et des opérateurs du marché des secteurs de l'agro-alimentaire et de la cosmétique, l'agriculture biologique représente 12% de la surface totale, en forte croissance dans la filière (CPPARM, 2013)[1].

Si la production artisanale de PAM qui nous intéresse dans le cadre de cette communication est intégrée aux données nationales, elle présente néanmoins des caractéristiques spécifiques qui la distingue de la production industrielle et ce, tant au niveau des acteurs que des territoires. Elle se base en partie sur la cueillette qui, comme pratique sociale, a fait l'objet de plusieurs travaux dans les années 1980. Ainsi, Larrère et La Soudière (1985) décrivent les activités de cueillette en Margeride comme intrinsèquement liées au monde paysan. Si la dimension économique restait marginale au sein de l'exploitation familiale, elle représentait pour les familles les plus modestes un surplus saisonnier important. La mutation du monde agricole engagée depuis les années 1960, suivie de la recomposition des espaces ruraux et des modes d'habiter le territoire à partir des années 80, a entraîné des changements de pratiques et de nouvelles vocations. Alors que de plus en plus d'agriculteurs ont délaissé cette activité peu lucrative et peu compatible avec leur profession, d'autres acteurs, souvent des néo-ruraux, s'en sont saisis comme une opportunité de s'installer et vivre à la campagne et développer une activité économique durable répondant au nouvel engouement d'un très large public autour des soins alternatifs et des produits naturels. Ces initiatives se sont notamment développées dans les territoires de moyenne montagne marqués par une forte déprise où la tradition de cueillettes familiales et commerciales de ressources sauvages (PAM, champignons, feuillage, etc.) est encore relativement ancrée dans les pratiques. Les cueillettes, souvent associées à la mise en culture, sont aujourd'hui insérées dans des filières artisanales de production-transformation de PAM, tout en fournissant en matières premières le secteur industriel. Ce sont aussi des activités qui restent relativement peu encadrées car encore méconnues des pouvoirs publics. Pourtant, et quel que soit le type de filière dans lequel il s'inscrit, le producteur-cueilleur doit de plus en plus répondre aux exigences des consommateurs en matière de traçabilité. Cette exigence est renforcée par le choix même du type de production – la plante aromatique et médicinale. Le producteur-cueilleur se doit de délivrer un produit de qualité, mais un produit qui est sensé "soigner". Il porte ainsi une responsabilité spécifique qui le lie de façon originale à son client.

Cette manière singulière de produire des PAM en ayant recours à la cueillette est cependant confrontée à de nombreux obstacles comme les conditions d'accès au foncier et aux ressources, l'évolution des règlementations et des normes appliquées aux produits alimentaires et de santé, enfin l'absence de statut spécifique de la profession de cueilleur. La volonté de structurer et de professionnaliser les pratiques est perceptible à travers la création d'organisations professionnelles comme la SICARAPPAM, société d'intérêt collectif agricole spécialisée dans la cueillette de plantes sauvages pour le secteur industriel, le Syndicat inter-massif pour la production et l'économie des Simples (SIMPLES), ou encore l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC), mais également à travers la mise en places de diverses formations, souvent dispensées et validées par des établissements publiques comme les Centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA).

Notre proposition est de saisir les dynamiques liées à la structuration et la professionnalisation de ces activités de production à travers l'étude du Syndicat Simples et l'AFC qui a largement mobilisé ses adhérents. Notre hypothèse est que ces dynamiques dessinent les contours d'une néo-paysannerie, proche de celle définie par Ploeg (2008). Ce dernier défend l'existence d'une condition paysanne caractérisée par la lutte pour l'autonomie, et étroitement tributaire d'un mode de production menacé aujourd'hui par le développement sans précédent de l'agro-business. Les pratiques de résistance relevées par l'auteur dans un contexte de mondialisation, dans les pays du Sud comme dans les pays européens, participent selon lui à la reconstruction d'un paysannat reposant sur des fondements dont la lecture renouvelle les approches plus classiques des peasants studies (Sabourin, 2009).

Pour ce faire, deux axes de lecture sont privilégiés :

- Rapport des producteurs-cueilleurs à la société globale : nous partons de la notion de "cohésion sociale" développée par F. Dubet (2009) pour rendre compte du déclin de la Société comme élément structurel pesant sur nos conduites et représentations et donner plus de place à la critique, la réflexivité, l'action individuelle comme l'appartenance à des réseaux. Nous nous attacherons à mettre en évidence la construction des projets de vie (trajectoires) des acteurs, l'hétérogénéité de leur situation en liaison avec leur expérience sociale, comme les postures critiques associées à ces choix de vie. Les "expériences sociales" sont définies comme des conduites individuelles qui, combinant plusieurs rationalités, résultent de "la juxtaposition d'appartenances communautaires, des calculs du marché et des exigences d'une authenticité individuelle".

[1] Source site internet du Comité des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales - http://www.cpparm.org/

- Rapport des producteurs-cueilleurs à l'agriculture et au vivant : nous chercherons à comprendre les représentations du métier et de leur identité professionnelle, ce qui les lient et les distinguent du monde agricole et enfin le ou les modèle (s) d'agriculture portés par les pratiques et les discours. L'identité professionnelle relève à la fois de l'organisation sociale, du fonctionnement du marché du travail et des significations subjectives de ce travail (Dubar, 2010). Nous insisterons sur leur manière de se définir et sur la composante sociale de cette identité professionnelle

Méthodologie

Nous nous appuyons sur l'analyse des enquêtes menées auprès des producteurs du syndicat Simples et des échanges survenus lors d'une journée de rencontre entre professionnels de la cueillette organisée dans le cadre de l'appui au processus de création de l'AFC. Les résultats seront discutés autour des trois thématiques suivantes :

- Géographie du syndicat Simples et sociologie des adhérents
- Cueilleurs et société globale
- Le métier de cueilleur-producteur, les modèles de valorisation des ressources et d'inscription dans les filières.

Données "SIMPLES"

Le syndicat SIMPLES existe depuis trente ans et regroupe actuellement une centaine de producteurs, associant généralement culture et cueillettes dans le cadre de leurs activités menées selon un cahier des charges mettant l'accent sur "*la protection de l'environnement, la préservation des ressources floristiques, la qualité de la production et le respect du consommateur*"[2]. Emprunts d'une éthique qui se veut respectueuse de l'environnement, ces producteurs-cueilleurs sont en majorité des "petits" cueilleurs, œuvrant localement et commercialisant eux-mêmes leur production. La marque "Simples" dont l'attribution repose sur un système de contrôle en interne (auto-certification) valide l'adéquation des productions et des pratiques de chacun au cahier des charges du syndicat homologué en 1988 par le Ministère de l'Agriculture. Au terme de trente années d'existence, le syndicat a pris la mesure de la multiplicité des enjeux auxquels il était confronté, comme par exemple l'évolution des législations environnementales ou relatives à la vente de PAM en dehors des circuits pharmaceutiques, la raréfaction de certaines ressources, la formation au métier de producteur-cueilleur, l'intégration de jeunes producteurs ou la transmission des savoirs et savoir-faire. Il a alors entamé une réflexion sur sa spécificité au sein d'une profession en construction et organisé une enquête auprès de l'ensemble de ses adhérents afin de faire "*l'état des lieux à la fois technique et sensible du métier*". Il s'agissait donc "*d'enquêter pour mieux se connaître, se reconnaître et penser l'avenir du Syndicat*".

À la demande du syndicat, une grille d'enquête a été définie par C. Julliand en concertation avec un groupe de travail formé de membres du syndicat. A partir d'avril 2010, trois enquêteurs volontaires ont parcouru la France pour interroger les producteurs. 59 entretiens ont été enregistrés et 54 d'entre eux retranscrits. Les principaux thèmes abordés sont le parcours professionnel et personnel, l'activité de production et de transformation (culture et cueillette), les caractéristiques du métier de producteur-cueilleur, le rapport au territoire de vie et de production, à la nature et au végétal, au soin dans l'exercice du métier, l'acquisition et la transmission des savoirs et des savoir-faire et enfin les motivations, les valeurs, les attentes et les perspectives quant à leur métier et à leur "appartenance" au syndicat

⇔ *présentation d'un tableau*

Le corpus constitué par les enquêtes saisies a été analysé de façon à nourrir les trois grandes thématiques retenues. Pour chaque question, les mots-clés ont été dégagés et leur fréquence calculée. Les pourcentages présentés portent soit sur le nombre de citations (NC), soit sur celui des producteurs (NP). D'autres données relatives aux Simples ont été également mobilisés : les dossiers établis lors des contrôles internes réalisés en 2011 (109 producteurs), les comptes rendus des conseils d'administration et des assemblées générales et les données disponibles sur le site internet du syndicat.

Données "AFC"

L'AFC a été créée en 2011 suite à diverses initiatives menées depuis 2006 par un groupe de travail composé principalement de membres du syndicat Simples et de la Sicarappam, de représentants des structures interprofessionnelles (FNPPAM) et publiques (FranceAgriMer /Onippam) de soutien à la filière PPAM et de chercheurs mobilisés sur les problématiques de valorisation durable de la biodiversité. Elle vise à structurer la profession de cueilleurs des plantes sauvages en respectant la diversité de leurs pratiques afin de défendre leurs intérêts et de participer activement à la construction de filières d'approvisionnement durable (Julliand, 2012).

En janvier 2011, une journée de rencontre des cueilleurs professionnels de plantes sauvages a été organisée à l'initiative de deux de leurs représentants, (un membre de Simples et un de la Sicarappam) et de C.Julliand[3], Cette journée avait pour objectif de les faire débattre des évolutions et perspectives d'avenir de leur activité dans un contexte marqué par une évolution internationale et nationale des politiques de conservation et de nouvelles stratégies d'approvisionnement des secteurs utilisateurs d'ingrédients naturels. Ouverte à toute personne menant une activité de cueillette à des fins commerciales, cette rencontre a permis de réunir une quarantaine de cueilleurs issus de différentes "tendances" et structures de la cueillette professionnelle de plantes sauvages en France. A l'issue de cette réunion, les participants ont exprimé la volonté de s'engager dans un projet d'association visant à défendre les intérêts de la profession. Pour tenter d'identifier les perceptions de chacun, les débats se sont organisés autour de deux thématiques– le métier et la gestion des ressources prélevées. Ils ont donné lieu, un mois plus tard, à un compte-rendu des échanges transmis aux professionnels du groupe de travail et aux participants pour relecture et approbation.

Les données obtenues (Julliand, 2011) permettent d'avoir une vision plus globale de la profession (diversité des pratiques et des acteurs) de cueilleur de plantes sauvages en France mais apportent également des précisions quant à la place des cueilleurs "Simples" et leur spécificité au sein de la profession et ce notamment à travers le regard porté sur leurs pratiques par les cueilleurs "hors Simples".

[2] http://www.syndicat-simples.org/fr/Le-Syndicat-SIMPLES.htm
[3] Chercheuse rattachée à l'époque à l'HEPIA (Haute Ecole du Paysage, d'Ingenierie et d'Architecture) à Genève ;

Résultats

Les enquêtes n'ont pas été exploitées dans leur intégralité. Nous présentons les résultats disponibles à ce jour. Ils seront complétés et validés au moment de la présentation orale.

Géographie du syndicat Simples et sociologie des adhérents

Le syndicat SIMPLES a été créé en 1982 par un groupe de petits producteurs réunis autour des idées de Pierre Lieutaghi[4] et désireux d'expérimenter des modes de vie alternatifs fondés sur l'exploitation des plantes médicinales et la redynamisation des massifs montagneux, en particulier des zones de moyenne montagne alors en pleine déprise. Au début des années 2000, le syndicat s'ouvre à des producteurs installés dans des régions de basse altitude comme la Bourgogne et la Bretagne, malgré la forte réticence de certains de ses membres. Les membres du syndicat sont d'ailleurs organisés géographiquement en "massifs" : Alpes (21), Auvergne (14), Bourgogne (6), Bretagne (4), Cévennes (16), Grands-Causses (11), Jura-Vosges (14), Limousin (5), Pyrénées (19) (site Web du syndicat Simples).

⇔ *Présentation d'une carte géographique et d'une diapo "altitude"*

Les données disponibles concernant la superficie des terres liées à l'exploitation agricole montrent que la majorité des producteurs sont installés sur des surfaces inférieures à 5 hectares, ce qui peut poser des problèmes vis à vis de l'accès au statut d'agriculteur. La taille des exploitations les rapproche de ce que l'on nomme les petites exploitations (RGA, données 2010), économiquement peu représentative de l'activité agricole en France mais dont le rôle social est largement reconnu et qui représentent 35% des exploitations en France (Agreste, 2010). Presque tous cultivent des plantes médicinales sur des surfaces inférieures à 5000 m², bien que les produits issus de la cueillette de plantes sauvages restent souvent la principale source du chiffre d'affaire. Celle-ci se réalise sur les terrains liés à l'exploitation mais également en dehors, chaque cueilleur s'étant constitué en quelque sorte un "territoire de cueillette" plus ou moins étendu. Les producteurs ont de faibles revenus et peu de capital. Leur activité est très souvent couplée à d'autres sources de revenus (formation, accueil, parfois agriculture).

⇔ *diapo surface d'exploitation et diapo surfaces cultivées en PAM*

Les adhérents sont majoritairement des femmes (60%), la médiane des années de naissance se situant en 1961. La comparaison entre leur âge moyen et leur date d'entrée au Syndicat (médiane 2005) laisse penser que le métier de cueilleur s'inscrit dans une trajectoire déjà longue. Les membres de Simples ont des niveaux de formation variés (du bac technique à l'école de journalisme en passant par l'ingénieur et le professorat) auxquelles se rajoutent des formations spécifiques sur les PAM. Selon la nomenclature INSEE des niveaux de formation en France, seulement 13% ne sont pas allés jusqu'au bac (BEP, CAP), les autres se répartissant entre le niveau 1 des ingénieurs et doctorats (3%), le niveau 2 des maîtrises (12%), le niveau 3 de BTS et DUT (38%) et le niveau 4 des brevets professionnels ou de techniciens (33%). Une partie d'entre eux sont des ruraux (32%), n'ayant pas eu accès au foncier dans le cadre d'une succession (hors cadre familial). Les plus nombreux, d'origine urbaine (43%), ont obtenu un bout de terre dans des zones à faible densité de population, voire marginalisées, mais près de la moitié d'entre eux parlent d'un rapport privilégié à la nature transmis souvent par leurs grands-parents. 45% d'entre eux sont des reconversions à partir de domaines très variés (du banquier à l'animateur), tandis que 53% suivent des trajectoires plus chaotiques, qui touchent à de multiples professions, avant de s'orienter vers la production de PAM. Ils s'insèrent localement en participant à des structures associatives, en étant présents sur les marchés, mais combinent leur appartenance locale à une vie en réseau essentielle pour développer leurs activités et renforcer leur identité sociale.

⇔ *diapo de presentation*

Cueilleurs et société globale

A partir des matériaux disponibles, il s'agit de caractériser la relation des adhérents avec le monde qui les entoure, relation à la fois active (action) et passive (discours). On s'intéresse aux représentations sociales et aux valeurs partagées, aux réseaux mobilisés et type de lien social mis en avant. La relation entretenue par les producteurs avec le syndicat Simple est explorée à partir de leurs implications et leurs attentes. Les différentes expressions du militantisme sont analysées à partir des engagements personnels ou dans les structures associatives.

A la question pourquoi avez vous décidé d'adhérer au syndicat SIMPLES, les producteurs avancent de nombreuses raisons (NR 54, NC 99), qui pour plus de 50% des citations relèvent de deux domaines. Le premier, de l'ordre de l'adhésion aux valeurs et pratiques prônées par le syndicat, représente 43% des citations [adhésion au cahier des charges 13%, à l'éthique (9%), à l'esprit (7%), aux pratiques (3%), à la philosophie (2%), naturellement (5%) évidence (4%)]. Le second touche à la nature du lien social mise en avant et représente 24% des citations (échanges 8%, communauté 3%, contacts 3%, pas être seul 3%, réseau 3%, famille 2%, lien 2%). L'importance donnée à ces raisons tranche avec le faible nombre de références à l'engagement syndical (2%) ou militant (2%), cet engagement étant cependant largement invoqué dans les réponses à d'autres questions. A la question, quelles sont les valeurs portées par le syndicat, sur 120 citations présentes dans 41 entretiens, on remarque que 80% se rapportent à des catégories sémantiques spécifiques. La première est celle du respect (de la plante, de l'être humain, des milieux, de la clientèle, etc.) avec 32% des citations, que l'on peut relier à "l'exigence de qualité" (8%) et à "l'éthique" (7%). Viennent ensuite les valeurs qui relèvent des relations sociales et représentent 23% des citations (lien social 5%, réseau 4%, solidarité 4%, amitié 4%, entraide 3%, partage 3%). Enfin, les valeurs de localité et de proximité (échelle humaine de production 5%, production locale 2%), de préservation de l'environnement et de la ressource (5%) sont mises en avant. Là encore, les références au militantisme (3%) ou au corporatisme (défense du métier, 4%) sont peu mises en avant. Ces données, qui restent à affiner, sont à mettre en parallèle avec sans doute la relativement faible implication des producteurs dans les activités du syndicat.

Les personnes interrogées appartiennent en moyenne à trois mouvements associatifs et moins de 10% d'entre elles ne sont pas adhérentes d'une association. Leur participation à des mouvements militants s'inscrit dans une large gamme d'organisations associatives et professionnelles, alors que dans les discours, la forme de militantisme la plus citée est leur façon de vivre perçue comme militante en soi. Ils sont ainsi loin d'être des "citoyens aliénés" si on se réfère à leur agir quotidien et leur adhésion à un style de vie. M. Dobré (2002) montre dans ses travaux que la multitude d'actions exercées quotidiennement peut être considérée comme une scène d'action infra-politique où la notion d'infra-politique renvoie à la disproportion des rapports de forces entre l'individu, ici le

[4] Pierre Lieutaghi est écrivain et ethnobotaniste. Attaché au Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) et à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (Aix-en-Provence), il a publié une quinzaine de livres et de nombreux articles où sont abordés les aspects majeurs des relations plantes/sociétés. Son travail dans le cadre du Musée ethnologique de Salagon (Mane) a joué un rôle déterminant dans la réappropriation et la transmission des savoirs et savoir-faire relatifs au végétal.

producteur cueilleur et l'ensemble institutionnel auquel la plupart de ses actions sont subordonnées. Elle présuppose une charge politique de "résistance" aux pratiques et aux discours dominants et donc une forme d'action à signification politique.

⇔ diapo sur adhésion à des associations, organisations

Le métier de cueilleur-producteur, les modèles de valorisation des ressources (exploitation, gestion et commercialisation) et d'inscription dans les filières

Le statut des adhérents de Simples est majoritairement celui d'un agriculteur cotisant solidaire[5]. Dans la mesure où ils se différencient volontiers de l'agriculteur conventionnel, il importe de comprendre comment ils se définissent eux-mêmes et quelles relations ils entretiennent avec le monde agricole. A partir des matériaux disponibles, il s'agit plus généralement de caractériser la relation des producteurs avec leur "métier". Peut-on parler d'un groupe professionnel à part ?

Les données fournies par le compte-rendu de la journée de rencontre autour du métier de cueilleur de plantes sauvage (C.J., 2011, pp. 5-12) apportent de nombreux éléments. Si le métier de cueilleur est clairement reconnu par tous, la perception de la professionnalisation des activités repose sur des critères variés[6]. La reconnaissance de la pluralité des pratiques et des acteurs a par ailleurs incité les participants à cette journée à construire une typologie d'acteurs impliqués dans différentes pratiques de cueillettes commerciales de plantes sauvages.

1. Cueilleur type "Simples" / L'artisan-cueilleur "militant"
2. Cueilleur type "Sicarappam" / Le cueilleur "industriel" - coopérateur
3. Cueilleur type "Nomade" / Le cueilleur "industriel" - indépendant
4. Cueilleur type "Mauvais cueilleur" / Le cueilleur "à la tâche"

Si on retrouve sans surprise les adhérents de Simples qualifiés d'artisans-cueilleurs militants, la catégorie "*mauvais cueilleur"* peut surprendre le lecteur non averti. Il s'agit de journaliers payés par des grossistes, dans des conditions souvent illégales en termes de droit du travail et autorisations de prélèvement. Selon les auteurs du rapport, leur signalement illustre les craintes et les attentes des professionnels présents face à des pratiques concurrentielles et susceptibles de les discréditer. En effet, la multiplication des «*cueillettes sauvages*» et leur retentissement aux échelles locales contribuent à stigmatiser les cueilleurs et les cueillettes sans discernement.

- Le portrait-robot de l'artisan-cueilleur est brossé à partir des caractères suivants :
- Cueillette souvent insérée dans un système artisanal de production mixte cueillette-culture
- Valorisation de la matière première en divers produits (tisane, baume, huiles essentielles, etc.)
- Vente directe et volonté d'un échange direct avec le consommateur pour communiquer sur les valeurs de la démarche
- Démarche "militante" de relocalisation de l'économie, production responsable d'un point de vue environnemental et social
- Certification de la production
- Liens forts avec le territoire et ses acteurs locaux.

Si l'on se réfère au questionnaire et à la question, quel nom donneriez-vous à votre métier, la référence à la catégorie de paysan est largement majoritaire (36,8%) mais dans la moitié des cas, l'interrogé lui accole un attribut, comme paysan-herboriste, paysan-cueilleur, ou encore paysan-artisan, pour souligner la relation privilégiée qu'il entretient avec la plante sauvage ou avec la nature mais aussi pour y intégrer l'activité de transformation, voire de conseiller qu'il revendique. On retrouve aussi ce souci de déclinaison chez ceux qui se réfèrent à une activité de producteur (21%) ou de cueilleur (14%). L'éventail des activités, depuis la collecte de la plante à la vente d'un produit transformé, en passant par le conseil, confère au producteur-cueilleur un savoir, un savoir-faire et une inscription dans la filière, qui le distingue du paysan comme de l'agriculteur. L'interaction avec le consommateur fait partie intégrante de son métier. De ce point de vue, il se situe autant sur le registre de la résistance en luttant entre autre contre le monopole pharmaceutique et les réglementations inadaptées aux petits producteurs, que sur celui de la fabrique d'une autre façon de produire et de consommer

Le rapport des cueilleurs à la connaissance et la façon dont ils cherchent à diffuser leur savoir permettent de caractériser leur relation aux autres, en matière de ressources cognitives et d'action, et donc de contribuer à leur identité sociale. L'acquisition de connaissance et leur validation par les pairs, comme la constitution d'une image de soi positive, favorisent l'identification à un groupe et la reconnaissance d'une identité sociale partagée (Dubar, 2010).

L'accès aux savoirs est un champ d'activité extrêmement important chez les Simples qui s'inscrivent en faux contre le modèle diffusionniste descendant en revendiquant le poids de leur propre expérience et leur contribution à la production des connaissances. La relation aux savoirs se construit à travers trois types d'expériences :

Formation initiale aux métiers de cueilleur-producteur de PAM et d'herboriste délivrée par des écoles privées (Ecole lyonnaise des plantes, Association pour le Renouveau de l'Herboristerie, par exemple) ou publiques (Université Paris 13 et CFPPA de Marmilhat, de Nyons, etc.)) complétée par de la formation continue (stage à l'initiative individuelle) et de l'autoformation avec des cueilleurs plus expérimentés, souvent membres du Syndicat, sur les méthodes alternatives (biodynamie, purins végétaux, techniques de culture/soins aux plantes, transformations des produits). Des stages sont également proposés dans le cadre des activités du syndicat (informations législations/réglementations)

Acquisition empirique (pratiques sur le terrain et à travers l'interaction avec le consommateur), complétée par des échanges entre cueilleurs et des lectures de revue scientifiques ou de vulgarisation, intense circulation des savoirs entre les membres du syndicat, à l'occasion d'échanges informels, de stages et des visites de contrôle liées à l'attribution de la marque "Simples" (autocertification). Les niveaux de connaissances en botaniques sont très hétérogènes alors que la dimension thérapeutique passe plutôt par des écoles parallèles.

[5] Extrait de la réponse au JO du Sénat datant du 7.9.2006 : "*La cueillette de plantes sauvages telles que les fleurs et les feuillages sauvages est considérée comme une activité de nature agricole en application (du 1°) de l'article L. 722-1 du Code rural. Ce sont en effet des activités directement liées au cycle de la production végétale qui, bien que ne comportant pas de mise en valeur du sol proprement dite, en constituent une forme de mise en exploitation. Le caractère agricole par nature des activités de cueillette et de ramassage est d'ailleurs reconnu depuis 1966 par la Cour de cassation. En conséquence, les cueilleurs de plantes sauvages relèvent du régime de protection sociale agricole*".

[6] On retiendra comme paramètres quantifiables, le temps d'activité, le revenu généré, la quantité cueillie, les autres critères cités relevant plutôt de la caractérisation de l'activité (territoire, certification, circuits de commercialisation, bonnes pratiques)

Importance et enjeux de la diffusion auprès des consommateurs (savoirs immatériels), offre de stages adressés à un plus large public, participation à des formations, rédaction d'ouvrages de vulgarisation.

On peut donc affirmer que chez les Simples, la revendication de s'organiser en groupe professionnel bien identifié repose sur des objectifs spécifiques. La dimension identitaire prend le dessus par rapport à des formes plus formelles. Allant dans ce sens, la demande de reconnaissance d'un statut spécifique adapté à l'activité de cueillette n'est pas unanime même si cette demande peut paraître rationnelle en termes d'acquisition de droits (droit rural, droits de formation, droit du travail etc.) et d'une légitimité car elle suscite de nombreuses craintes. On relève que dans le corpus disponible des arguments positifs, 56% concerne la protection de la ressource sauvage contre 6% pour une couverture sociale et 6% pour une reconnaissance du métier. Ce qui marque que la question de la pérennité de la ressource est centrale. Inversement, la création d'un statut peut créer, pour plusieurs cueilleurs, des effets contraires à ceux attendus en augmentant la pression sur la ressource (16 %) ou en augmentant le nombre de cueilleurs (9%). Les autres craintes sont liées aux dérives de l'encadrement administratif (39%) : trop de contraintes (15%), trop de charges (7%), atteinte à la liberté (8%), excès de contrôle (3%) ou d'encadrement (3%) ou de "paperasse" (3%)

⇔ diapo de présentation

Conclusion

En référence à la construction d'une néo-paysannerie, nous empruntons aux fondements d'un "principe paysan" relevés par Jan Dow Van der Ploeg, trois types de relations empruntes de valeurs éthiques et allant dans le sens d'un engagement fort, qu'il soit militant ou citoyen, et d'une critique sociale. Ces relations caractérisent le fonctionnement du syndicat comme les liens qui se créent entre ses différents membres.

- Capacité de coopération/résilience, relations de réciprocité et résistance au modèle dominant (luttes collectives, communautaires, défense de patrimoines), solidarité (échanges de matériel et de produits)
- Relation de co-production avec la nature reposant sur des innovations technologiques la qualité de vie et la qualité des produits. Sur ce point on peut relever les expériences de mise en culture du thé d'aubrac et les diagnostics des sols par plantes bio-indicatrices
- Relation différenciée avec des marchés diversifiés, reposant sur des innovations institutionnelles telles que l'autocertification (marque Simples), coopératives, marchés citoyens, internet,

Evolutions notables au cours de ces trente dernières années du point de vue des adhérents

Difficultés soulignées : rapport au foncier, transmission, formation. Evolution des législations

Loi d'avenir sur l'Agriculture (2014) : renforcer la coopération entre les différents types d'agriculture (création de GIEE) et suppression sur la SMI.

Références bibliographiques

- **Billaud J.P., de la Soudière M.**, 1989. La nature pour repenser le rural ? In Mathieu N., Jollivet M. (Eds.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*. ARF, l'Harmattan, 180-191
- **Bromberger C., Lenclud G.**, 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui, un champ de recherche anthropologique ? *Etudes rurales*, 87.
- **Coujard J.L.**, 1980. Pratique économique, pratique symbolique, l'exemple de la cueillette, *Bulletin de L'ENSAIA de Nancy*, XXII, 122-130.
- **Dubar**, 2010. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.
- **Dobré M.**, 2002. L'écologie au quotidien. Elément pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire. l'Harmattan.
- **Ducerf G.**, 1990. La cueillette des plante sauvages : l'approvisionnement naturel et la gestion des sites. *Bulletin de la Société Industriel de Mulhouse*, 819(4), 83-86.
- **Dubet F.**, 2009. *Le travail des sociétés*. Le Seuil, 349 p.
- **Garreta R.**, 2007. D*es simples à l'essentiel*. Presses Univ. du Mirail, 367 p.
- **Julliand C.**, 2008. Itinéraires de cueillette : cheminement au coeur et aux marges d'une pratique sociale, économique et symbolique. In Hallé F., Lieutaghi P (Eds.), *Aux origines des plantes*. Fayard, V. 2. , 502-529.
- **Julliand C.**, 2011. Le point de vue des professionnels. Discours et perceptions sur les pratiques et les enjeux du métier de cueilleur des plantes sauvages. Hepia. Rapport pour FranceAgrimer / Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 69 p.
- **Larrère R., de la Soudière M.**, 1985. *Cueillir la montagne*. La manufacture, 253 p.
- **Lieutaghi P.**, 1983. *Les Simples entre Nature et Société*. Association Etudes Populaires et Initiatives, Mane, 159 p.
- **Musset D.**, 2001. L'ethnobotanique au regard de l'ethnologie. Les champs de l'ethnobotanique aujourd'hui. In *Plantes sociétés, savoirs, symboles – matériaux pour une ethnobotanique européenne*, 1er vol., les Alpes de Lumière, Coll. *Les cahiers de Salagon*, 33-40.
- **Ploeg, Van der J.D.**, 2008. The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization. London, Sterling, Earthscan, 356 p.
- **Sabourin E.**, 2012. *Organisations et sociétés p*aysannes. Quae, 260 p.
- **SIMPLES** – Fête des Simples. http://www.syndicat-simples.org
- **Thévenin T.**, 2010. Etre producteur-herboriste aujourd'hui. *La Garance voyageuse*, 92, 56-61.
- **Wicky Gerbranda**, 2012. penseesauvage30.wordpress.com/legislation/.

New Forms of Agriculture
Ordinary practices, public debate and social critique

20-21 November, 2013 - AgroSup, Dijon (France)

(Certified) Organic Agriculture in Pakistan
Circulating, and Applying Knowledge and Practice

Julia Poerting, MA, Graduate Student - Julia.poerting@asia-europe.uni-heidelberg.de
Cluster of Excellence "Asia and Europe in a Global Context", Karl Jaspers Centre for Transcultural Studies, Heidelberg University

Abstract.

This paper analyzes the circulation of knowledge and practice within organic agriculture in Pakistan. Much of the literature focused on the globalization of organic agri-food networks has focused on either the production or consumption level, neglecting the articulation of globally traveling knowledge with local scientific discourse. I find that experts, entrepreneurs and research institutions involved in organic agriculture in Pakistan play a pivotal role in the circulation and application of knowledge and practices in Pakistan. I argue that a systemic bias against organic agriculture in Pakistan has demanded for a close cooperation and exchange of knowledge between different actors. By analyzing examples from my fieldwork in Pakistan, I illustrate how these networks have created a scientific discourse on its own that challenges the current agroscientific discourse in Pakistan.

(Certified) Organic Agriculture in Pakistan
Circulating, and Applying Knowledge and Practice

Introduction

„Scientific knowledge and technologies do not evolve in a vacuum. Rather they participate in the social world, being shaped by it, and simultaneously shaping it" (Law 2004:12).

(Certified) Organic Agriculture is a much debated alternative to conventional and industrialized agriculture. Organic commodities have become an integral part of the global agro-food system and recent scholarship (Dunn 2005, Eden 2011) has paid attention to the politics of standardization and certification as well as the emergence of a "green capitalism" (Friedmann 2005). While the origins of organic agriculture lie in Europe and the US, today, South Asian countries are among the biggest producers of organic commodities. This is a result of 1) the agrarian crisis and its undeniable ecological and economic impact on agricultural producers and 2) the growing international demand for organic commodities. In Pakistan, new forms of agriculture are on the rise and debates on ecologically just ways of farming and healthy food slowly become part of the (urban) public agenda. The organic sector in Pakistan is, in a South Asian context, still comparatively small but fast-growing. In this setting, knowledge of models and practice play an important role. This paper explores the emerging organic sector in Pakistan and analyses how knowledge and practices are circulated and take hold.

Different models of organic agriculture travel globally and in order to be implemented locally, they need to be what Latour calls *immutable mobiles* (Latour 1986). These *immutable mobiles* contain information that is unalterable when moved through time and different (social and cultural) spaces. They necessitate applicable knowledge and "allow the centers of networks to act at a distance" (Ingram 2007: 309). These immutable mobiles travel to the country via international organizations (IFOAM)[1], certification bodies (e.g. Control Union, IMO)[2] and individual entrepreneurs. Recent scholarship has paid attention to the globalization of organic agro-food systems (Friedmann/McNair 2008; Raynolds 2000, 2004; Morgan/Murdoch 2000) and has highlighted the fact that organic certification is "central to network governance, shaping product specifications, production parameters, and enterprise participation" (Raynolds 2004:725). Much of the literature on global agro-food systems either focuses on the production (Eyhorn/Ramakrishnan/Mäder 2007; Seshia Galvin 2011) or the consumption level (Campbell/Stuart 2005; Guthmann 2004) as well as on the governance structures of the global networks (Galt 2011; Scott/Vandergeest/Young 2009; Tanaka/Busch 2003). These works contribute to an understanding of transnational agro-food supply chains and the governing through standards. Organic commodities link local producers in the South to consumers in the global North.

Knowledge in this context is an important resource for certification bodies, entrepreneurs and farmers alike. Though certain models of organic agriculture (private organic labels as well as national organic regulations, e.g. BioSuisse, Demeter, Naturland, USDA Organic, EU 834/2007) correspond with the concept of an *immutable mobile*, my research has shown that the application of these models is not rigidly fixed. Rather, different actors of the organic sector circulate knowledge and experiment with different methods and practices. The organic sector in Pakistan comprises farmers, policy-makers, NGOs, research institutes, experts, entrepreneurs and national departments. All of them actively engage in the dissemination of knowledge and the promotion of organic agriculture. (Urban) farmers' markets, university laboratories, farmers' fields and national institutes serve as platforms for the discussion and promotion of organic agriculture. Though thoroughly interwoven, the motivation of different actors to 'go organic' are diverse; entrepreneurs export organic commodities to meet international demand, local producers pursue an environment-friendly alternative to conventional farming, urban farmers are interested in healthy living and NGOs promote ecologically and socially just ways of farming.

Only few studies give serious attention to the production, circulation and application of knowledge (Goldman/Turner 2011) within countries of the global South. But it would be negligent to disregard the role of national organic networks in shaping the production, circulation and application of certain knowledge and practices. Entrepreneurs but also experts without links to global agro-food networks are influential in modeling the diffusion and adoption of farming practices. Affirming the importance of these actors in shaping the organic sector, I argue that the interlinkages between experts, entrepreneurs and university laboratories play a pivotal role in the circulation and application of knowledge in Pakistan. In order to understand what happens to knowledge and practice when they arrive in Pakistan, one has to open the black box of "articulation" of knowledge that travels globally (Anderson 2009: 389). What happens to knowledge when it arrives in Pakistan? An analysis of the sector is crucial to an understanding of how and which knowledge is circulated and which practices take hold.

I first discuss the term knowledge in the context or organic agriculture and how the denomination as an alternative science has challenged academic discourse in this field over the past years. Also, STS-Scholarship has contributed enormously to an understanding of (travelling) science and knowledge in a globalized world (e.g. Anderson 2009, Harris 1998; Livingstone 2004). Currently scholars (Gibson-Graham/Roelvink 2010; Lockyer/Veteto 2013) call for an engagement with alternative forms of agriculture and an analysis of the scientific processes involved in these "generative networks" (Ingram 2007). I go on in the following section to describe how a "systemic bias" (Morgan/Murdoch 2000) against organic agriculture in Pakistan has demanded a close cooperation and exchange of knowledge between different actors. In section three I will substantiate my argument with results from recent ethnographic fieldwork in East and North-East Pakistan. Taking these results into account I suggest that more research should be conducted on national organic networks and how knowledge on organic agriculture is produced, circulated and applied in countries of the global South.

Knowledge in the context of alternative agriculture

The legitimacy of a scientific engagement with alternative agricultures has come a long way and is still a matter of debate among scholars. In his article "Social Theory and the De/Reconstruction of Agricultural Science: Local Knowledge for an Alternative Agriculture" (1991), Kloppenburg calls for a new understanding of agricultural science. He urges scholars to engage with local knowledge and a reconstruction of the alternative science which is "continually produced and reproduced by farmers and agricultural

[1] IFOAM = International Federation of Organic Agriculture Movements
[2] IMO = Institute for Marketecology

workers" (Kloppenburg 1991: 520). The analysis of the production, circulation and application of knowledge in Pakistan in this article does not refer to the debate on Indigenous knowledge (IK) (Agrawal 1995) and Traditional ecological knowledge (TEK) (Berkes/Folke/Gadgil 1995). But Agrawal's postulation to actively reduce the scholarly divide between IK and Western science is 1) postcolonial in the sense that the agency of actively engaging in a discourse on knowledge is assigned to the 'indigenous', and 2) stresses the fact that knowledge produced by Western Science can articulate with knowledge in the global South.[3] In this sense the following statement by Kloppenburg is in line with my argument: "The reconstructive task will be more difficult, for it will entail the identification and legitimation of alternative sources of knowledge production for agriculture – sources which now have no voice, or speak with no authority, or simply are not heard in contemporary agroscientific discourse" (Kloppenburg 1991: 520). He is in line of thought with Haraway who states: "I am arguing for politics and epistemologies of location, positioning, and situating, where partiality and not universality is the condition of being heard to make rational knowledge claims" (Haraway 1988: 589). The agroscientific discourse has since then developed and the hegemony of certain knowledge systems has waned. Still, scholars from postcolonial studies point out that there is only few STS scholarship today that critically examines knowledge flows in the context of globalization. In his article "From Subjugated Knowledge to Conjugated Subjects: Science and Globalization, or Postcolonial Studies of Science?" (2009), Anderson states: "The minor postcolonial agenda in STS has been generally subsumed in efforts to describe how formal knowledge and practice travel, and what happens to them at their points of arrival, how they articulate across and within cultures" (Anderson 2009: 389). Anderson points at a central point of my argument: if knowledge and practices travel, even if they seem to be *immutable mobiles,* what happens to them when they arrive in Pakistan? The articulation with other knowledge and practices causes a modification of the original model and is pivotal for the 'final' application of knowledge. As pointed out above, this paper opens the black box of articulation and examines the processes in Pakistan.

Gibson-Graham/Roelvink and Lockyer/Veteto also call for an engagement with alternative forms of agriculture. They propose an open and unbiased engagement with alternative agricultures in order to respond to current ecological and social challenges. While Lockyer and Veteto stress the fact that academic work should be "solution-focused rather than problem-oriented" (Lockyer/Veteto 2013:2), Gibson-Graham and Roelvink develop an "Economic Ethics for the Anthropocene" (Gibson-Graham/Roelvink 2010: 322). They place the *hybrid research collective* at the center of their argument. *Hybrid research collectives* are able to learn from their environment and their analyses are not limited to current scientific discourse. The can involve various human actors and non-human entities (Gibson-Graham/Roelvink 2010). In this sense, Anderson and Gibson-Graham/Roelvink both call for an engagement with knowledge behind the current scientific discourse. Ingram's article on networks of three different alternative agricultures in the US is an example of empirical research on the scientific processes involved in these generative networks. She examines the dynamics of these groups and how they generate ideas and knowledge. These networks have been actively involved in a scientific process, some of the groups being closer to research institutes and the public sphere than other. She concludes that these generative networks have created separate bodies of knowledge and produced technologies that have been generalized (Ingram 2007). In Pakistan, there are no clearly separated alternative agricultures (yet). But university laboratories are interlinked with entrepreneurs engaged in certified organic agriculture and national institutes to produce knowledge on organic agriculture and to make organic agriculture a part of the agroscientific discourse. Along these interlinkages, knowledge is circulated and turned into practice which is then implemented on farmers' lands and national testing fields.

Systemic bias against organic agriculture

For farmers and entrepreneurs alike, knowledge is the key to experimenting with new forms of agriculture. In their article "Organic vs. Conventional Agriculture: Knowledge, Power and Innovation in the Food Chain" (2000), Morgan and Murdoch discuss the role of knowledge in farmers' conversion to organic agriculture. While order research suggests that a lack of knowledge is the main obstacle to farmers' conversion to organic agriculture, Morgan and Murdoch argue that it is only one reason of many. They ascribe the low number of organic farmers in the UK until the 1990s to the "systemic bias" against organic agriculture. Keeping in mind that the concept of organic agriculture has only recently travelled to Pakistan, there is a clear systemic bias against this alternative farming model. In an interview with an officer of the Directorate of Organic Farming of the National Agricultural Research Council (NARC) about the constitution of the organic sector in Pakistan, he briefly summarizes the significance of his links with entrepreneurs engaged in certified organic agriculture by stating that there is currently "very little support from the inner system but maximum support from the outer system" (Field Note, Islamabad, 27.09.2013). As he further explains, the Directorate of Organic Farming has struggled to be a part of the NARC and to acquire sufficient resources to conduct research. Its links with entrepreneurs and university laboratories provides the context needed for dynamic research. Recent publications, supported by the institute, try to support the scientific grounding of organic agriculture in Pakistan (Anjum/Muhammad/Mirza 2011; Banaras, Muhammad, Farooq, Mahmood 2011). Though rapidly increasing (from 28 certified organic farmers in 2009 to 1,045 certified organic farmers in 2013), the share of the land used for organic agriculture still only accounts for 0.1 % (24,924 ha) of the total land under cultivation. The agricultural sector is one of the most important sectors of Pakistan's fragile economy. Pakistan is one of the world's biggest producers of wheat, rice, cotton, onion, pulses, sugarcane and mangoes. 25% of the total land is under cultivation and the Indus plains comprise one of the largest irrigated areas of the world (Willer/Lernoud/Kilcher 2013).[4]

Though the state is struck by agrarian crisis, new forms of agriculture struggle to find a place on the field and the public agenda. This is partly caused by prevailing land tenure systems in the agricultural lowlands of the provinces Punjab and Sindh, the agricultural heartlands of Pakistan. (Absentee) landlords possess large amounts of land that is farmed by sharecroppers. They farm 1-2 acres of the landlord's land and have to share 50 % of their yield in return. The landlord decides on the crops and their sales price. There are also small (1-5 acres) and midlevel (up to 15 acres) farmers, but the structure of land use and land tenure hinders innovation and experimentation by individual farmers. In a discussion on who actually produces organic food items, an NGO employee working on sustainable agriculture points out that it is mostly the "big landlords or feudal lords […] because they have that freedom to experiment on their land and implementing organic" (Field Note, Islamabad, 26.09.2013). Only few 'big' landlords have started to engage in organic agriculture, but those who decide to change their way of farming often turn their farms into hubs for innovation and experimentation (Field Note, Lahore, 13.09.2013, Islamabad, 26.09.2013). Besides these landlords are some organic smallholder producers (mostly induced by NGO work) and clusters of farmers who produce for exporters of organic food items in various regions of Pakistan. One of the entrepreneurs who plays a pivotal role in the dissemination of knowledge and practices underlines the fact, that organic agriculture

[3] I use the words IK and Western Science because they were central and common terms in the (temporal) context of Agrawal's and Berkes/Folke/Gadgil's articles.

[4] Pakistan Bureau of Statistics: http://www.pbs.gov.pk/content/agriculture-statistics
FAO Statistics: http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/E

has a hard stand by saying to me in an interview: “You come at a very good time. Seven, eight years ago people would have laughed at you” (Field Note, Lahore, 10.09.2013).

Besides the difficulties surrounding production, organic agriculture struggles to find a place on the public agenda because the state is paralyzed by political power struggles, economic crisis and violent conflicts. Some private organic food labels have been on the market for a while but are very disconnected from international certified organic production and regulations. Demand for organic products and healthy food in general only slowly becomes an issue among (a predominantly) urban population. “Local market is just not ready to purchase organic stuff” (Field Note, Islamabad, 26.09.2013), says the NGO employee cited above. He argues that organic commodities are more expensive and cannot compete with the prices of other processed food. This is true for the organic food items available in certain supermarket retailers in Pakistan, but these items are still less expensive than those available in European supermarkets. This is due to the fact that the available organic items in Pakistan are not certified by international standards and regulations and are often produced, processed and sold regionally. A very recent development is the establishment of (urban) “Farmers’ markets” in Islamabad and Lahore. While the monthly farmers’ market (*Desi Mela*) in Lahore is huge and comprises biodynamic food, living animals, organic cheese and various other items, the weekly farmers’ market in Islamabad was just started this September and so far only comprises of approximately 10 stalls. But among these 10 stalls, innovative ideas dominate: there is home delivery of organic dairy products and vegetables, organic trout from North West Pakistan and organic mineral water.

Taking into account the above outlined facts, I find that the systemic bias against agriculture, as pointed out by the officer of the Directorate of Organic Agriculture, is accompanied by the debilitating structures of the prevailing land use and land tenure systems. On the other hand, the organic sector currently develops strong dynamics and actors foster scientific engagement with organic agriculture and exchange knowledge in order to overcome this bias. This close cooperation and exchange of knowledge is needed in order to meet the demands of this emerging and dynamic organic agricultural sector. In the following section I will illustrate some examples of how knowledge articulates across Pakistan and how and which practices take hold.

Circulating knowledge, applying practices of organic agriculture in Pakistan

Certified organic agriculture in Pakistan currently comprises several labels; the most prominent are EU 834/2007 and EU 889/2008 as well as USDA NOP (Standards of the National Organic Program of the United States Department of Agriculture). These labels are certified by different certification bodies, like IMO and Control Union. Certified organic agriculture in Pakistan is usually market-driven, e.g. entrepreneurs or landlords usually take the initiative to promote organic agriculture among producers/tenants. They link the producers to the international organic market and have to impart knowledge and practices to the farmers. As Goldman and Turner state, it is important to “focus on the practices of multiple actors involved in the inseparable nexus of production, application, and circulation of environmental knowledge” (Goldman/Turner: 4).

Hunza Organics: Where threads come together

One example of a key figure promoting organic agriculture and linking various actors is Zahid Durrani, owner of Hunza Organics. During his personal travels to Baltistan in the 1980s, a region in the Northern province of Gilgit-Baltistan (formerly Northern Areas), he observed that local producers have no links to international, national or even regional markets. In contrast to Hunza, a neighboring region in the Karakorum Range that was connected by the Karakorum Highway to markets in China and lowland Pakistan after 1980 remote Baltistan could not develop economic ties to export its high-value commodities such as walnuts, almonds, licorice, mulberries and sea buckthorn. In the late 1980s, Mr. Durrani started to export food items from Baltistan to Pakistan and international markets. As he says:”When I started, there was no knowledge of an organic market in Pakistan. I was the facilitator to the farmers for local, national and export market” (Field Note, Lahore, 10.09.2013). Since he also has ties with organic producers in Afghanistan and China in similar ecological zones and climatic conditions, he circulated knowledge among farmers and in turn learned about practices from Balti farmers. Today he knows a lot about different tree varieties and practices and technologies involved in planting, growing and harvesting the trees as well as drying the fruits.

He is currently involved in numerous projects of organic agriculture. They range from organic rice and sugarcane production and processing in Eastern Punjab to an improved dehydration technology for organic sea buckthorn production in North Baltistan. All of the products are certified organic, most of them either USDA NOP or EU 834/2007 and EU 889/200. He bears the costs for the annual certification process and produces on his own land (Punjab) as well as he buys products from farmers’ clusters (Baltistan). He has close ties with national departments and currently advises the Directorate of Organic Farming on the development of national regulations organic agriculture.

Through his links with national institutes and universities, a project for organic rose production is currently under way. The knowledge flows of this project are transnational as he acquires knowledge from Afghan producers who export organic rose oil and rose water to Europe. To meet international demand for organic rose oil (mostly for the cosmetic industry), the University of Faisalabad in the Punjab province is currently experimenting with roses on their testing fields and Mr. Durrani has fields prepared to start growing this high-end commodity. Another example of transnational knowledge and practice flows is the plantation of walnut trees in Baltistan. There is a high demand for organic walnuts in China and Baltistan here benefits from its proximity to the Pak-Chinese border. The dominant variety of walnut in Baltistan takes more than 10 years to produce high amounts of good-quality nuts. Mr. Durrani, through his ties to China, learned about a walnut variety in West China that gives good-quality nuts after 3 years. In a meeting at the agricultural department in the district capital in Skardu, he tried to promote the idea of large walnut plantations to the chief of the department. Since the plantation of this variety requires a lot of knowledge and skills, agricultural experts need to travel to China to learn the expertise. This public-private partnership between entrepreneur and national department is necessary for the success of the project since Mr. Durrani’s financial resources and the department’s human resources and landholdings are needed for the realization.

Compost: Linking Soils and People

Composting is currently a central issue of organic agriculture in Pakistan. Composting techniques connect urban farmers, national consultants, scholars, entrepreneurs and rural farmers. During my field research this year in September I encountered a myriad of composting techniques, ranging from EM (Effective Microorganisms) Technology to different methods of worm composting. National consultants from NARC are promoting different compost techniques for organic agriculture and thus serve as knowledge transmitters between different actors. Mr. Durrani is also involved in the science of composting. One master student of soil science currently conducts a study on compost for fruit orchards on Mr. Durrani’s own lands in Swabi district. Another link leads to a (uncertified) biodynamic farmer close to Lahore who experiments with different forms of composting. Mr. Durrani views natural fertilizers and natural pesticides as one of the central points to promote organic agriculture. The prices for chemical fertilizers have increased much over the past years, leading to a demand for cheap fertilizers. He is able to sell natural fertilizers for a fraction of this price. He states: “This is

our spot to promote organic: when the prices of conventional fertilizers increase" (Field Note, Lahore, 10.09.2013). Keeping in mind that there is a systemic bias against organic agriculture, marketing of natural fertilizers and pesticides is a challenge in Pakistan. Mr. Durrani states: "The farmers are afraid that they cannot control the pest but I assure them I will help them" (Field Note, Lahore, 10.09.2013)

Conclusion

Mr. Durranis activities clearly illustrate what happens in the "black box of articulation". Models of organic agriculture do not simply travel to Pakistan and link producers and consumer through international standards and regulations. Entrepreneurs like Mr. Durrani and national consultants who distribute knowledge on composting play an important role for the circulation and application of knowledge and practice. The knowledge that travels to Pakistan as an *immutable mobile* such as the requirements for USDA NOP certification necessitates a careful adaptation to local contexts. These contexts are created by different actors. Crop varieties need to be carefully selected, farming skills need to be taught, the problems of dust and humidity in the course of fruit processing in Baltistan need to be tackled and farmers need to be linked to the international market.

Already, the organic sector in Pakistan has created a scientific discourse on its own. Just like Ingram's generative networks of alternative agricultures in the US, the organic sector in Pakistan has created separate bodies of knowledge and produced technologies. Despite the diversity of the involved actors, knowledge is circulated among experts, entrepreneurs and university laboratories as well as urban and rural farmers. All these actors play a dominant role in the circulation and application of knowledge and practice in Pakistan. The organic sector can be understood as a hybrid research collective, with different actors actively engaging in a dynamic scientific dialogue reaching beyond the borders of the current agroscientific discourse in Pakistan.

Bibliographical references

- **Agrawal A.**, 1995. Dismantling the Divide Between Indigenous and Scientific Knowledge. *Development and Change* 26(3), 413-439.
- **Anderson W.**, 2009. From Subjugated Knowledge to Conjugated Subjects: Science and Globalization, or Postcolonial Studies of Science? *Postcolonial Studies,* 12(4), 389-400.
- **Anjum A., Muhammad S., Mirza M.**, 2011. Organic sunflower production in rainfed area of Pakistan. *Annual Report Oilseed Crops 2009-10*, 74-78.
- **Banaras M., Muhammad S., Farooq K., Mahmood M.**, 2011. Effect of different levels of organic fertilizers on potato production. In Rawalkot A., Jammu, Kashmir, *Prospects and Challenges to Sustainable Agriculture*. Paper presented at International Science Conference, 14-16/07/2011.
- **Berkes F., Folke C. Gadgil M.**, 1995. Traditional Ecological Knowledge, Biodiversity, Resilience and Sustainability. In Perrings, C. (ed.), *Biodiversity Conservation: Problems and Policies. Ecology, Economy & Environment, Bd. 4*. Kluwer Academic Publishers, 281-299.
- **Campbell H., Stuart A.**, 2005. Disciplining the Organic Commodity. In Higgins V.; Lawrence G. (eds.), *Agricultural Governance. Globalization and the New Politics of Regulation.* Routledge, 84-97.
- **Dunn E.C.**, 2005. Standards and Person-Making in East Central Europe. In Ong A Collier S. (eds), *Global assemblages: Technology, politics, and ethics as anthropological problems*. Blackwell Publishers, 173-193.
- **Eden S.**, 2011. The Politics of Certification: Consumer Knowledge, Power, and Global Governance in Ecolabeling. In Peet R., Robbins P., Watts M., (eds), *Global Political Ecology*. Routledge, 169-184.
- **Eyhorn F.; Ramakrishnan M.; Mäder P.**, 2007. The Viability of Cotton-based Organic Farming Systems in India. *International Journal of Agricultural Sustainability,* 5(1), 25-38.
- **Friedmann H.**, 2005. From Colonialism to Green Capitalism: Social Movements and Emergence of Food Regimes. in Buttel F.H, McMichael P. (eds). New Directions in the Sociology of Global Development. *Research in Rural Sociology and Development* , 11, 227–264.
- FriedmannH., McNair A., 2008. Whose Rules Rule? Contested Projects to Certify 'Local Production for Distant Consumers. In Borras S., Edelman M., Kay C. (eds), *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*. Wiley-Blackwell, 239-265.
- **Galt R.**, 2011. Circulating Science, Incompletely Regulating Commodities. Governing from a Distance in Transnational Agro-Food Networks. I Goldman M., Nadasdy P., Turner M., (eds), *Knowing Nature. Conversations at the Intersection of Political Ecology and Science Studies.* The University of Chicago Press, 227-243.
- **Gibson-Graham J. K, Roelvin, G.**, 2010. An Economic Ethics for the Anthropocene. *Antipode* 41, 320-346.
- **Goldman M. Turner M.**, 2011. Introduction In Goldman M., Nadasdy P., Turner M. (eds), *Knowing Nature. Conversations at the Intersection of Political Ecology and Science Studies.* The University of Chicago Press, 1-23.
- **Guthman J.**, 2004. The 'organic commodity' and other anomalies in the politics of consumption In Hughes A., Reimer S., (ed), *Geographies of commodity chains*. Routledge, 233-249.
- **Haraway D.**, 1988. Situated Knowledges. The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies,* 14(3), 575.
- **Harris S.**, 1998. Long-Distance Corporations, Big Sciences, and the Geography of Knowledge. *Configurations* 6, 269-304.
- **Ingram M.**, 2007. Biology and Beyond: The Science of "Back to Nature" Farming in the United States. *Annals of the Association of American Geographers*, 97(2), 298-312.
- **Kloppenburg J.**, 1991. Social theory and the de/reconstruction of agricultural science: local knowledge for an alternative agriculture. *Rural Sociology,* 56(4), 519-548.
- **Latour B.**, 1986. Visualization and Cognition: Thinking with Eyes and Hands. *Knowledge and Society: Studies in the Sociology of Culture Past and Present*, 6, 1-40.

- **Latour B.**, 1999. *Pandora's hope: Essays on the reality of science studies*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- **Law J.**, 2004. *After Method. Mess in Social Science Research*. Routledge.
- **Li T.**, 2007. The Will to Improve: Governmentality, Development, and the Practice of Politics. Duke University Press.
- **Livingstone D.**, 2004. *Putting Science in Its Place: Geographies of Scientific Knowledge*. University of Chicago Press.
- **Lockyer J., Veteto J.**, 2013. Environmental Anthropology Engaging Ecotopia: An Introduction. I Lockyer J.; Veteto J., (eds.), Environmental Anthropology Engaging Ecotopia: Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages. *Studies in Environmental Anthropology and Ethnobiology* 17. Berghahn Books, 1-34.
- **Morgan K. Murdoch .**, 2000. Organic vs. Conventional Agriculture: Knowledge, Power and Innovation in the Food Chain. *Geoforum*, 31, 159-173.
- **Raynolds L.**, 2000. Re-embedding global agriculture. The international organic and fair trade movements. *Agriculture and Human Values*, 17(3), 297-309.
- **Raynolds L.**, 2004. The Globalization of Organic Agro-Food Networks. *World Development*, 32(5), 725-743.
- **Scott S;, Vandergeest P., Young M.**, 2009. Certification Standards and the Governance of Green Foods in Southeast Asia . In Clapp J.; Fuchs D.(eds), *Corporate power in global agrifood governance*. MIT Press, 61-92.
- **Seshia Galvin S**, 2011. Nature's Market? A Review of Organic Certification. Environment and Society. *Advances in Research*, 2(1), 48-67.
- **Tanaka K., Busch L.**, 2003. Standardization as a means for globalizing a commodity: the case of rapeseed in China. *Rural Sociology*, 68(1), 25-45.
- **Willer H. Lernoud J. Kilcher L.**, 2013. *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2013*. Research Institute of Organic Agriculture. FIBL [Frick, and International Federation of Organic Agriculture Movements], IFOAM, Bonn.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Etre le fermier de proximité dans la ville élargie : nouveau métier, nouvelle identité ?
Réflexions à partir d'exemples franciliens

Monique Poulot, Professeure de géographie, Educagri, Dijon, Université de Paris Ouest Nanterre - mpoulotmoreau@u-paris10.fr

Résumé.

L'agriculteur dans sa relation directe avec le consommateur mais aussi l'habitant ou le citoyen, bref la relation de proximité, est de retour (Aubry et Chiffoleau, 2009). En effet depuis une quinzaine d'années, les initiatives qui s'attachent à valoriser ce rapport de proximité n'ont jamais été aussi nombreuses –sans oublier celles induites par les dimensions virtuelles de la proximité (*VertigO*, vol. 11, 2, 2011 ; Traversac, 2010). Après de décennies qui ont vu l'emporter des logiques de séparation dans une approche fonctionnaliste entre ville et campagne, entre agriculture et autres activités, les tendances récentes montrent une volonté nouvelle de maintien de terres agricoles au plus prés des villes (Poulot, 2012) et partant de restauration de liens directs entre agriculteur et citadins : si le paysage en a longtemps été le moteur, les aspects alimentaires reviennent au premier plan dans un contexte dominé par les peurs alimentaires et le paradigme du développement durable. Les données du dernier RGA (Agreste, 2010) soulignent tant la montée de la vente directe que des activités de service, bref la saisie par les agriculteurs de cette ressource qu'est la proximité. L'Ile-de-France n'est pas en reste avec quelque 20% d'exploitations franciliennes engagées dans ce processus (qui touche d'ailleurs les exploitations professionnelles et les autres).

Mais ce retour ne se fait pas à l'identique et l'on est bien loin des images du roman de Zola, "le ventre de Paris" ou des pages remarquables de Michel Phlipponneau sur les ceintures nourricières franciliennes (Phlipponneau, 1956). D'une part les systèmes de culture ont changé, de l'autre les formes et les types de consommation ont changé, surtout la ville s'est insinuée dans la campagne (50 % du potentiel agricole français est en espace à dominante urbaine et la totalité du potentiel francilien). Les articulations ne sont donc pas à rechercher dans des modalités du passé mais à inventer. A l'image de la "reterritorialisation" de l'agriculture évoqué Laurent Rieutort (Rieutort, 2008), on assiste à des formes de "réurbanisation" de l'agriculture : le partage des mêmes espaces entre ville et agriculture en est une modalité qui débouche sur de nouvelles formes de consommation de l'espace agricole et sur une mise sous regard de l'activité des citadins, soit des habitants-consommateurs-citoyens.

Notre propos est dans cette communication d'analyser des parcours d'agriculteurs franciliens entrés en proximité avec ces habitants-citoyens-consommateurs. Des entretiens ont été réalisés auprès d'une quarantaine d'agriculteurs dans le cadre d'ateliers de masters sur les trois dernières années pour cerner les modalités nouvelles du "faire l'agriculture" et de "l'être agriculteur" à la périphérie de la ville. Les grandes tendances en matière de diversification ou de montages-juxtaposition d'ateliers peuvent se décliner autour de quatre axes : la reconquête des marchés de la ville avec notamment les fermiers de famille qui alimentent des AMAP (Lamine, 2010 ; Poulot, 2013) ; la production de biens plus immatériels comme les loisirs ou les différents types d'accueil ; l'apport de services techniques ou sociaux ; et enfin l'agriculture d'environnement selon la classification de l'OCDE (Lacombe, 2002 ; Pecqueur, 2008). De telles évolutions interrogent fortement l'identité professionnelle du groupe "agriculteurs" qui ressortit désormais tout autant du médiateur-animateur-passeur de nature que du technicien-producteur. Comment les agriculteurs vivent-ils le déplacement du métier du technique vers le relationnel et le partage de leur expertise avec les habitants ? Comment articuler la place nouvelle du commercial avec les référentiels classiques ? Peut-on parler d'identité de substitution (commerciale, patrimoniale, sociale…) (Germain *et al.*, 2006) ou revient-on à une conception du métier sur le mode de la complétude ? Nous nous attacherons à caractériser l'éclatement nouveau de cette identité professionnelle avec notamment l'affirmation de deux nouvelles figures : les agricultrices dont le dernier recensement a souligné la place inédite et les nouveaux installés non issus de la sphère agricole.

Références bibliographiques

- **Agreste**, 2010. Les premiers enseignements du recensement général de l'Agriculture, 25p.
- **Aubry C., Chiffoleau Y.**, 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolutions en cours et questions actuelles. *Innovations Agronomiques*, 5, 41-51.
- **Germain P., Le Guen R., Thareau B.**, 2006. la re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers . *Revue d'Economie Régionale et urbaine*, 3, 373-392.
- **Lacombe P.** (dir.), 2002. *L'agriculture à la recherche de ses futurs.* Éditions de L'Aube/DATAR.
- **Lamine C.** (avec la collaboration de Perrot N.), 2008. *Les AMA : un nouveau pacte entre consommateurs et producteurs*. Yves Michel.
- **Pecqueur B., Hirczak M., Mollard A. *et al.***, 2008. Le modèle du panier de biens : grille d'analyse et observations de terrain. *Economie Rurale*, 308, 55-70
- **Phlipponneau M.**, 1956, *La vie rurale dans la banlieue parisienne*. A. Colin.
- **Poulot M.**, 2012. Résurgences paysagères et nouvelles économies agricoles dans le périurbain francilien : Programme agri-urbain et zone agricole protégée *versus* Opération d'intérêt national. *Projets de Paysage*.
- **Poulot M.**, 2013. Histoires d'AMAP franciliennes : quand manger met le local dans tous ses états. *Territoires en mouvement*, à paraître
- **Rieutort L., Traversac J.B.** (coord.), 2010, *Circuits courts, Contribution au développement régional.* Educagri.
- ***VertigO***, 2011. Acteurs et projets au cœur des agricultures urbaines et périurbaines, 11(2).
- **Zola É.**, 1975. *Le ventre de Paris*. Le livre de Poche.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Les agriculteurs familiaux peuvent-ils nourrir les villes d'Amérique latine ?
Une étude de l'approvisionnement agricole de la ville de Cuenca en Equateur

Nasser Rebaï, Docteur en géographie, Université Paris 1 panthéon-Sorbonne - Nasser.Rebai@malix.univ-paris1.fr
Depuis 2006, ses recherches portent l'agriculture familiale en Amérique latine, et plus particulièrement au Pérou et en Equateur.

Résumé.

En ce début de XXIe siècle, la sécurité alimentaire est l'un des nombreux défis auxquels doivent faire face les pays d'Amérique latine. Pour nourrir une population urbaine en augmentation, il leur faut le plus souvent recourir aux importations, plutôt que de compter sur une agriculture familiale qui a subi, au cours des trois dernières décennies, le contrecoup de politiques d'ajustement structurel (Chonchol, 1995 ; Tulet, 2005). S'il existe toutefois de très grandes exploitations et de puissantes sociétés agroindustrielles dans la région, celles-ci n'utilisent leurs moyens que pour intégrer les marchés mondiaux en faisant le choix de spécialisations (Chaléard et Mesclier, 2004 ; Gilard et Tulet, 2005). Comment, dans se contexte, les Etats latino-américains pourraient-ils s'affranchir d'une dépendance aux achats de denrées agricoles, en mobilisant leurs propres agriculteurs pour assurer l'approvisionnement de nombreuses villes en pleine croissance ?

Associations de producteurs et sécurité alimentaire : l'exemple de Cuenca en Equateur

En Equateur, le processus de "révolution citoyenne[1]" engagé par le Président R. Correa devrait être propice à la promotion de politiques agraires ambitieuses en faveur de l'agriculture paysanne. La nouvelle constitution, adoptée en 2008, fait d'ailleurs de la souveraineté alimentaire un "objectif stratégique"[2], pour lequel il importe de "renforcer le développement d'organisations et de réseaux de producteurs[3]".

Dans la périphérie rurale de Cuenca, la troisième ville équatorienne (330 000 habitants en 2010), la formation récente de deux grandes associations de producteurs agroécologiques est l'un des symboles les plus forts d'une paysannerie en pleine mutation. Grâce aux appuis de diverses institutions publiques, plusieurs centaines de cultivateurs maraîchers bénéficient aujourd'hui d'un accès sécurisé aux marchés urbains et entretiennent un rapport direct avec les consommateurs, auxquels ils fournissent des produits frais à des prix très bas. Dans ces conditions, les revenus paysans se font plus réguliers, et sur les espaces de vente, la consommation des ménagères, même les plus modestes, augmente indéniablement. Ainsi, les producteurs locaux, désormais plus nombreux en ville, participent grandement à la sécurité alimentaire de la région cuencanaise.

Une agriculture commerciale encore limitée

Toutefois, si l'on voit se dessiner aujourd'hui une ceinture maraîchère autour de Cuenca, l'agriculture commerciale ne peut se réduire à un groupe de producteurs spécialisés, car s'il est question de sécurité alimentaire, l'approvisionnement urbain en produits frais doit nécessairement se diversifier. En outre, la question est de savoir comment il sera possible à moyen terme d'intégrer l'énorme masse de paysans vivant dans les périphéries les plus lointaines, car si l'on assiste à la mutation des pratiques agricoles à proximité de Cuenca, on peut légitimement craindre une plus grande marginalisation des exploitations familiales éloignées de la ville. On pourra alors observer un contraste fort entre une paysannerie dynamique, bien intégrée à l'économie urbaine, et une autre plus pauvre, contrainte de survivre grâce à d'autres moyens que l'agriculture marchande.

Discussion

L'expérience cuencanaise montre que dans le cadre de filières courtes, les petites unités de production offrent de grandes possibilités pour assurer le ravitaillement urbain, tout en parvenant dans le même temps à entrer dans un processus de capitalisation. La voie d'une véritable agriculture durable dans cette région de l'Equateur serait-elle alors trouvée ? L'envie de répondre par l'affirmative est grande, mais plusieurs interrogations demeurent. L'orientation croissante vers le maraîchage, pour répondre à la demande urbaine, ne risque-t-elle de mettre en péril les cultures vivrières traditionnelles comme le maïs et les tubercules ? Une telle dynamique agricole pourra telle se maintenir sur le long terme et devenir un modèle de développement pour l'agriculture familiale en Amérique latine ?

Afin de proposer des éléments de réponse pertinents, nous mobiliserons les informations recueillies lors d'un travail de terrain de dix mois mené dans les Andes équatoriennes entre 2008 et 2010 (Rebaï, 2012). Ainsi, nous devrions restituer les principales données des enquêtes économiques réalisés au sein d'une quarantaine d'exploitations et des entretiens réalisés auprès d'acteurs institutionnels, l'ensemble de ces ressources nous ayant permis d'étudier avec précision les caractéristiques de l'approvisionnement agricole de la ville de Cuenca.

[1] "Revolución ciudadana"
[2] "Objetivo estrategico"
[3] "Fortalecer el desarrollo de organizaciones y redes de productores"

Références bibliographiques

- **Chaleard J.L., Mesclier E.**, 2004. Dans le nord du Pérou, l'agriculture commerciale augmente-t-elle les risques chez les petits producteurs ? . In David G. (dir.), *Espaces tropicaux et risques : du local au globa*l. IRD/Presses Universitaires d'Orléans, 279-291.
- **Chonchol J.**, 1995. *Systèmes agraires en Amérique latine : des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*. IHEAL..
- **Gilard J., Tulet J.C.** (coord.), 20050. Grandes plantations d'Amérique latine, entre rêve et commerce. *Caravelle*, 85
- **Rebaï N.**, 2012. *A chacun son chemin. Une analyse de la redéfinition des stratégies paysannes et des dynamiques territoriales dans le contexte migratoire des Andes équatoriennes*. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- **Tulet J-C.**, 2005. Amérique latine : la plus forte croissance de production agricole au monde. In Hardy S., Medina-Nicolas L., *L'Amérique latine*. Editions duTemps, 55-77.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Acteurs et réseaux d'agroécologie au Burkina Faso.

De l'expérience locale à la structuration d'une alternative collective : un agroécologisme des pauvres ?

Bertrand Sajaloli, Département de géographie, CEDETE, Université d'Orléans - bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr

Julien Meunier, doctorant en géographie, EA CEDETE ; **Mikael Motelica**, ISTO , **Alain Sanou**, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), **Denis Chartier**, CEDETE, université d'Orléans, **Elodie Baritaux**, chargée de mission CENTRAIDER

Résumé.

Le Burkina Faso est paradoxalement un des pays pionniers des expériences contestataires et novatrices en agriculture[1] et un des États africains les plus ouverts à la diffusion de pratiques agricoles intensives préconisées par les grands groupes et les organismes internationaux[2]. Mais depuis la fin des années 2000, les crises alimentaires[3] et l'incapacité des politiques agroindustrielles à assurer sécurité et souveraineté alimentaires, ont tout à la fois contribué à l'inflexion du discours institutionnel vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et des communautés rurales[4], et favorisé l'émergence de réseaux d'acteurs engagés dans l'agriculture biologique et dans l'agroécologie.

C'est cette émergence et la construction de ces réseaux que nous analysons dans cette communication. Notre hypothèse est que ce serait construit et se diffuserait actuellement un agroécologisme des pauvres (en prolongement de l'expression de Joan Martinez Alier, d'écologisme des pauvres, 2003). Cet agroécologisme, en plus de proposer une alternative convaincante à des modèles agricoles productivistes, qu'ils soient nourris ou pas d'un nouvel esprit (Fouilleux et al., 2012), réussirait à infléchir les discours des institutions nationales et internationales en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique tout en proposant une réelle alternative sous forme de développements endogènes des communautés rurales.

L'émergence et la construction des réseaux sera analysée grâce aux travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche action Biosol. Ce dernier a pour objectif de promouvoir de nouvelles connaissances éco-agronomiques innovantes, dites d'intensification écologique, qui puissent apporter des réponses fiables pour assurer un développement environnemental et socio-économique durable dans différentes régions du Burkina Faso. Son originalité provient de l'étroite collaboration entre sciences biophysiques, sciences humaines et acteurs de l'aide au développement français et burkinabè. De la mise au point scientifique des techniques de l'intensification écologique à leur adoption et utilisation autonome par les paysans locaux, de la formation des agriculteurs à la construction des réseaux d'acteurs engagés dans l'alternative agricole, c'est en effet toute la chaîne des transferts de compétence que se propose de réaliser le programme BIOSOL[5]. Dans ce cadre, et en collaboration avec le réseau Centraider[6], a été organisée à Ouagadougou le 15 février 2013 une rencontre des acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Burkina Faso[7] qui a réuni plus de 80 structures différentes, dont des têtes de réseaux comme l'ADTAE, l'AGED, l'AIDMR, l'ARFA, l'APAD, Autre Terre, l'AVAPAS, le CEAS, CNABIO, OXFAM Burkina, Terre et Humanisme, Terre Verte…[8].

[1] Création en 1981 puis animation du centre sahélien de formation de Gorom Gorom par Pierre Rhabi afin de diffuser l'agroécologie aux paysans les plus pauvres

[2] Le Burkina est le troisième producteur d'OGM en Afrique après l'Egypte et l'Afrique du Sud et a signé, via l'INERA (l'institut de l'environnement et de recherches agricoles, structure de recherche du Centre National de Recherche Scientifique du Burkina Faso) en 2008 un accord commercial avec Monsanto.

[3] Des émeutes de la faim se sont déroulées dans la capitale et les principales villes burkinabè au printemps 2008.

[4] Jean Ziegler, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme aux Nations unies dénonce en 2008 la *destruction systématique des agricultures vivrières* dans le Monde Diplomatique daté de mars 2008. De même, les interventions de la FAO en faveur de l'activité des petits paysans du Sud et de l'agriculture biologique se font plus pressantes comme au Sommet Mondial sur la sécurité alimentaire de Rome du16 au18 novembre 2009.

[5] Financé par la région Centre, BIOSOL rassemble : pour les sciences physiques, l'Institut des Sciences de la Terre d'Orléans –ISTO, UMR 7327- et l'association Passerelles ; pour les sciences humaines : les laboratoires CEDETE EA 1210 université d'Orléans, CITERES UMR 6575 de l'université de Tours, l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois ; puis les acteurs de l'aide au développement français (CENTRAIDER, LOOS N' GOURMA, DJANGON BARANI) et burkinabè (AVAPAS, autorités locales)

[6] http://www.centraider.org/

[7] Voir le compte-rendu détaillé de la rencontre sur la page : www.centraider.org/les-groupes-de-travail/burkina-faso/818-rencontre-multi-acteurs-au-burkina-faso-le-15-fevrier-2013.html

[8] ADTAE : Association pour le développement des Techniques Agroécologiques. AGED : Association pour la Gestion de l'Environnement et la promotion du Développement Durable ; AIDMR : Association Interzone pour le Développement en Milieu Rural. APAD : Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable. ARFA : Association de Recherche et de Formation en Agroécologie. Autre Terre : ONG de solidarité internationale belge. AVAPAS : Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agroécologiques au Sahel. CEAS : Centre Ecologique Albert Schweitzer.

À partir d'enquêtes réalisées auprès des 80 structures que BIOSOL a réunies, seront identifiées les trajectoires et les stratégies de chaque acteur ainsi que leurs positions par rapport au modèle dit conventionnel, à « l'agroécologisme des pauvres » et vis-à-vis des autres acteurs du réseau émergent. Une attention plus particulière sera portée à l'AVAPAS, créée il y a plus de 20 ans à la suite de l'expérience de Pierre Rhabi au Sahel, qui fait figure de pionnier de l'agroécologie et à CNABIO qui anime aujourd'hui le réseau émergent. De même, sera suivie la réflexion sur l'édiction de nouvelles normes (label Bio au Burkina Faso) et de pratiques inédites (AMAP notamment) dans un pays du Sud.

_____

Références bibliographiques

- **Chartier D., Arnauld de Sartre X.**, 2008). Les politiques des jeunes agriculteurs en Amazonie, ou l'ambiguïté de la référence au modèle français. In Tollis, M. (dir.), *Regards croisés France-Brésil*. L'Harmattan.
- **Chartier D., Vantilbeurgh V.**, 2011. Réseaux d'acteurs et développements durables. In Droulers M., Le Tourneau F.M., *L'Amazonie brésilienne et le développement durable*. Belin, 379-399.
- **Fouilleux E., Goulet F.**, 2012. Firmes et développement durable : le nouvel esprit du productivisme. *Études Rurales*, 190, 131-146.
- **Martinez Alier J.**, 2003. *The environmentalism of the poor*. Edward Elgar Publishing Ltd.
- **Mercoiret M.R.**, 2006. Organisations paysannes et politiques agricoles. *Afrique Contemporaine*, 127, 135-157
- **Sajaloli B., Henriet J.M., Chapuis S.**, 2013. Souveraineté alimentaire et aide au développement. Paradoxes et diversité des stratégies des acteurs de la solidarité internationale en région Centre. 138ème congrès des sociétés historiques et scientifiques, *Se nourrir. Pratiques et stratégies alimentaires*, Rennes, 22-27/04/2013.

- http://www.napa-pana.org/files/workshops/burkina/28_Presentation_du_CEAS.pdf.
- http://www.eauterreverdure.org/
- http://arfa-ong.org/ferme.html
- http://www.terre-humanisme.org/rubrique81.html?PHPSESSID=f8a895510b1234700db834a6cda0512e

CNABIO : Conseil National pour l'Agriculture Biologique, créé le 31 mars 2011 ; ce conseil fédère une quarantaine d'acteurs actifs dans le domaine.
Terre Verte AZN : créée le 23 avril 1989, cette ONG fédère différentes associations burkinabè engagées dans le développement rural durable.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Les “student farms” sur les campus américains: Une nouvelle forme d’agriculture?

The student farm movement in North America: A new form of agriculture?

Laura Sayre, Inra-Sad, UMR Cesaer, Dijon - lbsayre@mac.com

Abstract.

The number of “student farm” projects in operation at North American colleges and universities has increased rapidly over the past decade, with more than 75 documented programs currently in operation and dozens more in development (Sayre and Clark 2011). A wide range of benefits are claimed for student farm projects, including their practicality for the teaching of agricultural production and marketing skills; strong community outreach function; utility within campus ecosystems as producers of food and recyclers of organic waste; and cultivation in students of such attributes as leadership, teamwork, responsibility and a sense of place. While the specific benefits deemed most important vary, student farms are thus remarkably multi-functional, meeting (or proposing to meet) a host of objectives consonant with colleges’ and universities’ teaching, research, extension, and community service missions. This paper will examine this multi-functionality in order to develop a larger understanding of the ambitions and impacts of the student farm movement. What kinds of claims are made for student farm projects? Which of these claims prove most effective in practice? Does student farming constitute a social movement, and if so, in what sense?

The research to be presented is based on the author’s experience co-editing a book about the student farm movement (featuring 15 chapters by college farm managers and directors at a variety of schools across North America); site visits and interviews at 10 additional student farms in different regions of the United States; and a cumulative, Web-based survey of student farm projects in Canada and the United States. The dynamism of the student farm movement makes it difficult to assess its scope at a given moment. The 2011 College Sustainability Report Card, for example, found that 70 percent of 322 colleges and universities surveyed (or some 225 schools) had a community garden or farm on campus, up from just 29 percent in 2009. The prevalence of student farm projects in different regions of the United States follows broad patterns observed within the organic farming movement more generally, with a strong concentration of organic operations along the West Coast and in the Northeast, a slightly less dense concentration in the Midwest, and a lower concentration in the Southeast (USDA National Organic Program 2007). Student farm establishment appears to be relatively more prevalent among private colleges in the Northeast, among land-grant universities and community and technical colleges and polytechnic universities in the West, and among land-grants and private colleges in the Midwest.

These projects vary widely in terms of institutional setting, administrative structure, financial situation, range of activities, scale, and agroecological context: there are student farms from Florida to British Columbia and from Maine to New Mexico; farms at community colleges, land-grant universities, liberal arts colleges, and private universities; farms of several hundred acres and farms that are actually small gardens. Cutting across these institutional and geographic variables, however, student farm projects share many of the same rationales, challenges, innovations, and perceived benefits. These commonalities have fostered the emergence of various formal and informal networks for information gathering and exchange, including alumni surveys, professional associations, conference sessions, list-servs and graduate theses. In part because of the diverse disciplinary contexts in which student farm projects operate, however, a broad-based understanding of the objectives, impacts and significance of student farming has yet to emerge. This paper will seek to provide that framework, arguing that the most useful way to analyze student farm projects is in terms of the benefits they are claimed or perceived to provide within the campus environment.

Based on this material, nine key functions of student farm projects can be identified: 1) as sites for the acquisition of practical farming skills; 2) as sites for agricultural research; 3) as sites for food system education; 4) as sites for community engagement; 5) as key elements within campus ecosystems; 6) as key elements in campus land-use planning; 7) as sites for agricultural innovation; 8) as sites for curricular innovation; and 9) as sites for experiential education. The first part of this paper will examine these key functions for student farming, identifying examples in each case and considering to what extent the anticipated or perceived benefits of student farming can be said to be specific to their institutional setting. A second part will propose three possible (overlapping) theoretical frameworks for student farming that emerge from these observed functional aspects: 1) student farming as social movement; 2) student farming as “care farming”; and 3) student farming as agroecology.

Bibliographical references

- **Barlett P.**, 2011. .Campus sustainable food projects: Critique and engagement. *American Anthropologist,* 113(1), 101-115.
- **College Sustainability** Report Card, 2011.
- **Curry J.M.**, 2002. Care Theory and 'caring' systems of agriculture. *Agriculture and Human Values,* 19, 119-131.
- **Delat K.**, 2006. Incorporating Organic and Agroecological Approaches into the University Curricula: The Iowa State University Graduate Program in Sustainable Agriculture. *HortTechnology* ,16(3), 445-448.
- **Ferguson J., Lamb E., Swisher M.**, 2006. Developing an Interdisciplinary Organic and Sustainable Agriculture Curriculum at the University of Florida. *HortTechnology* 16(3), 436-438.
- **Francis C., Lieblein G., Gliessman S., Breland T.A., Creamer N., Harwood R., Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., Wiendehoeft M., Simmons S., Allen P., Altieri M., Porter J., Flora C., Poincelot R.**, 2003. Agroecology: the ecology of food systems. *Journal of Sustainable Agriculture,* 22(3), 99-118.
- **Keeler H.**, 2011. *Considering the Urban Farm Program and the Role of Place-Based Experiential Education in the Pedagogy of Landscape Architecture*. Master's thesis, Department of Landscape Architecture, University of Oregon.
- **Lacy W.B.**, 1993. Can agricultural colleges meet the needs of sustainable agriculture? *American Journal of Alternative Agriculture,* 8(1), 40-45.
- **Markhartt III, Albert H.**, 2006. Organic Educational Opportunities at the University of Minnesota: The Role of a Student-Run Organic Farm, *HortTechnology,* 16(3), 443.
- **Gonigle M., Starke M.&J.**, 2006. *Planet U: Sustaining the World, Reinventing the University*. BC: New Society Publishers.
- **Ngouajio M.K., Delate, E., Carey A.N., Azarenko J., Ferguson I., Scirappa W.J.**, 2006. Curriculum development for organic horticulture: Introduction, *HortTechnology,* 16(3), 413-417. Proceedings of the Workshop: Curriculum Development for Organic Horticulture, July 21, 2005, American Society for Horticultural Science meetings, July 18-21, 2005, Las Vegas, Nevada.]
- **Organic Farming Research Foundation**, 2012. Organic Land Grant Assessment. Santa Cruz, California. [online] http://ofrf.org/publications/2012-LGU-Assess.pdf.
- **Parr Damian M., Cary J., Trexler, Navina R., Khanna, Bryce T. Battisti**, 2007. Designing sustainable agriculture education: Academics' suggestions for an undergraduate curriculum at a land grant university, *Agriculture and Human Values*, 24, 523-533.
- **Salatin J.**, 2011. Eco-Campus: Thinking Beyond Green to Truly Sustainable, *Acres-USA* 41(6).
- **Sayre L., Sean C.** (eds.), 2011. *Fields of Learning: The Student Farm Movement in North America*. University Press of Kentucky.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Empaysannement de luttes urbaines : Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes
Du Potager Collectif des Lentillères à Notre Dames des Landes

Yannick Sencébé, Inra-SAE2, UMR Cesaer, Dijon - yannick.sencebe@dijon.inra.fr

Résumé.

"*Notre zad à nous"* : est l'expression d'un des membres du Potager Collectif des Lentillères – occupé illégalement à Dijon depuis 2010- pour désigner le lien étroit qui relie cette expérience à celle de Notre Dame des Landes et à toutes celles qui fleurissent autour d'autres villes (Genève, Lyon, Rennes…).

Ces expériences relèvent semble-t-il d'un empaysannement des luttes et des militants urbains autour de l'enjeu de la terre, de sa préservation et de sa réappropriation. Plus qu'à l'irruption d'un "désir de nature en ville", expression largement utilisée pour rendre compte du développement des "jardins partagés" autant que pour appuyer les politiques d'éco-quartiers, ce à quoi nous assistons est la relocalisation de la lutte pour la terre au cœur des villes, et le retour de la figure paysanne dans certains réseaux militants, sous l'effet de plusieurs phénomènes :

- L'émergence d'une génération de militants d'un type nouveau, génération issue de la crise, ayant intégré les apports de l'alter-mondialisme et socialisée au sein des classes moyennes : conscience écologique, culture mondialisée, critique du travail salarié et de la méritocratie républicaine passant par l'école en sont les ingrédients ;
- La prise de conscience d'un nouvel enjeu lié à la terre, autant pour son accès et son partage que pour sa préservation face à l'avancé de l'urbanisation ;
- Une nouvelle ère politico-urbanistique qui promeut à la fois la "nature en ville" et la "métropole attractive", alimentant les contradictions des politiques urbaines dans lesquels les élus se débattent et les frustrations ou contestations d'une partie de la population.

C'est cette hypothèse que je propose d'étayer à partir d'une posture particulière : celle de la participation observante, expression que j'utilise en référence à l'observation participante, méthode bien connue des ethnologues. Par cette inversion des termes, il s'agit de rendre compte d'un double statut sur ce lieu qui fut tout d'abord un "terrain d'engagement" avant de devenir un "terrain d'enquête". C'est donc également en filigrane la place du sociologue dans la cité et son rapport à ses objets d'analyse qui seront appréhendés à travers l'expérience de mes pas dans les sillons de ce potager que l'on peut classer comme potager "revendicatif". L'occupation illégale y a été en effet initiée par des mouvements militants en faisant du lieu un symbole de défense des terres agricoles menacées d'urbanisation. L'espace est par ailleurs auto-géré avec l'objectif de réappropriation d'une parcelle d'autonomie alimentaire.

Dans ce contexte, les outils et méthodes classiques se sont révélés inadaptés : pas d'enregistrement ni de questionnaire possibles. Archivage de documents (tracts, affiches, journal du potager…), photos, analyse des messages électroniques, observations, comptes-rendus de réunions, notes à partir de discussions informelles en sont les matériaux.

Si le propos concerne un potager militant au plein cœur d'une ville, il s'agira moins de rendre compte d'une nouvelle forme d'agriculture que de montrer comment l'agriculture et plus précisément la figure paysanne sont réinvesties au cœur de nouvelles formes de contestation et de résistance.

En revenant dans un premier temps sur la genèse de ce potager, sorti d'une friche urbaine de 20 ha destinés à accueillir un projet d'éco-quartier porté par la mairie, on montrera comment la défense de terres maraichères a permis la convergence inédite d'associations classiques et de militants issus d'un squat urbain. L'immersion, ensuite, dans le quotidien du jardinage donnera à voir l'extension de la dynamique à tous le " quartier des Lentillères" et l'installation illégale d'une "ferme maraichère professionnelle", dont les membres se revendiquent "paysans sans terre", mettant ainsi en scène la difficulté d'accès à la terre tout en l'insérant dans une "narration universalisante de l'injustice".

Après ces deux premiers temps d'une ethnographie menée au plus près des lieux et des temps de cette lutte potagère, on reviendra sur l'hypothèse d'empaysannement des luttes et des militants urbain :

- d'une part en montrant comment cette expérience se constitue comme "argument en acte" d'une critique radicale de "l'urbanisme vert" autant que du capitalisme et de ses déclinaisons agro-industrielles ;
- d'autre part en suivant les trajectoires et formes diverses de politisation des membres du potager.

Il s'agira au final de rendre compte des liens étroits qui relie cette expérience à d'autres mouvements, notamment à Notre Dame des Landes et au réseau européen Reclaim The Fields auxquels participent certains membres du potager faisant ainsi circuler des formes de mobilisation et des arguments nouveaux.

Références bibliographiques

- **Agricolianski E.**, Sommier I. (dir.), 2005. *Radiographie du mouvement altermondialiste*. La Dispute.
- **Den Hartigh C.**, 2012. *Jardins collectifs urbains. Parcours des innovation potagères et sociales*. Educagri.
- **Genel K.**, 2004. Le pouvoir chez Foucault et Agemben., *Methodos,* 4 [en ligne].
- **Lipsky M.**, 1981. la contestation comme ressource politique. In Padioleau J.G. (dir), *L'opinion publique*. Mouton.
- **Mouchard D.**, 2010. Les mouvement sociaux, laboratoire de la démocratie. *La vie des idées.fr* [en ligne].
- **Pérez-Vitoria S.**, 2005. *Les paysans sont de retour*. Actes Sud.
- **Terral P.**, 2011. *Larzac de la lutte paysanne à l'altermondialisme*. Privat.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire

Elisabeth Sénéchal, Économiste rurale - elisabeth.senechal@mapaq.gouv.qc.ca
Hélène Doddridge, Agroéconomiste, directrice
Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Résumé.

L'organisation de l'intervention dans le secteur bioalimentaire au Québec se déploie principalement à l'échelle nationale et sur une base sectorielle. Toutefois, au cours des dernières années, le Québec a expérimenté de nouvelles façons de mener ses actions en vue de planifier et d'appuyer le développement de l'agriculture sur une base régionale ou locale. Ces mesures contribuent à favoriser de nouvelles formes d'agriculture répondant à l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire ainsi qu'aux attentes exprimées par les consommateurs pour des produits différenciés et de proximité. Parmi ces approches, soulignons la prise en compte des enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la réalisation du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que la réalisation de plans de développement de la zone agricole (PDZA) par les municipalités régionales de comté (MRC). Par ailleurs seront présentées, dans cette communication, des mesures qui ont permis d'appuyer la multifonctionnalité de l'agriculture ainsi que d'encourager des initiatives en rapport avec l'achat local, les circuits courts et de proximité ou les appellations réservées.

Des approches mobilisatrices et participatives : un développement du bioalimentaire en phase avec l'occupation du territoire

1. Introduction

L'organisation de l'intervention dans le secteur bioalimentaire au Québec se déroule principalement à l'échelle nationale et sur une base sectorielle. Toutefois, au cours des dernières années, plus particulièrement dans la foulée du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) en 2008, le Québec a expérimenté de nouvelles façons de déployer ses actions en vue de planifier et d'appuyer le développement de l'agriculture sur une base régionale ou locale. Ces nouvelles approches, complémentaires des interventions sectorielles déjà existantes, permettent une meilleure prise en compte des enjeux particuliers à chacun des territoires. Par ailleurs, elles contribuent à favoriser de nouvelles formes d'agriculture répondant à des préoccupations liées notamment à l'occupation dynamique du territoire ainsi qu'aux attentes exprimées par les consommateurs pour des produits différenciés et de proximité. Ces interventions se font en cohérence avec la Politique de souveraineté alimentaire (PSA), déposée au printemps 2013 et dont trois des quatre axes portent sur l'*occupation dynamique du territoire,* l'*identité des aliments* et le *développement durable*. Ce contexte fait l'objet d'une autre communication intitulée *Débats publics, nouveaux dialogues et consensus : vers une politique de souveraineté alimentaire au Québec*.

La présente communication vise à décrire ces différentes approches. Parmi elles, soulignons la prise en compte des enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la réalisation du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que la réalisation de plans de développement de la zone agricole (PDZA) par les municipalités régionales de comté (MRC). Par ailleurs, nous présenterons de nouvelles mesures d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture, principalement dans sa contribution à l'occupation dynamique du territoire, ainsi que diverses initiatives ayant trait à l'achat local, aux circuits courts et de proximité de même qu'aux appellations réservées.

2. Un contexte d'intervention favorable

Ces initiatives s'inscrivent en cohérence avec des gestes du gouvernement québécois visant à favoriser le développement du territoire. En plus de la Politique nationale de la ruralité, lancée pour la première fois en 2001, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dévoilait, en 2011, la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016. La Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, qui accompagne cette stratégie, a été adoptée par l'Assemblée nationale en 2012.

Il faut dire que l'occupation du territoire est un enjeu majeur pour le Québec. Celui-ci est effectivement caractérisé par un territoire immense, dont la géographie et le climat ont toujours posé des défis quant à la façon de l'occuper et de l'habiter. Près de 80 % de la population urbaine vit sur 10 % du territoire québécois et 20 % de la population est dispersée sur 90 % de ce territoire, depuis le voisinage des villes jusqu'aux marges de l'écoumène (MAMROT, 2011).

Par cette stratégie, le gouvernement définit l'occupation et la vitalité des territoires comme étant « la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques sectoriels ». La Loi amène les ministères et les organismes publics concernés à concourir à l'atteinte des objectifs de la Stratégie et à s'appuyer sur des principes dans leurs interventions. Parmi ces principes se trouvent la *subsidiarité* et l'*action gouvernementale modulée*, afin de tenir compte de la diversité et de la particularité des territoires.

2.1. Les acteurs en présence

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déploie son intervention par l'entremise d'une direction régionale dans 14 des 17 régions administratives qui composent le Québec[1]. À l'échelle régionale, les fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles (UPA) constituent depuis longtemps des interlocuteurs privilégiés. Compte tenu du rôle que la direction régionale est appelée à jouer en matière de développement, elle est de plus en plus amenée à travailler avec une multitude d'intervenants de son territoire, tels que les conférences régionales des élus (CRÉ), les municipalités régionales de comté (MRC) ou les centres locaux de développement (CLD). Ces organisations, dont la mission première n'est pas nécessairement l'agriculture, participent activement à la mise en œuvre des différentes stratégies d'intervention faisant l'objet de cette communication. L'annexe A présente une liste de ces principaux acteurs du développement régional et local.

3. Des démarches de planification intégrées et participatives

Les démarches de planification offrent l'occasion aux différents acteurs du territoire de développer une vision commune et de prendre en compte les particularités et les enjeux propres à leur milieu. Comme le mentionne Proulx (2008), « la planification est en réalité au cœur des efforts collectifs d'appropriation des enjeux et des défis territoriaux reliés à l'aménagement, à la gestion publique de programmes, de biens et de services ainsi qu'à la promotion du développement culturel, social et économique. La nouvelle finalité du développement durable s'ancre de plus en plus dans la planification territoriale ».

Des démarches de planification stratégique du développement du secteur agricole et agroalimentaire à l'échelle des régions administratives sont menées au Québec depuis deux décennies. Ces démarches sont principalement coordonnées par les tables de concertation agroalimentaire régionales ou les CRÉ. En complément des démarches de planification existantes, le Québec a expérimenté plus récemment d'autres modes de planification arrimés à l'aménagement du territoire en y intégrant les enjeux de l'agriculture. Le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), réalisé à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, et les plans de développement de la zone agricole, réalisés par les MRC, constituent des exemples pertinents.

3.1. Le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal

Plus qu'elle ne l'avait été auparavant, l'agriculture a été intégrée dans les débats publics du Grand Montréal dans le cadre du processus qui a mené à la réalisation du PMAD de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2011. La zone agricole couvre tout de même 58 % du territoire de la CMM (220 520 hectares), lequel regroupe près de 50 % de la population du Québec. Malgré cette proximité, l'agriculture n'a pas été perçue traditionnellement comme un enjeu prioritaire. La démarche du PMAD semble toutefois marquer un tournant quant à l'importance accordée à l'agriculture dans les débats publics. Le PMAD a en effet mis en lumière la contribution significative de l'agriculture au développement économique et à la qualité de vie de la CMM (espaces verts, aliments de proximité, etc.).

L'élaboration du PMAD est édictée par la Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, sanctionnée en 2010. Ce plan doit définir les orientations, les objectifs et les critères relativement à huit objets, dont celui de la mise en valeur des activités agricoles. Il doit également délimiter un périmètre d'urbanisation métropolitain qui indique les secteurs à urbaniser dans le Grand Montréal pour les vingt prochaines années.

Bien que des exercices de planification territoriale aient été effectués dans le passé à l'échelle des municipalités et des MRC, le PMAD constitue une première démarche de planification intégrant l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal. L'exercice a donné lieu à une consultation

[1] Certaines directions régionales couvrent plus d'une région administrative.

publique et a permis à près de 350 personnes et représentants d'organismes de s'exprimer sur le projet de plan. Une grande diversité d'acteurs de la société civile ont participé aux audiences publiques. Pour l'agriculture, cette démarche s'est avérée fort positive. En effet, le PMAD a permis d'effectuer un arbitrage concernant les besoins de développement exprimés par chacune des municipalités et des MRC qui composent la CMM et d'orienter le développement urbain vers les espaces vacants situés hors du territoire agricole.

Par le PMAD, la CMM établit l'objectif d'une croissance de 6 % de la superficie des terres en culture, d'ici 2031, à l'échelle métropolitaine. Il s'agit là d'un défi ambitieux et elle devra, pour y parvenir, non seulement favoriser la mise en valeur des secteurs sous-exploités, mais également s'assurer de protéger intégralement son territoire agricole.

De plus, la CMM entend poursuivre certaines démarches déjà amorcées, notamment des projets visant le remembrement de petites parcelles en zone agricole. Le projet pilote Éco-Territoire 21, réalisé à Longueuil, s'inscrit dans cette veine. À la suite d'un remembrement des terres, ce projet vise la remise en culture des terres qui étaient à l'abandon, notamment en favorisant la relève agricole. Les superficies exploitées, soit environ 130 hectares, seront vouées à l'agriculture biologique et aux cultures à valeur ajoutée. L'un des objectifs du projet Éco-Territoire 21 consiste à développer une agriculture périurbaine durable, permanente, diversifiée, respectueuse de l'environnement, et axée sur les besoins et les préoccupations des citoyens.

Enfin, mentionnons que le PMAD reconnaît le potentiel de l'agriculture urbaine, un mouvement en émergence au Québec, tant au regard du développement social et éducatif ou de la lutte pour la sécurité alimentaire qu'en ce qui concerne le verdissement des quartiers. Une première charte citoyenne montréalaise portant sur l'agriculture urbaine et mise en œuvre par une démarche de participation citoyenne a aussi vu le jour en 2011. Cette charte vise l'intégration et la reconnaissance de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales, provinciales et nationales. Étant donné l'importance grandissante de l'agriculture urbaine et son potentiel pour ce qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie, la CMM invite donc les MRC et les agglomérations à la reconnaître dans leurs outils de planification. Un fait intéressant dans ce contexte est que le premier sujet abordé à la suite de l'implantation du droit d'initiative citoyenne à Montréal est celui de l'agriculture urbaine, avant même d'autres sujets plus médiatisés tels que le transport ou les taxes.

**Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (en rouge)
et zone agricole (en vert)**

Sources : MAPAQ et CPTAQ, 2013. Production du MAPAQ.

Enfin, dans un contexte où la Communauté métropolitaine de Montréal compte les terres reconnues pour être parmi les plus fertiles du Québec, plus des deux tiers des activités de transformation alimentaire et la moitié de la population québécoise, il s'avère primordial d'assurer une planification adéquate de ce territoire. L'agriculture périurbaine offre de multiples avantages. Elle aide à atténuer les effets de l'étalement urbain et constitue une vitrine pour l'agriculture en favorisant un rapprochement avec les consommateurs et les citoyens. Malgré la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), les pressions d'urbanisation et la spéculation foncière sur les terres agricoles situées en zone périurbaine sont très présentes. La démarche du PMAD contribue néanmoins à une plus grande sensibilisation des intervenants concernés et de la population à l'importance de l'agriculture sur leur territoire.

3.2. Les plans de développement de la zone agricole (PDZA)

Pour valoriser l'occupation dynamique du territoire par l'agriculture, une démarche participative de planification a été préconisée et appliquée principalement à partir de 2008 au Québec. Il s'agit des PDZA, qui consistent en des outils de planification personnalisés à l'échelle d'une MRC. Le PDZA vise à mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles.

En plus de contribuer à l'enrichissement des connaissances relatives au territoire et aux activités agricoles, le PDZA conduit à un meilleur dialogue entre les acteurs du milieu. Il permet de jeter les bases d'une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour développer de façon concertée l'agriculture et l'agroalimentaire. De plus, l'exercice d'élaboration du PDZA constitue une démarche favorisant les échanges entre le monde agricole et les citoyens. Il contribue à sensibiliser les acteurs non agricoles aux enjeux de l'agriculture de leur territoire, facilitant ainsi la création de nouveaux liens et une compréhension mutuelle des préoccupations de chacun.

Parmi les différents échelons de la gouvernance territoriale, les MRC présentent des atouts indéniables. Elles ont été délimitées selon le sentiment d'appartenance des populations et les traditions de coopération intermunicipale (Proulx, 2008). Pour Solidarité rurale du Québec, qui milite pour une gouvernance décentralisée qui rapprocherait les centres de décision des citoyens, la MRC s'avère le niveau optimal correspondant davantage à l'appartenance territoriale identitaire que le font les régions administratives.

C'est pour donner suite aux recommandations du rapport de la CAAAQ que le MAPAQ a soutenu et accompagné des projets pilotes de PDZA qui ont été mis en œuvre de 2008 à 2011 dans huit MRC du Québec. Ces projets pilotes se sont déroulés au sein de différentes réalités géographiques, soit en zone périurbaine, dans les basses terres du Saint-Laurent et en région périphérique.

Parallèlement à la réalisation de ces projets pilotes, le MAPAQ a étudié des expériences similaires menées en Colombie-Britannique et en France. Une mission regroupant des représentants du Ministère, de certaines MRC participant aux projets pilotes et de l'UPA s'est ainsi rendue en France en mars 2009. Les connaissances acquises au cours de cette mission concernaient des projets conduits dans le cadre des programmes *Territoires et initiatives par l'agriculture multifonctionnelle (TERRIAM)* en Bretagne et *Pour et sur le développement régional (PSDR)* en Rhône-Alpes et en Bourgogne. De plus, le MAPAQ a étudié le cas de la Colombie-Britannique, où l'on favorise, depuis plus de quinze ans, la mise en place d'*Agricultural Area Plans* (AAP). Ces expériences étrangères ont permis de bonifier la démarche mise en œuvre au Québec.

En ce qui a trait à l'élaboration des PDZA, le MAPAQ émet des lignes directrices. Celles-ci stipulent que les PDZA devraient mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits, viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou des modes de mise en marché, favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

Dans tous les cas, les démarches conduites par les MRC ont reposé sur la participation active de

partenaires issus de champs d'intervention très variés (ex. : municipal, agricole, économique, forestier, environnemental, touristique) et cette concertation s'est avérée un facteur de réussite dans l'élaboration d'un PDZA. Par ailleurs, compte tenu de leur expertise en matière d'agriculture, d'aménagement et de développement économique, il est recommandé que les représentants du MAPAQ, de l'UPA et des CLD accompagnent les MRC du début à la fin de leur démarche.

Les principales difficultés éprouvées dans l'élaboration des PDZA qui ont fait l'objet de projets pilotes sont liées à la mobilisation des élus et au fait d'élaborer et de mettre en œuvre le PDZA dans un contexte où les ressources humaines et financières sont jugées insuffisantes. Arrimer les deux grands enjeux que sont l'aménagement du territoire et le développement de l'agroalimentaire constitue aussi un défi.

Pour ce qui concerne les pistes de solution déterminées dans les PDZA, elles sont variées, par exemple, la réutilisation agricole des terres abandonnées et l'entretien des friches dans la MRC d'Argenteuil ainsi que la banque de terres mise en place par la MRC de Brome-Missisquoi. Plus précisément, cette banque de terres vise à mettre en relation des propriétaires de terres inexploitées avec des jeunes de la relève agricole qui sont à la recherche de terres. Jusqu'à maintenant, six jumelages ont eu lieu et des négociations seraient en cours pour plus d'une dizaine. D'autres actions intéressantes ont également été retenues dans des MRC, telles que l'embauche, pour la première fois, d'un agent de développement agroalimentaire, la mise en place d'une réflexion sur la fiscalité agricole, la mise en œuvre d'une politique d'aménagement favorisant la qualité de vie en milieu agricole, l'établissement d'un cadre régional d'implantation d'activités agrotouristiques et une stratégie de promotion visant l'implantation de nouveaux projets agricoles en zone agricole.

Enfin, à la suite du bilan positif qu'il a dressé des huit projets pilotes, le MAPAQ a publié le *Guide d'élaboration d'un PDZA,* destiné aux MRC du Québec. Il a du même coup poursuivi, avec la collaboration du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le soutien à la réalisation de 32 nouveaux PDZA. Mentionnons aussi qu'une dizaine de MRC ont actuellement terminé ou entrepris la réalisation d'un PDZA sans l'aide financière de l'État.

Les PDZA demeurent une démarche dont les atouts font largement consensus au sein du monde agricole et municipal. Comme le souligne la Politique de souveraineté alimentaire, « le PDZA s'avère un outil efficace sur lequel il faut pouvoir compter pour rassembler les acteurs municipaux et locaux autour d'une vision concertée qui est propice à la mise en valeur et au développement de l'agriculture ». C'est dans ce contexte que le gouvernement souhaite étendre l'application des PDZA comme outils de planification et de mise en valeur de la zone agricole à l'ensemble des MRC du Québec.

4. Un appui nouveau à la multifonctionnalité de l'agriculture

En 2011, le MAPAQ lançait le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture, une première intervention du genre en Amérique. Il encourage ainsi les initiatives qui mobilisent agriculteurs et intervenants du milieu autour d'objectifs communs répondant à des attentes sociales récentes.

En 2008, le rapport de la CAAAQ constituait un des premiers documents recommandant la prise en compte du concept de multifonctionnalité. En 2009, le rapport St-Pierre suggérait aussi un appui à la multifonctionnalité. Pour stimuler une occupation dynamique du territoire, il y était recommandé d'appuyer les activités agricoles dans des zones au potentiel agricole limité en échange d'une contribution à l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux. C'est dans la foulée de ces rapports que le MAPAQ mettait en place le Programme.

Les enjeux de l'occupation du territoire et de la préservation des activités agricoles dans des zones considérées comme désavantagées sont donc ciblés par ce programme. C'est pour cette raison qu'il s'adresse aux entreprises agricoles de taille modeste (moins de 150 000 $ de revenus agricoles bruts) et situées sur le territoire des 59 MRC ciblées compte tenu des contraintes biophysiques et géographiques en matière de production agricole. Ces MRC ont été déterminées à l'aide d'un indice prenant en compte le potentiel des sols, le potentiel climatique et l'éloignement des marchés. Cette façon de cibler

l'intervention en fonction des caractéristiques des milieux avait rarement été utilisée par le passé dans les programmes du Ministère.

Par ailleurs, lors de l'élaboration du Programme, le MAPAQ a dû s'assurer de la complémentarité de cette nouvelle mesure avec les programmes existants. Sur le plan de l'environnement, le Ministère offre depuis quelques années, par l'entremise du programme Prime-Vert, des incitatifs en faveur de la mise en place de pratiques générant des biens et services environnementaux, telles que l'aménagement de bandes riveraines et de haies brise-vent. Le nouveau programme offrait la possibilité d'expérimenter l'appui à des projets répondant à des objectifs qui n'avaient pas été ciblés jusqu'à maintenant.

Les entreprises agricoles qui participent au Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture peuvent recevoir jusqu'à 30 000 $ sur 3 ans pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques répondant à l'un ou l'autre des objectifs suivants : la mise en valeur des paysages, l'attractivité des territoires, l'accessibilité de l'espace rural, la préservation du patrimoine agricole, la protection de la biodiversité et la prestation de services destinés à la communauté. Il n'y a pas de pratique préétablie afin de laisser émerger de projets répondant aux enjeux du milieu. Les pratiques doivent néanmoins répondre aux objectifs du Programme et respecter les deux principes suivants :

- produire des bénéfices sociaux, économiques ou environnementaux pour la communauté locale;
- engendrer, pour l'entreprise agricole, des pertes de revenus ou des coûts qui ne sont pas convenablement pris en compte par le marché.

Étant donné que les projets collectifs sont susceptibles de générer davantage de retombées, ils sont encouragés grâce à une bonification de l'aide financière pouvant atteindre 5 000 $ par entreprise agricole. C'est également pour cette raison qu'une aide financière peut être accordée à un organisme du milieu pour la coordination d'un projet collectif. Les organismes coordonnateurs de projets collectifs peuvent jouer un rôle central dans le lancement de ceux-ci et l'accompagnement qui s'ensuit. Les divers types d'organismes assumant cette tâche comprennent une proportion importante de CLD et de MRC. Des organismes sans but lucratif, des coopératives de producteurs et des clubs-conseils coordonnent aussi ces types de projets.

Compte tenu de l'ancrage territorial des projets soutenus, le Programme est déployé de façon à faciliter la prise en considération des enjeux particuliers au milieu. Ainsi, les projets sont évalués par des comités régionaux sous la responsabilité du MAPAQ. La composition de ces comités varie d'une région à l'autre. Ils comprennent, notamment, des représentants d'organisations externes telles que le MAMROT, l'UPA, les CLD, les MRC et les CRE. Les projets sont évalués au regard de leur faisabilité et de leur pérennité ainsi qu'en fonction de leur pertinence par rapport aux attentes et aux besoins exprimés par la collectivité, de leur cohérence au regard des priorités d'intervention du milieu, de leurs impacts potentiels sur l'économie locale, de la création d'un potentiel de développement et de la valorisation de l'agriculture. De plus, comme le Programme ne spécifie pas de taux d'aide financière, les directions régionales du MAPAQ déterminent les niveaux d'aide en fonction du type de pratiques mises en place et du contexte régional.

En septembre 2013, 111 projets, auxquels participent 284 entreprises agricoles, avaient été acceptés sur les 156 déposés. De ces 111 projets, 29 sont collectifs et 82 sont réalisés sur une base individuelle. Jusqu'à maintenant, une aide financière de 5 millions de dollars a été accordée à ces projets qui totalisent des coûts d'environ 7,4 millions de dollars, démontrant que les entreprises agricoles et les partenaires concernés investissent dans ces projets. Une proportion de 70 % de cette aide financière est destinée aux projets collectifs et 30 %, aux projets individuels.

Près du tiers des projets soutenus visent, entre autres, la restauration d'un bâtiment agricole d'intérêt. Un grand nombre concerne la remise en culture de terres en friche, répondant ainsi à un enjeu de déprise agricole souvent présent dans les MRC ciblées par le Programme. La mise en valeur de ces terres en friche se fait notamment par l'aménagement de cultures paysagères, de nouveaux pâturages et, dans quelques cas, de systèmes agroforestiers. Généralement, l'aménagement de cultures paysagères

combine des objectifs de diversification, d'attractivité du territoire et de préservation de la biodiversité. Plusieurs projets visent l'amélioration de pâturages, ce qui permet de pérenniser cette pratique. Enfin, quelques projets portent sur la préservation de cultures et de races patrimoniales.

Il est prévu que le Programme se déploie jusqu'en mars 2015. Les résultats de son évaluation permettront d'en apprécier les retombées et d'alimenter les réflexions pour le futur. Jusqu'à maintenant, il semble qu'il contribue à la mise en place de projets porteurs, autant pour le secteur agricole que pour le développement des milieux, et qu'il permette de créer ou de consolider des rapprochements entre le monde agricole et la société. Cependant, des défis demeurent, notamment en qui concerne la compréhension du concept chez les producteurs et les intervenants.

5. Les autres initiatives en appui au développement de l'agriculture à l'échelle territoriale

Depuis plusieurs années, on observe une demande grandissante pour des produits diversifiés, de qualité, frais et différenciés ainsi qu'un intérêt croissant chez les consommateurs pour l'origine des aliments qu'ils achètent et le soutien de l'économie locale. C'est dans cette perspective qu'au cours des dernières années, le MAPAQ a mis à la disposition des entreprises du secteur, ainsi que de leurs partenaires, des mesures pour appuyer l'achat local, la diversification, les circuits courts et la mise en marché de proximité ainsi que les appellations réservées. Certaines mesures ont pris naissance à la suite de la publication du rapport de la CAAAQ et se poursuivent dans le cadre de la PSA.

5.1. L'achat local

L'achat local est un thème majeur de la PSA. Le gouvernement y affirme en effet sa volonté d'« accroître la proportion de l'alimentation des Québécois satisfaite grâce aux aliments du Québec ».

Depuis plusieurs années, le MAPAQ mène une campagne de promotion intitulée « Aliments du Québec : toujours le bon choix! » en collaboration avec Aliments du Québec, un organisme qui gère la certification Aliments du Québec. Cette campagne promotionnelle se décline aussi en campagnes régionales qui mobilisent des partenaires régionaux en les impliquant dans la réalisation de projets concertés et collectifs qui amèneront les consommateurs à accorder la priorité aux produits du Québec dans leurs décisions d'achat.

Enfin, les efforts de sensibilisation déployés auprès des consommateurs semblent donner des résultats d'après les sondages effectués au cours des dernières années. Ceux-ci démontrent que la proportion des consommateurs qui disent vérifier souvent la provenance des produits qu'ils achètent à l'épicerie n'a cessé de croitre, passant de 28 % en 2007 à 37 % en 2009 puis à 53 % en 2011 (SOM, 2009 et 2011).

5.2. Les circuits courts et de proximité

Au cours des dernières années, le MAPAQ s'est montré de plus en plus soucieux de l'importance de favoriser des systèmes de commercialisation de proximité qui permettent de recréer des rapprochements entre les consommateurs citoyens et les agriculteurs. Habituellement considérés comme marginaux, ces modes de commercialisation suscitent néanmoins un engouement certain depuis quelques années auprès des producteurs, des consommateurs, des municipalités et d'organismes préoccupés par l'écologie et la santé tels qu'Équiterre, AmiEs de la Terre de Québec et Québec en forme. La création récente de la Coopérative pour une agriculture de proximité écologique (CAPE) en fait foi également.

Le Québec ne dispose pas encore de données complètes sur la mise en marché de proximité qui a cours sur son territoire et ses retombées. Le MAPAQ estime la part des ventes effectuées par les producteurs agricoles, soit par l'entremise d'un kiosque la ferme, de l'autocueillette ou d'un marché public, à 270 millions de dollars par année, ce qui représente 3 % du total des ventes. La proportion du nombre de producteurs agricoles ayant recours à l'un ou l'autre de ces modes de commercialisation est

passée de 9 % en 2007 à 12 % en 2010[2].

Quant aux marchés publics, ils n'ont cessé de croître au cours des dernières années. Entre 2001 et 2011, il s'est ajouté, au Québec, plus de 30 % de nouveaux marchés publics agroalimentaires (Desjardins Marketing, 2011). On compte aujourd'hui près de 110 marchés publics, dont 80 membres de l'Association des marchés publics du Québec. Environ 85 % de ces marchés sont saisonniers. Une trentaine de marchés de quartier situés à Montréal doivent être ajoutés à ce nombre.

Par ailleurs, un réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) s'est développé au Québec avec l'appui d'Équiterre. Une centaine de fermes approvisionnent plus de 500 points de chute. En outre, les dernières années ont vu apparaître une trentaine de marchés en ligne qui permettent aux consommateurs de passer une commande de produits locaux et de la récupérer à un point de chute.

En septembre 2013, le MAPAQ lançait le Programme Proximité, qui faisait suite au programme Diversification et commercialisation en circuit court en région, mis en place dans la foulée du rapport de la CAAAQ. D'une durée de cinq ans, le nouveau programme a pour objectif d'appuyer des initiatives collectives visant la consolidation et le développement de systèmes de mise en marché de proximité viables et durables qui contribuent au rapprochement des consommateurs et des producteurs agricoles ou des entreprises de transformation alimentaire artisanale. Il vise aussi à soutenir les entreprises pour qu'elles ciblent mieux les besoins des consommateurs, notamment dans la perspective d'une mise en marché de proximité et du développement d'une offre de produits différenciés et de qualité.

Les modes de commercialisation de proximité ont l'avantage d'être bien ancrés dans leur territoire et sont habituellement portés par les acteurs locaux. Les directions régionales du MAPAQ, de même que des organisations comme les tables de concertation agroalimentaire régionales, les CRÉ, les municipalités et les CLD, jouent un rôle primordial dans l'accompagnement offert pour des projets de ce type.

5.2. Les appellations réservées et les termes valorisants

Le Québec a adopté, en 1996, la Loi sur les appellations réservées, qui est devenue, en 2006, la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants. Cette loi reconnaît trois types d'appellations, soit les appellations d'origine et les indications géographiques protégées, la particularité d'un produit, illustrée par sa composition et le caractère traditionnel des matières premières utilisées, et, enfin, le mode de production et de fabrication, qui permet de distinguer un produit des autres d'une même catégorie. En 2006, le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) a été mis sur pied par le gouvernement du Québec en vue de l'application de cette loi.

Quelques appellations réservées sont en usage au Québec. L'appellation biologique est réservée depuis 2000 et les produits biologiques doivent avoir été certifiés par un organisme accrédité par le CARTV. Par ailleurs, en 2009, l'indication géographique protégée (IGP) « Agneau de Charlevoix » était reconnue comme une première appellation réservée portant sur un lien avec un terroir. Enfin, différentes démarches, soit d'accréditation ou d'accompagnement, ont été mises en œuvre pour la reconnaissance d'appellations relatives au Cidre de glace du Québec, au Vin de glace du Québec, aux Poissons fumés issus d'un fumage au bois naturel, au Maïs de Neuville, au Fromage au lait de vache de race Canadienne et à la Volaille chantecler de tradition (CARTV, 2012).

Finalement, depuis le printemps 2013, le MAPAQ met à la disposition du secteur le Programme d'appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants. Ce programme soutient le perfectionnement des connaissances, la démarche de reconnaissance et le processus de gestion collective et de commercialisation.

[2] Source : Fiche d'enregistrement, MAPAQ, 2010.

6. Conclusion

Concilier les objectifs de développement du secteur, lesquels sont généralement axés sur la compétitivé et la croissance, avec les objectifs de développement des territoires, basés sur l'attractivité du milieu, les préoccupations sociétales et la mise en valeur de potentiels particuliers à chacun d'eux, pose des défis. Articuler logique sectorielle et logique territoriale commande nécessairement des approches d'intervention innovantes. Les enjeux du développement de l'agriculture diffèrent selon les contextes et les solutions à mettre en avant ne seront pas les mêmes en zone périurbaine, en région périphérique ou en région centrale.

Cette communication a présenté diverses initiatives récemment expérimentées au Québec, des approches qui permettent d'appuyer le développement du secteur agricole en phase avec l'occupation dynamique du territoire. Qu'elles visent le développement de l'agriculture périurbaine, la mise en valeur de l'agriculture en zone agricole, la reconnaissance des multiples fonctions de l'agriculture, le rapprochement entre le secteur agricole et les consommateurs ou encore la particularité des produits, ces diverses approches de planification ou d'appui tendent à :

- favoriser une mobilisation des différents acteurs du territoire et une appropriation, par ces derniers, des enjeux relatifs au développement de l'agriculture;
- moduler l'intervention et décentraliser les décisions en fonction des particularités du territoire;
- mettre en valeur l'agriculture sur des territoires soumis à différentes contraintes, notamment dans des zones périurbaines ou des régions connaissant une perte de vitalité agricole;
- favoriser la pluralité des entreprises et des modèles;
- contribuer au développement de projets innovants susceptibles de définir de nouveaux rapports entre l'agriculture et la société ainsi qu'entre les produits et les consommateurs.

L'occupation dynamique du territoire est un enjeu déterminant pour le Québec. Aussi le MAPAQ est-il appelé à intervenir en sa faveur, et ce, en cohérence avec la PSA et les principes mis en avant par la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Bien qu'une petite part du soutien public à l'agriculture soit dédiée à cet objectif, ces nouvelles approches et mesures d'appui financier sont porteuses. Il faut dire par ailleurs que le mandat d'une grande proportion des ressources humaines du MAPAQ, particulièrement dans ses directions régionales, est lié à la mise en œuvre de ces outils d'intervention.

Enfin, la PSA invite les citoyens et les consommateurs québécois à s'intéresser davantage à l'agriculture et aux produits bioalimentaires du Québec. Elle souligne l'importance du secteur bioalimentaire pour le développement du Québec et sa contribution à la définition d'une identité qui nous est propre.

Références bibliographiques

- **CAAAQ**, 2008. *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 274 p.
- **CARTV**, 2012. *Rapport d'activités 2012*. Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, 28 p.
- **Desjardins Marketing**, 2011. *Étude sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires au Québec*. Étude effectuée pour l'Association des marchés publics du Québec, 30 p.
- **Mamrot**, 2011. Nos territoires : y habiter et en vivre! Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec, 72 p.
- **MAPAQ**, 2013. *Politique de souveraineté alimentaire*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 52 p.
- **MAPAQ**, 2011. *Plan de développement de la zone agricole : bilan des projets pilotes et guide d'élaboration*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 78 p.
- **OCDE**, 2010. Examen de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada. Paris : Éditions OCDE, 343 p.
- **Proulx M.U.**, 2008. Quatre décennies de planification territoriale au Québec. In Gauthier M., Gariépy M., Trépanier M.O. (eds.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme*. Presses de l'Université de Montréal, chapitre 1, 23-54.
- **SOM Recherches et sondages**, 2011. *Étude des perceptions de la population du Québec à l'endroit du bioalimentaire.* Rapport présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, décembre 2011.
- **SOM Recherches et sondages**, 2009. *Étude des perceptions de la population du Québec à l'endroit du bioalimentaire.* Rapport présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, avril 2009.
- **Ville de Longueuil**, 2012. *Longueuil lance le projet pilote Éco-Territoire 21.* Communiqué émis le 12 juin 2012.

Sites Internet

- Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture : www.mapaq.gouv.qc.ca/multifonctionnalite
- Plan métropolitain d'aménagement et de développement., PMAD) de la CMM : http://pmad.ca/
- Équiterre, Agriculture soutenue par la communauté : http://www.equiterre.org/projet/agriculture-soutenue-par-la-communaute
- Banque de terres de Brome-Missisquoi : http://www.banquedeterres.ca
- Solidarité rurale du Québec : http://www.ruralite.qc.ca/

Annexe A : Liste des principaux acteurs du développement régional et local

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

La CMM a été créée en 2001 par le gouvernement du Québec. Elle est un organisme de planification, de coordination et de financement qui a notamment compétence en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de transport, d'environnement, de logement social et d'équipement à caractère métropolitain. La CMM est dirigée par un conseil de 28 élus locaux représentant les 82 municipalités du Grand Montréal.

Conférence régionale des élus (CRÉ)

La CRÉ est une instance composée d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones pour favoriser la concertation des principaux intervenants et assumer la planification du développement régional. Chacune des 21 conférences régionales des élus (CRÉ) est un interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire ou la communauté qu'elle représente.

Table de concertation agroalimentaire régionale

Les tables de concertation agroalimentaire régionales ont pour mission de favoriser la concertation entre les organismes et entreprises d'une région. Ces tables sont appelées notamment à développer des partenariats pour le développement du secteur agroalimentaire, à élaborer et à mettre en oeuvre des planifications stratégiques régionales dans le secteur agroalimentaire et à promouvoir les produits régionaux.

Municipalité régionale de comté (MRC)

Une MRC est un regroupement de municipalités d'un même territoire. Le Québec compte 87 MRC et 14 villes et agglomérations ayant des compétences de MRC.

Centre local de développement (CLD)

Le centre local de développement (CLD) est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat. Le CLD est financé par le gouvernement du Québec et les municipalités régionales de comté (MRC). Il en existe 120 au Québec.

Nouvelles formes d'agriculture
Pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Agriculture et bien commun :
Pratiques d'agriculteurs, manières de faire société (regard France/Algérie)

Stoessel-Ritz Josiane, Université de Haute-Alsace (Mulhouse), SAGE - josiane.stoessel@gmail.com

Résumé.

Contrairement aux apparences, l'agriculture n'a jamais été et, sans doute, ne sera jamais ce que les économistes appellent un "secteur" économique comme les autres. L'intérêt pour l'agriculture dans nos sociétés contemporaines s'inscrit dans un contexte de complexité à deux niveaux : d'un côté une crise de l'intervention publique qui cède sa place à la forme-marché comme régulateur de société et, de l'autre d'injonction à des formes vertueuses d'une économie par un développement durable fixant un régime d'activité plus responsable par la conciliation de logiques profondément contradictoires inspirées de l'économie et de l'environnement.

Ce contexte préside à l'émergence de mise en tensions qui se cristallisent autour des pratiques sociales qui interviennent dans la vie quotidienne et plus particulièrement dans les relations concrètes mais aussi symboliques entre les pratiques d'agriculture et les attentes sociales. L'activité agricole mérite d'être repensée comme une activité sociale qui structure des liens et participe à la construction d'un contrat social aussi bien par les relations humaines à la nature que par les relations avec une communauté, des individus, une société. Cette activité participe directement et indirectement à la production d'un bien commun par des pratiques sociales qui expriment des formes d'engagement des acteurs (agriculteurs, habitants) pour le développement durable qui est sociétal et réinterroge le lien social et les solidarités. L'analyse des pratiques d'agriculteurs s'inscrit dans une approche comparée et réflexive par la relecture croisée de nos travaux concernant la signification de la culture du maïs en Alsace (1999), les pratiques agricoles en Kabylie (Algérie, 2007) et l'émergence de nouveaux systèmes d'échange autour des producteurs en associations de maintien de l'agriculture paysanne en Alsace (2011).

Agriculture et bien commun :
Pratiques d'agriculteurs, manières de faire société (regard France/Algérie)

Après une longue absence de la scène des débats publics, la question de l'agriculture réapparaît dans nos sociétés contemporaines comme une préoccupation sociale majeure portée par des acteurs de la société civile (consommateurs, habitants, citoyens) qui interrogent le monde agricole dans ses pratiques et ses engagements techniques, économiques et éthiques (ferme-usine, production de céréales pour la fourniture d'agrocarburants). L'intérêt pour la question agricole émerge avec la prise de conscience collective des limites d'un modèle économique de développement construit sur l'accélération du processus d'intensification de l'activité agricole, source de doutes affectant les modes de vie, de travail et de consommation. La représentation collective de l'agriculture, de sa place et de ses droits est remise en question par des acteurs de la société civile. Notre hypothèse est que ce regard critique renvoie à la conception d'une agriculture associée à l'idée du bien commun qui est en jeu.

L'intérêt pour l'agriculture porté par des mouvements sociaux (paysans ou citoyens) exprime une conflictualité latente et sourde qui émerge et se cristallise sur l'accès à l'usage privilégié et légitime de ressources naturelles (terre, eau) par les agriculteurs. Toutefois, la reconquête de l'accès aux terres et aux ressources locales (patrimoine, biodiversité) n'appartient pas qu'aux mouvements sociaux, elle progresse également par le changement du rapport subjectif et social des individus aux ressources d'un milieu de vie et concerne directement les pratiques de la vie quotidienne des personnes. Cette inflexion dans la vision de l'environnement quotidien interroge de manière réflexive des pratiques sociales et rend compte d'un processus d'individuation ayant des effets directs sur le besoin d'individus et de groupes de réinventer les termes d'un contrat social avec l'agriculture. C'est le sens du message porté par des exploitants céréaliers français ayant récemment (2012 et 2013) décidé de dénoncer publiquement la relation juridiquement établie entre les risques pour la santé et l'utilisation par les producteurs agricoles de pesticides .

Ces transformations sociales passent par le renouvellement de l'intérêt de nos sociétés contemporaines pour l'activité agricole et pastorale, un intérêt qui rejoint celui pour le jardin lequel représente "la plus petite parcelle du monde, et puis, c'est la totalité du monde". (Foucault, 1984).

Dans un contexte de crises et de transitions, la compréhension des dynamiques de transformation sociale interpelle le chercheur et le sociologue dans le choix des outils de la connaissance. Pour tenter d'y répondre, il nous paraît important de procéder à un travail de compréhension sur la manière de "ré-enchâsser" (Giddens, 1984 ; Polanyi, 1983) l'agriculture dans les sociétés et d'appréhender les relations entre l'activité agricole et les manières de faire société.

Nous posons l'hypothèse d'une agriculture reliée à un bien commun entendu non comme un accord mais comme le produit d'un compromis pratique (Ledrut, 1976, 93) entre des intérêts et des priorités en tension (entre exploitation/ conservation des ressources, local/global, autonomie/ interdépendances). Notre attention se focalise sur une analyse de l'économie générale des pratiques sociales en agriculture au regard de leurs conséquences sur la manière de produire des formes d'appartenances et de liens par l'expérience collective d'une agriculture reliée à des échanges, et des solidarités. L'interrogation du bien commun se place hors de toute considération morale et cherche à se dégager d'une posture de sociologue en surplomb ayant pour effet l'évaluation des personnes. Cette exigence épistémologique nous conduit à proposer des choix théoriques pour un objet de recherche qui pose le ré-encastrement sociétal de l'activité agricole posée comme une activité sociale (Durkheim, Weber) située au cœur de connexions et d'entrecroisements d'échanges qui la placent au cœur des enjeux sociaux de citoyenneté et de participation démocratique au développement durable.

Nous répondrons à cette problématique par des propositions préliminaires d'ordre sociohistorique et épistémologique avant de poser la question agricole dans le cadre d'une économie politique et donc d'une question de société. Nous exposerons en trois parties comment ce point de vue sociologique permet d'éclairer notre problématique autour de trois cas suivants : le changement social consécutif à la mise en place d'une filière maïs dans le Haut-Rhin (enquête maïs, 1990, Inra), l'agriculture familiale de montagne en Kabylie, comme forme de résistance collective par l'autonomie (2007, Algérie Tassili) et les premiers enseignements de l'expérience des associations de maintien de l'agriculture paysanne en Alsace (Mulhouse, 2010).

1. Préliminaires : L'agriculture, une question de société

Les questions abordées dans ces propos préliminaires concernent d'une part l'idée d'un contrat social, explicite ou implicite, dans les relations entre agriculture et société (1.1), que nous proposons d'approcher par la notion d'activité sociale et par le paradigme de l'échange et de la transaction sociale (1.2).

1.1 La question du contrat social, agriculture/société civile

L'idée d'un contrat social comme enjeu de négociations entre les acteurs de la société civile et les acteurs du monde agricole émerge dans les périodes de transition socio-économiques et de crises qui confirment l'irréversibilité de processus de changements qui affectent des sociétés ayant pensé leur développement comme "dépassement programmé de [leur] fonctionnement" (Ansart, 1990). L'ère de la modernisation agricole en France constitue, à cet égard, une période de référence aussi bien du point de vue sociohistorique, qu'en termes de construction des questions scientifiques significative d'une compréhension/incompréhension des conséquences sociétales laissées en suspens au moment où Claude Servolin montre l'ampleur de ce qu'il a appelé "l'industrialisation de l'agriculture" (1972).

L'agriculture, une activité qui structure l'organisation sociale et économique locale d'une France profondément rurale, constitue le terrain d'expérimentation d'une modernisation technicienne (mécanisation des travaux) appliquée à une activité artisanale et familiale ayant aussi d'autres fonctions, dont l'entretien du patrimoine local. Portée par un discours de conquête économique et de promotion sociale, la modernisation tient lieu de promesse collective et de voie d'avenir y compris pour une population agricole de petits paysans peu qualifiés attirés par le statut de salarié industriel.

La dynamique d'engagement des agriculteurs dans l'effort de modernisation a puisé ses ressources et sa justification dans la promesse d'un progrès économique et social comme une illusio (Bourdieu, 1994), soit en acceptant de participer à des règles du jeu de la modernisation comme condition d'intégration sociale dans la société nouvelle comme un contrat social. En agriculture, ce processus opère par le biais d'une logique nouvelle de rationalisation de l'activité de culture et d'élevage visant une maîtrise

technologique hétéronome des activités et de leurs contraintes intrinsèques (contraintes dites naturelles ou contraintes relatives à la maîtrise de processus biologiques). En France, les années "de développement agricole" (politiques de filières, restructurations, ouverture des marchés) se sont cristallisées autour du pari d'un projet de société dont la promesse de progrès social en milieu rural s'entend venir en échange de la participation des agriculteurs à une intégration économique (Mormont, 1996). Si ce projet fonctionne comme une illusio émancipatrice, il repose sur un échange inégal qui signifie le sacrifice de nombreuses petites exploitations agricoles et des attentes sociales de reconnaissance en contrepartie des efforts fournis par des exploitants familiaux (endettement).

A partir de la décennie 1990, la question du développement durable (1987, Brundtland) marque le début d'une progressive prise de conscience des limites d'un modèle "productiviste" et de l'épuisement d'un modèle de penser le développement qui ne se réduit pas à l'économie, ni à un ajustement vertueux de normes environnementales. Comment la dimension "sociale" ou plutôt sociétale du développement durable est-elle comprise et présente par les nouveaux dispositifs pour l'agriculture durable ? Trop souvent l'empreinte humaine, collective et sociale est réduite à un modèle d'adaptation des travailleurs agricoles aux conseils ou prescriptions des experts intervenant en amont des attentes.

La question du développement durable n'est pas celle d'une possible et complexe combinaison de l'économie et de l'environnement, elle repose sur une conception des individus et des sociétés, c'est-à-dire sur les solidarités et du lien social (Stoessel-Ritz, 2010). Le défi du développement durable concerne la possibilité de négocier des compromis pratiques entre des logiques opposées (exploitation/préservation, court terme/long terme) complexes et en interactions. La question du développement durable renvoie à une gouvernance démocratique par la participation des différents acteurs à l'élaboration d'un contrat social pour le bien commun. L'agriculture est interpellée par la société civile et ses acteurs comme une activité qui engage le bien commun par ses pratiques qui concernent les citoyens.

1.2 Positionnement théorique

Pour comprendre la place de l'agriculture dans ce processus de transformation, il convient d'opter pour un regard sociologique qui nous rapproche d'une perspective d'économie politique:

- ***Reconsidérer l'agriculture comme une activité sociale***

Le travail en agriculture se conçoit comme une activité sociale au sens sociologique du terme, à savoir un travail formel et informel d'échanges producteurs de liens par des tâches concrètes qui prennent signification dans l'action avec d'autres. L'activité agricole s'entend ici comme une instance concrète d'articulation du travail de la matière et/ou du vivant avec un travail ou une activité sociale emboîtée dans différentes formes de relations (comme celles de proximité et à distance) qui rendent possibles des accords implicites (sécurité sanitaire, santé, respect des normes). Contrairement à un travail technique et instrumental, la considération de l'activité sociale permet de saisir la pluralité des dimensions constitutives des pratiques humaines (matérielles et immatérielles, subjectives et objectives) rattachées à des significations dans le cadre de relations et d'interactions avec un environnement.

- ***Agriculture et socialité***

Comme une activité sociale, l'activité agricole est un terrain de construction d'une expérience sociale dans un lieu donné, au soubassement d'une forme de socialité. A la différence de la sociabilité, qui renvoie à des dispositions sociales propres à faciliter la vie sociale, "la socialité s'entend comme un ensemble de codes et de repères communs produit par des individus reliés par une expérience constitutive d'une communauté (histoire, travail) et d'une manière de voir le monde" (Stoessel-Ritz, 2012 et 2013).

- ***Echanges, tensions et lien social***

L'activité agricole embrasse une profonde variété de structures (exploitations, famille, foncier, village, profession, réseaux) toutes concernées par les spécificités d'une activité humaine non ordinaire : celle-ci se distingue, en amont, comme en aval, par des interactions directes et complexes entre le travailleur et la nature et un monde vivant –non humains- (systèmes interdépendants). Les pratiques sociales agricoles constituent un angle d'observation et de compréhension privilégié pour appréhender les spécificités des échanges entre un producteur et sa parcelle (sa terre, le troupeau ou le milieu) et l'impact de tensions (entre temps économique et temps biologique) qui s'exercent sur l'activité (temps de travail, efficacité, techniques, productivité). Nous posons l'agriculture comme une pratique complexe dont les propriétés sociales consistent à entretenir des liens par des relations entre un milieu physique et un milieu de vie humain.

2. Pratiques de céréaliculture et dématérialisation des échanges

La relecture de nos travaux sur la diffusion de la culture du maïs en Alsace dans soixante exploitations agricoles (Stoessel-Ritz,1989, 1985) a prolongé une recherche sur la fertilité agronomique des sols, nous permet aujourd'hui de comprendre quels étaient les enjeux, sociétal et épistémique, du basculement de l'agriculture familiale de polyculture-élevage vers une activité de grandes cultures centrée sur la culture du maïs.

Le maïs apparaît à la fin des années 1980 en Alsace comme une culture nouvelle présentée comme facile et presque banale, cependant nos enquêtes ont montré qu'un nouveau régime de travail intervient, mettant à l'épreuve le travail familial par l'imposition d'un mode technique de culture dont la violence symbolique prescrivait l'obligation de dominer la culture. L'obligation d'adopter un nouveau cahier des charges techniques suppose un processus de normalisation de l'activité, cadrée par des formats techniques et maîtrisée qui impose un ordre nouveau comme une discipline de travail (Foucault, 1975). Sous les apparences d'un changement d'outil technique, c'est une rupture épistémique dans les modes de connaissance (savoirs locaux et expériences contre compétences techniques nouvelles) et dans les cadres de référence d'une expérience sociale d'une manière d'entrer en relation avec les autres (nouveaux ordres de grandeur, le maïs comme culture standard). Les enquêtes ont montré que la maîtrise du maïs a contribué à accélérer l'abandon de l'élevage laitier (dans des régions de bocages) pour s'engager dans un système simplifié de monoculture céréalière.

D'un point de vue épistémique, les cadres pratiques de l'expérience agricole se déplacent ainsi que se transforme la représentation du milieu de vie, source de contraintes (sols, humidité) et de nouveaux risques (inondations des terres, coulées de boues). Les projets de développement des nouveaux entrepreneurs agricoles se cristallisent sur l'exploitation des ressources locales (retournement des prairies) et font apparaître de nouvelles tensions (une nature représentée comme source de contraintes contre un droit d'exploitation) autour de l'accès conflictuel et controversé à des ressources faisant partie d'un patrimoine commun.

Culture intensive et production destinée à être transformée par les industries, le maïs constitue une culture particulièrement significative pour comprendre au-delà des conséquences matérielles, l'impact social et symbolique d'une activité agricole sur la vision sociale de la société sur l'agriculture. De manière réflexive, cette vision témoigne d'un changement dans la relation sociale des habitants aux agriculteurs et la représentation d'une exploitation agricole dont la légitimité des choix suscite controverses et mise en

doute (disparition des prairies, monoculture, pollution des eaux, inondations). La culture du maïs se traduit socialement par une dématérialisation des échanges à l'intérieur desquels l'activité agricole est située, aussi bien pour les consommateurs que pour les habitants.

La socialité de proximité permet d'appuyer la communication avec les riverains sur une relation d'échange par exemple, sur la manière dont s'effectue le travail de l'exploitant, et cette relation rend possible une reconnaissance de droits d'usage réservés aux agriculteurs. Un processus de transaction sociale et d'interaction s'établit par l'échange direct qui facilite une socialisation quasi domestique et économique des usages, pour des consommateurs acceptant les produits locaux de la ferme sans certification. Entre l'exploitant agricole et les habitants, la transaction sociale concerne l'usage légitime des ressources du milieu naturel (terres, eau..) et peut déboucher sur un travail de socialisation de l'activité agricole, mieux acceptée. L'échange social rend possible une négociation (Blanc, 2009), il repose sur une reconnaissance réciproque préalable entre agriculteurs et non agriculteurs. Il n'est pas envisageable quand persiste un accord, par exemple entre agriculteurs et industriels, sur un consensus supposé (Voyé, 1992) quant aux attentes des consommateurs, ce qui est fréquent.

Avec une agriculture intensive et déterritorialisée, la dématérialisation des échanges est source de rupture. Dans un système d'échange sans vis-à-vis, l'activité agricole apparaît comme "prestée" pour la fourniture de biens sur un marché sans réciprocité.

3. Agriculture familiale et solidarités en Kabylie

Dans les régions rurales où persistent des formes d'agriculture familiale et artisanale, la présence d'une activité de production vivrière et de petits élevages construit un processus d'interdépendance (générations, salariés non-salariés, habitants résidants et habitants absents) et d'articulation entre des pratiques individuelles qui soutiennent un engagement de chacun par un travail répondant à des attentes réciproques.

Le cas de la région montagneuse de la Kabylie, dans l'Est algérien, retient toute notre attention : depuis 2005, nos travaux dans les villages de la Grande Kabylie s'intéressent aux modes de gestion durable du territoire, aux formes de solidarités et à leurs dynamiques sociales dans le cadre du réseau euro-méditerranéen "Développement durable et lien social" (2DLiS) .

Comme en France il y a 30 ans, l'agriculture algérienne contemporaine se situe dans une tension qui oppose d'un côté l'engagement dans une activité modernisée et de travail hétéronome, par des techniques d'intensification subordonnées aux priorités des donneurs d'ordre industriels ; de l'autre, la reproduction autonome d'un système d'activités agraires et d'élevage (petites cultures, arboriculture), en complément d'une activité économique familiale principale (artisanat, emploi dans la fonction publique etc.). Cette agriculture quasi-domestique est attachée à la préservation de ressources locales (oliviers, savoirs, patrimoine) qui forment le soubassement de la vie communautaire locale. Elle coexiste avec des systèmes d'agriculture modernisés (région d'Alger) et mobilise encore plus 80% des structures d'exploitations agricoles algériennes en 2000. Economiquement sous-évaluée, cette activité quasi domestique constitue le socle d'expériences et de pratiques qui contribuent au renouvellement d'une socialité invisible qui entretient l'idée du bien commun. Concrètement, les travailleurs familiaux sont conscients de participer au renouvellement des ressources locales en veillant à la possibilité d'utiliser et de reproduire les semis de variétés locales de cultures -plants, céréales, oliviers- par la manière de prendre soin du milieu de vie et des autres.

Cet engagement des personnes (maintien d'une agriculture, entretien du patrimoine) concerne des pratiques pour la communauté (tribus, familles) par l'organisation de la vie locale et des solidarités dont l'enjeu porte sur une volonté de préserver une autonomie (individus et familles) dans un contexte d'hétéronomie (emplois dans les villes, migrations). En effet, pour mieux comprendre ce phénomène, il convient de préciser que la société kabyle est historiquement très attachée à un modèle socio-anthropologique qui conjugue tradition et modernité, par le choix de l'ouverture au monde par les migrations et en même temps la volonté de renouveler un mode de coexistence et de lien avec le village.

Au sein des villages kabyles, la relation de l'agriculteur à la terre se lit dans la réciprocité des échanges avec les autres membres de la communauté, par des activités au contact d'un milieu physique et concret, ce qui signifie l'acceptation bien comprise des contraintes du milieu (relief, présence d'eau, de faune et de flore) comme autant d'éléments de ressources à explorer pour améliorer l'existence par la coexistence. La culture kabyle offre un terreau intéressant de codes et de symboles qui renforcent les valeurs et les signes qui sont échangés à l'occasion des actes de la vie quotidienne (soins de la terre jardin par des femmes autant des pratiques agricoles attentives à l'entretien de la qualité organique des sols, Moali-Grine, 2011). Dans son ethnographie de la Kabylie, Bourdieu (1972) a souligné comment chaque tâche de l'activité agraire correspond à une signification symbolique, en sorte que la notion de "travail" n'apparaît pas pertinente pour désigner des actes sociaux qui signifient en priorité l'appartenance à la communauté par des codes (travaux saisonniers, attention au monde vivant, veille et présence des habitants).

Le travail agricole est ici irréductible à une simple activité économique, il relève des actes aux relient chacun aux autres selon des règles et des codes, en particulier la relation d'échange par le don et le contre-don qui structure des rapports d'interdépendance à différents niveaux : en amont entre le travailleur et la terre (soin, attention, sacrifices) –une relation où interviennent des outils et des techniques, comme autant d'objets biaisant la maîtrise des règles et des normes d'un travail "bien fait"-, puis dans la relation entre les membres d'un groupe domestique ou familial, entre ce groupe et la communauté locale, et en aval dans la relation entre l'agriculteur et le marché et ses consommateurs. Cette dernière relation indirecte (firmes agroindustrielles, marchés globaux) vient rompre la réciprocité des échanges et de fait la possibilité d'une reconnaissance et d'une responsabilité des producteurs agricoles.

Dans le cas de la Kabylie, la structure des relations d'échanges économiques répond à un projet individuel et collectif de préservation d'une autonomie des familles rurales (contrôle du patrimoine, solidarités entre résidants et migrants) qui s'exerce dans l'expérience d'une tension avec l'ouverture à la société globale, urbaine et inscrite dans les pratiques de l'émigration (France, Canada) d'une partie des membres de ces familles. C'est dans ce couple d'oppositions structurantes (Rémy, 1978) entre autonomie et interdépendance que se renouvellent des liens sociaux et des solidarités de collective pour ce qui fait contrat social entre des individus qui font "exister un modèle" de solidarité (Bourdieu, 1985) qui fonde leur propre existence sociale.

Dans ces conditions, l'attention des habitants de ces villages pour l'agriculture ne se limite pas à la recherche d'une alimentation saine, elle s'est élargie par l'expérience de ces liens aux autres membres de la communauté absents qui prend sa signification dans les rapports au cadre de la vie quotidienne (gestion et entretien des parcelles, prise en charge de travaux / mobilisation des fonds transférés par les émigrés). Par l'organisation des échanges à distance, les individus participent à un processus de transaction sociale dont le résultat contribue à renforcer la socialité entre des membres de la communauté absents et ceux qui sont restés au village. L'activité agricole donne la possibilité collective et individuelle de dépasser la dématérialisation des échanges à distance, habiter dans les villages prend la signification d'un engagement (moral, culturel et réciproque) pour renouveler une socialité établie sur une activité agraire et pastorale. Son expérience concrète pour les habitants des villages renouvelle la possibilité de liens aux autres (migrants) et

la réciprocité d'échanges, autrement dit d'une identité de chacun des membres de la communauté dans la reconnaissance des différences.

L'exemple des solidarités dans les villages kabyles met l'accent sur la coexistence de formes d'agriculture plurielles (multi-activités, travail formel/domestique) qui devient ici le vecteur d'un processus de renouvellement d'une socialité renforcée par la réinvention de formes réciproques d'échanges et l'expérience sociale de ces liens (entretien du patrimoine, travail de la terre) par une activité sociale, comme mode d'existence.

4. L'échange social recomposé ou l'émergence de formes nouvelles de socialité (Associations de maintien de l'agriculture paysanne)

L'agriculture est une activité sociale qui conjugue de manière spécifique unité et complexité. Ramené à une organisation technique et industrielle, le travail agricole développe des tâches obéissant à des logiques hétéronomes (marché, concurrence). Cette différenciation des activités est un processus qui participe à l'émergence d'une complexité nouvelle dans les expériences subjectives de la pratique des agriculteurs : les relations à la nature, au sol et au vivant sont interprétées au regard des ressources cognitives des agriculteurs eux-mêmes et de leur place dans un espace social et relationnel. L'accès à de nouvelles techniques appelle l'ouverture à d'autres informations et la possibilité de rencontrer des interlocuteurs, donc d'inventer des cadres d'un échange social avec d'autres vis-à-vis. Les agriculteurs sont aujourd'hui obligés de tenir compte des incertitudes et du doute des autres (consommateurs, usagers, riverains) quand bien même la confiance dans les experts semble de règle dans le champ professionnel agricole (Stoessel-Ritz, 2013).

Nous avons défini l'agriculture comme une activité humaine d'échanges qui socialisent la qualité –au sens de propriétés- des choses échangées (produits destinés à l'alimentation), structure les relations individuelles et collectives aux autres, et, enfin participe à la construction de la reconnaissance sociale des individus et de leur travail, par l'accès à une identité et à une forme d'appartenance collective (Stoessel-Ritz, 2011).

Les initiatives de création d'associations de maintien de l'agriculture paysanne apparues depuis une décennie en France constituent un cas particulier d'engagement volontaire et réciproque de producteurs agricoles et de citoyens pour l'expérimentation de transactions sociales dans un cadre local d'action. La dimension locale renvoie à un espace social conçu comme lieu d'ouverture par la connaissance des objets échangés donnant accès à une reconnaissance réciproque d'individus. D'une part, ces associations sont conçues pour organiser des espaces de mise en relation directe des producteurs et de consommateurs (engagés par le choix d'adhérer à une Amap). Cette relation est le lieu concret d'une expérience d'un rapport à la matérialité (Rémy, 1978), un rapport pratique et symbolique qui rend possible l'articulation entre l'intérêt de chacun pour l'échange et sa signification : l'échange social facilite, comme par enchantement, la (re) découverte de produits nouveaux et/ou anciens. Cette transformation est favorisée par une seconde dimension spécifique du cadre local, c'est la perception de la dimension transversale des pratiques. Il s'agit ici de reconsidérer des pratiques sociales dans leur unité qui intègre les multiples dimensions dont elles sont composées (techniques, commerciales, symboliques..). L'espace local est propice à un échange social lequel puise ses ressources dans les potentialités multidimensionnelles des pratiques. Aussi l'agriculteur en Amap est-il considéré comme travailleur, producteur et fournisseur devenu légitime pour parler de son travail, échanger et à son tour s'intéresser de manière différente à des personnes qui ne sont plus assignées à une place de "consommateurs". La dernière propriété de l'espace local concerne la temporalité des actions qui se traduit par l'unité du temps donné à l'action synchronisée et disponible pour une lecture des pratiques insérées dans une écriture longue et collective des échanges. Cela veut également dire que ce cadre permet de saisir l'existence des échanges qui restaurent le temps utile et nécessaire à la réciprocité des échanges (temps biologique, temps de la vie, temps de la reconnaissance) et à la compréhension de leurs significations.

Les Amaps réalisent la convergence de deux types d'attentes en un seul projet : d'un côté les attentes des habitants - adhérents, acheteurs-engagés- ayant des préoccupations d'alimentation saine, de qualité de vie ou d'éducation des enfants, soit un ensemble de pratiques émancipatrices dans l'initiation au rôle de consommateurs-citoyen ; de l'autre, des producteurs agricoles candidats à une démarche d'innovation vers un projet d'agriculture construite sur des nouvelles formes de relations avec des consommateurs, moyennant des choix de cultures et de techniques de culture par lesquels il souhaitent trouver un positionnement original ou une identité revendiquée par une activité agricole professionnelle ou en voie de l'être (installations, reconversion professionnelle). D'un côté comme de l'autre, c'est un engagement individuel et collectif qui contribue à créer de nouveaux espaces d'échanges pour des formes de dons (temps, conseils, produits) ouvrant la possibilité d'une reconnaissance réciproque : des producteurs face à des citoyens consommateurs et des consommateurs face à des producteurs engagés.

Leurs objectifs sont communs et permettent dans ce cas de dépasser leurs différences : il s'agit de maintenir et renouveler une activité agricole de proximité par l'engagement des deux parties et qui ne peut prendre forme sans l'accord tacite pour un intérêt au maintien d'une agriculture dite paysanne locale. Ce contrat repose sur une transaction sociale qui produit la reconnaissance réciproque d'une identité de chacun, associée à la responsabilité et à l'engagement. Cette socialité émergente et constitutive d'un mode de coexistence entre individus, égaux et différents, est produite par une expérience collective et un apprentissage de compétences, l'attention et le respect du travail des autres en même temps que l'accès à une autonomie dans les liens aux autres.

Conclusion

La question du développement durable interpelle le monde agricole et ses acteurs (experts, firmes, institutions) facilement tentés par la recherche de solutions techniques qui ne font que repousser les limites d'un modèle de pensée et d'intervention en agriculture historiquement construit sur la maîtrise technique humaine de systèmes d'échanges complexes (écosystèmes/systèmes d'exploitation, systèmes de production/ alimentation/santé) au moyen de dispositifs de normes sectorialisées et prescriptives. Le dépassement de cette approche interpelle les sciences de l'homme et de la société dans la manière de repérer et de comprendre comment les individus et les sociétés participent au processus négocié de production d'activités en agriculture au nom d'un bien commun tacite. L'agriculture n'est pas un secteur de production, mais une activité sociétale qui est celle de la production de liens d'interdépendances et de solidarités encore trop souvent occultées ou invisibles aux yeux des experts en développement durable. Pensée comme une affaire citoyenne, l'agriculture se présente comme une activité d'émergence d'expériences sociales démocratiques capables de renouveler l'identité sociale des agriculteurs et leur place dans la société par des pratiques d'émancipation.

Références bibliographiques

- **Ansar P.**, 1990. Sociologies contemporaines. Seuil.
- **Blanc M.**, 2009. La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique. *Pensée Plurielle*, 1(20), 25-36.
- **Bourdieu P.**, 1972. Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle. Librairie Droz.
- **Bourdieu P.**, 1994. Raisons pratiques Sur la théorie de l'action. Seuil, coll. Essais.
- **Foucault M.**, 1975. *Surveiller et punir*. Gallimard.
- **Foucault M.**, 1984. Des espaces autres. *Dits et écrits* 1954-1988, vol. IV, 1980-1988.
- **Giddens A.**, 1984. *La constitution de la société*, éd. Française. Paris, PUF,col. Quadrige.
- **Ledrut R.**, 1976. *L'espace en question*. Anthropos.
- **Moali-Grine N., Amrouche K., Loudia Y.**, 2011. Rôle de l'agriculture pratiquée par la femme rurale de Kabylie (Algérie) dans l'atténuation du changement climatique. In Yaya H.S., Behnassi M., *Changement climatique, crise énergétique et insécurité alimentaire*. PUL, 197-206.
- **Mormont M.**, 1996. Le rural comme catégorie de lecture du social. In JillivertM., Eizner.N., *L'Europe et ses campagnes*. Presses de sciences po, 161-175.
- **Polanyi K.**, 1983. *La Grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps* (1ère éd.1944). Gallimard.
- **Servolin C.**, 1972. L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste . In Tavernier Y., Gervais M., Servolin Cl (eds), L'univers politique des paysans dans la France contemporaine. *Cahiers de la FNSP*, 184, 41-77.
- **Stoessel-Ritz J.**, 2013. Reconsidérer le travail à l'aune du développement durable : Activité sociale et transactions en agriculture**.** *Pensée Plurielle* (à paraître).
- **Stoessel-Ritz J.**, 2012. Echange social, lien communautaire et socialité. Agriculture et développement durable en France et en Algérie**. I**n Stoessel-Ritz J., Blanc M.**,** Mathieu N. (dir.) *Développement durable, Communautés et Sociétés. Dynamiques socio anthropologiques***.** Peter Lang**,** 69-86.
- **Stoessel-Ritz J.**, 2012. Echange social, lien communautaire et socialité. Agriculture et développement durable en France et en Algérie. In Stoessel-Ritz J. *et al.*, 2012, 69-86.
- **Stoessel-Ritz J.**, 2011. Un contrat social pour une agriculture durable dans l'espace local ? Repères théoriques et pratiques d'une économie plus solidaire. In Yaya H.S., Behnassi M., *Changement climatique, crise énergétique et insécurité alimentaire*. PUL, 77-94.
- **Stoessel-Ritz J.**, 2009. Economie politique des pratiques et transaction sociale pour le bien commun**.** *Pensée Plurielle*, 1 **(**20**),** 121-134.
- **Stoessel-Ritz J.**, 2007. Dynamiques de développement local et solidaire et vivre ensemble en Kabylie- premières hypothèses d'une recherche en cours. Communication au Colloque international *Gestion durable des territoires, développement local et solidaire: regards croisés*, Stoessel-Ritz J., Ahmed-Zaid M., Université M.Mammeri, 28-29/10/2007, Algérie.
- **Stoessel-Ritz J.**, 1989. Le maïs en Alsace : la culture sans la nature ? In Jollivet M., Mathieu N. (dir.), *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*. Association des Ruralistes Français, L'Harmattan, 111-122.
- **Stoessel-Ritz J.**, 1985. La fertilité agronomique des sols : pratiques et représentations en régions de grandes cultures alsaciennes. *Revue des Sciences sociales*, 14, 123-129.
- **Voyé L.**, 1992. Transaction et consensus supposé. In Blanc M. (éd), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, vol.1. L'Harmattan.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Clivages autour des modes de fixation des prix agricoles : les organisations professionnelles suisses en tension entre défense et critiques des membres

Muriel Surdez, professeure associée, Département des sciences sociales, Université de Fribourg, Suisse - muriel.surdez@unifr.ch
Éric Zufferey, Assistant diplômé. Département des sciences sociales, Université de Fribourg
Claudia Dubuis, Dre en sciences humaines et sociales, option anthropologie, Université de Neuchâtel.

Résumé.

Une dimension particulière autour de laquelle s'articule la forme privilégiée d'agriculture à un moment donné dans un pays est la gestion de l'encadrement des prix des produits agricoles et des subventions accordées aux exploitants. Sur cet aspect qui peut prendre des tours très techniques, se greffent des rapports sociaux et politiques dans lesquelles les organisations de défense des intérêts agricoles jou(ai)ent un rôle central. Or, ces régulations sont l'objet de vives discussions dont notre communication analysera la teneur dans le contexte suisse, souvent présenté comme un "laboratoire" au niveau européen. Elles sont en effet aussi bien critiquées publiquement, notamment par des instances et partis politiques moins enclins dans la période actuelle à soutenir les milieux paysans, que de façon plus feutrée au sein même des organisations de représentation agricoles ou lors de mobilisations d'agriculteurs qui réclament des rémunérations plus "justes".

Fondé jusque dans les années 90 sur le système dits des quotas et largement déterminé par l'Office fédérale de l'agriculture et de ces divers sous-départements (par exemple l'Office fédérale des blés), le système de fixation des prix des produits agricoles a été en Suisse libéralisé de manière rapide et drastique. Ce changement a eu des conséquences différenciées selon les secteurs agricoles, en fonction de la capacité des organisations sectorielles à mettre en place de nouvelles règles de fonctionnement ; ainsi les représentants du secteur laitier n'ont jusqu'à aujourd'hui pas réussi à trouver un nouveau terrain d'entente.

Dans ce contexte, nous avons mené des entretiens avec des responsables de l'organisation paysanne majoritaire (l'Union suisse des paysans) et des principales organisations de branches ainsi qu'avec une organisation syndicale minoritaire, dénommée Uniterre, qui remet directement en cause les modes de gestion des financements et des prix pratiqués par ces centrales professionnelles. Nous avons par ailleurs effectué une enquête par questionnaire sur les membres de cette organisation "alternative" (qui comprend environ 2000 exploitations, surtout implantées en Suisse francophone) pour examiner si les nouveaux membres qu'elle recrute sont sensibles à des discours relevant d'une critique assez globale du type d'agriculture soutenue dans les pays européens ou à des revendications plus ciblées, notamment une hausse des prix payés aux producteurs.

Sur la base de ces matériaux et s'inscrivant le plus aisément dans l'axe 2 du colloque, notre communication vise à présenter les éléments suivants, relevant principalement d'une sociologie des organisation professionnelles s'intéressant aux rôles de ces dernières dans les politiques publiques, la régulation des marchés et la construction des intérêts professionnels :

- Comment les responsables des organisations professionnelles, qui exercent une fonction primordiale de régulation du marché, s'attachent à changer le moins possible les modes de fixation des rapports prix-quantités dans la négociation avec les acheteurs et transformateurs. Nous nous intéresserons plus particulièrement à montrer avec quels arguments et quelle vision de la politique agricole, ils légitiment leurs modes de prélèvements auprès de leurs membres (à la surface, au volume, etc…) ainsi que leur capacité d'action au profit de l'ensemble de la communauté agricole. Nous verrons de quelles manières ils gèrent les exigences contradictoires qu'ils remplissent et les critiques qui leurs sont adressées.
- Les convictions et pratiques de ces représentants sont à mettre en lien avec leurs formations et leurs carrières professionnelles dont nous décrirons les caractéristiques principales.
- Nous contrasterons les profils de ces organisations et de leurs responsables avec ceux des agriculteurs membres de l'organisation "Uniterre" qui se trouvent dans une situation de porte-à-faux face à ces organisations professionnelles majoritaires. Ils en sont pour la plupart membres de fait et ils hésitent à porter le coût d'une désaffiliation, n'ayant pas forcément constitué de canaux alternatifs pour écouler leurs produits, alors même qu'ils ne sont pas tous pleinement convaincus d'être défendus et entendus par ces représentants "traditionnels". Dans le même temps, la base militante d'Uniterre perd en cohésion et oblige le syndicat à adapter son message. La diversification des membres passe par l'arrivée de jeunes agriculteurs productivistes précarisés, favorables à la contestation mais porteurs d'orientations politiques "traditionnelles" qui contrastent avec un pôle contestataire de gauche, à l'origine du syndicat.

Références bibliographiques

- **Bruneau I.**, 2010. Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants. A partir d'une enquête sur la Confédération Paysanne. In Bertrand Hervieu B. et al. (dir.), *Les mondes agricoles en politique*. Presses de Sciences Po, 217-240.
- **Bruneau I.**, 2008. Représenter les paysans à partir d'une position marginale. Les militants de la Confédération paysanne et leurs appartenances subjectives au monde agricole. In Antoine A., Mischi J.(dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*. Presses Universitaires de Rennes, 445-456.
- **Droz Y.**, 2001. Le paysan jurassien : un fonctionnaire qui s'ignore ? *Journal des anthropologues* [en ligne] http://jda.revues.org/2617, (consulté le 20/04/2012).
- **Droz Y., Forney J.**, 2007. *Un métier sans avenir ? La grande transformation de l'agriculture suisse romande*. Karthala.
- **Dubuisson-Quellier S., Navarette, M, Pluvinage J.**, 2006. Organisations de producteurs : stratégies commerciales et valorisation de la qualité. *Economie rurale*, 292, 18-34.
- **Forney J.**, 2010. *Produire du lait, créer du sens. Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands*, Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel, http://doc.rero.ch/record/18279?ln=fr.
- **Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J.** (eds.), 2010. *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- **Maresca S.**, 1983 *Les dirigeants paysans*. Éditions de Minuit.
- **Purseigle F.**, 2004. *Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective*. L'Harmattan.
- **Sciarini P.**, (1995. *La Suisse face à la Communauté européenne et au GATT : le cas test de la politique agricole*. Georg.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

La rusticité revendiquée : pratiques, savoirs et compétences au service de nouvelles formes de sélection animale territorialisées en Pays Basque

Germain Tesnière, AgroSup Dijon/Inra Agir, Toulouse
Julie Labatut, Inra Agir, Toulouse - **Jean-Michel Astruc**, Institut de l'élevage/Inra Saga, Toulouse -**Nathalie Joly**, AgroSup/Inra Cesaer, Dijon - **Anne Lauvie**, Inra LRDE, Corte - **Marie-Angélina Magne**, Enfa/Inra Agir, Toulouse

Résumé .

L'élevage est au coeur des débats critiques envers les formes d'agricultures productivistes (érosion de la diversité animale, émissions de GES, impact sur la qualité de l'eau, bien-être animal). Ces mises en cause sont régulièrement alimentées par la survenue de crises sanitaires (Bonnaud et Joly, 2012). A contrario, un ensemble de pratiques d'élevage sont reconnues pour leur contribution à l'émergence de nouvelles formes d'agricultures plus durables (entretien des territoires, valorisation des ressources, etc.). Rentabilité économique, productivité technique, et acceptabilité sociale des activités d'élevage sont des enjeux qui conditionnent la survie des exploitations (Hochereau F. *et al.*, 2006). Au sein de ces activités, la sélection génétique des animaux, ayant fait l'objet depuis 1966 (Loi sur l'Elevage) d'une politique substantielle visant à l'amélioration du potentiel de production de l'élevage français (Vissac 2002), semble avoir participé à l'avènement d'une "situation génétique qui serait réduite à un nombre limité de races par espèce animale" et de la diminution de la diversité intra-race (Audiot A., 1995).

En effet depuis plus de cinquante ans, la sélection génétique a d'abord permis l'accroissement de la productivité des animaux, avant d'intégrer des critères de qualité des produits voire des critères fonctionnels (par exemple la longévité, Ducrocq *et al* 2001). Cependant, les critères de sélection restent souvent communs à plusieurs races, et des critiques sont apparues autour de leur faible adaptation aux capacités et besoins des races moins spécialisées et des agriculteurs qui les élèvent. Ainsi aujourd'hui, on voit se développer des logiques civiques et territoriales de préservation et valorisation des patrimoines locaux qui prônent des formes d'organisation plus locales et leur réappropriation par les éleveurs (Bonneuil et Thomas, 2009 ; Labatut J., 2009).
Comment se concrétisent ces critiques et ces nouvelles formes de sélection plus "territorialisées" ? L'étude présentée ici se propose d'interroger, au travers de la notion de "rusticité" (notion controversée) dans le cas de la race Manex Tête Noire au Pays Basque, les nouvelles formes d'élevage et de sélection et la façon dont les acteurs contribuent à faire évoluer les cadres d'action et les normes de la sélection animale vers des formes moins standardisées et plus ancrées dans les territoires.

Cette étude s'intéresse à une dynamique spécifique dans ce territoire, celle de la dynamique engagée par une population d'éleveurs d'une race locale (la Manex Tête Noire) visant à promouvoir une nouvelle forme de sélection de celle-ci. En effet, depuis 40 ans, cette race a été sélectionnée selon un modèle de sélection générique développé avec succès dans la race Lacaune (l'une des races les plus productives au monde), et diffusé dans les autres races ovines françaises. Ce succès n'a pas été au rendez-vous en Manex Tête Noire, malgré une augmentation de sa production, et des volontés de différenciation et de meilleure prise en compte des pratiques locales sont rapidement apparues. Ces divergences, fragilisant le collectif des éleveurs, ont favorisé le déclin de la race, qui enregistre un recul de ses effectifs depuis plusieurs années remettant en cause la survie de la race à moyen terme.

Face à cette situation préoccupante et aux divergences de points de vue et de conduite des élevages, des éleveurs se sont investis dans une réflexion commune en 2010 et ont créé une association pour la promotion collective de la Manex Tête Noire et des systèmes transhumants "Buru Beltza". La rusticité, appréciée notamment par l'aptitude à la transhumance et à la valorisation de ressources fourragères variables en quantité et en qualité est rapidement apparue comme un critère important pour assurer l'inscription de la race dans des pratiques locales tournées vers la transhumance, d'une importance cruciale pour ces systèmes d'élevage. Cependant, son inscription dans le projet collectif de gestion de la race reste difficile compte tenu de son caractère difficilement mesurable et du non-consensus sur ce que cette notion représente.

La rusticité revendiquée : pratiques, savoirs et compétences au service de nouvelles formes de sélection animale territorialisées en Pays Basque

Introduction

L'évolution des contraintes et attentes autour de l'élevage, notamment en lien avec la durabilité des systèmes (agro-écologie, multi-fonctionnalité, maintien de la biodiversité) et l'adaptation au changement climatique (Nardone *et al*. 2010) amène à remettre au cœur du débat les notions d'adaptation et de rusticité des animaux (Nozières *et al*. 2011). On observe ainsi le développement de nouvelles formes d'élevage et de sélection animale contribuant à faire évoluer les cadres d'action et les normes de la sélection génétique vers des formes moins standardisées et plus ancrées dans les territoires. Des travaux précédents ont montré l'émergence de ces nouvelles formes de sélection, aussi bien dans le domaine végétal (Bonneuilet Demeulenaere 2007) que dans le domaine animal (Labatut 2009) Ces inflexions marquent une rupture vis-à-vis du paradigme structurant la sélection génétique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à savoir l'amélioration du potentiel de production, mais également les plus récentes évolutions autour de l'intégration de nouveaux critères (qualité, morphologie, longévité), qui opèrent toujours réduction nécessaire à des caractères facilement objectivables. Pour certains auteurs (Pellegrini (2004)), ce paradigme dominant a contribué à l'émergence de deux catégories d'animaux dits "de rente" : d'une part le cheptel sélectionné, aux performances en amélioration constante et, d'autre part, le troupeau rustique dont la productivité reste liée aux conditions du milieu dans lequel il est placé (Pellegrini 2004). Aujourd'hui, de nombreuses races dites "rustiques" retrouvent un regain d'intérêt du fait des nouvelles contraintes d'élevage. Cependant, cette notion de rusticité recoupe de très nombreuses acceptions. Ainsi, la race Thônes et Marthod est considérée comme rustique, car elle produit des animaux ayant des "aptitudes de marche à hautes altitudes reconnues" et des capacités à s'adapter à "un régime accordéon sévère" (Godetet Joly 1998). Ce caractère rustique en fait une race valorisant l'espace. Pour d'autres races comme la Mourerous, il peut s'agir également de résistance au froid comme à la sécheresse, à des climats changeants et rudes. C'est ainsi fréquemment l'adaptation de la race au milieu qui est mise en avant. Mais cette caractéristique se trouve au croisement de notions souvent opposées dans les disciplines scientifiques, comme celle d'innée et d'acquis, alors que ces catégories sont beaucoup plus floues lorsque l'on observer les pratiques d'élevage.

De même, au travers de ces frontières faites entre races spécialisées/hyper productives et races rustiques, ce sont aussi les notions de bien-être animal, de nature sauvage et de nature domestiquées (Larrère *et al*. 2007) qui sont abordées. La proposition de Pellegrini (2004) amène à interroger au plan scientifique le lien entre rusticité et localité. En effet, celui-ci ne coule pas de source, et le questionner permet de déconstruire la notion de rusticité. Cette notion ne va pas davantage de soi pour les acteurs revendiquant la rusticité dans des logiques civiques et territoriales de préservation et valorisation des patrimoines locaux, comme pour les éleveurs fondant leurs conduites d'élevage sur les capacités rustiques de leurs animaux.

Le cas de la Manex Tête Noire (MTN) en Pyrénées-Atlantiques est particulièrement pertinent pour cerner les enjeux liés à des formes d'organisation de la gestion des ressources génétiques animales plus locales et leur réappropriation par les éleveurs (Bonneuil et Thomas, 2009 ; Labatut, 2009). En effet, dans ce territoire, tandis que la race MTN a vu ses effectifs chuter drastiquement depuis les années 1980, les acteurs de la race ont au fur et à mesure de son histoire développé des discours, des pratiques et des actions collectives pour mettre en débat et en action ce qu'ils considèrent comme le caractère "rustique" de leur race. Le travail présenté ici vise à analyser une dynamique spécifique destinée à promouvoir une nouvelle forme de sélection de la MTN. La rusticité de cette race est rapidement apparue comme un critère important pour assurer l'inscription de la race dans des pratiques locales tournées vers la transhumance, d'une importance cruciale pour ces systèmes d'élevage. Son caractère difficilement mesurable et l'absence de consensus sur ce que cette notion représente, rendent difficile sa prise en compte et sa caractérisation dans le projet collectif de gestion de la race.

Après une brève revue des questionnements de recherche des généticiens et zootechniciens sur la notion de rusticité, ce texte présentera les résultats de deux phases d'enquête de terrain : la première restitue la dynamique collective et les points de débat qui se sont faits jour dans les Pyrénées Atlantiques au sujet de la rusticité de la Manex Tête Noire ; la seconde explore les différentes conceptions de la rusticité au sein d'une population d'éleveurs et les pratiques qu'ils mettent en œuvre pour en tirer partie, notamment durant la période de la transhumance.

Une multiplicité d'approches scientifiques de la rusticité

Dans la littérature scientifique, la notion de rusticité est souvent associée au "passé" et au "local", à la nature et au naturel, qu'on se situe dans le domaine de l'élevage, ou dans des domaines complètement différents comme l'habitat rural (Mihâilescu 2011). Selon Flamant *et al*, la "rusticité" d'une race peut donc être définie soit comme la possibilité de vivre et produire dans un milieu aux contraintes très spécifiques, qui définissent une "niche écologique" étroite, soit comme un ensemble de qualités d'intérêt général conférant probablement à la race qui les possède une propension à l'extension, d'autant plus grande qu'elle présente par ailleurs des qualités productives intéressantes (cas de "l'invasion de certaines races locales, telle que le Docteur PUECH l'a décrit pour la race de Lacaune, ou de l'expansion de la race Romanov) (Flamant *et al*.).

On voit donc apparaître ici deux conceptions de la rusticité : l'une considérant qu'il y a un lien intrinsèque entre local et rustique, la rusticité étant le caractère "adapté" d'une race à un milieu très spécifique, tandis que l'autre considère que la rusticité est plutôt liée au caractère "adaptable" d'animaux à des milieux variés. Les races "standardisées", implantées dans une diversité de milieux, sont-elles finalement "rustiques" ?

La rusticité dans sa dimension génétique reste difficile à traiter. Les objectifs de sélection des principales races sélectionnées ont évolué depuis plusieurs années vers la prise en compte d'une plus grande diversité de caractères (qualité du lait, morphologie de la mamelle, etc.). Cependant, le développement d'index génétiques prenant en compte des environnements spécifiques reste encore très limité, même s'il s'agit d'une perspective importante pour les éleveurs en agriculture biologique par exemple (Nauta *et al*. 2009).

Différents paradigmes s'opposent parfois autour de cette notion. Depuis longtemps déjà les généticiens ont abordé la question de la production en milieux difficiles, au travers de l'analyse de l'expression conjointe de gènes de caractères de production et de gènes de caractères d'adaptation au milieu, mais en considérant que la sélection pour la production permet de progresser sur les 2 groupes de caractères (Bibé & Vissac, 1979). D'autres travaux ont cherché à tester l'adaptation à la transhumance dans le cas d'expérimentations dans lesquelles les conditions climatiques sont simulées (vent et pluie) (Hocquette *et al*, 1992). Plus récemment, des auteurs comme Verrier *et al*. (2005) ont mis l'accent sur l'importance de définir des stratégies génétiques claires, intégrant des objectifs de sélection tournés vers l'adaptation et les caractères maternels. On observe ainsi une augmentation des travaux en génétique autour des

questions d'adaptation, de robustesse (François D., 2010). Cependant, ces travaux, qui sont plus fréquemment réalisés autour de races à viande, s'inscrivent en général dans une logique de quantification et de réduction de la rusticité à des caractères mesurables. Par exemple, la protection de la toison est considérée comme l'un des facteurs liés à la rusticité des animaux. Des expérimentations ont donc été menées en station expérimentale (ie en milieu contrôlé) pour étudier le rôle des types de toisons (poilues longues vs laineuses courtes) dans la protection des agneaux et leur viabilité (Jacquin *et al*, 2002 ; Allain *et al*, 2010). De plus, toujours du point de vue des travaux en génétique, le contrôle des performances en ferme, comparativement au regroupement des mâles en station, a longtemps été la garantie de la prise en compte des contraintes de milieux difficiles dans l'évaluation des animaux : recueil de données favorables à la sélection de caractères de production en milieu difficile.

En génétique, s'intéresser à la rusticité amène à travailler sur les interactions génotype-environnement. Cependant, l'interaction génotype-environnement est le plus souvent considérée comme un élément perturbateur dans les calculs génétiques, un élément que l'on va chercher à minimiser au maximum. Plus récemment, les perspectives ouvertes par la sélection génomique se traduisent par des recherches autour de la sélection de génotypes les mieux adaptés à certains milieux. Mais comme cela a pu être montré (Labatut *et al*. 2012), les outils de sélection ne sont pas neutres (sans effet) sur l'évolution des systèmes d'élevage. Par exemple, en Pyrénées-Atlantiques, le contrôle laitier mesure difficilement la capacité des brebis à rester en estive longtemps ou à produire du lait en estive lorsque c'est le cas, puisque ce contrôle n'est pas réalisé en estive. Ces auteurs montrent aussi que des éleveurs décalent leurs dates de transhumance pour pouvoir réaliser l'insémination artificielle en juin et partent donc plus tard en montagne. Ce changement de pratique peut donc influencer la capacité des animaux à rester longtemps en montagne. Si au-delà de ces approches génétiques, de nombreux travaux en zootechnie[1] offrent une vision plus systémique de la rusticité (à différentes échelles, de l'animal au troupeau puis à l'exploitation), il existe peu de travaux sociologiques permettant d'alimenter cette notion du point de vue de ceux qui la mettent en débat et en pratiques localement.

Résultat 1. La mise en débat de la rusticité en Manex Tête Noire

Du développement du schéma de sélection à sa remise en question : vers une expression collective de la question de la rusticité ?

La Manex Tête Noire est l'une des trois races ovines locales de la filière laitière des Pyrénées-Atlantiques (Manex Tête Rousse, Basco Béarnaise). Dans les années 60-70, cette race était majoritaire dans les élevages du Pays Basque mais depuis les années 80, elle enregistre une baisse de ses effectifs d'animaux et d'éleveurs. A la fin des années 1970, un schéma de sélection de ces trois races a été mis en place, grâce à une coopérative d'éleveurs (aujourd'hui le Centre Départemental de l'Elevage Ovin), avec pour objectif d'augmenter la productivité laitière des races locales, pour répondre aux attentes de la filière de transformation fromagère (Roquefort au début, qui importait du lait des Pyrénées-Atlantiques, puis la filière locale de tomme de brebis, lorsque Roquefort a produit suffisamment de lait pour son propre bassin de transformation). Ce schéma de sélection a eu un succès technique fort, avec une augmentation significative de la production laitière des brebis. Cependant, malgré ce succès technique, une partie des éleveurs s'est dissociée du collectif de sélection, émettant des critiques sur les objectifs du schéma, notamment en Tête Noire (voir Labatut 2009; Labatut *et al*. 2012). Ainsi comme le Groupement d'Intérêt Scientifique local l'indique au début des années 2000 : "notre difficulté, à l'heure actuelle vient à la fois de la remise en cause des axes de sélection par certains éleveurs" (GIS id64, 2003). Cette remise en cause, à l'époque, repose sur deux types de critiques : l'une autour du standard de la race Manex Tête noire, les animaux sélectionnés au sein du schéma de sélection ne correspondant pas aux critères de standard considérés par une partie des éleveurs ; l'autre autour des objectifs de production et de la rusticité de la race (Labatut 2009). Ainsi jusqu'en 2009, la rusticité a plutôt fait l'objet de tensions, entre les éleveurs eux-mêmes, mais également entre les éleveurs et l'encadrement technique et scientifique de la sélection. Ces tensions et débats se reflétaient au niveau :

- Des éleveurs qui étaient divisés entre ceux qui souhaitaient une race produisant plus, considérant qu'il s'agissait là de la solution pour éviter qu'elle soit remplacée par des races plus productives (y compris des races locales comme la Manex Tête Rousse), et ceux qui considéraient que la Manex Tête Noire ne devait pas être dans la même logique que les races très productives, et qu'au-delà d'un certain niveau de production (variable selon les éleveurs, mais souvent indiqué comme étant autour de 120L de lait par brebis et par lactation), la brebis perd en rusticité, ce qui la rend plus fragile lors de la transhumance, et augmente les coûts d'entretien.
- Des généticiens de l'INRA qui encadraient les aspects techniques des schémas de sélection et considéraient que la rusticité était prise en compte dans ces schémas (y compris celui de la Tête Noire) tant que la sélection se faisait en ferme (contrôle laitier réalisé directement dans les élevages) et que tous les systèmes d'élevage étaient représentés dans le noyau d'éleveurs sélectionneurs.

Le CDEO se trouvait alors au milieu de ces débats et de ces tensions, et devait faire face au départ d'une partie des éleveurs du schéma de sélection de la MTN, certains considérant que celui-ci n'avançait pas assez vite en termes de production laitière et optant pour la Manex Tête Rousse, d'autres considérant qu'au contraire, les objectifs de production étaient beaucoup trop au cœur de la stratégie.

La mise en place de trois schémas de sélection, ayant jusqu'il y a peu les mêmes objectifs entre ces trois races ovines laitières des P.-A., n'a donc pas permis, selon une partie des éleveurs, de créer des conditions et des critères de sélection adaptés à la MTN qui est très majoritairement utilisée dans des systèmes d'élevages transhumant en estives de moyennes et hautes montagnes. La race s'est alors retrouvée divisée en deux rameaux : l'un orienté majoritairement sur la sélection du caractère de production laitière, l'autre dirigé vers la préservation du standard de la race (sans pour autant abandonner la quantité de lait). Ceci a fragilisé le collectif d'éleveurs quant à l'orientation à donner à la race MTN.

Initiation d'une nouvelle dynamique collective

Face à cette situation préoccupante, un collectif d'éleveurs appartenant aux deux rameaux, certains appartenant au schéma de sélection, d'autres non, a décidé de s'investir dans une réflexion commune et a créé en 2010 une association pour la promotion collective de la MTN et des systèmes transhumants, nommée "Buru Beltza". Si jusque-là, la rusticité était plutôt l'objet de tensions et de controverses, à partir du lancement de cette nouvelle dynamique locale, les acteurs se sont réappropriés cette notion controversée pour en faire une notion "pour l'action". Ainsi dans le cadre de la construction collective d'un projet de relance, élaboré en partenariat avec le CDEO et l'INRA, un des éléments centraux identifiés au cours d'ateliers collectifs de travail, a été la valorisation de la rusticité de la race (Buru Beltza *et al.*, 2012a). En effet, dans le cadre de ces ateliers et d'une démarche de conception de plusieurs mois mobilisant la diversité des acteurs de la race, cette notion a alors été socialement construite comme un enjeu collectif. L'objectif commun défini par les éleveurs durant cette étape de construction collective a été "avoir une belle brebis qui nous fait vivre". Ainsi la

[1] Vallerand (Vallerand 1987), par exemple, aborde la rusticité comme "*l'ensemble des qualités permettant à un matériel biologique, vu comme un système ouvert, de surmonter les variations aléatoires du milieu dans lequel et dont il vit*"

première partie de cet objectif montre que les caractéristiques esthétiques des animaux ont été réaffirmées comme importants. La deuxième partie, "qui nous fait vivre", vise à indiquer un changement de rationalité par rapport aux seuls objectifs de production. Le collectif d'éleveur a ainsi mis en avant le fait qu'il est aussi important pour eux d'avoir des brebis qui coûtent peu, notamment grâce à leur rusticité, que des brebis qui produisent beaucoup. Si cette caractéristique de rusticité est maintenant mise en avant par les éleveurs comme un objectif de leur dynamique collective, sa caractérisation difficile entrave sa prise en compte dans le projet de relance, en vue d'une éventuelle intégration au schéma de sélection de la race. Pour mettre en œuvre ce nouveau projet autour "d'une belle brebis qui nous fait vivre", les éleveurs et les acteurs des organismes techniques ont défini plusieurs axes de travail. Le premier a été d'élaborer un nouveau type de contrôle laitier, le "contrôle laitier adapté", visant comme son nom l'indique à être adapté aux élevages qui ont des pratiques peu compatibles avec le contrôle laitier officiel (CLO), notamment au niveau du sevrage des agnelles, de l'agnelage à deux ans, du nombre de brebis contrôlées, etc. Le deuxième axe a été de redéfinir collectivement le standard de la race, et d'élaborer des outils partagés pour l'évaluer (grille de qualification collective). Le troisième a été d'identifier la diversité des pratiques autour de la rusticité, afin d'imaginer la façon dont cette dimension pourrait être prise en compte collectivement.

Résultat 2. Représentations de la rusticité en Manex Tête Noire

Cerner les représentations liées à la rusticité nécessite d'adopter une approche compréhensive (Kaufmann J.-C., 1996) qui favorise la verbalisation. Les conceptions des éleveurs sont étroitement imbriquées au "faire" et à des pratiques routinisées. Aussi, la technique utilisée s'est apparentée à la conduite d'un entretien d'explicitation (Vermersch P., 1996) en proposant aux éleveurs de décomposer finement les actions menées sur le troupeau en vue de faciliter et soutenir leur discours. Il s'agissait au travers de ces entretiens de comprendre un "système pratique" liant les représentations et les symboles aux pratiques mises en œuvre par la personne interrogée (Blanchet et Gotman, 1992). Dans le cadre de cette étude, on entend par "pratiques", les pratiques d'élevages stricto sensu, c'est-à-dire "les pratiques mises en œuvre par les éleveurs à travers lesquelles ils interviennent directement sur les animaux" (Landais et Balent, 1995). Elles sont liées à l'opérateur et aux conditions dans lesquelles il exerce son métier contrairement aux techniques qui peuvent être décrites indépendamment de l'agriculteur qui les met en œuvre (Teissier J.-H., 1979). Les pratiques sont en ce sens des constructions sociales fortement marquées par des cultures locales (Darré *et al.*, 1993). C'est donc dans le discours qu'apparaissent les façons de concevoir les choses, de les connaitre et de les évaluer (Darré *et al.*, 2004). C'est à partir des phénomènes perçus et de ses connaissances, que l'éleveur se fait des "représentations", qui lui serviront à construire des explications pour faire des choix et orienter ses actes. Un échantillonnage a été réalisé dans le but de couvrir au mieux la diversité de situation d'élevage au Pays Basque en s'appuyant sur trois critères principaux : la zone géographique, l'appartenance ou non au contrôle laitier et l'implication dans l'association. Les entretiens ont ensuite été retranscrits puis analysés avec une grille thématique des propos d'éleveurs. Au total, 23 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'éleveurs adhérents de l'association Buru Beltza. Dans l'échantillonnage, nous avons distingué les éleveurs qui participent au contrôle laitier officiel (CLO, schéma de sélection historique orienté sur la production laitière, la qualité du lait et la tremblante), au contrôle laitier adapté (CLA, nouvelle forme de contrôle laitier issu de la démarche de conception innovante) et hors contrôle laitier (HCL). Nous avons également cherché à avoir une représentation de la diversité des systèmes d'élevage et des territoires des éleveurs MTN.

Représentations de la rusticité chez les éleveurs : une diversité de dimensions

L'analyse de discours indique que 22 d'entre eux estiment que la MTN est une brebis rustique. Même s'ils affirment que la rusticité des brebis de cette race est une spécificité qui la distingue des autres races locales, neuf d'entre eux précisent, en la définissant, qu'il s'agit notamment d'un caractère qui est lié à la conduite d'élevage. Un éleveur ne s'estime "pas convaincu" que la brebis MTN soit rustique car elle présente selon lui "autant de problèmes sanitaires que les autres troupeaux". Les définitions données par les éleveurs sont très variées et recouvrent une diversité d'arguments pour définir leur vision de la rusticité en MTN. Selon les thèmes, l'amplitude des attentes exprimées ainsi que la précision des réponses révèlent des degrés d'importance accordés par les éleveurs. Trois dimensions sont mises en avant pour prendre en compte et mettre en pratique la rusticité des animaux MTN : la capacité à transhumer, la capacité à s'alimenter avec les ressources locales, la capacité à se maintenir en santé seule, avec chacune plus de vingt citations au total parmi les définitions proposées.

L'adaptation à la montagne est le principal argument mis en avant par les éleveurs, avec des registres de vocabulaire spécifiques. Cette adaptation est souvent présentée comme une forme de "résistance à la montagne", notamment face aux variations en quantité et en qualité de pâture en estive. Un éleveur indique la nécessité d'un peu de "souffrance" de l'animal pour qu'il soit rustique. D'autres insistent sur l'importance de "tenir le coup à la montagne" pendant cinq à six mois, ce qui n'est pas sans rappeler qu'il a fallu "qu'elles souffrent un petit peu comme on dit".

Sur l'aspect alimentaire, on attend parfois une brebis "qui demande moins d'entretien" et "qui ne mange pas des tonnes", mais une capacité à résister "aux manques et aux surplus", à "bien valoriser n'importe quoi dehors" et à "tout nettoyer" est aussi mise en avant. Ces arguments indiquent que les attentes sur les capacités alimentaires de l'animal sont variées et parfois contradictoires (entre faibles exigences alimentaires et capacité à faire "l'accordéon" alimentaire entre manques et surplus). Des différences apparaissent également dans les niveaux d'exigence au point de vue sanitaire entre "une résistance à tout" et une forme de tolérance vers le "moins de maladies possibles".

D'un point de vue sanitaire, il s'agirait d'une brebis qui ne présente "aucun problème sanitaire" et de ce fait qui reste en bonne santé. Des éleveurs nuancent cette affirmation et abaissent le niveau d'exigence dans ce domaine en détaillant certains aspects de résistance à des maladies ou agresseurs. La notion d'autonomie de l'animal est aussi mise en avant : celle-ci est recherchée sur le plan sanitaire – une brebis "qui s'autogère ses problèmes", "qui se débrouille tout le temps" – mais aussi alimentaire – une brebis "qui subvient à ses besoins en conditions difficiles". C'est précisément la capacité à résister aux variations en quantité et qualité de fourrages en estives qui est mise en avant.

Ces trois premières thématiques sont liées en partie à des pratiques d'élevage (transhumance, alimentation et sanitaire) mais relèvent également du domaine des capacités propres de l'animal, et mettent en avant la question de la part d'inné et d'acquis dans la notion de rusticité. Viennent ensuite quatre autres thématiques, citées entre 13 et 14 fois dans les définitions proposées par les éleveurs : reproduction, état corporel, production laitière et conditions climatiques et environnement. La capacité de reproduction annuelle de la brebis est citée avec une précision sur son autonomie à la mise-bas. L'état corporel est un caractère plus spécifique, mais qui est cité très fréquemment puisqu'il conditionne la réussite de plusieurs autres catégories (transhumance, reproduction, sanitaire, longévité, résistances aux conditions difficiles etc.) et est en relation étroite avec l'alimentation et la production laitière. Si la capacité à maintenir un état corporel sur l'année semble importante, c'est aussi à la descente de l'estive que ce caractère est principalement recherché puisqu'il est une des conditions de succès de la mise-bas et de la lactation qui suivent.

Rusticité, production laitière et alimentation

L'opposition (ou non) entre rusticité et production laitière, historiquement avancée dans les débats entres les éleveurs, et vue comme une des raisons pour lesquelles certains éleveurs s'opposent au schéma de sélection, est une thématique qui est ressortie des entretiens. Ainsi le lien entre recherche de production laitière et recherche de rusticité révèle pour les éleveurs trois comportements de brebis face à des conditions défavorables:
- "une brebis qui pense d'abord à elle" : préservant son état, réduisant ou suspendant sa production pour garantir sa survie.
- "une brebis qui pense d'abord au berger" : préservant la fonction de production laitière.
- "une brebis gestionnaire de sa production sur la durée" : qui gère son état et sa production laitière sur la durée (lactation).

Production et rusticité semblent donc finalement compatibles pour les éleveurs, tant que les niveaux de production ne sont pas trop importants. C'est la recherche de haute performance de production laitière qui entraine selon eux une perte de rusticité des MTN. Dans notre échantillon de départ, nous avions distingué les éleveurs hors contrôle laitier (HCLO, incluant le CLA) des éleveurs en contrôle laitier (CLO). En ce qui concerne la production laitière, les arguments développés par les éleveurs sont différents selon qu'ils appartiennent ou pas au CLO ou qu'ils soient engagés dans le CLA. Selon les pratiques de transhumance longue (6 mois) ou courtes (3 mois), la recherche de persistance de lactation varie également selon les attentes des éleveurs.
L'alimentation est un facteur qui a été cité de nombreuses fois dans les définitions de la rusticité et qui revient souvent au cours des entretiens. "La rusticité, c'est aussi l'alimentation", faisait remarquer un éleveur. Il s'agit d'un point important de la conduite d'élevage qui divise les éleveurs en deux principales conduites d'alimentation :
- Les éleveurs qui cherchent à obtenir de fortes productions laitières et qui apportent une alimentation conséquente en complément notamment l'hiver en bergerie.
- Les éleveurs qui misent avant tout sur la réduction des charges alimentaires, en privilégiant une exploitation des pâtures le plus possible dans l'année.

Toutefois, l'autonomie fourragère n'est pas possible pour toutes les exploitations compte tenu des surfaces de prairies parfois très faibles autour des exploitations. Même si les brebis valorisent les ressources fourragères locales, certains éleveurs se trouvent dans l'obligation d'acheter des fourrages pour l'hiver.
La capacité de l'animal à valoriser l'herbe est considérée par les éleveurs comme une caractéristique de rusticité. Ils évoquent même l'identification de lignées valorisant mieux l'herbe que d'autres : "il y des brebis qui réagissent très bien à l'herbe, qui produisent très bien avec l'herbe, et il y a d'autres lignées qui doivent être alimentées par des compléments" ; "Dès qu'elles sortent, elles remontent en lait". L'utilisation de l'ensilage de maïs est rejetée par des éleveurs qui estiment que "la rusticité a beaucoup diminué à cause du fermenté, parce qu'elle [la brebis] est malade". Sa suppression a eu des répercussions très intéressantes selon cet éleveur, avec une quantité de lait égale ou supérieure, des brebis en meilleure santé et moins de traitements utilisés.

Qu'est-ce qu'une brebis rustique ? Les différentes capacités des brebis rustiques selon les éleveurs

Au-delà de cette opposition entre rusticité et production, notre analyse a tenté d'affiner la définition de la rusticité dans les discours des éleveurs. Ainsi c'est avant tout à l'échelle de la brebis que les éleveurs ont défini leurs attentes en termes de rusticité, plutôt qu'à l'échelle du troupeau. Mais ce qu'ils entendent par "brebis rustique" recoupe une diversité d'acceptions. L'analyse des discours produits permet d'identifier cinq types de brebis différents selon ce que les qualificatifs développés par les éleveurs enquêtés. Ces cinq types sont des reconstructions du discours des éleveurs, qui bien sûr combinent ces différents types dans leur troupeau :
- la **brebis combattante**, capable de résister, de s'adapter à des conditions de milieu diverses et parfois hostiles. Ici c'est la dureté de l'environnement qui est mise en avant.
- la **brebis complaisante**, capable de tolérer des variations climatiques, alimentaires, à la souffrance et de capacités de récupération. Ici ce sont les variations de l'environnement qui sont mises en avant
- la **brebis gestionnaire** : des capacités de gérer un compromis entre production et reproduction en toutes circonstances. La brebis sait "gérer" sa production tout au long de l'année, en fonction des autres besoins qu'elle doit préserver.
- la **brebis de carrière** : capable de bien vieillir, par des critères de santé et de longévité
- la **brebis débrouillarde** autonome, ayant des capacités de valorisation des ressources fourragères dans des conditions variées. La brebis est capable d'aller chercher, de manière autonome, ce dont elle a besoin.

La diversité des arguments énoncés montre que les attentes des éleveurs envers les brebis de leurs troupeaux ne sont pas tout à fait les mêmes. Au niveau de la production laitière, les avis divergent entre une brebis "qui est assez productive" (plutôt 150 L/brebis/lactation minimum) et celle "qui ne produit pas trop de lait" (cas où 100 L/brebis/lactation suffisent à l'éleveur) : un palier semble être identifié autour de 150 litres de lait/an. Au-delà de ce palier, la rusticité des brebis semble fortement compromise selon les perceptions des éleveurs.

Résultat 3. La rusticité : pratiques et critères mis en œuvre

Rusticité et standard

La question de ce que l'on appelle "le standard" de la race MTN est au cœur des débats sur le projet collectif de relance de la race. Il s'agit, depuis longtemps, d'une question qui divise les éleveurs, entre ceux qui considèrent le standard de la race comme un aspect capital de la sélection de celle-ci, tandis que pour d'autres il s'agit d'un élément secondaire, voire sans véritable intérêt. Le standard de la race MTN défini les différentes caractéristiques morphologiques et esthétiques de la race. Ce sont notamment la forme des cornes et la finesse de l'animal qui font l'objet d'attention de la part des éleveurs. Il était souvent avancé, dans les collectifs d'éleveurs, que des animaux trop nourris ou qui restent enfermés, ou encore des animaux sevrés trop tôt, ont un standard (et notamment des cornes) dégradé. Nous cherchions donc à identifier si la rusticité avait pour les éleveurs une traduction "morphologique" ou un lien avec le standard, lien à partir duquel ceux-ci évalueraient la rusticité. L'analyse des entretiens montre effectivement que les éleveurs se basent sur certains critères morphologiques pour sélectionner leurs animaux sur leur capacité d'adaptation à la montagne et leur capacité à valoriser les ressources pastorales locales. Ces critères concernent par exemple : la présence de dents chez les brebis les plus âgées, le gabarit et l'ossature, leurs aplombs. Cependant, aucun lien direct entre les caractéristiques du standard de la race (les cornes, la couleur, etc…) ne semble être établi avec la rusticité selon les éleveurs. En revanche, les pratiques d'élevage des exploitations sélectionnant sur le standard (ce sont des élevages qui ne sont pas au contrôle laitier officiel) semblent offrir des conditions plus favorables pour la rusticité, même si tous ne transhument pas.

La transhumance, une pratique "support" de la rusticité

La transhumance est une pratique essentielle pour les petites structures qui ne disposent que de très peu de surfaces. Pour 22 éleveurs sur les 23 éleveurs de MTN rencontrés, il s'agit d'une pratique qui est directement associée à la rusticité puisqu'il ne semble pas possible de parler de rusticité pour des brebis qui ne transhument pas : "La transhumance c'est la condition obligatoire pour la

rusticité, ça c'est sûr que ça va ensemble". D'autre part, la rusticité apparaît comme un caractère qui se travaille et qui s'acquiert "petit à petit" grâce à la pratique de la transhumance. Ceci est mis en évidence par des brebis qui "résistent", "réagissent bien à la montagne" et donc qui "s'habituent". La sélection de la rusticité passe par cette épreuve et permet d'identifier des animaux "capables de transhumer", et sur lesquels "le berger" doit se baser pour "travailler". Avoir des brebis qui savent "rester à la montagne", voilà ce qui est important pour les éleveurs transhumants. Ainsi la rusticité se traduit par un "savoir-faire" de la brebis. Les éleveurs le reconnaissent, il est très difficile de parler de transhumance de manière générale, tant il existe "une diversité de situations par rapport à la montagne, qui est telle que […] c'est difficile d'avoir des critères objectifs". Les caractéristiques ressources pastorales en estives, en qualité et quantité de pâtures, varient selon les vallées et l'altitude. Une étude est d'ailleurs en cours de réalisation par EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara, association de développement de l'agriculture paysanne au Pays Basque) pour caractériser la flore des différentes estives. Comme le montrent les récits des éleveurs, il est difficile de parler d'une transhumance puisque chaque coteau de montagne a ses propres caractéristiques ce qui entraine des contraintes plus ou moins importantes pour la pratique de la transhumance : des degrés d'adaptation différents. Ceci est un aspect qu'il sera important de prendre en compte dans la façon dont la rusticité pourra être travaillée collectivement.

La thématique sanitaire était très développée dans les définitions de la rusticité proposées par les éleveurs, et est fortement liée à la transhumance. La période de transhumance est importante selon eux pour effectuer un vide-sanitaire et assainir le troupeau à la montagne. Afin d'éviter certains problèmes de santé ou de limiter leur impact sur le troupeau d'antenaises, une stratégie consiste à faire transhumer les agnelles avec leur mère dès la première année afin de les faire acquérir une immunité par rapport notamment à "belar joa" [2]. Certains éleveurs très touchés par ce phénomène, ne font transhumer leurs agnelles que quelques semaines avant de les redescendre en prairies ensuite car les symptômes se déclarent "15 à 20 jours après la première arrivée en estives" (Joncour G., 2008) : fièvre, apathie, baisse de l'appétit, amaigrissement, respiration difficile avec toux etc.

Capacités et apprentissages de la rusticité : les brebis et les éleveurs

La notion de rusticité, dans les débats scientifiques comme dans les débats entre acteurs locaux autour de la race MTN, questionne la frontière entre inné et acquis. Dans nos entretiens, les éleveurs ont mis en avant certaines pratiques et certaines capacités et/ou comportement de brebis qui relèvent selon eux de prédispositions innées ou de processus d'apprentissages. Comme ils le rappellent souvent, la rusticité passe aussi par la conduite des animaux : "La rusticité c'est la conduite du troupeau". Or, la conduite du troupeau est à la croisée entre les compétences de l'animal et celles de l'éleveur que l'on a pu identifier précédemment (savoir juger l'état corporel et l'état sanitaire des animaux, savoir apprécier les capacités d'adaptation à la montagne et de valorisation des ressources à partir de critères morphologiques précis). La partie suivante développe le lien entre les compétences de l'éleveur dans son observation et son évaluation de la rusticité, et les capacités et compétences identifiées chez les animaux.

Les éleveurs transhumants ont identifié certaines capacités (au sens de potentiel lié à la race) qu'ils associent aux brebis de la race MTN pendant la période de transhumance. Ces capacités sont souvent exprimées en utilisant un vocabulaire exprimant le "goût" de la brebis, ce qui lui "plaît". Parmi ces facultés on peut citer :

- une **bonne valorisation de la flore de montagne**, même intermédiaire (moins riche et moins pâturable selon les éleveurs). On lui reconnait aussi une habitude à "faire le tri" dans la pâture qui lui est proposée, pour privilégier la pâture de qualité dans un premier temps **un instinct naturel de recherche** active et efficace de nourriture en estive : "Si ça ne lui plait pas, elle circule". Parmi les ressources que la brebis sait valoriser des éleveurs ont indiqué qu'elles valorisaient bien les ajoncs (ex. le "touya", dénomination basque qui signifie "lande à ajonc", de type Ulex europaeus) lorsqu'ils sont jeunes, mais aussi les fruits des arbres à l'automne (châtaignes, glands…).
- un **besoin d'espace et de vivre dehors** : "En milieu confiné, elle ne se plait pas" ; "C'est une race qui adore l'extérieur".

Cependant, ces capacités se retrouvent aussi davantage chez certaines brebis que chez d'autres. Des éleveurs ont remarqué que les brebis préféraient la pâture de montagne plutôt que la prairie lorsqu'elles sortaient de la bergerie. Ils considèrent qu'elles ont l'instinct de vouloir aller à la montagne avec les beaux jours : "elle a ça en elle".
Les éleveurs de MTN ont notamment mis en avant les qualités maternelles de cette race en insistant particulièrement sur :

- une **autonomie à la mise-bas** : "Elle agnèle facilement". En système "monte naturelle", la brebis MTN est reconnue pour son autonomie et sa facilité d'agnelage. Il y a donc **peu de difficultés d'agnelage**. Les éleveurs considèrent que la MTN met bas facilement des agneaux, qui dans l'ensemble sont dits "vigoureux".
- un **caractère maternel prononcé** : "Elle adopte, elle prend de suite son agneau". Et il peut être parfois difficile de pratiquer l'échange d'agneau si le sien est mort ou si l'on veut traire la brebis sans pour autant sevrer l'agneau : "elle connait son petit, elle est très méfiante" ; "C'est très difficile de la tromper sur l'agneau".

La période d'apprentissage de l'agnelle : le point de départ de la rusticité ?

L'élevage des agnelles est une étape importante dans le processus d'acquisition de la rusticité selon les éleveurs. Parmi les diverses pratiques d'élevages des agnelles de renouvellement, quatre principaux types de conduites se distinguent : i) le sevrage à 45-50 jours, ii) le sevrage plus tardif à 75-100 jours, iii) le demi-sevrage (traite des brebis le matin, avant que les agnelles retrouvent leurs mères le reste de la journée, puis sont à nouveau séparées le soir) et iv) l'élevage sous la mère (pas de sevrage). L'élevage sous la mère est la pratique majoritairement adoptée par les éleveurs HCLO et adhérents au CLA, qui revendiquent ce mode de conduite des agnelles comme essentiel pour qu'elles deviennent des brebis rustiques. Or cette pratique rentre en conflit avec la pratique du contrôle laitier (CL), qui implique de traire les brebis dès que possible, et donc de sevrer l'agneau. Ceci explique que ces éleveurs considèrent les contraintes du schéma de sélection (dont le CL fait partie pour les éleveurs du noyau de sélection) comme contraires au maintien de la rusticité. Les éleveurs du CLA tentent aujourd'hui de lever cette contrainte, en commençant le CL un peu plus tard mais aussi en pratiquant "l'adoption" des agneaux par d'autres brebis que celles qu'ils souhaitent intégrer au CL.

La pratique de l'agnelage à 2 ans permet également, selon certains éleveurs, de prolonger la longévité d'une brebis d'au moins un an, car elle est moins "poussée" au niveau alimentaire pendant sa croissance.

La pratique de la transhumance dès la première année est un facteur qui favorise la rusticité des agnelles de renouvellement par un processus d'apprentissage brebis-agnelle. Cette période est l'occasion pour l'agnelle de "suivre sa mère", "d'apprendre avec elle", de "s'adapter à la montagne", "d'apprendre le parcours" d'estives et "d'acquérir une résistance". Cette étape est reconnue comme importante au niveau de l'apprentissage et de l'adaptation de l'agnelle sur le plan alimentaire, sanitaire et comportemental.

L'œil de l'éleveur en arbitre : évaluation de l'état corporel du troupeau.

L'état corporel est identifié comme un critère important d'évaluation de la rusticité des brebis, notamment à la descente de l'estive où plusieurs éleveurs estiment qu'il s'agit là d'une preuve de rusticité : "Voilà c'est là qu'on voit celle qui est rustique et celle qui n'est pas

[2] Il s'agit de l'ehrlichiose granulocytaire ovine, nommée "*Belar joa*" en Basque (signifiant "tapée par l'herbe")

rustique". Cependant un des constats établis par les éleveurs est que depuis plusieurs dizaines d'années, avec l'évolution des pratiques d'élevages, les brebis ne gagnent plus d'état corporel en estives mais auraient plutôt tendance à maigrir. Ce constat est nuancé selon les types de montagne et les qualités des estives de chacun, mais comme les éleveurs l'indiquent : "Le on-dit c'est qu'une bête qui ne monte pas en état, ne se retapera pas là-haut". Le maintien de l'état corporel est important pour l'agnelage et la mise en route de la lactation. Certains éleveurs font le choix à ce titre de complémenter avec un peu de maïs les dernières semaines en estives ou de descendre les brebis un mois avant l'agnelage afin de les préparer en prairies avec un peu de maïs. Cependant, ces pratiques sont parfois décriées car elles vont à l'encontre d'une certaine vision de l'autonomie de la brebis en montagne, et posent la question de l'accompagnement de la brebis face aux conditions de milieux parfois rudes. Là encore, on retrouve la notion d'autonomie reliée à celle de rusticité, et le caractère "sauvage" associé au troupeau en montagne : celui-ci doit faire l'objet du minimum d'interventions de l'homme pour palier les effets de l'environnement. Des stratégies d'accompagnement des brebis sont mises en place par certains éleveurs pour contrecarrer certaines faiblesses ou manque de résistance. Les brebis les plus vieilles bénéficient parfois d'un traitement de faveur en descendant plus tôt de la montagne, tout comme les jeunes qui ont des gestations multiples. L'éleveur se base sur ses observations en estive pour l'état corporel, mais aussi sur des informations obtenues lors d'éventuelles échographies.

Discussion

Cette étude fait ressortir que la rusticité de la MTN offre dans les représentations des éleveurs une palette beaucoup plus large que la seule capacité d'adaptation à l'estive. D'une part, il n'y a pas "une" mais "des" transhumances, en fonction de l'altitude, de l'éloignement par rapport à la bergerie, de la durée, de la qualité de l'estive, etc. D'autre part, les éleveurs considèrent également la rusticité de leurs brebis au travers d'autres dimensions telles que les aspects sanitaires, ou le comportement à l'agnelage. L'étude montre également qu'aborder les pratiques de la rusticité amène à s'interroger sur les rapports homme-animal, à reconsidérer les frontières entre sauvage et domestique, entre autonomie de l'animal et compétences de l'éleveur. L'étude montre aussi que les clivages identifiés dans les discours collectifs ne se retrouvent pas toujours dans les pratiques observées. Ainsi les éleveurs au contrôle laitier officiel comme les éleveurs hors contrôle laitier développent un discours et des pratiques autour de la rusticité. Les différences se situent ainsi davantage au niveau des échelles données à certains critères (comme la production ou la durée de transhumance par exemple).

Les éleveurs, lors des entretiens individuels, ont peu fait ressortir la thématique de l'entretien de la nature, souvent associée par les acteurs des territoires aux races rustiques (Pellegrini 2004). En effet, il apparaît que l'identité des éleveurs rencontrés reste majoritairement basée sur la mise en avant du rôle productif, mais aussi du rôle de "berger". Cependant ici le "berger" est un éleveur qui connaît ses brebis individuellement, qui connaît leur généalogie, et pour certains qui sait aussi travailler le standard de la race. L'identité du berger dans ce territoire semble peu reliée, finalement, aux compétences en termes de pratiques de la transhumance et d'entretien de la montagne. Partir avec son troupeau en montagne est plutôt mis en avant dans les discours autour de la passion que cela représente plutôt que pour les compétences particulières qui en découlent.

Au-delà de ces aspects individuels, la prise en compte de la rusticité à l'échelle collective soulève de nombreuses questions. En effet, le cas du Pays Basque a comme spécificité la coexistence de deux races locales au sein d'un même territoire. Or les notions de rusticité, de territoire et d'identité sont fortement liées. Ainsi il est apparu que le fait que les éleveurs de la race Manex Tête Noire qualifient celle-ci de rustique n'est pas sans lien avec la Manex Tête Rousse, dont certains éleveurs transhument également. L'enjeu est donc finalement moins de se positionner vis à vis d'une race exogène (la Lacaune par exemple, qui s'est également développée sur ce territoire), que d'une autre race locale. En effet, il est plus facile de distinguer la Manex Tête Noire de la Lacaune puisque les élevages Lacaune ne transhument pas. Ainsi on voit qu'au-delà des réalités zootechniques, la rusticité devient également une bannière identitaire qui permet à une race de se distinguer d'une autre, plus productive, bien qu'elles s'inscrivent toutes les deux dans le même territoire.

Références bibliographiques

- **Audiot A**., 1995. Notion de races et notion de conservation. In *Races d'hier pour l'élevage de demain*, Inra Éditions, 137-186.
- **Bonneuil C., Thomas F.**, 2009. Économie agro-alimentaire des qualités et régime du profit génétique mondialisé : un nouveau régime de production des savoirs et des innovations en génétique végétale. In Bonneuil C. et Thomas F. Gènes, *Pouvoirs et profits. Recherche publique et transformations des régimes de production des savoirs et des innovations en génétique végétale de Mendel aux OGM*. Quae.
- **Bonneuil, C., Demeulenaere E.**, 2007. Vers une génétique de pair à pair ? L'émergence de la sélection participative. In Charvolin F, Micoud A., Ellis R., *Des sciences citoyennes ?* Éditions de l'Aube, 27p.
- **Bonnaud L., Joly N.**, 2012. *L'alimentation sous contrôle. Tracer, auditer, conseiller*, Educagri/Quae, coll. Sciences en partage.
- **Casabianca F.**, 2011. La notion de rusticité. Définitions et conceptions. In Hubert B. (dir.), La rusticité : l'animal, la race, le système d'élevage ? *Pastum* hors-série. Association Française de Pastoralisme, Agropolis international/Cadère, 120 p.
- **Ducrocq V., Boichard D., Barbat A., Larroque H.**, 2001. *Intégration des caractères fonctionnels dans un index de synthèse pour les races bovines laitières: de la théorie à la pratique*. Journées 3R, Paris, 5-6 décembre 2001.
- **Flamant J. C., Bibé B., Gibon A. Vu Tien Khang J**. *Approches pour une amélioration des races locales. Notions de rusticité*. 5ème JROC INRA-ITOVIC "L'amélioration génétique des espèces ovine et caprine".
- **Godet J., Joly T.**, 1998. Ressources génétiques animales et logiques sociales : le maintien d'une race rustique en Savoie, la brebis Thônes et Marthod. *Genetique Sélection Evolution*, 30(suppl.), S91-S99.
- **Hochereau F., Boivin X., Brives H.**, 2006. La Docilité : un nouvel indicateur de sélection animale pour une agriculture durable ? *Entreprises et Histoire*, 4(45), p. 169-173.
- **Labatut J.**, 2009. *Gérer des biens communs. Processus de conception et régimes de coopération dans la gestion des ressources génétiques animales*. Doctorat de l'École des Mines de Paris, 382 p.
- **Labatut, J., Bibé b., Aggeri F., Girard N.**, 2012. Coopérer pour gérer des races locales : conception, rôles et usages des instruments scientifiques de sélection. *Natures Sciences Sociétés*, 20, 143-156.
- **Larrère R.**, 2002. Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature ? In La nature n'est plus ce qu'elle était. *Cosmopolitiques*, 1, 158-173
- **Larrère, R., Fleury P., Payant L.**, 2007. La "nature" des éleveurs : sur les représentations de la biodiversité dans les Alpes du Nord. *Ruralia*, 21.
- **Mihâilescu V.**, 2011. Comment le rustique vint au village. *Terrain*, 57(2), 96-113.
- **Nardone A., Ronchi B., Lacetera N., Ranieri M.S., Bernabucci U.,** 2010. Effects of climate changes on animal production and sustainability of livestock systems. *Livestock Science*, 130, 57-69.
- **Nauta W.J., Baars T., Saatkamp H., Weenink D., Roep D.**, 2009. .Farming strategies in organic dairy farming: effects on breeding goal and choice of breed. An explorative study. *Livestock Science*, 121, 187-199.
- **Nozières M. O., Moulin C. H., Dedieu B.**, 2011. The herd, a source of flexibility for livestock farming systems faced with uncertainties? *Animal*.
- **Pellegrini P.**, 2004. Les races bovines rustiques et leur domestication. *Ethnologie française*, 34(1), 129-138.
- **Vallerand F.**, 1987. La rusticité, niveaux et méthodes d'approche en milieu réel. In B. Hubert B., Girault N., *De la touffe d'herbe au paysage : troupeaux et territoires, échelles et organisations*. Inra-Sad, 84-101.
- **Vissac B.**, 2002. *Les vaches de la République, saisons et raisons d'un chercheur citoyen*. Inra Éditions.

20-21 Novembre 2013 - AgroSup, Dijon

Transition et écologisation de l'agriculture :
"l'agriculture de conservation" en Région Wallonne

Audrey Vankeerberghen, anthropologue, Université de Liège - Faculté des Sciences, SEED - avankeerberghen@ulg.ac.be
Pierre-Marie Stassard, sociologue, Université de Liège - Faculté des Sciences, SEED

Résumé.

La question de la transition de nos systèmes agri-alimentaires a émergé ces dernières décennies face au constat de plus en plus partagé de leur non durabilité : inégalité de l'accès à l'alimentation, iniquité entre petits et grands producteurs, épuisement des ressources naturelles et menaces sur la biodiversité et l'environnement. Il y a cependant débat sur les formes de transition possible vers des systèmes agri-alimentaires plus durables. Un débat semble se polariser autour d'une opposition de plus en plus marquée entre le paradigme productiviste qui cherche dans le modèle biotechnologique des solutions strictement techniques et scientifiques au défi alimentaire planétaire et, d'autre part, un paradigme agroécologique qui élargit cette problématique aux questions d'emploi, de gouvernance, d'environnement et de consommation (Stassart *et al*., 2012). Certains modèles de ce paradigme agroécologique sont aujourd'hui bien connus et clairement identifiés comme l'agriculture biologique (AB) ou l'agriculture intégrée (IPM). D'autres modèles sont moins visibles et plus sujets à controverse, comme c'est le cas de l'agriculture de conservation des sols (AC).

L'agriculture de conservation des sols, plus couramment appelée "agriculture sans labour" vise à restaurer et à maintenir la fertilité des sols ainsi qu'à enrayer l'érosion de ces derniers par la mise en œuvre de techniques telles que la réduction du travail des sols (techniques de non-labour), la couverture permanente des sols (cultures intermédiaires) et les rotations de cultures appropriées. L'agriculture de conservation se développe aujourd'hui dans de nombreux pays (ex. http://www.agriculture-de-conservation.com/) et gagne peu à peu la reconnaissance d'institutions publiques (comme, par exemple, au sein de la FAO : http://www.fao.org/ag/ca/). Ce processus de transition reste néanmoins ambigu car l'agriculture sans labour s'inscrit dans des perspectives diverses et parfois contradictoires. En effet, la transition à l'agriculture de conservation est avant tout une initiative technique, économique ou agronomique d'agriculteurs, soucieux de diminuer leurs coûts de production, de gagner du temps et de la main d'œuvre, de faciliter leur travail du sol ou d'enrayer l'érosion de leurs terres. Elle rejoint néanmoins plusieurs préoccupations écologiques politiques et citoyennes car elle permet de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols, d'empêcher les coulées de boues sur les voiries publiques et de valoriser une vision éco-systémique de l'agriculture.

Basée sur une recherche sociologique menée en Région wallonne (Belgique), où l'agriculture de conservation concerne aujourd'hui 20% des céréales d'hiver et 5% pour les autres cultures (www.greenotec.be, mai 2011), cette communication se propose de réfléchir aux interactions entre les pratiques des agriculteurs, les dynamiques environnementales et les politiques publiques. Il s'agira dans un premier temps de saisir comment les agriculteurs effectuent leur transition vers les techniques sans labour. Une attention particulière sera portée à la transformation de la conception que les agriculteurs ont du sol et de sa fertilité (importance du rôle des vers de terre, de la dégradation de la matière organique, etc.) ainsi qu'au développement d'une conception éco-systémique de leur exploitation agricole (protection des rapaces pour lutter contre les mulots, plantation de haies, etc.). Ensuite, l'étude de la controverse liée à l'usage du Roundup pour la destruction des couverts végétaux en techniques sans labour permettra d'aborder un point de tension entre ces pratiques agricoles et certains objectifs écologiques et de saisir comment les agriculteurs en non-labour se positionnent par rapport à la dimension environnementale de l'agriculture de conservation et comment ils l'intègrent (ou pas) dans leurs pratiques. Cette réflexion sera également mise en perspective par une analyse des points de convergence et de divergence avec l'agriculture biologique : en effet, certains agriculteurs pratiquent à la fois l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique tandis que d'autres se positionnent dans une agriculture conventionnelle qu'ils considèrent de "chimie verte". En dernier lieu, une analyse des réseaux d'encadrement politique, technique et économique dans lesquels s'inscrit l'agriculture de conservation en Région wallonne mettra en évidence le rôle des organisations collectives dans le développement des avantages écologiques de l'agriculture de conservation.

Références bibliographiques

- **Geels, F.W. et Schot, J.**, 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy* 36 (3), 399-417.
- **Goulet, F. et Vinck, D.**, 2012. L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. *Revue française de sociologie*, 532.
- **Stassart, P.M. *et al*.**, 2012. *L'agroécologie: trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables*. In Van Dam D., Nizet J., Streith M., Stassart P.M. (eds), Agroécologie entre pratiques et sciences sociales. Educagri.

20-21 November 2013 - MSH, Dijon

Evolving Sustainable Agriculture Standards: Leo-4000 Standard

Michelle Wander, Professor Natural Resources and Environmental Sciences
University of Illinois, Urbana IL. USA - mwander@illinois.edu

Abstract.

This paper will review the development of the American Sustainable Agriculture Standard (Leo 4000) and use it as a case study to explore the prospects for socio-technical standards and indicators to improve the social and environmental performance of food systems. Whether one sees the prospect of a National Sustainable Agriculture Standard as wonderful or terrible probably reflects their degree of confidence in our ability to develop a socio-technical system that can remedy the shortcomings of our present agricultural system. Optimists suggest such socially-negotiated sustainability standards may be a way to bring about societal transition that alters the way we have organized our economic, social and political systems to satisfy societal needs.

The Leo-4000 standard has been facilitated by the Leonardo Academy through the American National Standards Institute (ANSI) standards development process. The purpose of the standard is to encourage the widespread adoption of agricultural production and handling practices that are ecologically responsible, equitable, economically viable, science-based, meet global demand for a full range of agricultural products and ensure that future generations are able to meet their own needs (Leo-4000, 2012). It currently addresses all activities related to crop production on a single farm or ranch entity located in the United States, regardless of type of crop produced, scale, marketing considerations, or form of organization (e.g., corporate, sole proprietorship, educational or charitable institution). Future modules will be developed to address production of livestock and other types of agricultural products, as well as post-harvest activities beyond the farm gate.

This standard is a product of the tripartite standards development process that uses a three-tiered system of governance involving multiple organizations and extensive oversight to ensure transparency and separation of the 'standards setting' and 'conformity assessment' components of the standard. This type of standard and standard making process have proliferated in response to advocates for sustainable agriculture that shifted their efforts to focus on public-private governance after reforms of the 1980s and 1990s effectively limited the scope of government. As a formalized science–policy dialogue, the standards making process may provide a way to bring about structural changes in macroeconomic policy to shift the goal of development from growth to well-being and sustainability by engaging civil society in a discourse that allows them to define constituents and targets of sustainability, well-being and quality of life as well as the actions needed to move towards these targets (Pinter et al. 2012). Observers of the Leo 4000 process (Hatanaka et al. 2012) note the struggle between agribusiness and advocacy groups for control over the standard and question whether science-based requirements have been abused to compromise its success.

The process has been contentious and the role of power, trust, and legitimacy must be considered carefully as the scope for participation in the process has differed among participants and this has implications for which outcomes will emerge (Lawhorn, 2012). If successful, the standard has the potential to catalyze change through market framing that promotes systems and their goods, agents, and associated benefits above others (Egyedi and Spirco, 2011). The Leo 4000 Standard is a principles based standard that delineates outcome-oriented environmental, social and economic criteria and indicators for assessing the sustainability of a given farm or ranch operation.

The second draft of standard currently includes 13 economic indicators, 28 environmental indicators, and a truly impressive list of 70 social indicators. Indicators are associated with different levels of performance which count toward the four possible tiers of achievement (bronze, silver, gold and platinum). The standard is organized around the Producer Sustainability Plan (PSP), which provides information about how the operation satisfies all criteria, indicators and performance levels identified as applicable to the operation. As such, the standard is management focused and intended to help the producer to achieve goals and achieve continual improvement in the environmental, social and economic performance of their operation. Whether this approach succeeds will depend on the creation of procedures and institutions backed by legitimate authority and, more importantly, whether its implementation has the ability to correct problems of resource depletion and destruction, inequity, and labor exploitation that are currently embedded in mainstream agriculture.

Bibliographical references

- **Egyedi T., Spirco J.**, 2011. Standards in transitions: Catalyzing infrastructure change. *Futures,* 43(9), 947-960.
- **Hatanaka M., Konefal J., Constance, D.H.**, 2012. A tripartite standards regime analysis of the contested development of a sustainable agriculture standard. *Agriculture and Human Values,* 29(1), 65-78.
- **Pinter L., Hardi P., Martinuzzi A., Hall J.**, 2012. Bellagio STAMP: Principles for sustainability assessment and measurement. *Ecological Indicators,* 17, 20-28.
- **Lawhon, M.**, 2012. Contesting power, trust and legitimacy in the South African e-waste transition. *Policy Sciences,* 45(1), 69-86.
- **Leonardo Academy**, 2012. *First Draft National Sustainable Agriculture Standard LEO-4000*. Madison, Wisconsin. USA.

Modeling Direct Marketing in the Northeastern United States

Rick Welsh, Professor of Food Studies, Syracuse University - jrwelsh@syr.edu
Amy Guptill, Associate Professor of Sociology, SUNY Brockport - **Erin Kelly**, Graduate Student in Nutrition and Dietetics, Syracuse University

Abstract.

In 1910, there were more than 6 million farms across the United States but as of the 2007 Census of Agriculture there are about 2 million farms with about 15% of the largest producing over 80% of the total product in distribute nationally and transnationally. But, in the last 20 years greater numbers of people are choosing to support local farmers by purchasing food products close to home through a variety of direct marketing outlets including roadside stands, on-farm stores, direct sales to retailers, and the most commonly used and studied, farmers markets and community supported agriculture (CSA). Direct market sales increased to over $1 billion in 2007, up from $404 million in 1992. In addition, the United States Department of Agriculture finds that the number of farmers markets nationwide has increased by more than 75% between 1994 and 2012, with a 9.6% increase from 2011-2012 alone (USDA/Agricultural Marketing Service, 2012) And CSAs are found on over 12,000 farms nationwide (USDA/ National Agriculture Library, 2011).

Much of the research on these trends has focused on the characteristics and motivations of farmers and consumers participating in direct markets. For example, Detre et al (2011) found that direct market farms tend to use organic practices, produce high-value crops, and use the Internet as part of their business plan. Other studies show that farms that employ direct marketing, on average, tend to be smaller in size, sell high-value crops such as fruits and vegetables, and are found in metropolitan counties or close to metropolitan counties. (Monson et al, 2008; Lyson and Guptill, 2004; Thomas and Howell, 2003) And farmers' motivations for using direct marketing likely come from both a desire to create social connections with their customers and community as well as to earn a living.

Consumer characteristics and motivations to participate in direct marketing have also been studied extensively. Demand for direct-marketed products has consistently been shown to be higher in consumers with advanced levels of education (Bachelor's degree or higher) and a desire for locally produced food that they perceive to be of greater quality. These consumers also tend to live closer to urban areas than rural regions and have higher than average family income levels (Brown et al, 2006; Thilmany et al, 2008; Stephenson and Lev, 2004).

The major research deficit in analyzing direct marketing practices is investigation into the overall demographics of regions supporting or not supporting direct market farms. In this vein, research by Schnell (2007) considered county-level characteristics related to direct market farms, but only for CSAs. He determined that the farms in these counties tend to be closer to large metropolitan counties, in areas with higher than average incomes. He also found, as have others that the Northeastern U.S. has the greatest number of CSAs and direct marketing in general.
In this study we use U.S. Census and Census of Agriculture data to understand which sociodemographic and agricultural structural variables are associated with counties in the Northeastern U.S. (including Pennsylvania) with higher levels of direct marketing. In addition, we map the variation in direct marketing variables by county in order to gain greater understanding and perspective on this rising trend in the United States and elsewhere.

Bibliographical references

- **Adams, D. C., & Salois, M**. 2010. Local vs. organic: A turn in consumer preferences and willingness to pay. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(4), 1-11.
- **Barbieri, C., Mahoney, E., & Butler, L.**, 2000. Understanding the nature and extent of farm and ranch diversification in North *America. Rural Sociology*, 73(2), 205-229.
- **Brown, C., Gandee, J. E., & D'Souza, G.**, 2006. December). West Virginia farm direct marketing: A county level analysis. *Journal of Agriculture and applied economics*, 38(3), 575-584.
- *Community Supported Agriculture*, 2013. In United States Department of Agriculture: National Agriculture Library (Retrieved April 13, 2013)
- **Detre, J. D., Mark, T. B., Mishra, A. K., & Adhikari, A.**, 2011. Linkage between direct marketing and farm income: A double-hurdle approach. *Agribusiness*, 27(1), 19-33.
- *Farmers Markets and Local Food Marketing*., 2012. In United States Department of Agriculture: Agricultural Marketing Service (Retrieved April 13, 2013)
- **Hardesty, S. D., & Leff, P.**, 2009. Determining marketing costs and returns in alternative marketing channels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(1), 24-34.
- **Le Roux, M. N., Schmit, T. M., Roth, M., & Streeter, D. H.**, 2010. Evaluating marketinig channel options for small-scale fruit and vegetable producers. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(1), 16-23.
- **Lyson, T., & Guptill, A.**, 2004. Commodity agriculture, civic agriculture and the future of U.S. farming. Rural Sociology, 69(3), 370-385.
- **Monson, J., Mainville, D., & Kuminol, N.**, 2008. The decision to direct market: An analysis of small fruit and specialty-product markets in Virginia. *Journal of Food Distribution Research*, 39(2), 1-11.
- **Ross, N. J.**, 2005. How civic is it? Succes stories in locally focused agriculture in Maine. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 21(2), 114-123.
- **Schneider, M. L., & Francis, C. A.**, 2005). Marketinig locally produced foods: Consumer and farmer opinions in Washington County, Nebraska. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 20(4), 252-260.
- **Schnell, S. M.**, 2007. Food with a farmer's face: community-supported agriculture in the United States. *Geographical Review*, 97(4), 550-564.
- **Stephenson, G., & Lev, L.**, 2004. Common support for local agriculture in two contrasting Oregon communities. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 19(4), 210-217.
- **Thilmany, D., Bond, C. A., & Bond, J. K.**, 2008. Going local: Exploring consumer behavior and motivations for direct food purchases. *American Journal of Agricultural Economics*, 90(5), 1303-1309.
- **Thomas, J. K., & Howell, F. M.**, 2003. Metropolitan proximity and U.S. agricultural productivity, 1978-1997. *Rural Sociology*, 68(3), 366-386.
- **Uematsu, H., & Mishra, A. K.**, 2011. Use of direct marketing strategies by farmers and their impact on farm business income. *Agriculture and Resource Economics Review*, 40(1), 1-19.